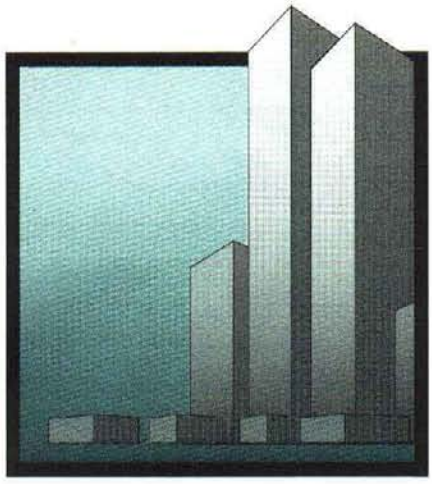

RAPPORT MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN 1998

PNUD

Publié pour le
Programme des Nations unies
pour le développement (PNUD)
par

ECONOMICA
49, rue Héricart, 75015 Paris

Titre original : *Human Development Report 1998*

Copyright © 1998
by the United Nations Development Programme
1 UN Plaza, New York, New York, 10017, Etas-Unis

© Ed. ECONOMICA, 1998

Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution réservés pour tous les pays.

ISBN 2-7178-3696-9

Maquette et couverture : Gerald Quinn, Quinn Information Design, Cabin John, Maryland



Préface

Depuis son lancement, en 1990, le *Rapport mondial sur le développement humain* définit le développement humain comme le processus d'élargissement de la palette des choix qui s'offrent aux individus. L'édition de cette année étudie la consommation sous l'angle du développement humain. Elle conclut que, malgré un bond spectaculaire de la consommation dans de nombreux pays, tout ne va pas pour le mieux : plus d'un milliard de personnes n'ont pas la possibilité de consommer de façon à satisfaire leurs besoins les plus essentiels. D'autres consommateurs, dont je fais partie, comme vous j'imagine, ainsi que la société dans laquelle nous vivons, consomment d'une manière qui n'est pas compatible avec les impératifs écologiques et sociaux à long terme et qui porte souvent atteinte à notre propre bien-être.

Il est une évidence qui mérite d'être répétée : le *plus* n'est pas toujours synonyme du *mieux*. Au cours de ce siècle, la consommation a progressé à un rythme sans précédent, pour avoisiner les 24000 milliards de dollars en 1998. Cette croissance n'apporte pas que des bienfaits. Et pourtant, il semble bien que le train de la consommation se soit emballé. Pour plus d'un milliard de personnes marginalisées ou en passe de l'être, une augmentation de la consommation est vitale. Pour les nantis, en revanche, l'escalade de la consommation est devenue un mode de vie. Pourtant, nous le savons, et le rapport de cette année le montre, certains aspects de la consommation obscurcissent les perspectives d'un développement humain durable pour tous.

Lorsque la consommation amenuise les ressources renouvelables, pollue l'environnement local et planétaire, flatte des besoins préfabriqués incitant à s'afficher avec ostentation et détourne les individus des besoins légitimes de la vie dans la société moderne, il y a lieu de s'inquiéter.

Les partisans d'une mutation de la consommation, pour des raisons environnementales ou autres, sont souvent considérés comme des ascètes en robe de bure cherchant à imposer un mode de vie austère aux milliards de personnes qui doivent payer pour le gâchis occasionné par des générations de consommateurs frénétiques. Ceux qui demandent que l'on fixe des limites strictes à la consommation se retrouvent face à un dilemme, car pour plus d'un milliard de pauvres, un accroissement de la consommation constitue une nécessité vitale et un droit élémentaire : le droit à sortir de la pauvreté et du besoin. Et à ce dilemme s'ajoute une question d'ordre éthique : comment faire des choix de consommation au nom des autres sans que ces décisions soient considérées comme une limitation de leur liberté de choisir ?

Le rapport de cette année pose ces questions délicates et conclut qu'il ne s'agit pas tant de savoir s'il faut plus ou moins de consommation, mais d'élaborer un mode de consommation différent, au service du développement humain. Il rassemble les arguments liés aux questions d'environnement, de développement, de technologie et de morale pour présenter une critique des modes de consommation préjudiciables au développement humain. Il expose par ailleurs les actions à engager en priorité pour instaurer un environnement propice à la consommation au service du développement humain durable.

Les personnes et les pays pauvres ont besoin d'accélérer le rythme de leur consommation, mais sans pour autant suivre la voie ouverte par les riches et les pays à forte croissance. Il est possible de rendre les techniques de production plus écologiques et de remédier aux dégradations de l'environnement. Il est possible de répartir plus équitablement le fardeau de la lutte contre la pollution et le sous-développement à l'échelle de la planète. Enfin, il est possible de modifier les modes de consommation qui nuisent à la société et exacerbent les inégalités et la pauvreté. Par-dessus tout, nous devons déployer des efforts résolus pour éradiquer la pauvreté

et augmenter la consommation de plus d'un milliard de personnes désespérément pauvres, laissés-pour-compte de la croissance mondiale de la consommation.

Ce rapport contient un message d'optimisme réservé. Le monde prend conscience des effets dévastateurs de la consommation, et la dynamique de la consommation au service du développement humain est en train de s'amplifier. La pauvreté recule, parfois rapidement. Nombre des approches et technologies nécessaires pour rendre la consommation plus viable à long terme sont déjà utilisées ou en cours d'élaboration, même s'il faut les appliquer beaucoup plus largement. Toute la difficulté consiste à accélérer le mouvement. Il convient pour cela de parvenir à accentuer le soutien de la communauté internationale aux pays pauvres et de freiner la croissance des inégalités d'un pays à l'autre et au sein des pays.

Comme les éditions précédentes, le *Rapport mondial sur le développement humain 1998* est le fruit de la collaboration entre des consultants, des conseillers éminents et l'équipe du *Rapport mondial sur le développement humain*. Les travaux ont été dirigés par mon conseiller spécial, Richard Jolly, et par Sakiko Fukuda-Parr, qui est à la tête du bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Les analyses et les recommandations exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les idées du Programme des Nations unies pour le développement, de son conseil d'administration ou des gouvernements de ses pays membres. L'indépendance intellectuelle et l'intégrité professionnelle de ses auteurs apporteront à ses conclusions et ses recommandations le plus grand retentissement possible.

Comme les éditions précédentes, le rapport de cette année brille par son esprit d'innovation et incite vivement à la réflexion. J'accueille la publication du *Rapport mondial sur le développement humain 1998* comme une contribution importante au débat international sur la consommation et le développement humain. J'espère vivement que ce rapport inspirera les nombreux rapports nationaux sur le développement humain que nos pays membres sont en train de rédiger avec le soutien des bureaux extérieurs du PNUD. Je souhaite tout particulièrement qu'il encourage les nombreux mouvements communautaires et non gouvernementaux qui donnent depuis longtemps l'impulsion dans les domaines de la consommation, de la pauvreté, de l'environnement et du développement humain. Ce rapport conclut en insistant sur la nécessité pour ces groupes de créer des alliances nouvelles et plus fortes. Ces alliances sont vitales pour définir une vision plus humaine de la consommation et pour inciter à engager les actions grâce auxquelles cet objectif se concrétisera au XXIe siècle.

James Gustave Speth

New York
Mai 1998

Membres de l'équipe chargée de l'élaboration du
Rapport mondial sur le développement humain 1998

Coordinateur principal
Richard Jolly

Equipe du PNUD
Direction : Sakiko Fukuda-Parr
Adjoint : Selim Jahan
Membres : Håkan Björkman, Laura Mourino-Casas, Kate Raworth, A.K. Shiva Kumar et Gül Tanghe-Güllüova, en collaboration avec Özer Babakol, Eliane Darbellay, Pia Nyman et Nadia Rasheed.
Assistance éditoriale : Geoffrey Lean et Bruce Ross-Larson.
Maquette : Gerald Quinn

Consultants
Anil Agarwal, Galal Amin, Sudhir Anand, Graciela Chichilnisky, Allen Hammond, Bruce Hutton, Martin Khor, Michael Lipton, Emily Matthews, Norman Myers, Theodore Panayotou, Charles Perrings, Robert Prescott-Allen, Juliet Schor, Amartya Sen, Anuradha Seth, Vandana Shiva, Frances Stewart, Herbert Wulf, Simon Zadeck et Mahbub ul Haq, qui est à l'origine du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Remerciements

L'élaboration du présent rapport n'aurait pas été possible sans l'aide et les précieuses contributions fournies par un grand nombre de personnes et d'organismes.

Plusieurs institutions internationales ont généreusement partagé l'expérience acquise, les résultats de leurs recherches et les informations dont elles disposaient. C'est le cas de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Fonds international pour le développement agricole, de l'Organisation internationale du travail, de l'Union internationale des télécommunications, de l'Union interparlementaire, du Programme commun coparrainé par les Nations unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA), du Haut commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme, du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, du Fonds des Nations unies pour l'enfance, du Centre des Nations unies pour le développement social et les affaires humanitaires, du Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM), de la Division de la promotion de la femme, de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, du Programme des Nations unies pour l'environnement, du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), de l'Institut de recherche des Nations unies pour le développement social, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale de la santé.

Plusieurs organismes de recherche et organisations non gouvernementales ont également généreusement partagé leur expérience, les fruits de leur recherches et leurs données. C'est le cas du *Bread for the World Institute*, de l'institut international de recherche sur les politiques alimentaires, de l'*International Institute for Democracy and Electoral Assistance*, de l'Institut international d'études stratégiques, d'*Oxfam International*, de *Social Watch*, du *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI), de l'université de Pennsylvanie et du *World Resources Institute*.

Il faut aussi mentionner les informations et données généreusement communiquées par certaines entreprises privées, notamment The Coca-Cola Company, McDonald's et Nike, Inc.

Ce rapport a également profité dans une très large mesure des conseils et orientations éclairés d'experts éminents réunis au sein d'un comité de consultants extérieurs. Ces interlocuteurs sont Lourdes Arizpe, Noel Brown, Gretchen Daily, Herman Daly, Meghnad Desai, Paul Ekins, Diane Elson, Everett Elting, Jeremy Eppel, Nancy Folbre, Claude Fussler, Dharam Ghai, José Goldemberg, Heba Handoussa, Hazel Henderson, Ryokichi Hirono, Maria Elena Hurtado, Louka Katseli, Ashok Khosla, Jacqueline Aloisi de Laderel, Fu Chen Lo, Santosh Mehrotra, Benno Ndulu, Bishnodat Persaud, Rubens Ricupero, Leslie Roberts, Kenneth Ruffing, Wolfgang Sachs, Akligpa Sawyerr, Paul Streeten et Anders Wijkman.

Citons également les discussions et les contributions très appréciées que nous devons à Sultan Ahmad, Yonas Biru, Erik Brandsma, Nitin Desai, Clarence Dias, Shareen Hertel, Alan Heston, Kenneth Hill, Karl Hochgesand, Julio Hurtado, Alfred Kahn, Sheila Kamerman, Lawrence Klein, Jonathan Lash, Nyein Nyein Lwin, Robert Lynch, Alex MacGillivray, Jim MacNeill, Daniel Miller, Marc Miringoff, Geraldo Nascimento, William Prince, John Quelch, Stephen Rayner, Syuichi Sasaki, Timothy Smeeding, Karen Stanecki, Andrew Steer, Maurice Strong, Lawrence Summers, Alice Tepper Marlin, Kazuhiro Ueta, Joke Waller-Hunter, Michael Ward, Tessa Wardlow, Kevin Watkins et Ernst Ulrich von Weizsäcker.

Ce rapport a également largement bénéficié d'études de cas nationales élaborées par Jorio Abdeljaouad, Anil Agarwal, Galal Amin, Nadira Barkallil, Luis Camacho, David Crocker, Samir Halaoui, Rachid Hamimaz, Magdi Ibrahim, Stefan Larenas, Dow Mongkolsmai, Njuguna Mwangi, Sunita Narain, Ramón Romero, Marcelo Gomes Sodré, Somchai Suksiriserekul et Amei Zhang.

Ce rapport s'est également inspiré d'apports et de contributions succincts de Dean Abrahamson, Lourdes Arizpe, Rajat Chaudhuri, Hazel Henderson, Thomas Johansson, Alan Kay, Jon Lane, Kishore Mahbubani, John Mason, Ranjini Mazumdar, Patricia de Mowbray, Prasannan Parthasarathi, Albert Tuijnman et Robert Wild.

L'équipe du *Rapport mondial sur le développement humain* exprime ses remerciements tout particuliers à John Kenneth Galbraith pour sa contribution.

Des collaborateurs au sein du PNUD ont fait des remarques et suggestions pertinentes lors de l'élaboration du rapport. Les auteurs souhaiteraient en particulier exprimer leur gratitude à Gilbert Aho, Thelma Awori, Sarah Burd-Sharps, Marcia de Castro, Georges Chapelier*, Desmond Cohen, Djibril Diallo, Moez Doraid, Juliette El Hage, Fawaz Fokeladeh, Isabelle Grunberg*, Soheir Habib, Noeleen Heyzer*, Nay Htun*, Thomas Johansson, Karen Jorgensen*, Judith Karl, Inge Kaul*, Gladson Kayira, Normand Lauzon, Thierry Lemaresquier*, Roberto Lenton*, Carlos Lopes*, Khalid Malik, Susan McDade, Herbert M'Cleod*, Saraswathi Menon*, Omar Noman*, John Ohiorhenuan*, Kirit Shantilal Parikh*, Jonas Rabinovitch, Marta Ruedas, Yves de San, Nessim Shallon, R. Sudarshan, Jerzy Szeremeta*, Sarah Timpson*, Antonio Vigilante, Eimi Watanabe et Fernando Zumbado.

Plusieurs bureaux du PNUD nous ont par ailleurs fourni de l'aide et des informations. Ces organes comprennent les bureaux extérieurs et régionaux du PNUD, ainsi que le Bureau de planification du développement. Enfin, le Bureau des services d'appui des Nations unies a apporté à l'ensemble de l'équipe un soutien administratif essentiel. Nous aimerions remercier tout particulièrement Ingolf Schuetz-Mueller, Serene Ong et Martha Barrientos.

Ce rapport a également bénéficié d'un travail très consciencieux de la part de stagiaires. Il convient ici de remercier Catherine Byrne, Poornima Paidpaty et Nasheeba Selim.

La version française a été réalisée par Architexte (Nicolas Froeliger, Marielle Santoni, Martine Delibie, Marie-Paule Bonnafous) avec le concours, pour la relecture économique, de DIAL (Jean-Christophe Dumont, Lionel de Boisdeffre, Florence Arestoff), sous la direction d'Elizabeth Scott Andrews.

Le secrétariat et le traitement administratif ont été assurés par Oscar Bernal, Renuka Corea-Lloyd, Chato Ledonio-O'Buckley, U Thiha et Marjorie Victor. Et comme pour les années précédentes, ce rapport a bénéficié des talents d'éditeur de Peter Stalker et de la maquette de Gerald Quinn.

L'équipe de rédaction souhaite également exprimer sa gratitude sincère à José Goldemberg, Maria Elena Hurtado, Solita Monsod, Jim MacNeill et Paul Streeten, qui ont relu et commenté ce rapport au cours de son élaboration.

Les auteurs tiennent également à rappeler l'énorme dette qu'ils ont envers l'Administrateur du PNUD, M. James Gustave Speth. Son engagement sincère et le soutien qu'il apporte à l'indépendance de ce rapport sont hautement appréciés.

Les auteurs de ce nouveau rapport sont reconnaissants pour le soutien dont ils ont bénéficié et assument entièrement toutes les opinions exprimées.

*Egalement membres de l'équipe des conseillers.

Table des matières

VUE D'ENSEMBLE
Modifier les modes de consommation d'aujourd'hui pour le développement humain de demain 1

CHAPITRE UN
Où en est le développement humain ? 18
Une reconnaissance plus large du développement humain 18
Un rapport national sur le développement humain dans 100 pays 19
Progrès et reculs du développement humain 21
Pauvreté humaine et dénuement 28
Des disparités persistantes 32
Réversibilité du processus de développement humain 38
Relever le défi 41

CHAPITRE DEUX
La consommation du point de vue du développement humain 42
La consommation et ses concepts 42
Quels sont les facteurs affectant les choix de consommation ? 45
La consommation et ses rapports avec le développement humain 48

CHAPITRE TROIS
La consommation dans un village mondial – inégalités et déséquilibres 51
Insuffisances de la consommation et pauvreté 52
L'augmentation de la consommation pèse sur l'environnement 60
Impacts de la consommation sur la société 65
Conséquences pour la santé du consommateur – le droit à des produits sans danger et à l'information 68
Une information déséquilibrée 69

CHAPITRE QUATRE
Des inégalités liées à la dégradation de l'environnement 74
La dégradation de l'environnement au niveau local frappe principalement les pauvres 76
Les problèmes environnementaux internationaux constituent également un fardeau pour les pauvres 87
Résumé des conséquences humaines de la dégradation de l'environnement 89
L'avenir ne sera pas nécessairement sombre 90
Le rôle-clé de la technologie 93
Questions stratégiques 94

CHAPITRE CINQ
Quelles priorités ? 97
Les défis à venir 97
Politique de consommation : quelles priorités ? 100
Des alliances pour une vision nouvelle 113

Note technique 120
Bibliographie et références 126

INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN 137

ENCADRES

1.1 Les rapports nationaux sur le développement humain : un impact réel 20
1.2 L'alphabétisation des adultes dans les pays de l'OCDE 26
1.3 Les plus grosses fortunes 33
1.4 La crise est-asiatique peut elle se muer en facteur positif ? 40
2.1 Théories de la consommation : de Veblen à Sen 43
2.2 Le rejet de la consommation matérialiste par les religions 45
2.3 De l'influence persistante de l'opulence – John Kenneth Galbraith, contribution spéciale 47
3.1 Singapour : comment concilier consommation et surpopulation 61
3.2 La nouvelle Afrique du Sud : la fin de l'apartheid de la consommation 62
3.3 Il y a 40 000 ans, les premiers consommateurs 66
3.4 La fête, source de solidarité à l'intérieur de la communauté 66
3.5 Inflation du rêve américain 68
3.6 Evolutions dans les achats : du magasin de quartier au centre commercial 69
3.7 Mondialisation : intégration des marchés de la consommation 69
3.8 Tabac : émergence de la crise dans le Sud 70
3.9 Chine : publicité et économie socialiste de marché 71
3.10 Suède : pas de publicités pour enfants à la télévision 72
4.1 Relation entre pauvreté et dégradation de l'environnement : au-delà de l'aspect financier 75
4.2 Le Gange : des eaux pures ou polluées ? 77
4.3 Améliorer l'accès à l'eau potable : une alliance public – privé en Guinée 78
4.4 Une réussite dans la gestion de la qualité de l'air : le Chili 80
4.5 Gestion des déchets solides : l'expérience d'Alexandrie en Egypte 81
4.6 Solutions de substitution à l'utilisation des pesticides 82
4.7 Croissance démographique et viabilité à long terme de l'environnement : le miracle de Machakos 83
4.8 Sauvegarde de la forêt à Zanzibar : action communautaire
4.9 Le biopillage 85
4.10 Invasion de l'environnement des populations indigènes : le cas brésilien 86
4.11 Coûts de la dégradation de l'environnement : estimations pour l'Inde 89

4.12 Les femmes et la dégradation de l'environnement : un fardeau disproportionné 90
4.13 Le potentiel de la société du savoir 91
4.14 Production moins polluante : « Mieux vaut prévenir que guérir » 93
4.15 Recyclage des déchets : le rôle des femmes à Hô Chi Minh-Ville 94
4.16 Sauts technologiques 95
5.1 Vers des schémas de consommation durables et une réduction de la pauvreté 98
5.2 L'achat citoyen 101
5.3 Etats-Unis : proposition de création d'un fonds pour la vérité en publicité 102
5.4 Repas scolaires : l'apport nutritif en question 103
5.5 Le système de bus de Curitiba : une innovation réussie dans le domaine du transport urbain 105
5.6 Gambie : compléter l'apport calorique pour les mères afin de réduire les insuffisances pondérales à la naissance et la mortalité infantile 106
5.7 En route pour la voiture à émissions zéro 106
5.8 Ecotaxes : succès à la suédoise 107
5.9 Après Kyoto, le défi de Buenos Aires 109
5.10 Lutte internationale contre le réchauffement de la planète : faut-il créer une nouvelle institution ? 110
5.11 Planifier la viabilité à long terme de l'environnement au Costa Rica 111
5.12 Dette : deux poids, deux mesures 113
5.13 Le Conseil des consommateurs du Zimbabwe 114
5.14 Production et consommation durables 117
5.15 Des programmes « Action 21 » au niveau local 118
5.16 Consommation et modes de vie dans les rapports nationaux et locaux sur le développement humain 119

TABLEAUX

1.1 Pays et régions ayant publié un rapport sur le développement humain 19
1.2 Classement des pays industrialisés selon l'IDH, 1995 22
1.3 Classement des pays en développement selon l'IDH, 1995 23
1.4 Progrès les plus rapides et reculs les plus importants : l'espérance de vie dans les pays en développement, 1970-95 24
1.5 Progrès les plus rapides et les plus lents : le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans les pays en développement, 1970-95 24
1.6 Progrès les plus rapides et les plus lents : le taux d'alphabétisation des adultes dans les pays en développement, 1970-95 25
1.7 Indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1) 29
1.8 Indicateur de la pauvreté humaine pour les pays industrialisés (IPH-2) 31
1.9 Disparités sociologiques entre les sexes – classement selon l'ISDH et l'IDH 35

1.10 Disparités sociologiques entre les sexes – classements selon l'IPF, l'ISDH et l'IDH 36
1.11 Pauvreté humaine par groupe linguistique en Namibie, au début des années quatre-vingt-dix 37
1.12 Quelles priorités pour le monde ? 41
3.1 Tendances à long terme de la consommation privée par région : quelques exemples 52
3.2 Inégalités dans la consommation : les plus gros et les plus faibles consommateurs 53 et 56
3.3 Plus le revenu du ménage est faible, plus la part consacrée à l'alimentation et à l'énergie est élevée et plus celle du transport, de la santé et de l'éducation est réduite 56
3.4 La publicité à l'assaut des pays en développement : classement des 10 premiers pays pour la part de la publicité dans le PIB, 1986 et 1996 71
4.1 Coûts estimatifs de la dégradation de l'environnement dans différents pays d'Asie 75
4.2 Manque d'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires de base – profil régional, 1990-96 76
4.3 Un lourd tribut payé par les régions à la pollution de l'air, 1996 78
4.4 Coût estimatif des embouteillages dans divers pays d'Asie, 1994 79
4.5 Production d'ordures ménagères – profil régional au début des années quatre-vingt-dix 80
4.6 Déchets dangereux dans les régions industrialisées, début des années quatre-vingt-dix 81
4.7 Relation entre la disparition des mangroves et la production de crevettes 86
5.1 Des subventions pour les secteurs qui nuisent à l'environnement 105
5.2 Instruments économiques de protection de l'environnement 115
5.3 Exemples de pays mettant des instruments économiques innovants au service du développement durable 116

DIAGRAMMES

1.1 Espérance de vie 21
1.2 Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans 21
1.3 Taux d'alphabétisation des adultes 21
1.4 Similarité des IDH, différences de revenu 22
1.5 Similarité des revenus, différences d'IDH 22
1.6 Le revenu ne renseigne pas sur le taux de pauvreté 32
1.7 L'IDH ne renseigne pas sur le taux de pauvreté humaine 32
1.8 Disparités entre villes et campagnes en Namibie, 1991-94 33
1.9 Disparités régionales au Nigéria, 1993 34
1.10 Disparités régionales en Bolivie, 1994 34
1.11 Disparités régionales en Zambie, 1996 34
1.12 L'héritage du sida : un nombre croissant d'orphelins 37
1.13 Reculs probables du développement humain dus au sida 38
2.1 Les facteurs de la consommation du point de vue du développement humain 42
3.1 Une croissance spectaculaire de la consommation, mais toujours de fortes inégalités 54

3.2 Les coûts pour l'environnement progressent, tandis que de nombreuses carences majeures demeurent 55
3.3 Service public ne signifie pas toujours fourniture équitable 57
3.4 Les populations rurales sont mal desservies par les services publics 58
3.5 Les femmes travaillent plus longtemps que les hommes 60
3.6 Activités de transport dans les campagnes de la République-Unie de Tanzanie : sur qui pèse la charge ? 60
3.7 Baisse du taux d'épargne 67
4.1 Accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires de base dans les pays en développement 76
4.2 Pollution des eaux 77
4.3 Evolutions dans l'utilisation des combustibles traditionnels 78
4.4 Emissions de plomb dues à la consommation d'essence, 1990 79
4.5 Ampleur de la dégradation des sols 83
4.6 Plus de 15 millions d'hectares de forêts ont disparu dans les années quatre-vingt 84
4.7 Découpler croissance économique et utilisation des ressources naturelles 92
5.1 De l'importance du prix 107
5.2 Des alliances pour une vision nouvelle 114

ABREVIATIONS

CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CEI	Communauté des Etats indépendants
CO_2	Dioxyde de carbone
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
IDH	Indicateur du développement humain
IPF	Indicateur de la participation des femmes
IPH	Indicateur de la pauvreté humaine
ISDH	Indicateur sexospécifique du développement humain
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non gouvernementales
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTE	Pays pauvres très endettés
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
UE	Union européenne
UNIFEM	Fonds des Nations unies pour la femme
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine



Modifier les modes de consommation d'aujourd'hui pour le développement humain de demain

La consommation mondiale s'est développée à un rythme sans précédent au cours du XXe siècle. Les dépenses de consommation publiques et privées atteindront ainsi 24 000 milliards de dollars en 1998, soit deux fois plus qu'en 1975 et six fois plus qu'en 1950. En 1900, ces dépenses de consommation (en termes réels) représentaient à peine 1 500 milliards de dollars.

Les effets positifs de cette consommation se sont très largement répandus. Les personnes bien logées et bien nourries sont plus nombreuses que jamais. Avec l'amélioration des niveaux de vie, des centaines de millions d'individus ont aujourd'hui l'eau chaude et froide, le chauffage et l'électricité à domicile et peuvent utiliser un moyen de transport pour aller travailler. Le temps disponible, par exemple, pour les activités sportives et de loisirs dépasse tout ce qu'il était possible d'imaginer à l'aube de ce siècle.

Quelle est la relation entre ces réalisations et le développement humain ? La consommation est manifestement un moyen essentiel, mais elle ne débouche pas automatiquement sur le développement humain. Elle y contribue, c'est une évidence, lorsqu'elle accroît les potentialités et enrichit l'existence des uns sans affecter le bien-être des autres. Elle y contribue lorsqu'elle tient autant compte des générations futures que des générations actuelles. Et elle y contribue lorsqu'elle encourage le dynamisme et la créativité des individus et des communautés.

Cependant, il arrive souvent que ces liens soient rompus. Dans ce cas, les tendances et les modes de consommation deviennent néfastes au développement humain. Ainsi, aujourd'hui, la consommation met en péril les ressources de l'environnement et exacerbe les inégalités. Et la dynamique consommation-pauvreté-inégalités-dégradation de l'environnement s'accélère. S'il n'y est pas remédié – c'est-à-dire s'il n'y a pas de redistribution entre les consommateurs à haut et à bas revenus, si l'on n'abandonne pas les produits et procédés de production polluants pour des solutions plus propres, si l'on ne favorise pas les marchandises donnant une place aux producteurs pauvres et si la consommation ostentatoire ne laisse pas place à la satisfaction des besoins essentiels – les problèmes posés aujourd'hui par la relation entre consommation et développement humain s'aggraveront.

Mais tendance ne veut pas dire fatalité et aucune de ces perspectives n'est inéluctable. Des changements sont nécessaires – et des changements sont possibles.

Tendance ne veut pas dire fatalité : des changements sont possibles

En bref, la consommation doit être partagée, dynamisante, socialement responsable et viable à long terme.

- *Partagée*, c'est-à-dire répondant aux besoins essentiels de tous.
- *Dynamisante*, c'est-à-dire renforçant les potentialités des individus.
- *Socialement responsable*, c'est-à-dire que la consommation des uns ne doit pas compromettre le bien-être des autres.
- *Viable à long terme*, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas hypothéquer les choix des générations futures.

Au bout du compte, c'est de la consommation que l'existence humaine tire sa force et sa longévité. L'abondance de consommation n'est pas un crime. Elle constitue au contraire le moteur d'une bonne partie des progrès de l'humanité. Le véritable problème n'est donc pas la consommation en elle-même, mais ses modalités et ses effets. Il faut modifier aujourd'hui les modes de consommation pour faire progresser le développement humain demain. Les choix offerts aux consommateurs doivent devenir une réalité pour tous. Les paradigmes du développement humain, qui visent à élargir la totalité des choix accessibles, doivent donc chercher également à élargir et à améliorer les possibilités de choix pour les consommateurs, mais dans un sens favorable à la vie humaine. Tel est le thème

du *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année.

Sans précédent par son ampleur et sa diversité mais mal répartie, la croissance de la consommation au XXe siècle révèle de nombreuses insuffisances et des inégalités patentes.

Le nouvel indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) montre que les pays industrialisés comptent entre 7 et 17 % de pauvres

Dans les pays industrialisés, la consommation par habitant augmente de manière régulière (à un rythme d'environ 2,3 % par an) depuis 25 ans. Ailleurs, elle enregistre une progression spectaculaire en Asie de l'Est (6,1 % par an) et une certaine accélération en Asie du Sud (2,0 %). Ces deux régions en développement sont néanmoins loin de rattraper le niveau de consommation des pays industrialisés et, dans les autres régions en développement, la croissance de la consommation est lente, voire nulle. Aujourd'hui, la consommation d'un ménage africain moyen est en recul de 20 % par rapport à il y a 25 ans.

Les 20 % (et plus) d'êtres humains les plus pauvres sont les laissés-pour-compte de l'explosion de la consommation. Largement plus d'un milliard de personnes sont dans l'incapacité de satisfaire à leurs besoins essentiels de consommation. Sur les 4,4 milliards d'habitants que comptent les pays en développement, près des trois cinquièmes sont privés d'infrastructures sanitaires de base. Près d'un tiers n'ont pas accès à l'eau potable. Un quart ne disposent pas d'un logement correct. Un cinquième n'ont pas accès aux services de santé modernes. Un cinquième des enfants quittent l'école avant la fin de la cinquième année de scolarité. Environ la même proportion n'absorbent pas suffisamment de calories et de protéines. Les carences en oligo-éléments sont encore plus répandues. Quelque 2 milliards d'individus dans le monde souffrent d'anémie, parmi eux 55 millions dans les pays industrialisés. Dans les pays en développement, seule une minorité de privilégiés ont accès aux transports motorisés, aux télécommunications et aux formes modernes d'énergie.

Les inégalités dans la consommation sont criantes. A l'échelle mondiale, les 20 % d'êtres humains vivant dans les pays les plus riches se partagent 86 % de la consommation privée totale, contre une part infime – 1,3 % – pour les 20 % vivant dans les pays les plus pauvres. Plus précisément, les 20 % les plus riches :

- mangent 45 % de la viande et du poisson consommés dans le monde, contre 5 % pour les 20 % les plus pauvres,
- consomment 58 % du total de l'énergie mondiale, contre moins de 4 % pour les 20 % les plus pauvres,
- disposent de 74 % des lignes téléphoniques (contre 1,5 %),
- consomment 84 % du papier utilisé dans le monde (contre 1,1 %),
- possèdent 87 % des véhicules circulant dans le monde (contre moins de 1 % pour les 20 % les plus pauvres).

Quel est le degré de satisfaction procuré par les modes de consommation actuels ? Rappelons que le pourcentage d'Américains se disant heureux a atteint son point culminant en 1957, alors que le volume de la consommation aux Etats-Unis a plus que doublé depuis lors.

Malgré de hauts niveaux de consommation, la pauvreté et le dénuement sont une réalité dans tous les pays industrialisés – et gagnent du terrain dans certains d'entre eux. A cet égard, le rapport de cette année présente un nouvel indicateur de la pauvreté dans les pays industrialisés. Cet outil mesure différentes dimensions du dénuement, selon les mêmes principes que l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) présenté dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1997* pour les pays en développement, mais en s'adaptant aux réalités socio-économiques des pays industrialisés.

Ce nouvel indicateur de la pauvreté humaine (baptisé IPH-2) montre que les pays industrialisés comptent entre 7 et 17 % de pauvres. Ces niveaux de dénuement n'ont guère de rapport avec le revenu moyen des pays en question. Ainsi, la Suède est le pays où la pauvreté est la moins répandue (7 %), alors qu'elle n'arrive qu'en treizième position en termes de revenu moyen. A *contrario*, les Etats-Unis, qui figurent en tête du classement des pays industrialisés selon le revenu moyen, sont aussi le pays où la pauvreté humaine est la plus courante. Enfin, des pays affichant des revenus moyens analogues peuvent présenter des niveaux de pauvreté humaine très différents. C'est le cas des Pays-Bas et du Royaume-Uni, avec respectivement 8 % et 15 % sur l'échelle de l'IPH-2.

Cet IPH-2 montre sans ambiguïté que la sous-consommation et le dénuement ne

Croissance rapide de la consommation pour certains, stagnation pour d'autres, inégalité pour tous – et augmentation des nuisances écologiques

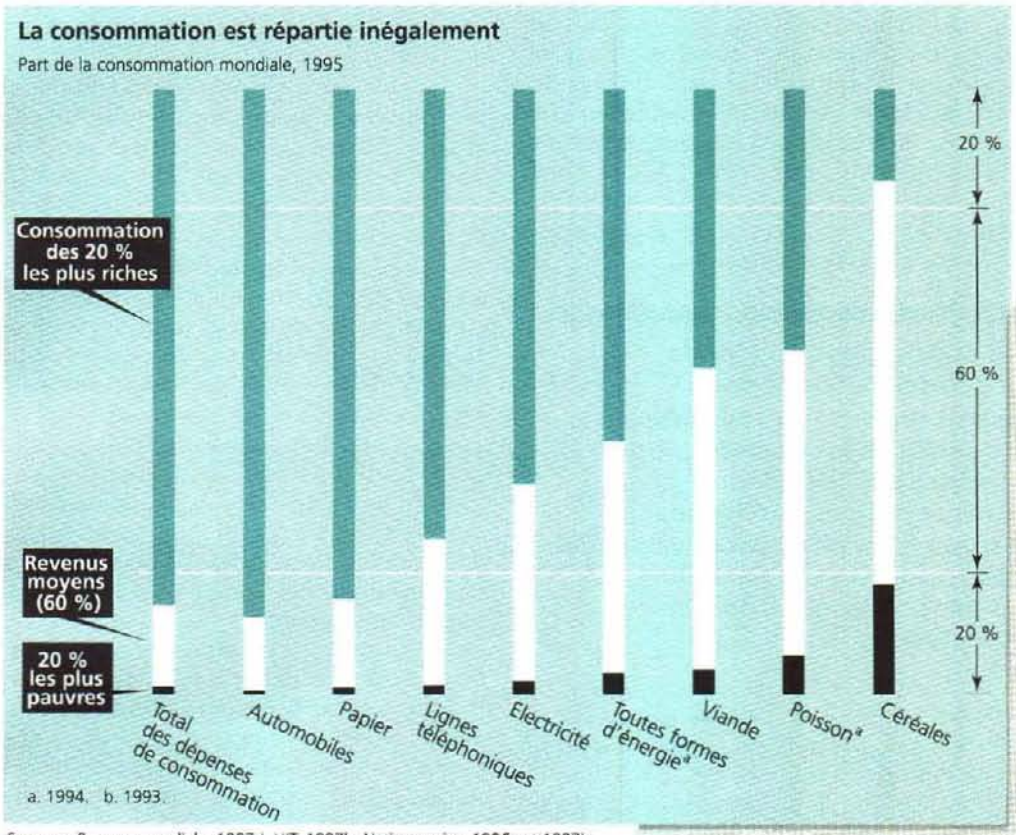

Sources : Banque mondiale, 1997d, UIT, 1997b, Nations unies, 1996c et 1997b, FAO, 1997a et 1998, UNESCO, 1997d.

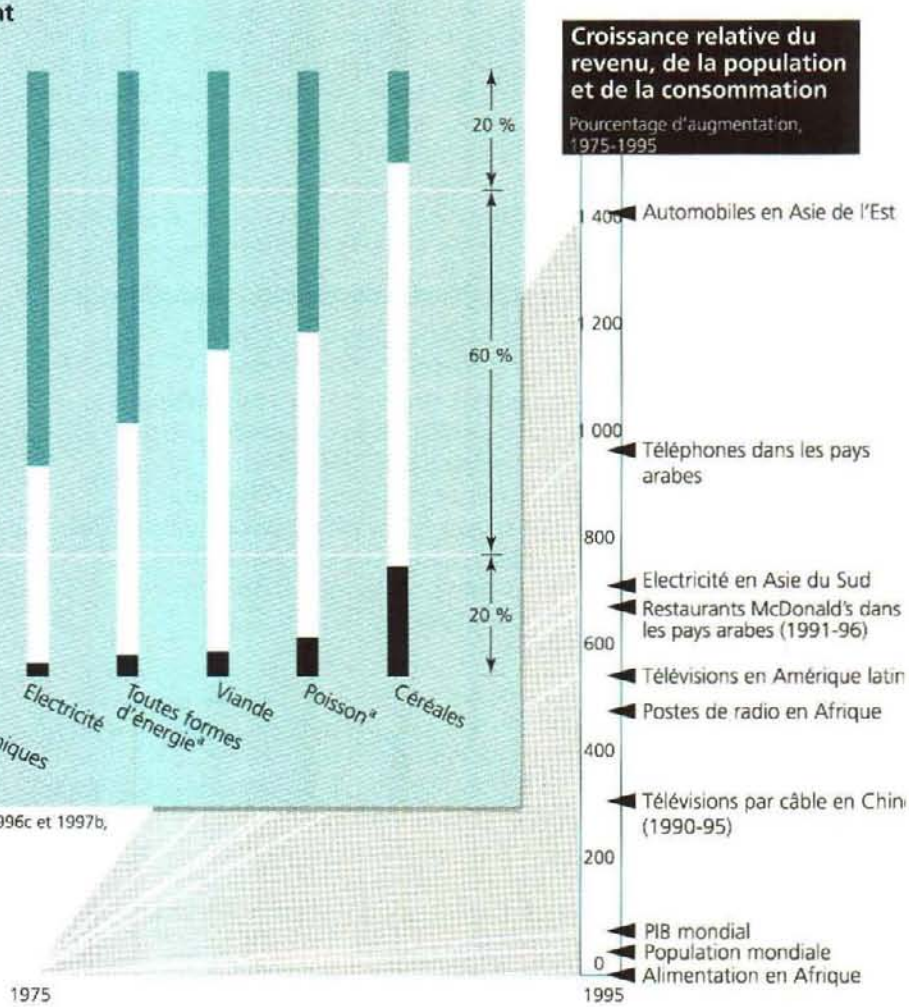

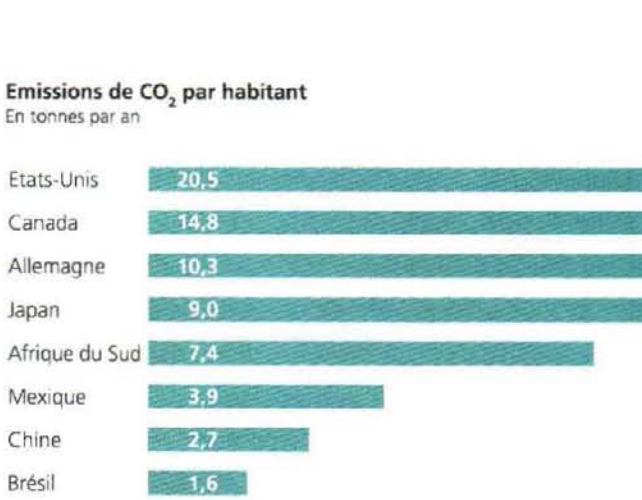

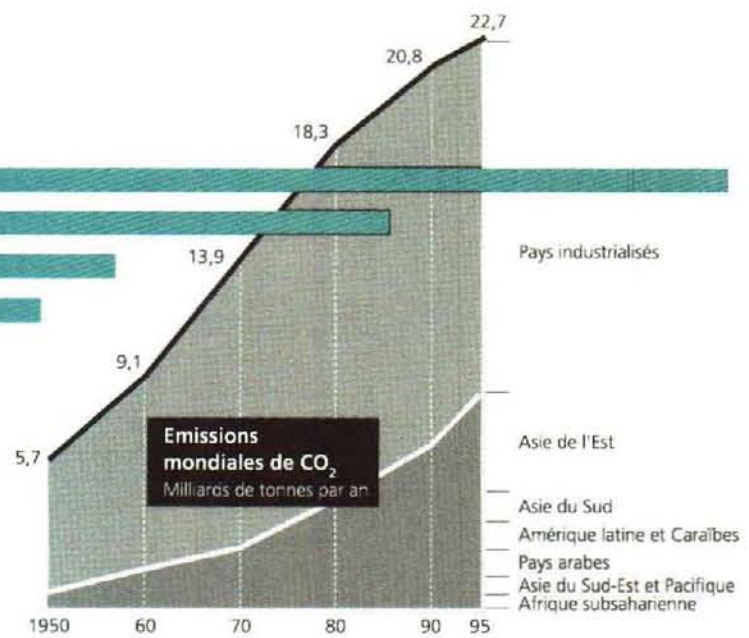

Sources : CDIAC, 1996, Nations unies, 1996c et 1997b, UNESCO, 1997d, Banque mondiale, 1997c.

sont pas seulement le lot des pauvres vivant dans les pays en développement. En effet, dans les pays riches, plus de 100 millions de personnes subissent un sort analogue. L'espérance de vie de près de 200 millions d'individus ne devrait pas dépasser 60 ans. Plus de 100 millions n'ont pas de logement. Et au moins 37 millions sont sans emploi, situation souvent synonyme d'exclusion. Sous bien des aspects, chômage rime avec dénuement.

L'emballement de la consommation depuis 50 ans soumet l'environnement à des pressions sans précédent

La croissance à tout va de la consommation soumet l'environnement à rude épreuve : les rejets et les déchets polluent la planète et détruisent les écosystèmes, tandis que l'appauvrissement et la dégradation des ressources renouvelables mettent en péril les moyens de subsistance.

L'emballement de la consommation depuis 50 ans soumet l'environnement à des pressions sans précédent.

- L'utilisation de combustibles fossiles a pratiquement quintuplé depuis 1950.
- La consommation d'eau douce a presque doublé depuis 1960.
- Les prises en mer ont été multipliées par quatre.
- La consommation de bois, destinée à la fois à l'industrie et aux ménages, est aujourd'hui supérieure de 40 % à son niveau d'il y a 25 ans.

Pourtant, la croissance de l'utilisation des ressources terrestres s'est considérablement ralentie au cours des dernières années, et les craintes, puissamment relayées par les médias, selon lesquelles les réserves mondiales de pétrole et de produits miniers étaient en passe de s'épuiser, ont été démenties par les faits. On découvre de nouveaux gisements et la croissance de la demande se ralentit. Le centre de gravité de la consommation se déplace vers les produits intégrant moins de matières premières et vers les services. Le rendement de l'utilisation de l'énergie s'améliore. Enfin, les progrès technologiques et le recyclage des matières premières se traduisent par une utilisation plus rationnelle des ressources. Cette utilisation augmente ainsi aujourd'hui plus lentement que le rythme de croissance de l'économie. Appelons cela la *dématérialisation*. Le consommation par habitant de matériaux de base tels que l'acier, le bois et le cuivre s'est stabilisée dans la plupart des pays de l'OCDE – et baisse même dans certains d'entre eux.

Les ressources non renouvelables ne sont donc pas le problème le plus urgent. Il faut plutôt porter ses regards sur deux autres périls qui entraînent l'humanité vers les limites extrêmes de ce que la terre peut supporter.

Le premier péril tient à la pollution et aux déchets, dont le volume excède les capacités d'absorption et de conversion de la planète. Les réserves de combustibles fossiles ne s'épuisent pas, mais leur utilisation dégage des gaz qui modifient les écosystèmes. Les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) ont ainsi quadruplé en 50 ans. Le réchauffement planétaire est un autre problème grave, qui menace de désorganiser les récoltes, d'inonder durablement des zones étendues, d'accroître la fréquence des tempêtes et des sécheresses, de précipiter l'extinction de certaines espèces, de propager les maladies infectieuses, et peut-être même d'entraîner des modifications climatiques subites et destructrices à l'échelle du globe. Et même si les ressources terrestres sont encore suffisantes, les déchets – toxiques ou non – s'accumulent à vive allure. Dans les pays industrialisés, le volume de déchets générés par habitant a pratiquement triplé au cours des 20 dernières années.

Le second péril est lié à la détérioration des ressources renouvelables : eaux, sols, forêts, poissons, espèces végétales et animales.

- Vingt pays souffrent déjà de stress hydrique, disposant de moins de 1 000 mètres cubes d'eau par an et par habitant. Quant aux réserves d'eau disponibles à l'échelle planétaire, elles sont passées de 17 000 mètres cubes par habitant en 1950 à 7 000 mètres cubes aujourd'hui.
- Un sixième des terres émergées – soit près de deux milliards d'hectares – sont aujourd'hui dégradées par le surpâturage et les pratiques culturales inadéquates.
- Dans le monde entier, les forêts – qui fixent les sols et empêchent l'érosion, régulent la circulation de l'eau et contribuent à stabiliser le climat – sont de moins en moins étendues. Depuis 1970, la couverture forestière pour 1 000 habitants est passée de 11,4 à 7,3 km^2.
- Les réserves halieutiques s'appauvrissent : environ un quart d'entre elles sont déjà épuisées ou menacées d'épuisement, tandis que les prises concernant 44 autres

pour cent atteignent les limites du renouvellement biologique.

• L'activité humaine a multiplié par 50 et parfois par 100 le rythme d'extinction des espèces sauvages, menaçant de faire disparaître des pans entiers de la création.

La consommation dans le monde est essentiellement l'affaire des nantis, mais ce sont les pauvres qui en supportent le plus gravement les conséquences environnementales.

Les nantis bénéficient de la corne d'abondance de la consommation. Mais ce sont les pauvres – à l'échelon des individus comme des pays – qui supportent un grand nombre de ses coûts. Les formes les plus graves de misère humaine dues à la dégradation de l'environnement sont concentrées dans les régions les plus pauvres et affectent les individus les plus démunis, qui n'ont pas les moyens de s'en prémunir.

• Un enfant qui voit le jour dans le monde industrialisé consommera et générera plus de pollution, au cours de sa vie, que 30 à 50 enfants nés dans les pays en développement.

• Depuis 1950, les pays industrialisés, du fait de leurs hauts niveaux de revenu et de consommation, sont à l'origine de plus de la moitié de l'accroissement de l'utilisation des ressources.

• Les 20 % de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches sont responsables de 53 % des émissions de dioxyde de carbone, contre 3 % pour les 20 % habitant les pays les plus pauvres. Le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et le Mexique comptent, c'est vrai, parmi les pays en développement générant le plus d'émissions. Cependant, compte tenu de l'importance de leur population, leurs émissions par habitant restent très faibles : 3,9 tonnes par an au Mexique et 2,7 en Chine, contre 20,5 aux Etats-Unis et 10,2 en Allemagne. Les conséquences du réchauffement planétaire dû au dioxyde de carbone risquent d'être dévastatrices pour de nombreux pays pauvres : une hausse, même faible, du niveau des mers pourrait ainsi faire perdre au Bangladesh 17 % de sa superficie émergée.

• Près d'un milliard de personnes vivant dans 40 pays en développement risquent de se voir privées de leur principale source de protéines, du fait de la surexploitation des réserves halieutiques, liée à une demande croissante à l'exportation d'aliments pour animaux et d'huiles.

• Les 132 millions de personnes vivant dans des zones touchées par le stress hydrique se trouvent principalement en Afrique et dans certains pays arabes. Si les tendances actuelles se poursuivent, leur nombre pourrait atteindre 1 à 2,5 milliards d'ici 2050.

• La déforestation touche avant tout les pays en développement. Depuis 20 ans, l'Amérique latine et les Caraïbes ont perdu 7 millions d'hectares de forêts tropicales, contre 4 en Asie et en Afrique subsaharienne. La plus grande partie de cet appauvrissement est due à la demande de bois et de papier, qui a respectivement quadruplé et quintuplé depuis 1950. Cependant, plus de la moitié du bois et près des trois quarts du papier consommés dans le monde le sont dans les pays industrialisés.

Les pauvres sont les personnes plus exposées aux effluents gazeux et à la pollution des cours d'eau et les moins à même de s'en protéger. On estime à 2,7 millions le nombre de décès dus chaque année à la pollution de l'air, dont 2,2 millions pour la pollution à l'intérieur des bâtiments. Quelque 80 % des victimes sont des personnes pauvres vivant en milieu rural dans les pays en développement. La fumée dégagée par la combustion du bois de feu et des excréments animaux est plus dangereuse pour la santé que celle du tabac. Pourtant, jour après jour, des millions de femmes sont condamnées à passer des heures à cuisiner au moyen de tels combustibles.

Davantage utilisée dans les pays en développement et en transition que dans les pays industrialisés, l'essence au plomb nuit gravement à la santé humaine, et notamment au développement cérébral de l'enfant. Ainsi, à Bangkok, quelque 70 000 enfants risqueraient de perdre au moins 4 points de QI du fait de la forte teneur en plomb de l'air ambiant. En Amérique latine, environ 15 millions d'enfants de moins de deux ans courent le même risque.

Ces problèmes environnementaux découlent certes en partie d'une situation d'abondance, mais aussi de l'aggravation de la pauvreté. La paupérisation croissante des sociétés et l'absence d'autres solutions multiplient le nombre des personnes démunies et sans terre, contraintes de faire subir des pressions sans précédent aux ressources naturelles pour survivre.

Les problèmes environnementaux découlent en partie d'une situation d'abondance, mais aussi de l'aggravation de la pauvreté

La pauvreté et les atteintes à l'environnement sont pris dans un cercle vicieux

La pauvreté et l'environnement sont pris dans un cercle vicieux. Les dégradations subies par l'environnement dans le passé aggravent la pauvreté aujourd'hui, et celle-ci fait qu'il est très difficile de se préoccuper des ressources agricoles ou de les rétablir, de trouver des solutions de remplacement à la déforestation, d'empêcher la désertification, de mettre un frein à l'érosion et de réintroduire des éléments fertilisants dans le sol. Les pauvres sont contraints de puiser dans les ressources – au risque de les épuiser – pour survivre. Et cette dégradation de l'environnement ne fait qu'accroître leur pauvreté.

Lorsque ce cercle vicieux atteint ses limites, les pauvres se voient contraints de se diriger, en nombre croissant, vers des terres écologiquement fragiles. Près de la moitié des personnes les plus pauvres vivant dans le monde – soit plus de 500 millions d'individus – sont installées dans des zones exposées à des menaces écologiques.

La relation pauvreté-atteintes à l'environnement dans les pays en développement doit également être envisagée dans le contexte de la croissance démographique. Dans ces pays, les pressions sur l'environnement s'intensifient chaque jour, à mesure que la population augmente. La population mondiale devrait compter 9,5 milliards d'individus en 2050, dont plus de 8 milliards dans les pays en développement. Nourrir correctement cette population suppose de multiplier par trois la quantité de calories consommée actuellement, ce qui représente quelque 10 milliards de tonnes de céréales par an. La croissance de la population contribuera ainsi au surpâturage et à la surexploitation des forêts et des terres agricoles.

Les interrelations entre les individus et leur environnement sont complexes : elles sont loin de se limiter à une question de richesse ou de pauvreté. La forme de propriété des ressources naturelles, l'accès aux biens communs, la solidité des communautés et des institutions locales, la question des différents types de droits, ainsi que celle des risques et des incertitudes, sont autant de déterminants majeurs du comportement face à l'environnement. On peut également ajouter à cette liste les inégalités sociologiques entre les sexes, les politiques publiques et les mécanismes d'incitation.

Depuis quelque temps, pays riches et pays pauvres prennent davantage conscience des questions d'environnement. Les premiers, qui disposent de ressources plus abondantes, consacrent davantage d'argent à la protection et à l'assainissement de l'environnement. Les pays en développement, qui disposent pourtant de moins de ressources, adoptent eux aussi des technologies plus propres et s'efforcent de réduire la pollution. C'est par exemple le cas de la Chine.

La communauté mondiale s'est également attaquée à certains problèmes environnementaux qui affectent directement les pauvres. C'est le cas de la désertification, du recul de la biodiversité ou des exportations de déchets dangereux. Ainsi, la Convention sur la diversité biologique a été signée par la quasi-totalité des pays du globe : plus de 170. Celle sur la lutte contre la désertification a, pour sa part, été ratifiée par plus de 100 pays, mais la dégradation des terres arides, menace majeure pour les moyens de subsistance des pauvres, continue de plus belle.

Enfin, la communauté internationale ne s'est pas encore penchée de manière sérieuse sur d'autres nuisances environnementales frappant en particulier les pauvres : la contamination des eaux et la pollution à l'intérieur des bâtiments, par exemple. Des instances mondiales discutent ainsi du réchauffement de la planète, mais qui se préoccupe des 2,2 millions de décès causés chaque année par la pollution dans les bâtiments ?

Les pressions croissantes en faveur de la consommation ostentatoire peuvent avoir des effets destructeurs, aggravant l'exclusion, la pauvreté et les inégalités.

Sous la pression de la course aux dépenses et de la consommation ostentatoire, la situation d'abondance dans laquelle vivent les uns peut se payer par l'exclusion du plus grand nombre. Lorsque la société incite fortement à maintenir des niveaux de consommation élevés et encourage certains à une surenchère de dépenses pour faire étalage de leur richesse, les inégalités en termes de consommation creusent le fossé de la pauvreté et de l'exclusion.

A titre d'exemples :

- Des études portant sur des ménages vivant aux Etats-Unis montrent que le revenu jugé nécessaire pour satisfaire le désir de consommation a doublé entre 1986 et 1994.

• La définition du « nécessaire » évolue rapidement, et la distinction entre l'indispensable et le superflu se fait plus floue. Ainsi, dans les années quatre-vingt, l'Afrique du Sud, le Brésil, le Chili, la Malaisie et le Mexique comptaient deux à trois fois plus d'automobiles que l'Autriche, la France ou l'Allemagne lorsque ces pays avaient le même niveau de revenu, trente ans plus tôt.

• L'endettement des ménages et, en particulier, le crédit à la consommation, sont en augmentation, tandis que leur épargne est en baisse dans de nombreux pays industrialisés et en développement. Aux Etats-Unis, le taux d'épargne des ménages représente seulement 3,5 % des revenus, soit deux fois moins qu'il y a 15 ans. Au Brésil, l'endettement des consommateurs, concentré sur les ménages à bas revenu, dépasse aujourd'hui 6 milliards de dollars.

Nombreux sont ceux qui s'inquiètent de l'impact de ces tendances sur les valeurs de la société – et sur l'existence humaine. Se traduisent-elles par une aggravation de la pauvreté, à mesure que les ménages luttent pour répondre à des normes de consommation de plus en plus exigeantes, faisant passer à l'arrière-plan les dépenses consacrées à l'alimentation, à l'éducation et à la santé ? Ces schémas poussent-ils les individus à passer davantage d'heures au travail, avec pour effet de réduire le temps consacré à la famille, aux amis et à la collectivité ?

Et la mondialisation accélère-t-elle ces tendances à la surenchère des dépenses et à l'augmentation des besoins ?

La mondialisation unifie les marchés des biens de consommation et crée des opportunités dans le monde entier. Elle entraîne aussi de nouvelles inégalités et de nouveaux défis pour la protection des droits des consommateurs.

La mondialisation ne se limite pas aux échanges, aux investissements ou aux marchés des capitaux : elle unifie également les marchés des biens de consommation. Ses effets sont de deux ordres : économique et social. L'intégration économique accélère l'ouverture des marchés des biens de consommation, irrigués par un afflux permanent de produits nouveaux. La concurrence est rude pour séduire les consommateurs du monde entier, avec des campagnes de publicité de plus en plus offensives.

Sur le plan social, ce phénomène bouscule les frontières locales et nationales sous l'effet des normes sociales et des envies de consommation. Les études de marché identifient ainsi des « élites mondiales » et des « classes moyennes planétaires » qui suivent les mêmes modes de consommation, et affichent une préférence pour les « marques mondiales ». Il faut aussi parler de la « planète adolescente », c'est-à-dire quelque 270 millions de 15-18 ans répartis dans 40 pays, qui vivent dans un espace unifié par la culture pop, s'imprègnent des mêmes vidéos, écoutent la même musique et constituent un marché énorme pour les chaussures de sport, les t-shirts et les jeans portant la griffe de stylistes.

Avec quelles conséquences ? Tout d'abord, une foule de possibilités de consommation se sont ouvertes pour de nombreux consommateurs – mais combien sont laissés sur le bord de la route en raison d'un revenu insuffisant ? Et l'incitation à la surenchère de la consommation augmente. Faire aussi bien que les autres, aujourd'hui, ce n'est plus vouloir consommer autant que son voisin, mais chercher à imiter le mode de vie des personnalités riches et célèbres apparaissant dans les films et à la télévision.

Une foule de possibilités de consommation se sont ouvertes pour de nombreux consommateurs, mais combien sont laissés sur le bord de la route ?

Ensuite, protéger les droits des consommateurs à la sécurité et à l'information sur les produits devient une affaire complexe. Les produits arrivant sur le marché – aliments ou médicaments, par exemple – contiennent de plus en plus de substances chimiques. Une information inadéquate ou des règles de sécurité non respectées peuvent nuire gravement aux consommateurs, avec des produits à risques qui vont des pesticides toxiques aux laits en poudre contaminés.

Dans le même temps, les consommateurs sont submergés d'informations par la publicité. On estime à 150 000 le nombre de spots publicitaires que voit un Américain moyen à la télévision au cours de sa vie. Et la publicité progresse dans le monde entier, plus rapidement que la population ou les revenus. Selon les estimations les plus circonspectes, les dépenses publicitaires mondiales se chiffrent aujourd'hui à 435 milliards de dollars. Leur croissance est particulièrement rapide dans les pays en développement. En république de Corée, le total des budgets publicitaires a ainsi pratiquement triplé

entre 1986 et 1996. Aux Philippines, il a augmenté de 39 % par an entre 1987 et 1992. En 1986, seuls trois pays en développement se classaient parmi les 20 premiers pour les dépenses publicitaires. Dix ans plus tard, ils étaient neuf. Enfin, si l'on considère le rapport entre dépenses de publicité et revenu, la Colombie arrive au premier rang mondial, avec 1,4 milliard de dollars, soit 2,6 % de son PIB.

Les pays pauvres ont besoin d'accélérer la croissance de leur consommation, mais pas obligatoirement en empruntant la même voie que celle suivie depuis un demi-siècle par les pays riches et les économies à croissance rapide.

Aujourd'hui, les pays en développement peuvent opérer un saut technologique et adopter des schémas de croissance favorables à l'environnement et aux pauvres

Non seulement les niveaux de consommation sont trop bas pour satisfaire les besoins essentiels de plus d'un milliard d'individus, mais leur croissance est souvent lente et entrecoupée de reculs. Dans quelque 70 pays, où vivent près d'un milliard de personnes, le niveau de consommation est aujourd'hui inférieur à ce qu'il était il y a 25 ans. Et ce niveau ne pourra être relevé sans une accélération de la croissance économique. Or, celle-ci fait défaut dans bien des pays et pour bien des personnes pauvres. Ainsi, entre 1995 et 1997, malgré la croissance spectaculaire du revenu d'un grand nombre d'Asiatiques, seuls 21 pays en développement dans le monde ont vu leur PIB par habitant augmenter d'au moins 3 % chaque année – rythme nécessaire pour mettre en place les conditions d'un recul de la pauvreté.

Certains laissent entendre que les pays en développement devraient restreindre leur consommation afin de limiter les atteintes à l'environnement. Or, cela reviendrait à condamner les générations futures au même dénuement que celles d'aujourd'hui, un dénuement dont l'ampleur et la gravité sont déjà scandaleuses.

Les pays en développement sont aujourd'hui confrontés à un choix stratégique. Ils peuvent répéter les processus d'industrialisation et de croissance du dernier demi-siècle, avec à la clef une phase de développement inéquitable et laissant en héritage une pollution gigantesque. Ou bien, ils peuvent opérer un saut technologique et adopter des schémas de croissance qui soient :

- favorables à l'environnement, c'est-à-dire préservant les ressources naturelles et générant moins de pollution et de déchets, et
- favorables aux pauvres, c'est-à-dire créant des emplois pour les pauvres – ménages et individus – et élargissant leurs possibilités d'accès aux services sociaux de base.

Si les pays pauvres parviennent à sauter des étapes sur le plan, non seulement des modes de consommation, mais aussi des techniques de production, ils seront à même d'accélérer la croissance de leur consommation et de leur développement humain sans pour autant avoir à supporter les coûts énormes de ces évolutions en termes d'atteintes à l'environnement. Ces pays peuvent ainsi adopter un grand nombre de techniques disponibles, qui soient moins, voire pas du tout, polluantes : énergie solaire, mais aussi modes de cultures nécessitant moins d'énergie, ou méthodes de production de papier écologiques.

Ces sauts technologiques amélioreront les perspectives de développement en permettant d'économiser les coûts énormes d'assainissement de l'environnement actuellement supportés par de nombreux pays. Et ces économies ne se limiteront pas aux coûts directs de dépollution des sites souillés par des matières toxiques ou, par exemple, à l'installation de dispositifs d'épuration dans les centrales électriques au charbon. Il est en effet possible de réaliser des économies sur les soins de santé liés à la dégradation de l'environnement. Enfin, sauter des étapes sur la route du développement permettra également d'éviter certaines des impasses qui résultent d'un développement inadéquat des infrastructures.

Pour certains, les perspectives de mettre en œuvre des mesures antipollution bon marché, efficaces et politiquement moins controversées seraient très limitées dans les pays en développement. Rien n'est plus loin de la réalité. De mesures ont déjà été prises en ce sens. Et d'autres possibilités existent :

- On peut obtenir des rendements supérieurs via des méthodes culturales plus intensives, plutôt qu'en utilisant davantage d'engrais et de pesticides.
- L'élimination du plomb dans l'essence coûte seulement aux entreprises de raffinage 1 à 2 dollars pour cent litres

d'essence, comme l'ont montré le Mexique et la Thaïlande.

• L'énergie solaire et les ampoules fluo-compactes sont d'une utilisation quatre fois plus économique que les solutions classiques et réduisent la nécessité d'implanter des réseaux électriques en zone rurale.

• Les moteurs à quatre temps non polluants peuvent être rendus obligatoires pour les motocycles et les tricycles à moteur. C'est ce qu'a fait la Thaïlande.

Cette énumération montre ce qu'il est possible de faire. Mais pour exploiter pleinement ce potentiel, il faut redoubler d'efforts dans l'élaboration et l'application des innovations.

Les sociétés prospères des pays industrialisés sont, elles aussi, confrontées à des choix stratégiques. Elles peuvent continuer de consommer en poursuivant les tendances des 10 dernières années, ou bien adopter à leur tour des modes de consommation bénéfiques pour l'homme et pour son environnement.

Poursuivre dans la lignée des tendances passées reviendrait à multiplier par quatre à cinq la consommation des pays industrialisés au cours des 50 prochaines années. Certains affirment qu'il faut ralentir la croissance et réduire la consommation. Cependant, le véritable problème n'est pas la croissance de la consommation, mais ses incidences sur les individus, sur l'environnement et sur la société. Si les sociétés adoptent des technologies diminuant l'impact de la consommation sur l'environnement, si la consommation de biens matériels passe le relais à celle des services, la croissance peut aider, et non freiner, l'évolution vers la viabilité à long terme. Les choix stratégiques auxquels sont confrontés les pays riches – dont le rôle est dominant en termes de consommation mondiale – seront essentiels pour l'avenir.

Quelles priorités ?

Il existe cinq objectifs essentiels :

• Accroître les niveaux de consommation pour plus d'un milliard de pauvres – soit plus d'un quart de l'humanité – laissés-pour-compte du développement planétaire de la consommation et incapables de satisfaire leurs besoins essentiels.

• Adopter des modes de consommation plus compatibles avec le long terme, qui réduisent les atteintes à l'environnement, améliorent l'efficience dans l'utilisation des ressources et régénèrent les ressources renouvelables, telles que l'eau, le bois, les sols et les poissons.

• Protéger et favoriser les droits des consommateurs à l'information, à la sécurité des produits, ainsi que leur accès aux produits dont ils ont besoin.

• Décourager les modes de consommation ayant un impact négatif sur la société et renforçant les inégalités et la pauvreté.

• Parvenir à un partage international plus équitable du fardeau lié à la réduction et à la prévention des atteintes à l'environnement, ainsi qu'à la réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale.

La clef de ces entreprises consiste à mettre en place un environnement favorable à la consommation durable, c'est-à-dire dans lequel consommateurs *et* producteurs soient incités et à même d'évoluer vers des modes de consommation moins nuisibles à l'environnement et moins néfastes pour la société. Les individus se soucient de l'impact de la consommation sur leur santé et leur sécurité – et, plus largement, de son incidence sur l'environnement et la société. Mais ils sont prisonniers d'un système de choix et d'opportunités limités et d'incitations porteuses d'effets pervers. A partir de là, les priorités sont au nombre de sept.

Il faut accroître les niveaux de consommation de plus d'un milliard de pauvres

1. Faire de la satisfaction universelle des besoins minimaux un objectif explicite dans tous les pays.

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux, ainsi que pour les services sociaux nécessaires... Toute personne a droit à l'éducation » (Déclaration universelle des droits de l'homme). Ces principes nourris d'universalisme et des droits de l'homme reconnaissent l'égalité des droits de chacun – femmes, hommes et enfants, sans discrimination aucune. Ils exigent une forme de gestion des affaires publiques qui garantisse que tout individu ait suffisamment à manger, qu'aucun enfant ne soit privé d'éducation, qu'aucun être ne se voie privé d'accès aux soins de santé, à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires de base, et que tous puissent développer au mieux leurs potentialités.

Atteindre ces objectifs nécessite une action publique résolue, alliant, d'une

Le développement humain peut être rendu durable par une action déterminée

part, la fourniture de services sociaux de base et, d'autre part, un environnement propice, assorti d'incitations à l'action privée et volontaire. Cela signifie :

- Des politiques publiques fortes destinées à assurer la sécurité alimentaire, au moyen, d'une part, de mesures monétaires, budgétaires, commerciales ainsi que d'actions sur les prix et, d'autre part, de la mise en place d'institutions et d'incitations visant à promouvoir la production et la distribution locales.
- Donner la priorité, dans les dépenses publiques, aux services sociaux de base : enseignement, soins de santé, eau potable, infrastructures sanitaires. Non seulement ces services doivent être développés, mais leur accès doit aussi devenir plus équitable. Des études réalisées dans de nombreux pays montrent que l'accès à ces services privilégie les nantis par rapport aux pauvres et les habitants des villes par rapport à ceux des campagnes.
- Mettre en place des infrastructures de transport et des systèmes de fourniture d'énergie permettant de procurer des services bon marché et efficaces, au bénéfice des individus, et pas seulement de la croissance économique. Cela passe, par exemple, par des transports publics, des voies réservées aux bicyclettes et aux piétons, et l'exploitation de sources d'énergie renouvelables dans les zones rurales.
- Inciter au développement de biens accessibles aux pauvres : matériaux de construction bon marché, matériels économes en énergie et systèmes de stockage des aliments.
- Créer des institutions et des cadres juridiques garantissant le droit des individus au logement, à la propriété commune, au crédit, etc.

Il y a 40 ans, l'économiste John Kenneth Galbraith traitait de l'opulence privée au milieu d'une indigence publique. Loin de se réduire, ces contrastes se sont aggravés, et l'indigence privée et environnementale est venue s'y ajouter.

2. Mettre au point et appliquer des technologies et des méthodes écologiquement viables pour les consommateurs pauvres comme pour les nantis.

Le développement humain peut être rendu durable par une action déterminée. Le défi ne consiste pas à stopper la croissance. Il s'agit plutôt de changer les modes de consommation et de production en utilisant de nouvelles technologies pour atteindre une plus grande efficience et pour limiter les déchets et la pollution. Un grand nombre de ces technologies existent déjà sur le marché ou sous forme de projets.

La croissance durable de la consommation et de la production suppose des progrès de grande ampleur dans des technologies plus propres, bon marché et économes en matériaux et en ressources. Sont également nécessaires des formes de consommation qui ne nuisent pas à l'environnement, qui ne coûtent pas cher et qui soient, donc, abordables pour les pauvres. Cependant, nombre de ces solutions n'existent pas encore. Il faut donc les inventer. Quant à celles qui existent, elles doivent être mieux commercialisées. C'est le cas des produits qui utilisent moins d'énergie ou de ressources renouvelables (eau et bois, en particulier), qui génèrent moins de déchets et de pollution, et qui coûtent moins cher. Ces produits peuvent être disponibles dans certains pays, comme la voiture à émissions zéro, mais non dans le monde entier. D'autres en sont encore au stade expérimental. Les dépenses publiques de recherche/développement dans l'énergie ont reculé d'un tiers en termes réels depuis le début des années quatre-vingt. De plus, moins de 10 % de ces dépenses visent une meilleure maîtrise de l'énergie. La plus grande partie reste consacrée aux centrales nucléaires ou aux combustibles fossiles. Or, les entreprises et les gouvernements auraient bien des raisons de soutenir davantage l'élaboration et les applications des technologies nouvelles.

Plutôt que de chercher à identifier et à encourager les technologies d'avenir, les pouvoirs publics peuvent aussi aider à mettre en place un marché dynamique, apte à assurer cette fonction plus efficacement. L'Etat peut ainsi demander à tous les fournisseurs d'énergie – publics et privés – de fournir une part minimale fixe de leur énergie à partir de sources renouvelables, soit en la produisant eux-mêmes, soit en l'achetant à d'autres producteurs. Cette approche présente deux avantages : d'une part, elle garantit l'arrivée sur le marché de sources d'énergie renouvelables et, d'autre part, elle stimule l'innovation dans le sens de technologies plus efficientes et moins coûteuses.

Les avantages des technologies propres ne font maintenant plus de doute. En

témoigne la réduction de l'utilisation de matières premières dans les pays de l'OCDE. Sur le plan technologique, de nombreuses solutions existent déjà pour produire des marchandises respectueuses de l'environnement. Cependant, les structures de prix actuelles sous-évaluent les coûts et les avantages pour l'environnement, ce qui limite les incitations provenant du marché. Un soutien public accru à la recherche et au développement pourrait en revanche accélérer le rythme du progrès technique.

On a particulièrement besoin de technologies aptes à satisfaire les besoins des pauvres. Dans les pays en développement, quelque deux milliards d'individus n'ont pas accès à l'électricité. Répondre à ce besoin en faisant appel à des sources d'énergie propres et renouvelables permettrait de faire reculer la pauvreté et de réduire la pollution à l'intérieur des bâtiments. Le soleil et le vent sont disponibles gratuitement dans des villages qui n'ont guère d'espoir d'être raccordés un jour à un réseau électrique. L'énergie éolienne, qui constitue aujourd'hui la source d'énergie dont le développement est le plus rapide dans le monde, ne répond encore qu'à 1 % de la demande mondiale d'électricité. D'ici 2012, l'Inde prévoit de produire 10 % de son électricité à partir de sources d'énergie renouvelables. Et au milieu du siècle prochain, celles-ci pourraient fournir la moitié de l'énergie consommée sur la planète.

Parmi les technologies utiles aux pauvres, les plus importantes sont sans doute celles destinées à la production agricole dans les zones écologiquement fragiles. Les progrès de la production alimentaire dans une grande partie de l'Asie et de l'Amérique latine n'auraient pas été possibles sans la révolution verte, cette percée scientifique qui a permis la production de variétés de riz, de blé et de maïs à haut rendement. Le rendement moyen mondial de ces trois céréales a plus que doublé depuis 20 ans. Mais ces progrès ont laissé de côté les zones à faibles précipitations et les environnements écologiquement fragiles, où la subsistance des populations est assurée par le mil et le sorgho, ainsi que par l'élevage des bovins, ovins et caprins. Sur les vingt dernières années, le rendement mondial moyen des cultures de mil et de sorgho n'a progressé que de 15 %.

Il faut une deuxième révolution verte pour ces populations, qui comptent parmi les plus pauvres du monde. Cependant, il ne s'agit pas simplement de répéter la première révolution, mais plutôt d'accroître rendements et revenus tout en préservant et en développant les ressources de l'environnement.

Le secteur privé a lui aussi un rôle essentiel à jouer dans ce domaine. Il ne doit pas se limiter à relever les défis de l'entreprise citoyenne, mais aussi produire des marchandises respectueuses de l'environnement et contribuant à la réduction de la pauvreté. Le marché des biens d'environnement (c'est-à-dire destinés à la protection de l'environnement) est estimé à lui seul à 500 milliards de dollars. Cependant, pour que le secteur privé agisse, il a besoin de recevoir des signaux appropriés en termes de prix et d'incitations provenant du marché.

Il faut une deuxième révolution verte pour les populations les plus pauvres de la planète

3. Supprimer les subventions porteuses d'effets pervers et restructurer la fiscalité dans un sens moins favorable aux formes de consommation nuisibles à l'environnement et plus propice à celles contribuant au développement humain.

De nombreux pays en développement ont recours aux subventions – sur les produits alimentaires ou énergétiques de première nécessité, par exemple – pour aider les pauvres à survivre et pour faire reculer la misère. Dans le même temps, la plupart des pays du globe taxent la force de travail et subventionnent, directement et indirectement, la pollution et les atteintes à l'environnement. Ces incitations porteuses d'effets pervers sont particulièrement courantes dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, du transport routier et de l'agriculture. Dans ces quatre secteurs, le total mondial des subventions représenterait entre 700 et 900 milliards de dollars par an. Par ailleurs, ces subventions ont souvent un effet redistributif négatif, c'est-à-dire qu'elles profitent avant tout aux nantis – souvent organisés en groupes de pression politiques – tout en opérant une saignée sur les budgets publics.

En valeur absolue, le montant de ces subventions est environ deux fois plus important dans les pays de l'OCDE que dans le reste du monde. Dans la sphère OCDE, c'est l'agriculture qui reçoit le plus de subventions (plus de 330 milliards de

Remplacer les subventions porteuses d'effets pervers par des écotaxes peut servir de catalyseur à la croissance durable

dollars), suivie par le transport routier (entre 85 et 200 milliards). Dans les pays en développement et en transition, le plus gros des subventions va à l'énergie (entre 150 et 200 milliards de dollars) et à l'eau (entre 42 et 47 milliards). Selon les termes du Conseil de la terre, « le monde consacre chaque année des centaines de milliards à subventionner sa propre destruction. »

Les écotaxes – destinées à lutter contre la pollution, les embouteillages et la raréfaction des ressources – se révèlent très efficaces dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement. Très utilisées en Europe de l'Ouest, elles y sont bien acceptées et sont au cœur des réformes de la fiscalité dans un sens écologique. C'est le cas, par exemple, de la taxe sur la pollution de l'air en Suède ou de celle sur la pollution des eaux, aux Pays-Bas. Cependant, l'Europe n'est pas seule à agir dans ce domaine. Les taxes sur les effluents en Malaisie et celles sur les automobiles à Singapour sont solidement établies et ont fait la preuve de leur efficacité.

On estime que les coûts sociaux des atteintes à l'environnement – qui échappent à la comptabilisation et aux contreparties financières – représentent en moyenne plus de 4 % du PIB des pays européens. Pour les Etats-Unis, les estimations varient entre 2 et 12 %. Les individus sont, de fait, encouragés à utiliser la route d'une manière excessive, qui s'apparente à un gaspillage. Les voitures particulières, notamment, sont le moyen de transport dont le prix est le plus sous-évalué et sont responsables des plus importantes dégradations de l'environnement.

Supprimer les subventions porteuses d'effets pervers qui encouragent les atteintes à l'environnement, réduisent l'efficience économique et avantagent les nantis – pour remplacer ces subventions par des écotaxes – peut servir de catalyseur à la réduction des inégalités et de la pauvreté et à l'amélioration des perspectives de croissance équitable. Les écotaxes génèrent des recettes supplémentaires, qui peuvent ensuite être consacrées à la protection de l'environnement, à la réduction des prélèvements sociaux et des impôts sur le capital et l'épargne ou encore à l'amélioration de l'accès aux services sociaux destinés aux pauvres.

Les instruments décrits plus haut ne peuvent avoir que des effets positifs. Ils offrent la possibilité de modifier les modes de consommation en vue d'inverser le processus des atteintes à l'environnement et d'accroître la consommation des pauvres. Ainsi, supprimer les subventions dans le secteur de l'eau permettrait de faire baisser de 20 à 30 % la consommation de cette ressource – et même de 50 % dans certaines parties de l'Asie. Il serait ainsi possible de fournir de l'eau potable à la plus grande partie des 1,3 milliard d'individus qui en sont aujourd'hui privés, sans lancer de grands projets, écologiquement destructeurs, de mise en exploitation de ressources en eau.

Autre exemple : les péages sur les voies les plus encombrées peuvent financer des améliorations des transports publics et élargir les possibilités de transport. Ils peuvent limiter les embouteillages, économiser du temps, réduire les coûts du transport public et, dans la plupart des cas, améliorer la répartition des revenus. Dans le pays en développement, les subventions consacrées au transport routier représentent 15 milliards de dollars. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, la participation accrue du secteur privé au financement, à la construction et à l'exploitation des systèmes de transport public pousse à la réduction de ces subventions et à l'accroissement des redevances d'utilisation. Ainsi, l'Argentine a réduit de 25 millions de dollars ses subventions aux réseaux ferroviaires de banlieue entre 1993 et 1995, lors de la privatisation de l'exploitation des transports urbains.

Faire baisser la fiscalité de la main-d'œuvre pour augmenter celle des activités polluantes et d'autres formes d'atteinte à l'environnement pourrait présenter des avantages considérables. Une étude de l'OCDE consacrée à la Norvège suggère qu'un tel changement – qui serait neutre en termes de recettes – ferait baisser le chômage tout en encourageant le recyclage et en réduisant les nuisances environnementales.

De plus en plus de pays prennent conscience des conséquences néfastes des politiques et subventions du passé. Les subventions sur les produits énergétiques dans les pays en développement sont ainsi passées de plus de 300 milliards de dollars au début des années quatre-vingt-dix à environ 150-200 milliards aujourd'hui. Les écotaxes se multiplient. Cependant, les subventions assorties d'effets pervers demeurent énormes et la fiscalité écologique est très loin d'avoir épuisé ses possibilités. Même dans les pays nordiques, où ont lieu certaines des expériences les plus intéressantes, les taxes sur la pollution et

les péages sur les voies les plus encombrées ne représentent encore qu'environ 7 % des recettes de l'Etat.

4. Renforcer l'action publique axée sur l'éducation et l'information des consommateurs, ainsi que sur la protection de l'environnement.

L'élargissement des choix offerts aux consommateurs n'a guère de sens si ces choix se fondent sur des informations fausses ou trompeuses. Une action publique résolue destinée à protéger les droits des consommateurs est nécessaire pour contrebalancer les flux d'information fortement déséquilibrés, dominés par la publicité commerciale.

Les droits des consommateurs doivent être défendus de trois manières :

- Par des normes de santé et de sécurité rigoureuses.
- Par un étiquetage des produits faisant état de leur contenu, de la manière de les utiliser et de leurs incidences sur l'environnement et la société.
- Par des campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques potentiels pour la santé, concernant, par exemple, les dangers du tabac ou d'une mauvaise utilisation du lait maternisé.

La publicité peut servir des objectifs positifs, mais elle doit être contrôlée, en particulier en ce qui concerne les spots télévisés destinés aux jeunes enfants. La Suède a ainsi décidé d'interdire toute publicité visant les jeunes de moins de 12 ans.

Lorsque les incitations par les prix ne sont pas appropriées, il faut mettre en place des lois et règlements destinés à préserver l'environnement. S'ils sont conçus de manière avisée, les dispositifs de contrôle peuvent ouvrir des possibilités au consommateur, au lieu d'en fermer. Cependant, la mise en œuvre est tout aussi importante que la définition de la législation. Pour protéger les intérêts des pauvres, il faut des institutions fortes, et résistant à la corruption, afin d'appliquer la réglementation dans des domaines tels que les droits sur la terre, la sécurité d'occupation des logements et une information appropriée sur les biens de consommation.

Réglementation et interventions sur le marché peuvent se renforcer mutuellement. Certaines actions doivent partir d'une réglementation, pour être ensuite poursuivies par l'intermédiaire d'incitations par les prix. Dans d'autres cas, à d'autres époques, il faut commencer par des incitations sur les prix et passer dans un second temps à la réglementation, afin de garantir un meilleur respect des règles appropriées, en particulier une fois que la société en a accepté le principe.

Une nouvelle approche suscite un intérêt croissant depuis quelques années : celle de l'autorégulation d'un secteur via la divulgation d'informations sur les pollueurs industriels. Il s'agit d'encourager la communication d'informations sur la pollution, à la fois comme moyen d'inciter aux changements de comportement et comme point de référence pour l'adoption de réglementations. Aux Etats-Unis, le *Toxic Release Inventory* (répertoire des rejets toxiques), qui demande aux entreprises de faire état du volume de matières toxiques rejetées dans l'environnement, en est un exemple bien connu. Nombreuses sont les entreprises qui répondent à cette demande en réduisant leur pollution afin de préserver leur réputation.

Il importe de protéger les droits des consommateurs des flux d'information déséquilibrés

5. Renforcer les mécanismes internationaux afin de mieux gérer les conséquences planétaires de la consommation.

Les atteintes à l'environnement ignorent les frontières. Il en va de même pour les changements dans les modes et les habitudes de consommation. La pauvreté et l'inégalité sont des questions de portée mondiale, qui ne peuvent donc être traitées isolément, à l'échelle nationale. Elles supposent par conséquent une action internationale.

Les responsabilités internationales destinées à garantir la viabilité à long terme de l'utilisation des ressources naturelles font l'objet de débats dans de nombreux cénacles. Lors de leur réunion à Kuala Lumpur, les parties à la Convention de Bâle sur l'interdiction des déchets dangereux sont convenues d'interdire l'exportation de ces déchets en direction des pays pauvres. La Convention sur la diversité biologique et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ont toutes deux rencontré un grand succès.

Ces accords internationaux sont certes parfois en deçà des attentes et des idéaux. Ils n'en vont pas moins dans la bonne direction. Le récent sommet de Kyoto sur la Convention-cadre des Nations unies sur

Il faudrait constituer des alliances puissantes au sein de la société civile pour protéger les droits des consommateurs

le changement climatique fixe des plafonds d'émission de dioxyde de carbone pour les pays industrialisés et propose un mécanisme de développement propre pour aider les pays en développement. Le financement comme le dispositif institutionnel qui géreront ce mécanisme sont l'affaire de la communauté internationale. Il faut aussi traiter un autre problème : celui que posent la baisse régulière de l'aide publique au développement et la montée d'un endettement de plus en plus insupportable pour les pays pauvres.

De nombreux outils mondiaux de lutte contre la dégradation de l'environnement et la pauvreté sont sous-utilisés. C'est le cas des permis d'émission négociables, des conversions de créances en investissements verts et des programmes de contrôle des pratiques commerciales. Ces outils sont toutefois bien souvent à double tranchant. Ils nécessitent donc des négociations attentives, pour éviter de pénaliser les pays pauvres, ce qui les rendrait encore plus pauvres. Le commerce des permis d'émission ne doit pas amener les pays en développement à abandonner à jamais leurs droits d'émission. Il faut un organisme mondial de coordination, qui pourrait prendre la forme – comme on l'a proposé – d'une banque internationale des règlements environnementaux, pour élaborer et gérer ces instruments de manière équitable.

6. Renforcer les alliances entre les mouvements s'attachant à la défense des droits des consommateurs, à la protection de l'environnement, à l'éradication de la pauvreté, à l'égalité entre hommes et femmes et aux droits des enfants.

Les mouvements de défense des consommateurs ont aujourd'hui un pouvoir considérable dans le monde entier. Ils contribuent à faire retirer du marché les produits dangereux et se font l'avocat d'un étiquetage approprié et de la fourniture de produits sans danger et peu coûteux.

Les consommateurs utilisent de plus en plus leur pouvoir d'achat pour promouvoir les intérêts de telle ou telle communauté, y compris à l'autre bout de la terre. Des études réalisées en Europe montrent que certains consommateurs sont prêts à payer 5 à 10 % plus cher pour acheter des produits respectueux de l'environnement (sur le plan de la production, de l'utilisation ou de l'évacuation).

Les milieux économiques ne restent pas inertes face à cette demande de produits plus propres et plus sûrs. Des statistiques provenant d'Europe de l'Est montrent ainsi que les entreprises exportant vers l'Union européenne ont tendance à adopter des processus de production plus propres que celles produisant pour leurs marchés intérieurs, moins exigeants sur le plan de l'environnement.

On pense en général que les atteintes à l'environnement sont une conséquence inévitable de la croissance économique. Il n'en est rien. Les atteintes à l'environnement opèrent une saignée sur la croissance économique, et il est possible de rechercher un sentier de croissance qui ne nuise pas à l'environnement.

Eradication de la pauvreté, viabilité à long terme de l'environnement et protection des droits des consommateurs sont trois aspects qui se renforcent mutuellement. Pour éradiquer la pauvreté, le monde n'a nul besoin d'une croissance qui ignore les droits du consommateur ou qui détruise l'environnement. Bien au contraire. La protection des droits des consommateurs et celle de l'environnement sont nécessaires pour éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités.

Il existe un vaste potentiel de renforcement des alliances entre le mouvement de défense de l'environnement, celui œuvrant à l'émancipation de la femme, celui visant à protéger les enfants, ainsi que les groupements de consommateurs et les groupes de pression luttant contre la pauvreté. Les préoccupations centrales de ces différents groupes présentent déjà un degré élevé de convergence. Des alliances plus solides sont nécessaires – et sont possibles. Il faut pour cela que chaque groupe mette l'accent sur le besoin commun de développement humain. L'union et la mobilisation conjointe de ces groupements peuvent permettre d'obtenir beaucoup plus.

7. Penser mondial, mais agir local. Capitaliser sur l'éclosion des initiatives dans les communautés du monde entier et encourager les synergies entre société civile, secteur privé et pouvoirs publics.

Le nombre et la puissance accrus des groupements de consommateurs et des mouvements pour la défense de l'environnement

dans le monde entier – y compris les 2 000 programmes « Action 21 » élaborés à l'échelon des villes et des agglomérations – reflètent l'engagement des populations en faveur de l'action collective. De nombreux sondages d'opinion montrent que les individus attachent davantage d'importance à la communauté et à la vie de famille qu'à l'acquisition de biens matériels. Et nombreux sont ceux qui se demandent comment donner une importance plus grande aux aspects humains.

Une centaine de pays établissent aujourd'hui des rapports nationaux sur le développement humain, qui comprennent une évaluation de leur situation actuelle et des conclusions sur les mesures nécessaires pour mettre davantage en valeur les aspects humains des modes de développement. La plupart de ces programmes identifient des besoins dans les secteurs essentiels que sont l'enseignement, la santé et l'emploi, souvent en rapport avec les opportunités liées aux réductions des budgets militaires.

Ces initiatives sont, dans bien des cas, le résultat d'alliances entre les pouvoirs publics, les représentants de la société civile et les organisations internationales.

On enregistre également des progrès dans le domaine de la consommation viable à long terme et de l'environnement, sous la pression des citoyens, de l'action publique et des réactions du secteur privé. Grâce à quels outils ? Les écotaxes, la suppression des subventions porteuses d'effets pervers, l'instauration d'une réglementation environnementale rigoureuse et assortie de pénalités, des efforts de la part des communautés en vue d'une meilleure gestion des ressources communes (lutte contre l'érosion, reforestation) et une fourniture plus équitable d'infrastructures et de services publics.

Cela montre le champ des possibles. Cela atteste également qu'il existe des soutiens en faveur d'un environnement plus sain, d'une société plus équitable et de l'éradication de la pauvreté. Individus, ménages, société civile, pouvoirs publics et entreprises privées : tous ont un rôle à jouer. Ensemble, par la complémentarité de leurs efforts, ils peuvent mobiliser encore plus d'énergies et mettre en place encore plus de synergies en faveur de l'action.

• • •

Nombreuses sont les priorités en termes de consommation qui restent à traiter dans les pays pauvres. Il faut préparer et encourager un accroissement de la consommation, mais en s'attachant à favoriser les relations positives, à faire en sorte que cet accroissement contribue au développement humain et à se tenir à distance des extrêmes en termes d'inégalités. Des perspectives à long terme sont également nécessaires – pour éviter la mise en place d'infrastructures ou d'institutions susceptibles d'entraîner un pays dans un schéma de consommation non viable ou porteur de dysfonctionnements sociaux.

Dans les pays plus riches – c'est-à-dire la plupart des pays industrialisés et certains des pays en développement les plus prospères – le défi est différent. Il reste prioritaire d'éradiquer la pauvreté et de satisfaire aux besoins essentiels de tous. De fait, il est scandaleux que ces deux objectifs ne soient pas encore atteints dans les pays les plus prospères. Cependant, à mesure que les niveaux de vie moyens progressent et que la pauvreté recule, il devient de plus en plus nécessaire de déplacer le centre de gravité de la politique économique et sociale. De plus en plus, l'accent doit porter sur l'accroissement des possibilités en termes de modes de vie et de consommation dans lesquels la créativité humaine puisse se déployer de manière diversifiée et accomplie, et dans lesquels la plus grande partie de la population puisse bénéficier de niveaux de consommation confortables, c'est-à-dire nettement supérieurs au seuil de subsistance. Ces actions doivent venir s'allier aux mesures en faveur de l'environnement et du développement humain.

L'accroissement de la consommation doit aussi contribuer au développement humain

Ces dernières années ont fait naître des espoirs considérables, à mesure que s'accumulaient les preuves qu'il était possible de faire évoluer les modes de consommation dans le sens d'une réduction durable de la pauvreté.

Ces espoirs sont porteurs de défis. Les niveaux élevés de consommation et de production dans le monde d'aujourd'hui, ainsi que la puissance et le potentiel de la technologie et de l'information, offrent de vastes opportunités. Après un siècle de forte expansion matérielle, les dirigeants et les populations auront-ils la hauteur de vue nécessaire pour rechercher et pour rendre possible un progrès plus équitable et plus humain au XXIe siècle ?

Le concept de développement humain

Le développement humain est un processus consistant à élargir le champ des possibles ouvert aux individus. Cela passe par le développement des capacités et des potentialités humaines. Quel que soit le niveau de développement, les trois possibilités essentielles sont celles de vivre longtemps et en bonne santé, d'acquérir des connaissances et un savoir et d'avoir accès aux ressources nécessaires pour vivre dans des conditions décentes. L'absence de ces capacités essentielles prive purement et simplement les individus d'un grand nombre de possibilités de choix et fait obstacle à un grand nombre d'opportunités. Pour autant, le développement humain ne s'arrête pas là. Il s'attache aussi aux possibilités de choix dans d'autres domaines essentiels, ayant une grande importance aux yeux des personnes : des opportunités de créativité et de productivité dans les sphère politique, économique et sociale, le droit à la dignité, la maîtrise de sa destinée et le sentiment d'appartenance à une communauté.

Le revenu est bien évidemment l'un des principaux moyens d'élargir les possibilités de choix et de bien-être. Cependant, il ne peut s'interpréter comme représentant la totalité de la vie humaine.

Préoccupations mondiales et développement humain aujourd'hui

Le développement humain est lié de différentes manières aux préoccupations qui agitent le monde d'aujourd'hui :

• *Droits de l'homme.* Le développement humain conduit à la réalisation concrète des droits de l'homme, qu'ils soient économiques, sociaux, culturels, civiques ou politiques. L'optique du développement humain intègre l'ensemble des droits de la personne humaine : elle ne se limite pas à une vision étroite, exclusivement centrée sur les droits civiques et politiques. Il s'agit de mettre en place un cadre dans lequel les progrès du développement humain aillent de pair avec ceux des droits de l'homme.

En 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme affirmait que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux, ainsi que pour les services sociaux nécessaires... Toute personne a droit à l'éducation... au travail... [et à] la sécurité sociale. » Par la suite, différents instruments internationaux de protection des droits de l'homme ont réaffirmé l'importance du développement axé sur les personne en tant que droit universel, et identifié, parmi les dimensions supplémentaires de cette forme de développement, la sécurité, la participation à la vie de la société, la liberté d'association, ainsi que l'absence de discrimination et d'exclusion par rapport au processus de développement.

• *Bien-être collectif.* Les droits, choix et opportunités individuels ne peuvent toutefois pas être illimités. La liberté dont jouit une personne peut limiter ou violer la liberté d'un grand nombre d'autres personnes. Comme le montre la réaction à l'individualisme excessif de l'économie libérale, le monde a besoin de formes citoyennes de développement. Bien-être individuel et bien-être collectif sont indissociablement liés, et le développement humain nécessite un lien social fort et une répartition équitable des bienfaits du progrès, afin d'éviter les tensions entre ces deux pôles. Enfin, le pouvoir de l'action collective est un moteur essentiel de la poursuite du développement humain.

• *Equité.* Les préoccupations liées à l'équité occupent une place centrale dans l'optique du développement humain. Même si la notion d'équité est, la plupart du temps, appliquée à la richesse ou au revenu, le développement humain met l'accent sur l'équité en termes de capacités et d'opportunités essentielles pour tous. L'équité porte alors sur l'accès à l'éducation, à la santé et aux droits politiques.

• *Viabilité à long terme.* La viabilité à long terme, ou durabilité, signifie qu'il importe de satisfaire aux besoins des générations actuelles sans pour autant compromettre les aptitudes et les opportunités de celles à venir. Ce concept passe donc par l'équité intragénérationnelle et intergénérationnelle. La viabilité à long terme est une dimension importante du développement humain. Comme nous l'avons vu, le développement humain est un processus consistant à élargir le champ des possibles ouvert aux individus. Mais cet élargissement doit valoir pour les générations présentes comme pour celles à venir, sans que l'une soit sacrifiée à l'autre.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, des débats d'ampleur mondiale sont consacrés au développement durable (Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, à Rio, en 1992) et au développement durable axé sur les personnes (Sommet mondial pour le développement social, à Copenhague, en 1995). Ces conférences ont un centre de gravité commun qui ne doit pas être ignoré : le développement humain. Le concept de développement humain n'est pas dissociable de celui de développement durable, mais peut contribuer à sauver ce « développement durable » d'une interprétation erronée : celle qui consiste à limiter cette forme de développement à sa dimension environnementale.

L'ensemble de ces approches soulignent la nécessité d'un développement axé sur les personnes et s'attachant à permettre la maîtrise des individus sur leur destinée, la participation, l'égalité entre hommes et femmes, la croissance équitable, la réduction de la pauvreté et la viabilité à long terme.

Comment mesurer le développement humain : l'indicateur du développement humain

Depuis le premier numéro de la série, en 1990, les *Rapports mondiaux sur le développement humain* comprennent un outil de mesure appelé indicateur du développement humain (IDH). A l'évidence, il faut admettre que le concept de développement humain est bien plus large que cet IDH. Il est de fait impossible de définir un outil de mesure complet de ce paradigme – ou même un ensemble complet de sous-indicateurs – et cela, parce qu'un grand nombre des composantes essentielles du développement humain ne sont pas quantifiables. Cependant, l'existence d'un outil unique (et composite) de mesure du développement humain peut permettre d'attirer l'attention sur les problèmes, de manière fort efficace. En tout état de cause, l'IDH ne saurait se substituer à un traitement plus exhaustif des nombreuses préoccupations naissant de l'optique du développement humain.

L'IDH mesure le niveau moyen auquel se trouve un pays donné selon trois critères essentiels du développement humain : longévité, instruction et conditions de vie. Cet indicateur composite comprend

donc trois variables : l'espérance de vie, le niveau d'éducation (mesuré, d'une part, par le taux d'alphabétisation des adultes et, d'autre part, par le taux combiné de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le supérieur) et le revenu (corrigé en fonction des parités de pouvoir d'achat).

L'indicateur de la pauvreté humaine

Alors que l'IDH mesure le progrès général d'un pays en termes de développement humain, l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) s'attache à la répartition de ce progrès et tente de chiffrer les formes de dénuement qui demeurent. L'IPH mesure ce dénuement en prenant en compte les mêmes dimensions essentielles du développement humain que l'IDH.

IPH-1

L'IPH-1 mesure la pauvreté dans les pays en développement. Les variables sur lesquelles il se fonde sont le pourcentage d'individus dont l'espérance de vie ne dépasse pas quarante ans, le pourcentage d'adultes analphabètes et le dénuement en termes de manque d'accès aux services procurés par l'économie dans son ensemble, cette troisième variable étant elle-même représentée par trois critères : le pourcentage d'individus n'ayant pas accès aux services de santé celui des personnes privées d'accès à l'eau potable et le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans victimes souffrant d'insuffisance pondérale.

IPH-2

Publié pour la première fois dans le rapport de cette année, l'IPH-2 mesure la pauvreté humaine dans les pays industrialisés. Sachant que les aspects du dénuement varient en fonction des conditions socio-économiques générales d'une communauté, cet indicateur distinct tire parti de la plus grande accessibilité de données statistiques dans les pays industrialisés. Il se concentre lui aussi sur le dénuement et les déficits, et s'attache aux trois mêmes dimensions que l'IPH-1, en y ajoutant l'exclusion. Les variables utilisées sont le pourcentage d'individus dont l'espérance de vie ne dépasse pas soixante ans, le pourcentage d'individus dont l'aptitude à lire et à écrire est loin d'être suffisante, la proportion de la population ayant un revenu disponible inférieur à la demi-médiane du revenu individuel disponible et le pourcentage de chômeurs de longue durée (c'est-à-dire au chômage depuis au moins 12 mois).

L'indicateur sexospécifique du développement humain

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) s'attache aux potentialités humaines essentielles en se fondant sur les même variables que l'IDH, mais en corrigeant cet IDH en fonction des inégalités sociologiques entre les sexes. En fait, l'ISDH correspond simplement à un IDH corrigé à la baisse en fonction des inégalités entre femmes et hommes. Plus les écarts touchant aux aspects essentiels du développement humain sont importants, plus l'ISDH du pays concerné est faible par rapport à son IDH.

L'indicateur de la participation des femmes

L'indicateur de la participation des femmes (IPF) indique si les femmes sont en mesure de prendre une part active à la vie politique et économique. Il se concentre, comme son nom l'indique, sur la participation et mesure les inégalités sociologiques entre les sexes en termes de représentation et de pouvoir de décision dans certains domaines clef de la sphère économique et politique. Il se fonde sur le pourcentage de femmes parmi les parlementaires, parmi les postes d'encadrement supérieur et de direction, ainsi que les fonctions techniques et d'encadrement et sur la part du salaire féminin en pourcentage de celui des hommes. Il diffère ainsi de l'ISDH en ceci qu'il expose les inégalités en termes d'opportunités dans un petit nombre de domaines précis.

IDH, ISDH, IPH-1 et IPH-2 : les mêmes composantes, mais des outils de mesure différentsnts

	Longévité	*Savoir*	*Conditions de vie*	*Participation ou exclusion*
IDH	Espérance de vie à la naissance	1. Taux d'alphabétisation des adultes 2. Taux de scolarisation combiné	Revenu par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat (en PPA)	–
ISDH	Espérance de vie à la naissance des populations féminine et masculine	1. Taux d'alphabétisation des hommes et femmes 2. Taux de scolarisation combiné des populations féminine et masculine	Parts de revenu des hommes et des femmes	–
IPH-1	Pourcentage d'individus dont l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans	Taux d'analphabétisme	Dénuement en termes de services fournis par : l'économie, mesuré par : 1. Le pourcentage de la population n'ayant pas accès à l'eau potable ou aux services de santé 2. Le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale	–
IPH-2	Pourcentage d'individus dont l'espérance de vie ne dépasse pas 60 ans	Taux d'illetrisme[a]	Pourcentage de la population vivant en deça du seuil de pauvreté monétaire (correspondant à la demi-médiane du revenu individuel disponible)	Taux de chômage de de longue durée (12 mois et plus)

a. Selon le niveau 1 de compréhension de textes suivis, fourni par les résultats de l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* réalisée par l'OCDE.

CHAPITRE 1



Où en est le développement humain ?

La notion de développement humain s'intègre peu à peu au courant dominant du débat sur le développement mondial

Le développement humain progresse, mais cette amélioration générale est marquée par d'importantes inégalités entre les personnes comme entre les pays, et compromise par de multiples reculs. Le développement humain — processus d'élargissement des choix qui passe par la possibilité de vivre une vie longue, saine et constructive (voir pages 16 et 17) — est confronté à des défis permanents, à des problèmes nouveaux et aussi à des revers.

Ce chapitre propose un tour d'horizon des avancées et reculs du développement humain — la question des modes de consommation étant abordée ultérieurement. Les principaux points que nous développerons ici sont les suivants :

- De plus en plus nombreux, les rapports nationaux sur le développement humain sont les instruments d'un plaidoyer en faveur de ce concept et du dialogue sur les mesures à prendre. Cette multiplication reflète une prise de conscience accrue de la nécessité de politiques de développement national axées sur les personnes. Ce chapitre décrit les conséquences d'une telle évolution.
- Les avancées sont mises en contraste avec les reculs et retards, dressant ainsi un tableau exhaustif de la situation en termes de développement humain.
- Pauvreté humaine et dénuement restent un défi considérable dans les pays pauvres comme dans les pays riches. Un nouvel indicateur de la pauvreté humaine mesure l'importance de ce phénomène dans les pays industrialisés.
- Sont également illustrées les inégalités sociologiques entre les sexes et les disparités persistantes entre riches et pauvres, entre populations urbaines et rurales et entre groupes ethniques. A ce titre, ce chapitre présente les résultats des calculs de l'indicateur sexospécifique de développement humain et de l'indicateur de la participation des femmes.
- Le développement humain reste fragile et réversible. En témoignent les chiffres sur les menaces que font peser les conflits armés, la récession économique et l'épidémie du sida.

Une reconnaissance plus large du développement humain

La notion de développement humain s'intègre peu à peu au courant dominant du débat sur le développement mondial. Elle permet de sortir d'une conception du développement limitée à la croissance économique. La personne humaine est au cœur du concept de développement humain. La croissance économique et la progression de la consommation ne sont donc pas, ici, considérées comme des fins en soi, mais plutôt comme des moyens de faire progresser ce développement humain.

Cependant, les choix politiques restent dominés par le souci de la croissance économique comme fin en soi. Dans ce contexte, on mesure souvent le succès et l'échec à l'aune de la progression du PIB et des résultats des marchés financiers, au lieu d'envisager comment la croissance économique peut contribuer à un développement humain durable et équitable. L'idée de développement humain reste à prendre en compte dans de nombreux aspects de l'élaboration des politiques et de l'action publique.

De nombreuses années d'action des individus en faveur de la justice sociale — intensifiée par la progression des mouvements issus de la société civile et la mondialisation de l'information — ont toutefois ouvert la voie à l'humanisation des priorités du développement. Dans presque tous les pays du globe, les individus se mobilisent — au travers d'actions, d'organisations et de mouvements — pour faire progresser le développement humain. Et ils parviennent à influer de manière

décisive sur les préoccupations des pouvoirs publics et des organisations internationales. L'espace démocratique ouvert à l'action populaire s'élargit dans la plupart des pays — avec la liberté d'association, la liberté des médias, le renforcement de l'activisme judiciaire, la multiplication des possibilités de partenariat entre public et privé, et la prise de conscience accrue des problèmes sociopolitiques. La demande de développement humain continuera donc inévitablement de s'intensifier.

Un rapport national sur le développement humain dans 100 pays

C'est en 1992 que le Bangladesh, le Cameroun, le Pakistan et les Philippines ont publié les premiers rapports nationaux sur le développement humain. Ils sont aujourd'hui plus de 100 pays à le faire, avec le soutien du PNUD (tableau 1.1). On dénombre également quatre rapports régionaux couvrant chacun plusieurs pays, dont un concernant l'Asie du Sud, rédigé par le premier institut non gouvernemental consacré exclusivement au développement humain — le *Human Development Centre* (Centre pour le développement humain), installé au Pakistan. Cette progression fulgurante témoigne clairement de la volonté d'orienter le développement vers des actions diversifiées axées sur les personnes.

Publié chaque année depuis 1990, le *Rapport mondial sur le développement humain* s'est traduit, sur le plan national, par des débats sur l'importance d'axer les efforts de développement sur les personnes, leurs potentialités et les opportunités qui leur sont offertes. Il a également permis d'attirer l'attention sur les enjeux considérables de l'accélération du développement humain dans de nombreux pays en développement. La Guinée en est probablement l'exemple le plus frappant. Classé dernier sur l'échelle du développement humain en 1993, ce pays s'est engagé dans un « examen de conscience national » pour rechercher les causes de l'absence de progrès. Cet effort a conduit à l'élaboration d'un cadre d'action, à la mise en place d'un programme et à la publication d'un rapport national sur le développement humain.

Le Bangladesh est le pays qui, à ce jour, à publié le plus grand nombre de rapports annuels (le premier remontant à 1992). Presque tous les pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des Etats indépendants (CEI) publient de tels docu-

TABLEAU 1.1
Pays et régions ayant publié un rapport sur le développement humain

Afrique subsaharienne

Angola, *1996, 1997*
Bénin, *1997*
Botswana, *1993*
Burkina Faso, *1997*
Burundi, *1997*
Cameroun, *1992, 1993, 1996*
Cap-Vert, *1997*
Comores, *1997*
Côte d'Ivoire, *1998*
Ethiopie, *1997*
Gambie, *1997*
Ghana, *1997*
Guinée, *1997*
Guinée-Bissau, *1997*
Guinée équatoriale, *1997*
Kenya, *1998*
Lesotho, *1998*
Libéria, *1998*
Madagascar, *1996, 1997*
Malawi, *1997*
Mali, *1995*
Mauritanie, *1996*
Namibie, *1996, 1997*
Niger, *1997*
Nigéria, *1996, 1997*
Ouganda, *1996, 1997*
Rép. centrafricaine, *1996*
Sierra Leone, *1996*
Swaziland, *1998*
Tanzanie, Rép.-Unie de, *1998*
Tchad, *1998*
Togo, *1994, 1995*
Zambie, *1997*

Rapport régional :
Afrique, *1995*

Asie et Pacifique

Bangladesh, *1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997*
Cambodge, *1997*
Chine, *1998*
Corée, Rép. de, *1998*
Indonésie, *1997*
Iran, Rép. islamique d', *1998*
Rép. dém. pop. lao, *1998*
Madhya Pradesh, Inde,[a] *1995*
Mongolie, *1997*
Myanmar, *1997*
Népal, *1997*
Pakistan, *1992*
Papouasie-Nouvelle-Guinée, *1998*
Philippines, *1992, 1994, 1997*
Sri Lanka, *1998*
Thaïlande, *1998*
Viet Nam, *1998*

Rapports régionaux :
Iles du Pacifique, *1994*
Asie du Sud, *1997, 1998*

Europe de l'Est et CEI

Albanie, *1995, 1996, 1997, 1998*
Arménie, *1995, 1996, 1997, 1998*
Azerbaïdjan, *1995, 1996, 1997, 1998*
Bélarus, *1995, 1996, 1997, 1998*
Bosnie-Herzégovine, *1998*
Bulgarie, *1995, 1996, 1997, 1998*
Sofia[a], *1997*
Croatie, *1997, 1998*
Estonie, *1995, 1996, 1997, 1998*
Géorgie, *1995, 1996, 1997, 1998*
Hongrie, *1995, 1996, 1998*
Kazakhstan *1995, 1996, 1997, 1998*
Kirghizistan, *1995, 1996, 1997, 1998*
Lettonie, *1995, 1996, 1997, 1998*
Lituanie, *1995, 1996, 1997, 1998*
Macédoine (FYROM), *1997, 1998*
Malte, *1996, 1998*
Moldova, Rép. de, *1995, 1996, 1997, 1998*
Ouzbékistan, *1995, 1996, 1997, 1998*
Pologne, *1995, 1996, 1997, 1998*
Rép. tchèque, *1996, 1997, 1998*
Roumanie, *1995, 1996, 1997, 1998*
Russie, Féd. de, *1995, 1996, 1997, 1998*
Slovaquie, *1996, 1997, 1998*
Tadjikistan, *1995, 1996, 1997, 1998*
Turkménistan, *1995, 1996, 1997, 1998*
Turquie, *1995, 1996, 1997, 1998*
Ukraine, *1995, 1996, 1997, 1998*
Yougoslavie, *1996, 1997, 1998*

Rapport régional :
Europe de l'Est et CEI, *1995*

Amérique latine et Caraïbes

Argentine, *1995, 1996*
Belize, *1996*
Bolivie, *1998*
La Paz,[a] *1995*
Cochabamba,[a] *1995*
Santa Cruz,[a] *1996*
Brésil, *1996, 1998*
Chili, *1996, 1998*
Colombie, *1998*
Costa Rica, *1995, 1996, 1997*
Cuba, *1998*
El Salvador, *1997*
Guatemala, *1998*
Guyane, *1996, 1997*
Honduras, *1998*
Paraguay, *1995, 1996*
Pérou, *1997*
Rép. dominicaine, *1997*
Trinité-et-Tobago, *1997*
Uruguay, *1996*
Venezuela, *1995, 1997*

Pays arabes

Bahreïn, *1997*
Egypte, *1994, 1995, 1996*
Emirats arabes unis, *1997*
Iraq, *1994, 1995, 1996*
Koweït, *1997*
Liban, *1997*
Maroc, *1997*
Qatar, *1997*
Soudan, *1997*
Yémen, *1997*

Territoires palestiniens occupés[b], *1997*

a. Rapport infranational
b. Profil du développement humain
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

ENCADRE 1.1

Les rapports nationaux sur le développement humain : un impact réel

Les rapports nationaux sur le développement humain peuvent constituer un outil efficace pour les pouvoirs publics, les institutions de la société civile, les citoyens, les représentants de la classe politique et les universitaires dans leurs efforts concertés pour promouvoir le développement humain. Ils contribuent en effet à rapprocher ces différents groupes et à cimenter un consensus. Enfin, riches d'une certaine indépendance de rédaction, ils ouvrent la voie à de nouvelles perspectives de pensée et d'action, aspect essentiel pour faire face aux défis du développement humain et de l'éradication de la pauvreté.

Philippines : priorité nationale au développement humain

Les rapports publiés aux Philippines ont changé la planification du développement dans ce pays. L'élaboration de ces rapports a été un processus efficace, transparent et consultatif, mené en partenariat par des universitaires, des représentants des ONG et des représentants des pouvoirs publics agissant à titre personnel. Après la publication du rapport 1997, le président Fidel Ramos a imposé à toutes les administrations locales de consacrer au minimum 20 % de leurs recettes fiscales aux priorités du développement humain. Il a également demandé au Conseil national pour la coordination des statistiques d'inclure, de façon régulière, l'indicateur du développement humain dans l'appareil statistique destiné à identifier les disparités entre les provinces. Il a appelé le ministère du Budget et de la fonction publique à soutenir financièrement la création d'une base de données sur le développement humain. Enfin, il a enjoint au ministère de l'Intérieur et aux collectivités locales de suivre attentivement les indicateurs du développement humain à l'échelon provincial et communal, et de récompenser les plus méritants.

Bénin : le suivi du développement humain au service de la planification

Le rapport 1997 pour le Bénin informe les décideurs des progrès et des reculs du développement humain et de la pauvreté, tout en fournissant des analyses et des recommandations. Nouvellement créé, un « observatoire de l'évolution sociale » se fonde sur des bases de données sophistiquées, des enquêtes sur les ménages, des évaluations ponctuelles des participations stratégiques et une matrice de comptabilité sociale pour opérer un suivi du développement humain et la pauvreté et analyser les choix des mesures envisageables, ainsi que leurs impacts. Le rapport national sur le développement humain synthétise les résultats de toutes ces initiatives de recherche. Grâce au large éventail d'informations quantitatives et qualitatives de l'observatoire, ce rapport a pu se concentrer sur les aspects multiples de la pauvreté humaine. Le rapport a apporté une contribution essentielle au Plan national de développement 1998-2002 et contribué à faire de l'éradication de la pauvreté la première priorité du pays.

Egypte : combattre les disparités socio-économiques

Les rapports pour l'Egypte, qui analysent les disparités socio-économiques entre villes et campagnes, entre régions et entre hommes et femmes, sont devenus des outils efficaces d'aide à l'élaboration des politiques nationales ou infra-nationales, d'affectation des ressources et d'évaluation des progrès. Depuis la publication du premier rapport pour l'Egypte, les gouverneurs des 26 régions du pays se sont réunis à plusieurs reprises pour examiner ensemble les disparités de développement humain entre et au sein de leurs gouvernorats, et ont défini de nouvelles stratégies pour y remédier. Ils ont modifié l'ordre des priorités du développement et consacré des ressources nouvelles aux régions les plus démunies. Ils ont défini une plate-forme d'action et de suivi pour évaluer les progrès réalisés dans la réduction des disparités, sur la base des conclusions et des indicateurs du rapport national. L'Assemblée du peuple et la Choura – les deux chambres du Parlement – se servent aussi de ce rapport pour leurs analyses.

Lettonie : prôner l'intégration sociale et la réduction de la pauvreté

Les rapports sur le développement humain pour la Lettonie traitent de questions difficiles qui sont communes à beaucoup de pays en transition (baisse du niveau de vie, augmentation de la pauvreté et creusement des écarts de revenu) tout en s'intéressant plus précisément aux problèmes de développement propres au pays. Du fait de la diversité ethnique et linguistique de la population lettone, ces rapports mettent l'accent sur le problème de la cohésion sociale dans le contexte d'une démocratie encore jeune et du passage à l'économie de marché. Les recommandations portent sur la protection des droits de l'homme, la bonne gestion des affaires publiques, l'urgence d'établir un système juridique équitable et la nécessité de définir une stratégie nationale contre la pauvreté. Ces rapports ont permis l'élaboration de programmes nationaux pour la sauvegarde et la promotion des droits de l'homme ainsi que pour l'enseignement de la langue lettone comme moyen d'intégration sociale. L'Etat a également engagé une stratégie nationale de réduction de la pauvreté, suggérée, elle aussi, par les conclusions des rapports lettons.

Brésil : allouer des budgets aux programmes de développement humain

L'expérience du Brésil montre comment un rapport national sur le développement humain peut recevoir une véritable attention et modifier profondément la façon dont un pays consacre ses ressources aux besoins du développement. La rédaction du rapport 1996 a mobilisé des chercheurs de 25 institutions (gouvernement, ONG, organismes des Nations unies, universités) et réuni des informations détaillées sur le développement humain dans les 27 Etats du Brésil. Ce rapport a débouché sur plusieurs initiatives intéressantes. Ainsi, l'Etat du Minas Gerais a décomposé encore plus finement son indicateur du développement humain pour que toutes ses municipalités y figurent. Il a ensuite adopté la « Loi Robin des Bois », visant à accorder une plus grande part des recettes fiscales aux municipalités situées le plus bas sur l'échelle du développement humain et présentant des résultats médiocres à l'aune d'autres indicateurs sociaux et environnementaux. Les montants versés aux municipalités sont aussi conditionnés par l'adoption réussie de programmes concrets pour surmonter les carences détectées. La situation géographique, la puissance économique et la population ne sont donc plus les seuls paramètres déterminant l'allocation des ressources aux municipalités. Désormais, la répartition des budgets dépend aussi du niveau de développement humain.

Russie : concentrer l'attention des universitaires sur le développement humain

Publiés chaque année depuis 1995, les rapports sur le développement humain pour la Russie soulignent l'accroissement des inégalités, l'augmentation de la pauvreté et l'affaiblissement de la protection sociale dans le pays. Cette évaluation des conséquences de la transition économique et sociale pour la population a poussé nombre d'universitaires russes, ainsi que le département d'économie de l'université nationale de Moscou a créer une maîtrise en développement humain. Cette université a également organisé un séminaire sur le développement humain en Russie, qui a rassemblé des universitaires, des étudiants, des chercheurs, ainsi que des représentants des pouvoirs publics et d'organismes des Nations unies. On espère que d'autres recherches universitaires seront mises en œuvre pour apporter un soutien essentiel aux débats et à la planification dans le domaine du développement.

Sources : PNUD 1995b, 1997b, 1997d, 1997e, PNUD et *Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada*, 1996, Egypte, Institut de la planification nationale, 1996.

ments depuis 1995. Des rapports ont même été établis à l'échelon infranational : pour l'Etat indien du Madhya Pradesh, ou encore les villes de La Paz, Cochabamba et Santa Cruz en Bolivie, ou de Sofia en Bulgarie. Tous ces travaux offrent une perspective en profondeur de la situation locale et des stratégies nationales en faveur du développement humain.

Ces rapports sont rédigés par des équipes nationales en consultation avec les autorités et les partenaires associés au développement. Ils constituent un outil nouveau et unique de dialogue et permettent d'évaluer la situation du développement humain dans un pays, et de proposer un cadre d'intervention pour la réalisation des objectifs liés à cette préoccupation. Nombre d'entre eux ont une influence substantielle (encadré 1.1).

Quel est le rôle de ces rapports dans la promotion du développement humain ? Leur portée, leur nature et les procédures présidant à leur rédaction et à leur suivi varient considérablement d'un pays à l'autre. Et ils n'en sont encore qu'à leurs débuts. Cependant, l'examen de l'utilisation qui en est faite révèle quatre grandes tendances :

• *Promouvoir le développement humain.* Les rapports nationaux mettent au premier plan la question du développement humain et demandent un recentrage de l'action publique en direction des personnes. Ils jouent un rôle important dans le dialogue entre les partenaires du développement et complètent les efforts de planification des autorités, ainsi que les initiatives émanant de la société civile et les rapports et études financés par les donateurs.

• *Mettre en lumière les préoccupations essentielles.* Dans la plupart des pays, le premier rapport national établit un profil de développement humain, alors que les rapports suivants sont thématiques. Le Bénin, le Cambodge, le Cameroun, Madagascar, la Namibie, le Nigéria, la Sierra Leone et l'Etat indien du Madhya Pradesh ont tous publié des rapports axés sur le thème de la pauvreté. Nombre des rapports élaborés par les pays d'Europe de l'Est et de la CEI ont été consacrés à la transition d'une économie à planification centralisée vers une économie de marché. Ils se tournent aujourd'hui vers des questions liées à la gestion des affaires publiques et aux droits de l'homme. Le dernier rapport publié par la Namibie traite du sida et de la pauvreté. Le Bangladesh et les Philippines ont élaboré des rapports sur les femmes et le développement, tandis que l'Arménie, la Lituanie et la Pologne traitent de l'habitat et des établissements humains.

• *Mettre l'accent sur l'équité dans la planification du développement.* Parce qu'ils fournissent des indicateurs et indices multiples, ces rapports permettent de suivre les progrès et reculs du développement humain et de la pauvreté. Une des caractéristiques les plus intéressantes de nombreux rapports nationaux tient à la décomposition des indicateurs du développement humain (IDH, ISDH et IPH) en fonction des régions, provinces, zones rurales ou urbaines ou groupes ethniques, ce qui permet de mieux cerner les questions d'équité. Une telle décomposition constitue un outil précieux de planification pour les pouvoirs publics et permet de cibler les programmes de développement et les dépenses publiques en faveur des zones défavorisées en termes de développement humain.

• *Articuler les attentes et priorités des populations.* Certains rapports fournissent un aperçu intéressant de la conception qu'ont les populations du développement humain, ainsi que de leurs préoccupations et priorités, et les intègrent à l'analyse des mesures à prendre. Citons en particulier le rapport de 1996 sur le Bangladesh, qui accorde une importance égale à deux évaluations distinctes de la pauvreté : une étude analytique réalisée par des universitaires à partir de chiffres et de résultats d'enquêtes, et une évaluation participative exhaustive, réalisée par les populations pauvres elles-mêmes.

Progrès et reculs du développement humain

Un enfant né aujourd'hui dans un pays en développement a une espérance de vie plus longue de 16 ans qu'un enfant né il y a 35 ans. Les pays en développement ont parcouru au cours des trente dernières années autant de chemin que les pays industrialisés en plus d'un siècle (diagrammes 1.1, 1.2 et 1.3). Leur taux de mortalité infantile s'est réduit de plus de moitié depuis 1960. Au cours des vingt dernières années, plus de 3 millions d'enfants ont pu être sauvés chaque année grâce à l'extension de la couverture vaccinale de base. Les taux de malnutrition des enfants ont reculé d'un quart. Le taux

Tendances dans les pays industrialisés et en développement

DIAGRAMME 1.1
Espérance de vie

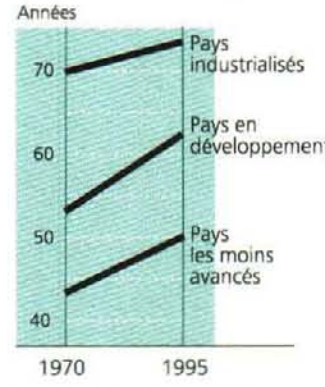

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

DIAGRAMME 1.2
Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

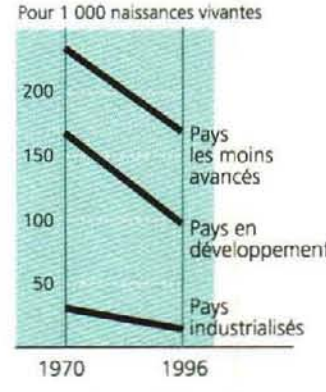

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

DIAGRAMME 1.3
Taux d'alphabétisation des adultes

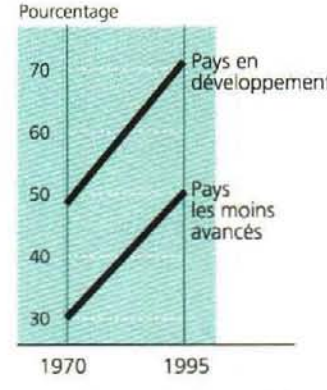

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

DIAGRAMME 1.4
Similarité des IDH, différences de revenu

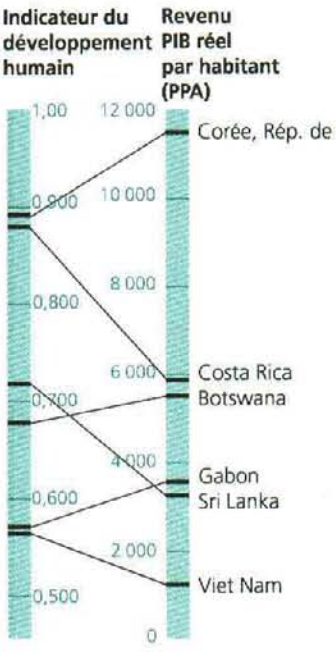

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

DIAGRAMME 1.5
Similarité des revenus, différences d'IDH

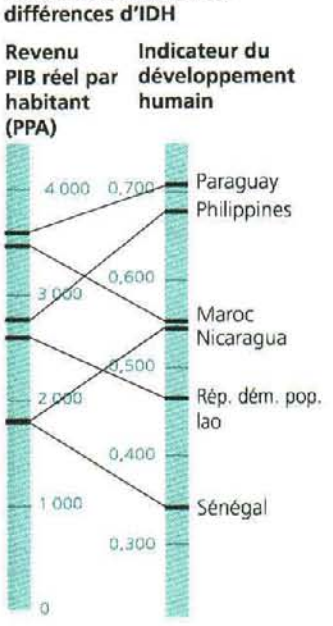

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

combiné de scolarisation primaire et secondaire a plus que doublé et la proportion de foyers ruraux ayant accès à l'eau potable est passée de 10 à environ 60 %.

Depuis 30 ans, toutes les régions ont progressé sur l'échelle du développement fournie par l'indicateur du développement humain. Cet indicateur composite, élaboré pour 174 pays présentant des chiffres comparables, mesure les progrès réalisés dans trois dimensions du développement humain — la santé, le savoir et les conditions de vie.

Que nous apprend l'IDH de cette année ?

- Le Canada, la France, la Norvège et les Etats-Unis arrivent en tête du classement selon l'IDH (tableau 1.2). Parmi les pays en développement, Chypre et La Barbade occupent les premières places avec des IDH respectifs de 0,913 et 0,909, à peine inférieurs à ceux de la Grèce, de l'Italie et d'Israël (tableau 1.3).
- Certaines régions du monde ont davantage de retard à rattraper que d'autres. Ainsi, pour atteindre le maximum théorique, l'Asie du Sud a deux fois plus de chemin à parcourir que l'Asie de l'Est, et trois fois plus que l'Amérique latine et les Caraïbes.
- Il subsiste d'importantes inégalités dans le développement humain. L'indicateur du Canada — 0,960 — est cinq fois supérieur à celui de la Sierra Leone, qui est de 0,185. Le Canada a ainsi un déficit de développement humain (par rapport à la valeur maximale théorique) de seulement 4 %, contre 82 % pour la Sierra Leone.
- Sur les 174 pays considérés, 98 sont mieux classés selon l'IDH que selon le PIB par habitant (exprimé en PPA, ou parités de pouvoir d'achat), ce qui semble indiquer qu'ils ont converti très efficacement leur prospérité économique en potentialités humaines. Cette réussite est particulièrement notable pour des pays à faible revenu tels que le Lesotho, Madagascar, la République-Unie de Tanzanie et le Viet Nam.
- Pour 73 pays, le classement en fonction de l'IDH est en revanche moins bon que le classement selon le PIB par habitant (en PPA), ce qui semble indiquer qu'ils n'ont pas su tirer parti de leur prospérité économique pour améliorer les conditions d'existence de leur population. Ce constat est particulièrement alarmant pour certains pays relativement riches (Brunéi

TABLEAU 1.2
Classement des pays industrialisés selon l'IDH, 1995

Pays	Indicateur du développement humain (IDH)	Classement selon l'IDH	PIB réel par habitant (PPA) 1995	Ecart de classement PIB-IDH[a]
Canada	0,960	1	21 916	10
France	0,946	2	21 176	12
Norvège	0,943	3	22 427	5
Etats-Unis	0,943	4	26 977	–1
Islande	0,942	5	21 064	10
Finlande	0,942	6	18 547	17
Pays-Bas	0,941	7	19 876	11
Japon	0,940	8	21 930	2
Nouvelle-Zélande	0,939	9	17 267	17
Suède	0,936	10	19 297	12
Espagne	0,935	11	14 789	19
Belgique	0,933	12	21 548	0
Autriche	0,933	13	21 322	0
Royaume-Uni	0,932	14	19 302	7
Australie	0,932	15	19 632	5
Suisse	0,930	16	24 881	–12
Irlande	0,930	17	17 590	8
Danemark	0,928	18	21 983	–9
Allemagne	0,925	19	20 370	–3
Grèce	0,924	20	11 636	15
Italie	0,922	21	20 174	–4
Israël	0,913	22	16 699	6
Luxembourg	0,900	26	34 004	–25
Malte	0,899	27	13 316	5
Portugal	0,892	33	12 674	1
Slovénie	0,887	37	10 594	1
Rép. tchèque	0,884	39	9 775	2
Slovaquie	0,875	42	7 320	9
Hongrie	0,857	47	6 793	6
Pologne	0,851	52	5 442	17
Bulgarie	0,789	67	4 604	8
Bélarus	0,783	68	4 398	11
Russie Féd. de	0,769	72	4 531	5
Roumanie	0,767	74	4 431	4
Croatie	0,759	76	3 972	10
Estonie	0,758	77	4 062	5
Lituanie	0,750	79	3 843	12
Macédoine (FYROM)	0,749	80	4 058	3
Lettonie	0,704	92	3 273	8
Kazakhstan	0,695	93	3 037	11
Arménie	0,674	99	2 208	24
Ukraine	0,665	102	2 361	16
Turkménistan	0,660	103	2 345	17
Ouzbékistan	0,659	104	2 376	13
Albanie	0,656	105	2 853	3
Géorgie	0,633	108	1 389	33
Kirghizistan	0,633	109	1 927	18
Azerbaïdjan	0,623	110	1 463	28
Moldova, Rép. de	0,610	113	1 547	23
Tadjikistan	0,575	118	943	43

a. Les résultats positifs dans la colonne *Ecart de classement* signifient que le pays en question obtient de meilleurs résultats en termes d'IDH que de PIB réel par habitant (en PPA), les résultats négatifs signifiant le contraire.
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

TABLEAU 1.3

Classement des pays en développement selon l'IDH, 1995

Pays	Indicateur du développement humain (IDH)	Classement selon l'IDH	PIB réel par habitant (PPA) 1995	Ecart de classement PIB-IDH[a]
Chypre	0,913	23	13 379	8
Barbade	0,909	24	11 306	13
Hong-Kong (Chine)	0,909	25	22 950	–19
Singapour	0,896	28	22 604	–21
Antigua-et-Barbuda	0,895	29	9 131	16
Corée, Rép. de	0,894	30	11 594	6
Chili	0,893	31	9 930	9
Bahamas	0,893	32	15 738	–3
Costa Rica	0,889	34	5 969	28
Brunéi Darussalam	0,889	35	31 165	–33
Argentine	0,888	36	8 498	11
Uruguay	0,885	38	6 854	14
Trinité-et-Tobago	0,880	40	9 437	3
Dominique	0,879	41	6 424	15
Bahreïn	0,872	43	16 751	–16
Fidji	0,869	44	6 159	16
Panama	0,868	45	6 258	14
Venezuela	0,860	46	8 090	2
Emirats arabes unis	0,855	48	18 008	–24
Mexique	0,855	49	6 769	5
Saint-Kitts-et-Nevis	0,854	50	10 150	–11
Grenade	0,851	51	5 425	19
Colombie	0,850	53	6 347	4
Koweït	0,848	54	23 848	–49
Saint-Vincent	0,845	55	5 969	6
Seychelles	0,845	56	7 697	–6
Qatar	0,840	57	19 772	–38
Sainte-Lucie	0,839	58	6 530	–3
Thaïlande	0,838	59	7 742	–10
Malaisie	0,834	60	9 572	–18
Maurice	0,833	61	13 294	–28
Brésil	0,809	62	5 928	1
Belize	0,807	63	5 623	1
Jamahiriya arabe libyenne	0,806	64	6 309	–6
Suriname	0,796	65	4 862	9
Liban	0,796	66	4 977	7
Turquie	0,782	69	5 516	–2
Arabie saoudite	0,778	70	8 516	–24
Oman	0,771	71	9 383	–27
Equateur	0,767	73	4 602	3
Corée, Rép. pop. dém. de	0,766	75	4 058	8
Iran, Rép. islamique d'	0,758	78	5 480	–10
Rép. arabe syrienne	0,749	81	5 374	–10
Algérie	0,746	82	5 618	–17
Tunisie	0,744	83	5 261	–11
Jamaïque	0,735	84	3 801	9
Cuba	0,729	85	3 100	18
Pérou	0,729	86	3 940	2
Jordanie	0,729	87	4 187	–6
Rép. dominicaine	0,720	88	3 923	1
Afrique du Sud	0,717	89	4 334	–9
Sri Lanka	0,716	90	3 408	9
Paraguay	0,707	91	3 583	5
Samoa occidental	0,694	94	2 948	12
Maldives	0,683	95	3 540	2
Indonésie	0,679	96	3 971	–9
Botswana	0,678	97	5 611	–31
Philippines	0,677	98	2 762	11
Guyane	0,670	100	3 205	1
Mongolie	0,669	101	3 916	–11
Chine	0,650	106	2 935	1
Namibie	0,644	107	4 054	–22
Guatemala	0,615	111	3 682	–16
Egypte	0,612	112	3 829	–20
El Salvador	0,604	114	2 610	–2
Swaziland	0,597	115	2 954	–10
Bolivie	0,593	116	2 617	–6
Cap-Vert	0,591	117	2 612	–6
Honduras	0,573	119	1 977	7
Gabon	0,568	120	3 766	–26
São Tomé-et-Principe	0,563	121	1 744	11
Viet Nam	0,560	122	1 236	26
Salomon, Iles	0,560	123	2 230	–2
Vanuatu	0,559	124	2 507	–9
Maroc	0,557	125	3 477	–27
Nicaragua	0,547	126	1 837	3
Iraq	0,538	127	3 170	–25
Congo	0,519	128	2 554	–14
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,507	129	2 500	–13
Zimbabwe	0,507	130	2 135	–6
Myanmar	0,481	131	1 130	22
Cameroun	0,481	132	2 355	–13
Ghana	0,473	133	2 032	–8
Lesotho	0,469	134	1 290	12
Guinée équatoriale	0,465	135	1 712	–1
Rép. dém. pop. lao	0,465	136	2 571	–23
Kenya	0,463	137	1 438	2
Pakistan	0,453	138	2 209	–16
Inde	0,451	139	1 422	1
Cambodge	0,422	140	1 110	14
Comores	0,411	141	1 317	3
Nigéria	0,391	142	1 270	5
Rép. dém. du Congo	0,383	143	355	31
Togo	0,380	144	1 167	6
Bénin	0,378	145	1 800	–14
Zambie	0,378	146	986	11
Bangladesh	0,371	147	1 382	–4
Côte d'Ivoire	0,368	148	1 731	–15
Mauritanie	0,361	149	1 622	–14
Tanzanie, Rép.-Unie de	0,358	150	636	20
Yémen	0,356	151	856	12
Népal	0,351	152	1 145	–1
Madagascar	0,348	153	673	15
Rép. centrafricaine	0,347	154	1 092	2
Bhoutan	0,347	155	1 382	–13
Angola	0,344	156	1 839	–28
Soudan	0,343	157	1 110	–3
Sénégal	0,342	158	1 815	–28
Haïti	0,340	159	917	3
Ouganda	0,340	160	1 483	–23
Malawi	0,334	161	773	5
Djibouti	0,324	162	1 300	–17
Tchad	0,318	163	1 172	–14
Guinée-Bissau	0,295	164	811	0
Gambie	0,291	165	948	–5
Mozambique	0,281	166	959	–7
Guinée	0,277	167	1 139	–15
Erythrée	0,275	168	983	–10
Ethiopie	0,252	169	455	4
Burundi	0,241	170	637	–1
Mali	0,236	171	565	1
Burkina Faso	0,219	172	784	–7
Niger	0,207	173	765	–6
Sierra Leone	0,185	174	625	–3

a. Les résultats positifs dans la colonne *Ecart de classement* signifient que le pays en question obtient de meilleurs résultats en termes d'IDH que de PIB réel par habitant (en PPA), les résultats négatifs signifiant le contraire.

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

TABLEAU 1.4

Progrès les plus rapides et reculs les plus important : l'espérance de vie dans les pays en développement, 1970-95

(années)

Pays	Espérance de vie à la naissance 1970	1995	Pourcentage de variation 1970–95	Pays	Espérance de vie à la naissance 1995
Progrès les plus rapides				*Espérance de vie la plus élevée*	
Oman	47	70	50	Hong-Kong (Chine)	79
Yémen	41	57	39	Chypre	77
Arabie saoudite	52	71	36	Singapour	77
Viet Nam	49	66	35	Costa Rica	77
Indonésie	48	64	34	Barbade	76
Népal	42	56	33	Cuba	76
Bolivie	46	61	32	Koweït	75
Honduras	53	69	31	Chili	75
Bhoutan	40	52	30	Brunéi Darussalam	75
Rép. dém. pop. lao	40	52	29	Emirats arabes unis	74
Progrès les plus lents – et reculs				*Espérance de vie la plus faible*	
Ouganda	46	41	–12	Rwanda	28
Zambie	46	43	–8	Sierra Leone	35
Zimbabwe	50	49	–3	Libéria	40
Botswana	52	52	0	Ouganda	41
Sierra Leone	34	35	1	Malawi	41
Burundi	44	45	2	Zambie	43
Malawi	40	41	2	Guinée-Bissau	43
Paraguay	66	69	6	Afghanistan	45
Uruguay	69	73	6	Burundi	45
Iraq	55	59	6	Guinée	46

TABLEAU 1.5

Progrès les plus rapides et les plus lents : le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans les pays en développement, 1970-95

(pour 1 000 naissances vivantes)

Pays	Taux de mortalité des moins de cinq ans 1970	1995	Pourcentage de variation 1970–95	Pays	Taux de mortalité des moins de cinq ans 1995
Progrès les plus rapides				*Mortalité infantile (moins de 5 ans) la plus faible*	
Oman	200	18	–91	Corée, Rép. de	7
Emirats arabes unis	150	19	–87	Singapour	5
Corée, Rép. de	55	7	–87	Cuba	10
Brunéi Darussalam	78	11	–86	Chypre	10
Chili	96	14	–85	Brunéi Darussalam	11
Arabie saoudite	185	32	–83	Barbade	12
Tunisie	201	37	–82	Jamaïque	13
Singapour	27	5	–82	Malaisie	13
Iran, Rép. islamique d'	208	40	–81	Chili	14
Malaisie	63	13	–79	Koweït	14
Progrès les plus lents				*Mortalité infantile (moins de 5 ans) la plus forte*	
Zambie	181	202	12[a]	Niger	320
Niger	320	320	0	Angola	292
Angola	301	292	–3	Sierra Leone	284
Iraq	127	122	–4	Afghanistan	257
Nigéria	200	191	–5	Guinée-Bissau	227
Papouasie-Nouvelle-Guinée	130	112	–14	Libéria	235
Rép. dém. du Congo	245	207	–16	Mali	225
Myanmar	178	150	–16	Mozambique	220
Guyane	101	84	–17	Malawi	219
Sierra Leone	345	284	–18	Guinée	215

a. Recul

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Darussalam, Koweït, Maurice et Qatar), mais aussi pour certains des plus pauvres (Angola, Iraq, République démocratique populaire lao, Sénégal et Ouganda).

Le lien entre prospérité économique et développement humain n'est donc ni automatique ni évident (diagrammes 1.4 et 1.5).

Les progrès dans le développement humain peuvent être encore mis en lumière de manière plus précise par une évaluation de certaines de ses composantes essentielles — la santé, le savoir, la participation et la sécurité humaine.

La santé : en progrès

Au cours des 36 dernières années, l'espérance de vie à la naissance dans les pays en développement est passée de 46 à 62 ans. Mais si elle atteint presque 70 ans en Asie de l'Est, en Amérique latine et aux Caraïbes, elle n'est encore que de 50 ans en Afrique subsaharienne. Depuis 1970, les pays ayant accompli les progrès les plus rapides dans l'allongement de l'espérance de vie ont été l'Oman, le Yémen, l'Arabie saoudite et le Viet Nam (tableau 1.4). En revanche, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe, l'épidémie du sida a ramené l'espérance de vie moyenne à moins de 50 ans.

Pour l'essentiel, les progrès reflètent l'amélioration de l'espérance de vie des femmes dans les pays en développement, qui s'est allongée de plus de 10 ans au cours des 25 dernières années, soit 20 % de plus que pour les hommes. Néanmoins, contrairement à ce que laisse prévoir la réalité biologique (les femmes vivent normalement plus longtemps que les hommes), l'espérance de vie des femmes est plus courte que celle des hommes aux Maldives et au Népal, et elle est pratiquement la même au Bangladesh et en Inde. Il « manquerait » ainsi en Asie et en Afrique du Nord plus de 100 millions de femmes.

En Europe de l'Est et dans la CEI, l'espérance de vie est supérieure d'une année seulement à ce qu'elle était il y a 35 ans : 68 ans aujourd'hui, contre 67 en 1960. Cette stagnation reflète la baisse brutale de cet indicateur (pour les hommes, en particulier) intervenue à partir de 1989 suite aux bouleversements sociaux et économiques qu'a connus cette région. En Russie, l'espérance de vie des

hommes a ainsi diminué de plus de cinq ans depuis 1989.

Elle continue en revanche de progresser dans les pays industrialisés, contribuant ainsi à un vieillissement marqué de la population. Actuellement, quelque 150 millions de personnes, soit 13 % de la population totale de ces pays, y sont âgées de 65 ans et plus, et 35 millions ont plus de 80 ans. Ce succès remarquable est en même temps un défi pour ces sociétés, qui doivent assurer la santé et le bien-être de personnes vieillissantes et de plus en plus dépendantes. Cependant, les anciens peuvent contribuer, par leur expérience et leurs compétences à enrichir la société, qui doit les considérer comme un atout plutôt que comme un fardeau.

Sur les 35 dernières années, le taux de mortalité infantile dans les pays en développement a baissé de plus de moitié, passant de 149 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1960 à 65 pour 1 000 en 1996, et la proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale est passée de 40 % à 30 %.

L'Oman, les Emirats arabes unis, la république de Corée et le Brunéi Darussalam sont les pays qui ont réduit le plus fortement la mortalité des moins de cinq ans depuis 1970 (tableau 1.5). C'est en Zambie, au Niger, en Angola et en Iraq que les progrès sont les plus lents.

L'accès généralisé aux services de santé, à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires — ainsi que la mobilisation des pouvoirs publics, comme pour les campagnes de vaccination — ont fait la différence. Aujourd'hui, les quatre cinquièmes de la population des pays en développement ont accès à des services de santé, et plus de 70 % à l'eau potable. Près de 90 % des enfants d'un an dans les pays en développement sont vaccinés contre la tuberculose, et 80 % contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite et la rougeole.

Diffusion du savoir

Entre 1970 et 1995, le taux d'alphabétisation des adultes dans les pays en développement a progressé de près de moitié, passant de 48 % à 70 %. Cependant, s'il est proche de 90 % en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, il n'est que de 51 % en Asie du Sud.

Des progrès analogues sont enregistrés dans l'alphabétisation des femmes. Le taux a augmenté de plus des deux tiers au cours des vingt dernières années. Dans les pays arabes, il a plus que doublé, passant de 20 % en 1970 à 44 % en 1995.

Depuis 1970, les pays ayant progressé le plus rapidement dans ce domaine sont la République centrafricaine, le Mali, le Bénin et le Nigéria (tableau 1.6). Les progrès les plus lents — parmi les pays enregistrant des taux d'alphabétisation inférieurs à 70 % — ont été observés au Nicaragua, aux Comores, en Mauritanie et au Malawi.

Ce sont les améliorations substantielles des taux de scolarisation qui expliquent cette progression de l'alphabétisation. Entre 1960 et 1991, le taux net de scolarisation est passé de 48 % à 77 % dans le primaire, et de 35 % à 47 % dans le secondaire. En Asie du Sud, la progression a davantage concerné l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, tandis qu'en Asie de l'Est, en Amérique latine et aux Caraïbes, elle a plutôt été le fait de l'enseignement secondaire et supérieur.

TABLEAU 1.6
Progrès les plus rapides et les plus lents : le taux d'alphabétisation des adultes dans les pays en développement, 1970-95
(pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus)

Pays	Taux d'alphabétisation des adultes 1970	1995	Pourcentage de variation 1970–95	Pays	Taux d'alphabétisation des adultes 1995
Progrès les plus rapides				*Taux d'alphabétisation le plus élevé*	
Rép. centrafricaine	13	60	380	Bahamas	98
Mali	7	31	331	Guyane	98
Bénin	10	37	256	Corée, Rép. de	98
Nigéria	21	57	169	Trinité-et-Tobago	98
Côte d'Ivoire	16	40	152	Barbade	97
Mozambique	16	40	152	Uruguay	97
Algérie	25	62	148	Argentine	96
Burkina Faso	8	19	146	Cuba	96
Sierra Leone	13	31	143	Chili	95
Gabon	26	63	142	Costa Rica	955
Progrès les plus lents[a]				*Taux d'alphabétisation le plus faible*	
Nicaragua	57	66	15	Niger	14
Comores	42	57	37	Burkina Faso	19
Mauritanie	27	38	40	Népal	28
Malawi	38	56	48	Mali	31
Guatemala	44	65	48	Sierra Leone	31
Inde	34	52	55	Afghanistan	32
Bangladesh	25	38	55	Sénégal	33
Botswana	44	70	59	Burundi	35
Egypte	32	51	60	Ethiopie	36
Ouganda	37	62	68	Guinée	36

a. Parmi les pays ayant un taux d'alphabétisation des adultes inférieur à 70 %.
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

ENCADRE 1.2

L'alphabétisation des adultes dans les pays de l'OCDE

La faiblesse du niveau d'alphabétisation est généralement considérée comme un problème propre aux pays en développement, dont les pays développés seraient exempts. Or, dans les pays de l'OCDE, une vaste partie de la population voit, elle aussi, ses opportunités limitées par un niveau d'alphabétisation insuffisant. Au moins un quart de la population adulte de ces pays ne possède pas le niveau minimal d'alphabétisation nécessaire (niveau 3 selon l'explication ci-dessous) pour réagir de façon adéquate aux difficultés et aux complexités de la vie quotidienne et du travail. C'est d'autant plus inquiétant que de nombreuses sociétés évoluent très rapidement vers l'âge de l'information, abandonnant en chemin une partie de leur population, laissée pour compte des bénéfices du progrès.

La maîtrise de la lecture et de l'écriture est un facteur déterminant dans les choix que fait un individu au cours de son existence et dans les possibilités qui s'offrent à lui. C'est le cas dans tous les pays, qu'ils soient industrialisés ou en développement. Néanmoins, dans beaucoup de pays de l'OCDE, les responsables ont tendance à ne pas voir comme un problème le fait que certains de leurs concitoyens aient un faible niveau d'alphabétisation. Il n'y a pas si longtemps encore, les politiques mettaient principalement l'accent sur « l'analphabétisme », défini comme la proportion de la population n'ayant pas bénéficié d'un minimum de quatre années de scolarisation. Cette approche s'est révélée insatisfaisante, non seulement parce qu'elle utilise une mesure indirecte qui, dans les faits, crédite nombre de pays de l'OCDE de taux d'alphabétisation de 99 à 100 %, mais aussi parce qu'elle ne souligne absolument pas la nature dynamique du degré d'alphabétisation. Dans tous les pays, ce qui est en jeu c'est la capacité des individus à lire des choses de plus en plus difficiles pour s'adapter aux exigences toujours nouvelles d'une société où la concurrence est forte et où tout repose sur le savoir.

Coordonnée par l'OCDE, la première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes visait à mesurer le taux d'alphabétisation des pays dans cette perspective. Pour les besoins de cette étude, le niveau d'alphabétisation a été défini comme un continuum de degrés de compétences dénotant la façon dont les adultes réussissent à exploiter les informations écrites pour fonctionner en société. L'alphabétisation devient alors une aptitude particulière : la capacité de comprendre et d'utiliser les informations écrites pour les activités quotidiennes, que ce soit chez soi, au travail ou au sein de sa communauté.

Cette étude a évalué le niveau d'alphabétisation des populations dans trois domaines :

- Compréhension de textes suivis : connaissances et compétences requises pour comprendre et exploiter les informations contenues dans des textes imprimés tels qu'éditoriaux, articles de presse, poèmes et ouvrages de fiction.
- Compréhension de textes schématiques : connaissances et compétences requises pour repérer et utiliser des informations écrites présentées sous différentes formes telles que formulaires de demande d'emploi, fiches de paie, horaires de transport, cartes, tableaux et graphiques.
- Compréhension de textes au contenu quantitatif : les connaissances et les compétences requises pour effectuer des opérations arithmétiques, soit isolées soit en série, sur des chiffres contenus dans des documents imprimés, comme de calculer le solde d'un compte chèque, calculer un pourboire, remplir un bon de commande ou déterminer les intérêts d'un crédit présenté dans une publicité.

Pour chacun de ces domaines, les résultats ont été répartis sur cinq niveaux. Le niveau 1 indique des compétences très faibles, comme dans le cas d'une personne qui n'est pas capable, à partir des renseignements figurant sur l'emballage, de déterminer la quantité de médicament à administrer à un enfant. Le niveau 4/5 regroupe les individus qui se montrent capables d'utiliser des techniques de réflexion et de traitement de l'information plus complexes.

TABLEAU ENCADRE 1.2

Population adulte correspondant à chaque niveau de compréhension de textes suivis, 1994-95

(en pourcentage de la population âgée de 16 à 65 ans)

Pays	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4/5
Suède	7,5	20,3	39,7	32,4
Pays-Bas	10,5	30,1	44,1	15,3
Allemagne	14,4	34,2	38,0	13,4
Canada	16,6	25,6	35,1	22,7
Australie	17,0	27,1	36,9	18,9
Suisse (romande)	17,6	33,7	38,6	10,0
Belgique (Flandres)	18,4	28,2	39,0	14,3
Nouvelle-Zélande	18,4	27,3	35,0	19,2
Suisse (alémanique)	19,3	35,7	36,0	8,9
Etats-Unis	20,7	25,9	32,4	21,1
Royaume-Uni	21,8	30,3	31,3	16,6
Irlande	22,6	29,8	34,1	13,5
Pologne	42,6	34,5	19,8	3,1

Source : OCDE, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1997

Certaines des avancées les plus spectaculaires ont bénéficié aux femmes. Entre 1970 et 1992, le taux de scolarisation des filles dans le primaire et le secondaire a presque doublé dans les pays en développement, passant de 38 % à 68 %. En Asie de l'Est (83 %), en Amérique latine et aux Caraïbes (87 %), il se rapproche de celui des pays industrialisés. L'Asie du Sud (55 %) a en revanche un important retard à rattraper.

Les pays d'Europe de l'Est et de la CEI se sont toujours enorgueillis d'un niveau élevé d'éducation, mais ils ont récemment perdu du terrain. Au cours des cinq dernières années, le taux de scolarisation primaire et secondaire a baissé de 4 % en Russie et de 6 % en Bulgarie.

Les pays industrialisés affichent, pour leur part, des taux d'alphabétisation de près de 100 %, et des taux de scolarisation de 85 %. Cependant, des études récentes révèlent que de nombreuses personnes — 18 % des adultes en moyenne dans 12 pays d'Europe et d'Amérique du Nord — considérées comme alphabétisées ne sont en fait pas capables de satisfaire aux besoins de lecture élémentaires de la société moderne. Et 29 % d'autres ne sont pas en mesure de suivre une formation en vue d'un emploi qualifié (encadré 1.2). Les pays industrialisés pourraient même se laisser distancer par certains pays en développement à croissance rapide, notamment dans l'enseignement technique. Actuellement, moins d'un tiers des étudiants des pays industrialisés choisissent la filière des sciences naturelles ou appliquées — en Norvège et aux Pays-Bas, la proportion n'est que d'un étudiant sur cinq. Au Chili, en Chine, en république de Corée et en Afrique du Sud, elle atteint 1 sur 2 ou 1 sur 3.

Participation des individus : en progrès

Les deux tiers environ de la population mondiale vivent sous un régime relativement démocratique. La quasi-totalité des pays d'Europe de l'Est et de la CEI ont connu des élections pluralistes depuis 1990. Depuis cette même année, 15 élections législatives ont eu lieu en Asie du Sud. En Amérique latine et aux Caraïbes, près de 90 élections générales ont été organisées entre 1987 et 1997. La démocratie dans cette région a été renforcée et consolidée au point qu'aucun coup

d'Etat militaire n'a été à déplorer au cours des sept dernières années.

L'Afrique subsaharienne est, elle aussi, touchée par la vague des réformes démocratiques, événement aussi spectaculaire que l'évolution politique dans l'ancienne URSS, même s'il n'a pas reçu la même attention de la part de la communauté mondiale. Presque tous les pays de cette région se sont engagés dans des réformes démocratiques et ont légalisé les partis d'opposition. Ces changements ont souvent été soutenus par les étudiants, les syndicats et autres mouvements issus de la société civile. Entre 1990 et 1994, 38 des 47 pays de la région ont organisé des élections législatives pluralistes. Cependant, la démocratie africaine n'en est qu'à ses balbutiements et reste fragile. Certains pays connaissent des retours en arrière, avec leur cortège de coups d'Etat militaires et de troubles politiques. Le principal enjeu reste la consolidation de la démocratie, par le renforcement de la société civile, la garantie de la liberté d'expression pour les médias et des possibilités réelles de participation de la population au débat politique à tous les niveaux.

Malgré cette démocratisation, les femmes n'ont pas les mêmes opportunités de participer à la vie publique que les hommes, quel que soit les pays. A l'échelle mondiale, elles occupent moins d'un tiers des positions d'encadrement et de direction, et seulement 12 % des sièges parlementaires et 7 % des postes ministériels.

Une majorité de gouvernements se sont engagés formellement à respecter les droits civiques et politiques de leurs citoyens. Jusqu'à présent, 140 pays ont ratifié le Pacte international relatif aux droits civiques et politiques. Trois pays l'ont signé mais non encore ratifié (voir le tableau 48 des indicateurs). Quarante-deux pays ont par ailleurs signé le protocole optionnel de ce pacte reconnaissant l'autorité du Comité des Nations unies pour les droits de l'homme à recevoir les plaintes des victimes.

Dans les pays en développement, les individus prennent une part plus active aux mouvements de la société civile à mesure que les ONG et mouvements populaires se multiplient, parviennent à faire entendre les aspirations des populations et exercent une pression sur les autorités. Cette évolution à la base vers une plus grande participation est sans doute plus significative que le nombre de scrutins.

Menaces sur la sécurité humaine

Autre dimension essentielle du développement humain, la sécurité humaine inclut la protection contre des menaces chroniques telles que la faim, la maladie et la répression. Elle suppose également la protection contre des perturbations brutales et douloureuses de la vie quotidienne, à la maison, sur le lieu de travail et au sein de la collectivité.

Dans les pays riches comme dans les pays pauvres, la vie humaine est menacée par la criminalité, les accidents et la violence. A l'échelle mondiale, les actes criminels recensés augmentaient de 5 % par an — soit plus vite que la population — à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt. Cependant, depuis peu, la situation s'améliore dans certains pays où règne une criminalité endémique. Aux Etats-Unis, le nombre des crimes et délits avec violence est en baisse depuis trois années consécutives. Entre 1995 et 1996, il est passé de 3 à 2,7 millions de cas, niveau le plus bas enregistré depuis le début des séries statistiques, il y a 24 ans.

Dans les pays riches comme dans les pays pauvres, la vie humaine est menacée par la criminalité, les accidents et la violence

Les accidents du travail et de la circulation constituent également une menace importante. Dans la plupart des pays industrialisés, les blessures par accident sont la première cause de mortalité chez les 15-30 ans. Dans les pays en développement, les accidents de la route représentent au moins la moitié des décès accidentels. Ainsi, en Thaïlande, le taux de mortalité lié aux accidents de la route a été multiplié par cinq entre 1962 et 1992, passant de 4 à 20 pour 100 000 habitants.

Autre menace pour la sécurité humaine : les mauvaises conditions de logement et l'occupation illicite de biens fonciers. Plus d'un milliard d'individus vivent dans des logements inadaptés, sans eau courante, ni électricité ou voies d'accès et, dans la plupart des cas, sans aucune sécurité d'occupation. Entre 30 et 60 % des habitants des pays en développement occupent illégalement leur logement, et on estime à environ 100 millions le nombre des sans-abri. Dans ces conditions, les populations sont constamment exposées au surpeuplement, aux maladies chroniques, aux catastrophes écologiques, aux expulsions et à d'autres menaces imprévisibles qui sapent les progrès du développement humain.

La violence domestique — fléau souvent caché mais universel — provoque

des souffrances physiques et mentales persistantes, perturbe la vie des femmes et entrave leur épanouissement et leur participation à la vie sociale. D'après une étude thaïlandaise, plus de 50 % des femmes vivant dans le plus grand bidonville de Bangkok sont régulièrement battues par leur mari. A Santiago du Chili, 80 % des femmes admettent être victimes de violences dans leur foyer. Aux Etats-Unis, toutes les neuf secondes, une femme subit des violences conjugales.

Le revenu ne représentant pas à lui seul la vie humaine, son absence ne peut pas s'interpréter comme représentant la totalité du dénuement humain

Pauvreté humaine et dénuement

Malgré des progrès remarquables dans le développement humain, les retards continuent de se manifester.

Le concept de pauvreté humaine, introduit dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, envisage la pauvreté sous différents aspects. Elle signifie davantage que l'absence de ce qui est nécessaire au bien-être matériel : elle est la négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentielles au développement humain — longévité, santé, créativité, mais aussi conditions de vie décentes, dignité, respect de soi-même et des autres, accès à tout ce qui donne sa valeur à la vie.

La pauvreté humaine ne se limite donc pas à l'absence de revenu. Le revenu ne représentant pas à lui seul la vie humaine, son absence ne peut pas s'interpréter comme représentant la totalité du dénuement humain.

Mesurer la pauvreté humaine dans les pays en développement

Pour tenter de rassembler dans un indice composite les différents aspects du dénuement dans l'existence humaine, le *Rapport mondial sur le développement humain 1997* a introduit l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH). L'IPH fournit une mesure globale de la prévalence de la pauvreté dans une communauté. Il faut garder présent à l'esprit que le concept de pauvreté humaine va au-delà de cette mesure, tant il est difficile d'en saisir la totalité des aspects en un seul indicateur chiffré, même composite. L'absence de liberté politique, de sécurité humaine, l'incapacité à participer librement à la vie de la communauté et les menaces sur la viabilité à long terme sont difficilement mesurables et quantifiables. Cependant, l'IPH met en lumière les déficits dans trois domaines essentiels de la vie humaine, qui sont déjà pris en compte par l'IDH : longévité, savoir et niveau de vie.

Quelle est la différence entre l'IDH et l'IPH ? Le premier mesure les progrès accomplis dans un pays ou une communauté dans son ensemble. Le second mesure l'étendue de la pauvreté, en s'attachant à la proportion des membres de la communauté qui ne bénéficient pas de ces progrès.

Les estimations de l'IPH pour les pays en développement (IPH-1) ont été réalisées pour 77 pays présentant des chiffres comparables (voir la note technique). La valeur de l'IPH-1 indique, sur une base nationale, la proportion d'habitants souffrant des trois principaux déficits, et fournit une mesure comparative de la prévalence de la pauvreté humaine. Voici ce que révèlent ces chiffres (tableau 1.7) :

- L'IPH-1 varie entre 3 % à Trinité-et-Tobago, et 62 % au Niger.
- Les autres pays pouvant s'énorgueillir d' un IPH-1 inférieur à 10 % sont le Chili, l'Uruguay, Singapour et le Costa Rica.
- L'IPH-1 dépasse en revanche 50 % au Mali, en Ethiopie, en Sierra Leone, au Burkina Faso et au Niger.
- L'IPH-1 est supérieur à 33 % dans 32 pays, ce qui signifie qu'en moyenne au moins un tiers des habitants de ces pays souffrent de pauvreté humaine.

La comparaison de l'IDH et de l'IPH-1 témoigne de la bonne ou mauvaise répartition des fruits des progrès accomplis parmi la population. La Chine et l'Egypte ont ainsi un niveau de développement humain global à peu près équivalent, mais l'IPH-1 n'est que de 17 % pour la Chine, alors qu'il atteint 34 % pour l'Egypte. De même, le Kenya et le Pakistan ont un IDH équivalent, mais l'IPH-1 est inférieur à 30 % pour le Kenya, alors qu'il dépasse 45 % pour le Pakistan. Cela signifie que les bénéfices du développement humain sont répartis de façon moins équitable en Egypte et au Pakistan qu'en Chine et au Kenya.

L'IPH-1 révèle également des manques qui seraient masqués par une mesure de la pauvreté uniquement fondée sur le revenu. Ainsi, l'Egypte et le Pakistan ont réduit leur pauvreté monétaire (exprimée en termes de revenu) à moins de 15 %, mais la pauvreté humaine y reste beaucoup plus élevée, à 34 % et 46 %. De même, l'IPH reflète également des progrès masqués par

TABLEAU 1.7

Indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1)

Pays	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) %	Classement selon l'IPH-1	Ecart de classement entre IPH-1 et IDH[a]	Ecart de classement entre IPH-1 et seuil de pauvreté à 1 dollar par jour[a]
Trinité-et-Tobago	3,3	1	−4	..
Chili	4,1	2	0	−13
Uruguay	4,1	3	−1	..
Singapour	6,5	4	3	..
Costa Rica	6,6	5	2	−15
Jordanie	10,0	6	−15	−1
Mexique	10,7	7	−1	−9
Colombie	11,1	8	−1	−4
Panama	11,1	9	3	−13
Jamaïque	11,8	10	−9	0
Thaïlande	11,9	11	1	7
Maurice	12,1	12	1	..
Mongolie	14,0	13	−15	..
Emirats arabes unis	14,5	14	7	..
Equateur	15,3	15	1	−16
Chine	17,1	16	−13	−14
Jamahiriya arabe libyenne	17,4	17	5	..
Rép. dominicaine	17,4	18	−4	−7
Philippines	17,7	19	−8	−9
Paraguay	19,1	20	−4	..
Indonésie	20,2	21	−4	1
Sri Lanka	20,6	22	−1	8
Rép. arabe syrienne	20,9	23	7	..
Bolivie	21,6	24	−10	7
Honduras	21,8	25	−10	−16
Iran, Rép. islamique d'	22,2	26	11	..
Pérou	23,1	27	7	−16
Tunisie	23,3	28	10	13
Zimbabwe	25,2	29	−13	−10
Lesotho	25,7	30	−16	−16
Viet Nam	26,1	31	−5	..
Nicaragua	26,2	32	−6	−10
Botswana	27,0	33	7	−6
Algérie	27,1	34	17	20
Kenya	27,1	35	−13	−11
Myanmar	27,5	36	−7	..
El Salvador	27,8	37	4	..
Oman	28,9	38	25	..
Guatemala	29,3	39	8	−12
Papouasie-Nouvelle-Guinée	29,8	40	−1	..
Namibie	30,0	41	11	..
Iraq	30,1	42	3	..
Cameroun	30,9	43	−1	..
Congo	31,5	44	4	..
Ghana	31,8	45	0	..
Egypte	34,0	46	14	16
Inde	35,9	47	−3	−11
Zambie	36,9	48	−7	−14
Rép. dém. pop. lao	39,4	49	2	..
Togo	39,8	50	−4	..
Tanzanie, Rép.-Unie de	39,8	51	−8	14
Cambodge	39,9	52	1	..
Maroc	40,2	53	16	28
Nigéria	40,5	54	2	8
Rép. centrafricaine	40,7	55	−7	..
Rép. dém. du Congo	41,1	56	3	..
Ouganda	42,1	57	−10	−2
Soudan	42,5	58	−6	..
Guinée-Bissau	42,9	59	−10	−10
Haïti	44,5	60	−6	..
Bhoutan	44,9	61	−2	..
Mauritanie	45,9	62	4	8
Pakistan	46,0	63	14	24
Côte d'Ivoire	46,4	64	7	20
Bangladesh	46,5	65	9	15
Madagascar	47,7	66	5	−3
Malawi	47,7	67	−1	9
Mozambique	48,5	68	−2	..
Sénégal	48,6	69	4	1
Yémen	48,9	70	10	..
Guinée	49,1	71	0	21
Burundi	49,5	72	−1	..
Mali	52,8	73	−1	..
Ethiopie	55,5	74	2	15
Sierra Leone	58,2	75	−2	..
Burkina Faso	58,2	76	1	..
Niger	62,1	77	1	3

Note : Les classements des pays selon l'IDH et le seuil de pauvreté à 1 dollar/jour ont été recalculés en fonction des 77 pays inclus dans le calcul de l'IPH.

a. Les résultats négatifs signifient que le pays en question obtient de meilleurs résultats en termes d'IPH-1 que, selon le cas, en termes d'IDH ou de pauvreté monétaire, les résultats positifs signifiant le contraire.

la seule mesure de la pauvreté monétaire. Au Zimbabwe et au Nicaragua, par exemple, la pauvreté monétaire est particulièrement répandue et touche près de 50 % de la population, mais ces deux pays ont accompli des progrès beaucoup plus marqués dans la lutte contre la pauvreté humaine, avec un IPH-1 de 25 % et 26 % respectivement.

Mesurer la pauvreté humaine dans les pays industrialisés

La pauvreté et le dénuement ne sont pas le triste apanage des pays en développement.

- Sur la base d'un seuil de pauvreté monétaire correspondant à la demi-médiane du

La pauvreté et le dénuement sont également un problème majeur dans les pays industrialisés

revenu individuel disponible, plus de 100 millions de personnes vivent dans la pauvreté monétaire dans les pays de l'OCDE.

- Les pays de l'OCDE comptent au moins 37 millions de chômeurs, qui ne bénéficient bien souvent pas d'un revenu adéquat et ont le sentiment d'être exclus, faute de pouvoir participer à la vie de leur communauté.
- Le chômage des jeunes (15-24 ans) atteint des niveaux impressionnants : il touche 32 % des jeunes femmes et 22 % des jeunes hommes en France, les chiffres correspondants étant de 39 % et 30 % en Italie et de 49 % et 36 % en Espagne.
- Environ 8 % des enfants dans les pays de l'OCDE — dont la moitié ou plus des enfants de familles monoparentales en Australie, au Canada, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis — vivent en deçà du seuil de pauvreté monétaire correspondant à la demi-médiane du revenu individuel disponible.
- Près de 200 millions de personnes sont statistiquement condamnées à décéder avant l'âge de 60 ans.
- Plus de 100 millions de personnes sont sans abri, chiffre scandaleusement élevé pour des pays riches.

Pour saisir les différentes manifestations de la pauvreté humaine dans les pays industrialisés, nous introduisons cette année un IPH pour les pays industrialisés (IPH-2), qui reprend les trois aspects de l'existence humaine illustrés par l'IPH-1, mais en utilisant des mesures qui reflètent mieux les conditions économiques et sociales prévalant dans ces pays. S'y ajoute un quatrième aspect — l'exclusion — pour laquelle l'IHP-1 ne comporte pas de mesure quantitative car il n'y a pas de chiffres fiables à cet égard dans les pays en développement, contrairement à ce qui se passe pour les pays industrialisés.

La nature des carences et déficits qui pèsent sur la vie humaine varie en fonction du contexte économique et social d'une communauté ou d'un pays. Les études de la pauvreté dans les pays en développement, c'est-à-dire ceux avec un faible niveau de ressources et de développement humain, se concentrent sur la faim, les épidémies, l'analphabétisme et l'absence de services de santé et d'accès à l'eau potable. Il ne s'agit pas là de problèmes essentiels dans les pays industrialisés où la faim n'est pas aussi répandue, où la scolarisation primaire est pratiquement universelle, où la plupart des grandes épidémies sont maîtrisées et où les services de santé et l'eau potable sont mis à la portée de tous. Il n'est donc pas surprenant que les études sur la pauvreté dans les pays riches soient centrées sur l'exclusion, problème complexe et persistant, difficile à éliminer dans tous les pays, qu'ils soient industrialisés ou en développement.

Bien que les aspects décrits par l'IPH-1 pour les pays en développement concernent également les pays industrialisés, les indicateurs utilisés ne sont plus pertinents dans ce second ensemble. Un nouvel outil de mesure est donc nécessaire, fondé sur des indicateurs qui reflètent les formes que revêt la pauvreté dans les pays industrialisés.

L'IPH-2 s'attache donc aux variables suivantes :

- Le déficit en termes de survie, mesuré par le pourcentage de la population risquant de décéder avant soixante ans.
- Le déficit dans le domaine de l'instruction, mesuré par le pourcentage de la population souffrant d'illettrisme — c'est-à-dire dans l'incapacité de lire et d'écrire pour répondre aux exigences de base de la société moderne, par exemple lire les instructions figurant sur le flacon d'un médicament ou lire une histoire à des enfants.
- La pauvreté économique, mesurée par la proportion de personnes dont le revenu individuel disponible est inférieur à la demi-médiane nationale, ce qui ne leur permet pas de bénéficier du niveau de vie suffisant pour échapper aux difficultés et participer à la vie de la communauté.
- L'exclusion, mesurée par un de ses aspects les plus importants : le pourcentage de chômeurs de longue durée (sans travail depuis douze mois ou plus) dans la population active totale.

L'IPH-2 utilise les mêmes mesures que l'IPH-1 pour la survie et l'instruction, avec toutefois un plafond plus élevé. Pour les aspects économiques et l'exclusion, de nouvelles mesures sont utilisées qui nécessitent quelques explications.

L'exclusion revêt diverses formes, varie considérablement d'une communauté à l'autre et est difficile à mesurer. Cependant, le chômage de longue durée, régulièrement mesuré dans la plupart des pays industrialisés, constitue une mesure indirecte acceptable pour ce phénomène. Il reflète l'exclusion du monde du travail et des rapports sociaux liés à l'emploi, qui constitue une composante importante de l'exclusion dans la plupart des communautés.

Pour les aspects économiques, l'IPH-1 utilise trois critères — malnutrition, absence d'accès à l'eau potable ainsi qu'aux services de santé — tandis que l'IPH-2 se fonde sur le taux de pauvreté monétaire. Trois raisons expliquent cette différence d'approche.

Premièrement, l'IPH-1 intègre les services procurés à la fois par le revenu privé et les ressources publiques. Ces dernières représentent une source de consommation importante pour les ménages pauvres, et les manques essentiels dans ce domaine sont définis en termes de non-accès aux services de santé et à l'eau potable. Les manques au niveau du revenu privé sont essentiellement définis par la consommation alimentaire, dans la mesure où l'alimentation absorbe de loin la part la plus importante du revenu personnel des ménages les plus démunis dans les pays les plus pauvres — au moins 50 %, et parfois jusqu'à 80 %. Pour l'IPH-2, ces variables n'auraient pas été les mieux adaptées, car dans les pays industrialisés, l'alimentation n'est pas le principal poste de dépenses des ménages et la plupart des habitants ont accès à des services publics de base tels que la fourniture d'eau potable.

Deuxièmement, le manque de revenu est une mesure plus adéquate pour les pays industrialisés, car il traduit l'impossibilité d'accès à des moyens matériels nécessaires. Cependant, l'utilisation d'un seuil de pauvreté international unique serait trompeuse, en raison des variations de définition des biens « essentiels ». En effet, les différences dans les modes de consommation — vêtements, logement et moyens de communication tels que la radio, la télévision et le téléphone — font que de nombreux biens jugés indispensables à la

TABLEAU 1.8

Indicateur de la pauvreté humaine pour les pays industrialisés (IPH-2)

	DÉFICIT DE LONGEVITE	CARENCES EN TERMES DE SAVOIR	PAUVRETÉ MONÉTAIRE	EXCLUSION	INDICATEUR DE LA PAUVRETE HUMAINE		
				Chômage de longue durée, (12 mois et plus) (en % du total de la population active) 1995[c]	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) pour les pays industrialisés		Classement selon le PIB réel par habitant (en PPA)
Pays	Pourcentage de la population risquant de ne pas dépasser 60 ans (%) 1995	Taux d'illettrisme[a] (% de la pop. âgée de 15 à 65 ans) 1995	Population vivant en deçà du seuil de pauvreté[b] (%) 1990		Valeur (%)	Classement selon l'IPH-2	
Suède	8	7,5	6,7	1,5	6,8	1	13
Pays-Bas	9	10,5	6,7	3,2	8,2	2	10
Allemagne	11	14,4	5,9	4,0	10,5	3	8
Norvège	9	—[d]	6,6	1,3	11,3	4	2
Italie	9	—[d]	6,5	7,6	11,6	5	9
Finlande	11	—[d]	6,2	6,1	11,8	6	14
France	11	—[d]	7,5	4,9	11,8	7	7
Japon	8	—[d]	11,8	0,6	12,0	8	4
Danemark	12	—[d]	7,5	2,0	12,0	9	3
Canada	9	16,6	11,7	1,3	12,0	10	5
Belgique	10	18,4[e]	5,5	6,2	12,4	11	6
Australie	9	17,0	12,9	2,6	12,5	12	11
Nouvelle-Zélande	10	18,4	9,2[f]	1,3	12,6	13	16
Espagne	10	—[d]	10,4	13,0	13,1	14	17
Royaume-Uni	9	21,8	13,5	3,8	15,0	15	12
Irlande	9	22,6	11,1	7,6	15,2	16	15
États-Unis	13	20,7	19,1	0,5	16,5	17	1

a. En fonction du niveau 1 concernant les textes suivis défini dans l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. Les données concernent 1995 ou une année proche.
b. Le seuil de pauvreté correspond ici à la demi-médiane du revenu individuel disponible. Les données concernent 1995 ou une année proche.
c. Taux de chômage standardisé calculé par l'Organisation internationale du travail (OIT).
d. Pas de données disponibles. Pour calculer la valeur de l'IPH-2, nous avons utilisé un taux moyen de 16,8 %, correspondant à l'ensemble des pays (sauf la Pologne) compris dans l'enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes.
e. Chiffre concernant uniquement les Flandres.
f. Moyenne non pondérée pour les pays industrialisés (sauf Europe de l'Est et CEI).
Sources : Colonne 1 : ONU, 1994e. Colonne 2 : OCDE, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1997. Colonne 3 : Smeeding, 1997. Colonne 4 : OCDE, 1997d.
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

DIAGRAMME 1.6
Le revenu ne renseigne pas sur le taux de pauvreté

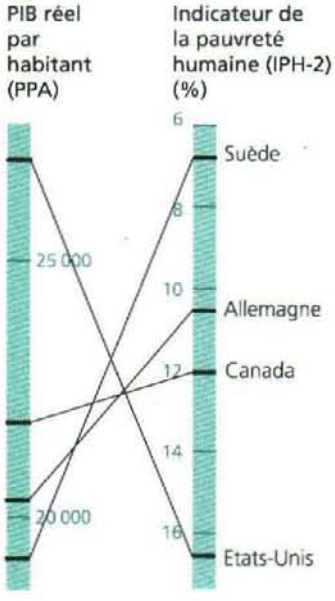

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

vie sociale dans une communauté donnée peuvent n'être pas considérés comme tels dans une autre. Ainsi, le revenu minimum nécessaire pour échapper à l'exclusion peut varier de façon substantielle d'un pays à l'autre. C'est la raison pour laquelle le seuil de pauvreté a été fixé à la demi-médiane du revenu individuel disponible dans le pays considéré, reflétant ce qui apparaît comme adéquat pour ce pays. En outre, cette mesure de la pauvreté monétaire est maintenant couramment utilisée par l'Union européenne pour effectuer des comparaisons internationales.

Troisièmement, la qualité et la disponibilité des chiffres sont un élément important. Les données sur la pauvreté monétaire ne sont disponibles que pour 48 pays en développement, et sont souvent fondées sur des estimations. En revanche, les statistiques sur la malnutrition et l'accès aux services publics ont une couverture plus étendue. Des chiffres comparables sur la pauvreté monétaire sont par contre disponibles pour les pays industrialisés.

Que nous apprend l'IPH-2 ?

Sur 17 pays industrialisés, la Suède est celui où la pauvreté humaine, mesurée par l'IPH-2, est la moins répandue, avec une proportion de 6,8 %. Elle est suivie par les Pays-Bas et l'Allemagne (tableau 1.8). Les pays où cette forme de pauvreté est la plus courante sont les Etats-Unis, avec 16,5 %, l'Irlande et le Royaume-Uni, avec 15,2 % et 15 % respectivement.

L'étendue de la pauvreté humaine n'a que peu de rapport avec le niveau de revenu. Ainsi, les Etats-Unis, où la population dispose du revenu par habitant le plus élevé en termes de parités de pouvoir d'achat (PPA) parmi les 17 pays étudiés, sont également le pays où la pauvreté humaine est la plus répandue. La Suède qui arrive en tête du classement selon l'IPH-2, n'est que 13e selon le revenu moyen. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni, qui affichent un revenu par habitant équivalent, présentent quant à eux des niveaux de pauvreté humaine très différents : 8,2 % et 15 %. On pourrait s'attendre à ce que le nombre de pauvres évolue à raison inverse du PIB d'un pays. Or, la comparaison du PIB par habitant et de l'IPH-2 semble indiquer le contraire : les taux de pauvreté dans les pays à revenu élevé sont équivalents ou supérieurs à ceux des pays industrialisés à faible revenu (diagramme 1.6).

Il n'y a pas non plus de corrélation entre le niveau de l'IPH-2 et la réussite d'un pays en matière de développement humain global. Les 17 pays pris en compte par l'IPH-2 ont atteint un niveau élevé de développement humain, avec un IDH supérieur à 0,900. Cependant, les pays arrivant en tête selon l'IDH — le Canada et la France — sont confrontés à des problèmes persistants de pauvreté, et les progrès réalisés en termes de développement humain y sont mal répartis. Le Canada arrive pour sa part à la 10e place du classement selon l'IPH-2, parce que 17 % de la population du pays n'a pas les compétences adéquates en lecture et écriture, soit deux fois plus qu'en Suède (diagramme 1.7).

La pauvreté humaine se caractérise par des carences à de nombreux égards, et pas seulement en termes de revenu. Les pays industrialisés doivent donc s'attacher à la pauvreté sous tous ses aspects. Il ne faut pas se concentrer uniquement sur le revenu et l'emploi, mais tenir compte de l'absence de potentialités élémentaires telles que l'accès aux soins et à l'instruction, facteurs importants dans l'exclusion d'une personne de la vie de la communauté.

La pauvreté humaine n'est qu'un aspect des retards accumulés du fait de la misère. L'autre aspect est la persistance des disparités — souvent liée aux progrès inégaux en matière de développement humain, mais accentuée par les retards hérités du passé.

DIAGRAMME 1.7
L'IDH ne renseigne pas sur le taux de pauvreté humaine

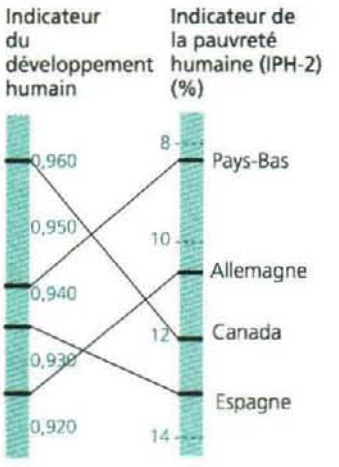

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

Des disparités persistantes

Les disparités qui persistent entre riches et pauvres, entre hommes et femmes, entre zones rurales et urbaines, et entre groupes ethniques sont rarement isolées. Au contraire, elles sont souvent liées et imbriquées.

Revenu et richesse : des inégalités criantes

En 1960, les 20 % de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches avaient un revenu 30 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres. En 1995, leur revenu était 82 fois supérieur. Et que dire de l'incroyable concentration de la richesse entre les mains d'un petit groupe

de personnes extrêmement riches (encadré 1.3) ?

Les disparités sont tout aussi prononcées à l'échelon national. Au Brésil, les 50 % les plus pauvres, qui se partageaient 18 % du revenu national en 1960, n'en ont reçu que 11,6 % en 1995. Dans le même pays, les 10 % les plus riches se partageaient 54 % du revenu national en 1960, et 63 % en 1995. Au Costa Rica, dans les années quatre-vingt, les 20 % les plus riches avaient un revenu par habitant de 14 400 dollars convertis en PPA, contre un revenu moyen de 1 340 dollars pour les 20 % les plus pauvres.

La répartition du revenu dans les pays industrialisés est également marquée par de fortes disparités entre riches et pauvres. Dans le cas le plus extrême, en Russie, la part du revenu du quintile le plus riche est 11 fois supérieure à celle du quintile le plus pauvre. En Australie et au Royaume-Uni, elle est près de 10 fois supérieure. Au cours des années quatre-vingt, au Royaume-Uni, l'écart s'est creusé dans des proportions encore jamais enregistrées dans un pays industrialisé.

Des disparités prononcées entre zones rurales et urbaines

Dans les pays en développement, 43 % des hommes habitant dans les campagnes sont analphabètes, soit deux fois plus qu'en zone urbaine. Au Salvador, le taux d'alphabétisation est de 88 % en ville, contre 66 % dans les campagnes. Près de 90 % de la population a accès à l'eau potable dans les villes, contre 60 % seulement en zone rurale. En Roumanie, 12 % des logements sont dépourvus d'eau courante en ville, et 84 % dans les campagnes.

La décomposition de l'IDH et de l'IPH entre villes et campagnes met également en lumière les disparités en termes de progrès humain et de dénuement. Au Botswana, l'IDH urbain est comparable à celui de la Russie, tandis que celui pour les zones rurales se rapproche de l'IDH pour le Nicaragua. En Namibie, la pauvreté humaine est trois fois plus répandue dans les campagnes que dans les villes. L'IPH urbain de ce pays est, quant à lui, comparable à celui des Emirats arabes unis, tandis que l'IPH rural se rapproche de celui de la Guinée (diagramme 1.8).

ENCADRE 1.3

Les plus grosses fortunes

Les estimations récentes montrent que les 225 plus grosses fortunes du monde représentent un total de plus de mille milliards de dollars, soit l'équivalent du revenu annuel des 47 % d'individus les plus pauvres de la population mondiale (2,5 milliards de personnes).

L'immensité des richesses des individus les plus riches contraste de façon ahurissante avec l'extrême faiblesse des revenus des populations des pays en développement.

- Les trois personnes les plus riches du monde ont une fortune supérieure au PIB total des 48 pays en développement les plus pauvres.
- Le patrimoine des 15 individus les plus fortunés dépasse le PIB total de l'Afrique subsaharienne.
- La fortune des 32 personnes les plus riches du monde dépasse le PIB total de l'Asie du Sud.
- Les avoirs des 84 personnes les plus riches surpassent le PIB de la Chine, pays le plus peuplé de la planète (1,2 milliard d'habitants).

Un autre contraste choquant est celui des 225 plus grosses fortunes comparées à ce qui serait nécessaire pour donner à toute la population du globe l'accès aux services sociaux de base. Le coût de réalisation et de maintien d'un accès universel à l'éducation de base, aux soins de santé de base, à une nourriture adéquate, à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires, ainsi, pour les femmes, qu'aux soins de gynécologie et d'obstétrique, est estimé à environ 40 milliards de dollars par an. Cela représente moins de 4 % de la richesse cumulée des 225 plus grosses fortunes.

C'est aux Etats-Unis que l'on trouve le plus grand nombre de ces 225 fortunes, avec 60 personnes qui se partagent 311 milliards de dollars. Viennent ensuite l'Allemagne, avec 21 individus totalisant 111 milliards de dollars, puis le Japon (14 personnes pour une fortune de 41 milliards de dollars). Les pays industrialisés comptent 147 très grandes fortunes, soit un patrimoine total de 645 milliards de dollars, et les pays en développement 78, pour une richesse combinée de 370 milliards de dollars. L'Afrique n'en abrite que deux (3,7 milliards de dollars), dans un seul pays : l'Afrique du Sud.

TABLEAU ENCADRE 1.3

Où se trouvent les plus grosses fortunes, 1997

Région ou groupe de pays	Répartition des 225 plus grosses fortunes	Patrimoine cumulé des plus grosses fortunes (milliards de dollars)	Patrimoine moyen des plus grosses fortunes (milliards de dollars)
OCDE	143	637	4,5
Asie	43	233	5,4
Amérique latine et Caraïbes	22	55	2,5
Pays arabes	11	78	7,1
Europe de l'Est et CEI	4	8	2,0
Afrique subsaharienne	2	4	2,0
Total	225	1 015	4,5

Source : Forbes Magazine, 1997.

DIAGRAMME 1.8

Disparités entre villes et campagnes en Namibie, 1991-94

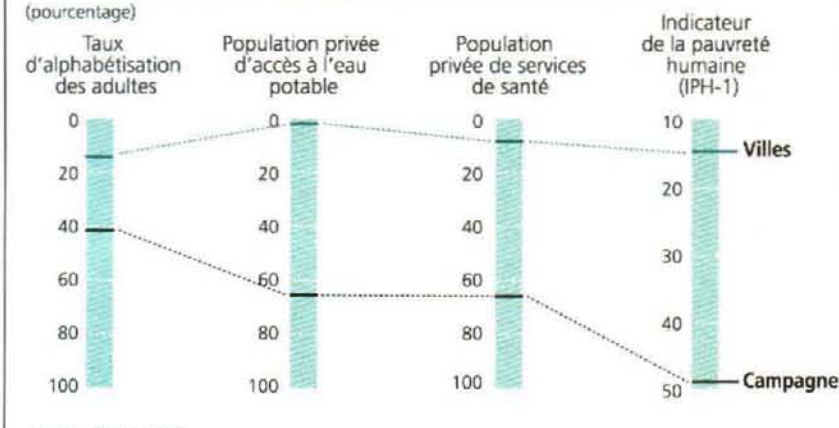

Source : PNUD, 1998.

DIAGRAMME 1.9
Disparités régionales au Nigéria, 1993

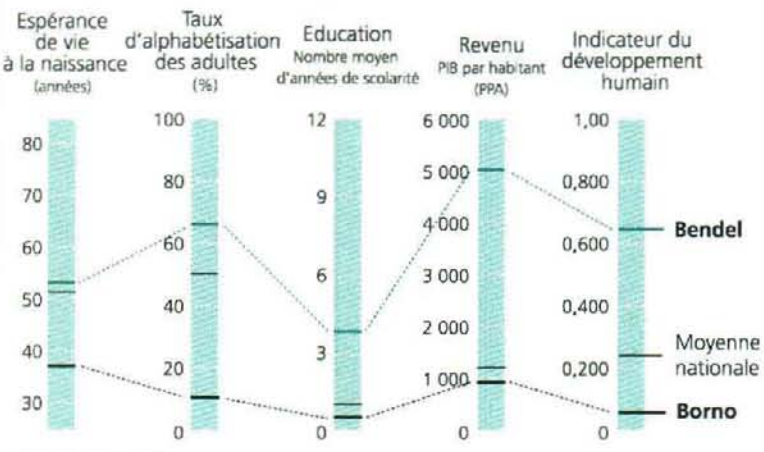

Source : PNUD, 1996b.

DIAGRAMME 1.10
Disparités régionales en Bolivie, 1994

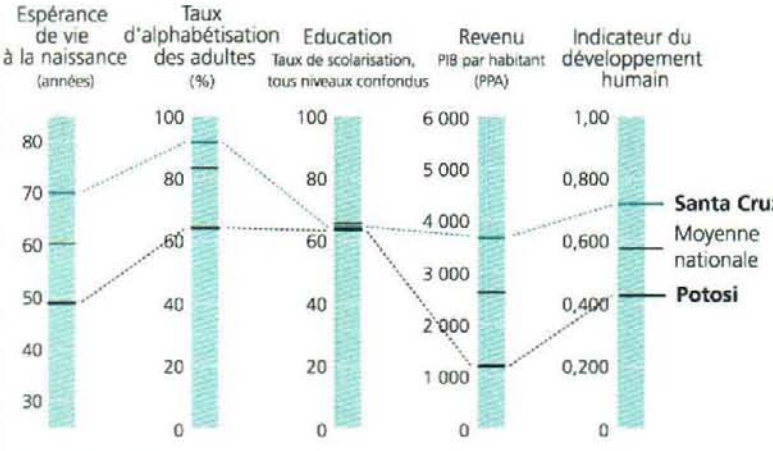

Source : PNUD, 1998.

DIAGRAMME 1.11
Disparités régionales en Zambie, 1996
(pourcentage)

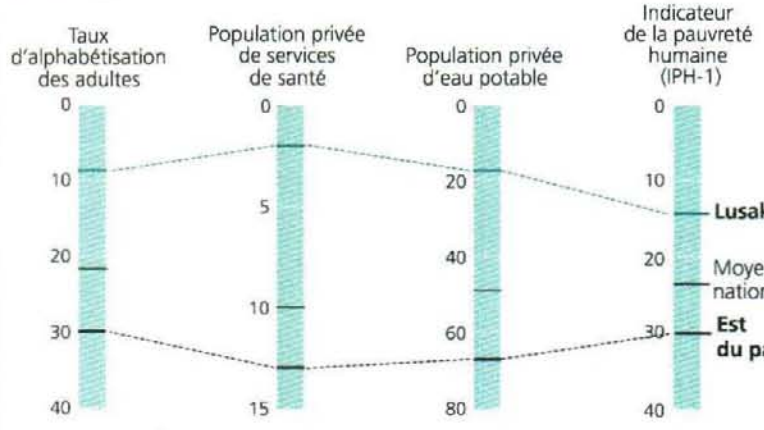

Source : PNUD, 1997f.

Disparités géographiques au sein des pays

Les statistiques sur l'accès aux services sociaux ou sur les résultats en matière de développement humain révèlent d'importantes disparités régionales au sein des pays.

- En Turquie, le taux de scolarisation secondaire dans les régions de l'Egée et de Marmara est de 62 %, contre 34 % en Anatolie de l'Est et du Sud-Est.
- En Gambie, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 162 pour 1 000 à Mansadonko, soit presque deux fois plus qu'à Banjul, où il est de 85 pour 1 000.
- En Roumanie, dans la province de Botosane, le chômage atteint 16 %, contre 4,5 % à Bucarest.
- En Mongolie, la pauvreté monétaire touche moins de 9 % de la population dans l'aïmag d'Erdenet, mais 35 % à Khousvel.

La décomposition de l'IDH et de l'IPH met en lumière des disparités régionales en termes de progrès humains et de dénuement (diagrammes 1.9, 1.10 et 1.11). Aux Philippines, l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) pour la région capitale est quatre fois supérieur à celui de l'Ouest de Mindanao, où les femmes sont doublement désavantagées : d'abord parce qu'elles vivent dans une région défavorisée, et ensuite en raison des inégalités sociologiques entre les sexes.

Disparités sociologiques entre les sexes

Au cours des trente dernières années, les sociétés ont fait de réels progrès dans la répartition des fruits du développement entre hommes et femmes. Les écarts dans les domaines de la santé et de l'éducation se sont nettement réduits. Depuis vingt ans, l'espérance de vie de la population féminine a progressé 20 % plus vite que celle des hommes. Le niveau d'instruction des femmes progresse régulièrement dans les pays en développement. Entre 1970 et 1990, l'écart entre populations masculine et féminine en termes d'alphabétisation des adultes et de scolarisation a été divisé par deux. Dans l'enseignement primaire, le taux de scolarisation des filles, correspond aujourd'hui à 90 % de celui des garçons, contre 75 % il y a quelques années.

Le *Rapport mondial sur le développement humain 1995* a introduit un indicateur

TABLEAU 1.9

Disparités sociologiques entre les sexes – classement selon l'ISDH et l'IDH

Classement selon l'ISDH		Classement selon l'IDH	Ecart de classement IDH-ISDH
1	Canada	1	0
2	Norvège	3	1
3	Suède	10	7
4	Islande	5	1
5	Finlande	6	1
6	Etats-Unis	4	–2
7	France	2	–5
8	Nouvelle-Zélande	9	1
9	Australie	15	6
10	Danemark	18	8
11	Royaume-Uni	14	3
12	Pays-Bas	7	–5
13	Japon	8	–5
14	Belgique	12	–2
15	Autriche	13	–2
16	Barbade	24	8
17	Allemagne	19	2
18	Suisse	16	–2
19	Espagne	11	–8
20	Grèce	20	0
21	Bahamas	31	10
22	Israël	22	0
23	Italie	21	–2
24	Slovénie	36	12
25	Rép. tchèque	38	13
26	Slovaquie	40	14
27	Irlande	17	–10
28	Portugal	32	4
29	Singapour	28	–1
30	Chypre	23	–7
31	Uruguay	37	6
32	Luxembourg	26	–6
33	Hong-Kong (Chine)	25	–8
34	Hongrie	45	11
35	Pologne	48	13
36	Brunéi Darussalam	34	–2
37	Corée, Rép. de	29	–8
38	Trinité-et-Tobago	39	1
39	Costa Rica	33	–6
40	Thaïlande	52	12
41	Colombie	49	8
42	Panama	43	1
43	Venezuela	44	1
44	Malte	27	–17
45	Malaisie	53	8
46	Chili	30	–16
47	Bulgarie	60	13
48	Argentine	35	–13
49	Mexique	47	–2
50	Koweït	50	0
51	Bélarus	61	10
52	Fidji	42	–10
53	Russie, Féd. de	65	12
54	Maurice	54	0
55	Turquie	62	7
56	Brésil	55	–1
57	Roumanie	67	10
58	Corée, Rép. pop. dém. de	68	10
59	Estonie	70	11
60	Bahreïn	41	–19
61	Croatie	69	8
62	Lituanie	72	10
63	Suriname	58	–5
64	Macédoine (FYROM)	73	9
65	Jamaïque	77	12
66	Emirats arabes unis	46	–20
67	Qatar	51	–16
68	Liban	59	–9
69	Cuba	78	9
70	Sri Lanka	83	13
71	Lettonie	85	14
72	Belize	56	–16
73	Kazakhstan	86	13
74	Afrique du Sud	82	8
75	Arménie	91	16
76	Tunisie	76	0
77	Maldives	87	10
78	Equateur	66	–12
79	Jamahiriya arabe libyenne	57	–22
80	Pérou	79	–1
81	Rép. dominicaine	81	0
82	Philippines	90	8
83	Ukraine	94	11
84	Mongolie	93	9
85	Botswana	89	4
86	Ouzbékistan	96	10
87	Turkménistan	95	8
88	Indonésie	88	0
89	Paraguay	84	–5
90	Jordanie	80	–10
91	Albanie	97	6
92	Iran, Rép. islamique d'	71	–21
93	Chine	98	5
94	Rép. arabe syrienne	74	–20
95	Guyane	92	–3
96	Algérie	75	–21
97	Kirghizistan	101	4
98	Géorgie	100	2
99	Namibie	99	0
100	Azerbaïdjan	102	2
101	Moldova, Rép. de	105	4
102	Arabie saoudite	63	–39
103	El Salvador	106	3
104	Oman	64	–40
105	Swaziland	107	2
106	Tadjikistan	110	4
107	Cap-Vert	109	2
108	Viet Nam	113	5
109	Salomon, Iles	114	5
110	Bolivie	108	–2
111	Egypte	104	–7
112	Gabon	112	0
113	Guatemala	103	–10
114	Honduras	111	–3
115	Nicaragua	116	1
116	Maroc	115	–1
117	Congo	118	1
118	Zimbabwe	120	2
119	Papouasie-Nouvelle-Guinée	119	0
120	Myanmar	121	1
121	Ghana	123	2
122	Kenya	127	5
123	Lesotho	124	1
124	Cameroun	122	–2
125	Rép. dém. pop. lao	126	1
126	Guinée équatoriale	125	–1
127	Iraq	117	–10
128	Inde	129	1
129	Cambodge	130	1
130	Comores	131	1
131	Pakistan	128	–3
132	Rép. dém. du Congo	133	1
133	Nigéria	132	–1
134	Zambie	136	2
135	Bénin	135	0
136	Togo	134	–2
137	Tanzanie, Rép.-Unie de	140	3
138	Mauritanie	139	1
139	Madagascar	143	4
140	Bangladesh	137	–3
141	Côte d'Ivoire	138	–3
142	Rép. centrafricaine	144	2
143	Yémen	141	–2
144	Haïti	149	5
145	Angola	146	1
146	Ouganda	150	4
147	Bhoutan	145	–2
148	Népal	142	–6
149	Sénégal	148	–1
150	Malawi	151	1
151	Soudan	147	–4
152	Tchad	152	0
153	Guinée-Bissau	153	0
154	Gambie	154	0
155	Erythrée	157	2
156	Mozambique	155	–1
157	Guinée	156	–1
158	Ethiopie	158	0
159	Burundi	159	0
160	Mali	160	0
161	Burkina Faso	161	0
162	Niger	162	0
163	Sierra Leone	163	0

Note : Le classement des pays selon l'IDH a été recalculé en fonction des 163 pays inclus dans le calcul de l'ISDH. Une différence positive entre le classement selon l'IDH et l'ISDH signifie que le pays en question obtient des résultats relativement plus favorables en termes d'égalité entre hommes et femmes qu'en termes de performances moyennes, les résultats positifs signifiant le contraire.
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

sexospécifique du développement humain (ISDH), qui mesure les mêmes aspects que l'IDH en se fondant sur les mêmes variables, pour mettre en lumière les inégalités sociologiques entre les sexes. Plus les écarts en termes de développement humain sont importants, plus l'ISDH du pays concerné est faible par rapport à son IDH.

Cette année, l'ISDH a été calculé pour 163 pays (tableau 1.9). Partout, les femmes sont en retard sur les hommes

Au cours des trente dernières années, les sociétés ont fait de réels progrés dans la répartition des fruits du progrès entre hommes et femmes

TABLEAU 1.10

Disparités sociologiques entre les sexes – classements selon l'IPF, l'ISDH et l'IDH

Classement selon l'IPF		Classement selon l'ISDH	Classement selon l'IDH
1	Suède	3	10
2	Norvège	2	3
3	Danemark	10	18
4	Nouvelle-Zélande	8	9
5	Finlande	5	6
6	Islande	4	5
7	Canada	1	1
8	Allemagne	17	19
9	Pays-Bas	12	7
10	Autriche	15	13
11	Etats-Unis	6	4
12	Australie	9	15
13	Suisse	18	16
14	Luxembourg	32	25
15	Bahamas	21	29
16	Espagne	19	11
17	Trinité-et-Tobago	36	35
18	Barbade	16	24
19	Belgique	14	12
20	Royaume-Uni	11	14
21	Irlande	27	17
22	Portugal	28	30
23	Afrique du Sud	59	65
24	Rép. tchèque	25	34
25	Cuba	55	61
26	Italie	23	21
27	Slovaquie	26	36
28	Costa Rica	37	31
29	Pologne	34	43
30	Hongrie	33	40
31	France	7	2
32	Israël	22	22
33	Chine	71	74
34	El Salvador	76	78
35	Guatemala	81	76
36	Slovénie	24	32
37	Mexique	45	42
38	Japon	13	8
39	Guyane	73	73
40	Belize	58	50
41	Colombie	39	44
42	Singapour	29	26
43	Bulgarie	44	52
44	Panama	40	38
45	Malaisie	42	47
46	Philippines	65	72
47	Estonie	52	56
48	Botswana	66	71
49	Maurice	48	48
50	Lesotho	85	86
51	Grèce	20	20
52	Lettonie	57	68
53	Suriname	53	51
54	Pérou	63	62
55	Mozambique	99	99
56	Zimbabwe	83	84
57	Cap-Vert	78	81
58	Rép. dominicaine	64	64
59	Uruguay	31	33
60	Thaïlande	38	46
61	Chili	43	28
62	Venezuela	41	39
63	Swaziland	77	79
64	Roumanie	51	55
65	Bolivie	79	80
66	Chypre	30	23
67	Paraguay	68	67
68	Brésil	50	49
69	Equateur	62	54
70	Indonésie	67	70
71	Haïti	95	96
72	Mali	100	100
73	Géorgie	75	75
74	Tunisie	60	60
75	Koweït	46	45
76	Maldives	61	69
77	Burkina Faso	101	101
78	Fidji	47	37
79	Rép. arabe syrienne	72	58
80	Bangladesh	93	92
81	Zambie	90	91
82	Maroc	82	82
83	Corée, Rép. de	35	27
84	Sri Lanka	56	66
85	Turquie	49	53
86	Cameroun	86	85
87	Iran, Rép. islamique d'	70	57
88	Egypte	80	77
89	Malawi	96	97
90	Guinée équatoriale	87	87
91	Papouasie-Nouvelle-Guinée	84	83
92	Emirats arabes unis	54	41
93	Algérie	74	59
94	Gambie	98	98
95	Inde	88	89
96	Soudan	97	95
97	Jordanie	69	63
98	Rép. centrafricaine	94	94
99	Togo	91	90
100	Pakistan	89	88
101	Mauritanie	92	93
102	Niger	102	102

Note : Les classements selon l'ISDH et l'IDH ont été recalculés en fonction des 102 pays inclus dans le calcul de l'IPF.

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

dans le domaine du développement humain, inégalité illustrée par l'écart entre l'ISDH et l'IDH. Les caractéristiques les plus intéressantes de cet ISDH sont les suivantes :

- Pour 60 des 163 pays considérés, le classement selon l'ISDH est inférieur à celui selon l'IDH, ce qui montre l'inégalité des opportunités offertes aux hommes et femmes. La différence de classement est supérieure ou égale à 20 places pour plusieurs pays : Oman, Arabie saoudite, république islamique d'Iran, République arabe syrienne, Algérie, Libye et Emirats arabes unis, par ordre décroissant.
- L'écart entre le classement selon l'IDH et le classement selon l'ISDH est de 10 places ou plus dans des pays industrialisés comme l'Irlande ou Malte.
- Le classement selon l'ISDH est en revanche meilleur que celui selon l'IDH pour 82 pays. Les pays pour lesquels cette différence positive est supérieure à 10 places comprennent 12 pays d'Europe de l'Est et de la CEI. Seuls trois pays situés hors de cette région —Thaïlande, Jamaïque et Sri Lanka — sont dans le même cas.

Les progrès dans l'amélioration des potentialités de la population féminine sont remarquables, mais la création d'opportunités réelles pour les femmes prend un sérieux retard. L'absence d'opportunités de participer à la vie économique et politique est en partie exprimée par l'indicateur de la participation des femmes (IPF), estimé pour 102 pays (voir note technique). L'IPF mesure la place des femmes en termes de pouvoir de décision dans la vie professionnelle, économique et politique.

En tête du classement selon l'IPF se trouvent trois pays nordiques — la Suède, la Norvège et le Danemark, qui présentent tous trois un niveau élevé de potentialités humaines et offrent aux femmes de nombreuses opportunités de participer à la vie économique et politique (tableau 1.10). A cette aune, certains pays en développement sont mieux classés que des pays industrialisés. Ainsi, la Trinité-et-Tobago et la Barbade arrivent avant le Royaume-Uni, et l'Irlande, Cuba et le Costa Rica avant la France et Israël, la Chine et le Mexique avant le Japon.

Disparités ethniques et raciales

Il existe de graves disparités ethniques et raciales dans de nombreux domaines du développement humain. Au début des années quatre-vingt-dix en Afrique du Sud, les Blancs avaient ainsi une espérance de vie de 68 ans, contre 54 ans pour les Noirs. En Malaisie, la pauvreté monétaire concerne 24 % de la population d'origine malaise, soit quatre fois plus que chez celle d'origine chinoise (6 %). Au Canada, le chômage touche 35 % de la population masculine chez les Inuits, contre 10 % pour les autres groupes ethniques. Aux Etats-Unis, 31 % des hispaniques âgés de 25 à 65 ans n'ont pas terminé leurs études secondaires, contre seulement 6 % des Blancs.

La décomposition de l'IDH pour l'Afrique du Sud en 1994 donnait pour les Blancs un IDH de 0,878, soit près de deux fois plus que pour les Noirs (0,462). Le niveau de développement humain des Blancs d'Afrique du Sud est comparable à celui de l'Espagne, alors que celui des Noirs est proche de celui du Congo. En Namibie, le taux de pauvreté humaine atteint 65 % chez les populations San, soit huit fois plus que chez les anglophones et six fois plus que chez les germanophones (tableau 1.11). L'indicateur de la pauvreté humaine des populations anglophones de Namibie les place au même niveau que Singapour ou le Costa Rica, alors que les populations parlant le lozi, le caprivi, l'oshiwambo et le rukavango sont dans une situation comparable à celle de pays tels que la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Soudan. Enfin, l'indicateur de la pauvreté humaine du groupe San est de 65 %, un niveau plus élevé que celui du Niger, qui arrive dernier au classement selon l'IPH.

L'inégalité des progrès dans le domaine du développement humain et l'existence

TABLEAU 1.11
Pauvreté humaine par groupe linguistique en Namibie, au début des années quatre-vingt-dix

Classement	Groupe linguistique	Valeur de l'IPH-1 (%)
1	Anglais	8
2	Allemand	10
3	Afrikaans	11
4	Tswana	21
5	Nama/Damara	31
6	Otjiherero	34
7	Lozi/Caprivi	41
8	Oshiwambo	43
9	Rukavango	44
10	San	65

Source : PNUD, 1997d.

DIAGRAMME 1.12
L'héritage du sida : un nombre croissant d'orphelins
Orphelins pour cause de sida en pourcentage de la population de moins de 15 ans

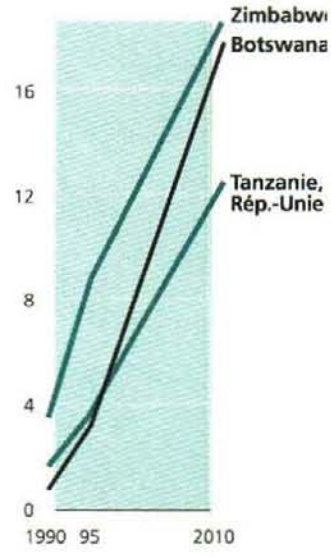

Note : Les orphelins pour cause de sida sont des enfants séronégatifs qui ont perdu leur mère ou leurs deux parents du fait du sida avant l'âge de 15 ans.
Source : Stanecki et Way, 1997.

DIAGRAMME 1.13
Reculs probables du développement humain dus au sida

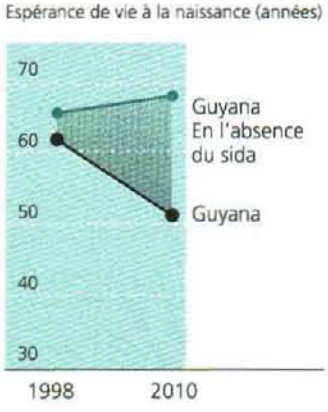

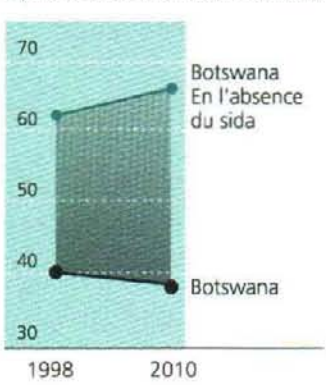

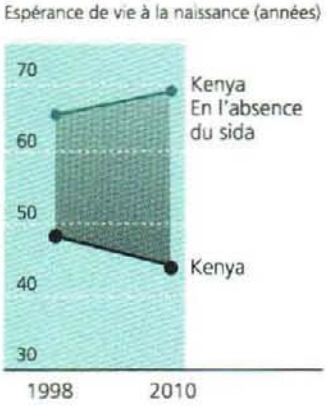

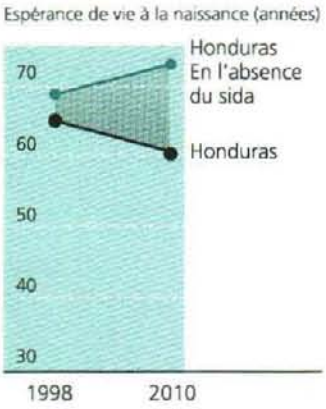

Source : Service du recensement des Etats-Unis, à paraître.

de retards significatifs liés à la pauvreté humaine ne font pas qu'entraîner des disparités persistantes. Elles sont également à l'origine de phénomènes qui mettent à mal les progrès humains accomplis dans plusieurs domaines.

Réversibilité du processus de développement humain

Progresser dans le développement humain, c'est un peu comme négocier une course d'obstacles, avec son lot de défis permanents, de problèmes nouveaux à surmonter et de réussites contrariées par des phénomènes tels que les épidémies, les conflits armés et les crises économiques.

VIH et sida

Les pandémies menacent non seulement la santé des populations de la planète, mais également les avancées réalisées dans le développement humain. Jusqu'à présent, le sida est l'une des plus dévastatrices, avec 12 millions de victimes depuis son apparition il y a 18 ans. L'une des caractéristiques les plus catastrophiques de la maladie par rapport à d'autres épidémies est qu'elle touche généralement les personnes pendant la période la plus productive de leur vie. Certains experts affirment que nous ne subissons actuellement qu'une faible partie — 10 % — des effets de l'épidémie en termes d'infections et de mortalité, et que les répercussions réelles sur les personnes, les communautés et les économies sont encore à venir. Aucun traitement ni vaccin bon marché n'étant en vue, la seule option consiste donc à freiner la propagation de l'épidémie, à limiter ses conséquences et à prévoir des soins et un accueil adaptés pour les personnes infectées.

Fin 1997, on comptait près de 31 millions de séropositifs, contre 22,3 millions l'année précédente. Cette progression montre combien l'épidémie gagne du terrain, avec 16 000 nouveaux cas par jour. On estime qu'en l'an 2000, c'est-à-dire dans deux ans seulement, la séropositivité au virus VIH touchera 40 millions de personnes.

Sur les 16 000 personnes nouvellement infectées chaque jour, 90 % se trouvent dans des pays en développement, 40 % sont des femmes et 50 % ont entre 15 et 24 ans.

On compte actuellement 8,2 millions d'orphelins du sida — des enfants non infectés par le VIH, âgés de moins de 15 ans et qui ont perdu leur mère ou leurs deux parents des suites de cette pandémie. On prévoit qu'ils seront 16 millions en l'an 2000. Des ménages dirigés par des enfants commencent de faire leur apparition dans certains villages africains, et dans un nombre croissant de communautés, les systèmes traditionnels d'entraide ne peuvent plus faire face. Sur les 5 à 10 prochaines années, dans de nombreux pays où l'incidence de l'épidémie est élevée, la maladie aura enlevé au moins un de leurs parents à plus de 10 % des jeunes de moins de 15 ans (diagramme 1.12).

Dans le centre urbain de Francistown au Botswana, 48 % des femmes enceintes sont infectées par le VIH, et à Beit Bridge au Zimbabwe, elles sont près de 60 % dans ce cas. Dans les campagnes en Ouganda, plus de deux décès d'adultes sur cinq sont dus au sida. En Namibie, les infections liées au VIH tuent deux fois plus de personnes de toutes les tranches d'âge que le paludisme, deuxième cause de mortalité dans le pays.

Cependant, contrairement à ce que d'aucuns suggèrent, cette épidémie n'est pas exclusivement un problème africain. C'est l'Inde qui compte le plus grand nombre de séropositifs, entre 3 et 5 millions. En Thaïlande, on recense près de 750 000 cas, soit 2,3 % de la population adulte.

Les progrès réalisés dans l'allongement de l'espérance de vie au cours des trente dernières années risquent aujourd'hui d'être réduits à néant par la propagation du sida. En effet, l'épidémie provoque une hausse de la mortalité chez les moins de cinq ans et dans la tranche d'âge des 20-49 ans (où elle est normalement relativement faible). Au Botswana, où entre 25 % et 30 % des personnes âgées de 15 à 49 ans sont infectées par le VIH, l'espérance de vie est retombée à des niveaux qui n'avaient plus été enregistrés depuis la fin des années soixante. En 2010 au Zimbabwe, l'espérance de vie aura été réduite de 25 ans, et dans certaines régions d'Ouganda, elle a déjà diminué de 16 ans (diagramme 1.13).

L'accroissement de la mortalité infantile n'est pas seulement lié aux décès suite à des maladies opportunistes (provoquées par le sida), mais s'explique également par la malnutrition et l'absence de soins entraînées par la paupérisation des

ménages et des communautés du fait de l'épidémie. Il est maintenant établi que la mortalité infantile est directement corrélée à la mortalité maternelle, de sorte que la mortalité liée au sida chez les mères est un facteur important dans l'augmentation des taux de mortalité infantile déjà observée dans certains pays. On estime qu'en 1998, l'épidémie aura entraîné une hausse du taux de mortalité infantile d'environ 150 % au Zimbabwe et de 100 % au Guyana et au Kenya.

Cependant, les répercussions de cette pandémie sur le développement humain vont bien au-delà de la diminution de l'espérance de vie liée à la hausse de la mortalité infantile et adulte. En sus de l'indicible tragédie qui frappe les familles et les communautés touchées par la maladie, les conséquences économiques et sociales qui en découlent peuvent être dramatiques. La plupart des personnes victimes du sida sont en effet dans leurs années les plus productives, et l'épidémie constitue une menace directe pour la viabilité à long terme des ménages et les perspectives socio-économiques des communautés.

De même que la pauvreté offre un terreau fertile pour la propagation du VIH et du sida, elle renforce les facteurs d'appauvrissement. La pandémie a des effets substantiels sur les économies et provoque une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans des secteurs tels que la santé, l'éducation et les transports, et ajoute au fardeau déjà très lourd qui pèse sur les budgets des services de santé. Elle réduit à néant des années d'investissement dans la formation et l'éducation. Parce qu'elle frappe les pays les plus pauvres du monde, déjà confrontés à d'autres problèmes socio-économiques, à la faiblesse des ressources et à l'insuffisance des services sociaux, l'épidémie du sida est un des principaux défis que doit relever la communauté mondiale.

Conflits

La proportion de civils parmi les victimes de guerre est passée de 5 % dans les conflits du début du siècle à plus de 90 % dans ceux des années quatre-vingt-dix. L'époque récente a été marquée par l'apparition d'armes et de formes de guerre nouvelles, notamment l'utilisation aveugle des mines antipersonnel, y compris à fragmentation, et la prolifération des armes légères. De ce fait, nombre des victimes sont des femmes et des enfants, avec des répercussions incalculables sur le développement humain. Au cours des dix dernières années, 2 millions d'enfants ont été tués, 4 à 5 millions ont été estropiés, et 12 millions laissés sans-abri à l'occasion de conflits armés. Plus d'un million sont devenus orphelins ou ont été séparés de leurs parents et près de 10 millions ont été victimes de traumatismes psychologiques.

Plus de 110 millions de mines ont été posées dans 68 pays, et autant sont stockées dans le monde entier. Chaque mois, plus de 2 000 personnes sont tuées ou estropiées par des explosions de mines. En 1994, quelque 100 000 mines ont certes été neutralisées, mais 2 millions de nouveaux engins ont été posés. Cependant, les efforts pour remédier à ce fléau se sont récemment intensifiés et en 1997, plus de 120 pays ont accepté d'interdire les mines antipersonnel en signant la Convention sur l'interdiction de l'usage, du stockage, de la production, du transport de mines antipersonnel et leur destruction.

Les conflits réduisent à néant des années de progrès

On estime qu'un demi-million d'enfants de moins de cinq ans sont décédés suite à des conflits armés en 1992, et qu'au moins autant ont été blessés ou privés de l'essentiel pour les mêmes raisons. En Tchétchénie, les enfants ont représenté 40 % des victimes civiles lors des affrontements de février et mars 1995. A Sarajevo en Bosnie, près d'un enfant sur quatre a été blessé. En Somalie, la moitié ou plus de tous les enfants de moins de cinq ans vivants au début du mois de janvier 1992 étaient morts à la fin de l'année. Au Mozambique, en raison du nombre d'écoles détruites par le conflit, les deux tiers des 2 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire se sont vu interdire l'accès à l'éducation.

On estime que près de 100 millions de personnes vivent dans l'engrenage de la guerre civile et de la faim. Près de 50 millions d'individus ont ainsi été contraints de quitter leur foyer.

Les conflits réduisent à néant des années de progrès dans l'édification des infrastructures sociales, dans la mise en place d'institutions publiques en état de marche, dans l'encouragement de la solidarité communautaire et de la cohésion sociale et dans la promotion du développement économique. Lorsque les conflits prennent fin et que vient l'heure du bilan, les pays doivent s'engager dans une formi-

ENCADRE 1.4

La crise est-asiatique peut-elle se muer en facteur positif ?

Le plus gros revers infligé au développement humain au cours de l'année passée l'a indubitablement été par la crise économique en Asie de l'Est. Les cinq pays les plus touchés – Indonésie, république de Corée, Malaisie, Philippines et Thaïlande – avaient fait d'énormes progrès économiques et sociaux au cours des 20 ou 30 années précédentes, avec notamment une amélioration impressionnante des indicateurs du développement humain. En dépit des signes de plus en plus nombreux de vulnérabilité économique, les déclencheurs de la crise ont été financiers, en l'occurrence une baisse brutale et catastrophique des flux de capitaux à court terme émanant des banques commerciales : de plus de 50 milliards de dollars d'entrées en 1996 à plus de 20 milliards de dollars de sorties en 1997.

Les conséquences sont multiples : fortes réductions du PIB, montée en flèche du chômage, coupes claires dans les dépenses publiques, accélération de l'inflation et déclin brutal de la consommation dans les pays touchés. Ces conséquences découlent autant de la crise elle-même que des mesures prises pour l'enrayer. Les dégâts humains risquent d'être énormes : les secteurs de la santé et de l'éducation seront fortement touchés et, en Indonésie, la pauvreté pourrait être multipliée par deux.

La communauté internationale a fait de gros efforts pour répondre à cette crise. Le Fonds monétaire international et plusieurs autres bailleurs multilatéraux ou bilatéraux ont ainsi rassemblé quelque 100 milliards de dollars d'aide financière.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour tirer des leçons définitives de cette crise asiatique, quelques conclusions s'imposent d'ores et déjà :

- Les actions internationales doivent être renforcées, tant pour prévenir d'autres crises de ce type que pour améliorer la protection des populations face aux conséquences d'un effondrement économique.
- Ces actions doivent d'emblée se concentrer sur les aspects humains de ces crises tout autant, sinon plus, que sur ses aspects économiques et financiers.

Les actions possibles pour protéger les populations sont nombreuses : programmes publics d'emploi, apport de nourriture aux personnes vulnérables, attribution de crédits aux petites entreprises et aux ménages à faibles revenus, et subventions aux associations locales pour fournir des repas aux personnes tombées dans la pauvreté.

Les institutions internationales et les banques de développement régionales ont leur rôle à jouer pour encourager et soutenir ces actions, et pour surveiller les indicateurs humains aussi étroitement que les indicateurs économiques et financiers. A terme, les nouveaux pays industrialisés devront créer des systèmes d'assurance chômage, comme la république de Corée avait commencé à le faire.

La récession des années trente dans les pays industrialisés a été le catalyseur de changements fondamentaux dans l'approche sociale et politique des stratégies économiques nationales et internationales. La crise asiatique offre une occasion similaire. Sera-t-on capable de la saisir ?

Source : Ranis et Stewart, 1998.

dable entreprise de reconstruction et de réconciliation, qui exige des ressources hors de leur portée après les années de destruction qu'ils ont connues.

De nombreux conflits durent pendant des années, entrecoupés de rares périodes de répit. En 1998, la guerre durait depuis 20 ans en Afghanistan, 10 ans en Somalie, 14 ans au Sri Lanka et 15 ans au Soudan.

Le nombre des guerres dans le monde a toutefois diminué, passant de 21 en 1996 à 18 en 1997. Ce sont pour la plupart des guerres civiles, plus circonscrites mais aussi plus meurtrières. Elles peuvent revêtir diverses formes. Premièrement, il peut s'agir d'actes de violence commis au hasard par des individus ou des groupes, ou entre bandes criminelles rivales sans aspiration à contrôler l'appareil d'Etat. Deuxièmement, elles peuvent se manifester sous la forme d'incidents violents sporadiques perpétrés par des groupes organisés recherchant un pouvoir politique accru, une autonomie culturelle ou des avantages économiques. Troisièmement, il peut s'agir d'un recours prolongé à la violence de la part d'organisations et de mouvements désireux de s'emparer du pouvoir ou d'une partie du territoire d'un pays. Quatrièmement, le conflit peut prendre la forme d'actes d'une extrême violence de la part de groupes profitant d'une défaillance partielle ou totale des institutions dirigeantes.

La quasi-disparition des conflits internationaux et la progression des guerres civiles se reflètent dans l'évolution des dépenses militaires, qui ont baissé d'environ un tiers depuis le sommet atteint en 1987, avant la fin de la guerre froide. Les réductions dans de nombreux pays masquent le fait que ces dépenses restent très élevées, ou sont en augmentation, dans certains autres. Les dépenses militaires ont diminué d'un tiers dans les pays membres de l'OTAN entre 1987 et 1996, mais elles ont augmenté de 13 % en Asie du Sud et de 11 % dans plusieurs pays du Proche-Orient — la république islamique d'Iran, l'Iraq, Israël, la Jordanie et les Emirats arabes unis. Dans les principaux pays d'Asie du Sud-Est, elles ont grimpé de 35 % depuis 1987 : Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande.

Recul économique

La stagnation et même la dégradation de l'économie dans de nombreux pays en développement constituent un autre obstacle majeur au développement humain. Pas moins de 100 pays — tous en développement ou en transition — ont connu un recul économique sérieux au cours des trente dernières années. En conséquence, le revenu par habitant dans ces 100 pays est inférieur à ce qu'il était il y a 10, 15, 20, voire 30 ans, privant leur économie des ressources nécessaires au progrès du développement humain.

Globalement, la croissance économique était toutefois vigoureuse au milieu des années quatre-vingt-dix, et 109 pays ont enregistré une évolution positive de leur revenu par habitant en 1995. Même si cette progression a été la bienvenue, la situation du développement humain reste préoccupante.

- Sur 124 pays en développement, 21 seulement — dont 12 en Asie — ont bénéficié d'un taux de croissance annuel supérieur ou égal à 3 % par habitant entre 1995 et 1997. Les projections pour 1998 prévoient que ce nombre sera ramené à 20 pays, dont 6 seulement en Asie.

- Parmi les 48 pays les moins avancés, seuls 6 ont connu un taux de croissance supérieur ou égal à 3 % entre 1995 et 1997. Cela augure mal de l'avenir, dans la mesure où une croissance annuelle de 3 % est considérée comme le minimum requis pour réduire rapidement la pauvreté.

- Dans de nombreux pays, la croissance profite aux riches et non aux pauvres. Ainsi, le Honduras a connu une progression de 2 % de son revenu annuel par habitant entre 1986 et 1989, mais dans le même temps, la pauvreté monétaire y a doublé. La Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont tous connu une bonne croissance moyenne entre 1975 et 1995, pourtant la proportion de personnes vivant dans la pauvreté monétaire s'y est accrue.

Viennent s'ajouter à cette liste les incertitudes concernant la viabilité à long terme soulevées par la crise en Asie de l'Est et du Sud-Est (encadré 1.4).

Dans de nombreux pays, le fardeau du remboursement et du service de la dette interdit toute avancée dans le développement humain ou dans l'éradication de la pauvreté (voir encadré 5.12 au chapitre 5). Pour 27 pays lourdement endettés, la dette est supérieure au PIB. Les pays d'Afrique subsaharienne ont consacré en moyenne 12 milliards de dollars par an au remboursement de leur dette entre 1990 et 1995, alors que l'encours de leur dette augmentait de 33 milliards. Pour certains, les sommes consacrées au remboursement de la dette sont pratiquement équivalentes à la totalité de l'aide publique au développement reçue. Le Mozambique a une dette extérieure neuf fois supérieure à la valeur de ses exportations annuelles, et consacre près de la moitié de son budget au service de la dette, soit quatre fois plus que pour la santé.

Relever le défi

Les ressources mondiales sont plus que suffisantes pour accélérer les progrès dans le développement humain pour tous et éradiquer de la planète les formes les plus extrêmes de la pauvreté. Progresser dans le développement humain n'est pas hors de portée. On estime ainsi que l'investissement annuel total nécessaire pour garantir un accès universel aux services sociaux de base serait de l'ordre de 40 milliards de dollars, soit 0,1 % du revenu mondial : à peine plus qu'une erreur d'arrondi. Ce montant suffirait à financer l'éducation de base, la santé, la nutrition, les soins génésiques, le planning familial et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous.

Pourquoi les ressources financières destinées au progrès du développement humain sont-elles si limitées dans des pays où les besoins sont les plus grands ? Les pays donateurs ne consacrent que 55 milliards de dollars à l'aide au développement, soit 0,25 % de leur PIB total, qui s'élève à 22 000 milliards de dollars. L'aide publique au développement est actuellement à son point le plus bas depuis le début des séries statistiques. De plus, la part consacrée aux pays les moins avancés est en baisse. Il est urgent que la plupart des donateurs doublent les sommes affectées aux services sociaux de base dans le cadre de l'initiative 20-20 en faveur des priorités de développement humain les plus essentielles.

La comparaison du surcoût annuel de l'accès universel aux services sociaux et de certaines dépenses de consommation (tableau 1.12) permet de constater qu'il existe des ressources abondantes susceptibles d'être dégagées en faveur du développement humain. Ces comparaisons n'ont bien sûr qu'une valeur d'exemple, mais elles n'en illustrent pas moins de façon frappante l'utilisation qui est faite des ressources de la planète.

Malgré les difficultés et les reculs, accélérer les progrès dans le développement humain et éradiquer les formes les plus extrêmes de la pauvreté humaine sont des défis à notre portée. Nous savons ce qu'il faut faire et le monde dispose des moyens pour y parvenir. Le succès dépend désormais de notre capacité à renforcer les partenariats, à susciter un élan politique en faveur des réformes, à prendre des engagements fermes, et à agir concrètement.

TABLEAU 1.12
QUELLES PRIORITES POUR LE MONDE ?
(dépenses annuelles en milliards de dollars)

Education de base pour tous	6[a]
Achats de cosmétiques aux États-Unis	8
Accès à l'eau et à l'assainissement pour tous	9[a]
Achats de crèmes glacées en Europe	11
Soins de gynécologie et d'obstétrique pour toutes les femmes	12[a]
Consommation de parfum en Europe et aux Etats-Unis	12
Satisfaction des besoins nutritionnels et sanitaires de base	13[a]
Achats d'aliments pour animaux en Europe et aux Etats-Unis	17
Budget loisirs des entreprises japonaises	35
Consommation de cigarettes en Europe	50
Achats de boissons alcoolisées en Europe	105
Consommation de stupéfiants dans le monde	400
Dépenses militaires dans le monde	780

a. Coût annuel supplémentaire estimé pour parvenir à un accès universel aux services sociaux de base dans tous les pays en développement.
Sources : Euromonitor, 1997, ONU, 1997g, PNUD, FNUAP et UNICEF, 1994, *Worldwide Research, Advisory and Business Intelligence Services*, 1997

CHAPITRE 2



La consommation du point de vue du développement humain

DIAGRAMME 2.1
Les facteurs de la consommation du point de vue du développement humain



La consommation de biens et services est une activité constante de la vie quotidienne. Elle n'est pas pour autant l'objectif ultime de l'existence. Lorsque nous consommons, c'est dans un but précis, ou dans plusieurs buts à la fois. On ne peut donc saisir le rôle de la consommation dans la vie humaine sans en appréhender les finalités. Et celles-ci sont diversifiées à l'extrême : elles vont de l'alimentation à l'amusement, du souci de vivre longtemps à celui de vivre dans de bonnes conditions, de l'épanouissement personnel à la vie sociale.

La consommation et ses concepts

Le point de vue du développement humain se concentre sur les influences multiformes de la consommation de biens et services sur la vie des personnes. Dans cette perspective, la consommation constitue un moyen pour parvenir au développement humain. Son rôle consiste à accroître les capacités des individus à vivre longtemps et dans de bonnes conditions. La consommation donne accès à des opportunités sans lesquelles une personne souffrirait de la pauvreté humaine.

- Nourriture, toit, eau potable, installations sanitaires, soins médicaux et vêtements sont des conditions nécessaires à la longévité et à la santé.
- La scolarité et l'accès à l'information par l'intermédiaire de livres, de postes de radio, de journaux et, de plus en plus, des réseaux électroniques, sont nécessaires pour apprendre à lire, à écrire, à compter, à s'exprimer et pour disposer d'informations à jour.
- Le transport et l'énergie sont des moyens essentiels à tous ces objectifs, comme à pratiquement toutes les autres activités humaines. Il apparaît de plus en plus clairement que ce sont avant tout le manque de mobilité et les difficultés d'accès qui font des femmes des laissées-pour-compte de nombreuses sociétés.

La consommation est aussi un moyen de participer à la vie de la communauté. En effet, les marchandises sont les mots d'un langage social. Comme l'a observé le sociologue Marcel Mauss dans son classique *Essai sur le don, forme archaïque de l'échange*, nous offrons des présents pour exprimer des sentiments et mettre en place un besoin de réciprocité, cimentant par là une relation entre celui qui donne et celui qui reçoit. En outre, chaque communauté possède ses normes d'habillement, d'alimentation, de logement, de transport et de communication. Ne pas se conformer à certaines de ces normes interdit la pleine participation à la société.

Le point de vue du développement humain ne se limite pas à la consommation matérielle réalisée par des individus utilisant leur revenu personnel. Cette approche ne rendrait en effet compte que d'une petite partie des biens et services qui contribuent au développement humain. La vie d'une communauté dépend tout autant d'un grand nombre d'éléments collectifs et immatériels fournis par la puissance publique : protection sociale, soins de santé, enseignement et transports, notamment. L'approche du développement humain va encore plus loin. Elle englobe en effet les formes de consommation non comptabilisées par la valorisation monétaire de l'économie en s'attachant aux biens et services issus du travail non rémunéré – en particulier celui des femmes – ainsi qu'aux ressources collectives provenant de l'environnement. Prendre en compte tous ces aspects donne une perspective beaucoup plus large des niveaux et des modes de consommation d'une communauté (diagramme 2.1).

De toute évidence, la consommation contribue au développement humain lorsqu'elle accroît les potentialités de certaines personnes sans affecter le bien-être des autres, lorsqu'elle respecte autant les

ENCADRE 2.1

Théories de la consommation : de Veblen à Sen

Veblen
Thorstein Veblen (1899) a été le premier à étudier la consommation en tant que phénomène social (fonction de prestige), et à montrer la façon dont les goûts d'une personne sont influencés par ceux des autres. Veblen a mis en évidence les deux principaux biais par lesquels la classe oisive, relativement réduite, étend son influence sur le reste de la société par l'intermédiaire de ses goûts. Dans un premier temps, le goût raffiné ou cultivé est peu à peu été associé à un éloignement du monde du travail ; les objets revêtant une nécessité pratique peuvent donc être rejetés comme dénués de valeur. Dans un second temps, du fait du processus d'émulation par lequel chaque groupe cherche à copier ceux qui sont au-dessus de lui, la consommation ostentatoire et les normes des classes supérieures se répandent dans toute la société.

Weber
Max Weber (1920) a créé la notion de « groupes de statut », partageant un même mode de vie. Ce paradigme lui a fourni un cadre élargi permettant d'analyser la différentiation sociale par classes et partis, en incorporant des critères fondés sur les modes de consommation plutôt que de se limiter aux notions de propriété et de revenu.

Mauss
Pour Marcel Mauss (1925), le « ciment » social qui lie entre eux les individus et les communautés est la réciprocité, qui se manifeste dans l'échange de biens (cadeaux) et leur consommation.

Keynes
John Maynard Keynes (1936) a surtout considéré la consommation dans une perspective macroéconomique. Dans sa théorie, les dépenses totales de consommation sont une composante importante du revenu national. Selon Keynes, une hausse du revenu se traduit par une augmentation de la consommation, mais à un rythme moins rapide. Lorsque le revenu augmente, la propension marginale à consommer se réduit à mesure que les besoins des individus se trouvent satisfaits. Keynes voyait dans la demande effective des consommateurs le principal moteur de la croissance économique.

Samuelson
L'impossibilité d'observer et de mesurer l'utilité de la consommation était dès l'origine une caractéristique gênante dans la théorie néoclassique. Les économistes de ce courant ont cherché à contourner cet obstacle en démontrant que leur théorie restait opératoire sans qu'il soit besoin de mesurer l'utilité. L'hypothèse de la « préférence révélée » émise par Paul Samuelson (1938), est un exemple typique de cette réflexion. Selon Samuelson, qui a appliqué les techniques mathématiques modernes à l'analyse de l'économie, aucune fonction d'utilité, cardinale ou ordinale, n'est nécessaire ; il suffit que les consommateurs révèlent leurs préférences à travers leurs achats sur le marché.

Duesenberry
A la fin des années quarante, James Duesenberry a étudié la fonction d'émulation par laquelle un individu calque ses habitudes de consommation sur celles de son voisinage (c'est l'idée de « faire aussi bien que ses voisins »). Selon son hypothèse, les préférences des individus sont influencées par les choix de consommation de voisins qu'ils admirent et qu'ils font en sorte d'imiter. Le cadre analytique de cette hypothèse est fourni par la théorie du revenu relatif (1949). Pour Duesenberry, le principal déterminant de la consommation est le revenu relatif et non, comme le suggérait Keynes, le revenu absolu.

Scitovsky
Tibor Scitovsky (1976) établit une distinction entre confort et stimulation, soulignant en particulier le rôle de la culture dans le fait de tirer un plaisir durable d'une stimulation. Il met l'accent sur la nécessité d'acquérir « des techniques de consommation qui nous donnent accès au stock de nouveauté passée accumulé par la société et nous permettent ainsi d'augmenter à loisir et presque sans limitation le flux de nouveauté disponible en en faisant une source de stimulation ».

Douglas
Mary Douglas (1979) décrit la consommation de marchandises comme un moyen de communication crucial dans la formation de l'identité personnelle et du statut social des individus.

Sen
Amartya Sen (1985) s'intéresse non à la propriété des marchandises, mais aux utilisations qui peuvent en être faites pour étendre les capacités des individus. Les marchandises contribuent de façon importante à enrichir la vie des individus, mais leur efficacité dépend de caractéristiques personnelles et des circonstances sociales. Les disparités entre ces caractéristiques et circonstances sont une des sources des inégalités constatées dans les sociétés.

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

générations futures que celles d'aujourd'hui, lorsqu'elle n'outrepasse pas les capacités d'absorption de la planète et lorsqu'elle encourage l'émergence de communautés vivantes et créatives.

Pourtant, bien que la consommation soit essentielle à certains aspects du progrès humain, elle n'est pas toujours une nécessité. Une famille n'a pas besoin d'une multitude de biens pour respecter les droits de chacun de ses membres. Un pays n'a pas besoin de vivre dans l'abondance pour assurer l'égalité entre hommes et femmes. La créativité artistique – dans la littérature, la danse, la musique et bien d'autres modes d'expression – peut s'épanouir même lorsque les ressources matérielles sont à leurs limites inférieures : il suffit pour cela que les individus jouissent de la liberté d'expression, de la liberté de pensée et de la liberté d'utiliser leur temps comme bon leur semble.

Le développement humain est fondé sur un principe : celui de l'universalité des droits essentiels. Il s'agit de reconnaître les droits essentiels de tous – femmes,

Il est fondamental de s'attaquer aux déficiences de la consommation

hommes, enfants – sans discrimination aucune. Cela suppose un monde dans lequel la consommation est répartie de manière que tous aient suffisamment à manger, qu'aucun enfant ne soit privé d'éducation, qu'aucun être humain ne se voie refuser des soins de santé et que tous les individus puissent développer pleinement leurs potentialités. Du point de vue du développement humain, la vie humaine a une valeur intrinsèque, une valeur qui ne se limite pas à la capacité de production de biens matériels, aussi important que soit cet aspect. Par ailleurs, de ce point de vue, la vie d'une personne n'a pas plus de valeur que celle d'une autre.

Le principe de l'universalité repose sur deux formes d'équité : intragénérationnelle et intergénérationnelle. Certains affirment parfois – inconsidérément – que le développement durable signifie qu'il faut maintenir pour les générations futures le même niveau et la même structure de développement et de consommation. Cette interprétation est manifestement erronée. Les inégalités sont aujourd'hui si criantes qu'assurer la pérennité des structures de développement et de consommation actuelles reviendrait à condamner les générations futures aux mêmes inégalités. Les structures de développement et de consommation qui perpétuent les inégalités d'aujourd'hui ne sont pas durables et ne vaudraient pas la peine de l'être.

C'est du point de vue de l'universalité des droits essentiels – principe inscrit dans un grand nombre de textes fondateurs et d'engagements, à commencer par la Déclaration universelle des droits de l'homme – qu'il nous faut explorer les interdépendances entre consommation et développement humain. Il est fondamental de s'attaquer aux déficiences de la consommation. Si nous voulons que chaque membre de la société – femme, homme, enfant – puisse consommer un volume minimal de biens et services essentiels au développement de ses potentialités et à un niveau de vie décent, il faut donner la priorité à l'élimination de ces déficiences, qui perpétuent la misère.

Ce point de vue du développement humain sur la consommation s'inspire de différentes idées énoncées par beaucoup de grands penseurs dans une multitude de domaines (encadré 2.1).

En économie, l'accent est généralement mis sur la consommation de biens et services finals. Les grands courants de l'économie ont tendance à se concentrer, à l'échelon microéconomique, sur l'utilité et la satisfaction des besoins individuels découlant de la consommation et, à l'échelon macroéconomique, sur la production et l'utilisation du revenu national. L'épargne, qui s'oppose à la consommation, s'apparente en réalité à une consommation différée. De nombreux économistes distinguent par ailleurs la consommation d'articles de première nécessité, indispensables à la satisfaction des besoins essentiels, et celle de produits de luxe, c'est-à-dire de tout ce qui n'est pas strictement nécessaire.

En sociologie et en anthropologie, les activités de consommation sont analysées dans le contexte des relations et des institutions sociales. Les décisions de consommation des individus sont influencées par leurs obligations sociales, c'est-à-dire par la classe sociale à laquelle ils appartiennent, par les normes régissant cette classe et par les relations que ces individus entretiennent avec autrui. La consommation est donc, ici, un moyen de communication sociale, et l'absence de consommation prive l'individu de ses possibilités d'interagir en société. Ainsi, le partage d'un repas ne sert pas seulement à satisfaire un besoin biologique – celui d'apaiser la faim – mais constitue également une forme de participation collective.

Les études environnementales abordent, quant à elles, la consommation sous l'angle des ressources naturelles et de leur appauvrissement. Ces ressources sont de deux catégories : renouvelables (eau, bois ou poissons, par exemple) et non renouvelables (comme les métaux et les ressources minières). La consommation entraîne l'appauvrissement de ces deux formes de capital naturel. En outre, il faut bien se débarrasser des produits ainsi consommés, ce qui engendre une accumulation de déchets et de problèmes de pollution.

Pour les philosophes, les observateurs de la société et les théologiens, les problèmes de consommation ont trait à la tension entre les valeurs incarnées par le matérialisme et celles de modes de vie plus dépouillés. Nombreuses sont les grandes religions qui traitent du matérialisme à l'intention de leurs fidèles (encadré 2.2).

Du fait des différences dans ces approches de la consommation, chacun de ces champs d'étude débat en fait de questions très dissemblables. L'économie s'intéresse ainsi à la maximisation de l'utilité, à l'optimisation de la demande globale et à

l'arbitrage entre consommation immédiate et différée. La sociologie et l'anthropologie se préoccupent, entre autres choses, de la manière dont la consommation sert à forger une identité de groupe, par inclusion et exclusion, dans la mesure où les objets de cette consommation revêtent une signification symbolique. Cette science, dans les sociétés en développement, s'attache d'ailleurs de plus en plus à l'interaction entre les cultures locales et mondiale, sous l'angle de la consommation de biens et services. Dans le domaine environnemental, enfin, le débat porte sur les problèmes de rareté des ressources naturelles et de viabilité écologique.

La consommation donne donc lieu à des points de vue divers, centrés sur des problèmes différents. Mais ces aspects ne sont pas nécessairement en conflit : en fait, ils se complètent. Le *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année utilise la compréhension découlant de ces différents points de vue pour explorer, sous des angles multiples, l'incidence de la consommation sur la vie humaine.

ENCADRE 2.2

Le rejet de la consommation matérialiste par les religions

A toutes les époques, les religions ont érigé au rang de vertu la modération dans la consommation. En témoignent de nombreux textes et enseignements.

Dans l'hindouisme :
« Posséder le don précieux du contentement, c'est posséder tout. »

Dans l'islam :
« Il est difficile pour un homme chargé de richesses de gravir le chemin escarpé qui mène à la béatitude. »
« La richesse ne vient pas d'une abondance de biens terrestres, mais d'un esprit satisfait. »

Dans le taoïsme :
« Est riche celui qui sait qu'il possède assez. »
« Prendre tout ce que l'on veut n'est jamais aussi bien que de s'arrêter lorsqu'il le faudrait. »

Dans le christianisme :
« Prenez garde ! Gardez-vous de toute espèce d'avidité : la vie d'un homme ne réside pas dans l'abondance de ses possessions. »

Dans le confucianisme :
« L'excès et le manque sont également coupables. »

Dans le bouddhisme :
« Par sa soif de richesse, l'insensé se détruit lui-même comme s'il était son propre ennemi. »
« Celui qui, dans ce monde, surmonte ses besoins égoïstes voit ses peines se détacher et tomber de lui comme les gouttes d'eau d'une fleur de lotus. »

Source : Parthasarathi, 1997c.

Quels sont les facteurs affectant les choix de consommation ?

Les consommateurs considérés individuellement sont censés être dans la meilleure position pour juger de leurs propres besoins et préférences, et pour faire leurs propres choix. On peut légitimement présumer que les gens savent ce qu'ils cherchent et qu'ils ont des raisons d'opter pour un mode de consommation plutôt que pour un autre. Même lorsqu'une personne ne dispose pas de toutes les informations qui pourraient lui être nécessaires, l'idée qu'une autre puisse juger de ses décisions mieux qu'elle-même n'est pas, en règle générale, facile à accepter.

Cependant, avant de pouvoir prendre une quelconque décision, le consommateur doit au moins avoir des choix. Or, des millions de personnes sont confrontées à un éventail de choix de consommation trop étroit pour pouvoir développer leurs potentialités. La répartition actuelle des opportunités de consommation révèle de graves déficiences : dans toutes les sociétés, certaines personnes sont privées de tout un ensemble de biens et services essentiels. Certaines ne peuvent pas se procurer de quoi manger à leur faim, d'autres n'ont pas accès aux soins de santé et d'autres, enfin, n'ont d'autres moyens de transport que leurs propres jambes. Nombreux sont les facteurs responsables de ces contraintes pesant sur les choix de consommation. Le revenu n'est pas seul en cause : il faut aussi mentionner la disponibilité de biens et services essentiels, ainsi que les infrastructures permettant d'y accéder, l'utilisation du temps, l'information, les barrières sociales et le contexte familial.

Revenu

Le revenu est un moyen important d'élargir la palette des choix de consommation, en particulier avec la monétisation croissante des économies du monde entier. C'est le revenu qui donne aux individus la possibilité d'acheter des aliments diversifiés et nourrissants, au lieu de se limiter à la consommation de leurs propres cultures. C'est le revenu qui permet aux individus de payer un transport motorisé au lieu de marcher, de procurer des soins de santé et une éducation à leur famille, d'obtenir de l'eau courante au lieu d'avoir à marcher des heures pour la tirer d'un puits.

A l'heure où une part croissante de la consommation dépend du revenu privé, les variations de revenu exercent bien sûr une influence dominante sur la consommation. Lorsque les revenus progressent de manière régulière – comme dans la plu-

part des pays industrialisés depuis plusieurs décennies – la consommation s'accroît pour la plus grande partie de la population. Cependant, pour la même raison, les baisses de revenu se payent par une chute de la consommation, avec des conséquences dévastatrices pour le bien-être des personnes.

Biens, services – et infrastructures – essentiels

Les choix de consommation dépendent de la diversité des biens et services disponibles

Les choix de consommation dépendent de la diversité des biens et services disponibles – provenant du marché, de l'Etat, des ressources communes ou encore de productions domestiques. Nombre des biens et services les plus essentiels – eau potable, assainissement, enseignement, soins de santé, transport et électricité – supposent des infrastructures : conduites d'eau, égouts, lignes électriques, écoles, dispensaires, routes... A quoi bon avoir de l'argent s'il n'y a aucun dispensaire à des kilomètres à la ronde pour acheter des médicaments, si les écoles sont trop éloignées pour y envoyer les enfants, s'il n'y a aucun moyen de raccorder les maisons à un réseau électrique ?

Traditionnellement, ces services sont tout d'abord fournis par la communauté, puis par l'Etat. A mesure que les marchés se développent et que les techniques progressent, le secteur privé prend une importance croissante là où des profits sont possibles. Dans les zones moins prometteuses économiquement, ce sont les organisations communautaires qui se chargent de collecter des fonds et de satisfaire elles-mêmes aux besoins de la collectivité. Néanmoins, c'est encore à l'Etat d'assurer, quels qu'en soient les moyens, l'accès de tous – habitants des campagnes comme des villes, pauvres comme riches – à ces biens, services et infrastructures.

Même à mesure que les marchés assurent des services préalablement fournis par l'Etat, une complémentarité subsiste entre biens collectifs (publics) et biens individuels (privés). Les voitures et autocars privés ont besoin de routes bien entretenues pour rouler dans de bonnes conditions. Les entreprises privées fournissant de l'eau demandent toujours à l'Etat de mettre à disposition les infrastructures nécessaires à leur activité. Et malgré le développement des écoles privées, il faut aussi des écoles publiques pour ceux qui n'ont pas les moyens de payer les droits d'inscription. Il faut donc maintenir un équilibre entre biens publics et privés. Or, dans de nombreux pays et régions, il existe aujourd'hui un déséquilibre important et malsain dans ces domaines, ce qui se traduit par de profondes inégalités sociales. Telle était la thèse vigoureuse présentée par John Kenneth Galbraith, il y a une quarantaine d'années, dans son classique *L'Ere de l'opulence*. M. Galbraith revient aujourd'hui sur le même thème, pour conclure que « le contraste entre le besoin de services publics et l'opulence de la consommation privée s'est considérablement accentué » au cours de ces quarante dernières années (voir encadré 2.3).

Utilisation du temps

Les opportunités de consommation peuvent être gravement limitées par le manque de temps. Les femmes africaines et asiatiques passent chaque jour un nombre d'heures considérable à satisfaire aux besoins de leur ménage en énergie et en eau, si bien qu'il ne leur reste plus de temps à consacrer à l'éducation, aux soins de santé ou aux activités communautaires. De la même manière, les travailleurs surchargés de travail reçoivent certes un salaire adéquat, mais c'est souvent au prix d'un très grand nombre d'heures de travail et du sacrifice de leurs congés. Les femmes sont, elles, confrontées à une triple contrainte, qui nuit gravement à leurs possibilités de choix de consommation. Non seulement une grande partie de leur travail n'est pas rémunérée, mais leurs obligations domestiques, qui viennent s'ajouter à leurs responsabilités familiales (reproduction et éducation des enfants) ne leur laissent guère le temps de faire autre chose. Et dans les pays industrialisés, certaines familles constatent que leurs modes de vie surchargés les empêchent de pratiquer des activités de loisir, malgré un niveau de revenu élevé. Même si le temps de travail est généralement choisi, de nombreux individus subissent aussi des pressions pour travailler plus longtemps. Ils peuvent également être motivés par le sentiment que l'argent dont ils ont « besoin » leur impose de travailler tant d'heures qu'ils finissent par avoir trop peu de temps et de possibilités pour dépenser l'argent gagné.

Information

L'information est essentielle pour faire prendre conscience des vastes possibilités

ENCADRE 2.3

De l'influence persistante de l'opulence
John Kenneth Galbraith

Voilà plus de 40 ans que je me suis penché sur la situation des pays économiquement avancés, en particulier les Etats-Unis, pour écrire *L'Ere de l'Opulence*. Cet ouvrage a été bien accueilli et l'on me demande aujourd'hui de donner mon avis sur sa pertinence dans l'époque actuelle. On ne devrait jamais demander une telle chose à un auteur, mais l'erreur étant faite, je réponds avec plaisir à cette requête. L'argument central de cet ouvrage était que, dans les pays économiquement avancés, en particulier aux Etats-Unis, le rythme du développement social est très inégal. Les biens et services produits par le secteur privé pour être utilisés et consommés sont disponibles en abondance. Ils sont même tellement abondants que l'on doit dépenser des sommes énormes pour trouver des publicitaires et des vendeurs de talent, capables de persuader les gens de désirer ce qui est produit. La souveraineté du consommateur, autrefois dominée par le besoin d'un toit et de nourriture, l'est aujourd'hui par la nécessité profondément artificielle de consommer une variété infinie de biens et services.

Telle est toutefois la situation dans ce qu'il est convenu d'appeler le secteur privé. On ne constate pas du tout la même abondance dans les services proposés par l'Etat. L'offre de services sociaux, de soins de santé, d'éducation – surtout d'éducation, de logements sociaux pour les plus démunis, de nourriture même, ainsi que de mesures de protection de la vie et de l'environnement, est limitée. Les atteintes à l'environnement sont le résultat le plus visible de cette production abondante de biens et de services. Dans un passage qui a été souvent cité, et dont je pensais à l'époque qu'il était peut-être exagéré, j'évoquais cette famille qui partait en vacances dans son automobile moderne, élégante et aérodynamique. Elle traversait des agglomérations et des paysages de campagne défigurés par le commerce et les panneaux publicitaires. Elle passait l'après-midi dans un jardin public défiguré par les détritus et le désordre et dînait d'un repas délicatement emballé, extrait d'un réfrigérateur de voyage payé fort cher.

C'est ainsi que les choses apparaissaient il y a 40 ans. Dans le temps qui s'est écoulé depuis, le contraste entre le besoin de services publics et l'opulence de la consommation privée s'est fortement accentué. Chaque jour, la presse, la radio et la télévision vantent l'abondance dans la production de marchandises tout en proclamant la nécessité de consacrer davantage d'argent à l'éducation, aux travaux publics et à la condition misérable des pauvres dans les grandes villes. A l'évidence, l'opulence dans les pays avancés demeure très inégalement partagée.

Si je devais décrire tout cela aujourd'hui, je le ferais toujours avec autant de force. J'insisterais particulièrement sur la condition des pauvres, qui demeure misérable. Cette situation est même plus évident encore qu'il y a 40 ans. A cette époque, aux Etats-Unis, la pauvreté était le problème des régions agricoles du Sud, et des collines et vallées du plateau appalachien. Aujourd'hui, c'est un problème criant des grandes métropoles.

Il existe un autre contraste. Si j'écrivais le même livre aujourd'hui, j'insisterais sur la profonde disparité de bien-être entre le monde de l'opulence et les pays les moins favorisés, qui sont principalement ceux de l'ancien monde colonial. Les pays riches ont leurs nantis et leurs pauvres ; le monde a ses pays nantis et ses pays pauvres. Lorsque j'ai écrit *L'Ere de l'Opulence*, j'étais en pleine prise de conscience de cette dichotomie mondiale et j'avais d'ailleurs commencé, à Harvard, à donner l'un des premiers cours sur les problèmes des pays pauvres. Par la suite, j'ai passé une partie de ma vie en Inde, l'une des anciennes colonies les plus intéressantes par leur diversité. Ces questions ont ensuite suscité une préoccupation croissante ; malheureusement, les progrès sont allés moins vite que les paroles.

Le problème n'est pas d'ordre économique. Il s'enracine dans une région bien plus profonde de la nature humaine. Lorsque les individus voient leur bien-être personnel s'améliorer, et lorsque les pays deviennent plus riches, ils développent une même tendance à ignorer les pauvres. Ou bien à inventer des causes rationnelles à la bonne fortune des nantis. La responsabilité est rejetée sur les pauvres eux-mêmes : étant donné leurs dispositions personnelles et leur tenue morale, ils sont voués à être pauvres. La pauvreté est à la fois inévitable et, dans une certaine mesure, méritée. Les individus et les pays chanceux jouissent de leur bien-être sans le fardeau de la conscience, sans avoir à s'embarrasser du sens de la responsabilité. C'est une chose dont je n'avais pas conscience lorsque je rédigeais mon ouvrage il y a 40 ans, mais c'est bien une tendance de l'esprit à laquelle je crois qu'il faut attribuer une grande responsabilité.

Bien sûr, tout ne se résume pas à cela. Après la seconde guerre mondiale est venue la décolonisation. Ce processus hautement civilisé et louable a néanmoins laissé un certain nombre de pays dépourvus de pouvoirs publics efficaces. Or, rien n'est aussi important pour le développement économique et la condition de l'homme qu'un gouvernement stable, fiable, compétent et honnête. Ce facteur fait encore défaut dans des régions entières du monde. Rien n'est mieux admis de nos jours que le respect de la souveraineté et pourtant rien, à certains moments, ne nourrit autant le désordre, la pauvreté et la misère. Je ne veux pas du tout suggérer par là qu'un pays donné – et en tous cas certainement pas les Etats-Unis – doive agir unilatéralement à cet égard. Mais je crois qu'il faut donner un rôle plus important à l'action internationale, y compris, évidemment, à celle des Nations unies. Nous devons accroître notre sens de la responsabilité commune à l'égard de ceux qui pâtissent de la faiblesse, de la corruption, du désordre et de la cruauté d'un mauvais gouvernement, ou encore de l'absence de gouvernement. La souveraineté, bien qu'elle revête un statut quasi religieux dans la pensée politique moderne, ne doit pas servir de couverture au désespoir des individus. Ce n'est peut-être pas une opinion très populaire, mais la popularité n'est pas nécessairement un gage d'intelligence.

Je prends ainsi congé de mon travail d'il y a quarante ans. Je ne suis pas complètement mécontent de ce travail, mais je n'exagère pas non plus son rôle. Les livres peuvent parfois contribuer à la compréhension et à l'action humaine, mais il y a toujours une possibilité, voire une probabilité, pour qu'ils contribuent davantage à contenter l'amour-propre de leur auteur qu'à améliorer le destin du monde.



Auteur de « *L'Ere de l'Opulence* » (1958)

L'information est essentielle pour faire prendre conscience des vastes possibilités de consommation existantes

de consommation existantes et pour permettre au consommateur de décider des choix les plus appropriés. En l'absence d'informations, il n'y a aucun moyen de savoir quels biens et services sont disponibles sur le marché, ou quels services sont fournis par l'Etat et, ainsi, accessibles à tous. Les campagnes de publicité et d'information ont ici un rôle considérable à jouer. Néanmoins, comme dans toute chose, il faut trouver un équilibre. L'information à visée commerciale doit être complétée par une éducation publique, pour sensibiliser les consommateurs aux avantages comme aux inconvénients potentiels des choix auxquels ils sont confrontés. A mesure que les produits se sophistiquent – en particulier l'alimentation, les médicaments et les produits intégrant des substances chimiques, l'information sur la manière de les utiliser devient essentielle pour protéger la santé des consommateurs et d'autrui.

Barrières sociales

Le revenu ne permet pas toujours de faire tomber les barrières interdisant l'accès aux opportunités. C'est particulièrement vrai lorsque les inégalités entre les sexes, les classes, les castes ou les questions d'appartenance ethnique limitent la liberté des individus de consommer les biens et services qu'ils désirent. Ainsi, les membres de certains groupes ethniques peuvent se voir dénier l'égalité d'accès à l'éducation, à l'emploi ou à des services sociaux élémentaires fournis par l'Etat et cela, quel que soit leur revenu. Et que dire des femmes ? En Afghanistan, aujourd'hui, elles n'ont ni la possibilité de suivre une scolarité ni celle de participer à un grand nombre d'activités économiques.

Le ménage – lieu de prise de décisions et d'éducation des enfants

Bon nombre d'analyses des décisions de consommation reposent sur l'hypothèse que la personne qui décide est celle qui bénéficiera directement de la consommation. Or, dans bien des cas, la réalité est fort différente. Les décisions de consommation au sein d'un ménage sont fréquemment entre les mains d'une seule personne, souvent le père ou la mère. Cette situation peut certes donner de bons résultats, mais elle est aussi souvent source d'injustice au sein de la famille : les filles risquent ainsi d'avoir moins de possibilités d'accéder à l'éducation que les garçons, et les femmes d'être surchargées de travail. Il arrive par ailleurs que le père conserve l'argent du ménage pour son usage personnel, au lieu de le consacrer à sa famille.

Les valeurs reconnues par le ménage ont en outre un effet plus large sur les choix de consommation de ses différents membres. L'éducation et l'instruction données aux enfants lors de leurs premières années sont essentielles pour leur permettre de faire bon usage des options qu'ils auront plus tard, en vue de vivre longtemps et de s'épanouir pleinement. Le développement et la diversification remarquables des possibilités de consommation rendent plus difficile de consommer en connaissance de cause : les individus ne sont pas toujours au fait des conséquences qu'auront leurs décisions. Un nourrisson qui ne reçoit pas une alimentation correcte, un enfant qui ne va pas à l'école, un adolescent qui n'est pas sensibilisé aux questions de soins génésiques, un jeune qui n'a pas la possibilité de développer un sens de la collectivité n'auront pas les mêmes capacités que les autres à faire les choix les plus appropriés pour eux-mêmes et pour la collectivité.

La consommation et ses rapports avec le développement humain

Il existe un ensemble complexe de relations entre consommation et développement humain. Ces relations peuvent être fortes, entraînant des effets positifs pour un grand nombre de personnes, mais elles peuvent aussi se rompre, avec des conséquences négatives – pour les consommateurs comme pour les autres, qu'ils soient proches ou éloignés.

Conséquences sur les consommateurs eux-mêmes

L'augmentation des niveaux de consommation survenue ces dernières décennies s'est accompagnée de maintes conséquences positives – et que l'on avait pas imaginées auparavant – sur la vie de millions d'individus. Les progrès dans la nutrition font reculer la faim et progresser la santé. L'amélioration de l'accès aux médicaments et l'introduction de nouvelles thérapeutiques réduisent la morbidité et la mortalité. Les énormes progrès

enregistrés dans les transports accroissent fortement la mobilité des individus, avec à la clef davantage de possibilités d'emploi et de relations sociales. Dans le monde entier, la révolution technologique dans l'informatique et les télécommunications permet aujourd'hui aux habitants de zones reculées de dialoguer avec d'autres. Le personnel médical des villages isolés peut ainsi demander une aide d'urgence. Quant aux impressionnantes avancées des techniques de réfrigération et d'emballage, elles améliorent grandement l'accès des individus à des aliments nutritifs et adaptés à leurs besoins. Partout dans le monde, la disponibilité croissante de ces biens et services améliore la qualité de la vie.

Pour autant, la consommation peut aussi avoir des effets nocifs. Boire de l'eau non potable provoque des maladies et entraîne parfois la mort. L'utilisation de bouse de vache et de bois de feu pour cuire des aliments dégage une fumée qui peut entraîner des affections pulmonaires. Voyager dans des autocars bondés ou des voitures mal entretenues peut provoquer des accidents mortels. Les aliments peuvent être contaminés suite à des négligences au stade de la fabrication ou à une hygiène insuffisante au stade de la consommation. Des appareils électriques peuvent être défaillants ou dangereux à utiliser, tandis que les jouets peuvent contenir de petits éléments avec lesquels les bébés peuvent s'étouffer. Même s'ils servent à améliorer la santé, les médicaments peuvent se révéler extrêmement dangereux s'ils sont contaminés, si leur date limite d'utilisation est dépassée et si les notices ne sont pas respectées, ou font défaut. Lorsqu'ils sont consommés en grande quantité, certains aliments se révèlent nocifs, et peuvent notamment entraîner obésité, maladies cardio-vasculaires ou cancers. Enfin, des consommateurs peuvent se retrouver en situation de dépendance vis-à-vis de drogues, de l'alcool ou du jeu, au point de nuire à leur jugement, à leur santé, à leur dignité et à leur position sociale.

Conséquences indirectes

Les décisions de consommation sont certes le fait d'individus, mais elles ont aussi des conséquences sur les autres – non seulement au niveau du ménage, mais aussi de la collectivité et même de la planète entière. Là encore, ces conséquences – aussi appelées « externalités » – peuvent être positives ou négatives.

Les externalités positives sont nombreuses et contribuent fortement au développement humain. La possession d'un téléphone par une seule personne dans un village peut permettre d'apporter l'information à tous. Le fait qu'une femme reçoive un enseignement est non seulement une source d'opportunités pour elle-même, mais est aussi bénéfique sur la santé de sa famille. Vacciner quelqu'un contre une maladie infectieuse réduit également les risques encourus par les autres. Un jardin bien entretenu peut être un plaisir pour tous les passants. Et plus les liens sont étroits au sein de la communauté, plus nombreuses sont les possibilités de voir ces effets positifs se communiquer à d'autres.

Cependant, la consommation peut aussi avoir des effets négatifs sur d'autres personnes, et devenir ainsi néfaste au développement humain. Ces effets se constatent à la fois à l'échelon local et mondial, à travers l'environnement et la société dans son ensemble.

La consommation peut aussi avoir des effets négatifs sur d'autres personnes, et devenir ainsi néfaste au développement humain

Conséquences indirectes liées à l'environnement

La consommation de chaque individu a des conséquences environnementales, qui passent principalement par les processus de production et d'évacuation des déchets et peuvent finir par se répercuter sur la planète entière.

- L'utilisation de ressources non renouvelables (métaux, minéraux et combustibles fossiles) en réduit les réserves et, donc, les possibilités d'exploitation à venir.
- L'exploitation intensive et abusive de ressources renouvelables (la terre, l'eau, le bois, les réserves halieutiques) les dégrade et en accroît la rareté, pour les générations présentes comme pour celles à venir.
- Les émissions de matières polluantes créent des conditions insalubres sur le plan local : la fumée de cigarettes qui remplit une pièce et les gaz d'échappement qui forment une chape au-dessus des villes nuisent à la santé de tous.
- Le dégagement de pollutions et de déchets au-delà des capacités d'absorption de la planète entraîne de très graves modifications de la température et de l'acidité des sols, dont les conséquences sont néfastes pour l'avenir de tous les êtres humains.

Les relations entre consommation et développement humain ne sont ni automatiques ni forcément positives

Conséquences indirectes en termes d'inégalités et d'exclusion

La consommation de certains biens et services peut s'accompagner, par l'intermédiaire des processus de production, de formes d'exploitation des travailleurs. C'est particulièrement le cas dans les marchés mal réglementés, dans lesquels l'Etat ne joue pas son rôle d'intervention et de protection des droits des travailleurs et petits producteurs. La consommation peut aussi avoir un impact négatif lorsqu'elle devient un instrument de rivalité sociale. Les pressions en faveur de la consommation ostentatoire peuvent être fortes et conduire à l'endettement et au renoncement à des produits essentiels au ménage. Ne pas consommer le produit de telle ou telle marque-symbole peut conduire à l'exclusion. Enfin, l'impossibilité d'accéder à certaines technologies – en particulier les transports et les communications – largement utilisées par la collectivité peut priver certains individus de possibilités de participation effectives.

• • •

De toute évidence, les relations entre consommation et développement humain ne sont ni automatiques ni forcément positives. Le rapport de cette année se concentre sur plusieurs questions : comment et pourquoi ces relations sont-elles mises à mal ? Comment peut-on les rétablir et les renforcer ? Quelles sont les actions à entreprendre dans ce domaine ? Et à qui incombent-elles ? Ce chapitre a présenté les grandes lignes d'un cadre conceptuel à l'intérieur duquel il est possible d'explorer les liens entre consommation et développement humain. Le chapitre 3 se penche sur les tendances mondiales, en donnant des exemples de relations positives et négatives. Le chapitre 4 traite de l'impact des modes de consommation sur les ressources naturelles et examine les relations entre la consommation, ses conséquences environnementales et les inégalités. Enfin, le chapitre 5 discute des possibilités dont disposent les sociétés pour rétablir et faire prospérer les relations positives entre consommation et développement humain.

CHAPITRE 3



La consommation dans un village mondial – inégalités et déséquilibres

A l'échelle mondiale, les dépenses de consommation, privées et publiques, progressent à un rythme sans précédent : elles ont doublé en termes réels en 25 ans, pour s'établir à 24 000 milliards de dollars en 1998. Cette expansion fait considérablement avancer le développement humain.

- Des progrès réguliers en termes de santé, d'eau potable et d'infrastructures sanitaires, ainsi que des améliorations quantitatives et qualitatives de la consommation alimentaire, renforcent la capacité des individus à vivre longtemps et en bonne santé. Ces avancées vont de l'accès à l'eau potable pour des millions de personnes qui devraient sinon s'approvisionner dans les étangs et les cours d'eau, jusqu'aux découvertes médicales les plus en pointe, telles que les traitements contre le cancer. Depuis 1960, l'espérance de vie est passée de 46 à 62 ans dans les pays en développement et de 69 à 74 ans dans les pays industrialisés, alors que la mortalité infantile a reculé pour passer de 149 à 65 décès pour 1 000 naissances vivantes dans les pays en développement, et de 39 à 13 pour 1 000 dans les pays industrialisés.
- L'accès élargi à l'éducation, à l'information et aux techniques de communication accroît considérablement la base de connaissances et le potentiel des individus, facteurs déterminants dans l'avancée de l'alphabétisation des adultes dans les pays en développement, qui est passée de 48 % en 1970 à 70 % en 1995.
- L'augmentation de la consommation d'énergie, qui entre en jeu dans toutes les activités humaines, ouvre une myriade d'opportunités : pour la cuisine, le chauffage, l'éclairage comme pour le transport, la production, la communication et le progrès technologique. Multipliée par quatre aux cours des cinquante dernières années, la consommation mondiale d'énergie croît plus vite que la population.
- L'intensification des transports ouvre des possibilités d'emploi et d'échanges commerciaux et permet aux populations d'atteindre plus facilement les écoles et les dispensaires. Alors que la population mondiale a doublé depuis 1950, le parc des moyens de transport a été multiplié par plus de huit : le nombre des véhicules de tourisme est passé de 53 à 456 millions et celui des bicyclettes de 11 à 109 millions (tableau 3.1).

Les dépenses mondiales de consommation ont doublé au cours des 25 dernières années

Au cours de la dernière décennie, l'accélération de la mondialisation et l'intégration du marché mondial de la consommation ont provoqué des changements rapides dans les modes de consommation, de la pâte dentifrice aux réfrigérateurs, et ont vu la diffusion des produits « de marque » de renommée internationale. Les importations mondiales de marchandises ont augmenté à un rythme soutenu, pour passer de 2 000 milliards de dollars en 1980 à plus de 5 000 milliards en 1995. La part des produits manufacturés dans les importations totales a progressé dans pratiquement tous les pays entre 1980 et 1995, de 19 à 54 % au Japon, de 40 à 71 % au Brésil, de 51 à 81 % en Thaïlande et de 50 à 79 % aux Etats-Unis. Les importations de téléviseurs ont plus que doublé en Asie entre 1990 et 1994, soit en quatre ans à peine. Dans le même temps, les importations d'équipements ménagers ont plus que triplé en Amérique latine.

La hausse de la consommation de produits manufacturés est particulièrement rapide dans les économies à forte croissance d'Asie et d'Amérique latine. Prenons le cas de la Chine. Les dépenses consacrées aux nouveaux biens durables par les familles établies dans les villes y ont pratiquement doublé entre 1980 et 1994, alors que celles consacrées aux biens durables traditionnels reculaient de quasiment 10 %. Le revenu par habitant s'étant accru de 50 % dans les zones urbaines entre 1981 et 1985, les achats de lave-linge, de réfrigérateurs et de téléviseurs ont été multipliés par 8 à 40, sous l'effet à la fois des importations et de la progression phénoménale de la produc-

TABLEAU 3.1

Tendances à long terme de la consommation privée par région : quelques exemples

Produit	Année	Monde	Pays industrialisés	Pays en développement	Afrique subsaharienne	Pays arabes	Asie de l'Est	Asie du Sud-Est et Pacifique	Asie du Sud	Amérique latine et Caraïbes
Viande (millions de tonnes)	1970	87	57	29	3	2	8	3	3	10
	1995	199	95	103	6	5	53	8	8	23
Céréales (millions de tonnes)	1970	473	91	382	27	20	142	41	112	33
	1995	866	160	706	56	49	236	82	212	57
Energie (total, millions de tonnes d'équivalent pétrole)	1975	5 575	4 338	1 237	139	67	407	102	180	306
	1994	8 504	5 611	2 893	241	287	1 019	296	457	531
Electricité (milliards de kilowatts/heure)	1980	6 286	5 026	1 260	147	98	390	73	161	364
	1995	12 875	9 300	3 575	255	327	1 284	278	576	772
Essence (millions de tonnes)	1980	551	455	96	10	12	11	8	6	48
	1995	771	582	188	15	27	38	19	13	72
Automobiles (millions)	1975	249	228	21	3	2	0.5	2	2	12
	1993	456	390	65	5	10	7	7	6	27
Production de bicyclettes (millions)	1970	36	..	..	..	..	..	..	..	..
	1995	109	..	..	..	..	..	..	..	..
Restaurants McDonald's	1991	12 418	11 970	448	0	0	123	113	0	212
	1996	21 022	19 198	1 824	17	69	489	409	3	837

Sources : FAO, 1998, McDonald's Corporation, 1997, ONU, 1996a, 1996c et 1997b.

tion intérieure. Au milieu des années quatre-vingt, la Chine était devenue le premier fabricant de postes de télévision, avec 23 % de la production mondiale.

L'expansion des produits de consommation n'atteint pas seulement l'élite urbaine et les classes moyennes. Ainsi, en Inde, en 1994, une étude du Conseil national de la recherche économique appliquée (*National Council of Applied Economic Research*) a révélé que plus de 70 % des ménages ruraux possédaient un poste de radio portatif, une bicyclette et une montre-bracelet, et que plus de 20 % de ces ménages étaient équipés d'un réfrigérateur. Entre 1988 et 1994, la proportion des ménages possédant une machine à coudre est passée de 39 à 64 %, et ceux possédant un téléviseur de 31 à 57 %. Cette recrudescence des achats de biens de consommation et de produits durables a même gagné les 90 millions de ménages aux revenus les plus bas en Inde. En effet, bien que les deux tiers d'entre eux aient un revenu inférieur au seuil de pauvreté officiel, plus de 50 % possédaient une montre-bracelet, 41 % une bicyclette, 31 % un transistor et 13 % un ventilateur.

La consommation a ainsi connu nombre d'évolutions qui favorisent le développement humain. Cependant, les modes de consommation actuels ainsi que la croissance de la consommation posent certains problèmes :

- L'expansion de la consommation est mal répartie, et environ un cinquième des habitants de la planète en sont tenus à l'écart.
- Les modes de consommation et la croissance de cette consommation sont nuisibles pour l'environnement. Ainsi, la consommation de certains porte atteinte au bien-être d'autrui, qu'il s'agisse des générations actuelles ou à venir.
- Les modes et la croissance de la consommation ont des impacts sociaux qui exacerbent les inégalités et l'exclusion.
- Les droits des consommateurs à l'information et à la sécurité des produits sont difficiles à défendre dans le contexte d'un marché mondial.

Insuffisances de la consommation et pauvreté

La mauvaise répartition de la croissance de la consommation mondiale laisse d'énormes arriérés dans des domaines essentiels au développement humain.

Même si la consommation constitue un facteur crucial du développement humain, tous les types de consommation n'ont pas la même valeur. Nous nous concentrerons

ici sur les domaines indispensables pour assurer les capacités élémentaires permettant de vivre longtemps, en bonne santé, d'avoir une vie créative et de bénéficier d'un niveau de vie correct. Il s'agit donc d'aspects aussi fondamentaux que l'alimentation, le logement, l'eau potable, la scolarisation, la santé, l'énergie et les transports ainsi que les moyens de communication et la liberté d'expression créative et culturelle (diagrammes 3.1 et 3.2).

Croissance inégale et inégalités croissantes

Les dépenses de consommation mondiales, publiques et privées, progressent en moyenne de 3 % par an depuis 1970. Mais ce chiffre global masque d'énormes disparités, qui aggravent les inégalités.

Dans les pays à bas revenu (à l'exception de la Chine et de l'Inde), les dépenses de consommation privées par habitant ont reculé d'environ 1 % par an au cours des 15 dernières années. En Afrique, la consommation publique et privée par habitant est aujourd'hui inférieure de 20 % environ à son niveau de 1980.

A l'échelle de la planète, la consommation alimentaire par habitant a connu une augmentation spectaculaire au cours des 25 dernières années. La moyenne pour les pays en développement – seulement 2 131 calories par personne en 1970, soit bien en dessous des besoins minimum de 2 300 calories – atteint aujourd'hui 2 572 calories, nettement au-dessus du minimum. Mais en Afrique subsaharienne, elle n'est passée que de 2 225 à 2 237 calories. Cette région est donc la seule à ne pas avoir bénéficié d'un recul constant de la malnutrition : le nombre des personnes sous-alimentées y a plus que doublé, pour passer de 103 millions en 1970 à 215 millions en 1990.

Les inégalités des modes et des niveaux de consommation sont criantes (diagramme 3.1 et tableaux 3.2a et 3.2b) :

- Les dépenses de consommation privées par habitant se chiffrent en moyenne à 15 910 dollars (aux prix de 1995) dans les pays industrialisés (hors Europe de l'Est et CEI), mais à 275 dollars en Asie du Sud et à 340 dollars en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, la consommation publique par habitant atteint 3 985 dollars dans les pays industrialisés contre 183 dollars dans les pays en développement.
- Avec 15 % de la population mondiale, les pays industrialisés représentent 76 % des dépenses de consommation mondiales. Tenir compte des différences en parités de pouvoir d'achat (selon la méthode des PPA) modérerait quelque peu certains de ces écarts dans la consommation, mais ceux-ci resteraient toutefois considérables.
- Le cinquième de la population mondiale qui vit dans les pays appartenant à la tranche de revenu la plus élevée consomme 58 % de l'énergie mondiale, 65 % de l'électricité, 87 % des véhicules, 74 % des téléphones, 46 % de la viande et 84 % du papier, soit 86 % des dépenses totales de consommation. Dans chacun de ces domaines, la part du cinquième de la population le moins bien loti, dans les pays au revenu le plus faible, est inférieure à 10 %.
- La consommation moyenne de protéines par personne se monte à 115 grammes par jour en France, mais à 32 grammes seulement au Mozambique. Et, tandis que la consommation annuelle d'énergie par personne dépasse les 4 500 kilogrammes d'équivalent pétrole dans les pays industrialisés, elle atteint moins d'un dixième de ce chiffre en Asie du Sud (300 kilogrammes).
- A l'échelle de la planète, le nombre moyen d'automobiles pour 1 000 personnes est de 90, mais il est de 405 dans les pays industrialisés, et seulement de 11 en Afrique subsaharienne, 6 en Asie de l'Est et 5 en Asie du Sud.
- Il existe plus de 600 lignes téléphoniques pour 1 000 habitants dans des pays tels que la Suède, les Etats-Unis et la Suisse, mais le Cambodge, la République démocratique du Congo, le Tchad et de nombreux autres pays en développement ne comptent qu'une ligne pour 1 000 personnes.

Ces inégalités criantes demeurent alors même que la consommation progresse plus rapidement dans les pays en développement que dans les pays industrialisés, surtout pour les biens et services de première nécessité tels que l'alimentation et l'énergie. Les disparités étaient si importantes au départ que, malgré des hausses spectaculaires, les niveaux de consommation dans les pays en développement n'ont pas rattrapé ceux des pays industrialisés.

- Depuis 1950, la consommation d'essence par habitant a été multipliée par six en Asie de l'Est et par neuf en Asie du Sud. Mais, si elle représente en moyenne 500 kilogrammes d'équivalent pétrole par habitant et par an dans les pays industria-

TABLEAU 3.2A
Inégalités dans la consommation : les plus gros et les plus faibles consommateurs

Services téléphoniques, 1995

5 plus gros consommateurs	Nombre de lignes pour 1 000 habitants
Suède	681
Etats-Unis	626
Danemark	613
Suisse	613
Canada	590

5 plus faibles consommateurs	Nombre de lignes pour 1 000 habitants
Cambodge	1
Rép. dém. du Congo	1
Tchad	1
Afghanistan	1
Niger	2

Consommation de viande, 1995

5 plus gros consommateurs	Kilogrammes par habitant et par an
Etats-Unis	119
Nouvelle-Zélande	119
Chypre	108
Australie	107
Autriche	105

5 plus faibles consommateurs	Kilogrammes par habitant et par an
Bangladesh	3
Guinée	4
Malawi	4
Burundi	4
Inde	4

Sources : FAO, 1998, UIT, 1997b.

DIAGRAMME 3.1

Une croissance spectaculaire de la consommation, mais toujours de fortes inégalités

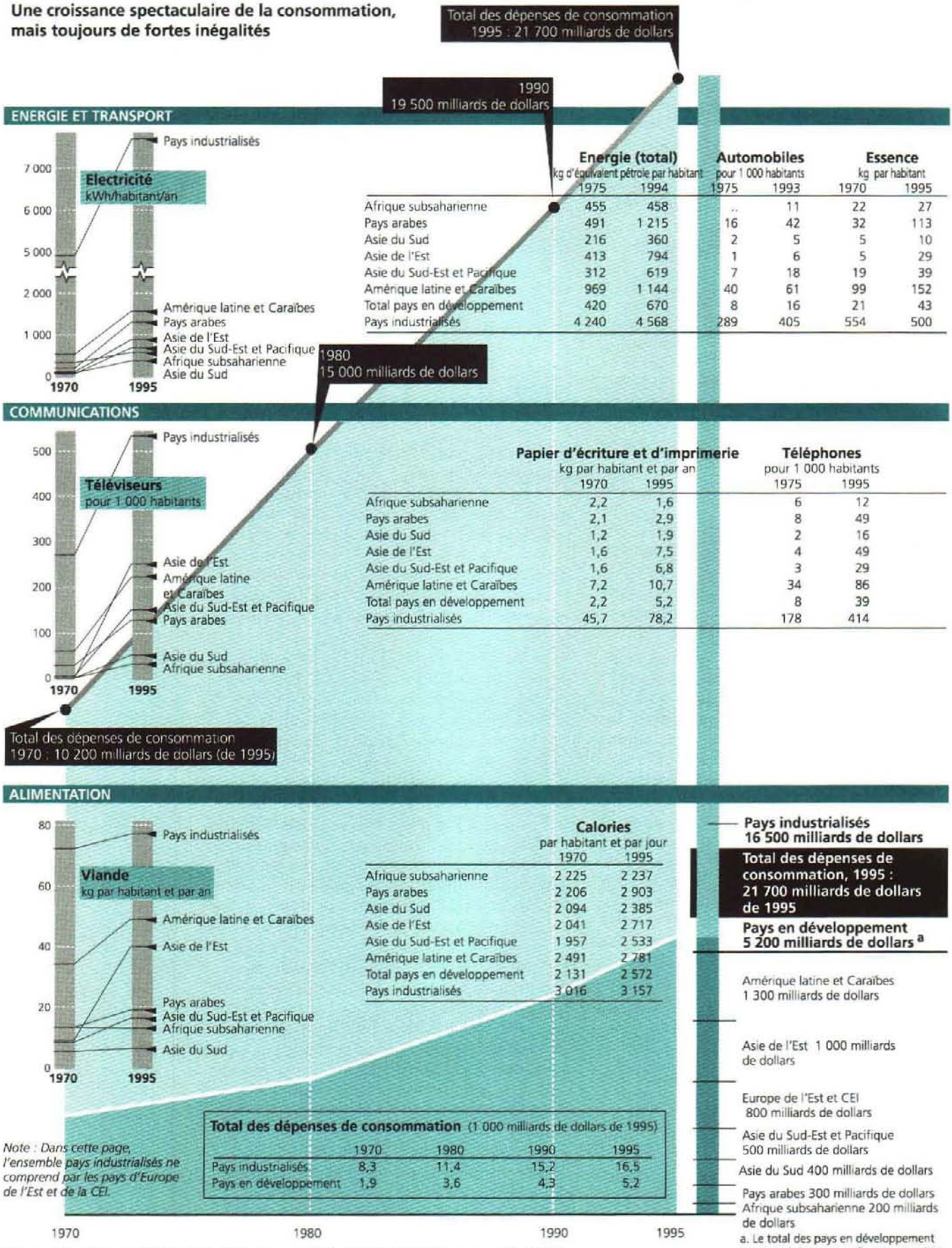

Energie (total) — kg d'équivalent pétrole par habitant

	1975	1994
Afrique subsaharienne	455	458
Pays arabes	491	1 215
Asie du Sud	216	360
Asie de l'Est	413	794
Asie du Sud-Est et Pacifique	312	619
Amérique latine et Caraïbes	969	1 144
Total pays en développement	420	670
Pays industrialisés	4 240	4 568

Automobiles — pour 1 000 habitants

	1975	1993
Afrique subsaharienne	..	11
Pays arabes	16	42
Asie du Sud	2	5
Asie de l'Est	1	6
Asie du Sud-Est et Pacifique	7	18
Amérique latine et Caraïbes	40	61
Total pays en développement	8	16
Pays industrialisés	289	405

Essence — kg par habitant

	1970	1995
Afrique subsaharienne	22	27
Pays arabes	32	113
Asie du Sud	5	10
Asie de l'Est	5	29
Asie du Sud-Est et Pacifique	19	39
Amérique latine et Caraïbes	99	152
Total pays en développement	21	43
Pays industrialisés	554	500

Papier d'écriture et d'imprimerie — kg par habitant et par an

	1970	1995
Afrique subsaharienne	2,2	1,6
Pays arabes	2,1	2,9
Asie du Sud	1,2	1,9
Asie de l'Est	1,6	7,5
Asie du Sud-Est et Pacifique	1,6	6,8
Amérique latine et Caraïbes	7,2	10,7
Total pays en développement	2,2	5,2
Pays industrialisés	45,7	78,2

Téléphones — pour 1 000 habitants

	1975	1995
Afrique subsaharienne	6	12
Pays arabes	8	49
Asie du Sud	2	16
Asie de l'Est	4	49
Asie du Sud-Est et Pacifique	3	29
Amérique latine et Caraïbes	34	86
Total pays en développement	8	39
Pays industrialisés	178	414

Calories — par habitant et par jour

	1970	1995
Afrique subsaharienne	2 225	2 237
Pays arabes	2 206	2 903
Asie du Sud	2 094	2 385
Asie de l'Est	2 041	2 717
Asie du Sud-Est et Pacifique	1 957	2 533
Amérique latine et Caraïbes	2 491	2 781
Total pays en développement	2 131	2 572
Pays industrialisés	3 016	3 157

Total des dépenses de consommation (1 000 milliards de dollars de 1995)

	1970	1980	1990	1995
Pays industrialisés	8,3	11,4	15,2	16,5
Pays en développement	1,9	3,6	4,3	5,2

Pays industrialisés
16 500 milliards de dollars

Total des dépenses de consommation, 1995 : 21 700 milliards de dollars de 1995

Pays en développement
5 200 milliards de dollars [a]

Amérique latine et Caraïbes
1 300 milliards de dollars

Asie de l'Est 1 000 milliards de dollars

Europe de l'Est et CEI
800 milliards de dollars

Asie du Sud-Est et Pacifique
500 milliards de dollars

Asie du Sud 400 milliards de dollars

Pays arabes 300 milliards de dollars

Afrique subsaharienne 200 milliards de dollars

Note : Dans cette page, l'ensemble pays industrialisés ne comprend par les pays d'Europe de l'Est et de la CEI.

Sources : FAO, 1997b et 1998, UIT, 1997b, ONU, 1996c et 1997b, UNESCO, 1997d, Banque mondiale, 1997d.

a. Le total des pays en développement comprend des pays ne figurant pas dans les chiffres synthétiques régionaux.

DIAGRAMME 3.2

Les coûts pour l'environnement progressent, tandis que de nombreuses carences majeures demeurent

UNE CROISSANCE REGULIERE DE LA CONSOMMATION

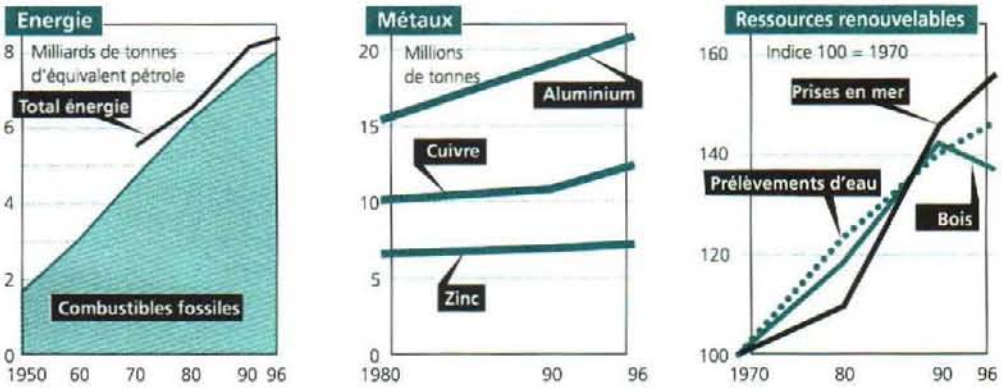

COÛTS ENVIRONNEMENTAUX

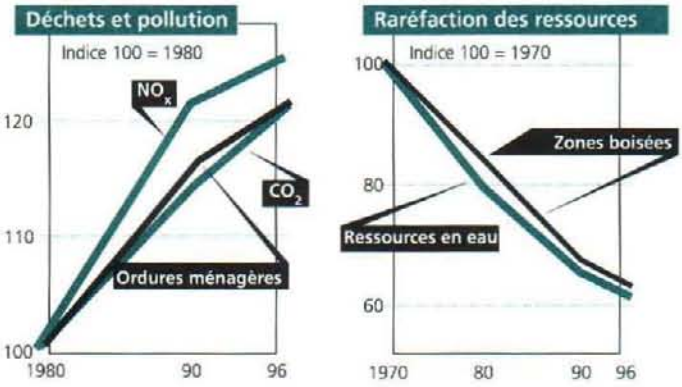

RECUL DE LA BIODIVERSITÉ

- Quelque 12 % des espèces de mammifères, 11 % des espèces d'oiseaux et près de 4 % des espèces de poissons et de reptiles sont classées comme menacées.
- Entre 5 % et 10 % des barrières de corail et la moitié des mangroves de la planète ont été détruites.
- Environ 34 % des côtes sont fortement menacées de dégradation, et 17 % supplémentaires sont modérément menacées.

BAISSE DES RÉSERVES HALIEUTIQUES

- Quelque 25 % des réserves halieutiques pour lesquelles on dispose d'informations sont soit épuisées soit en danger d'épuisement et 44 % supplémentaires sont pêchées à leurs limites biologiques.

EPUISEMENT DES SOLS

- Neuf millions d'hectares sont extrêmement dégradés, avec une destruction totale de leurs fonctions biotiques d'origine, et 10 % de la surface de la terre sont au moins modérément dégradés.

CAPACITES ESSENTIELLES, BESOINS DE CONSOMMATION ET DEFICITS

Longévité et santé

(échapper à une mort prématurée et aux maladies évitables)

Besoins	*Déficits*
Eau potable	1,3 milliard d'individus privés d'accès à l'eau potable
Logement	1 milliard de personnes vivant sans logement correct
Alimentation et nutrition	841 millions de personnes mal nourries
Soins de santé	880 millions de personnes privées d'accès aux services de santé
Infrastructures sanitaires	2,6 milliards d'individus privés d'infrastructures sanitaires
Energie	2 milliards de personnes vivant sans électricité
Transports	3 automobiles pour 1 000 habitants dans les pays les moins avancés, 16 dans les pays en développement, 405 dans les pays industrialisés

Savoir

(échapper à l'analphabétisme et acquérir des compétences de base)

Besoins	*Déficits*
Enseignement	109 millions d'enfants (22 % des enfants d'âge scolaire) non scolarisés
Information	885 millions d'adultes (âgés de 15 ans et plus) analphabètes Diffusion de 4 quotidiens pour 100 habitants des pays en développement, contre 26 dans les pays industrialisés
Communication	3 lignes téléphoniques pour 1 000 habitants dans les pays les moins avancés, 40 dans les pays en développement, 414 dans les pays industrialisés

Des conditions de vie décentes bien réparties au sein de la société

Besoins	*Déficits*
Accès aux ressources matérielles	1,3 milliard d'habitants des pays en développement vivent avec moins d'un dollar par jour, 32 % de ceux des économies en transition avec moins de 4 dollars par jour et 11 % de ceux des pays industrialisés avec moins de 11,40 dollars par jour

Une vie créative

Besoins	*Déficits*
Culture – langue, arts, traditions, philosophie	3 000 des 6 000 langues répertoriées dans le monde sont menacées de disparition
Absence de contraintes politiques et civiques	Le monde compte 13,2 millions de réfugiés
Absence de contraintes temporelles	Les femmes des pays en développement passent 6 à 8 heures par jour à la collecte du bois de feu et de l'eau

Sources : CDIAC, 1996, FAO, 1995, 1996b et 1997c, UIT, 1997b, OCDE, 1997e, Shiklomanov, 1996, ONU, 1996b et 1996c, UNESCO, 1997d, *World Bureau of Metal Statistics*, 1996, *Worldwatch Institute*, 1997b, WRI, 1994 et 1996a.

TABLEAU 3.2B

Inégalités dans la consommation : les plus gros et les plus faibles consommateurs

Dépenses privées et publiques de santé, 1990

5 plus gros consommateurs	Dépenses par habitant (dollars)
Etats-Unis	2 765
Suisse	2 520
Suède	2 343
Finlande	2 046
Canada	1 945

5 plus faibles consommateurs	Dépenses par habitant (dollars)
Viet Nam	3
Sierra Leone	4
Tanzanie, Rép. Unie de	4
Rép. dém. pop. lao.	5
Mozambique	5

Dépenses publiques d'éducation (maternelle, primaire et secondaire)

5 plus gros consommateurs	Budget par élève (dollars)
Luxembourg	15 514
Finlande	11 720
Etats-Unis	11 329
Autriche	9 065
Belgique	8 143

5 plus faibles consommateurs	Budget par élève (dollars)
Sri Lanka	38
Népal	44
Mozambique	46
Chine	57
Madagascar	60

Sources : OMS, 1995b, UNESCO, 1995.

lisés, elle ne s'établit encore qu'à 29 kilogrammes en Asie de l'Est et à 10 kilogrammes en Asie du Sud.

- La consommation totale de viande a été multipliée par plus de cinq en Asie de l'Est depuis 1970, mais elle n'y dépasse pas 41 kilogrammes par habitant et par an, contre 77 kilogrammes dans les pays industrialisés.

Une insuffisance généralisée de la consommation

Sur les 4,4 milliards de personnes que compte le monde en développement, près des trois cinquièmes n'ont pas accès aux infrastructures sanitaires, un tiers sont privées d'accès à l'eau potable, un quart ne disposent pas d'un logement satisfaisant et un cinquième ne bénéficient pas de services de santé modernes, quels qu'ils soient (diagramme 3.2). Un cinquième des enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés. Environ un cinquième n'absorbent pas suffisamment de calories et de protéines, et les carences en oligo-éléments sont encore plus répandues : 3,6 milliards de personnes souffrent de carences en fer. Parmi elle, 2 milliards sont anémiées. Et pourtant, les ménages pauvres consacrent au moins la moitié de leur revenu à l'alimentation (tableau 3.3). Qui plus est, 2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'électricité ou à d'autres formes d'énergie commerciale.

Ces insuffisances de la consommation brident le développement humain et sont sources de pauvreté. Dans les pays en développement, environ 17 millions de personnes meurent chaque année de maladies infectieuses et parasitaires curables telles que la diarrhée, la rougeole, le paludisme et la tuberculose. Les carences en oligo-éléments portent atteinte à la force physique, au fonctionnement intellectuel et à la résistance aux maladies. Les mères souffrant de malnutrition transmettent ces carences à leurs enfants, qui sont moins éveillés à l'école et tombent malades plus facilement. Dans les pays en développement, plus de 850 millions de personnes sont analphabètes et, par là même, exclues d'une large palette d'informations et de savoir. Et à l'heure où la communication et les réseaux mondiaux deviennent omniprésents, les pauvres des pays en développement sont – économiquement, socialement et culturellement – coupés de ce fourmillement d'informations et d'avancées concernant les arts, les sciences et la technologie.

Les insuffisances de la consommation de biens essentiels ne s'observent pas seulement dans les pays pauvres. Dans les pays industrialisés aussi, nombreux sont ceux qui ne peuvent pas satisfaire leurs besoins essentiels : les choix de vie y sont limités pour des millions de personnes. Les Etats-Unis affichent peut-être des niveaux de consommation alimentaire par habitant parmi les plus élevés au monde (ils arrivent en quatrième place pour l'absorption de calories), mais 30 millions d'habitants, dont 13 millions d'enfants de moins de douze ans, y souffrent de la faim parce qu'ils ont des difficultés à se procurer la nourriture dont ils ont besoin. En 1994, au Canada, 2,5 millions de personnes (soit 9 % de la population) ont bénéficié d'une aide alimentaire et, cette même année, au Royaume-Uni, plus de 1,5 million de familles n'ont pas pu s'offrir un régime alimentaire approprié. Il faut noter que l'anémie due à des carences en fer touche 55 millions de personnes dans les pays industrialisés.

TABLEAU 3.3

Plus le revenu du ménage est faible, plus la part consacrée à l'alimentation et à l'énergie est élevée et plus celle du transport, de la santé et de l'éducation est réduite

(en pourcentage des dépenses du ménage)

	20 % de ménages au revenu le plus faible					20 % de ménages au revenu le plus élevé				
Pays	Alimentation	Energie	Transport	Santé	Education	Alimentation	Energie	Transport	Santé	Education
Sierra Leone	67,9	6,6	1,9	2,7	1,8	53,9	3,3	8,9	4,7	3,2
Costa Rica	54,4	9,4	4,2	2,1	0,7	29,1	7,5	19,5	4,8	1,0
Thaïlande	52,8	5,0	3,8	2,6	1,2	25,2	2,9	20,3	3,9	2,1
Jordanie	43,4	7,6	3,5	2,4	1,3	32,1	4,1	16,8	2,0	4,7

Note : Informations provenant d'enquêtes réalisées auprès des ménages entre 1987 et 1994.
Sources : Sierra Leone : Office central des statistiques, 1993, Costa Rica : Office général des statistiques, 1988, Thaïlande : Office national des statistiques, 1995, Jordanie : Service des statistiques, 1993.

En Europe de l'Est et dans les pays de la CEI, le processus de transition a donné lieu à de nombreuses insuffisances en termes de consommation. La malnutrition a augmenté pour atteindre des niveaux analogues à ceux de beaucoup de pays à bas revenu. En Russie, 15 % des enfants de deux ans souffraient de retards de croissance en 1994. En Roumanie, la proportion des nouveau-nés présentant des insuffisances pondérales à la naissance est passée à 10 % en 1993. En Bulgarie, en 1991, 17 % des enfants de trois à six ans étaient sous-alimentés.

Obstacles à la satisfaction des besoins essentiels

Ces inégalités et ces insuffisances dans la consommation des biens essentiels reflètent l'inégalité de la répartition du revenu et du patrimoine ainsi que les différences en termes de rythme de croissance économique, à l'échelle de la planète et à l'intérieur des pays. Quelque 1,3 milliard de personnes vivent encore avec moins d'un dollar par jour (en parités de pouvoir d'achat de 1985), et près de 3 milliards de personnes avec moins de 2 dollars par jour. Depuis ces dernières décennies, la croissance économique est insuffisante, tant qualitativement que quantitativement. Une centaine de pays affichent actuellement un revenu inférieur en termes réels à celui d'il y a dix ans ou plus. Ces questions sont analysées en détail dans l'édition 1996 du *Rapport mondial sur le développement humain* (consacrée à la croissance économique) ainsi que dans l'édition 1997 (traitant de la pauvreté).

Outre les obstacles élémentaires que sont le revenu et la croissance économique, plusieurs autres facteurs limitent les options dont disposent les pauvres pour satisfaire leurs besoins essentiels : l'absence d'accès aux services publics, le manquement du marché à leur fournir des biens adéquats, les rapports de force au sein des ménages et le temps considérable que des pauvres perdent à marcher et à porter des charges.

La fourniture par le secteur public de services sociaux de base est inadaptée, et l'accès à ces services est inéquitable. De nombreux biens et services essentiels – scolarité, transport, formes d'énergie modernes, équipements sanitaires et médicaux sont fournis par les pouvoirs publics. Pour les catégories de personnes à bas revenu, il s'agit souvent là d'une source de consommation non négligeable. Pourtant, les pauvres ne consomment pas assez, car ils sont privés de l'accès à l'eau potable, à l'énergie moderne, aux infrastructures sanitaires, à la santé, à l'éducation, aux transports publics et à l'infrastructure routière. En effet, l'accès à ces biens et services est souvent très inéquitable. D'une part, il favorise les catégories de personnes à revenu élevé, les pauvres en étant largement, voire totalement, exclus (diagramme 3.3). Et d'autre part, il favorise fortement les communautés urbaines, laissant les zones rurales en grande partie démunies (diagramme 3.4). Ainsi, au Brésil, les disparités au niveau de l'accès dues aux inégalités entre les régions sont marquées : dans le Centre-Ouest, 98 % des enfants de 7 à 14 ans sont scolarisés, contre 50 % dans le Nordeste, région à bas revenu.

Et, même lorsqu'ils bénéficient d'un accès aux services et aux biens essentiels, les pauvres sont dissuadés par les prix. A Lima, une famille pauvre paie son eau 20 fois plus cher qu'une famille de la classe moyenne. Dans l'Etat indien du Tamil Nadu, les marchés de l'eau, non réglementés, aboutissent à des injustices grotesques : les propriétaires de puits tubés pompent l'eau souterraine, souvent à l'aide d'électricité subventionnée, et la vendent à des intermédiaires, qui la revendent à leur tour aux pauvres. La majoration peut alors atteindre 1 000 % !

La « marchandisation » croissante de l'éducation et des services de santé, avec le recours accru à l'infrastructure et aux enseignants du secteur privé, qui s'accompagne souvent d'une détérioration de la qualité des services publics – ajoute à ces disparités. En Egypte, l'accès à l'éducation de base s'améliore, mais le niveau des dépenses publiques d'enseignement par élève ou étudiant est en recul. En 1991, ces dépenses, hors masse salariale, représentaient un cinquième de leur chiffre de 1981. Pour ne pas subir cette baisse de qualité, les parents des classes moyennes envoient leurs enfants dans des écoles privées payantes, qui connaissent un développement rapide.

Sur le marché, l'offre de biens destinés aux pauvres est insuffisante. Les biens les plus nécessaires au développement humain – c'est-à-dire ceux que les pauvres peuvent acquérir, qui satisfont les besoins essentiels, qui ne nuisent pas à l'environnement et qui créent un travail productif

DIAGRAMME 3.3

Service public ne signifie pas toujours fourniture équitable

Pourcentage des quintiles le plus riche et le plus pauvre ayant accès aux bien et services de base

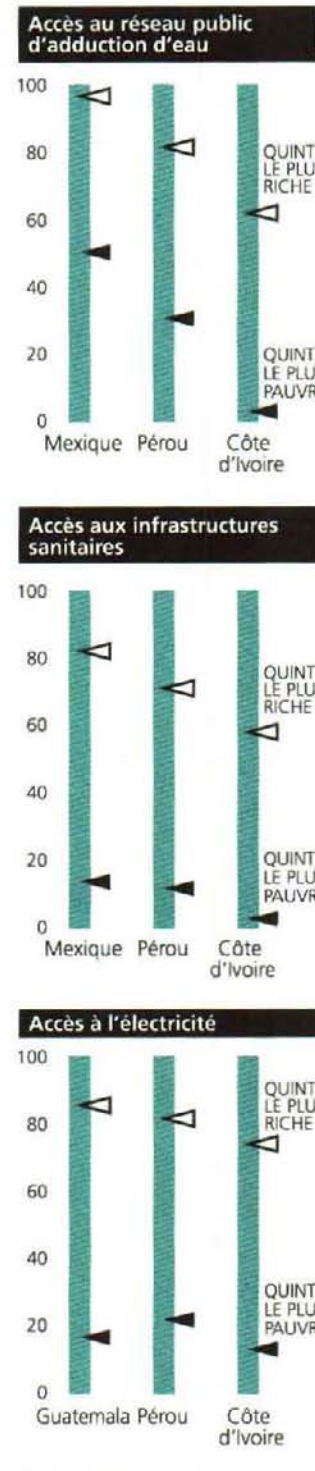

Source : Banque mondiale, 1994.

DIAGRAMME 3.4
Les populations rurales sont mal desservies par les services publics

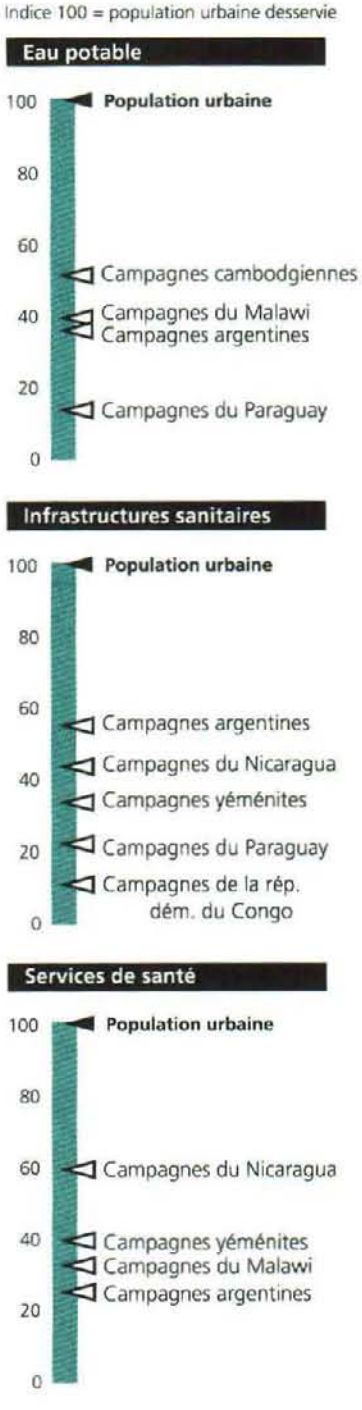

Source : UNICEF, 1997.

pour les nécessiteux – sont souvent indisponibles sur le marché. Les incitations du marché à l'innovation concernent le plus souvent les biens destinés aux riches, qui sont plus lucratifs. Ces incitations jouent également nettement en faveur des biens qui détruisent l'environnement, dont les coûts de production sont inférieurs à ceux des biens respectueux de l'environnement. Enfin, ces incitations s'exercent davantage en faveur des biens à retombées sociales négatives, eux aussi moins chers à produire que les biens à retombées sociales positives.

La fourniture des biens essentiels au développement humain passe par l'innovation technologique et le développement de produits. Ainsi, l'investissement public est à l'origine des avancées dans la disponibilité de ces biens (sels de réhydratation par voie orale, semences de variétés de riz, de blé et de maïs à haut rendement et beaucoup d'autres produits qui améliorent la santé, la sécurité alimentaire et la propreté de l'environnement).

Il faut imaginer de nouvelles incitations pour accélérer la fourniture aux pauvres des biens dont ils ont besoin, à commencer par des incitations sur les prix, et notamment la suppression des subventions assorties d'effets pervers, ainsi qu'une aide au développement technologique.

Les rapports de force au sein des ménages se traduisent par des inégalités dans l'accès et la consommation. On suppose généralement que les ménages constituent des unités harmonieuses où règne la coopération, et les politiques publiques en font souvent la cible de leur assistance. Or, les recherches ne cessent de démontrer les imperfections qui entachent cette hypothèse. Dans la réalité, les rapports de force au sein du ménage favorisent souvent le garçon au détriment de la fille, et les adultes jeunes au détriment des plus âgés, pour ce qui concerne l'alimentation, l'éducation et bien d'autres ressources. Les recherches montrent que les garçons reçoivent davantage de nourriture que les filles dans certaines régions de l'Inde et du Pakistan. Les inégalités entre garçons et filles dans le domaine de la scolarité sont peut-être en train de se réduire dans toutes les régions du monde, mais la scolarisation des filles n'a toujours pas rattrapé celle des garçons dans les pays en développement pris dans leur ensemble : elle atteint 88 % du taux de scolarisation des garçons dans le primaire, et 78 % dans le secondaire. Et lorsque l'on introduit des droits d'inscription, ce sont les filles qui sont retirées des écoles, comme l'indiquent des études réalisées dans de nombreux pays, dont la Côte d'Ivoire et la Zambie.

Lorsque ce sont les femmes qui gèrent le revenu du ménage, elles ont tendance à canaliser davantage de ressources vers l'éducation, la santé et l'alimentation des enfants. De nombreuses études empiriques montrent que les femmes consacrent leur revenu à l'ensemble du foyer, alors que les hommes dépensent davantage pour eux-mêmes, par exemple pour les distractions, l'alcool et les cigarettes. Selon une étude réalisée à la Jamaïque, lorsque le chef de ménage est une femme et non un homme, le ménage consomme des aliments de meilleure qualité nutritionnelle et dépense moins pour l'alcool. Au Kenya et au Malawi, le pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition est inférieur dans les ménages dirigés par des femmes. En Côte d'Ivoire, des recherches indiquent que si l'on multipliait par deux le revenu géré par les femmes, la part du budget consacrée à l'alimentation progresserait de 2 %, alors que celles réservées à l'alcool et aux cigarettes diminueraient respectivement de 26 et 14 %. Qui plus est, une étude réalisée au Guatemala démontre que l'état nutritionnel des enfants s'améliore lorsque la mère gagne une proportion plus élevée du revenu du ménage.

La répartition des ressources au sein des ménages fait apparaître des distorsions non seulement en fonction des sexes, mais aussi de l'âge et de l'ordre des naissances. En effet, ce sont les rapports de force au sein du ménage qui déterminent les droits à la consommation. Il est alors irréaliste de partir de l'hypothèse que l'équité règne au sein du ménage. De ce fait, les mesures ciblées sur les chefs de famille risquent de se révéler inefficaces. Les coupons alimentaires et l'aide aux femmes, par exemple, peuvent davantage contribuer à la sécurité alimentaire du ménage que les mesures de soutien du revenu destinées à l'ensemble du ménage.

Les inégalités dans le temps disponible restreignent les choix de consommation. Pour consommer, il faut du temps, et une journée ne compte que 24 heures pour remplir une série d'objectifs de consommation. Chacun dispose de ces mêmes 24 heures, mais le fait que l'on soit un homme ou une femme ou encore les différences d'accès aux équipements et aux ressources détermine à la fois la quantité de temps réellement disponible et la quantité

de temps nécessaire pour remplir ces objectifs de consommation. De même que l'alimentation absorbe la majeure partie des ressources des familles les plus démunies dans les pays pauvres, les trajets à pied, en particulier pour aller chercher de l'eau et du bois de feu, absorbent la majeure partie du temps des ménages pauvres, que ce soit dans les zones urbaines ou rurales. Comme le montrent des études récentes, le temps constitue l'obstacle critique auquel les individus font face pour satisfaire tous leurs besoins et s'extraire de la gangue de la pauvreté.

Une étude réalisée au Ghana montre qu'un agriculteur passe 43 minutes par jour à ramasser du bois de feu, 25 minutes à aller chercher de l'eau, 48 minutes à rejoindre son lieu de travail à pied, 28 minutes pour se rendre au moulin et 2 heures et 8 minutes pour se rendre au marché à pied, soit au total près de cinq heures. S'il passe autant de temps pour ses trajets, il ne lui en reste plus beaucoup pour les activités susceptibles d'améliorer la santé, le savoir et la productivité, par exemple les soins apportés aux enfants et aux personnes âgées, aux cultures et à la préparation des repas.

Le temps passé au travail est inégalement réparti, les femmes travaillant beaucoup plus que les hommes, avec ou sans rémunération, dans pratiquement toutes les sociétés pour lesquelles des études sur l'utilisation du temps ont été effectuées. Comme l'illustre l'édition 1995 *du Rapport mondial sur le développement humain*, les femmes se chargent d'une plus grande partie du travail – 53 % en moyenne dans les pays en développement et 51 % dans les pays industrialisés. Mais ces disparités sont particulièrement marquées dans les zones rurales des pays en développement, où la charge de travail des femmes est significativement plus lourde que celle des hommes, soit 35 % de plus au Kenya, 21 % de plus aux Philippines, 17 % de plus au Guatemala (diagramme 3.5). Dans la plupart des pays industrialisés, cette disparité est moindre, mais les femmes travaillent toujours 28 % de plus que les hommes en Italie, 11 % de plus en France et 6 % de plus aux Etats-Unis. Une étude réalisée dans les zones rurales de la République-Unie de Tanzanie indique que les femmes valides portent en moyenne 86 tonnes-kilomètres par an, contre 11 tonnes-kilomètres par an seulement pour les hommes valides. Dans cette région, les femmes consacrent 1 842 heures par an à marcher (pour aller au marché, aux champs ou chercher de l'eau) contre 492 heures seulement pour les hommes (diagramme 3.6).

Des mesures pour satisfaire les besoins de consommation essentiels

Il y a longtemps que la communauté internationale s'emploie à faire en sorte que tous les individus aient droit aux biens essentiels. La Déclaration universelle des droits de l'homme a fixé cet objectif il y a cinquante ans : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux de base ». La satisfaction des besoins de consommation essentiels devrait constituer un enjeu important des stratégies nationales d'éradication de la pauvreté.

De nombreuses politiques sectorielles gagneraient à être orientées vers la satisfaction des besoins de consommation essentiels

De nombreuses politiques sectorielles gagneraient à être orientées dans ce sens. Ainsi, les investissements dans les transports et l'énergie sont d'abord considérés comme relevant de « l'infrastructure économique », et sont motivés par une visée de croissance économique plutôt que par les besoins des individus en termes de mobilité et de communication. Dans les villes, la construction de trottoirs et de pistes cyclables ne retient guère l'attention du secteur public, alors même que la marche reste le moyen de locomotion le plus usité et que la bicyclette constitue le premier progrès accessible par rapport à la marche à pied. Un accès plus équitable aux infrastructures publiques, telles que l'eau potable, l'énergie, les routes et les transports publics, constitue un critère-clé pour l'évaluation des performances de l'Etat dans une gestion démocratique des affaires publiques.

La question du logement est, elle aussi, négligée par le secteur public et généralement laissée aux mains du secteur privé. Mais, compte tenu du rythme de l'urbanisation, plus rapide que le développement des sites et des services, certaines familles sont contraintes de vivre dans des squats, dans la crainte permanente d'être expulsées. Dans son projet de développement et d'éradication de la pauvreté du début des années soixante, Singapour avait explicitement formulé des objectifs en termes de satisfaction des besoins de logement, de transport et de propreté de l'environne-

DIAGRAMME 3.5

Les femmes travaillent plus longtemps que les hommes

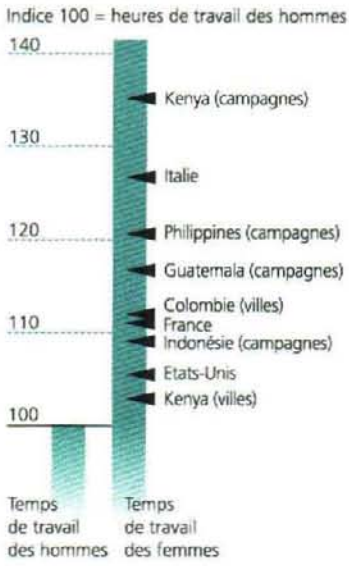

Source : PNUD, 1995a.

DIAGRAMME 3.6

Activités de transport dans les campagnes de la République-Unie de Tanzanie : sur qui pèse la charge ?

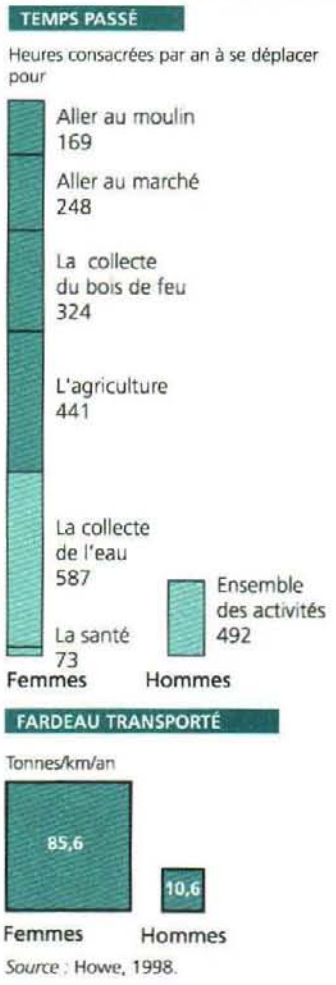

Source : Howe, 1998.

ment, qui venaient s'ajouter aux objectifs d'éducation et de santé (encadré 3.1).

Dans chaque pays et chaque secteur, les politiques publiques devraient s'attacher à rendre l'accès équitable – via des investissements publics, une juste tarification des services et l'instauration d'un environnement propice à l'investissement privé. Ainsi, en Afrique du Sud, le gouvernement de l'après apartheid a élaboré une politique globale visant à donner à tous un accès équitable aux services essentiels (encadré 3.2).

L'augmentation de la consommation pèse sur l'environnement

Pratiquement toutes les activités de consommation humaines ont un impact sur l'environnement, tout au long du cycle de vie du produit (production, consommation et évacuation des déchets). Cet impact revêt différentes formes :

- Appauvrissement du stock de ressources non renouvelables (telles que les métaux et les minéraux).
- Mauvaise gestion des ressources renouvelables, conduisant à l'épuisement et à la dégradation : prises de pêche excessives, surexploitation des forêts et de la nappe phréatique, exposition des sols à l'érosion...
- Emission de polluants qui portent atteinte à la salubrité de l'environnement : la fumée de cigarettes qui envahit une pièce, les nuages de gaz d'échappement qui flottent au-dessus d'une ville et les effluents industriels qui asphyxient la vie dans les cours d'eau.
- Production de pollution et de déchets dépassant la capacité d'absorption de la planète, tant sur le plan local que mondial. Accumulation de déchets toxiques dans les décharges, et pollution provenant des usines brûlant du pétrole et rejetant du dioxyde de carbone (CO_2), ce qui se traduit par le réchauffement de la planète.

La croissance sans précédent de la consommation mondiale exerce des pressions sur l'environnement par des impacts qui sont tant locaux que mondiaux. Quelles sont les principales menaces environnementales pour le développement humain ? Contrairement aux craintes des années soixante et soixante-dix, le problème ne tient pas à la rareté des ressources non renouvelables, telles que les métaux et les minéraux. C'est exactement le contraire. Il n'y a pas de perspectives de pénurie immédiate, les prix de ces ressources sont en baisse et la demande est déprimée. En proportion des réserves, la consommation de minerais et de minéraux est même en recul, du fait de la découverte de nouveaux gisements. Mais il existe un problème nettement plus urgent : la rareté des ressources renouvelables et la production d'émissions et de déchets excèdent la capacité d'absorption de la planète.

Crise des ressources renouvelables

Le monde se trouve confronté à la raréfaction des ressources renouvelables, essentielles au maintien de l'écosystème et à la survie de l'espèce humaine. Ce phénomène est dû à la déforestation, à l'érosion des sols, au tarissement des ressources en eau et à l'appauvrissement des réserves halieutiques ainsi qu'au recul de la biodiversité.

Déforestation. Depuis 1970, à l'échelle mondiale, la proportion des zones boisées est passée de 11,4 kilomètres carrés pour 1 000 habitants à 7,3 kilomètres carrés seulement. Il y a encore 40 ans, la majeure partie de la déforestation se produisait dans les pays industrialisés. Aujourd'hui, elle se concentre dans le monde en développement. Au cours des dix dernières années, au moins 154 millions d'hectares de forêt tropicale (soit trois fois la superficie de la France) ont été abattus, et chaque année, c'est l'équivalent du territoire de l'Uruguay qui disparaît. L'Amérique latine et les Caraïbes abattent 7 millions d'hectares par an, et l'Asie et l'Afrique subsaharienne 4 millions chacune. Ces estimations ne reflètent pas l'intégralité de la situation, car elles ne tiennent compte que des terrains qui ont perdu plus de 90 % de leur couverture forestière, ce qui représentait seulement un quart de la diminution des superficies boisées en Afrique dans les années quatre-vingt. Malgré la croissance rapide de la demande mondiale de bois d'œuvre, les stocks épuisés ne sont pas reconstitués. A l'échelle mondiale, 1 hectare seulement de forêt tropicale est replanté pour 6 hectares abattus. Cette proportion est aujourd'hui de 1 pour 32 en Afrique, mais, exception notable, de 4 pour 1 en Inde.

La déforestation est lourde de conséquences pour l'être humain et l'environnement, et ces conséquences vont de la rareté du bois de feu et des matériaux de

construction aux changements des microclimats et au recul de la biodiversité, en passant par la destruction d'habitats.

Dégradation des sols et désertification. Depuis 1945, près de 2 milliards d'hectares ont été détériorés, soit plus d'un sixième des terres productives à l'échelle mondiale, ce qui limite les capacités de la planète à accueillir la vie humaine. Sur environ deux tiers de cette superficie, soit l'équivalent de la Chine et de l'Inde, la productivité agricole a été fortement réduite, voire anéantie. Les pays en développement supportent plus de 80 % de ces dégradations, surtout en Afrique et en Asie. En effet, près de la moitié des terres détériorées se trouvent en Asie, tandis qu'en Afrique, environ 500 millions d'hectares sont modérément à fortement détériorés. A elles deux, l'Afrique et l'Asie rassemblent les deux tiers des individus les plus pauvres de la planète. L'exploitation des terres et le pâturage excessifs ainsi que l'abattage des forêts comptent chacun pour environ 30 % des dégradations, et la surexploitation du bois de feu pour 7 % supplémentaires.

Eau. Depuis 1950, les prélèvements d'eau ont presque triplé, pour passer de 1 365 à 3 760 kilomètres cubes par an en 1995. Le volume d'eau disponible enregistre une baisse spectaculaire : il est passé d'environ 16 800 mètres cubes par habitant et par an en 1950 à 7 300 mètres cubes en 1995 (diagramme 3.2). A l'heure actuelle, 20 pays, où vivent 132 millions d'habitants, souffrent de pénuries d'eau. Ils disposent de moins de 1 000 mètres cubes par an et par habitant, seuil en deçà duquel on considère que le manque d'eau fait obstacle au développement et porte atteinte à la santé des êtres humains. Si la tendance actuelle se poursuit, quelque 25 autres pays se retrouveraient dans une telle situation d'ici 2050, portant le nombre d'individus touchés à 1-2,5 milliards.

Le tarissement des ressources en eau est en train de devenir irréversible en raison des pompages excessifs des eaux souterraines et de l'amenuisement des nappes aquifères. Dans le nord de la Chine, huit régions surexploitent leurs ressources en eau, sur une superficie de 1,5 million d'hectares, dont la majeure partie est constituée de terres arables irriguées et productives. A Beijing, le niveau de la nappe phréatique a baissé de 37 mètres au cours des 40 dernières années. A Bangkok et dans ses environs, la surexploitation des ressources en eau a provoqué chaque année un affaissement de terrain de 5 à 10 cm au cours des deux dernières décennies. Dans la péninsule arabique, l'eau est utilisée à un rythme presque trois fois plus rapide que le rythme de recharge : à la vitesse actuelle d'appauvrissement des ressources, les réserves en eau souterraine exploitable seront épuisées d'ici une cinquantaine d'années.

Réserves halieutiques. Au cours des quatre dernières décennies, les prises en mer à l'échelle mondiale ont presque quadruplé, passant de 19 millions de tonnes en 1950 à 91 millions de tonnes en 1996. L'homme exploite aujourd'hui de nouvelles espèces de poisson et de nouvelles zones de pêche. Dans le monde, un nombre croissant de pêcheries se rapprochent, si elles ne l'ont pas déjà atteint, du point où les rendements baissent et où le poisson se fait rare.

ENCADRE 3.1

Singapour : comment concilier consommation et surpopulation

Avec 4 360 habitants au kilomètre carré, Singapour est le pays du monde le plus densément peuplé. Les pouvoirs publics se sont fixé pour objectif de répondre à la plupart des besoins de la population : alimentation, logement, santé, éducation et environnement non pollué.

Ainsi, la nourriture ne manque pas à Singapour, les prix restent à un niveau modéré et les logements sont en nombre suffisant ; 90 % de la population habitent des logements sociaux dans des tours d'habitation qui n'occupent qu'un sixième de l'île. La majorité des Singapouriens sont propriétaires de leur logement grâce au programme d'épargne obligatoire, le *Central Provident Fund*. Sur un salaire de 1 000 dollars par mois, 400 dollars au moins sont mis de côté, soit un prélèvement sur salaire et une cotisation patronale de 200 dollars respectivement.

L'universalité des soins médicaux est garantie par une protection à trois niveaux : l'épargne individuelle (*Medisave*), le régime avantageux d'assurances maladie public (*Medishield*) et l'aide publique (*Medifund*). La mortalité infantile a d'ores et déjà reculé, passant de 36 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1960 à 4 aujourd'hui, et l'espérance de vie à la naissance s'élève à 77 ans.

La proportion des 5 % des ménages les plus pauvres propriétaires de leur logement et équipés de téléviseurs, réfrigérateurs, téléphones, lave-linge et magnétoscopes se confond avec la moyenne nationale.

Singapour n'a pas attendu l'émergence des mouvements écologistes pour planifier la protection de son environnement, considérant « qu'un paysage urbain meurtri, envahi par le béton, anéantit l'esprit humain : nos esprits ont besoin de nature verdoyante pour s'élever ». Les zones résidentielles, commerciales et industrielles n'occupent que 49 % de l'île, l'autre moitié étant réservée aux marais, aux forêts et aux bassins hydrographiques.

Conscients de la menace que constitue l'automobile, les pouvoirs publics ont imposé une taxe sur la propriété et l'utilisation des voitures. L'acquisition d'un véhicule requiert une autorisation. Ces autorisations sont vendues chaque mois, en nombre limité. Coût moyen : 30 000 dollars. Si l'on y ajoute les autres taxes, une Mercedes Benz revient à plus de 150 000 dollars.

Source : Mahbubani, 1997.

ENCADRE 3.2

La nouvelle Afrique du Sud : la fin de l'apartheid de la consommation

Sous le régime de l'apartheid, les modèles de consommation des communautés noire et blanche étaient bien distincts. Cette séparation résultait de l'inégalité tant dans la répartition du revenu que dans l'accès aux services de base et du maintien délibéré d'un niveau de vie insuffisant.

Le logement était fonction de la couleur de la peau. Ainsi, pour la population noire, le nombre de logements était insuffisant et le choix restreint. Il s'agissait généralement de logements publics attribués sans considération de critères sociaux. Des rangées de boîtes d'allumettes constituaient des abris, certes fonctionnels, mais désolés et sans âme. La population noire ne pouvait faire construire l'habitation de son choix que dans certaines zones réservées. Au début des années quatre-vingt, le programme de construction de logements sociaux a été suspendu alors que le pays avait encore besoin de quelque 600 000 logements. Aujourd'hui, ces besoins avoisinent les 2,5 millions d'unités.

En outre, du fait de la profonde inégalité dans l'accès à l'infrastructure publique, la population noire avait beaucoup de difficultés à satisfaire ses besoins essentiels. Une enquête réalisée en 1993 a mis en évidence le contraste entre les 20 % les plus riches (généralement blancs) et les 40 % les plus pauvres (généralement noirs ; tableau encadré 3.2).

Aujourd'hui, l'une des priorités de la nouvelle Afrique du Sud est de répondre aux besoins essentiels de chacun : logement, eau, transport, électricité, télécommunications, environnement salubre et non pollué, alimentation, soins de santé et emploi. Pour la seule année 1995, l'accès de la communauté noire aux services a affiché une très nette progression : la part des ménages équipés est passée de 37 % à 51 % pour l'électricité, de 12 % à 14 % pour le téléphone, de 27 % à 33 % pour l'eau courante, de 46 % à 51 % pour les toilettes avec ou sans chasse d'eau et de 37 % à 43 % pour l'enlèvement des ordures ménagères.

La population noire sud-africaine représente un marché en expansion pour les produits de consommation. Selon une étude de la *South African Advertising Research Foundation* (Fondation sud-africaine pour la recherche sur la publicité), le nombre des démunis dans la communauté noire a nettement reculé ces trois dernières années.

Il n'y a pourtant pas lieu de se féliciter. L'avancée dans la fourniture de services, bien que réelle, a été nettement moins rapide que prévu. Ainsi, les foyers désormais abonnés à l'électricité en consomment peu, parce qu'ils ne disposent pas (ou ne veulent pas) d'appareils électroménagers. Une autre étude révèle toutefois que les retraités interrogés affirment ne plus pouvoir se passer de l'électricité, bien qu'elle absorbe parfois le quart de leur revenu. Ne pouvant réduire leurs autres dépenses, ils doivent emprunter.

Il y a quelques années, une caricature illustrait très bien les visions stéréotypées des divisions de la société sud-africaine : une famille blanche qui pique-nique au bord de la route est entourée d'une impressionnante batterie de matériel ménager : glacières, tables de camping, radio, un véritable foyer reconstitué. Passe une famille de ruraux noirs. La femme, un léger ballot sur la tête, porte son nourrisson sur le dos, et traîne un enfant à ses côtés. « Trop d'enfants ! » se disent les pique-niqueurs blancs. « Trop d'objets ! » pensent les passants noirs. Voilà une caricature qui pourrait bien un jour intéresser les historiens.

TABLEAU ENCADRE 3.2

L'apartheid en termes de consommation dans l'Afrique du Sud d'hier

	40 % les plus pauvres	20 % les plus riches
Nombre de personnes par pièce	2,0	0,5
Pourcentage de ménages utilisant :		
l'électricité	21,4	97,5
l'eau courante à domicile	27,5	97,6
des toilettes avec de chasse d'eau ou de latrines améliorées	18,4	97,5
le bois comme principal combustible pour la cuisson des aliments	47,6	0,2

Note : Données provenant d'une enquête auprès des ménages réalisée en 1993.

Source : Moller, 1997.

Crise de la pollution et des déchets

Produits plus rapidement qu'il ne faut de temps à la terre pour les absorber, les polluants bouleversent le climat et l'acidité de l'écosystème. Les émissions de dioxyde de soufre ont plus que doublé, passant de 30 à 71 millions de tonnes entre 1950 et 1994. Ces émissions rendent les pluies acides, ignorent les frontières nationales, détruisent les forêts et détériorent les sols. Les déchets toxiques de l'industrie et de l'agriculture recourant aux produits chimiques risquent de s'introduire dans les réserves d'eau, de polluer les sols et d'entrer dans la chaîne alimentaire. Les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) ont quadruplé, passant de 5 740 à 22 660 millions de tonnes entre 1950 et 1995. L'utilisation des combustibles fossiles – pétrole, charbon et gaz – a, elle aussi, été multipliée par près de quatre depuis 1950. Elle constitue la première cause des émissions de dioxyde de carbone, responsables de l'effet de serre et du réchauffement de la planète. Ces émissions excèdent d'ores et déjà la capacité d'absorption de la végétation de la Terre. Et, avec l'augmentation des émissions et le recul des zones boisées, cette capacité est rognée des deux côtés. Les scientifiques prévoient des conséquences catastrophiques pour l'être humain : baisse du rendement des cultures, propagation des maladies infectieuses, irrégularités des moussons et recrudescence des inondations, qui priveront à jamais l'humanité de certaines terres.

La production des déchets connaît, elle aussi, une croissance exponentielle. Dans les pays de l'OCDE, le volume des ordures ménagères par habitant a progressé de 30 % au cours des deux dernières décennies, pour atteindre 510 kilogrammes en 1995, soit deux à cinq fois le niveau observé dans les pays en développement.

Une géographie inégale de la consommation, de la dégradation de l'environnement et de l'impact pour l'être humain

Seule une analyse du cycle du produit permet d'apprécier la nature et la véritable ampleur de ces impacts sur l'environnement. De telles analyses font apparaître l'impact dans son intégralité, y compris tous les matériaux déplacés, traités ou gaspillés pendant l'extraction, la production, la distribution et l'évacuation. Compte tenu de l'intégration mondiale de la pro-

duction, des échanges et de la consommation, ces impacts touchent toute la planète.

Qui sont les gagnants et les perdants ? La consommation dans le monde est essentiellement l'affaire des nantis, c'est-à-dire des gagnants. Quelque 86 % des 21 700 milliards de dollars que totalisaient les dépenses de consommation mondiale en 1995 reviennent aux pays à revenu élevé, soit un cinquième de la population mondiale. Les coûts des dégradations de l'environnement sont, eux, partagés plus largement, les pauvres en pâtissant davantage que les riches.

Les crises des ressources renouvelables, qui constituent un facteur majeur de pauvreté sur la planète, mettent en péril les moyens de subsistance de millions de personnes, vivant principalement en milieu rural et tirant directement leur subsistance de l'environnement naturel qui les entoure. Il s'agit des plus pauvres, en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans les pays arabes. Même selon les estimations les plus prudentes, au moins 500 millions des individus les plus pauvres au monde vivent dans des zones exposées à des menaces écologiques. En raison de la dégradation de l'environnement, ces personnes doivent marcher plus loin pour aller chercher de l'eau et du bois de feu, et elles souffrent de la baisse de la productivité des terres agricoles, qui accentue encore la menace pesant sur leurs moyens de subsistance. La croissance démographique constitue une source manifeste de pression, mais il ne s'agit que d'un élément dans le triptyque démographie-environnement-pauvreté, moteur de cette pénurie croissante de ressources. L'intensification de la demande à mesure de l'augmentation du revenu des personnes aisées représente aussi un facteur de menace. La tendance actuelle à la hausse des prises de poissons est tirée par les exportations destinées à des utilisations non alimentaires, surtout la nourriture pour animaux et la fabrication d'huiles. Cet excès exerce des pressions sur une ressource naturelle qui apporte un aliment nutritif et peu onéreux à près d'un milliard d'individus dans 40 pays en développement, pour lesquels le poisson constitue la première source de protéines. Par ailleurs, la déforestation découle des exigences de l'industrie.

La géographie du réchauffement planétaire illustre également la répartition inégale des dégradations de l'environnement et de leur impact entre les riches et les pauvres. Quelque 60 % des émissions de dioxyde de carbone proviennent des pays industrialisés. Mais c'est le climat des pays en développement qui est le plus menacé et certaines études montrent que c'est dans ces pays que leur impact se fera largement sentir. Le Bangladesh, par exemple, risque de perdre d'importantes superficies de terrain si le réchauffement de la planète provoque un relèvement du niveau des mers. Or, ce pays ne rejette actuellement que 183 kilogrammes de dioxyde de carbone par habitant et par an, contre 11 389 kilogrammes en moyenne pour les pays industrialisés. L'existence même des Iles Maldives pourrait, elle aussi, être gravement menacée. Qui plus est, les pauvres sont moins aptes à se défendre contre ces effets néfastes. Les pays pauvres n'ont pas les moyens de construire de longues digues de mer, et les pauvres n'ont pas les moyens de s'offrir une eau et des terres arables productives qui vont en se raréfiant (voir chapitre 4).

Le rythme effréné de la croissance économique et de l'urbanisation s'est traduit, dans plusieurs pays en développement, par une escalade de l'utilisation des ressources et, partant, de la pollution. Les dépôts acides sont particulièrement importants dans des régions industrielles telles que le sud-est de la Chine, le nord-est de l'Inde, la république de Corée et la Thaïlande. Et d'ici 15 ans, les pays en développement seront responsables de 60 % des émissions annuelles de dioxyde de carbone, aggravant ainsi la situation si des actions novatrices et urgentes ne sont pas mises en œuvre à l'échelle de la planète.

Même si la consommation par habitant progresse à vive allure dans les pays en développement, elle reste encore loin derrière les niveaux observés dans les pays industrialisés, voire en dessous des besoins minimaux pour certains biens essentiels tels que la nourriture, l'énergie et l'eau potable. En 1990, l'utilisation par habitant de six métaux communs atteignait 31 kilogrammes dans les pays industrialisés, contre 3 kilogrammes seulement dans les pays en développement. En 1994, la consommation d'énergie commerciale par habitant dans le monde industrialisé (soit 4 452 kilogrammes d'équivalent pétrole) était huit fois supérieure à celle des pays en développement (568 kilogrammes d'équivalent pétrole).

Mesurées par habitant, les émissions annuelles de dioxyde de carbone dans les pays industrialisés dépassent toujours largement les niveaux des pays en dévelop-

La géographie du réchauffement planétaire illustre la répartition inégale des dégradations de l'environnement et de leur impact entre les riches et les pauvres

Il faut inverser le processus de dégradation de l'environnement causé par les émissions et les déchets

pement. En effet, si ces émissions s'établissent à 2 981 kilogrammes en Asie de l'Est et à 1 549 kilogrammes en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, elles atteignent 11 389 kilogrammes dans les pays industrialisés. Un habitant des pays industrialisés consomme en moyenne 500 kilogrammes d'essence par an (en équivalent pétrole), soit plus de dix fois plus que les 43 kilogrammes consommés en moyenne par un habitant des pays en développement (29 kilogrammes pour l'Asie de l'Est et 39 kilogrammes pour l'Asie du Sud-Est).

L'extension des terres agricoles ajoute à l'érosion des sols, modifie l'écosystème et réduit la biodiversité. Mais la croissance de la consommation alimentaire et l'intensification de l'agriculture sont nécessaires dans les pays pauvres, où 841 millions de personnes souffrent de pénuries alimentaires et où des milliards d'individus sont atteints de carences en fer et autres oligo-éléments.

Perspectives

La dégradation de l'environnement constitue une cause majeure de pauvreté à l'échelle de la planète, et accentue les inégalités (voir chapitre 4). Néanmoins, depuis dix ans, des efforts considérables ont été déployés pour lutter contre nombre des conséquences sur l'environnement de la progression et des modes de consommation modernes. Et les résultats sont très encourageants.

Premièrement, l'utilisation de ressources matérielles progresse moins vite sous l'effet d'une modification de la demande, qui se tourne aujourd'hui vers des activités utilisant moins de matières premières et de matériaux, par exemple les services. L'innovation technologique rationalise la consommation d'énergie et de matières premières. Les taux de recyclage sont en augmentation pour de nombreuses matières premières essentielles, et les matériaux lourds sont progressivement remplacés par des matériaux plus légers. La demande mondiale de métaux et de minéraux a augmenté de 120 % entre 1961 et 1990, mais son taux de croissance annuelle s'est ralenti, passant de 6 % dans les années soixante à 2 % dans les années quatre-vingt-dix. L'utilisation de matières premières a commencé de progresser plus lentement que l'économie mondiale, d'où une dématérialisation. Ainsi, l'utilisation d'acier, de bois de construction et de cuivre par habitant s'est stabilisée, voire a reculé, dans les pays de l'OCDE.

Deuxièmement, le renforcement de la réglementation et des incitations permet de mieux maîtriser les émissions. L'adoption de technologies moins polluantes et l'abandon progressif de combustibles solides à forte teneur en soufre au profit des hydrocarbures ont fait baisser considérablement les émissions de soufre. De nombreuses usines de papier et de pâte à papier ont spectaculairement réduit leurs rejets polluants en adoptant des procédés de blanchiment sans chlore et en respectant une réglementation environnementale stricte.

Troisièmement, même si le volume des ordures ménagères continue de s'accroître dans la plupart des pays, cette progression commence à ralentir, voire à s'inverser dans certaines régions, sous l'effet d'une meilleure gestion des déchets.

Ces tendances sont prometteuses, mais il y a encore beaucoup à faire. Si la tendance actuelle des modes de consommation se poursuit, la pollution s'aggravera à l'échelle de la planète et la dégradation de la base de ressources renouvelables s'accélérera.

Il faut donc inverser cette tendance si l'on veut aboutir à un mode de développement plus durable et préserver les écosystèmes naturels pour les générations futures. Le défi à relever est de deux natures :

- *Traiter le problème de la rareté des ressources naturelles pour les pauvres.* Cette tâche nécessite diverses mesures visant à redistribuer les services et prestations fournis par l'Etat ainsi que le revenu privé, à faire en sorte que les pauvres aient des droits sur la terre et à améliorer la gestion de l'environnement local par la collectivité. Elle nécessite également une série de mesures s'attaquant directement aux causes profondes de la pauvreté sur le plan économique, politique et social.
- *Inverser le processus de dégradation de l'environnement causée par les émissions et les déchets,* résultant essentiellement des modes de consommation des catégories d'individus à revenu élevé. Cette tâche nécessite des solutions technologiques réduisant l'utilisation de matières premières et d'énergie, des solutions institutionnelles appropriées à la gestion des ressources communes telles que l'air, l'eau, les ressources halieutiques, les forêts et les pâturages, des mesures réglementaires et de normalisation pour les émissions et la

gestion des déchets ainsi que des mécanismes de marché, et surtout des prix internalisant les externalités environnementales.

Ce défi est particulièrement difficile à relever pour les pays pauvres qui se trouvent face à un double problème : ils doivent accélérer la consommation pour sortir leur population de la pauvreté, tout en préservant le plus possible l'environnement. Les modèles de croissance des pays industrialisés d'après guerre ainsi que la croissance rapide que connaissent l'Asie et d'autres régions depuis quelques décennies sont trop nocifs pour l'environnement. Il convient d'élaborer de nouveaux modèles, reposant sur des technologies plus propres, afin de permettre aux pays pauvres de sauter certaines étapes du développement technologique des pays industrialisés.

Impacts de la consommation sur la société

Les niveaux, les modes et la croissance de la consommation ont des conséquences majeures sur l'emploi, et donc sur la société. Lorsque la consommation baisse, la demande baisse aussi, ce qui fait vaciller la croissance économique et aboutit à une véritable catastrophe pour les pays au revenu le plus faible.

Mais les conséquences économiques et sociales ne s'arrêtent pas là. La consommation provoque des effets secondaires – ou des coûts externes – pour la société, via le processus de production. Ces effets dépendent des personnes employées et de la nature de leur participation à la production et à la commercialisation. Sont-elles gagnantes ou perdantes face à la concurrence pour les marchés ? Certains biens peuvent créer des emplois dignes de ce nom pour les pauvres, et donc contribuer à un développement équitable. Citons à titre d'exemple la confection de vêtements, qui émancipe les femmes par un emploi salarié au Bangladesh, ou encore la culture du café par de petits exploitants qui le commercialisent via des réseaux de coopératives.

En revanche, la consommation de biens dont la production repose sur l'exploitation de salariés ou de petits exploitants nuit à la société dans son ensemble et entrave un développement équitable, participatif et durable. Faire fabriquer des tapis par les enfants prive ces derniers d'éducation et leur vole leur enfance.

Les organisations de défense des consommateurs sont en train de mettre ces conséquences en évidence et tentent de promouvoir l'équité via le « socio-étiquetage » et l'instauration de nouvelles formes d'organisations commerciales. A mesure que l'on admet l'interdépendance entre consommation et production, les mouvements de défense des consommateurs délaissent leur intérêt personnel pour s'occuper des aspects sociaux à l'échelle de la planète. Pendant de nombreuses années, les groupes de consommateurs se sont essentiellement mobilisés pour exiger des produits moins chers et de meilleure qualité. Aujourd'hui, ils sont plus attentifs aux conséquences sociales de la production et de la commercialisation. Et, avec l'intégration mondiale des marchés de la consommation, cette mobilisation s'internationalise. Les consommateurs suédois exigent des vêtements qui ne soient pas fabriqués par des enfants. Au Japon, le Club Seikatsu est en train d'instaurer un dialogue avec les producteurs du Bangladesh, d'individu à individu. De leur côté, les consommateurs néerlandais s'allient avec de petits exploitants agricoles du Costa Rica (encadré 5.11).

Il convient d'élaborer de nouveaux modèles, reposant sur des technologies plus propres

Consommation ostentatoire, exclusion et inégalité

Les marchandises véhiculent l'identité et la communication sociales, et leur symbolisme social influe fortement sur les modes de consommation. On choisit un aliment non seulement pour se nourrir et pour survivre, mais aussi pour se distraire, communiquer et engager une activité collective. La nourriture que l'on sert dépend des besoins alimentaires, de l'événement ainsi que de l'appartenance sociale des convives. Ainsi, les repas de famille sont simples et nourrissants alors que les repas de noces sont composés de mets de luxe.

Les économistes et les spécialistes des sciences sociales ont exploré cette dynamique sociale sous divers angles. Les précurseurs se sont concentrés sur la propriété et le revenu comme déterminants de la classe. Max Weber a été le premier à voir dans les modes de consommation et le style de vie de puissants déterminants de la classe et du statut sociaux. Thorstein Veblen a mis en lumière l'importance de

ENCADRE 3.3

Il y a 40 000 ans, les premiers consommateurs

Même si l'apparition soudaine de parures individuelles ne révèle aucune différence entre les aptitudes mentales de l'homme de Cro-Magnon et celles de l'homme de Néanderthal, elle a été le signe de nouvelles formes d'organisation sociale exigeant la communication des idées ainsi que leur conservation.

De remarquables découvertes technologiques ont été réalisées non pas tant pour améliorer l'efficacité de la chasse et de la cueillette qu'à des fins esthétiques. Pendant l'aurignacien (de 30 000 av. J.C. à 25 000 av. J.C. environ), l'homme de Cro-Magnon a élaboré diverses techniques pour travailler l'ivoire, telles que la préparation et l'utilisation d'abrasifs métalliques pour le polissage. L'ivoire servait bien plus souvent à fabriquer des perles, des pendentifs et des statuettes que des outils et des armes.

L'homme de Cro-Magnon façonnait également des objets à partir d'os et de dents de mammifères, de bois de cervidés, de fossiles, de coquillages d'eau douce, de coraux, de calcaire et de bien d'autres minéraux. Ces matériaux n'étaient pas choisis au hasard et certains, d'origine lointaine, faisaient l'objet de troc. Sur les milliers d'espèces de coquillages des littoraux atlantique et méditerranéen, seuls quelques-uns servaient à fabriquer des parures.

Source : White, 1993

ENCADRE 3.4

La fête, source de solidarité à l'intérieur de la communauté

Nombre de sociétés traditionnelles avaient pour usage de redistribuer leurs excédents de biens au cours de cérémonies. Dans l'une des communautés amérindiennes les plus connues du nord-ouest du Canada, des objets ouvragés étaient détruits lors d'un rituel appelé potlatch. Même si ces objets étaient finalement perdus, en faire don à la communauté suscitait une bienfaisance collective et constituait une forme d'investissement dans la solidarité sociale.

Dans d'autres cultures, ces formes de redistribution avaient pour objectif d'égaliser les revenus. Ainsi, le tissu social de nombreuses communautés indiennes du Mexique reposait sur le « culte du cargo » : les chefs des familles les plus riches occupaient dans la communauté une position comparable à celle du maire. Ils finançaient la fête annuelle du village et employaient les membres des familles les plus pauvres comme musiciens, danseurs, décorateurs, cuisiniers, brodeurs ou messagers. Ils payaient en espèce ou en nature – prêt de bœufs pour les labours, permission de couper des roseaux pour la vannerie. *Viva la fiesta* ! Chacun était invité à prendre part à la fête, ce qui contribuait au soutien des veuves et des orphelins du village. Cette forme de consommation représentait également un investissement pour les chefs de village, car ils pouvaient compter sur une aide en retour.

Ce recours à la consommation pour répartir le revenu et tisser une solidarité sociale est remis en cause dès que ces communautés vivant jusqu'alors en autarcie s'ouvrent à l'économie de marché. En effet, comme les biens et les services nécessaires à la fête proviennent de l'extérieur, la richesse sort de la communauté et n'est de ce fait plus redistribuée.

Source : Arizpe, 1997.

la consommation ostentatoire et de l'envie d'atteindre un certain statut social au sein d'une communauté en tant que motivation de la consommation de biens visiblement emblématiques de ce statut. Les anthropologues contemporains expliquent que les décisions de consommation résultent des « engagements sociaux » (encadré 2.1).

Le symbolisme social de la consommation est au cœur de la tradition culturelle de tous les peuples, et se retrouve même chez les hommes de Cro-Magnon, il y a 40 000 ans (encadré 3.3). La créativité dans la volonté de fabriquer de beaux objets usuels (plats, meubles, vêtements, architecture, paysages) est signe de culture florissante. L'utilisation des produits pour consolider le tissu social apporte joie et subtilité aux relations sociales et renforce la cohésion (encadré 3.4).

Pourtant, le pouvoir symbolique de la consommation peut aussi se révéler destructeur. Car, si elle peut tisser des liens sociaux, la consommation peut aussi constituer une source importante d'exclusion. Toutes les communautés, à toutes les époques, en fournissent des exemples abondants. L'adolescent qui ne porte pas les chaussures de la marque à la mode aura honte devant ses camarades d'école. Dans l'Inde rurale, une jeune femme peut être dans l'incapacité de se marier si sa dot n'est pas suffisante.

La répartition inégale du revenu se transforme en exclusion si le système de valeurs d'une société accorde trop d'importance à ce qu'une personne possède plutôt qu'à ce qu'elle est ou ce qu'elle peut faire. Et, si les normes sociales augmentent plus vite que le revenu, les modes de consommation risquent de se déséquilibrer. Ainsi, des ménages consacrant une grande part de leur revenu à la consommation ostentatoire peuvent se priver de biens essentiels tels que la nourriture, l'éducation, les soins de santé, les soins aux enfants et l'épargne en prévision de l'avenir.

A l'heure de la consommation mondiale, de nouvelles tendances se font jour dans la surenchère de la consommation, souvent ostentatoire, car les normes sociales ne cessent d'être relevées, le crédit à la consommation est en pleine expansion et la consommation à outrance constitue la valeur dominante.

Le relèvement des normes sociales va plus vite que la progression du revenu. Les normes sociales de consommation, c'est-à-dire le type de vêtements, de logement et de transport qu'une personne utilise, sont partout à la hausse. Ce qui était considéré comme un luxe il y a une vingtaine d'années est aujourd'hui une nécessité : une voiture pour chaque famille de la classe moyenne en France, une montre-bracelet pour chaque famille rurale en

Inde, un réfrigérateur dans chaque famille en Chine. Pour un revenu identique, la consommation d'articles de luxe est en progression. Prenons l'exemple de l'automobile, que son prix met hors de portée de la plupart des habitants des pays en développement. Posséder une voiture était exceptionnel dans les années quarante et cinquante dans pratiquement tous les pays, alors que c'est aujourd'hui la norme pour les familles des classes moyennes partout dans le monde. Dans les années quarante, on comptait 16 automobiles pour 1 000 habitants en Allemagne, 27 en Autriche, 30 en Italie et 36 en France. Lorsque le Japon a atteint un niveau de revenu analogue, dans les années soixante, ce pays ne comptait que 16 voitures pour 1 000 habitants. Mais dans les années quatre-vingt, le Brésil, le Chili, la Malaisie et le Mexique avaient atteint le même niveau de revenu, et comptaient entre 50 et 64 automobiles pour 1 000 habitants, soit deux, trois ou quatre fois plus que le chiffre observé dans d'autres pays au moment où ils affichaient un niveau de revenu analogue.

Quelles qu'en soient les causes, l'augmentation de la consommation révèle la hausse des normes sociales. D'autres travaux mettent en évidence les mêmes tendances. Des études réalisées sur les ménages aux Etats-Unis ont montré que le revenu nécessaire pour satisfaire aux envies de consommation avait doublé entre 1986 et 1994, passant à plus de deux fois le revenu médian (encadrés 3.5 et 3.6).

Augmentation du crédit à la consommation – baisse de l'épargne des ménages. Dans de nombreux pays, l'augmentation de la consommation de produits de luxe va de pair avec la croissance du revenu et l'accroissement de l'épargne. En Inde, on attribue pour une large part la progression du taux de l'épargne des ménages à l'envie de posséder des articles ménagers durables. Mais lorsque la hausse du revenu ne suit pas l'évolution des envies, les dépenses consacrées aux produits de luxe et aux symboles visibles du statut social – la dernière marque de chaussures ou de chemises à la mode, le mariage fastueux, la voiture rapide – risquent de comprimer le budget des ménages, qui ne peuvent plus guère épargner.

Certains signes indiquent que les consommateurs étirent leur revenu pour acheter toujours plus, ce qui accroît le crédit à la consommation et fait reculer l'épargne des ménages. Aux Etats-Unis, le ménage moyen n'épargne que 3,5 % de son revenu disponible, soit environ la moitié du taux observé il y a une quinzaine d'années, et la valeur médiane du patrimoine financier des ménages n'atteignait que 13 000 dollars en 1995. Selon une étude réalisée aux Etats-Unis, 55 % seulement des ménages avaient mis de l'argent de côté l'année précédente. Par ailleurs, l'endettement augmente inexorablement depuis une dizaine d'années, et il s'établissait à 5 500 milliards de dollars en 1997. Une bonne partie de cette progression est imputable à l'utilisation des cartes de crédit, qui a doublé entre 1990 et 1996. Dans la plupart des autres pays de l'OCDE, l'épargne des ménages est aussi en recul (diagramme 3.7).

L'endettement des ménages est, lui, à la hausse dans de nombreux pays. Entre 1983 et 1995, mesurés en pourcentage du revenu disponible, les engagements sont passés de 74 % à 101 % aux Etats-Unis, de 85 à 113 % au Japon, de 58 à 70 % en France et de 8 à 33 % en Italie. Au Chili, le nombre des défauts de paiement et des chèques sans provision est à la hausse. Au Brésil, les chèques sans provision constituent une forme répandue de financement de la consommation : leur proportion par rapport au nombre total de chèques émis a été multipliée par six entre 1994 et 1996. Et en 1996, le crédit à la consommation consenti par les banques a, à lui seul, augmenté de 28 %. Sur les 1,5 million de familles brésiliennes vivant avec un revenu inférieur à l'équivalent de 300 dollars par mois, les deux tiers étaient endettées.

Dans ce tableau, il importe de souligner qu'il est de plus en plus facile de dépenser sous l'effet de l'expansion du crédit à la consommation. Entre 1992 et 1996, le nombre des cartes de crédit en circulation a augmenté de 83 % en Allemagne, de 62 % en France, de 48 % aux Etats-Unis et de 42 % en Italie.

Consommation à outrance et valeurs – tendances divergentes et questions : Les individus font-ils preuve d'un intérêt excessif pour les biens matériels ? De nombreuses études montrent que les gens se préoccupent davantage de l'environnement, de l'intérêt général, de leurs relations avec autrui, etc. Pourtant, on observe également la progression d'un comportement pathologique, qui reste certes l'exception plutôt que la norme, mais qui constitue une source de préoccupation majeure pour la société. Ce comportement se traduit par une augmenta-

Ce qui était considéré comme un luxe il y a une vingtaine d'années est aujourd'hui une nécessité

DIAGRAMME 3.7
Baisse du taux d'épargne

Epargne en pourcentage du revenu disponible des ménages

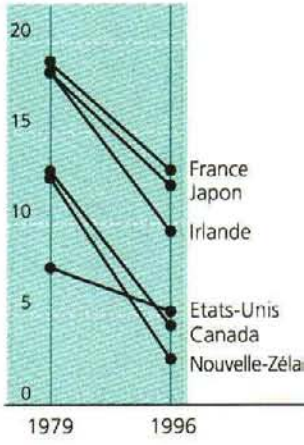

Source : OCDE, 1997b.

ENCADRE 3.5

Inflation du rêve américain

« Avant, je croyais que le rêve américain, c'était d'avoir une maison avec une petite palissade et un garage deux places, deux enfants, un chien et un chat... On ne voyait jamais ces grandes demeures d'aujourd'hui dans *Happy Days*. Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui ? Juste cette envie du toujours plus. Non que ce soit un mal ou je ne m'inclue pas dans cette catégorie. Ce que je veux dire, c'est que, selon moi, le rêve américain est devenu inflationniste. »

Cette inflation du rêve américain a démarré dans les années quatre-vingt, sous l'effet de l'élévation du mode de vie des plus riches. Entre 1979 et 1989, les 1 % des ménages les plus fortunés des Etats-Unis ont vu leur revenu annuel s'envoler et passer de 280 000 à 525 000 dollars en moyenne. Les riches et très riches ont propulsé la consommation ostentatoire vers de nouveaux sommets. Cette classe, désormais très observée, est prise pour référence et son modèle de consommation représente le mode de vie auquel aspirent la plupart des Américains. Une récente enquête sur la consommation a révélé qu'un tiers des Américains souhaiterait un jour appartenir à la catégorie de « ceux qui ont réussi » et qui regroupe les 6 % les plus riches de la société américaine.

Quant à la question de savoir à combien les Américains évaluent le revenu nécessaire pour « réaliser leurs rêves », il leur fallait 50 000 dollars en 1986, et deux fois plus en 1994, soit 102 000 dollars.

Or, il devient de plus en plus difficile de suivre le rythme. Entre 1979 et 1994, la part du revenu des familles appartenant aux 20 % de la population les plus riches est passée de 42 % à 46 %, tandis que celle de toutes les autres catégories diminuait. Sur l'ensemble de la période, les disparités entre catégories se sont creusées.

TABLEAU ENCADRE 3.5
Aspirations et besoins des consommateurs américains
(pourcentage de réponses)

	1975	1991	Pourcentage de variation
Qu'est-ce qui procure une « bonne vie » ?			
Une résidence secondaire	19	35	+84
Une piscine	14	19	+36
Un emploi mieux rémunéré	45	60	+33
Un travail intéressant	38	38	0
Un mariage heureux	84	77	8
Qu'est-ce qu'une nécessité ?	1973	1996	
Un second téléviseur	3	10	+233
La climatisation à domicile	26	51	+96

Source : Schor, 1998.

tion des vols à l'étalage et des agressions visant à obtenir des biens emblématiques du statut social (chaussures de sport, vestes en cuir, lunettes de grande marque) ainsi que des cas d'achats compulsifs.

Pour encourager le recours à la consommation comme ciment de la solidarité et des relations sociales et facteur de créativité – et non plus comme instrument d'exclusion et d'affaiblissement de la solidarité – il faudra déployer des efforts volontaires pour promouvoir les valeurs positives. Les leaders d'opinions – dans les médias, les milieux politiques, les pouvoirs publics, les milieux d'affaires, les organisations religieuses, ainsi qu'au sein de la communauté et de la famille – devront travailler ensemble pour faire en sorte que les individus soient appréciés pour ce qu'ils sont, et non pour ce qu'ils possèdent.

Conséquences pour la santé du consommateur – le droit à des produits sans danger et à l'information

De nombreux produits mettent en péril la santé et la sécurité des consommateurs, parce qu'ils sont dangereux en soi : les ceintures de sécurité qui ne tiennent pas, la nourriture contaminée par la salmonelle ou les conserves périmées.

D'autres produits, qui ne sont pas dangereux en soi, le deviennent lorsqu'on en abuse ou lorsqu'on les consomme à mauvais escient. Le tabagisme met en danger de mort des millions de personnes : on lui attribue environ 3,5 millions de décès chaque année. Le « régime alimentaire des pays riches » abonde en sels, sucres, graisses saturées et contient beaucoup moins de fibres et d'hydrates de carbones complexes que le régime traditionnel. Il est lui aussi porteur de risques : cancer, maladies cardio-vasculaires et diabète, qui se manifestent surtout vers la fin de la vie. L'obésité affiche une progression rapide, tout particulièrement parmi les pauvres des pays industrialisés et les classes moyennes des pays en développement d'Asie et d'Amérique latine. Aux Etats-Unis, on estime qu'un tiers des adultes de plus de 20 ans souffrent d'obésité.

Avec une consommation qui évolue rapidement vers les produits manufacturés, y compris de nombreux produits intégrant des substances chimiques, la sécurité et la protection du consommateur deviennent de plus en plus complexes et importantes. Les pays en développement sont menacés par les produits commerciaux importés à des prix défiant toute concurrence, mais potentiellement dangereux : certains pays affirment avoir importé du lait en poudre vendu avec un fort rabais, mais dont la date de péremption était passée, ou encore du lait présentant une forte radioactivité, suite à la catastrophe de Tchernobyl. De nombreux pays ont interdit le DDT, mais d'autres continuent de le fabriquer et de l'utiliser. Et combien d'autres produits sont interdits dans les pays ayant adopté des normes strictes, mais vendus dans ceux qui n'ont pas adopté de telles normes ?

Dans le monde entier, les groupements de consommateurs font campagne avec succès pour une réglementation et une normalisation dans l'intérêt du consommateur, afin, par exemple, de limiter plus sévèrement la teneur des aliments en résidus d'additifs et de pesticides ou de renforcer les exigences de sécurité concernant les voitures. Ils s'efforcent de contrer les pressions commerciales puissantes qui cherchent à faire assouplir les normes. Ces années de campagnes publiques ont abouti à la reconnaissance des conséquences écologiques mortelles des effluents industriels responsables de la « maladie de Minamata » au Japon, et des effets de la thalidomide, médicament abondamment prescrit en Europe, et qui a provoqué des malformations de naissance chez des milliers d'enfants.

Autre exemple : la politique nationale concernant les médicaments adoptée par le Bangladesh en 1982, suite à des pressions considérables de la part de groupes de citoyens. Son objectif premier est de protéger les droits des consommateurs en limitant la commercialisation des médicaments dangereux, en instaurant des contrôles-qualité et en faisant en sorte que la population ait accès à des traitements de qualité à un prix raisonnable. Cette politique a également cherché à casser le monopole des multinationales et à encourager les laboratoires pharmaceutiques locaux. En outre, elle a introduit l'utilisation de noms génériques pour les médicaments les plus couramment utilisés, pour éviter de faire de la publicité aux marques.

Les bénéfices de cette politique sont substantiels. En 1992, la part des médicaments de première nécessité dans la production pharmaceutique locale était passée de 30 à 80 %. Les prix des médicaments se sont stabilisés, avec une augmentation de 20 % seulement, contre 180 % pour l'indice des prix à la consommation. A cette date, les laboratoires locaux avaient vu leur part dans la production totale passer de 35 à plus de 60 %, et la production globale avait plus que triplé. Par ailleurs, la proportion des médicaments ne respectant pas les normes de qualité avait chuté de 36 à 9 %.

Une information déséquilibrée

L'information et la sensibilisation sont toujours essentielles, mais elles deviennent impératives sur les nouveaux mar-

ENCADRE 3.6

Evolutions dans les achats : du magasin de quartier au centre commercial

Il y a quarante ans, on faisait ses courses au magasin de quartier ou au marché, quand on ne s'approvisionnait pas directement chez le producteur, en viande et en poisson par exemple. Aujourd'hui, supermarchés et centres commerciaux se multiplient.

Au Chili, Santiago compte, pour 5 millions d'habitants, neuf centres commerciaux récents et trois autres en construction. Ces centres attirent entre 700 000 et 1,8 million de personnes par mois et réalisent, selon les estimations, un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de dollars. Au Chili, 70 % des produits de consommation sont désormais achetés dans les supermarchés.

Les centres commerciaux, espaces de consommation ostentatoire, sont devenus des lieux de distraction et de rencontre. Les adolescents y « traînent » et le lèche- vitrine a supplanté la traditionnelle promenade familiale au jardin public.

Ils sont en outre à l'origine d'un phénomène inédit. Les individus sont en effet devenus des spectateurs, rêvant du jour où ils pourront acquérir ces gadgets dont ils ne saisissent pas pleinement l'utilité. Mais, en raison des prix astronomiques, la majeure partie d'entre eux est condamnée à regarder sans pouvoir acheter.

Sources : Crocker, Camacho et Romero, 1997, Larenas 1997.

ENCADRE 3.7

Mondialisation : intégration des marchés de la consommation

La mondialisation, ce phénomène d'intégration des marchés des échanges, des investissements et des capitaux, s'étend également au marché de la consommation. S'en suivent deux évolutions, l'une économique et l'autre sociale. La libéralisation économique a ouvert les marchés des biens de consommation (livres, alimentation, réfrigérateurs ou téléviseurs) ; la levée des restrictions à l'importation et l'abaissement des tarifs douaniers ont permis l'accès à une palette élargie de produits de meilleure qualité, vendus à des prix plus compétitifs. Cette évolution se poursuit, accélérant le passage à l'économie de marché, tirée par la production de masse, destinée à une consommation de masse avec un afflux constant de produits nouveaux ou perfectionnés. Sur ce marché concurrentiel, la publicité joue un rôle primordial.

L'intégration mondiale du marché de la consommation revêt également une dimension sociale. Avec l'ouverture des frontières dans les échanges, les télécommunications et le tourisme, les individus du monde entier se fondent dans un marché mondial intégré de la consommation, caractérisé par l'universalité des produits et des publicités. Ils forment ainsi de nouveaux groupes sociaux : « l'élite mondiale », la « classe moyenne internationale », la « jeunesse planétaire ». Répondant aux mêmes modèles de consommation, ils portent les mêmes vêtements de créateurs et partagent destinations de vacances, films et musiques. Ce phénomène s'étend aux établissements scolaires et aux centres médicaux. Les élites du Costa Rica, du Honduras et d'ailleurs peuvent regarder les chaînes de télé-achat sur le câble international et utiliser leurs cartes de crédit pour faire leurs courses par téléphone. Elles constituent un modèle envié par beaucoup d'autres.

L'expansion tentaculaire des marques internationales se répercute sur la consommation dans l'ensemble du village planétaire. Certains pays d'Asie et d'Amérique latine ont fait exploser les marchés des multinationales et de leurs produits de marque. Ainsi, le chiffre d'affaires mondial des restaurants McDonald's a enregistré une progression de 19 milliards de dollars sur la période 1986-1996, dont 64 % en dehors des Etats-Unis d'Amérique. La publicité, qui se répand à vive allure partout dans le monde, favorise la notoriété des marques internationales. Il s'agit généralement de produits de consommation courante comme les articles de toilette, l'alimentation, les cigarettes et les boissons.

Cependant, cette intégration est inégale, car tous ces produits, bien qu'offerts à tous, demeurent le privilège d'un petit nombre. Alors que l'élite mondiale s'intègre dans un marché international, beaucoup restent exclus du réseau mondial de la consommation.

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

Sur les nouveaux marchés mondiaux, l'information doit être équilibrée et indiquer les effets potentiellement nocifs d'un produit

chés mondiaux, où l'information ne doit plus se contenter d'être exacte, mais doit aussi être équilibrée et indiquer les effets potentiellement nocifs d'un produit, et pas seulement ses avantages. En effet, la mondialisation se caractérise par un afflux permanent de produits nouveaux, fabriqués à l'autre bout du monde, dans des conditions inconnues (encadré 3.7).

L'utilisation excessive de produits non familiers a longtemps constitué une source de catastrophes sociales. L'introduction de l'alcool aux Amériques, au XVIIe siècle, a provoqué un alcoolisme largement répandu et tenace. L'arrivée des aliments en conserve à Nauru a déséquilibré le régime alimentaire de l'île, ce qui a provoqué des cas d'obésité et de malnutrition. L'introduction du lait maternisé dans des villages ne pouvant accéder à l'eau potable constitue une menace pour la survie des nourrissons, et provoque, selon les estimations, le décès de 1,5 million de bébés par an. Vient ensuite le cas du tabac, ramené d'Amérique au XVIIe siècle. Le tabagisme constitue un problème croissant en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les pays arabes, alors même qu'il recule en Europe et en Amérique du Nord, sous l'effet de campagnes massives de sensibilisation et de l'obligation de faire figurer un avertissement dans toutes les publicités et sur tous les emballages (encadré 3.8).

La publicité commerciale constitue aujourd'hui la principale source d'information sur les produits. En l'absence de contrôles, il arrive que cette publicité soit mensongère. Les entreprises peuvent vanter les qualités d'un produit sans s'appuyer sur aucun fondement scientifique, et les produits risquent d'être vendus dans un pays avant la diffusion des avertissements concernant leurs effets sur la santé. Il arrive que la publicité donne une information incomplète, par exemple en omettant de mentionner les risques liés au tabac. En outre, elle peut se révéler particulièrement mensongère pour ceux qui ne disposent guère d'autres sources d'informations, notamment les enfants, les personnes ayant peu d'instruction et celles qui lisent peu.

Le marché de la publicité représente aujourd'hui 435 milliards de dollars. Mais il s'agit là d'une évaluation prudente des dépenses publicitaires annuelles mondiales. Si l'on tient compte de toutes les formes de marketing, ce chiffre s'approche des 1 000 milliards de dollars. Ces dépenses publicitaires, ont été multipliées par sept depuis 1950, soit une progression trois fois plus rapide que celle de l'économie mondiale. Elles restent concentrées en Amérique du Nord, en Europe et au Japon. Mais la croissance est plus rapide en Asie et en Amérique latine, surtout depuis le milieu des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix. Au cours des 10 dernières années, certains pays de ces régions ont vu leur marché publicitaire enregistrer une croissance spectaculaire : plus de 1 000 % pour la Chine, 600 % pour l'Indonésie, plus de 300 % pour la Malaisie et la Thaïlande et plus de 200 % pour l'Inde, la république de Corée et les Philippines. Comparativement aux niveaux de PIB, les dépenses publicitaires sont particulièrement élevées dans les pays en développement (tableau 3.4 et encadré 3.9).

La révolution de l'informatique et des télécommunications a bouleversé le paysage de l'information et intensifié le déséquilibre dans les flux d'information. Un village chinois a autant de chances d'accéder aux films hollywoodiens et à la publicité via la télévision par satellite qu'à un autre village, situé à 50 km de distance,

ENCADRE 3.8

Tabac : émergence de la crise dans le Sud

L'Organisation mondiale de la santé évalue à 3,5 millions par an le nombre de décès liés au tabagisme, et les pays industrialisés représentent plus de 50 % des cas. Dans les années deux mille vingt, alors que le nombre des décès devrait atteindre les 10 millions par an, 70 % des décès liés au tabac seront constatés dans les pays en développement.

Le tabagisme est la première cause de cancer du poumon. Il est à l'origine de cardiopathies, d'accidents vasculaires cérébraux, d'emphysèmes et d'infections pulmonaires. Les enfants exposés au tabagisme passif sont facilement sujets aux maladies respiratoires. Fumer pendant la grossesse augmente le risque de fausse couche, de naissances d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale et peut nuire au développement de l'enfant. Dans nombre de pays, la consommation de tabac est la principale cause de décès pouvant être évités. Dans les pays industrialisés et en développement, un fumeur régulier sur deux meurt du tabagisme. Les fumeurs ont trois fois plus de risques que les non-fumeurs de mourir entre 35 et 69 ans.

Depuis les années soixante-dix, la plupart des pays industrialisés mènent des campagnes antitabac énergiques : interdiction de la publicité pour le tabac dans les médias, augmentation des taxes sur les cigarettes, mention sur les paquets des risques encourus pour la santé, interdiction de la vente aux mineurs et diffusion de l'information.

Dans les pays en développement, en revanche, les campagnes d'information sont loin d'atteindre cette ampleur tandis que les campagnes de marketing et de publicité, elles, se multiplient. Entre le début des années soixante-dix et celui des années quatre-vingt-dix, la consommation de cigarettes par habitant a reculé de 10 % dans les pays industrialisés, alors qu'elle augmentait de 64 % dans les pays en développement. Ainsi, cette consommation par habitant a plus que doublé en Haïti, en Indonésie, au Népal, au Sénégal et en Syrie, et elle a triplé au Cameroun et en Chine.

Sources : OMS 1996, OMS 1998, Khor 1997, *Worldwatch Institute*, 1997.

TABLEAU 3.4

La publicité à l'assaut des pays en développement : classement des 10 premiers pays pour la part de la publicité dans le PIB, 1986 et 1996

	1986				1996		
Pays	Part de la publicité en pourcentage du PIB	Part de l'éducation en pourcentage du PIB	Total des dépenses publicitaires (milliards de $)[a]	Pays	Part de la publicité en pourcentage du PIB	Part de l'éducation en pourcentage du PIB	Total des dépenses publicitaires (milliards de $)[a]
Etats-Unis	1,6	5,0	94,6	Colombie	2,6	3,4	1,4
Australie	1,4	5,4	4,3	Royaume-Uni	1,4	5,5	16,6
Royaume-Uni	1,4	4,9	13,0	Nouvelle-Zélande	1,4	6,4	1,0
Nouvelle-Zélande	1,1	4,4	0,7	Hong-Kong (Chine)	1,4	2,8	2,2
Hong-Kong (Chine)	1,1	2,8	1,1	Corée, Rép. de	1,4	3,7	6,7
Suisse	1,0	5,1	2,7	Venezuela	1,4	5,0	1,0
Colombie	1,0	2,8	0,5	Etats-Unis	1,3	5,4	101,2
Espagne	1,0	3,3	4,2	Taïwan, Chine	1,2	..	3,4
Venezuela	1,0	5,0	0,6	Brésil	1,2	..	8,2
Finlande	0,9	5,3	1,0	Australie	1,2	5,4	4,7

a. En dollars de 1996

Sources : Hutton, 1997 et UNESCO, 1997d.

via la route ou le chemin de fer. L'expansion des médias et des communications mondiales est phénoménale. La Chine comptait 11 millions d'abonnés à la télévision par câble en 1990, et 35 millions en 1995 (soit 3 % de sa population). L'Inde en comptait 7 millions en 1993, et 16 millions en 1995. Au Mexique, leur nombre a été multiplié par deux entre 1990 et 1995, passant de 610 000 à 1,2 million. Au Brésil, au Chili et en république de Corée, les ventes de téléviseurs dépassent aujourd'hui les niveaux observés dans la plupart des pays industrialisés (environ quatre à six postes pour 100 habitants). Les ventes annuelles de micro-ordinateurs se montent aujourd'hui à 35 pour 1 000 habitants en république de Corée, soit plus qu'en Norvège (16) et qu'au Royaume-Uni (19). Pour la Malaisie, ce chiffre est de 9 pour 1 000, comme pour le Danemark, et supérieur à celui de l'Espagne et de la Suède, soit 8 pour 1 000. Il atteint 6 pour 1 000 au Brésil, soit plus qu'en Grèce (3) et qu'en Irlande (4). De nombreux autres pays sont en train de rattraper rapidement leur retard, le nombre de micro-ordinateurs ayant doublé au cours des dernières années, ou même été multiplié par 10, comme au Ghana, au Pakistan et en Roumanie.

L'accès à l'information via les médias et la publicité mondiales rivalise aujourd'hui avec l'accès à l'information via l'école, les livres et les journaux. En Hongrie, les enfants des écoles primaires, par exemple, consacrent quelque 1 000

ENCADRE 3.9

Chine : publicité et économie socialiste de marché

La publicité constitue un instrument de politique commerciale pouvant également être utilisé par les pouvoirs publics et les ONG. En Chine, l'Etat y recourt pour engager le pays dans l'économie socialiste de marché.

Pendant la Révolution culturelle, la publicité avait disparu des journaux. De grandes affiches étaient placardées sur les vitrines des magasins. Sur les panneaux d'affichage, seuls les slogans politiques étaient autorisés. Aux yeux du Parti, la publicité était un « instrument du capitalisme », un « gaspillage pour la société », « n'ajoutant aucune valeur aux produits ».

Depuis les réformes économiques des années soixante-dix, la publicité revient en force. Devenue « un moyen de promouvoir les échanges, d'attirer des devises et d'élargir l'horizon des masses », elle constitue officiellement « le moteur du développement économique de la Chine ». Le 15 mars 1979 paraissait dans le *Wenhui Daily* la première publicité étrangère en Chine depuis la Révolution culturelle. Il s'agissait d'une réclame pour la montre suisse Rado. Entre 1981 et 1992, les dépenses publicitaires ont enregistré une croissance annuelle supérieure à 40 %, soit bien plus que la croissance du PNB. En 1993, la Chine s'est hissée à la quinzième place mondiale pour le volume des activités publicitaires.

La modernité, mise en valeur par tant de réclames, constitue l'un des piliers d'une idéologie nationale véhiculant le progrès économique. L'analyse de 570 publicités parues dans des magazines entre 1982 et 1992 a montré que les trois principales valeurs culturelles mises en avant étaient la modernité, la technologie et la qualité. Les spots diffusés à la télévision chinoise mettent l'accent sur la modernité (32 %), la jeunesse (8 %), la famille (7 %), la technologie (7 %) et la tradition (5 %).

Modernité ne signifie pas pour autant occidentalisation. Avec le lancement du programme des « quatre modernisations », une ligne de démarcation a été tracée entre modernisation et occidentalisation. S'il loue les technologies et les capacités de gestion de l'Occident, ce programme n'en condamne pas moins les modes de vie et les systèmes politiques occidentaux.

Conformément à la législation chinoise de 1982, la publicité a pour vocation de « répondre aux besoins de la construction socialiste et de promouvoir les valeurs morales du socialisme ». Sont interdites toutes publicités dites « réactionnaires, obscènes, superstitieuses ou ineptes par leur contenu ».

Source : Zhang, 1997.

ENCADRE 3.10

Suède : pas de publicités pour enfants à la télévision

Pendant plus de trente ans, la Suède n'a compté que deux chaînes de télévision publiques, financées par la redevance. Tout message publicitaire était alors proscrit. Au milieu des années quatre-vingt, de plus en plus de ménages ont commencé à capter les chaînes par satellite, et par conséquent la publicité, diffusées depuis l'étranger. Le paysage médiatique s'en trouvant modifié, une nouvelle réglementation de l'audiovisuel a autorisé la publicité à la télévision et à la radio en 1991. Une interdiction a toutefois été maintenue : elle concerne les messages publicitaires ciblés sur les enfants.

Cette interdiction est inscrite dans la loi sur l'audiovisuel. Il n'existe donc aucune publicité pour les jouets, les céréales du petit déjeuner ou les sucreries. Cette disposition s'applique à tous les canaux hertziens mais pas aux chaînes diffusées depuis l'étranger.

Cette restriction reflète le large consensus public, selon lequel les enfants, plus crédules et vulnérables que les adultes, doivent être particulièrement protégés. L'action des ONG a joué un rôle déterminant dans la décision du Parlement. Ainsi, le comité suédois de défense des consommateurs a présenté un rapport établi à partir d'un grand nombre d'études internationales sur les enfants et la publicité à la télévision. Selon ce rapport, ce n'est que vers douze ans que la plupart des enfants commencent à avoir une appréhension globale des finalités de la publicité, approche indispensable pour se forger un sens critique.

D'autres pays, comme l'Australie, l'Autriche et le Royaume-Uni, réglementent aussi la publicité destinée aux enfants, soit en limitant le temps qui lui est imparti, soit en l'interdisant pendant les émissions pour enfants. La Norvège a, quant à elle, opté pour une interdiction pure et simple.

La Suède fait pression auprès de l'Union européenne pour inciter le reste de l'Europe à suivre son exemple.

Sources : Bjurström, 1994, *Consumers International*, 1996.

heures par an à regarder la télévision, contre 1 100 heures à l'école. Au Japon, ce rapport est de 800 pour 1 300, et de 1 300 à 1 400 aux Etats-Unis. Et, si les ventes de téléviseurs dans les pays émergents connaissent une hausse vertigineuse, la diffusion des journaux stagne, voire recule. Au Brésil, les ventes de téléviseurs ont doublé entre 1990 et 1994, alors que la diffusion des journaux baissait de 8 %.

La société doit essayer de cerner l'impact puissant de la publicité sur les jeunes enfants, pour lesquels toutes les informations ont une valeur éducative et formatrice. Les enfants constituent un marché important pour les produits de consommation, mais la société a pour responsabilité de les éduquer, et non de les exploiter. La Suède a adopté une loi interdisant la publicité ciblée sur les enfants, et tente de convaincre tous les pays européens de lui emboîter le pas (encadré 3.10). Une telle protection des intérêts du consommateur n'est possible que dans un environnement qui encourage la liberté de la presse, le dialogue ouvert et le militantisme politique.

Les groupements de citoyens sont presque toujours à l'origine des pressions exercées sur les pouvoirs publics en faveur de la protection des consommateurs. Mais, par rapport aux 435 milliards de dollars que pèse la publicité, les actions de la société civile seront toujours sous-financées.

S'il était possible de réserver une partie des dépenses publicitaires à la promotion d'une information différente, plus équilibrée et à visée éducative, le consommateur aurait tout à y gagner. Cette opération serait encore plus efficace si l'on adoptait des incitations pour que le secteur de la publicité s'auto-contrôle (encadré 5.3).

Alors même qu'il confère à la consommation des conséquences négatives, l'environnement mondial donne aussi des opportunités d'y faire face. La révolution de la communication facilite le contact et la création de réseaux entre des groupes disparates dans le monde entier. Ainsi, les populations sont davantage informées sur les conséquences indirectes de la consommation et les comprennent mieux. Cette révolution favorise également la création de partenariats équilibrant les pouvoirs entre les consommateurs, les producteurs et les pouvoirs publics.

• • •

Cette mutation des modes de consommation dans le village mondial des années quatre-vingt-dix fait apparaître des déséquilibres croissants dans le développement humain. La croissance de la consommation ne fait pas automatiquement avancer ce développement.

La consommation accélère les progrès du développement humain, et pourtant, certaines tendances de plus en plus manifestes de la consommation nuisent à la santé et à la sécurité du consommateur ainsi qu'au bien-être d'autrui en raison de leurs impacts environnementaux et sociaux. Consommation et développement humain ne vont plus de pair lorsque :

• L'augmentation de la consommation à l'échelle de la planète ne se fait pas en direction des plus nécessiteux. La consommation progresse rapidement pour les riches, mais plus d'un milliard de personnes en sont exclues. Ces personnes manquent de ce qui est essentiel au développement humain : eau potable, nourriture apportant suffisamment de calories,

de protéines et d'oligo-éléments, logement, éducation, soins de santé, énergie et moyens de transport et de communication. Et, malgré l'expansion de la consommation d'une grande partie de la population des pays pauvres, les disparités restent criantes.

• La mondialisation se traduit par l'intégration des marchés de la consommation, permet d'accéder à une large palette de biens de consommation dans le monde entier et diffuse les normes de consommation. Cependant, elle marginalise nombre de ceux dont le revenu ne suit pas, et les risques de voir la consommation nocive se propager s'intensifient car les normes de sécurité et les campagnes d'information ne peuvent pas suivre le rythme de la diffusion des produits. Enfin, la révolution de l'information et des médias ainsi que l'ascension spectaculaire de la publicité dans les pays en développement suscitent d'importants déséquilibres dans l'information des consommateurs.

• Les pressions exercées par l'escalade des dépenses et de la consommation emblématique du statut social persistent, et font apparaître des tendances inquiétantes, la consommation des produits de luxe augmentant plus vite que celle des produits de première nécessité. De plus, le pouvoir social de la consommation conduit à l'exclusion plutôt qu'à l'intégration.

• L'augmentation de la consommation pèse sur l'environnement, et ce sont les pauvres qui en pâtissent le plus. Le chapitre qui suit étudie les liens entre dégradation de l'environnement et pauvreté, en cherchant à comprendre comment se répartissent les pressions qu'exerce la consommation sur l'environnement et comment interagissent dégradation de l'environnement et pauvreté, qui forment souvent ensemble une spirale descendante auto-entretenue.

Le pouvoir social de la consommation conduit à l'exclusion plutôt qu'à l'intégration

CHAPITRE 4



Des inégalités liées à la dégradation de l'environnement

La dégradation de l'environnement frappe presque toujours plus durement ceux qui vivent dans la pauvreté

La dégradation de l'environnement frappe presque toujours plus durement ceux qui vivent dans la pauvreté. L'immense majorité des personnes qui meurent chaque année à cause de la pollution de l'eau et de l'air appartiennent aux populations pauvres des pays en développement. Il en est de même des personnes les plus touchées par la désertification et il en sera de même de celles qui pâtiront le plus des inondations, des tempêtes et des mauvaises récoltes résultant du réchauffement de la planète. Dans le monde entier, ce sont les pauvres qui vivent généralement le plus près des usines polluantes, des routes à fort trafic et des décharges.

La situation n'est pas dépourvue d'une certaine ironie. En effet, même si ce sont les pauvres qui supportent l'essentiel des conséquences des dégradations de l'environnement, ils en sont rarement les principaux responsables. Ce sont les riches qui polluent et contribuent le plus au réchauffement de la planète. Ce sont les riches qui produisent le plus de déchets et qui font peser les contraintes les plus fortes sur la capacité d'absorption de la nature.

Cependant, certains défis environnementaux ne proviennent pas de l'accroissement de la richesse, mais de la progression de la pauvreté. En conséquence de la paupérisation et en l'absence d'autres solutions, les pauvres et les paysans sans terre sont de plus en plus nombreux à exercer des pressions sans précédent sur les ressources naturelles dans leur lutte pour survivre.

La pauvreté et la dégradation de l'environnement sont souvent prises dans une spirale descendante. La détérioration des ressources dans le passé accroît la pauvreté actuelle. Et cette dernière rend très difficile la préservation ou la restauration des ressources agricoles, l'élaboration de solutions de remplacement à la déforestation pour empêcher la désertification, la lutte contre l'érosion et la réintroduction d'éléments fertilisants dans le sol. Pour survivre, les individus confrontés à la pauvreté sont obligés de puiser dans les ressources, au risque de les épuiser, et cette dégradation de l'environnement ne fait qu'accroître leur pauvreté.

Lorsque cette spirale descendante et autoentretenue atteint ses limites, les pauvres se voient contraints de se déplacer, en nombre croissant, vers des terres fragiles. A l'échelle mondiale, près de la moitié des plus pauvres (plus de 500 millions de personnes) sont installés dans des zones exposées à des menaces écologiques.

La relation pauvreté-atteintes à l'environnement dans les pays en développement doit également être considérée dans le contexte de la croissance démographique. Dans les pays en développement, les pressions pesant sur l'environnement s'intensifient chaque jour à mesure que la population augmente. Selon les projections des Nations unies, en 2050, la planète comptera 9,5 milliards d'habitants, dont 8 milliards dans les pays en développement. A cette date, la population de l'Afrique sera le triple de celle de l'Europe et celle de la Chine sera quatre fois supérieure à celle de l'Amérique du Nord.

Pour nourrir correctement ces 9,5 milliards d'êtres humains, la quantité totale de calories devra être trois fois supérieure à celle actuellement consommée, soit l'équivalent d'environ 10 milliards de tonnes de céréales par an. Pour produire cette quantité, toutes les terres arables que la planète possède actuellement devront être cultivées et le rendement moyen au niveau mondial devra être trois fois supérieur au rendement actuel.

Pourtant, chaque année, près de 7,5 millions d'hectares de terres arides viennent s'ajouter aux 1,6 milliard d'hectares déjà modérément ou gravement désertifiés. Et la croissance démographique aggravera encore la dégradation des terres avec le surpâturage, la surexploitation des forêts et des terres agricoles. On peut donc s'attendre à ce que la situation empire.

La question de la relation pauvreté-atteintes à l'environnement est complexe. Et tenter de l'expliquer en termes de niveaux de revenu serait une simplification excessive. La propriété des ressources naturelles, l'accès aux ressources communes, les forces ou les faiblesses des communautés et institutions locales, le partage de l'information concernant les différentes formes de droits des pauvres vis-à-vis des ressources, la façon dont les individus gèrent le risque et l'incertitude ainsi que la manière dont ils utilisent le peu de temps dont ils disposent constituent des facteurs importants pour expliquer les comportements à l'égard de l'environnement (encadré 4.1).

Certains types de dégradation de l'environnement, tels que le réchauffement de la planète et l'appauvrissement de la couche d'ozone, touchent la Terre entière. D'autres concernent un groupe de pays : les pluies acides, l'état des mers et océans, ainsi que des fleuves qui traversent plusieurs pays. D'autres encore sont plus localisés, même s'ils peuvent se produire partout dans le monde : la pollution de l'air, de l'eau et la dégradation des sols.

ENCADRE 4.1

Relation entre pauvreté et dégradation de l'environnement : au-delà de l'aspect financier

Dans le débat sur la relation entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement, l'appauvrissement est souvent considéré comme l'unique déterminant du comportement des populations pauvres vis-à-vis de l'environnement. Or, les facteurs qui régissent ce comportement sont nombreux : certains sont liés à la situation de pauvreté ou de richesse, mais d'autres sont totalement indépendants du niveau de revenu.

- *Mode de propriété* : une grande partie des ressources naturelles qui se trouvent dégradées (pâturages, cours d'eau, lacs et forêts) ne sont pas des propriétés privées, mais collectives. Cependant, les droits y afférents sont souvent mal définis, parce qu'ils ont été établis à l'origine dans un contexte social et politique local qui n'a plus cours.
- *Institutions* : les institutions susceptibles de gérer les propriétés communes et d'en surveiller l'utilisation tout en reflétant un consensus entre les propriétaires manquent. Parallèlement, l'influence des institutions indigènes anciennes s'est érodée.
- *Risque et incertitude* : les décisions des individus sont influencées par la façon dont ils réagissent au risque et à l'incertitude. Dans les écosystèmes fragiles, les individus essaient plus de limiter les risques que d'augmenter la production, qu'ils soient pauvres ou riches.
- *Temps disponible* : le ramassage du bois de feu et le transport de l'eau sont effectués par des femmes déjà surchargées de travail et le temps dont elles disposent pour ces activités est limité. La surexploitation des sources en bois de feu est donc davantage liée au temps dont disposent les femmes qu'à leur situation de pauvreté. Il y a là une dimension sexospécifique, mais pas nécessairement financière.

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

TABLEAU 4.1

Coûts estimatifs de la dégradation de l'environnement dans différents pays d'Asie

Pays	Année ou période	Atteinte à l'environnement	Coût annuel (milliards de $)	Coût en pourcentage du PIB
Chine	1990	• Baisses de productivité dues à l'érosion des sols et à la dégradation des terres, pénuries d'eau et destruction de zones humides	13,9–26,6	3,8–7,3
		• Problèmes de santé et baisses de productivité dues à la pollution de l'environnement dans les villes	6,3-9,3	1,7-2,5
Indonésie	1989	• Atteintes à la santé, du fait d'une concentration de plomb et de particules supérieure aux plafonds fixés par l'OMS à Jakarta	2,2	2,0
Pakistan	Début années 90	• Problèmes de santé dus à la pollution de l'air et de l'eau, baisses de productivité dues à la déforestation et à l'érosion des sols	1,7	3,3
Philippines	Début années 90	• Problèmes de santé et de productivité dus à la pollution de l'air et de l'eau autour de Manille	0,3-0,4	0,8-1,0
Thaïlande	1989	• Atteintes à la santé, du fait d'une concentration de plomb et de particules supérieure aux plafonds fixés par l'OMS	1,6	2,0

Source : Banque asiatique de développement, 1997.

DIAGRAMME 4.1

Accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires de base dans les pays en développement

Nombre de personnes, 1996 (milliards)



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

Et quelle que soit la catégorie dans laquelle elle se classe, la détérioration de l'environnement a des coûts considérables en termes de bien-être humain (tableau 4.1). Dans les pays en développement, moins d'un cinquième des ménages pauvres disposent de l'eau courante. Les pauvres font donc les frais de la pollution de l'eau. Les pauvres habitant en zone rurale sont également touchés car ils se trouvent en bas de l'échelle énergétique : sur les 2,7 millions de décès causés chaque année par la pollution atmosphérique, 1,8 million sont dus à la pollution à l'intérieur des locaux en zone rurale, la plupart des ménages pauvres utilisant des combustibles traditionnels. En outre, la détérioration de 1,5 milliard d'hectares de terres dans les pays en développement compromet la vie et les moyens de subsistance des pauvres. Dans tous ces cas, les dégradations frappent de façon disproportionnée les personnes qui sont le moins aptes à y faire face.

Ce chapitre analyse les conséquences disproportionnées sur les pauvres des dégradations de l'environnement, au niveau local et mondial, en étudiant leurs différents impacts d'un point de vue géographique. Il présente également un scénario de l'évolution de cette détérioration de l'environnement, en tenant compte des évolutions favorables, conclut par des points précis de politique économique et ouvre sur les recommandations du chapitre 5.

TABLEAU 4.2

Manque d'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires de base – profil régional, 1990-96

(en pourcentage)

Région	Population privée d'accès à l'eau potable	Population privée d'accès aux infrastructures sanitaires de base
Pays arabes	21	30
Afrique subsaharienne	48	55
Asie du Sud-Est et Pacifique	35	45
Amérique latine et Caraïbes	23	29
Asie de l'Est	32	73
Asie de l'Est (sans la Chine)	13	..
Asie du Sud	18	64
Pays en développement	29	58
Pays les moins avancés	43	64

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain.*

La dégradation de l'environnement au niveau local frappe principalement les pauvres

Au niveau local, les questions environnementales, telles que la pollution et la contamination de l'eau, la pollution atmosphérique et l'évacuation des déchets, ont des effets immédiats et directs sur les individus. Les eaux contaminées provoquent des maladies tout comme la pollution atmosphérique et l'évacuation inadaptée des déchets. Ces problèmes n'affectent pas seulement la santé des individus mais aussi leurs moyens de subsistance et leur survie.

Pollution et contamination de l'eau

La pollution et la contamination de l'eau touchent des populations dans le monde entier, mais leur impact sur le bien-être humain est de loin le plus fort dans les pays en développement, et plus particulièrement dans les plus pauvres d'entre eux. Les inquiétudes quant aux effets des minerais et produits chimiques toxiques, tels que les pesticides et le plomb, sur l'eau potable dans les pays industrialisés sont sérieuses et fondées, mais ces effets semblent minimes par rapport au nombre de maladies provoquées par la simple contamination par les eaux usées dans les pays en développement.

Ces dernières années, l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires appropriées s'est nettement amélioré (diagramme 4.1). Dans les pays en développement, les quinze dernières années ont permis à près de 2 milliards de personnes d'accéder à l'eau potable et à 400 millions d'individus d'utiliser des infrastructures sanitaires de base. Mais, dans de nombreux cas, les pauvres n'ont pas profité de ces avancées.

Par conséquent, près de 30 % de la population des pays en développement (soit plus de 1,3 milliard de personnes) n'ont pas accès à l'eau potable et près de 60 % (soit plus de 2,5 milliards) ne disposent pas d'infrastructures sanitaires de base (tableau 4.2). Les excréments finissent dans les étangs, les cours d'eau, les fossés ainsi que sur les terrains vagues. Dans les pays en développement, plus de 90 % des eaux usées vont directement dans les cours d'eau, les fossés, les fleuves et rivières, les lacs et les eaux côtières, sans traitement préalable. En moyenne, les cours d'eau asiatiques transportent 50 fois plus de bactéries provenant des excréments humains

que ceux des pays industrialisés (encadré 4.2). La pollution de l'eau, mesurée par la teneur en polluants organiques et en solides en suspension, est très grave en Asie et en Afrique (diagramme 4.2).

En raison de cette pollution, les maladies véhiculées par l'eau (diarrhée, dysenterie, vers intestinaux et hépatite) sont fréquentes dans les pays en développement, en particulier chez les pauvres. La diarrhée et la dysenterie représentent, selon les estimations, quelque 20 % du total des maladies dans les pays en développement. Chaque année, la pollution des eaux provoque près de deux milliards de cas de diarrhée dans ces pays et les maladies diarrhéiques causent la mort de quelque 5 millions de personnes (dont 3 millions d'enfants). Les eaux contaminées sont aussi responsables de 900 millions de cas de vers intestinaux et de 200 millions de cas de schistosomiase. Si tout le monde avait accès à l'eau potable et à des installations sanitaires de base, deux millions d'enfants pourraient être sauvés chaque année.

Les zones de pêche, qui renferment l'une des principales sources d'alimentation pour les pauvres, et de protéines pour beaucoup d'autres personnes, sont elles aussi polluées par les eaux usées. On enregistre une forte baisse des prises dans les cours d'eau aux abords des villes de Chine, d'Inde, du Sénégal et du Venezuela. Dans la baie de Manille, très polluée par les grandes quantités d'eaux usées charriées par deux grands fleuves, les prises ont chuté de près de 40 % au cours des dix dernières années. Or, près de 100 millions des plus pauvres de la planète vivent, exclusivement ou partiellement, de la pêche.

Dans les pays industrialisés, l'utilisation excessive d'engrais provoque là encore de graves problèmes de pollution de l'eau. Au fil des ans, les nitrates traversent le sol et atteignent la nappe phréatique. En Europe, près d'un quart des nappes phréatiques (à l'ouest comme à l'est) présentent des taux de contamination supérieurs au plafond admissible de l'Union européenne. Dans le même temps, les éléments nutritifs des engrais ruissellent jusque dans les eaux intérieures et les mers, provoquant la propagation des algues toxiques. Les engrais posent moins de problèmes dans les pays en développement, même si l'on a découvert des nitrates dans les réseaux d'adduction d'eau de Sao Paulo et de Buenos Aires. De fortes concentrations d'arsenic, provenant d'une utilisation intensive d'engrais phosphatés, sont apparues dans la nappe phréatique de six régions de l'ouest du Bengale, en Inde, et dans une région du Bangladesh, et ont tué certaines des personnes qui avaient bu de cette eau.

Dans les pays industrialisés, un tiers des eaux usées ne subissent aucun traitement. Dans les pays de l'OCDE, les cours d'eau sont dans l'ensemble de moins en moins pollués, mais de graves problèmes demeurent en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique. On a constaté que les quatre cinquièmes des échantillons prélevés dans 200 cours d'eau en ex-Union soviétique étaient dangereusement pollués et que les eaux de la Vistule sont trop souillées sur une grande partie de son cours, même pour une utilisation industrielle.

Dans les pays en développement, les entreprises publiques des eaux sont souvent incapables de desservir la population en raison de leur inefficience et des fuites dans les conduites. En conséquence, dans

ENCADRE 4.2

Le Gange : des eaux pures ou polluées ?

Dans la mythologie hindoue, le Gange est la forme que prit la déesse Ganga pour descendre sur terre et purifier l'âme des 60 000 fils du roi Sagara, incinérés par un ascète fanatique. Le grand fleuve est ainsi devenu, pour des millions d'hindous dans le monde, le symbole de la purification. Dans leur religion, boire l'eau du Gange ou s'y baigner conduira à la *moksha*, au salut de l'âme.

Si, comme le veut la légende, Ganga a sauvé l'âme des 60 000 fils de Sagara, la pauvre déesse a aujourd'hui charge d'un nombre d'âmes 10 000 fois plus élevé. Le long de ses 3 090 km, le Gange fait vivre 400 millions de personnes ; il forme ainsi le bassin fluvial le plus peuplé du monde, avec environ 2 500 habitants au kilomètre carré.

Aujourd'hui, sur les rives du Gange se dressent plus de 29 grandes agglomérations, 70 villes moyennes et des milliers de villages, qui déversent la quasi-totalité de leurs eaux d'égout (plus de 1,3 milliard de litres par jour) directement dans le fleuve. A cela s'ajoutent quelque 260 millions de litres d'eaux usées industrielles produites par les centaines d'usines installées le long du fleuve. La majorité de ces eaux usées y sont déversées sans traitement préalable. Aux eaux d'égout non traitées et aux effluents industriels s'ajoutent les ruissellements de plus de 6 millions de tonnes d'engrais chimiques et de 9 000 tonnes de pesticides. Enfin, le Gange est la dernière demeure de milliers d'hindous, dont les cendres ou les corps à demi consumés sont jetés dans le fleuve, censé leur apporter la résurrection spirituelle.

Le résultat est profondément ironique : le Gange, symbole séculaire de la pureté et de la purification, s'est transformé, sur la plus grande partie de son cours, en un immense égout à ciel ouvert. Lorsqu'au XVe siècle le poète Kabir écrivait : « l'enfer coule dans ce fleuve, avec ses cadavres humains et animaux en décomposition », qui aurait pensé que cette complainte irrévérencieuse se révélerait un jour si prophétique ? Car en cette fin de XXe siècle, sous les pressions conjointes de l'explosion démographique et de la croissance industrielle, la capacité d'auto-épuration du Gange s'avère dépassée. Aujourd'hui, dans ce bassin où vivent un demi-milliard d'âmes, les eaux du Gange abritent l'alliance contre nature de la purification et de la pollution.

Source : Sampat, 1996.

DIAGRAMME 4.2
Pollution des eaux

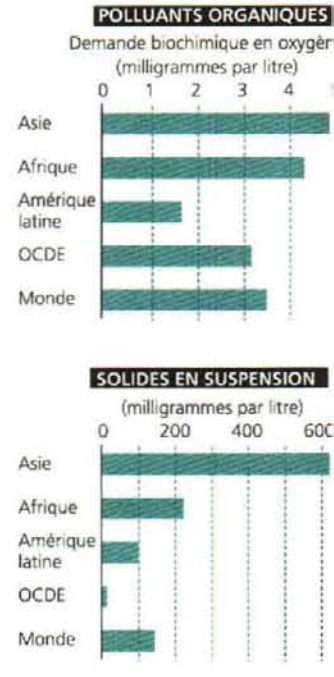

Source : BAD, 1997.

ENCADRE 4.3

Améliorer l'accès à l'eau potable : une alliance public–privé en Guinée

Dans les années quatre-vingt, moins de 15 % de la population de la Guinée avaient accès à une eau potable. En 1996, ce chiffre a été multiplié par près de quatre pour atteindre 55 %. En dix ans, la Guinée avait si bien amélioré son réseau d'adduction d'eau, l'un des moins développés d'Afrique subsaharienne, qu'elle pouvait fournir de l'eau potable à plus de la moitié de sa population. Ce pays a encore un long chemin à parcourir, mais les progrès déjà réalisés sont impressionnants.

Ces avancées considérables sont le résultat d'une alliance entre le secteur public et le secteur privé. A partir de 1989, la Guinée a restructuré son secteur de l'eau, transférant la responsabilité de l'approvisionnement, de la planification et des investissements à une nouvelle entité autonome, la SONEG. Une société a été créée pour exploiter et entretenir les installations : la SEEG. La SEEG est une entreprise en participation détenue à 49 % par l'Etat et à 51 % par un consortium privé étranger.

La force de cette nouvelle organisation réside dans une définition claire des responsabilités et des incitations. Aux termes d'un contrat de concession de 10 ans, la SEEG exploite et entretient le système à ses risques et périls ; sa rémunération provient des redevances acquittées par les usagers ainsi que des nouveaux raccordements. La SEEG peut augmenter ses bénéfices en améliorant la perception des redevances et en réduisant les frais d'exploitation et les pertes d'eau.

La perception des redevances a très fortement augmenté, passant de 20 à 70 %, et l'efficacité technique ainsi que le taux de couverture se sont améliorés. Les redevances perçues sont passées de 60 francs guinéens par mètre cube avant le contrat de concession à 680 francs guinéens en 1993. Elles devraient cette année permettre de couvrir complètement des dépenses.

La SONEG a réussi à augmenter de façon régulière le nombre de ses clients à Conakry et dans les autres grandes villes. Entre 1989 et 1993, celui-ci s'est accru de 8 000 contrats, portant le total des abonnés de 13 000 à 21 000. Etant donné que la SONEG a la responsabilité finale du financement de ses investissements, elle est également motivée pour rechercher les tarifs les mieux appropriés et investir prudemment.

Source : Banque mondiale, 1995a.

de nombreuses régions des pays en développement, le secteur privé et les communautés lancent des initiatives pour fournir de l'eau potable aux populations (encadré 4.3).

DIAGRAMME 4.3

Evolutions dans l'utilisation des combustibles traditionnels

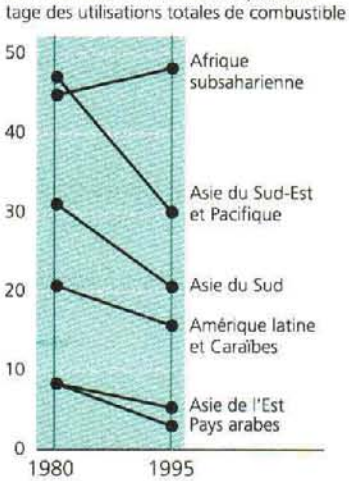

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Pollution atmosphérique

La pollution atmosphérique provenant des émissions des usines, des gaz d'échappement et de l'utilisation domestique de combustibles, tue plus de 2,7 millions de personnes chaque année, suite à des problèmes respiratoires. Elle provoque des maladies cardio-vasculaires et pulmonaires ainsi que des cancers (tableau 4.3). C'est là où cet aspect est le plus négligé que le nombre des victimes est le plus élevé.

Même si la pollution de l'air est normalement considérée comme un problème touchant avant tout les pays industrialisés, plus de 90 % des décès surviennent dans les pays en développement. Même si l'on pense habituellement qu'elle concerne l'air extérieur, plus de 80 % des cas sont dus à la pollution à l'intérieur des bâtiments. Et bien que l'on imagine qu'elle frappe généralement les villes et agglomérations, plus de deux tiers des décès surviennent en fait en zone rurale.

Dans les pays en développement, les pauvres, qui se trouvent en bas de l'échelle énergétique, doivent brûler du fumier, du bois et des résidus de récoltes à l'intérieur de leur habitation pour cuisiner et se chauffer, tout spécialement en Afrique subsaharienne, région qui regroupe la majorité des pays les moins avancés. Dans la plupart des autres régions, l'utilisation de combustibles traditionnels a fortement baissé au cours des vingt dernières années (diagramme 4.3). Ces combustibles traditionnels polluent beaucoup plus que les produits modernes, tels que le fioul, le propane, le biogaz et l'électricité. Les combustibles traditionnels remplissent la maison de fumées transportant des centaines de substances

TABLEAU 4.3

Un lourd tribut payé par les régions à la pollution de l'air, 1996
(en milliers)

Région ou pays	Décès dus à la pollution à l'intérieur des locaux		Décès dus à la pollution extérieure en zone urbaine	Total
	Villes	Campagnes		
Inde	496	93	84	673
Afrique subsaharienne	490	32	..	522
Chine	320	53	70	443
Autres pays d'Asie	363	40	40	443
Amérique latine et Caraïbes	180	113	113	406
Pays industrialisés	..	32	147	179
Pays arabes	..	..	57	57
Total	1 849	363	511	2 723

Source : OMS, 1997a.

toxiques, qui tuent 2,2 millions de personnes par an, principalement en zone rurale, où sont concentrés les pauvres. Dans les pays en développement, la pollution de l'air intérieur se conjugue à une mauvaise alimentation pour accroître la sensibilité aux infections respiratoires.

Près des deux tiers des décès provoqués par la pollution de l'air à l'intérieur des locaux surviennent en Asie. En Amérique latine, où une grande proportion des plus pauvres vivent dans les quartiers les plus misérables des villes, près des deux cinquièmes des décès liés à la pollution intérieure surviennent en zone urbaine. Les femmes et les enfants, en particulier les filles, passent le plus clair de leur temps à l'intérieur et sont par conséquent plus touchés que les hommes.

La pollution de l'air extérieur, autrefois quasiment entièrement concentrée dans les pays industrialisés, progresse à vive allure dans les pays en développement. Dans de nombreux pays, l'industrialisation rapide accroît considérablement la pollution, et la généralisation des véhicules à moteur augmente les émissions dans le monde entier. Les gaz d'échappement, la combustion du charbon et les fumées des usines forment de petites particules dans l'air qui nuisent gravement à la santé.

Le nombre élevé de véhicules est également à l'origine d'engorgements de la circulation, de bruit, d'une augmentation des accidents et de pertes de temps. Et ces désagréments ont un coût significatif (tableau 4.4).

Le plomb, depuis longtemps ajouté à l'essence et rejeté dans les gaz d'échappement, n'entre plus dans la composition de ce carburant dans certains pays de l'OCDE et est en voie de suppression dans d'autres. En revanche, on en fait encore largement usage dans les pays en développement et dans les pays en transition (diagramme 4.4). Dans ces pays, il continue de nuire à la santé des êtres humains, compromettant de façon irrémédiable le développement des enfants. En 1990, 30 à 70 000 enfants de Bangkok risquaient de perdre au moins quatre points de QI en raison des fortes émissions de plomb. En Amérique latine et aux Caraïbes, où près des trois quarts des habitants vivent en zone urbaine, près de 15 millions d'enfants de moins de 2 ans sont particulièrement en danger. Les enfants des citadins les plus pauvres sont souvent les plus touchés, parce qu'ils ont tendance à habiter près des routes à fort trafic.

Les études montrent que la pollution de l'air extérieur est responsable de 2 à 3 % des décès en zone urbaine en République tchèque, en Pologne et aux Etats-Unis. Selon les estimations, les minuscules particules présentes dans les fumées noires causeraient, à elles seules, la mort de 24 000 Britanniques chaque année et de bien plus d'Américains. Certaines régions d'Europe de l'Est et de la CEI sont encore plus touchées. En Hongrie, près de 5 % des décès et 4 % des incapacités sont attribués à la pollution atmosphérique. Plus de 70 % des décès causés par la pollution de l'air extérieur se produisent dans les pays en développement.

Bien que peu d'études sur les effets de la pollution atmosphérique aient été menées dans les villes des pays en développement, on estime qu'à Mexico, les particules en suspension tuent 6 400 habitants par an. En Chine, la pollution atmosphérique a causé plus de 175 000 décès prématurés en 1995 et près de 2 millions de cas de bronchite chronique. Les effets nocifs de la pollution atmosphérique sur la santé et les bâtiments coûteraient un milliard de dollars par an à Bangkok. Selon les estimations, le coût total, en termes de santé, de la pollution due aux particules dans les villes des pays en développement avoisinait les 100 milliards de dollars en 1995, la bronchite chronique, quant à elle, représentait quelque 40 milliards de dollars. De nombreuses municipalités, depuis Los Angeles aux villes d'Europe de l'Est et de la CEI, telles que Katowice en Pologne, mettent en place de vastes stratégies visant à endiguer la pollution. Certaines villes des pays en développement arrivent à maintenir une bonne qualité de l'air (encadré 4.4).

TABLEAU 4.4
Coût estimatif des embouteillages dans divers pays d'Asie, 1994

Agglomération	Coût annuel en termes de retards (millions de $)	Coût en pourcentage du PNB local[a]
Bangkok	272	2,1
Kuala Lumpur	68	1,8
Singapour	305	1,6
Jakarta	68	0,9
Manille	51	0,7
Hong-Kong	293	0,6
Séoul	154	0,4

a. PNB de la région dans laquelle se trouve l'agglomération.
Source : WRI, 1996a.

DIAGRAMME 4.4
Emissions de plomb dues à la consommation d'essence, 1990

Part de chaque région dans le total des émissions de plomb

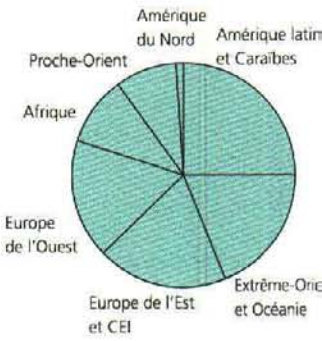

Source : Matthews et Hammond, 1997.

ENCADRE 4.4

Une réussite dans la gestion de la qualité de l'air : le Chili

La pollution atmosphérique à Santiago, capitale du Chili, est le problème d'environnement le plus visible de tout le pays. Environ 5,5 millions de personnes, soit 40 % de la population du Chili, vivent dans l'agglomération de Santiago. Le réseau de transports urbains doit effectuer quelque 8,5 millions de trajets par jour dans Santiago et sa périphérie. Le parc automobile chilien a doublé entre 1985 et 1996, passant de 284 000 à 561 000 véhicules. Aujourd'hui, Santiago est l'un des centres urbains les plus pollués du monde.

Depuis peu, toutefois, le gouvernement s'est employé, avec un certain succès, à combattre le problème, par l'adoption de nouvelles lois et la mise en application des lois existantes. Les nouveaux textes sont fondés sur la loi cadre sur l'environnement, qui fournit une base permettant d'améliorer progressivement la qualité de l'environnement tout en évitant les conflits entre l'industrie, l'Etat et les groupes de pression.

Auparavant, Santiago se caractérisait par des services de transport en commun non réglementés et par une pollution de l'air non contrôlée. Pour remédier à cette situation, un système d'appels d'offres a été adopté au début des années quatre-vingt-dix pour les concessions routières. Ce système a permis la mise en place d'un plan qui n'autorise que les modes de transport satisfaisant à certaines conditions à emprunter les artères les plus passantes.

Pour encourager une utilisation de l'automobile plus respectueuse de l'environnement, le Plan de prévention de la pollution et de nettoyage pour la région métropolitaine de Santiago propose des mesures telles que des routes à péage, l'élimination de certains parcs de stationnement et la modification de la structure des tarifs de stationnement. Le but final de ce plan, préparé par la Commission nationale de l'environnement, est de ramener les émissions de certains polluants à des niveaux acceptables d'ici 2011. Les mesures envisagées incluent la rénovation des parcs de véhicules privés et publics, l'utilisation de carburants évolués, la limitation du développement des villes et l'établissement de mécanismes durables pour la surveillance des émissions atmosphériques de l'industrie.

Grâce à ces efforts, le Chili dispose aujourd'hui de bonnes capacités de gestion de la qualité de l'air, qui continuent de s'améliorer, ainsi que d'un excellent réseau de surveillance, d'un véritable inventaire des émissions, et de structures réglementaires et administratives qui se

Source : Larenas, 1997.

TABLEAU 4.5

Production d'ordures ménagères – profil régional au début des années quatre-vingt-dix

Région ou groupe de pays	Production annuelle d'ordures ménagères par habitant (kg)	Population desservie par des services d'enlèvement des ordures ménagères (%)
Pays en développement	100–330	50–70
OCDE	510	96
Union européenne	414	99
Amérique du Nord	720	100

Source : CNUEH, 1997

Outre ses effets néfastes sur la santé de l'homme, la pollution atmosphérique est la cause de pertes économiques directes. Ainsi, on estime que l'Allemagne perd chaque année l'équivalent de 4,7 milliards de dollars en termes de production agricole, la Pologne 2,7 milliards, l'Italie 1,8 milliard et la Suède 1,5 milliard. Les effets néfastes des dommages causés aux cultures sont particulièrement lourds pour les pauvres.

Ordures ménagères

Le volume des ordures ménagères ne cesse d'augmenter dans le monde entier, tant en valeur absolue que par habitant (tableau 4.5). Avec la progression de la richesse, la composition des déchets change. On passe de matières organiques biodégradables à des plastiques et autres matières synthétiques, qui mettent beaucoup plus de temps à se décomposer, si tant est qu'ils le puissent.

Dans les villes des pays en développement, on estime que 20 à 50 % des ordures ménagères ne sont pas ramassées même lorsque la moitié des dépenses récurrentes des collectivités locales sont consacrées à l'enlèvement des déchets. Dans la plupart des pays industrialisés, des services municipaux de collecte des déchets desservent l'ensemble de la population citadine, mais avec l'accroissement de la consommation, les villes doivent faire face à des montagnes de détritus toujours plus imposantes.

Une mauvaise gestion des ordures ménagères constitue une sérieuse menace pour la santé. Dans les zones ne disposant pas d'infrastructures sanitaires, des excréments se mêlent aux tas de détritus, favorisant la propagation des maladies infectieuses. Là encore, les pauvres sont les plus touchés. Ils vivent en effet à proximité des décharges et ce sont leurs enfants qui collectent les détritus.

L'absence de ramassage des ordures est la cause la plus fréquente de blocage des rigoles de drainage dans les villes asiatiques, accroissant le risque d'inondation et de propagation de maladies transmises par l'eau. Cependant, les pays en développement se préoccupent de plus en plus du traitement des ordures ménagères. Des tentatives innovantes sont même menées pour transformer les déchets en engrais (encadré 4.5).

Déchets industriels dangereux

Les effluents toxiques émanant des mines, des usines de produits chimiques, des fabriques de pâtes et papiers et des tanneries de cuir jouent un rôle croissant dans

la pollution de l'environnement. Les contaminants les plus répandus sont les résidus organochlorés, les dioxines, les pesticides, les graisses et huiles, les acides et les caustiques ainsi que les métaux lourds, tels que le cadmium et le plomb. La plupart d'entre eux proviennent des pays industrialisés (tableau 4.6).

Les ouvriers travaillant dans les usines produisant des matières toxiques et les personnes vivant près des décharges sont les principales victimes des effets de ces contaminants. Les mises en décharges illégales et une évacuation inadéquate des déchets sont monnaie courante dans de nombreux pays en développement. Les déchets s'infiltrent alors dans le sol et contaminent les réserves en eau. En moyenne, les cours d'eau d'Asie renferment 20 fois plus de plomb que ceux des pays industrialisés. La baie de Jakarta, où quelque 30 000 petites usines déversent des déchets non traités, affiche une forte concentration de métaux lourds toxiques. Au Pérou, 20 000 tonnes de déchets miniers contenant du cyanure se sont déversés dans le fleuve Pacoy l'an dernier.

Outre les risques liés à la santé, la contamination de l'eau menace le secteur de la pêche et des transports maritimes. En Chine, la majeure partie des déchets solides toxiques sont évacués avec les ordures ménagères sans traitement préalable : ils contaminent les sols et les cours d'eau en y amenant des métaux lourds tels que le plomb, l'arsenic et le mercure, et menacent ou détruisent la faune et la flore marines. Cependant, des initiatives ont récemment vu le jour pour lutter contre les effluents industriels dans les pays en développement, via l'instauration de taxes, comme cela a été le cas en Malaisie.

Les pesticides sont surtout utilisés dans les pays industrialisés, avec des conséquences sans doute plus subtiles, mais aussi plus importantes que dans les pays en développement. Il se pourrait que 50 millions d'Américains boivent de l'eau polluée par les pesticides. Selon les estimations du *National Research Council* (Conseil national de la recherche) des Etats-Unis, jusqu'à 20 000 personnes pourraient mourir chaque année à cause de la présence de pesticides, pourtant relativement faible, dans les aliments.

Mais là encore, ce sont les pauvres qui souffrent des effets les plus graves de ces pesticides. Ces produits constituent en effet un grave danger pour la santé des agriculteurs et travailleurs agricoles pauvres, qui sont facilement exposés à des niveaux de toxicité dangereux. Ces individus utilisent des pesticides sans avoir reçu de formation préalable, sans porter de vêtements de protection et sont souvent incapables de lire des instructions, même simples. Jusqu'à 25 millions de travailleurs agricoles dans les pays en développement, dont 11 millions en Afrique, pourraient être empoisonnés chaque année et des

TABLEAU 4.6
Déchets dangereux dans les régions industrialisées, début des années quatre-vingt-dix
(milliers de tonnes)

Région ou groupe de pays	Production de déchets dangereux
OCDE	258 000
Amérique du Nord	220 000
Union européenne	27 000
Pays nordiques	1 300

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

ENCADRE 4.5
Gestion des déchets solides : l'expérience d'Alexandrie en Egypte

Alexandrie, deuxième grande ville d'Egypte, produit environ 1 700 tonnes de déchets ménagers solides chaque jour. Avec près de 40 % des industries du pays, Alexandrie dégage aussi près de 800 tonnes de déchets industriels par jour.

La part élevée des ordures ménagères dans le total des déchets solides pose des problèmes du fait de leur haute teneur en humidité. Elles contaminent ainsi l'eau et polluent l'environnement, propageant des maladies et générant des risques pour la santé. A court terme, les déchets industriels induisent une toxicité par ingestion, inhalation et absorption par la peau, ou corrosivité. A long terme, ils soulèvent des risques carcinogènes, à travers la pollution des eaux souterraines et de surface.

Cependant, Alexandrie a trouvé un moyen novateur pour traiter ses déchets solides : les transformer en engrais organiques, ou compost. Cette solution résout le problème des déchets proprement dits et, par la même occasion, produit un intrant utile pour l'agriculture. Ce programme de valorisation a été fortement encouragé par le gouvernement.

Au milieu des années quatre-vingt, une usine de compostage a été installée dans le quartier central de la ville, Abbis. La technique de traitement employée est la fermentation après mise en andains. Au début de son activité, cette usine fonctionnait à perte, mais en deux ans, elle a commencé à dégager des bénéfices grâce à l'augmentation des prix de vente du compost.

L'usine de compostage d'Abbis produit chaque jour 160 tonnes d'engrais, qu'elle vend environ 8 dollars la tonne. La demande en compost est forte chez les agriculteurs, qui se sont rendu compte que cet engrais augmentait la productivité de leurs terres.

L'usine d'Abbis a permis de montrer que les déchets peuvent avoir des utilisations productives. En Egypte, la demande en compost est estimée à 8 millions de tonnes par an, de sorte que beaucoup d'experts suggèrent de reproduire l'expérience à plus grande échelle.

Source : Serageldin, Cohen et Sivaramakrishnan, 1995.

ENCADRE 4.6

Solutions de substitution à l'utilisation des pesticides

La lutte intégrée contre les ravageurs et la lutte biologique contre les ennemis des cultures se sont révélées de bonnes solutions de substitution à l'emploi de pesticides. La première méthode fait appel à des techniques telles que la rotation des cultures et les cultures intercalaires pour réduire la prolifération des mauvaises herbes, des parasites et des organismes pathogènes. La lutte biologique repose, elle, sur les facteurs de contrôle et les équilibres naturels. Pour réduire les populations de ravageurs, on contrarie leur reproduction par l'introduction de mâles stériles, ou encore on libère des prédateurs naturels dans les cultures où ces ennemis des cultures sévissent.

La lutte intégrée contre les ravageurs donne de bons résultats au Brésil, en Chine et en Inde. Au Brésil, son application aux cultures de soja a permis de diminuer l'utilisation de pesticides de plus de 80 % en sept ans. En Chine, l'usage des pesticides dans les plantations de coton de la province de Jiangsu a pu être réduit de 90 %, les coûts de la lutte contre les ennemis des cultures ont baissé de près de 85 % et des augmentations de rendement ont été constatées. L'adoption de la lutte intégrée contre les ravageurs dans l'Etat indien d'Orissa a fait baisser l'emploi d'insecticides dans une proportion de 30 à 50 %.

La lutte biologique donne, elle, de bons résultats en Afrique subsaharienne et au Costa Rica. En Afrique, elle a permis de juguler les ravages de la cochenille sur quelque 65 millions d'hectares de terres plantées de manioc. Au Costa Rica, elle a entraîné une réduction des populations de ravageurs du bananier.

Source : Lean, 1992.

centaines de milliers d'entre eux pourraient en mourir. Ces dernières années, on a toutefois utilisé des solutions de remplacement aux pesticides afin d'en réduire les effets néfastes en Afrique et en Asie (encadré 4.6).

Les pauvres sont également plus vulnérables aux accidents et aux rejets liés à l'activité des usines, car ils vivent à leur proximité la plus directe. Dans les pays en développement, la croissance démographique, la progression de l'urbanisation et l'exode rural donnent naissance à des bidonvilles étendus : les *favelas* au Brésil, les *juggias* en Inde et les *barrios* au Venezuela. Les squats représentent plus de la moitié des logements à Caracas et Dar-es-Salaam, plus de 40 % à Karachi et de 25 à 30 % à Tunis. En Asie, un quart de la population urbaine vit dans des bidonvilles. Ces derniers sont faits à partir de cartons et de matériaux de récupération, disposent rarement de l'eau courante et d'infrastructures sanitaires et sont construits sur des décharges dangereuses.

En 1984, la catastrophe de Bhopal en Inde (un nuage de gaz mortels s'est échappé de l'usine *Union Carbide*) a été particulièrement grave parce qu'un bidonville était accolé à l'usine. Elle a fait près de 8 000 morts et plus de 50 000 blessés. Par la suite, le procès a été transféré des Etats-Unis à l'Inde, de façon à permettre de négocier un dédommagement plus réduit. Après une longue procédure, les victimes auraient reçu une somme ridicule. La catastrophe de Bhopal n'est pas simplement un grave accident industriel, c'est également un cas d'injustice environnementale.

L'augmentation des coûts du traitement responsable des déchets toxiques (qui atteignent à présent jusqu'à 3 000 dollars par tonne) encourage l'exportation de ces déchets depuis les pays industrialisés vers les pays en développement, où l'on peut les ensevelir sans les traiter pour à peine 5 dollars par tonne. A la fin des années quatre-vingt, plusieurs pays africains, ayant un besoin urgent de devises en raison de la baisse des cours des produits de base et de la montée en flèche de leur endettement, seraient devenus les décharges des pays industrialisés.

Entre 1984 et 1986, l'Union soviétique s'est ainsi débarrassée de tonnes de déchets dangereux au Bénin. De la fin des années quatre-vingt au début des années quatre-vingt-dix, le Paraguay et l'Uruguay auraient été la destination des déchets expédiés d'Europe et des Etats-Unis. Mais au début 1998, lors d'une réunion en Malaisie des signataires de la Convention de Bâle sur l'interdiction des déchets dangereux, plus de 100 pays se sont engagés à interdire ce type d'exportations.

Dégradation des sols et désertification

La contamination de l'eau, la pollution atmosphérique et une évacuation irrationnelle des déchets ont les effets les plus directs sur la santé des êtres humains, et ces effets sont relativement faciles à quantifier. Mais, à plus long terme, les conséquences de la dégradation des écosystèmes dans le monde sont tout aussi sérieuses, car elles ne font qu'aggraver la pauvreté de centaines de millions de pauvres et sapent les fondements mêmes du développement. Il est aussi beaucoup plus difficile d'y remédier. Il est généralement plus facile de fournir de l'eau potable et de nettoyer des décharges de déchets dangereux que de réhabiliter un terrain très dégradé, et avec la volonté politique, cela peut être réalisé beaucoup plus vite.

Près d'un tiers de la population mondiale, presque exclusivement des pauvres, vivent directement de ce qu'ils peuvent

cultiver, récolter ou attraper. Et si tous les êtres humains dépendent en fin de compte des écosystèmes, les pauvres sont particulièrement vulnérables à leur dégradation.

La répartition géographique de la dégradation des sols montre que le problème est le plus grave en Asie et en Afrique, où vivent les deux tiers des pauvres de la planète (diagramme 4.5). La croissance démographique est souvent considérée comme le principal facteur de la dégradation des sols. Mais l'accroissement de la densité de population ne doit pas nécessairement compromettre la pérennité de l'environnement (encadré 4.7).

La dégradation des sols a trois types de conséquences sur la vie humaine :

- Elle réduit, d'une part, la superficie de terre arable disponible par habitant et, d'autre part, la productivité agricole. Les pressions qui pèsent sur les terres cultivables provenant en partie de la dégradation du sol ont ramené à un dixième d'hectare la superficie agricole par habitant dans les pays en développement, contre un demi-hectare dans les pays industrialisés.
- Elle réduit la quantité de fourrage disponible pour le bétail.
- Elle transforme les individus en réfugiés écologiques en quête de terres plus fertiles.

Le problème est pire dans les terres arides, qui s'étendent sur un tiers de la surface de la terre. Là, les sols sont particulièrement fragiles, la végétation est rare, le climat est particulièrement dur et la dégradation des terres est purement et simplement synonyme de désertification. Des parcelles de terrain abîmé apparaissent et se propagent comme une maladie de peau, finissant par se rejoindre et former des déserts étendus.

La désertification coûte déjà 42 milliards de dollars par an en pertes de revenus à l'échelle de la planète, dont 9 milliards de dollars pour la seule Afrique. Mais le coût humain est encore plus élevé. La vie de quelque 250 millions de personnes et les moyens de subsistance d'un milliard d'individus sont mis en péril par la forte baisse du rendement des récoltes. Les pauvres vivant sur les terres arides des pays en développement figurent parmi les plus marginalisés de la planète : économiquement, politiquement et géographiquement. Extrêmement vulnérables, ils ont rarement des droits sur leurs terres. Les méthodes traditionnelles de gestion des sols fragiles sont abandonnées à mesure que de nouvelles terres sont consacrées à la monoculture, souvent destinée à l'exportation, reléguant les agriculteurs pauvres sur des territoires encore plus exposés aux menaces écologiques.

Ce phénomène n'est pas propre aux pays en développement. Le continent qui possède la plus vaste surface de terres arides en proie à une désertification modérée à grave est l'Amérique du Nord (74 %) dépassant tout juste l'Afrique (73 %). Dans l'ensemble, plus de 110 pays sont menacés par ce phénomène.

La sécheresse peut, elle aussi, provoquer des catastrophes. Au Burkina Faso et au Mali, une personne sur six a dû quitter une terre qui devenait trop sèche. Dans le monde, environ 135 millions de personnes risquent de devenir des réfugiés écologiques.

DIAGRAMME 4.5
Ampleur de la dégradation des sols

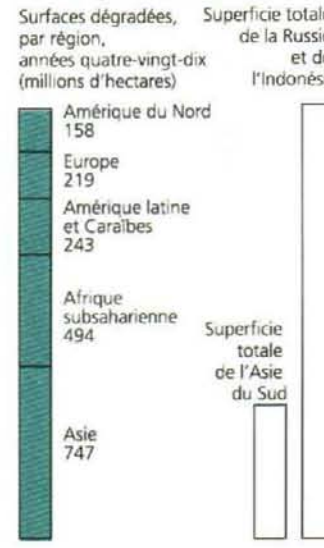

Source : Matthews et Hammond, 1997.

ENCADRE 4.7
Croissance démographique et viabilité à long terme de l'environnement : le miracle de Machakos

On pense souvent qu'une croissance démographique rapide est incompatible avec une gestion durable de l'environnement. Mais l'expérience du district de Machakos, au Kenya, montre que cela n'est pas forcément vrai. Dans certains cas, l'augmentation de la densité de population est nécessaire à la viabilité à long terme de l'environnement.

Entre 1932 et 1990, la population de Machakos est passée de 240 000 à 1,4 million d'habitants. Jusqu'à la fin des années trente, une dégradation des sols et une érosion importantes avaient été constatées dans ce district, qui, pour sa plus grande part, est semi-aride et fréquemment soumis au stress hydrique. Il est donc facile de déduire qu'un accroissement démographique risque d'entraîner des dégradations à grande échelle, ce qui était d'ailleurs la conclusion des experts des années trente. Mais la relation entre la population et l'environnement a en réalité eu des effets positifs sur la situation, à deux égards.

Premièrement, les préoccupations face à la dégradation du sol et à l'érosion ont débouché sur diverses mesures, dont la culture en terrasses, dans le but de conserver les sols. Cette activité a été ancrée dans la communauté à travers une variante des traditionnels groupes de travail, la *mwethya*. Dans les années cinquante, plus de 40 000 hectares de terres ont été converties en terrasses cultivées, un succès décrit ultérieurement par l'expression « miracle de Machakos ». Dans les années quatre-vingt, plus de 8 500 kilomètres de terrasses étaient réalisés chaque année, contre seulement 5 000 au maximum auparavant.

Deuxièmement, l'augmentation de la densité de population a eu des effets positifs dans la région de Machakos. La rareté – et la valeur – croissante de la terre a encouragé les investissements, que ce soit pour la conservation ou pour l'amélioration des rendements. L'intégration de la production de cultures et de bétail a permis d'améliorer la viabilité du système d'exploitation.

Nombre de facteurs sociaux et institutionnels (un bon cadre politique, de meilleures infrastructures physiques, des droits fonciers garantis, des techniques locales et de meilleurs systèmes de santé et d'instruction) ont facilité l'évolution de l'agriculture dans le district de Machakos. De plus en plus de femmes ont pris des rôles de premier plan. Dans un tel contexte, les fermiers se sont montrés plus réceptifs aux suggestions concernant la conservation des sols, la rétention de l'eau et la plantation d'arbres.

Les résultats sont impressionnants. Entre 1930 et 1987, la productivité des cultures vivrières et de rapport a été multipliée par plus de six. Celle de l'horticulture a été multipliée par quatorze.

L'expérience de Machakos offre une solution de substitution aux modèles malthusiens. Elle montre clairement que même une zone sujette à la dégradation des terres peut supporter une population nombreuse, grâce à une combinaison de changements technologiques endogènes et exogènes ancrés dans un cadre politique encourageant et soutenus par un foisonnement d'initiatives locales.

Source : Montimore et Tiffen, 1994.

DIAGRAMME 4.6

Plus de 15 millions d'hectares de forêts ont disparu dans les années quatre-vingt

Diminution de la couverture forestière, 1980-90 (en millions d'hectares)

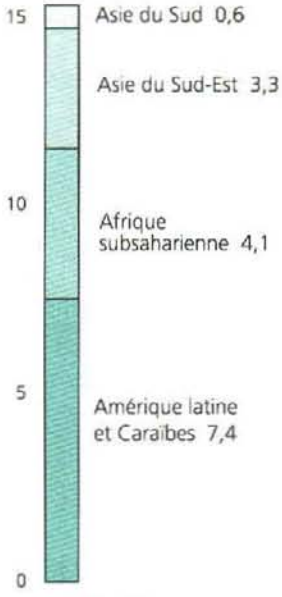

Source : WRI, 1994.

Déforestation

Près d'un tiers des forêts qui recouvraient la Terre à l'origine ont disparu et environ deux tiers de celles qui restent ont subi de profonds changements (diagramme 4.6).

La déforestation entraîne des coûts humains considérables. Les forêts constituaient et constituent toujours une importante source de nourriture, de fourrage, de combustible, de fibres, de bois de construction, de teintures et d'huiles médicinales. Abattre les arbres peut priver les pauvres de leurs moyens de subsistance et de leurs médicaments. Dans de nombreuses parties du monde en développement, des communautés pauvres qui peuvent tirer au moins la moitié de leur nourriture des produits de la forêt n'ont jamais connu la famine. Mais cette possibilité diminue à présent. Ainsi, aux Philippines, 50 % des forêts ont été victimes de l'exploitation forestière à des fins commerciales pendant les années du régime Marcos. Quelques centaines de familles se sont partagé ce gain de 42 milliards de dollars, laissant 18 millions d'habitants des forêts dans la pauvreté.

Les forêts font des merveilles. Elles retiennent la terre, régulent les eaux, permettent d'influer sur le climat. Les abattre perturbe sérieusement ces fonctions. Les deux cinquièmes de la population mondiale dépendent de l'eau absorbée par les forêts des chaînes de montagnes. Mais lorsque les arbres ont été abattus, l'eau de pluie ravine le sol, provoquant d'abord des inondations, puis la sécheresse. En Inde, des dizaines de millions d'hectares sont devenus plus vulnérables aux inondations en raison de la déforestation.

Les effets pervers des incitations économiques, les raisons politiques et la précarité du régime foncier sont souvent à l'origine de la déforestation. Les pauvres sont encouragés à abattre les forêts et à s'établir à l'emplacement ainsi dégagé pour s'apercevoir en fin de compte que la qualité du sol ne se prête pas à l'agriculture. Cette situation aggrave la déforestation. Les populations sont également incitées à établir de nouveaux villages comme une barrière défensive contre les rebelles et les envahisseurs. La précarité du régime foncier conduit, elle aussi, à la déforestation, en encourageant l'élevage intensif de bétail.

Dans les pays industrialisés, les forêts sont à présent généralement replantées, la couverture forestière progressant légèrement en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Mais de nombreuses forêts qui présentaient à l'origine une grande diversité d'espèces ont été abattues et les nouvelles plantations sont habituellement beaucoup moins diversifiées et regroupent, au mieux, quelques espèces. Il ne reste plus qu'un pour cent de la forêt originelle en Europe et ces peuplements anciens continuent d'être abattus. Les forêts pluviales en zones tempérées sont donc bien plus menacées que leurs homologues en zone tropicale, dont on parle pourtant beaucoup plus.

Cependant, la prise de conscience croissante des dangers de la déforestation conduit, depuis peu de temps, à de sérieux efforts de reboisement dans certains pays. Au cours des années quatre-vingt, la Chine a fait progresser sa couverture forestière de plus de sept millions d'hectares et l'Inde de plus de six millions d'hectares.

ENCADRE 4.8

Sauvegarde de la forêt à Zanzibar : action communautaire

La forêt de Jozani est la plus grande des forêts naturelles encore présentes sur la grande île de Zanzibar, en République-Unie de Tanzanie. Les populations des communautés qui vivent autour de cette forêt assurent principalement leur subsistance en fournissant du bois de feu, du charbon et du bois de construction au chef-lieu, Zanzibar. Le développement rapide des communautés locales, de la ville et du tourisme provoque une augmentation généralisée de la demande en produits ligneux (poteaux et perches, bois de feu et charbon). L'exploitation accrue qui en résulte menace la durabilité de la forêt comme ressource renouvelable, ainsi que sa capacité à accroître les recettes du tourisme.

Les conflits passés entre le gouvernement et les communautés, des droits de propriété mal définis et une organisation communautaire trop faible ont provoqué une dégradation rapide des ressources forestières. Le plan de sauvegarde de la baie de Chwaka-Jozani (*Jozani Chwaka Bay Conservation Project*) a alors été adopté en 1995 pour réduire la dépendance des communautés envers les produits de la forêt, améliorer les moyens d'existence des populations, développer la gestion conjointe des ressources et créer une zone forestière protégée.

Les villages ont formé des comités dont le rôle est d'élaborer des plans de gestion des ressources forestières de leur voisinage. Des gardes forestiers locaux ont été engagés pour lutter contre les coupes sauvages. Grâce à la création d'ateliers, les villageois ont pu être formés aux problèmes d'environnement plus vastes. Des visites dans des villages dont les ressources sont fortement dégradées ont permis d'alerter les communautés sur la nécessité de préserver les leurs.

Jozani est probablement la forêt la plus visitée d'Afrique de l'Est. En 1997, elle a attiré 18 000 touristes et les droits d'entrée ont engendré 40 000 dollars de recettes. Le gouvernement, soumis à des pressions pour partager ces revenus avec les communautés locales, a autorisé le prélèvement de 30 % des recettes pour alimenter un fonds de développement communautaire. Les communautés ont choisi d'utiliser cet argent pour subvenir aux besoins des écoles et des dispensaires, réparer les puits et améliorer les routes. Les formes nouvelles de microentreprise sont encouragées, tant pour créer des sources de revenu autres que les produits ligneux que pour augmenter la valeur ajoutée des ressources utilisées.

L'expérience de Jozani est aussi un exemple d'alliance efficace entre les communautés locales, l'État et les organisations internationales. La Commission des ressources naturelles de Zanzibar (*Commission for Natural Resources in Zanzibar*) et l'organisme CARE Tanzania sont partenaires du projet et travaillent activement avec les communautés villageoises installées autour de Jozani.

Source : Wild, 1998.

D'autres pays, comme le Brésil, ont édicté des lois et règlements pour freiner le processus de déforestation. Les communautés jouent également un rôle croissant dans la préservation des forêts pour en tirer des bénéfices économiques et environnementaux (encadré 4.8). Ces mesures peuvent ralentir la déforestation de manière que les forêts puissent reprendre leur fonction essentielle dans la vie et les moyens de subsistance des pauvres.

Disparition de la biodiversité

Le terme biodiversité désigne la diversité des espèces vivantes. Elle est importante pour tous. Elle représente un facteur essentiel de la préservation des réserves alimentaires de la planète. Les médicaments élaborés à partir d'espèces sauvages permettent de sauver un nombre incalculable de vies. En outre, chaque année, des médicaments représentant plus de 100 milliards de dollars sont fabriqués à partir de plantes et d'animaux vivant dans les forêts. Les exportations de noix, amandes et rotin de palme s'élèvent ainsi à 2 milliards de dollars par an.

Plus encore, la biodiversité constitue le moyen de subsistance et de production des pauvres qui n'ont pas accès à d'autres biens ou ressources productives. Pour l'alimentation et la médecine, pour l'énergie et les fibres, pour les cérémonies et l'artisanat, les pauvres dépendent de la richesse des ressources biologiques et de leurs connaissances de la diversité de la biosphère. La biodiversité aide les pauvres à survivre en période de pénurie.

L'érosion de la biodiversité n'a pas seulement des conséquences sur l'environnement. Elle se traduit également par la destruction des moyens de subsistance et la non-satisfaction des besoins essentiels pour les deux tiers des êtres humains les plus pauvres dont la vie repose sur la biodiversité. Selon les estimations, trois milliards d'individus utilisent principalement des médicaments traditionnels pour soigner leurs maux.

Dans le monde d'aujourd'hui, la biodiversité s'amenuise pour diverses raisons. Le biopillage s'aggrave (encadré 4.9). Dans les pays en développement, ce phénomène peut priver les pauvres de leurs moyens de subsistance, de leurs moyens de production et de leurs sources d'énergie et de médicaments. En conséquence, leur survie et leur alimentation risquent d'être mises en péril. En outre, les modes de consommation mondiaux encouragent les pays en développement à exporter des produits de base, dont la production provoque des atteintes à l'environnement et la disparition de la biodiversité. Les mouvements mondiaux des investissements risquent de conduire vers les pays en développement les industries très polluantes et grandes consommatrices de ressources ainsi que des activités pouvant avoir des effets néfastes sur la biodiversité.

Prenons, par exemple, l'explosion de la production de crevettes dans les pays en développement et leur exportation en direction des pays industrialisés. Au cours de la dernière décennie, la production annuelle de crevettes géantes tigrées en Thaïlande est passée de 900 à 277 000 tonnes. Au cours de la seule année 1996, la Thaïlande a exporté 235 000 tonnes de crevettes, principalement en direction de l'Europe et de

ENCADRE 4.9

Le biopillage

Le biopillage est le fait de s'approprier et de « piller », par la mise en application de droits de propriété intellectuelle de personnalités scientifiques et d'entreprises, la valeur intrinsèque d'espèces diversifiées ainsi que les droits et les innovations communautaires des populations indigènes.

Le droit de propriété intellectuelle a quatre grandes implications : l'opposition de droits privés aux droits communs, la reconnaissance du savoir et de l'innovation uniquement lorsqu'ils entraînent un profit et non lorsqu'ils répondent à des besoins sociaux, l'innovation dans un contexte institutionnel formel plutôt que la concrétisation du savoir local, enfin, une perspective internationale plutôt que des utilisations nationales et locales. Il en découle clairement que le droit de propriété intellectuelle exclut toutes les formes de savoir, d'idées et d'innovations émanant des communautés intellectuelles locales (agriculteurs des villages, tribus des forêts...). Il exclut tous les secteurs qui produisent et innovent autrement que selon le mode industriel d'organisation de la production.

Or, un processus est aujourd'hui engagé pour renforcer l'application des droits de propriété intellectuelle. En conséquence, dans de nombreux cas, il est tout à fait possible de « piller » et de présenter comme émanant d'entreprises ou de professionnels du monde scientifique les innovations collectives accumulées par des millions d'individus sur des milliers d'années. Cela est possible pour deux motifs. Le premier est l'idée que la science est uniquement du ressort d'institutions formelles et que les systèmes de connaissances indigènes ne peuvent être considérés comme scientifiques. Le second est que beaucoup de pays ne reconnaissent pas comme propriété intellectuelle le savoir des autres pays.

Cet biopillage mène inévitablement à un appauvrissement intellectuel et culturel puisqu'il nie la possibilité d'autres formes de savoir, d'autres objectifs à la formation de savoir et d'autres modes de partage des connaissances. Il nie également la créativité, le bien-être collectif et les moyens non officiels de création et de propagation du savoir. Plus important encore, il rend les pauvres plus pauvres du fait que leurs ressources et leurs connaissances sont accaparées par des intérêts privés.

Source : Shiva, 1997b.

l'Amérique du Nord. Cette production a des conséquences graves en termes environnementaux, économiques, sociaux et politiques.

L'impact environnemental le plus grave est le pompage massif d'eau de mer pour alimenter les fermes à crevettes, qui provoque la salinisation des étangs. L'extraction d'importants volumes d'eau douce de nappes aquifères souterraines pour maîtriser la salinité constitue un autre problème. Les infiltrations et débordements d'eau saline dans les exploitations agricoles voisines, et dans la nappe phréatique, représentent une troisième menace. La dégradation des étangs est telle qu'ils sont le plus souvent inutilisables pour l'agriculture. Voilà pourquoi l'élevage des crevettes est qualifié de dévastateur.

Plus grave, encore, l'élevage des crevettes est directement lié à la destruction des mangroves, qui sont les nourriceries de la faune et de la flore aquatiques (tableau 4.7). En Thaïlande, 200 000 hectares de mangroves ont été supprimés au nom de l'élevage des crevettes, c'est aussi le cas de 120 000 hectares en Equateur et près de 70 000 hectares au Viet Nam. Il en résulte une érosion de la zone côtière et une raréfaction des lieux de refuge et de l'habitat des poissons et autres espèces aquatiques.

L'élevage des crevettes a deux effets économiques distincts sur les pauvres. Premièrement, dans la plupart des cas, les fermes à crevettes se sont développées sur des terres agricoles productives et les activités ont été monopolisées par les riches agriculteurs locaux, de gros exportateurs et des multinationales. Les pauvres éprouvent donc des difficultés pour produire des denrées de première nécessité pour leur famille. Deuxièmement, la production d'une tonne de crevettes de qualité industrielle nécessite dix tonnes de poissons de mer, ce qui limite l'accès des pauvres à une source de protéines animales à la fois bon marché et nutritive.

L'élevage des crevettes provoque enfin des problèmes socio-politiques. L'occupation de terres pour la production de crevettes et les actions de lutte contre les vols de ces crustacés ont ainsi provoqué des conflits locaux et même causé des morts.

Le pillage des ressources et moyens de subsistance des pauvres à l'échelon mondial se répète au niveau national, notamment à l'encontre des peuples indigènes (encadré 4.10). Cette situation rend les individus extrêmement vulnérables.

ENCADRE 4.10

Invasion de l'environnement des populations indigènes : le cas brésilien

Aujourd'hui, les indigènes représentent seulement 0,2 % de la population du Brésil et leurs terres environ 12 % du territoire national. Ces dernières années, l'existence de ces populations est devenue encore plus précaire du fait de l'invasion croissante de leur territoire à travers la confiscation de terres et l'exploitation des ressources naturelles. Les « envahisseurs » sont principalement des travailleurs marginaux dépossédés qui se lancent dans des activités illicites en pays indigène, exploitant illégalement des mines d'or ou des bois rares tels que l'acajou, le merisier et le cèdre. Leur nombre est estimé à 45 000. Un autre type d'invasion est le fait de l'Etat lui-même, qui construit des autoroutes, des centrales hydroélectriques et d'autres infrastructures sur les terres des Indiens.

Le nombres des « invasions » a presque doublé en 1996 et touche environ 43 % de la population indigène. Plus des deux cinquièmes de ces invasions ont pour motifs l'exploration illégale des forêts et le vol de bois de construction, principalement dans les Etats de l'Amazone et de Pará. Cependant, des activités illégales d'exploitation du bois en terre indigène ont aussi été constatées dans plus de la moitié des Etats brésiliens. Dans celui de Rondônia, 40 % des territoires indigènes ont été le théâtre d'activités illégales. Dans le Maranhão, environ 37 % des territoires ont été envahis par les sociétés d'exploitation forestière et 33 % des terres indigènes du Pará et du Mato Grosso ont fait l'objet d'explorations illégales à grande échelle pour la recherche d'espèces rares de bois dur.

Les cas de dégradations écologiques infligées à des terres indigènes ont été multipliés par huit en 1996. Ils sont principalement causés par l'exploitation illégale et la dégradation des ressources naturelles, ainsi que par l'usurpation de terrains appartenant aux Indiens. Les conséquences sont une dévastation de la végétation, une contamination des produits due aux activités agricoles et minières et un accroissement du nombre des espèces de poissons en voie de disparition. De même, en 1996, près de 33 % des maladies constatées étaient liées à la dégradation de l'environnement. L'invasion des territoires indiens au Brésil aggrave les conditions de survie de près du tiers de la population indigène du pays.

Source : Sodré, 1997.

TABLEAU 4.7

Relation entre la disparition des mangroves et la production de crevettes

Pays	Zones de mangroves disparues jusqu'en 1989 (milliers d'hectares)	Production de crevettes en 1995 (milliers de tonnes)
Thaïlande	200	280
Equateur	120	90
Viet Nam	67	37
Inde	35	96
Bangladesh	9	34

Source : Shiva, 1997a.

Les problèmes environnementaux internationaux constituent également un fardeau pour les pauvres

Les problèmes environnementaux internationaux et véritablement mondiaux, tels que les changements dans l'atmosphère terrestre, sont les plus difficiles à quantifier. En effet, les conséquences, qui se produisent habituellement longtemps après la pollution qui en est à l'origine, ne sont pas directement observables : on ne peut que les estimer. Cependant, c'est peut-être là que se trouvent les phénomènes les plus dévastateurs en termes de bien-être humain. A l'échelle d'une vie humaine, il est impossible d'inverser la tendance de certains d'entre eux.

Les pluies acides et les feux de forêts peuvent avoir leur origine dans un pays mais provoquer des effets dans d'autres. L'appauvrissement de la couche d'ozone et le réchauffement de la planète touchent l'ensemble du globe. Tous ces phénomènes ont un impact, direct et indirect, sur le bien-être humain. Même si leurs conséquences ultimes sur les vies humaines et les moyens de subsistance ne peuvent pas être précisément quantifiées, on estime qu'ils touchent davantage les pauvres que les riches.

Pluies acides

Le vent transporte l'air pollué par delà les frontières des pays, et les émissions de dioxyde de souffre et autres gaz dans un pays provoquent des pluies acides chez ses voisins. Seuls 7 % de la pollution due au souffre en Norvège trouvent leur origine dans ce pays. En Suède, le chiffre est de 10 %. Les dommages causés par les pluies acides sur l'environnement (les forêts et l'agriculture, d'une importance vitale pour la subsistance des pauvres) sont plus profonds et durables qu'on ne l'a tout d'abord pensé.

Les pluies acides causent des dégâts importants dans les pays industrialisés, en particulier au Canada, en Pologne et dans les pays scandinaves. En Europe, environ 60 % des forêts exploitées à des fins commerciales souffrent de niveaux préjudiciables de dépôt de souffre. Sur les 90 000 lacs que compte la Suède, environ 20 000 sont acidifiés, à un degré plus ou moins important. C'est également le cas de 48 000 lacs au Canada.

Les pluies acides deviennent également un problème majeur dans les pays en développement. Les dépôts acides sont particulièrement importants dans les régions industrielles, telles que le sud-est de la Chine, le nord-est de l'Inde, la république de Corée et la Thaïlande. Leurs effets se font déjà sentir dans l'agriculture. En Inde, les récoltes de blé ont été réduites de moitié dans les zones situées à proximité de sources importantes d'émissions de dioxyde de soufre.

Au fil des années, la plupart des pays industrialisés ont opéré une réduction draconienne des émissions de dioxyde de soufre. Ainsi, au Japon, ces émissions sont passées de près de 5 millions de tonnes en 1970 à 900 000 tonnes en 1993. Le Canada, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni ont également réalisé des progrès notables, bien que les deux derniers pays soient partis d'un chiffre moins élevé. Cependant, les émissions de dioxyde de soufre sont encore importantes dans certains pays industrialisés. A eux seuls, les Etats-Unis en ont produit 20 millions de tonnes en 1993, contre 38 millions de tonnes pour 20 pays asiatiques.

Certains pays en développement essayent, eux aussi, de réduire leurs émissions de dioxyde de soufre. Ainsi, au Chili, un décret adopté en 1992 vise à réduire les émissions industrielles de polluants atmosphériques ainsi qu'à faire fortement baisser les émissions de dioxyde de soufre. Les premières estimations font apparaître un recul de 20 à 30 % des émissions de dioxyde de soufre.

Incendies de forêt

Les incendies de forêt constituent également un problème environnemental transnational. Ils se déclarent certes dans un pays donné, mais les fumées et la pollution atmosphérique qu'ils génèrent se propagent dans d'autres, affectant la santé des individus et leur bien-être économique. Les incendies qui se sont produits en Indonésie en 1997 ont dégagé une brume sèche causée par la fumée qui s'est dirigée vers la Malaisie, les Philippines et Singapour. A la mi-octobre, près de 1,7 million d'hectares avaient brûlé. Cet incendie n'était pourtant que le cinquième en importance de ces vingt dernières années. La mauvaise visibilité due à la fumée a provoqué des accidents graves et laissé les victimes de la sécheresse dans le

Les dommages causés par les pluies acides sont plus profonds et durables qu'on ne l'a tout d'abord pensé

Le réchauffement de la planète peut être considéré comme l'un des défis environnementaux les plus graves

dénuement. En outre, des milliers de touristes ont annulé leur voyage dans cette région du monde. Les pertes économiques ont été estimées à 2 % du PIB dans certains pays.

Les incendies en Indonésie ont fait la une des journaux du monde entier, mais tous les continents ont connu d'importants incendies. Certains se produisent tous les ans dans la forêt amazonienne, avec une augmentation de près de 30 % en 1997. En Afrique, les sécheresses inhabituelles et la demande pressante des terres ont provoqué de grands incendies au Kenya, au Sénégal et en République-Unie de Tanzanie. Des incendies ont échappé à tout contrôle en Australie, en Colombie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. En 1997, dans le monde entier, les incendies ont ravagé au moins 5 millions d'hectares de forêts et autres terrains.

Ce sont les pauvres qui ont été les plus touchés par ce fléau, tant au niveau de la santé que de leurs moyens de subsistance. L'incendie en Indonésie a causé plus de 1 000 décès et provoqué des troubles respiratoires liés aux fumées chez plus de 20 millions d'individus, en majorité des pauvres. Pourtant ceux-ci sont rarement à l'origine des incendies. Les principaux coupables sont l'exploitation forestière par les multinationales et la déforestation visant à accélérer le développement. Les effets économiques négatifs se feront sentir pendant de longues années. Les incendies de forêt sont parfois le résultat de la tension entre les pauvres habitant dans des zones forestières, qui n'ont pas de véritables droits territoriaux, et les multinationales qui reçoivent des concessions pour l'exploitation forestière. Les petits agriculteurs font brûler les arbres plantés par les multinationales qui, à leur tour, brûlent des terres pour chasser les petits exploitants.

Appauvrissement de la couche d'ozone

L'ozone, molécule d'oxygène composée de trois atomes au lieu de deux, constitue un polluant gênant lorsqu'il se trouve à proximité de la surface de la Terre, mais il est indispensable à la vie lorsqu'il se situe beaucoup plus haut. Sa dispersion dans la stratosphère, c'est-à-dire de 15 à 50 kilomètres au-dessus de la Terre, est si faible que s'il était compacté, il formerait une coquille autour de la planète qui ne serait pas plus épaisse que la semelle d'une chaussure. L'ozone filtre les rayons ultraviolets provenant du soleil et, sans lui la vie sur Terre ne serait pas possible.

La petite quantité de rayonnement ultraviolet qui réussit à traverser la stratosphère nuit à la santé. C'est la principale cause des cancers de la peau, qui sont en progression rapide. L'incidence des mélanomes, les plus dangereux, a augmenté de 80 % aux Etats-Unis au cours des seules années quatre-vingt. Le rayonnement ultraviolet est également l'un des principaux responsables des cataractes, qui provoquent plus de la moitié des cas de cécité dans le monde (soit 17 millions d'individus par an). Il peut également affaiblir le système immunitaire, ouvrant la voie à l'apparition et à la propagation des cancers, et accroissant la vulnérabilité des individus à des maladies telles que le paludisme.

Même la plus petite atteinte à la couche d'ozone accroîtrait ces effets négatifs sur la santé humaine. Elle toucherait également les produits alimentaires. Plus des deux tiers des espèces cultivables sont endommagées par le rayonnement ultraviolet qui pénètre également dans la mer, tuant le plancton dont le rôle est si essentiel dans la chaîne alimentaire marine.

Or, aujourd'hui, la couche d'ozone s'est réduite de 10 % environ au-dessus des régions tempérées. L'appauvrissement de la couche d'ozone constitue peut-être l'exception, du moins dans les problèmes mondiaux, à la règle selon laquelle ce sont les pauvres qui souffrent le plus de la dégradation de l'environnement. En effet, ce phénomène touche principalement les zones tempérées et les régions polaires. En outre, le rayonnement ultraviolet produit les effets les plus graves sur les individus à la peau claire. Cependant, dans les pays industrialisés, les pauvres, qui ont moins d'argent à consacrer à une protection solaire et sont plus susceptibles de travailler en plein air, sont peut-être plus vulnérables.

Réchauffement de la planète

Le réchauffement de la planète peut être considéré comme l'un des défis environnementaux des plus graves. Il menace de perturber le climat remarquablement stable dont la Terre bénéficie depuis le début de l'agriculture sédentarisée, il y a quelque 10 000 ans, climat qui a permis l'expansion de toutes les civilisations et la

croissance démographique (de quelques millions à près de 6 milliards d'individus). Ce réchauffement risque d'exacerber la plupart des autres problèmes environnementaux et pourrait dépasser ce que la planète peut absorber et ce que les sociétés humaines peuvent endurer.

Bien que les pays industrialisés soient responsables de la plupart des émissions qui aboutissent au réchauffement de la planète, ses effets se feront sentir dans le monde entier. On s'attend au cours du siècle prochain à un changement climatique plus rapide que ce qu'on a connu au cours des 10 000 dernières années, et qui provoquera vraisemblablement des dégâts considérables en termes économiques, sociaux et environnementaux. Les pays en développement, notamment la frange la plus pauvre de leur population, devraient être les plus durement touchés par la diminution des récoltes, l'aggravation des pénuries d'eau et l'élévation du niveau des mers qui accompagneront le réchauffement de la planète.

Selon les estimations les plus optimistes, les récoltes diminueront légèrement dans le monde au XXIe siècle, ce qui risque de faire monter les prix des denrées alimentaires et d'aggraver la faim. Plus important, ces effets seront répartis de manière à renforcer en général les inégalités existantes ainsi que le tableau de la pauvreté et de la faim. Certaines zones, telles que l'Europe et le Canada, devraient bénéficier de récoltes plus conséquentes. Mais les rendements devraient baisser en Afrique, en Asie du Sud et en Amérique latine, où vivent la plupart de ceux qui soufrent de la pauvreté et de la faim dans le monde. Selon une étude récente, les récoltes baisseront ainsi de plus de 30 % en Inde et au Pakistan d'ici 2050.

Il en va de même pour les précipitations. Dans l'ensemble, les nantis, qui ne manquent déjà de rien, devraient en avoir encore plus alors que les démunis verront leur situation se détériorer. Les pénuries d'eau devraient s'aggraver, particulièrement en Afrique subsaharienne, dans les pays arabes, en Asie du Sud et en Europe. Les déserts risquent de s'étendre dans toutes ces régions, à l'exception de l'Europe.

L'élévation du niveau des mers pourrait mettre en péril des millions de vies humaines dans les pays en développement. Une augmentation d'un mètre du niveau de la mer, provoquée en partie par le réchauffement de la planète, ferait perdre au Bangladesh 17 % de son territoire, bien que ce pays ne produise que 0,3 % des émissions mondiales. L'Egypte pourrait quant à elle voir disparaître sous les vagues 12 % de son territoire, qui abritent 7 millions d'individus. L'élévation du niveau des mers menace de rendre inhabitables plusieurs petits pays insulaires, tels que les Maldives et Tuvalu, et d'inonder de vastes zones dans d'autres pays.

L'élévation du niveau des mers pourrait mettre en péril des millions de vies humaines dans les pays en développement

Résumé des conséquences humaines de la dégradation de l'environnement

Cette analyse de l'impact humain de la dégradation de l'environnement fait ressortir trois éléments consternants :

- Qu'il s'agisse de pollution, de dégradation ou de déchets, les atteintes à l'environnement ont de graves conséquences pour la santé des individus, leurs moyens de subsistance et leur sécurité. On a essayé d'évaluer ces coûts pour l'Inde (encadré 4.11).
- La répartition géographique de la dégradation de l'environnement montre que les riches y contribuent davantage, notamment en ce qui concerne la pollution atmosphérique, le réchauffement de la planète, les pluies acides, les ordures ménagères et les produits toxiques. Mais les pauvres paient le tribut le plus lourd

ENCADRE 4.11

Coûts de la dégradation de l'environnement : estimations pour l'Inde

Le développement économique est le mot d'ordre de la marche de l'Inde vers le XXIe siècle. Mais ce pays pourrait bien payer un prix énorme pour cette marche, qui entraîne dans son sillage la dévastation écologique et d'innombrables problèmes sanitaires. Une estimation relativement basse des atteintes à l'environnement en Inde chiffre ce prix à plus de 10 milliards de dollars par an, soit 4,5 % du PIB de 1992. D'après des estimations plus élevées, le coût total pour l'environnement serait de 13,8 milliards de dollars, soit 6 % du PIB du pays.

Un examen détaillé de la « facture » la plus basse (10 milliards de dollars) montre que la pollution atmosphérique urbaine coûte à l'Inde 1,3 milliard de dollars par an. La dégradation de l'eau entraîne un coût annuel pour la santé de 5,7 milliards de dollars, près des trois cinquièmes de la totalité du coût écologique. L'érosion des sols touche entre 83 et 163 millions d'hectares de terres chaque année. La dégradation des sols entraîne des pertes de productivité représentant de 4 à 6,3 % du produit annuel global de l'agriculture et totalisant 2,4 milliards de dollars. La déforestation, qui a évolué à un rythme de 0,6 % par an entre 1981 et 1990, se paye par un coût annuel de 214 millions de dollars.

Ces estimations n'incluent toutefois pas les coûts écologiques majeurs liés à la perte de biodiversité ou à la pollution résultant des déchets dangereux.

Source : Agarwal, 1996.

ENCADRE 4.12

Les femmes et la dégradation de l'environnement : un fardeau disproportionné

Dans les pays en développement, les femmes sont doublement victimes de la dégradation de l'environnement : premièrement à cause de la pauvreté, deuxièmement parce qu'elles sont femmes. La dégradation de l'environnement leur impose un fardeau disproportionné, principalement du fait de leur rôle socio-économique, qui les expose à un plus grand nombre de dangers environnementaux.

Les femmes effectuent la majeure partie des tâches ménagères, activités qui les contraignent à rester la plupart du temps à l'intérieur de la maison. Etant donné qu'elles préparent la nourriture du foyer, elles sont souvent exposées à d'importantes émanations de fumée pendant de longue périodes. Il n'est donc pas étonnant que la majorité des 2,2 millions de décès annuels dus à la pollution de l'air dans les locaux concerne des femmes. Ce sont aussi elles qui sont le plus souvent chargées d'aller chercher l'eau et de laver le linge de la famille, activités qui peuvent comporter des risques lorsque l'assainissement est défaillant, les installations pour le lavage inadaptées ou l'eau disponible polluée. En outre, les femmes sont généralement celles qui s'occupent des enfants malades, ce qui augmente leur exposition aux organismes pathogènes.

Par ailleurs, les types d'emplois auxquels les femmes ont accès les mettent souvent également en danger. Dans les zones rurales, beaucoup d'entre elles travaillent dans les champs, où elles sont exposées aux produits toxiques dégagés par les engrais et les pesticides. Dans les villes, nombre d'entre elles travaillent dans des exploitations industrielles de petite taille, où les produits chimiques toxiques sont souvent utilisés sans les précautions nécessaires. Une autre source de revenu fréquente chez les femmes est le travail à la pièce effectué à domicile, tel que la confection de sandales ou de vêtements, qui peut impliquer l'utilisation d'adhésifs dangereux et d'autres produits inflammables ou toxiques.

Dans les familles pauvres, les femmes sont chargées d'aller chercher le bois de feu et les bouses de vaches qui serviront les besoins énergétiques du foyer. Dans le contexte d'un environnement dégradé, cette tâche peut impliquer de longues heures de marche si la source de combustible est éloignée. Elle réduit aussi considérablement le temps que ces femmes pourraient consacrer à d'autres activités et les expose à des risques sanitaires. De plus, les filles aident souvent leur mère à aller chercher l'eau et le combustible, ce qui les tient à l'écart de l'instruction.

Les facteurs physiologiques jouent aussi un rôle dans la plus grande vulnérabilité des femmes aux dangers liés à l'environnement. Les risques augmentent en effet particulièrement durant la grossesse et après l'accouchement, périodes où les femmes sont plus vulnérables à des maladies telles que le paludisme.

Source : World Resources Institute, 1996a.

en termes de décès et de risques sanitaires liés à la pollution et aux produits toxiques, ainsi qu'en termes de moyens de subsistance perdus à la suite de la dégradation des sols, de la désertification, de la déforestation et de la réduction de la biodiversité. En outre, parmi les pauvres, ce sont les femmes qui sont les plus exposées aux risques, du fait notamment de leur rôle socio-économique (encadré 4.12).

• La dégradation de l'environnement menace la capacité d'absorption de la Terre et la capacité d'endurance des êtres humains. Elle risque d'avoir de graves conséquences pour les générations futures.

L'avenir ne sera pas nécessairement sombre

Selon différents scénarios, au cours des 20 années à venir, la demande mondiale d'énergie devrait augmenter de 30 à 55 %, les pays en développement représentant les quatre cinquièmes de cette progression. Mais avec des mesures d'économie d'énergie, cette augmentation de la demande pourrait se limiter à 30 %.

Si l'on se fonde sur les tendances antérieures, la pollution atmosphérique augmentera proportionnellement à l'utilisation de l'énergie, de même que ses conséquences néfastes. En Asie, les émissions de dioxyde de soufre dépasseront celles des pays industrialisés en 2010, provoquant des dégâts considérables en raison des pluies acides, en particulier dans le sud de la Chine. En l'espace de 25 ans, le nombre d'automobiles dans le monde (actuellement supérieur à 500 millions) pourrait bien doubler pour dépasser le milliard. La majorité de cette progression s'opérant dans les pays qui utilisent toujours de l'essence au plomb, principalement des pays en développement, les émissions de plomb risquent d'être multipliées par cinq entre 1990 et 2030.

Contribuant au réchauffement de la planète, les émissions de dioxyde de carbone liées à la consommation d'énergie devraient progresser de 30 à 40 % d'ici 2010 dans des conditions de croissance modérées. L'essentiel de la progression de ce type d'émissions surviendra dans les pays en développement. Au début des années quatre-vingt-dix, on avait même prévu que les émissions de dioxyde de carbone dans les pays de l'OCDE augmenteraient de quelque 24 % d'ici 2010 par rapport à leur niveau de 1990. Dans les pays en développement, les émissions annuelles devraient plus que doubler, mais à partir d'une base beaucoup plus restreinte. Si la tendance actuelle se poursuit, les pays en développement, où vivent les quatre cinquièmes de la population mondiale, seront à terme responsables de près de la moitié des émissions mondiales annuelles de dioxyde de carbone, contre un tiers aujourd'hui. La Chine et l'Inde seront quant à elles, à l'origine de plus de la moitié du total des pays en développement.

Cependant, il convient de considérer la question des émissions de dioxyde de carbone dans un contexte historique et dans la perspective de l'accumulation sur de nombreuses années.

Les ressources naturelles renouvelables dont nous dépendons tous, surtout les pauvres, vont se raréfier. Aujourd'hui, les moyens de subsistance de près d'un tiers de la population mondiale dépendent souvent directement des ressources renouvelables. En 2025, une grande partie des habitants d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud s'appuieront vraisemblablement encore très fortement sur ces ressources, de même que de nombreux habitants des zones rurales d'Amérique latine et des Caraïbes, étant donné les disparités extrêmes qui existent en termes de revenu et de propriété foncière.

L'utilisation du bois de feu et d'autres combustibles traditionnels, et de la plupart des ressources renouvelables, est tirée par la croissance démographique. En 40 ans, la superficie de terre arable disponible par personne devrait être divisée par deux par rapport au chiffre actuel, déjà bien bas, de 0,27 hectare. D'ici 2050, plus de deux milliards d'individus vivront dans des régions touchées par la pénurie de terres, sous l'effet d'une désertification et d'une dégradation croissante du sol , en particulier dans certaines parties de l'Asie du Sud et de l'Afrique subsaharienne.

Dans le monde entier, l'utilisation de l'eau s'accroît très rapidement : d'ici 2025, elle aura progressé de 40 %. A cette époque, les trois quarts de l'eau douce de ruissellement de la planète pourraient être utilisés contre la moitié actuellement. D'ici 2050, le nombre d'individus soufrant de pénurie d'eau risque de passer de 132 millions à 1 à 2,5 milliards. Près des deux tiers des habitants de la planète se retrouveront dans des régions confrontées à une pénurie d'eau modérée à forte. Nombreux sont ceux qui pensent que l'eau deviendra une importante cause de guerre et de conflit au XXIe siècle.

Si la tendance se poursuit, la production de déchets sur la planète pourrait être multipliée par cinq d'ici 2025, aggravant la pollution et les risques sur la santé qui y sont associés dans les pays en développement.

Les pauvres risquent, en conséquence, d'être poussés de plus en plus vers des terres fragiles du point de vue écologique, ce qui ne fera qu'aggraver leur vulnérabilité. D'ici la fin de la prochaine décennie, un milliard de pauvres risquent de vivre sur ce type de terres contre 500 millions aujourd'hui. Du fait de la rareté des ressources, des inégalités d'accès aux ressources naturelles et aux milieux de dissipation, il leur sera difficile d'échapper à une aggravation de leur pauvreté. Cet impact mal réparti et continu de la dégradation de l'environnement sera préjudiciable à leur santé, leur vie et leurs moyens de subsistance.

L'humanité court-elle à la catastrophe ? Oui et non. L'avenir sera sombre si nous poursuivons dans cette voie. Mais il existe d'autres solutions en fonction desquelles nous pouvons façonner l'avenir : avec de grands engagements, de profondes réformes des politiques, des institutions et des valeurs ainsi qu'un sens aigu de la responsabilité collective. De nouveaux modes de consommation, des technologies novatrices et une efficience accrue dans l'utilisation des ressources peuvent mettre celles-ci à disposition des pauvres et minimiser l'impact sur l'environnement.

Des progrès ont déjà été réalisés dans la dématérialisation de la production et de

Les pauvres risquent de plus en plus d'être poussés vers des terres écologiquement fragiles

ENCADRE 4.13

Le potentiel de la société du savoir

L'avènement de la société du savoir ouvre une voie prometteuse à la dématérialisation, faisant une utilisation intensive de l'information et des compétences plutôt que des ressources naturelles.

Une société fondée sur le savoir et mettant l'accent sur la créativité et la diversité peut élargir les choix des êtres humains. Bien qu'il soit créé par les individus à titre privé, le savoir constitue un bien public parce qu'il peut être partagé sans pour autant être diminué.

Trois points méritent d'être soulignés :

• Premièrement, une société du savoir est plus qu'une économie de services. Dans une telle société, les travailleurs sont généralement hautement qualifiés et leurs connaissances résident dans leur cerveau et leurs expériences plus que dans les machines qu'ils font fonctionner.

• Deuxièmement, toute restriction au partage du savoir est inefficace, car les connaissances peuvent être partagées sans coût pour celui qui les dispense tout en enrichissant celui qui les reçoit. Cependant, sans certaines restrictions, les motivations pour générer de nouvelles connaissances peuvent être absentes. De nouvelles institutions sont peut-être nécessaires pour résoudre ce paradoxe du savoir.

• Troisièmement, une société du savoir est aussi une société de l'information. Une société de l'information demande des *infrastructures d'information*, dont des moyens de télécommunication tels que le câble et le satellite, et la couverture de la population par le réseau téléphonique. Une telle société requiert aussi une *infrastructure informatique*, incluant des micro-ordinateurs et l'accès à Internet. Enfin, elle demande une *infrastructure sociale*, c'est-à-dire une population instruite et une société ouverte, qui laisse l'information circuler librement en son sein et avec le reste du monde.

Source : Chichilnisky, 1997b.

Il devient de plus en plus évident que la transformation d'effluents en produits commerciaux peut être rentable pour les entreprises privées

DIAGRAMME 4.7
Découpler croissance économique et utilisation des ressources naturelles
Croissance économique et consommation par habitant
Indice 100 = 1960

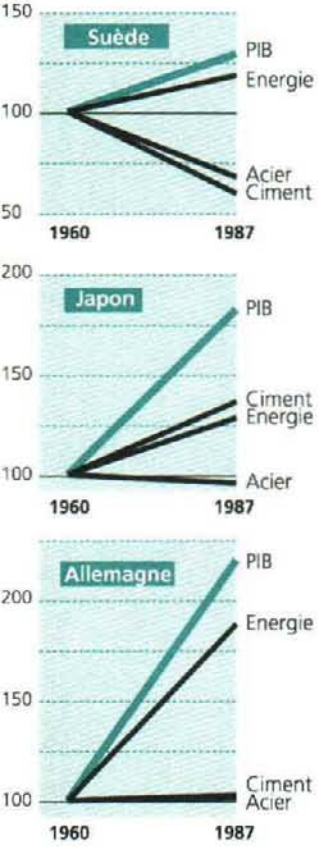

la consommation, c'est-à-dire dans la réduction de la quantité de ressources naturelles contenue dans une unité de production et, partant, de consommation. Des propositions ont également été avancées pour que les sociétés du savoir s'efforcent d'atteindre un développement durable (encadré 4.13), qui allégera les pressions qui pèsent sur les ressources et réduira la dégradation de l'environnement, deux progrès qui seraient bénéfiques pour les pauvres.

Dématérialisation de la production et de la consommation

La croissance économique est directement liée à une utilisation croissante des ressources. Si cette relation pouvait être affaiblie par la réduction des matériaux nécessaires à la production et par l'utilisation plus efficiente des ressources, les avantages en seraient nombreux tant pour les pays industrialisés que pour les pays en développement.

Cette dissociation de la croissance et de l'utilisation des ressources naturelles peut-elle s'appliquer à l'ensemble des pays ? C'est déjà le cas, dans une certaine mesure. L'utilisation de l'énergie ne va plus forcément de pair avec la croissance économique. Entre 1973 et 1985, le Japon a réduit de près d'un tiers sa consommation énergétique nécessaire à la production d'un dollar (constant) de PNB. Mais dans la plupart des pays, l'utilisation de l'énergie continue de progresser car la consommation augmente plus vite que l'efficience. La quantité d'acier, de bois de construction et de cuivre utilisée par personne dans les pays industrialisés s'est en général stabilisée, voire a diminué, en dépit de la croissance économique, attestant une certaine dissociation de ces deux éléments (diagramme 4.7). Cependant, dans la plupart des cas, les quantités absolues progressent.

Il faudra déployer des efforts plus importants pour éviter que les crises environnementales actuelles ne se reproduisent. Cet objectif est réalisable. La consommation énergétique peut être réduite de moitié dans les installations industrielles actuelles et de 90 % dans les installations nouvelles, par le recours à des technologies déjà disponibles. *Facteur quatre*, le rapport 1997 adressé au Club de Rome, montre comment multiplier la production par deux en divisant d'autant l'utilisation des ressources et décrit des techniques concrètes pour y parvenir. Au-delà des coupes dans la consommation d'énergie, il existe des possibilités de réduire fortement l'utilisation de bois, d'eau et de minerais tout en augmentant le niveau de vie.

Cependant, l'opinion suivante fait de plus en plus d'adeptes : les pays industrialisés doivent aller bien plus loin que cette dissociation de la croissance et de l'utilisation des ressources naturelles pour amorcer la dématérialisation de leur économie. La durabilité et l'équité exigent qu'ils réduisent leur utilisation de ressources (telles que les ressources halieutiques et les forêts naturelles) et qu'ils divisent par plus de dix leurs émissions dans les décennies à venir. Cet objectif de durabilité, baptisé « facteur dix », a été approuvé par un groupe de ministres appartenant à des pays industrialisés et à des pays en développement.

Le recyclage peut y contribuer, car il réduit l'utilisation de nouveaux matériaux. Si la France multipliait par deux ses activités de revalorisation et de recyclage des matériaux non renouvelables, elle réduirait de trois cinquièmes sa consommation de ressources naturelles. Chaque tonne d'acier recyclé permet d'économiser plus d'une tonne de minerai de fer, 500 kilogrammes de charbon et 9 kilogrammes de calcaire, ainsi que plusieurs tonnes d'autres matières liées aux activités d'exploitation minière et de transformation. Le recyclage peut également économiser de l'énergie : celui de l'aluminium nécessite seulement 5 % de l'énergie nécessaire au raffinage et à la fusion de ce métal à partir de la bauxite. Dans les pays industrialisés, le taux de recyclage atteint aujourd'hui environ 45 % pour le papier et de 50 % pour le verre. Au milieu des années quatre-vingt, ces chiffres étaient de 33 et 26 % respectivement. Le recyclage commercial à grande échelle n'occupe pas encore une place significative dans les pays en développement.

Cependant, le recyclage ne constitue que l'une des options de dématérialisation possibles. La réutilisation des produits, leur réparation et le prolongement de leur durée de vie sont aussi envisageables. De même qu'une production plus propre : il s'agit de concevoir le processus de production de façon à minimiser l'utilisation de matières premières et les déchets, pour réduire la pollution à la source (encadré 4.14). Il devient de plus en plus manifeste que la transformation d'effluents en

produits commerciaux, tels que des engrais, peut être rentable pour les entreprises privées.

De même que la dégradation de l'environnement limite considérablement le bien-être des pauvres, les solutions évoquées ci-dessus peuvent permettre de l'accroître. Les technologies qui utilisent moins de ressources et génèrent moins de pollution emploient en général davantage de personnel. Le recyclage des déchets, par exemple, crée des emplois, en particulier pour les femmes (encadré 4.15). De nombreuses études montrent que la réforme de la fiscalité dans un sens écologique (en remplaçant une partie des taxes sur l'emploi et le revenu par des taxes sur l'utilisation des ressources et la pollution) pourrait avoir un effet bénéfique. Une étude menée par l'Union européenne indique qu'une telle réforme pourrait créer 4 millions d'emplois dans les Etats membres de l'UE.

Le rôle-clé de la technologie

Cependant, la dématérialisation ne doit pas nuire aux technologies nécessaires pour répondre aux besoins des pauvres. Les sources d'énergie renouvelables sont particulièrement prometteuses tant pour réduire la pauvreté et la pollution à l'intérieur des bâtiments au bénéfice des pauvres que pour minimiser l'utilisation par les riches de formes polluantes d'énergie.

La technologie constitue l'un des facteurs décisifs de la dissociation de la croissance économique et de l'utilisation des ressources naturelles :

- Les processus de production propres doivent être introduits à grande échelle de manière que l'industrie pollue moins. En outre, des technologies propres et efficientes doivent être élaborées pour la gestion des déchets.
- Il faut donner aux pays en développement accès aux technologies efficientes de la « nouvelle génération » de manière que leur niveau de pollution ne progresse pas à mesure qu'ils s'industrialisent et se développent. Ces pays devraient s'orienter vers de meilleures technologies en sautant des étapes du développement technologique plutôt qu'en avançant progressivement.
- Des technologies bon marché et simples mais efficientes doivent être développées pour répondre aux besoins des pauvres. En l'absence d'accès à ces technologies, les pauvres auront du mal à sortir du piège de la pauvreté.

Les pays en développement sont des espaces essentiels pour l'innovation et la réalisation de sauts technologiques. Il existe un potentiel en la matière tant au niveau des procédés qu'à celui des produits, et souvent une synergie entre les deux. Ainsi, dans les villages isolés, l'éclairage se fait principalement à l'aide de lampes à huile et de bougies. Le passage à une ampoule fluocompacte, qui est quatre fois plus efficiente qu'une ampoule à incandescence classique, rendrait éco-

ENCADRE 4.14

Production moins polluante : « Mieux vaut prévenir que guérir »

La production moins polluante illustre une nouvelle approche de l'intégration de la technologie à la protection de l'environnement. Elle reflète le vieil adage : « Mieux vaut prévenir que guérir ».

Cette approche vise à éliminer la pollution à la source et à préserver les matières premières telles que l'énergie et l'eau au moyen de processus de production efficaces. Elle vise également à réduire les effets des produits sur l'environnement tout au long de leur durée de vie, depuis l'extraction de la matière première jusqu'à l'élimination du produit usé. Cette approche dynamique et préventive contraste fortement avec les notions traditionnelles de lutte contre la pollution et de gestion des déchets, dont l'objet est d'atténuer les dommages une fois qu'ils ont eu lieu. Elle est à la fois plus efficace et beaucoup moins chère.

Les exemples réussis de mise en pratique de la production moins polluante abondent, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Dans les pays développés, le programme WRAP (*Waste Reduction Always Pays*, la réduction des déchets est toujours payante), du groupe Dow Chemical, a permis de réduire de plus de moitié les émissions de 58 polluants depuis 1985 et continue d'engendrer des réductions d'émissions. La pollution occasionnée par la société 3M dans le monde a quant à elle diminué de 90 %. En Nouvelle- Zélande, les entreprises qui réduisent leurs déchets économisent ainsi entre 50 et 100 % sur leurs coûts annuels et, celles qui réutilisent les produits ont également généré des recettes supplémentaires. Dans beaucoup de cas, le délai de retour sur investissement est de l'ordre de quelques jours ou de quelques semaines seulement.

L'Europe de l'Est et les pays de la CEI commencent aussi à prendre au sérieux la production moins polluante. En Lituanie, dans les années soixante, seulement 4 % environ des entreprises employaient déjà des procédés de production moins polluants. Dans les années quatre-vingt-dix, cette proportion est passée à 35 %. En République tchèque, 24 études de cas de productions moins polluantes ont montré que l'émission de déchets industriels avait été réduite de près de 22 000 tonnes par an, parmi lesquelles près de 10 000 tonnes de déchets dangereux. Le volume d'eaux usées a, lui, diminué de 12 000 mètres cubes par an. Les bénéfices économiques de ce processus sont estimés à plus de 2,4 millions de dollars chaque année.

Dans les pays en développement, une entreprise de ciments indonésienne économise 350 000 dollars par an en employant des techniques de production moins polluantes. La période d'amortissement est de moins d'un an. En Chine, des projets pilotes dans 51 entreprises relevant de 11 secteurs industriels différents ont permis de montrer que les techniques de production moins polluantes réduisent la pollution de 15 à 31 % tout en étant cinq fois plus efficaces que les techniques traditionnelles.

Source : Hillary, 1997.

ENCADRE 4.15

Recyclage des déchets : le rôle des femmes à Hô Chi Minh-Ville

Au cours des six dernières années, le volume de déchets produit chaque année à Hô Chi Minh-Ville a quadruplé, de 198 000 à 839 000 tonnes. Chaque habitant produit 750 grammes de détritus par jour. Les déchets non dégradables comptent pour environ un tiers de ce total. Sur ceux-ci, environ 62 tonnes par jour entrent dans la chaîne du recyclage, principalement grâce aux femmes.

La chaîne de recyclage des déchets urbains d'Hô Chi Minh-Ville comporte plusieurs maillons pour la collecte des produits récupérables, leur transformation en objets de consommation à bas prix et leur vente, principalement à des consommateurs pauvres. Dans tous ces processus, les femmes interviennent, soit comme acheteuses, soit comme commerçantes, soit comme recycleuses.

Les acheteuses de déchets exercent leur métier en allant de porte en porte dans des quartiers qu'elles ont choisis, où elles connaissent leur clientèle. En moyenne, elles marchent 15 kilomètres par jour et collectent 41 kilogrammes d'objets mis au rebut, tels que journaux, vieux livres, chaussures, bouteilles, fer blanc et aluminium. A ce travail, elles gagnent en moyenne 14 000 dollars vietnamiens (l'équivalent de 1,30 dollar des Etats-Unis) par jour. Dans la plupart des cas, cela représente la plus grosse proportion du revenu du foyer.

Les femmes constituent un peu plus de la moitié des commerçants qui vendent des produits de récupération. Une boutique de taille moyenne achète environ 523 kilogrammes de produits de rebut et 115 bouteilles par jour, les plus grandes boutiques peuvent acheter jusqu'à 30 tonnes par jour de rebut. Ces commerçants ont un niveau de vie assez élevé. Le revenu mensuel par boutique est en moyenne de 3 à 4 millions de dollars vietnamiens (230 à 370 dollars des Etats-Unis), mais peut atteindre 10 millions de dollars vietnamiens (930 dollars des Etats-Unis).

Les activités de recyclage des déchets par les femmes à Hô Chi Minh-Ville procurent trois avantages distincts. Premièrement, elles soulagent les pouvoirs publics d'une partie de la charge que constitue l'important volume de déchets solides. Deuxièmement, elles transforment des détritus en biens de consommation que les pauvres peuvent acheter. Troisièmement, elles créent des emplois et des revenus. Environ 10 000 personnes, pour la plupart des femmes, sont employées dans ces activités. Plus de 5 000 femmes ont pour occupation d'aller acheter des objets au rebut chez les gens, plus de 500 tiennent une boutique et plus de 40 % des personnes qui travaillent dans les usines de recyclage sont des femmes. Même si leurs gains ne sont pas énormes, elles contribuent pour une large part aux revenus des ménages.

Source : Ngoc *et al.*, 1994.

nomique la fourniture d'électricité à partir d'un panneau solaire de cellules photovoltaïques. Le raccordement à un réseau électrique, vraisemblablement nécessaire si l'on utilise des ampoules inefficientes, deviendra alors inutile, ce qui entraînera des économies considérables en termes de biens d'équipement. Ces économies pourraient par exemple se traduire par une amélioration de l'enseignement, de la santé et des moyens de subsistance. La solution qui consiste à utiliser des cellules photovoltaïques et des ampoules fluocompactes permet d'éviter de recourir à un système de production d'électricité étendu et cher.

Un autre avantage des sauts technologiques provient de l'économie sur les coûts de l'assainissement de l'environnement à long terme, tels que la réhabilitation des anciens sites toxiques et des centrales électriques au charbon. Ce type de technologies minimise les coûts de remise en état, ainsi que les coûts sanitaires liés à la pollution et à la dégradation de l'environnement.

Ces technologies ne sont pas de simples idées, elles sont une réalité (encadré 4.16). Elles sont déjà utilisées dans de nombreux pays, qu'ils soient en développement ou industrialisés.

Mais la technologie ne constitue pas à elle seule la solution. Elle doit s'accompagner de réformes, de dispositions institutionnelles et de mutations de la responsabilité collective.

Questions stratégiques

Inverser et minimiser l'impact des dégradation de l'environnement sur les êtres humains, et en particulier sur les pauvres, et assurer la pérennité de l'environnement soulèvent un certain nombre de questions importantes. Celles-ci comprennent l'efficience de l'utilisation des ressources, les procédés non polluants, la réduction de la production de déchets, l'accès des pauvres aux ressources naturelles, leurs différents droits vis-à-vis des biens communs, les technologies de la « nouvelle génération » accessibles aux pauvres et la mutation des modes de production et de consommation. Dans plusieurs domaines, la fourniture de biens et de services aux pauvres par l'Etat revêt une importance vitale.

La gestion de l'environnement constitue un autre aspect majeur. Son renforcement nécessitera la participation des communautés aux côtés de l'Etat et une alliance plus étroite entre les communautés, les institutions de la société civile et les autorités au niveau local. On peut s'inspirer à cet égard de mouvements locaux de protection de l'environnement en association avec des groupements de lutte contre la pauvreté et de promotion de la femme.

Pour traiter efficacement de ces questions, il convient tout d'abord d'écarter cinq idées reçues entourant le débat sur la relation pauvreté-environnement.

Première idée reçue : la subvention des ressources bénéficie toujours aux pauvres. L'exemple de l'eau ou de l'énergie en est l'illustration. Dans le monde entier, le

coût de la fourniture de l'eau aux consommateurs est, en général, supérieur au prix facturé à ces derniers. Le prix moyen ne couvre qu'un tiers des coûts et les subventions publiques paient la différence. Le prix de l'eau étant trop bas pour permettre de récupérer les frais d'investissement, il n'est pas considéré comme rentable de procéder à de nouveaux raccordements et les pauvres ne sont donc pas desservis.

L'énergie bénéficie également d'importantes subventions dans les pays en développement. Même au début des années quatre-vingt-dix, le prix moyen de l'électricité ne représentait que 40 % de son coût de production. Mais ces subventions ne sont pas répercutées sur les pauvres, car ceux-ci ne sont pas raccordés au réseau. Dans les pays en développement, c'est la classe moyenne urbanisée qui bénéficie de l'accès à ce type d'installations.

Non seulement les subventions ne profitent pas aux pauvres, mais elles incitent souvent les riches à gaspiller les ressources plutôt qu'à les préserver.

Deuxième idée reçue : les pauvres ne peuvent ni ne souhaitent participer aux coûts. Ce préjugé est également faux. La plupart des pauvres paient déjà pour les besoins essentiels. Nombre de familles pauvres qui n'ont pas l'eau courante doivent acheter l'eau à des vendeurs privés, à un prix qui est parfois dix à douze fois plus élevé que ce que paie une famille de la classe moyenne raccordée au réseau de distribution. Plus concrètement, les pauvres sont disposés à consacrer de leur temps et à déployer des efforts pour améliorer les réseaux de distribution d'eau et d'assainissement de la communauté. Dans les régions pauvres d'Haïti et du Nigéria, plus d'un cinquième des dépenses des ménages sont consacrées à l'achat de l'eau.

Troisième idée reçue : les pays en développement devraient simplement imiter ce qu'ont fait les pays industrialisés à l'égard de l'environnement. Les pays en développement peuvent bien évidemment tirer des leçons des expériences des pays industrialisés. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils doivent adopter les pratiques de ces derniers sans discernement. Au cours des quinze dernières années, la plupart des pays de l'OCDE ont réalisé d'assez bonnes avancées dans la réduction des émissions de plomb, de monoxyde de carbone et de dioxyde de soufre ainsi que dans l'assainissement des lacs et cours d'eau. Ils ont également étendu leur couverture forestière.

ENCADRE 4.16

Sauts technologiques

Les pays en développement font de nombreuses tentatives pour créer des technologies permettant de sauter certaines étapes du processus de développement traditionnel des pays industrialisés. Parmi ces technologies figurent l'éthanol, utilisé comme combustible, l'électricité produite à partir de la biomasse et les automobiles à émissions zéro.

Au Brésil, l'éthanol issu du jus fermenté de la canne à sucre est utilisé comme substitut à l'essence pour les moteurs d'automobiles. Près de 200 000 barils d'éthanol sont consommés quotidiennement, ce qui réduit de 50 % la quantité d'essence nécessaire aux 10 millions d'automobiles du pays. Bien que l'éthanol ait un pouvoir calorifique inférieur à celui de l'essence, c'est un excellent carburant pour les moteurs, il possède un indice d'octane de 90 (donc supérieur à celui de l'essence) et peut être utilisé dans les moteurs à compression élevée. Le développement des moteurs à compression élevée au Brésil est d'ailleurs, en soi, un exemple de saut technologique. Près de 400 usines de traitement ont été créées pour la production d'éthanol, générant plus de 700 000 emplois. La substitution de l'éthanol à l'essence permet d'éviter près de 10 millions de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone par an.

La combustion de bois de feu, de bagasse et d'autres résidus agricoles pour produire de l'électricité est une technologie qui a fait ses preuves et est employée dans de nombreux pays. Aux Etats-Unis, quelque 8 000 mégawatts d'électricité sont produits à partir de la biomasse. Cependant, le rendement de production est inférieur à 10 %. L'utilisation d'un système combiné à gazéificateur et turbine à gaz permettrait de faire passer ce rendement à plus de 45 %. Cette technologie nouvelle a un rendement deux fois et demi plus élevé que celui de la méthode traditionnelle de production d'électricité (par turbine à vapeur) et le coût de l'électricité ainsi produite serait de 0,05 dollar par kilowatt-heure, contre plus de 0,08 dollar avec le système traditionnel.

Les automobiles à taux d'émission zéro fonctionneront à l'électricité. Deux possibilités existent : utilisation d'énergie stockée dans des batteries et production d'électricité embarquée, par exemple dans des piles à combustible utilisant l'hydrogène et ne générant que de l'eau comme produit dérivé. Les autobus seront probablement les premiers véhicules à émissions zéro mis en circulation (voir encadré 5.7).

Source : Goldemberg, 1997.

Cependant, leur approche n'est peut-être pas la moins onéreuse. Ainsi, en cherchant à réduire les émissions, les pouvoirs publics imposent souvent des technologies aux entreprises et aux industries, plutôt que de rechercher les solutions les moins chères. En outre, les plafonds d'émissions ont été introduits assez tard dans le processus d'industrialisation, après la réalisation d'investissements considérables dans des procédés polluants. Les pays en développement doivent éviter ces erreurs.

Quatrième idée reçue : les pays en développement doivent freiner leur consommation, leur industrialisation et leur développement car ces facteurs contribueront à détériorer l'environnement. Les pays en développement se trouvent face à un choix déterminant. Ils peuvent imiter les pays industrialisés et passer par une phase de développement carac-

Il faut répondre aussi rapidement aux défis écologiques à moyen et long terme qu'aux menaces imminentes sur l'environnement

térisée par la saleté et le gaspillage et laissant un lourd héritage en termes de pollution. Ou bien ils peuvent sauter certaines étapes par lesquelles sont passés les pays industrialisés et introduire des technologies modernes et efficientes dans leur processus de développement. Les sauts technologiques leur permettraient d'accélérer leur consommation, leur industrialisation et leur développement sans causer de dommages à l'environnement. Leur consommation est encore si faible qu'il ne convient nullement de l'entraver, mais plutôt de rechercher les moyens d'une avancée technologique leur permettant d'accroître cette consommation sans nuire à l'environnement.

Cinquième idée reçue : les pays en développement ont une très faible marge de manœuvre pour conduire des politiques antipollution bon marché, efficaces et politiquement acceptables. Cette affirmation est elle aussi inexacte. Il existe de nombreuses options accessibles aux pays en développement à cet égard. Ainsi, pour lutter contre la pollution atmosphérique, les pouvoirs publics peuvent introduire des mesures visant à éliminer progressivement le plomb de l'essence. Ils peuvent également taxer moins fortement l'essence sans plomb pour inciter les automobilistes à l'utiliser. Le coût de l'élimination du plomb de l'essence est minime et on a démontré que l'utilisation d'essence sans plomb n'abîmait pas le moteur, contrairement à ce que certains affirmaient. Une grande partie des émissions dans de nombreux pays en développement provient des motocycles et des tricycles à moteur. C'est pourquoi une autre solution consisterait à encourager l'utilisation de moteurs à quatre temps via une taxation différenciée, comme l'a fait la Thaïlande. Une solution extrême serait de rendre l'utilisation de ces moteurs obligatoire.

• • •

Tous les aspects liés à l'environnement, en particulier celui des effets mal répartis de la dégradation de l'environnement, qui pèsent plus lourdement sur les pauvres, exigent un examen attentif et urgent. En effet, les retards qu'accuse le système politique mondial montrent qu'il faut répondre aussi rapidement aux défis écologiques à moyen et long terme qu'aux menaces imminentes sur l'environnement. Les millions de décès provoqués chaque année par la pollution de l'eau et de l'air à l'intérieur des bâtiments demandent d'agir sans plus attendre. Mais la désertification et la déforestation doivent également être combattues dès maintenant afin d'éviter des catastrophes qui coûteraient des millions de vies humaines. En outre, l'inertie du système climatique mondial est si grande qu'il faut immédiatement prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre si l'on veut éviter une accélération du réchauffement de la planète.

Tout cela implique de profonds bouleversements et une rupture avec les pratiques actuelles. Ces changements passent par une mutation structurelle quant à l'utilisation des ressources naturelles, aux modes de production et de consommation des sociétés, aux valeurs et au sens de la responsabilité collective. Toutes ces transformations nécessitent la mise en œuvre de mesures draconiennes, qui seront traitées au chapitre 5.

CHAPITRE 5



Quelles priorités ?

Le boom de la consommation au XXe siècle a apporté d'immenses bienfaits à l'humanité, faisant considérablement progresser le développement humain. Cependant, il a également laissé de côté une grande partie des plus pauvres. Les inégalités s'accentuent et les systèmes naturels dont dépendent tous les individus sont de plus en plus menacés.

Les défis à venir

Que se passerait-il si les tendances de la consommation observées depuis 25 ans devaient se poursuivre pendant encore 50 ans ? Quel serait alors l'état du monde au milieu du XXIe siècle ?

- A l'échelle mondiale, les dépenses de consommation atteindraient des niveaux quatre à cinq fois supérieurs à ceux de 1995.
- Dans les pays industrialisés, les dépenses de consommation moyennes seraient supérieures à 55 000 dollars par habitant et par an, contre 20 000 dollars aujourd'hui.
- La consommation annuelle du cinquième de la population mondiale vivant dans les pays les plus pauvres serait encore loin d'atteindre 2 000 dollars, soit moins de 3 % de la consommation moyenne des pays riches en 2050 et moins de 10 % de celle d'aujourd'hui.
- Les émissions de dioxyde de carbone, de fluorocarbures et de nombreux autres effluents toxiques continueraient d'augmenter. Les émissions de carbone, par exemple, seraient multipliées par plus de deux.
- Les ressources halieutiques diminueraient, l'érosion des sols s'accroîtrait, la déforestation se poursuivrait et le problème de la pénurie d'eau deviendrait beaucoup plus aigu.

La persistance des tendances actuelles, avec peu de changements dans les modes de consommation ou dans les technologies de production, accentuerait donc certains des problèmes les plus fondamentaux de l'humanité. La pauvreté ne serait pas éradiquée, les inégalités s'accentueraient et l'environnement se verrait encore davantage menacé.

Cependant, tendance ne veut pas dire fatalité, et aucune de ces perspectives n'est inéluctable. Le défi que devra relever la communauté mondiale au XXIe siècle consiste à réorienter la croissance et les modes de consommation. Pour inverser les tendances actuelles, nous devons nous concentrer sur cinq objectifs :

- Relever les niveaux de consommation chez les plus pauvres afin de satisfaire aux besoins essentiels, en palliant les insuffisances dans les domaines clés du développement humain.
- Passer à des modes et à des niveaux de consommation durables et respectueux de l'environnement, qui réduisent les dommages causés à l'environnement, améliorent la maîtrise des ressources et régénèrent les ressources renouvelables telles que l'eau, le bois, les sols et les poissons.
- Parvenir à un partage international plus équitable des dépenses nécessaires pour réduire et éliminer les phénomènes qui affectent l'environnement à l'échelle mondiale, tels que le réchauffement de la planète, les pluies acides et le recul de la biodiversité.
- Décourager les modes de consommation qui ont des répercussions négatives sur la société et qui accentuent les inégalités et la pauvreté.
- Protéger et promouvoir les droits des consommateurs concernant l'information, la sécurité des produits et l'accès aux biens et services dont ils ont besoin.

Il existe de bons exemples sur lesquels s'appuyer pour atteindre ces cinq objectifs. Pour chaque domaine clé de la consommation – énergie, éducation, eau, transport, santé, logement – nous savons comment les modes de consommation peuvent permettre de renforcer les liens avec le développement humain et comment des modes de consommation nouveaux peuvent se révéler plus équitables et moins nuisibles pour l'environnement (encadré 5.1).

Le boom de la consommation au XXe siècle a laissé de côté une grande partie des plus pauvres

ENCADRE 5.1

Vers des schémas de consommation durables et une réduction de la pauvreté

Réduction de la pauvreté

Objectif

A l'issue du Sommet mondial pour le développement social (1995), il a été décidé que chaque pays devait élaborer des stratégies visant à abaisser aussi rapidement que possible le niveau général de la pauvreté, à réduire les inégalités et à éradiquer la pauvreté absolue dans un délai défini par ce pays en fonction de ses spécificités nationales.

Etat des lieux

Dans les pays en développement, 25 % en moyenne de la population sont touchés par la pauvreté humaine. Environ 1,3 milliard d'individus y vivent avec moins d'un dollar par jour. Entre 1995 et 1997, seulement 21 des 124 pays en développement ont enregistré un rythme de croissance par habitant d'au moins 3 % par an, c'est-à-dire le minimum nécessaire à une diminution rapide de la pauvreté. La moitié au moins des habitants les plus pauvres de la planète vivent dans des zones écologiquement fragiles. Dans les économies en transition, 32 % de la population vivent sous le seuil de pauvreté monétaire fixé à 4 dollars par jour et, dans les pays industrialisés, 11 % des individus disposent de moins de 14,40 dollars par jour. Enfin, les pays de l'OCDE comptent 34 millions de chômeurs.

Perspectives : six objectifs prioritaires

Afin de mettre un terme à la pauvreté et de maintenir le chômage à un niveau bas, une stratégie à long terme englobant des actions soutenues en faveur des pauvres et du développement humain sera nécessaire aussi bien au niveau de la politique macro-économique que des programmes sectoriels. Le *Rapport mondial sur le développement humain 1997* définissait un programme en six points destiné à réduire la pauvreté dans le monde :

- Donner aux femmes et aux hommes les moyens de maîtriser leur propre destinée, en leur permettant de participer aux décisions qui concernent leur existence et d'exploiter leurs forces et leurs ressources.
- Parvenir à l'égalité sociologique entre les sexes, condition indispensable pour que les femmes aient la maîtrise de leur destinée et pour éradiquer la pauvreté.
- Encourager la croissance favorable aux pauvres, dans tous les pays, et une croissance plus soutenue dans la centaine de pays en développement ou en transition où cette croissance fait aujourd'hui défaut.
- Assurer une gestion prudente de la mondialisation, en prenant davantage en compte l'équité à l'échelle mondiale.
- Créer un environnement politique propice, permettant de rassembler un large soutien et de former des alliances autour des mesures et des marchés favorables aux pauvres.
- Apporter un soutien international particulier aux pays en situation spécifique, afin de réduire plus rapidement la dette des pays les plus pauvres, d'accroître l'aide dont ils bénéficient et d'ouvrir les marchés agricoles à leurs exportations.

Nutrition : pour en finir avec la faim

Objectif

En finir avec la faim et la malnutrition en garantissant des régimes et des modes de vie sains, en particulier pour les populations vulnérables. En 1996, le Sommet mondial de l'alimentation a défini une première étape sur cette voie en fixant comme objectif une réduction de moitié, d'ici 2015, du nombre des personnes souffrant de malnutrition. Parallèlement, des actions doivent être entreprises pour ralentir le développement de l'obésité, problème en augmentation rapide aussi bien dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

Etat des lieux

Les pays en développement comptent environ 840 millions de personnes souffrant de malnutrition, soit près d'un cinquième de leur population. Environ 30 % des enfants de moins de cinq ans présentent une insuffisance pondérale et, en Asie du Sud, cette proportion atteint 50 %. En Afrique subsaharienne, l'apport calorique stagne depuis 25 ans. Les carences en oligo-éléments demeurent graves et touchent plus de 2 milliards d'individus, en particulier les femmes et les enfants.

Perspectives : alimentation et soins médicaux

Des politiques doivent être mises en œuvre pour accroître la sécurité alimentaire des pauvres tout en réduisant les contraintes sur l'environnement. Voici quelques exemples d'actions à entreprendre :

- Renforcer les systèmes de recherche et de vulgarisation agricoles dans les pays en développement, en particulier dans les écosystèmes fragiles et en Afrique.
- Etablir de façon claire des droits de propriété foncière à long terme et permettre l'accès au crédit.
- Promouvoir une intensification durable de l'agriculture et une gestion saine des ressources naturelles, en particulier dans les zones où les sols sont fragiles, où les précipitations sont limitées et où la pauvreté est répandue.
- Développer des marchés et des réseaux de transport à faible coût pour les intrants et la production au niveau local.
- Etendre et améliorer l'aide en matière de développement alimentaire et agricole.

L'amélioration de la nutrition n'est pas seulement une question d'alimentation et de régime appropriés mais également de soins médicaux et de soins aux enfants. Cela implique les actions suivantes :

- Veiller à ce que les services de santé primaires aient une plus grande portée et mettent fortement l'accent sur la nutrition, en particulier sur les actions prioritaires destinées à mettre un terme à la malnutrition des enfants en bas âge et des femmes.
- Faire de l'encouragement de l'allaitement maternel une action prioritaire dans le cadre de la nutrition des nourrissons.
- Assurer un soutien familial et communautaire aux femmes pendant la grossesse, l'allaitement et l'éducation des enfants en bas âge.
- Utiliser le système scolaire pour la promotion des priorités en matière de nutrition (voir encadré 5.4).

Energie : un lien essentiel entre la pauvreté et l'environnement

Objectif

Garantir à chacun l'accès à des formes d'énergie propres et modernes, indispensables non seulement pour un usage domestique mais également pour le développement des communications, du transport et de la production.

Etat des lieux

Le manque de services de fourniture d'énergie touche les pauvres de trois façons : pollution domestique par la fumée (importante cause d'affections pulmonaires chez les femmes et les enfants), carence en énergie pour les activités génératrices de revenu et perte de temps dans la collecte de bois ou de fumier comme combustible

Deux milliards d'individus sont encore totalement tributaires de la biomasse pour la cuisson des aliments, et 1,5 à 2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'électricité.

Les modes actuels d'utilisation de l'énergie constituent probablement la forme d'exploitation des ressources la plus néfaste pour l'environnement. La consommation mondiale d'énergie a été multipliée par quatre au cours des 50 dernières années et devrait à nouveau doubler au cours des 50 prochaines. Il est donc urgent d'associer le développement énergétique à la protection de l'environnement.

Perspectives : nouvelles technologies

Les technologies exploitant des sources d'énergie renouvelables et décentralisées, telles que l'énergie éolienne et solaire et les nouvelles technologies liées à la biomasse, présentent un potentiel considérable. Elles peuvent non seulement garantir à chacun l'accès à des formes d'énergie modernes, mais sont en outre génératrices d'emplois et offrent des possibilités de création d'entreprises et de production en milieu rural. Les mesures nécessaires pour la promotion de leur développement sont les suivantes :

- Une volonté politique de promouvoir un accès universel à des services de fourniture d'énergie modernes.
- La création, au niveau local, des capacités nécessaires à la mise au point de technologies appropriées et respectueuses de l'environnement.
- Le développement et l'introduction systématiques de nouvelles technologies plus propres associant énergies fossiles, énergies renouvelables et rendements améliorés.
- La suppression des subventions permanentes sur les sources d'énergie et la répercussion de leur coût social et environnemental sur leur prix.
- L'octroi d'un nouveau rôle au secteur privé dans le cadre d'une concurrence réglementée.
- L'implication dans les décisions politiques de dépositaires d'enjeux tels que les défenseurs de l'environnement et les consommateurs actuels ou potentiels, notamment les femmes.

Eau et assainissement : au cœur des problèmes de santé

Objectif
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous. Cet objectif de longue date a été réaffirmé lors des conférences mondiales des années quatre-vingt-dix.

Etat des lieux
Bien que le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable ait plus que doublé depuis 1980, environ 1,3 milliard de personnes sont encore privées d'une telle possibilité, et quelque 2,5 milliards d'individus ne disposent pas de conditions sanitaires appropriées. La pollution de l'eau demeure l'une des causes principales des affections diarrhéiques. Cette situation est exacerbée par la pénurie croissante d'eau, qui touche déjà 132 millions de personnes, dans 20 pays.

Perspectives : des solutions collectives
L'accès de tous à l'eau et à l'assainissement n'est pas de la seule responsabilité de l'Etat. En effet, le secteur privé a un rôle clé à jouer dans l'élaboration de solutions à l'échelle des communautés. Cependant, la privatisation des services, telle qu'elle s'est déroulée au Royaume-Uni, n'est généralement mise en œuvre qu'une fois que l'Etat a garanti une couverture universelle. En effet, même si le secteur privé peut prendre en charge une partie de la fourniture et de l'entretien des services d'approvisionnement, seul l'Etat peut garantir des infrastructures accessibles à tous.

Lorsque seuls les riches ont accès aux services d'adduction d'eau, les subventions accordées à ces services perpétuent les inégalités. Premièrement, elles encouragent la consommation excessive d'une ressource rare et, deuxièmement, elles limitent les investissements dans les infrastructures susceptibles d'accroître la couverture et de réduire les fuites. A l'inverse, une tarification reflétant les coûts réels restreint la consommation domestique d'eau et d'énergie ainsi que les besoins de traitement des eaux usées. Elle augmente par ailleurs les recettes et permet ainsi de développer une infrastructure accessible à tous.

Les politiques doivent s'orienter vers une approche participative alliant secteur public et secteur privé et impliquant à la fois les planificateurs et les usagers, à commencer par les femmes, qui jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation des ressources en eau. Ces politiques doivent être centrées sur les éléments suivants :
- La volonté de garantir un accès universel à des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, tout particulièrement dans les zones rurales et périurbaines.
- Une tarification reflétant mieux le coût de l'eau et réduisant les gaspillages dans l'agriculture et l'industrie.
- Des investissements dans des infrastructures destinées à réduire les fuites et à étendre la couverture à tous les ménages.
- Une participation des communautés à l'élaboration de solutions et à la mise en place de services d'approvisionnement en eau au niveau local.

Logement : un droit universel

Objectif
Un toit convenable pour tous. Ce droit universel a été reconnu en 1996 lors de la Conférence Habitat II. Mais le droit au logement dépasse le simple droit à disposer d'un toit. Il englobe le droit d'accès à des services indispensables à un environnement domestique sain : eau potable et assainissement, évacuation des déchets, sources d'énergie modernes, transports et services sociaux à proximité.

Etat des lieux
Dans les pays en développement, plus d'un milliard de personnes sont privées d'un toit convenable. On estime à 100 millions le nombre des sans-abri. Les plus touchés sont les enfants, dont beaucoup vivent dans la rue. Et le problème des sans-abri gagne du terrain dans de nombreux pays industrialisés.

Perspectives : aide de l'Etat, action locale
A mesure que s'accélèrent l'urbanisation et la croissance démographique dans les pays en développement, de nouveaux partenariats sont nécessaires pour garantir le droit au logement. Des solutions participatives doivent être élaborées et l'Etat doit créer les conditions propices au développement d'initiatives commerciales, collectives ou individuelles. Les mesures suivantes devront être mises en œuvre :
- Encouragement de l'utilisation de matériaux peu onéreux et de techniques de construction nécessitant une main-d'œuvre importante.
- Promotion de la coopération entre les secteurs public et privé afin de faciliter la mise en place de solutions fondées sur les communautés et la prise en charge individuelle.
- Promotion des techniques et des modes de construction locaux.
- Promotion des techniques respectueuses de l'environnement pour l'extraction et le traitement des matériaux de construction.
- Planification de l'occupation des sols et fourniture d'infrastructures en milieu urbain.
- Garantie de la sécurité d'occupation des logements.

La construction d'abris et de logements ainsi que leur amélioration constituent des activités universelles pour lesquelles les populations du monde entier font preuve d'ingéniosité et de créativité. A condition de bénéficier de garanties concernant les droits à la terre et l'occupation des logements, les individus sont prêts à investir des efforts considérables dans leur habitation, contribuant par là à l'accroissement de l'épargne et de l'investissement ainsi qu'à l'amélioration du niveau de vie. Ces travaux sont également accessibles aux chômeurs, et le temps qui y est consacré n'empiète pas sur d'autres obligations. Une grande partie de ces activités peut être réalisée sans l'aide directe des pouvoirs publics, mais ces derniers, et en particulier les autorités locales, sont tenus de créer des conditions propices et de fournir plans d'occupation des sols et infrastructures de base.

Transports : donner aux pauvres les moyens de mieux maîtriser leur destinée

Objectif
Garantir à tous l'accès à des services de transport sans danger et peu coûteux, condition essentielle de l'accès à l'éducation, aux soins médicaux, à l'emploi, aux marchés et à la vie collective.

Etat des lieux
Le manque de moyens de transport touche particulièrement les pauvres, y compris dans leur vie quotidienne. Alors que partout dans le monde, ceux-ci se déplacent moins loin et moins fréquemment que les autres, ce sont pourtant eux qui consacrent le plus de temps à ces déplacements. De plus, leur sécurité n'est pas assurée : un demi-million de personnes meurent chaque année sur les routes, parmi lesquelles une forte proportion de pauvres et d'enfants. L'éventail des moyens de transport doit donc être élargi, notamment en développant des moyens rapides et peu coûteux qui réduisent la pollution et les encombrements.

Perspectives : technologie, collectivité et planification
De nombreux pays, riches ou pauvres, ont mis en œuvre des approches novatrices dont le reste du monde peut tirer des idées et des enseignements :
- La ville de Curitiba, au Brésil, a démontré les avantages d'un « bus de banlieue » économique offrant un moyen de transport rapide au plus grand nombre (voir encadré 5.5).
- Pour permettre aux équipes de promotion de la santé ou de l'agriculture de se déplacer dans les régions reculées moyennant un coût d'investissement et d'exploitation plus modeste, les véhicules onéreux peuvent être remplacés par un parc de bicyclettes, de motos et de véhicules peu sophistiqués.
- Les minibus utilisés par le secteur informel constituent souvent un moyen de transport efficace et économique à condition qu'une réglementation garantisse leur sécurité.
- Une planification urbaine novatrice réalisée à un stade précoce peut permettre la création de voies rapides et sûres pour les piétons et les cyclistes.

Ces solutions se révèlent particulièrement payantes lorsqu'elles sont associées à des mesures plus radicales et de plus grande ampleur visant la suppression progressive des subventions et l'instauration de redevances d'utilisation de l'infrastructure routière et de taxes à la pollution, les recettes budgétaires ainsi obtenues étant consacrées à l'amélioration des routes et des transports publics. D'autres retombées positives sont à attendre des nouvelles technologies permettant le développement de véhicules plus économes, mieux adaptés aux besoins des transports publics et limitant à la fois la consommation de carburant et la pollution. Cela suppose les mesures suivantes :
- Suppression des subventions sur les combustibles fossiles, porteuses d'effets pervers.
- Promotion de la conception et de la production de véhicules peu polluants.
- Elimination progressive de l'essence au plomb.
- Introduction et application de normes d'émissions et de consommation de carburants et de combustibles.

Sources : Hammond, 1998, Nigam et Rasheed, 1998, Pinstrup-Andersen, Pandya-Lorch et Rosegrant, 1997, Rabinovitch et Hook, 1998, Reddy, Williams et Johansson, 1997, Serageldin, Cohen et Sivaramakrishnan, 1994, ONU, 1995a, 1996c, 1997b, 1997e, 1998, CNUEH, 1996, PNUD, 1997a, UNICEF, 1998b.

Les choix individuels peuvent être légitimes, abordables et socialement acceptables, mais leurs conséquences cumulées sont parfois dévastatrices pour le développement humain

Politique de consommation : quelles priorités ?

La consommation est parfois considérée comme un domaine ne se prêtant pas à la mise en œuvre d'une politique. D'aucuns affirment en effet que les choix de consommation constituent les décisions souveraines des consommateurs dans lesquelles on ne doit pas intervenir.

Cette logique est erronée. Premièrement, les choix des consommateurs sont souvent entravés par des obstacles sociaux, un revenu insuffisant, l'indisponibilité de tel ou tel produit et le manque de temps et d'information. Les consommateurs ne disposent donc pas de toute l'étendue des choix qui correspondraient à leurs vraies préférences.

Deuxièmement, les choix des consommateurs influent sur autrui. Lorsque l'information est mensongère, lorsque les prix ne reflètent pas les coûts environnementaux et lorsque la réglementation ne parvient pas à empêcher des effets secondaires indésirables, la consommation peut avoir des conséquences négatives. Les choix individuels peuvent être légitimes, abordables et socialement acceptables, mais leurs conséquences cumulées sont parfois dévastatrices pour le développement humain à l'échelle mondiale. Les consommateurs se retrouvent alors prisonniers d'un système irrationnel.

Les aspects positifs et négatifs de la consommation ne déboucheront pas forcément sur un optimum. Les incidences de la consommation – sur l'individu et sur autrui – ne sont pas automatiquement favorables. Pour battre en brèche les comportements irrationnels et exploiter toutes les possibilités que la consommation offre en termes de développement humain, il faut que les décideurs politiques prêtent attention au cadre dans lequel s'opèrent les choix de consommation.

La politique de la consommation doit modifier notre cadre économique, social et réglementaire de manière à renouer les liens entre consommation et développement humain. Le passage à des modes de consommation plus satisfaisants et durables doit être encouragé par une tarification favorable, concrétisé par une réglementation efficace et soutenu par des changements dans les normes et les valeurs sociales. Il est nécessaire que toutes les composantes de la société participent à ce processus : individus, organisations communautaires, ONG, secteur privé, collectivités locales, Etat et organisations internationales.

Pour amener une telle évolution, il est primordial :

- d'améliorer l'information et d'accroître la prise de conscience ;
- de prendre des mesures pour assurer à chacun un niveau de consommation minimum ;
- de promouvoir l'innovation technologique ;
- de s'attaquer aux distorsions du marché en supprimant les subventions porteuses d'effets pervers et en introduisant des écotaxes ;
- d'instaurer et de faire respecter des lois et des règlements appropriés ;
- de renforcer les mécanismes de coopération internationale.

Améliorer l'information et accroître la prise de conscience

Confrontés à une information inadéquate et n'ayant pas reçu une éducation appropriée en la matière, les consommateurs sont souvent mal armés pour résister aux assauts de la publicité et de la consommation à tout va. La liberté et l'élargissement de leurs choix ont peu de sens si ces choix reposent sur des informations erronées ou mensongères. Les signaux de prix constituent un élément d'information important, mais un étiquetage précis et d'autres données sur les produits le sont tout autant. Or, les informations dont disposent aujourd'hui les consommateurs, et qui émanent le plus souvent de la publicité commerciale, sont fortement déséquilibrées. D'autres, relatives au contenu et aux risques induits par les produits, font défaut.

Les consommateurs doivent avoir accès à une information correcte et claire, en particulier sur les caractéristiques de base des aliments, boissons, médicaments, soins de santé, appareils ménagers et sur la sécurité dans les transports. L'éducation du consommateur est donc essentielle à cet égard, notamment celle dispensée à l'école sur l'équilibre alimentaire, la forme physique et la santé. Dans ces domaines comme dans d'autres, l'Etat a un rôle important à jouer. Il doit fournir une éducation de qualité, lutter contre la publicité mensongère, veiller à ce que les produits soient étiquetés de manière appropriée et clarifier leurs effets sur la santé et la sécurité.

Renforcer la conscience sociale et la responsabilité individuelle chez les jeunes – c'est-à-dire agir sur leurs valeurs et leur aptitude à se débrouiller dans la vie – constitue une importante priorité. Dans toutes les sociétés, il s'agit depuis longtemps d'un des axes majeurs de l'éducation des enfants. Les parents et la famille jouent un rôle de premier plan dans ce domaine, mais c'est aussi le cas des établissements d'enseignement et des organisations communautaires. Les enfants et les jeunes doivent développer leurs valeurs, leurs aptitudes, leur prise de conscience d'eux-mêmes, ainsi que le sens de la collectivité. A terme, ces éléments influenceront leurs choix de consommation et leur feront mieux appréhender les effets de ces choix sur autrui.

L'éco-étiquetage et le socio-étiquetage constituent des étapes supplémentaires dans la fourniture de l'information nécessaire aux consommateurs pour évaluer l'impact de leurs choix sur autrui. Certains consommateurs se mettent aujourd'hui à utiliser le pouvoir de leur porte-monnaie pour défendre les intérêts de leur communauté, allant parfois jusqu'à étendre leurs préoccupations aux conditions de vie d'individus vivant à l'autre bout de la planète. Des études montrent qu'en Europe, les consommateurs sont prêts à dépenser entre 5 et 10 % de plus pour des produits dont l'élaboration, l'utilisation ou l'évacuation respectent davantage l'environnement.

Dans les pays en développement, les mouvements de consommateurs sont également de plus en plus puissants. Ils sont d'abord apparus parmi les populations urbaines aisées et étaient alors axés sur les informations relatives au rapport qualité-prix, à la qualité et à la sécurité des produits. Aujourd'hui, leur champ d'action s'élargit à des priorités liées au développement. Dans l'Etat indien du Tamil Nadu, un de ces mouvements a intégré cette évolution en modifiant son slogan pour mettre non plus l'accent sur les préoccupations monétaires (« *value for money* ») mais sur les aspects humains (« *value for people* »). D'autres mouvements s'allient à des groupes de défense des consommateurs implantés dans des pays industrialisés et avec les organismes qui travaillent sur les questions concernant la pauvreté, les femmes, les populations autochtones, l'environnement et les droits de l'homme. Représentant un large éventail d'informations et d'opinions, ces partenariats constituent un instrument

ENCADRE 5.2

L'achat citoyen

Un puissant mouvement de consommateurs destiné à promouvoir le commerce équitable (*fair trade*) gagne du terrain en Europe et en Amérique du Nord. En 1994, les Européens ont acheté pour plus de 300 millions de dollars de café, de thé, de miel, de sucre, d'oléagineux, de textiles et d'autres produits conformes à cette éthique, et les ventes progressent de 10 à 25 % par an dans ce domaine. Mais qu'est-ce que le commerce équitable ? C'est une autre façon d'acheter aux producteurs des pays en développement. Des organisations commerciales parallèles s'approvisionnent directement auprès de petits groupements de producteurs en leur payant un prix stable qui leur assure un niveau de vie correct. Elles les aident également dans le préfinancement, le développement des produits, la commercialisation et les pratiques coopératives. Lancé à petite échelle par des organisations religieuses et humanitaires dans les années soixante et soixante-dix, le commerce équitable est devenu un mouvement de consommateurs de grande ampleur. Il existe aujourd'hui plus d'une centaine d'organisations de ce type obéissant aux mêmes principes fondamentaux, qui commercialisent ces produits par le biais de 45 000 boutiques spécialisées. On estime que, dans les pays en développement, ce commerce contribue au revenu de 800 000 ménages, soit 5 millions d'individus.

Au Royaume-Uni, un exemple de réussite particulièrement frappant est celui de CafeDirect, entreprise en participation fondée par les organisations commerciales parallèles Equal Exchange, Oxfam Trading, Traidcraft et Twintrading et spécialisée dans le commerce du café. Parmi les produits de base, celui-ci est le plus important après celui du pétrole. Dans les pays en développement, le café fait vivre environ 25 millions de personnes, et 60 à 80 % des plantations de café de la planète sont des exploitations familiales. Ces producteurs sont extrêmement vulnérables à la volatilité des prix et souvent exploités par les intermédiaires. CafeDirect achète directement auprès des organisations d'exploitants en leur garantissant un prix minimum fixe, le paiement anticipé des commandes et des relations commerciales à long terme. Mais les avantages qu'en retirent les producteurs ne s'arrêtent pas là. De nombreuses coopératives réinvestissent leurs bénéfices dans des projets de développement local. Ainsi, en République-Unie de Tanzanie, la coopérative de Kagera, l'un des partenaires de CafeDirect, a investi ses bénéfices dans la construction et le financement d'un établissement d'enseignement secondaire.

Désormais présent dans 1 700 supermarchés du Royaume-Uni, CafeDirect se place en sixième position en termes de ventes, et sa part de marché atteint 5 %. Il relie ainsi des milliers de consommateurs britanniques à près d'un demi-million de familles de producteurs réparties dans les pays en développement. Les individus prennent ainsi conscience que leurs choix de consommation peuvent influer sur la vie de millions de personnes aux quatre coins de la planète et contribuer à l'apparition de modes de consommation plus citoyens et plus durables dans leur propre pays. Le potentiel d'extension de cette prise de conscience à d'autres produits est considérable.

Depuis quelques années, ce mouvement connaît un élan supplémentaire avec l'étiquetage spécifique des produits conformes aux principes du commerce équitable ou du respect de l'environnement. L'étiquetage est une étape essentielle du développement du commerce équitable, les produits pouvant désormais être vendus dans les supermarchés classiques et donc toucher un public élargi. L'éco-étiquetage, lancé en 1977 avec le programme allemand symbolisé par un ange bleu, guide les consommateurs vers les produits moins polluants et encourage l'industrie à concevoir des produits plus respectueux de l'environnement. En 1994, ce programme allemand couvrait 3 500 produits. Le programme scandinave d'éco-étiquetage a été mis en place en 1989, et le programme *Environmental Choice Australia* a été instauré en 1991. Plusieurs pays en développement, dont la Chine, le Costa Rica, la république de Corée et le Pérou, se joignent aujourd'hui à ce mouvement.

Sources : Association européenne du commerce équitable, 1997, Zadek, Lingayah et Murphy, 1997.

ENCADRE 5.3

Etats-Unis : proposition de création d'un fonds pour la vérité en publicité

La télévision est le passe-temps favori de la population aux Etats-Unis. Au cours de sa vie, l'Américain moyen passe plus de 1 000 heures à regarder de la publicité, ce qui représente quelque 150 000 spots au total. Le développement de la télévision en tant que moyen de communication permet de véhiculer des messages auprès de millions de personnes, et les entreprises exploitent pleinement ce potentiel. En 1997, les entreprises américaines ont consacré plus de 100 milliards de dollars à la publicité télévisée, payant jusqu'à 8 000 dollars par seconde de diffusion. Le résultat est une forte domination des informations de nature commerciale, dont l'unique message se résume en ces termes : « Achetez plus ». Ceux qui sont porteurs d'autres messages, défendant par exemple des modes de vie différents ou le respect de l'environnement, n'ont aucune chance de se faire entendre faute de disposer du soutien financier suffisant. Ce n'est pas tout : aux Etats-Unis, les dépenses de publicité sont déductibles des impôts. Le taux d'imposition des sociétés se montant en moyenne à 30 %, cela revient à accorder une subvention de 30 % sur le coût de la publicité, et donc à accroître encore le volume des messages publicitaires diffusés.

Afin de remédier à ce déséquilibre, des groupements de consommateurs américains proposent de constituer un fonds destiné au rétablissement de la vérité concernant les messages diffusés. Il s'agirait de demander aux entreprises de mettre de côté un faible pourcentage (moins de 3 %) de leur abattement fiscal sur les dépenses de publicité télévisée pour approvisionner ce fonds spécial. Celui-ci servirait à financer des producteurs à la fois compétents et autorisés agissant dans l'intérêt général pour qu'ils réalisent et diffusent des contre-publicités destinées à fournir un point de vue élargi sur les messages et les idées véhiculés par la publicité.

Afin d'inciter les entreprises à éviter les publicités mensongères, des exonérations pourraient être accordées à celles dont les messages sont fidèles à la réalité et assurent la promotion de produits sains, non polluants et économes en énergie.

Il existe déjà un précédent : en Californie, les producteurs de tabac sont tenus de participer au financement des campagnes anti-tabagisme.

Source : Kay et Henderson, 1997.

important pour faire mieux connaître et comprendre les effets de la consommation, tant aux consommateurs qu'aux producteurs.

L'intérêt que les consommateurs portent à l'amélioration de la qualité de l'environnement, aux niveaux local, national et mondial, peut influencer de manière significative la compétitivité des entreprises. Il existe un vaste potentiel pour continuer de façonner et de canaliser les pressions nées de cette prise de conscience, de manière à passer effectivement à des modes de consommation durables au XXIe siècle, en particulier via un environnement plus propre et des modes de développement plus équitables (encadré 5.2).

La publicité peut servir des objectifs constructifs. Cependant, des contrôles sont nécessaires, en ce qui concerne la publicité sur le tabac ou le lait maternisé et, plus généralement, les campagnes ciblant les jeunes enfants. La Suède a ainsi interdit à la télévision les spots publicitaires qui s'adressent aux enfants et préconise que tous les pays européens fassent de même (voir encadré 3.10). Une telle protection des intérêts des consommateurs fonctionne de manière optimale dans un environnement qui encourage la liberté de la presse, le dialogue et l'action politique.

Les techniques publicitaires peuvent également être utilisées dans le cadre d'actions menées par des groupes de citoyens ou dans le cadre de campagnes publiques destinées à diffuser des informations, des opinions et des valeurs qui s'écartent du courant général alimenté par les entreprises ou la sphère politique. Néanmoins, face aux milliards de dollars dépensés par le secteur privé, les groupes de citoyens et l'action publique manqueront toujours de moyens financiers. Si une partie de cet argent pouvait être mise de côté pour servir à exprimer des points de vue différents (encadré 5.3), les consommateurs bénéficieraient d'une information et d'une éducation plus équilibrées.

Assurer à chacun un niveau de consommation minimum

Pour assurer à chacun un niveau de consommation minimum, l'Etat doit intervenir massivement dans plusieurs domaines, en commençant par instaurer et préserver un cadre national permettant la mise en place d'un environnement propice. La croissance en faveur des pauvres constitue un élément clé de cette politique publique, de même que les mesures qui créent des opportunités d'emplois. Des incitations sont également nécessaires pour accroître la production afin de couvrir les besoins de consommation dans un grand nombre de secteurs (encadrés 5.1 et 5.4).

Plusieurs types de consommation essentiels au développement humain – eau potable, énergie, transports – proviennent de ressources dont la propriété est collective ou qui sont fournies par l'Etat. Leur accès fait souvent l'objet de fortes distorsions, ce qui crée une discrimination à l'égard des pauvres. Ces inégalités d'accès accentuent la pauvreté et les écarts de potentialités, entretenant ainsi la spirale de la dégradation de l'environnement et de la pauvreté.

Dans de nombreux domaines, l'Etat doit s'attacher à créer les conditions nécessaires à la créativité et à l'efficacité

du secteur privé ou de l'action communautaire. L'Etat doit aussi accompagner ce processus. Concernant les transports, il lui faut fournir un cadre de planification et, souvent, une bonne partie de l'infrastructure routière, en particulier dans un contexte d'urbanisation rapide. Ce cadre doit toutefois englober des incitations pour encourager la participation dynamique du secteur privé et des communautés, mais aussi fournir les camions et les autobus, les taxis et les minibus, les bicyclettes et les charrettes à bras qui, ensemble, constituent un système de transport public approprié (encadré 5.5).

Promouvoir l'innovation technologique

La couverture des besoins essentiels passe par l'innovation technologique. Dans le passé, elle a notamment permis de semer les graines miraculeuses de la révolution verte, mais aussi la vaccination, la construction de pompes à eau pour un coût faible et l'introduction de nouveaux modes de transport publics. La simple élaboration de nouvelles stratégies peut, elle aussi, constituer une forme d'innovation importante, comme le montrent, par exemple, les solutions bon marché qui améliorent l'alimentation des mères (encadré 5.6).

Il est essentiel d'avancer à grands pas dans le domaine technologique afin que la consommation progresse sans que cela devienne intolérable pour l'environnement. Réduire simultanément les atteintes à l'environnement et la pauvreté suppose de multiplier l'efficience technologique par plus de dix. La dématérialisation de la consommation va de pair avec le passage de produits intensifs en ressources à des produits intensifs en services et en savoir.

Le potentiel offert par les progrès technologiques actuels et leurs applications pour créer des modes de consommation compatibles avec l'environnement est nettement sous-exploité. Pourquoi ? Le prix et la rentabilité des automobiles économes en énergie ou des systèmes de transport public améliorés ne reflètent ni leurs avantages sur le plan écologique (dommages environnementaux moindres et embouteillages évités), ni leurs avantages sociaux (santé des générations actuelles et futures). De la même façon, les ressources et l'action publiques ne sont actuellement pas en mesure de fournir aux pauvres l'aide qui leur est nécessaire pour couvrir leurs besoins de consommation : maté-

ENCADRE 5.4

Repas scolaires : l'apport nutritif en question

De nouvelles preuves viennent sans cesse confirmer l'importance des habitudes alimentaires prises pendant les premières années de la vie. Les repas à l'école constituent une part importante de l'apprentissage parascolaire, et l'éducation en matière de nutrition fait parfois partie du programme scolaire (mais c'est loin d'être la règle). Dans ce domaine, les pratiques varient considérablement d'un pays à l'autre.

En Norvège, il a longtemps été de tradition pour les élèves d'amener des sandwichs à l'école. Le Conseil norvégien de la nutrition a récemment fixé comme objectif le doublement de la quantité de fruits et de légumes frais consommés par les enfants d'âge scolaire. Cette décision a débouché sur la mise en œuvre, par les établissements scolaires, d'un programme de distribution quotidienne de fruits et de légumes frais aux élèves de 6 à 14 ans. Il en coûte aux parents 100 dollars par enfant et par an, soit environ 0,5 % du salaire annuel moyen. Par ailleurs, le lait demi-écrémé ou écrémé étant généralement vendu à un prix inférieur à celui du lait entier, des discussions sont en cours en vue de réduire les taxes prélevées sur les aliments nutritifs. Ces mesures ne vont toutefois pas aussi loin que celles prises en Finlande, où, conformément à une législation, de la salade fraîche doit être servie quotidiennement dans les écoles, les cantines et tous les restaurants.

Le Royaume-Uni offre quant à lui un contraste saisissant. Après avoir veillé pendant des années à la distribution gratuite de lait et à l'équilibre nutritionnel des repas scolaires, le gouvernement a introduit au début des années quatre-vingt des cantines en libre-service dans les écoles. Ces cantines à but lucratif reversent une partie de leurs bénéfices à l'administration scolaire afin d'apporter une petite contribution aux budgets des écoles, qui ont subi des coupes claires. Résultat : le déjeuner de nombreux élèves est aujourd'hui mal équilibré, trop riche en graisses et en sucres. Ce problème est aggravé par les habitudes alimentaires extrascolaires : près d'un tiers des élèves partent à l'école le ventre vide, et un tiers se contentent le soir d'un en-cas au lieu d'un repas pris en famille. Les économies réalisées sur les budgets scolaires ont également conduit à une réduction de l'éducation physique, encourageant ainsi un mode de vie sédentaire. Il n'est donc pas surprenant que l'obésité ait plus que doublé au Royaume-Uni depuis 1981.

Le Kenya constitue encore un autre cas de figure, puisqu'il y est de tradition pour les écoles de nourrir les élèves. Cependant, cette coutume a souffert de l'accroissement de la pauvreté provoqué par une baisse du revenu depuis le début des années quatre-vingt et par la hausse des frais de scolarité. Le Programme alimentaire mondial, qui participait depuis des années à la distribution de repas scolaires dans les régions arides et semi-arides en collaboration avec les autorités kenyanes, a annoncé son intention de se retirer de cette activité par manque de moyens. L'Etat, qui soutenait un programme de distribution de lait aux enfants du primaire, n'a plus aujourd'hui les moyens d'assurer sa mise en œuvre efficace. Dans les zones rurales, où vivent plus de 80 % des écoliers, les élèves rentrent ainsi déjeuner chez eux. Dans certains établissements, des associations de parents tentent de fournir des repas aux enfants avec l'aide de l'administration scolaire.

Le Chili constitue un autre exemple. Au milieu des années soixante-dix, quelques nutritionnistes clairvoyants ont fait pression sur les autorités pour qu'elles concentrent les ressources sur un programme alimentaire destiné à fournir des repas aux enfants des familles les plus pauvres et ce, tout au long de la scolarité. Grâce à une bonne gestion et à un ciblage efficace, la malnutrition et les taux de mortalité infantile ont enregistré un recul phénoménal, même si la proportion de familles souffrant de pauvreté monétaire a nettement augmenté au cours des années quatre-vingt.

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Pour faire évoluer les modes de consommation actuels, l'une des priorités majeures consiste à supprimer les distorsions qui affectent les marchés

riaux de construction bon marché, transports publics, recherche et vulgarisation agricoles au profit des environnements écologiquement fragiles.

Nombre des solutions les plus importantes n'existent pas encore. Il faut inventer ces solutions, et notamment celles qui permettraient, au cours du processus de production, de solliciter moins les ressources renouvelables rares (eau potable et bois, notamment) ou de générer moins de déchets et de pollution. Certaines technologies ne sont commercialisées que dans certains pays, d'autres se trouvent au stade expérimental mais pas encore à celui de la production commerciale. D'autres encore restent à l'état de projet. Quelle que soit la situation, des progrès et des applications technologiques supplémentaires, ainsi qu'un soutien accru des pouvoirs publics, font grandement besoin. La voiture à émissions zéro constitue un exemple de possibilité à cet égard (encadré 5.7).

Les techniques antipollution trouvent de plus en plus de débouchés commerciaux, grâce aux nouvelles opportunités qui découlent du renforcement de la réglementation, des évolutions dans les incitations par les prix et des changements dans l'échelle des valeurs des consommateurs. A l'horizon 2000, le marché planétaire des biens et des services de protection de l'environnement pourrait atteindre 500 milliards de dollars par an, soit près de 2 % du PIB mondial.

Bien que ce marché soit actuellement dominé par les pays de l'OCDE, la part des pays en développement progresse rapidement. En Asie de l'Est, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Europe centrale et orientale, la demande croît rapidement dans le domaine de la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau. A l'horizon 2000, le marché des techniques de dépollution de l'air devrait atteindre 1 milliard de dollars rien qu'en Chine. La préservation de l'énergie, et notamment les technologies économes en énergie, offriront également d'importantes opportunités d'investissement. L'agence américaine pour le développement international (*Agency for International Development*) estime que ce marché mondial représentera 250 milliards de dollars entre 1995 et 2015. Environ la moitié de ce marché devrait se situer dans les pays en développement.

La promotion de ces technologies nécessite souvent des investissements publics dans la recherche et le développement. Or, dans les pays industrialisés, ces investissements décroissent dangereusement. Il faut inverser cette tendance. Le secteur privé doit lui aussi progresser sur les nouveaux marchés tirés par l'innovation, au plan national et international. cette innovation doit par ailleurs être axée en priorité sur :

- les pratiques culturales destinées aux zones écologiquement fragiles ;
- les technologies propres et efficientes, qui permettent d'économiser l'énergie et de réduire la pollution ;
- les équipements ménagers à faible coût et les outils à main efficaces qui offrent des avantages dans toutes les activités informelles et ménagères, à la ville comme à la campagne, et notamment ceux qui allègent le travail des femmes ;
- les matériaux de construction bon marché, l'eau et les équipements sanitaires, afin d'améliorer l'habitat dans les zones rurales et périurbaines.

Même si nombre des technologies requises sont disponibles ou en passe de le devenir, le niveau d'utilisation actuel est largement inférieur aux besoins, tant dans les pays industrialisés que dans une bonne partie des pays les plus pauvres. Remédier à cette carence ne sera pas chose facile.

S'attaquer aux distorsions du marché en supprimant les subventions porteuses d'effets pervers et en introduisant des écotaxes

Pour faire évoluer les modes de consommation actuels, l'une des priorités majeures consiste à supprimer les distorsions qui affectent les marchés. Ces distorsions sont de grande ampleur et très répandues à la fois dans le monde industrialisé et en développement. L'objectif consiste à faire en sorte que les consommateurs soient confrontés aux coûts et aux conséquences véritables de leurs choix.

En théorie, les subventions ont pour objet d'accroître l'offre d'un bien social. Cependant, dans la pratique, les subventions porteuses d'effets pervers – concernant l'énergie, l'agriculture, les routes et l'eau – sont néfastes du point de vue environnemental et social. Elles vont à l'encontre des intérêts à long terme de la collectivité en accélérant l'épuisement des ressources naturelles et en portant atteinte à l'environnement. Leur répartition est souvent régressive dans la mesure où ces subventions profitent aux plus nantis – souvent rassemblés en groupes de pres-

sion politiques – et épuisent les budgets publics.

On estime que le coût mondial des subventions dans ces quatre secteurs (énergie, agriculture, routes et eaux) s'échelonne entre 700 et 900 milliards de dollars par an, les pays de l'OCDE absorbant environ les deux tiers de ce total et les autres pays le tiers restant. Dans la zone OCDE, l'agriculture est le secteur le plus subventionné (335 milliards de dollars), suivi par le transport routier (de 85 à 200 milliards de dollars). Ailleurs, ce sont les secteurs de l'énergie (de 150 à 200 milliards de dollars) et de l'eau (de 42 à 47 milliards de dollars) (tableau 5.1). Comme l'indique un rapport du Conseil de la Terre, « Le monde dépense des centaines de milliards de dollars chaque année pour subventionner sa propre destruction ».

Supprimer ces subventions permettrait d'économiser des ressources budgétaires et d'accroître les économies dans le secteur public, tout en réduisant les atteintes à l'environnement et les inégalités. Même si ces économies n'étaient pas consacrées à l'environnement ou à l'amélioration de la viabilité à long terme, le développement progresserait tout de même, du fait de la réduction des atteintes à l'environnement et du passage à des activités moins polluantes. Dans ce cas, tant la production que la consommation évolueraient vers des modes écologiquement viables. A titre d'illustration, la suppression des subventions concernant l'eau en réduirait la consommation mondiale de 20 à 30 %, voire de 50 % dans certaines parties de l'Asie, ce qui permettrait de réaliser des économies, de réduire les déchets et d'encourager la préservation de cette ressource précieuse.

Depuis quelques années, on observe avec satisfaction une tendance à la réduction des subventions porteuses d'effets pervers, en particulier dans les pays en développement. Dans ces pays, les subventions à l'énergie sont passées de plus de 300 milliards de dollars au début des années quatre-vingt-dix à environ 150-200 milliards de dollars aujourd'hui. Ainsi, en Chine, les subventions concernant le charbon sont passées de 750 millions de dollars en 1993 à 250 millions de dollars en 1995. On estime que la suppression de toutes les subventions à l'énergie dans les pays en développement se traduirait par des gains économiques, environnementaux et sociaux représentant 35 milliards de dollars.

ENCADRE 5.5

Le système de bus de Curitiba : une innovation réussie dans le domaine du transport urbain

Le système de bus mis en place à Curitiba, capitale de l'Etat de Paraná, au Brésil, démontre que les moyens de transport peuvent allier autonomie financière, qualité de service et tarifs modestes. Ce projet a nécessité une approche intégrée passant par la modification du plan d'occupation des sols, la diversification des services de transport publics, la concentration des constructions de logements, la création de voies réservées, l'introduction d'une nouveauté (les « tubes de préembarquement ») et le développement de liens particuliers entre les secteurs public et privé. Pour réussir ce défi, il fallait impliquer directement les différents acteurs locaux dans le processus de planification.

A la base du système se trouve un réseau de transport à trois niveaux. De nombreux petits bus quadrillent les zones les moins peuplées, des couloirs réservés assurent un service rapide et de grande capacité le long des principaux axes et ces deux réseaux sont complétés par des lignes périphériques qui relient les axes du service express sans passer par le centre-ville.

Le plan d'occupation des sols s'articule autour de ce réseau de transport. La construction de logements à forte densité de population est autorisée à proximité du réseau express, et les densités autorisées diminuent à mesure que l'on s'éloigne du réseau de transport. Une loi sur le logement adoptée en 1990 a autorisé sur les terrains suffisamment desservis par le réseau de bus la construction de bâtiments dépassant de deux étages la hauteur autorisée, moyennant une contribution supplémentaire destinée à alimenter l'agence municipale du logement de Curitiba. Faisant preuve d'une vision à long terme, les autorités avaient déjà procédé au rachat des terrains bordant les itinéraires des bus afin que cette agence puisse y construire 17 000 unités de logements sociaux d'une densité de population moyenne à élevée, afin d'accroître encore la viabilité du système de transport. Cette modification du plan d'occupation des sols s'est traduite par une augmentation de 98 % de la population le long des couloirs de bus au cours des cinq ans qui ont suivi la mise en place du système, contre 26 % pour l'ensemble de l'agglomération. Les autorités sont donc parvenues à encourager la concentration des projets immobiliers le long des axes desservis.

Une autre innovation a été la mise en place de « tubes de préembarquement ». L'un des principaux obstacles à l'accélération des services de bus est en effet le temps passé à payer, à monter et à descendre du véhicule. De nombreuses études récentes montrent que, dans nombre de grandes villes, ces opérations contribuent autant au ralentissement des bus que les embouteillages. La nécessité de permettre des correspondances sans ralentir la montée ni la descente des voyageurs ajoutait une nouvelle donnée au problème. La ville a trouvé la solution avec la construction de tubes de préembarquement qui reprennent le principe des stations de métro moyennant 1 % environ de leur coût. Les usagers paient à l'entrée de la station tubulaire ; une fois à l'intérieur, ils peuvent monter à bord du bus par toutes les portes en même temps.

Ces différentes mesures (modification du plan d'occupation des sols et de la construction urbaine, attribution de voies réservées et construction de stations tubulaires) ont conduit depuis plus de deux décennies à une hausse d'au moins 2,4 % par an du nombre des usagers, alors qu'ailleurs dans le monde la tendance est presque partout à la baisse. De plus, le système est entièrement autofinancé et ne bénéficie d'aucune subvention de l'Etat. La viabilité financière de ce système a permis à la ville de sous-traiter son exploitation à des opérateurs privés autorisés à réaliser des bénéfices tout en garantissant des tarifs bas et un service suffisant dans les quartiers défavorisés.

Sources : Rabinovitch et Hoehn, 1995, Rabinovitch et Leitmann, 1993.

TABLEAU 5.1

Des subventions pour les secteurs qui nuisent à l'environnement
(totaux estimatifs, en milliards de dollars par an, moyenne annuelle au début des années quatre-vingt-dix)

Secteur	Pays de l'OCDE	Hors OCDE	Total
Agriculture	335	10[a]	345
Energie	70–80	150–200	220–280
Transport routier	85–200	15	100–215
Eau	..[b]	42–47[c]	42–47
Total	490–615	217–272	710–890[d]

a. Y compris les subventions sur les intrants et les produits alimentaires, mais hors irrigation.
b. Pas de chiffres disponibles. Les subventions atteindraient en moyenne 30 à 50 % des coûts totaux.
c. Y compris les subventions à l'eau potable et à l'assainissement.
d. Chiffres arrondis.
Source : de Moor et Calamai, 1997.

ENCADRE 5.6

Gambie : compléter l'apport calorique pour les mères afin de réduire les insuffisances pondérales à la naissance et la mortalité infantile

En Gambie, une expérience conduite sur cinq ans dans 28 villages a montré qu'un complément de 1 000 calories par jour au régime quotidien des femmes enceintes, apporté par le biais d'un biscuit hautement énergétique produit au niveau local, pouvait réduire de 40 % le nombre des enfants souffrant d'insuffisance pondérale à la naissance et de 50 % les taux de mortinatalité et de mortalité périnatale. Ces biscuits, confectionnés à partir d'ingrédients locaux et cuits par deux boulangers de la région dans des fours traditionnels en argile, ont coûté environ 10 dollars par personne pour une cure de six mois.

Outre ces résultats remarquables, cette étude a permis de réfuter l'idée répandue dans certains milieux selon laquelle l'amélioration du régime des femmes enceintes conduit à une augmentation des complications obstétricales à la naissance par le biais d'un accroissement de la taille de la tête des nouveau-nés. En réalité, bien que le poids de l'enfant à la naissance soit supérieur chez les femmes nourries avec ce biscuit, la circonférence de la tête n'était que légèrement supérieure et aucune augmentation des complications obstétricales n'a été observée.

A l'échelle de la planète, plus de 24 millions d'enfants présentent chaque année une insuffisance pondérale à la naissance, c'est-à-dire un poids inférieur à 2,5 kilos. Bien entendu, la proportion de nouveau-nés souffrant d'insuffisance pondérale est plus élevée parmi les populations les plus démunies, souvent en raison de l'alimentation inadéquate de la mère, qui limite la croissance du fœtus. De plus, sachant que l'allaitement accroît lui aussi les besoins nutritionnels de la mère, l'apport calorique doit être augmenté pour les femmes non seulement pendant la grossesse, mais également durant l'allaitement.

Les programmes destinés à compléter l'alimentation maternelle tels que celui mis en place en Gambie gagneraient donc à être étendus à une période allant de 6 mois avant la naissance à 12 mois après. Le coût total se monterait alors à environ 30 dollars par naissance. A l'échelle mondiale, on pourrait ainsi, moyennant un budget annuel d'environ 700 millions de dollars, améliorer considérablement le niveau nutritionnel des nouveau-nés et même des enfants.

Source : UNICEF, 1998.

ENCADRE 5.7

En route pour la voiture à émissions zéro

La première génération d'automobiles présentant un taux d'émissions nul répond à une double préoccupation : d'une part, la volonté de réduire la pollution atmosphérique en ville et ses effets sur la santé et l'environnement et, d'autre part, la nécessité de limiter les émissions de dioxyde de carbone et de gaz nocifs ayant des retombées à l'échelle régionale et mondiale.

Qu'est-ce qu'un véhicule à émissions zéro ? C'est d'abord un véhicule fonctionnant à l'électricité et non avec une énergie fossile. Encore faut-il savoir d'où vient cette électricité. Si elle a été produite par une centrale au charbon, elle s'accompagnera d'importantes émissions de dioxyde de carbone, de méthane, de métaux lourds et de nombreux autres polluants. L'électricité doit donc provenir d'une source d'énergie renouvelable telle qu'une centrale hydroélectrique, une éolienne ou un panneau photovoltaïque. Une autre solution consiste à produire l'électricité à bord du véhicule à l'aide de piles à hydrogène dont le seul sous-produit est l'eau.

Pour faire des voitures à émissions zéro une réalité, il faut d'abord créer un marché pour ces véhicules et développer l'utilisation intensive des sources d'énergie renouvelables afin de produire l'électricité ou l'hydrogène nécessaires à leur fonctionnement. Cette filière a reçu une forte impulsion en 1990 avec la décision du Conseil des ressources en air (*Air Ressources Board*) de l'Etat de Californie d'introduire progressivement des véhicules à émissions zéro sur le marché californien. La législation actuelle prévoit que d'ici 2003, ces voitures devront représenter 10 % des ventes de véhicules neufs. Le marché californien est assez vaste pour attirer l'attention des grands constructeurs automobiles, et les voitures électriques gagnent actuellement du terrain. Le Protocole de Kyoto à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques a donné un élan planétaire à ce mouvement.

Les performances et la rentabilité des voitures électriques sont actuellement entravées par l'utilisation de batteries, qui en limitent l'autonomie. Les véhicules équipés de piles à combustible, aujourd'hui considérées comme le mode de propulsion idéal, en sont au stade du prototype et devraient être commercialisés au Japon, en Europe et aux Etats-Unis d'ici 5 à 10 ans.

Source : Abrahamson et Johansson, 1998.

Les subventions concernant les pesticides (2 milliards de dollars dans le monde en développement à la fin des années quatre-vingt) sont également en recul. L'exemple le plus notable est l'Indonésie, où leur montant est tombé de 128 millions de dollars (soit 82 % du prix de détail) à zéro depuis le début des années quatre-vingt-dix.

Et qu'en est-il des taxes ? Les écotaxes et autres formes de fiscalité sont particulièrement efficaces pour internaliser directement les coûts environnementaux dans les prix des produits et des services qui les génèrent. Elles incitent consommateurs et producteurs à utiliser les ressources de manière plus efficiente et plus durable (diagramme 5.1). Elles débouchent également sur des recettes supplémentaires, qui peuvent être utilisées pour financer des dépenses utiles à l'environnement ou pour réduire les prélèvements sur le travail, le capital et l'épargne.

Des écotaxes peuvent frapper des produits ou des polluants. Les taxes sur les produits sont simplement prélevées sur chaque unité du bien produit, ce qui incite les consommateurs à acheter d'autres biens meilleur marché et moins polluants. En revanche, les taxes à la pollution sont assises sur le volume des émissions, ce qui a pour avantage d'inciter les producteurs à adopter des techniques plus propres. Cependant, la surveillance nécessaire rend ces taxes complexes et coûteuses à appliquer. Parmi les autres dispositifs, on peut mentionner les systèmes de consigne qui encouragent producteurs et consommateurs à faire recycler ou évacuer leurs déchets dans des décharges contrôlées. De nombreux pays recourent à de tels dispositifs pour les piles, les bouteilles, les boîtes de conserve et les récipients contenant des pesticides et autres produits chimiques.

Les écotaxes sont surtout répandues en Europe de l'Ouest. Apparues sous la forme de taxes de recouvrement des coûts dans les années soixante et soixante-dix, elles ont été transformées en incitations fiscales dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Aujourd'hui, elles sont appliquées dans le cadre de réformes visant à protéger l'environnement, ou pour remplacer une partie des taxes induisant des distorsions (prélèvements sur le travail, le capital, l'épargne) par des taxes induisant des corrections (taxes sur l'énergie, la pollution, les produits chimiques). Les taxes sur l'énergie représentent 5,2 % des recettes fiscales au sein de l'UE, avec une

pointe à 10 % en Grèce et au Portugal. Quant aux écotaxes ne portant pas sur l'énergie, elles ne constituaient que 1,5 % des recettes fiscales dans l'UE en 1993, mais plus de 4 % au Danemark et 5 % aux Pays-Bas.

En Norvège, depuis 1991, les taxes sur l'énergie ont contribué à réduire de plus de 20 % les émissions de dioxyde de carbone dans certaines branches de l'industrie et, au Danemark, elles ont aidé à faire passer le taux de recyclage et de réutilisation des déchets de 35 % en 1985 à 61 % en 1995. En Suède, pays qui tire 10 % de ses recettes fiscales de taxes sur l'énergie et d'écotaxes, une taxe sur les rejets de dioxyde de soufre a contribué à réduire ces émissions de 80 % entre 1980 et 1994, avec six ans d'avance sur la date fixée pour atteindre cet objectif. Les taxes sur les émissions de dioxyde de carbone sont toutefois moins efficaces (encadré 5.8).

Pour sa part, le Royaume-Uni a introduit deux mécanismes : le *Fossil Fuel Levy* (prélèvement obligatoire sur les combustibles fossiles) et le *Non-Fossil Fuel Obligation* (imposant aux entreprises d'électricité régionales d'acquérir la production des centrales nucléaires). Le premier mécanisme, répercuté sur la facture d'électricité du consommateur final et servant à financer le second dispositif, revient donc à subventionner doublement les énergies renouvelables. En 1996, 145 millions de dollars ont ainsi été collectés auprès des utilisateurs de combustibles fossiles et la totalité de ces recettes a été consacrée au développement des énergies renouvelables.

L'Allemagne a mis en œuvre un dispositif semblable pour réduire les émissions des véhicules et encourager l'utilisation d'essence sans plomb. A partir de 1985, un écart de taxation de 0,04 deutsche mark par litre, porté par la suite à 0,10 deutsche mark, a ainsi été appliqué en faveur de l'essence sans plomb dans l'espoir de modifier le comportement des consommateurs. Le résultat a été probant et, aujourd'hui, le sans plomb représente 90 % des achats d'essence en Allemagne.

Ce type de taxes existe également dans les pays en développement. La Thaïlande, par exemple, a introduit un écart de taxation au début des années quatre-vingt-dix pour encourager le passage à l'essence sans plomb et réduire ainsi les effets des émissions de plomb.

Parmi les taxes sur la pollution appliquées dans le monde en développement, la plus ancienne et la plus connue est la

DIAGRAMME 5.1

De l'importance du prix

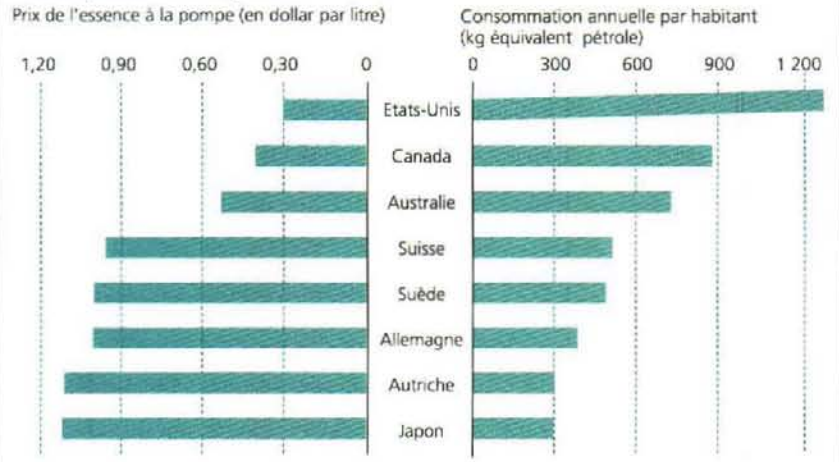

Sources : ONU, 1997b, OCDE, 1995c.

ENCADRE 5.8

Ecotaxes : succès à la suédoise

Les instruments économiques constituent depuis longtemps un pan de la politique environnementale de la Suède, mais ce n'est qu'à la fin des années quatre-vingt qu'ils ont réalisé une véritable percée. La Commission des taxes environnementales, créée en 1987, a présenté des rapports qui ont débouché sur l'introduction de nouvelles écotaxes. En 1997, les taxes et les prélèvements liés à l'environnement couvraient un certain nombre de secteurs et d'activités de l'économie suédoise, avec notamment une taxe sur le dioxyde de soufre et une taxe différentielle sur les carburants dans l'énergie et les transports, des taxes sur les engrais et les pesticides dans le secteur agricole et diverses écotaxes telles que des taxes différentielles sur la collecte des déchets.

En dépit de certaines difficultés, les écotaxes constituent une belle réussite. Ainsi, alors que le Parlement suédois avait fixé comme objectif une réduction de quatre cinquièmes des émissions de dioxyde de soufre (principal responsable des pluies acides) entre 1980 et 2000, le pays a atteint cet objectif dès 1994. On estime que l'écotaxe sur les émissions de dioxyde de soufre est à l'origine de 30 % de cette baisse entre 1989 et 1995. De même, grâce à l'instauration en 1986 de taxes différentielles sur les carburants, l'essence sans plomb avait totalement remplacé l'essence au plomb en 1994. En revanche, la complexité de la fiscalité et la volonté de préserver la compétitivité internationale de l'industrie suédoise ont empêché les écotaxes sur le dioxyde de carbone d'avoir l'effet désiré.

En 1995, les recettes publiques provenant des taxes liées à l'énergie et à l'environnement se montaient à 5,5 milliards de dollars, soit près de 3 % du PIB et plus de 10 % des recettes fiscales de la Suède.

Du point de vue de l'environnement, l'expérience suédoise des écotaxes est largement positive. Les craintes initiales concernant les coûts administratifs liés à ces taxes se sont révélées sans fondement. Le principal problème posé par les écotaxes concerne la scène internationale. La Suède ne peut se permettre d'opter pour des taxes beaucoup plus élevées sous peine de provoquer l'exode de ses entreprises industrielles, et le fort taux de chômage enregistré dans le pays rend cette question sensible sur le plan politique.

Dans le monde actuel, les problèmes d'environnement ne se limitent plus à la sphère nationale mais sont d'ampleur régionale, voire mondiale. Les résultats positifs obtenus en Suède par le biais des écotaxes ne pourront donc perdurer que si ces taxes s'inscrivent dans le cadre d'accords et de programmes internationaux.

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Le marché seul ne peut pas tout assumer : une réglementation est aussi nécessaire

taxe sur les effluents introduite en Malaisie il y a plus de 20 ans. Dans ce pays, la loi de 1974 sur la qualité de l'environnement oblige toute entreprise générant des effluents à payer une redevance pour être autorisée à effectuer des rejets dans le réseau d'évacuation public. Cette loi a eu des effets spectaculaires. Malgré une augmentation de 50 % du nombre d'usines produisant de l'huile de palme et l'accroissement régulier de cette production entre 1980 et 1982, la demande biochimique en oxygène, qui mesure les rejets d'effluents dans le réseau d'évacuation public, est en effet passée de 222 tonnes par jour en 1978 à 59 tonnes en 1980, 18 tonnes en 1982 et 5 tonnes en 1984. Ce résultat est d'autant plus remarquable que la production d'huile de palme brute a été multipliée par plus de trois sur l'ensemble de cette période. La compétitivité du secteur de l'huile de palme, en Malaisie, n'a pas été affectée par les inefficiences que comporte cette mesure novatrice.

Les taxes et droits d'utilisation offrent également un vaste potentiel dans les transports urbains. Ils peuvent en effet contribuer à lutter contre les embouteillages et la pollution de l'air et générer des recettes aptes à financer des améliorations dans les transports publics. A leur tour, ces améliorations devraient élargir la gamme des solutions de transport, réduire les embouteillages, faire économiser du temps, abaisser les coûts des transports publics et, bien souvent, améliorer la répartition du revenu. Appliqués à grande échelle, les taxes et droits d'utilisation ont d'ores et déjà donné de très bons résultats à Singapour. Ils sont maintenant étendus à d'autres pays. Ainsi, les péages routiers en Chine et sur certaines voies encombrées à Singapour commencent à réduire les embouteillages et à améliorer le recouvrement des coûts. Les Pays-Bas, la Norvège et la Suède ont eux aussi introduit ou envisagent d'introduire des systèmes de péage dans de nombreuses villes afin de désengorger le trafic et d'obtenir des recettes pour développer les transports publics.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, la participation accrue du secteur privé au financement, à la construction et à l'exploitation des transports publics incite encore plus à diminuer les subventions au secteur routier et à accroître les droits d'utilisation de l'infrastructure routière. Entre 1993 et 1995, l'Argentine a ainsi réduit de 25 millions de dollars ses subventions destinées aux réseaux ferroviaires de banlieue, après avoir privatisé l'exploitation des transports urbains.

Définir et faire appliquer une réglementation et une législation appropriées

Le marché seul ne peut pas tout assumer. Une législation sur l'environnement, un plan d'aménagement du territoire, la promotion des droits des consommateurs et la réglementation de l'utilisation des substances nocives sont aussi nécessaires. Lorsque ces types de contrôles et de règlements sont conçus de manière avisée, ils constituent un cadre propice, et non restrictif. Cependant, les institutions doivent être équitables et exemptes de corruption, notamment en ce qui concerne les droits de propriété foncière, la sécurité d'occupation des logements et la fourniture d'informations exactes et précises sur les biens de consommation.

Les mesures autoritaires englobent amendes, autorisations, plafonds de rejets et règlements spécifiques destinés à endiguer la pollution. La réglementation revêt parfois la forme de normes sur la qualité de l'air et de l'eau.

Les Philippines disposent de normes sur la qualité de l'eau et de l'air qui s'appliquent à tous les sites industriels et à toutes les centrales électriques. Le Chili a adopté une loi cadre qui jette les bases d'une amélioration graduelle de la qualité de l'environnement. En 1976, la Californie a mis en place un Bureau de gestion de la qualité de l'air sur la côte sud (*South Coast Air Quality Management District*) chargé de réglementer la qualité de l'air dans l'agglomération de Los Angeles.

En Malaisie, la loi sur la qualité de l'environnement comprend notamment un plafonnement des effluents industriels. D'abord non obligatoire et fixé à 5 000 mg par litre, le plafond de rejet est ensuite devenu contraignant et a été abaissé à 200 mg, puis à 100 mg. De son côté, la Chine dispose d'un système complexe de contrats de responsabilité environnementale, passés entre les usines et les autorités locales, fixant des objectifs de réduction de la pollution.

Au Brésil, en 1997, une loi sur la délinquance environnementale a été adoptée en vue de protéger les ressources naturelles, et en particulier la forêt pluviale

amazonienne. Cette loi prévoit des amendes allant jusqu'à 44 millions de dollars ou une peine de prison de quatre ans en cas de commerce illégal ou d'extermination d'animaux sauvages.

Une nouvelle approche, qui suscite un intérêt croissant depuis quelques années, est l'auto-régulation, qui passe par la diffusion, auprès du public, d'informations sur la pollution industrielle. Cette méthode peut remplacer, à moindre coût, l'application formelle de la réglementation. Elle constitue, d'une part, une invitation aux changements de comportement et, d'autre part, une référence pour la réglementation à venir. Un exemple bien connu est celui du répertoire des rejets toxiques (*Toxic Release Inventory*), aux Etats-Unis, qui impose aux entreprises de divulguer les quantités de matières toxiques qu'elles rejettent dans l'environnement. Ce dispositif leur permet de comparer leurs résultats à ceux d'autres entreprises. Elles peuvent aussi mettre en avant de bonnes performances dans la lutte contre la pollution et dans la réduction de celle-ci pour améliorer leur réputation et leur position sur le marché.

Dans les pays en développement, l'exemple le plus connu est le programme d'information du public en Indonésie. Face à une croissance annuelle de 10 % des activités de transformation, aux insuffisances dans l'application de la réglementation formelle et à l'aggravation des dommages causés par la pollution, l'agence nationale indonésienne de lutte contre la pollution a mis en place un programme pour évaluer et rendre publiques les performances écologiques des entreprises.

Lancé en juin 1995, ce programme consistait à attribuer une note à chaque pollueur à partir d'une évaluation de ses performances environnementales. Pendant la phase pilote, 187 usines ont ainsi été évaluées. Cinq seulement étaient en conformité avec les normes applicables. Toutes ont alors obtenu un délai de six mois pour améliorer leurs résultats avant qu'ils ne soient rendus publics dans leur intégralité. A l'issue de cette période, lorsque la liste des sites en conformité avec les normes nationales a été publiée, la moitié des entreprises avaient amélioré leurs performances. Plus intéressant, l'une des entreprises qui avait d'abord obtenu une note élevée a été rétrogradée dans le classement suite aux protestations de la population vivant à proximité.

L'évaluation préliminaire de ce programme indique que les pollueurs indus-

ENCADRE 5.9

Après Kyoto, le défi de Buenos Aires

Le Protocole de Kyoto à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques est une étape clé sur la longue route vers la mise en place d'une des conditions de la viabilité à long terme de la planète : la stabilisation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau empêchant toute interférence anthropique dangereuse avec le système climatique.

Le Protocole de Kyoto, adopté en décembre 1997 lors de la Troisième réunion de la conférence des parties à la convention, a ajouté dans ce texte l'obligation de réduire les émissions de dioxyde de carbone, de méthane, d'oxyde d'azote et d'autres puissants gaz à effet de serre. L'objectif pour la première période d'engagement (2008-12) est une réduction globale de 5 % des émissions annuelles des pays industrialisés (« pays de l'Annexe 1 ») par rapport à leur niveau de 1990.

Selon l'angle sous lequel on la considère, cette réduction de 5 % des émissions de gaz à effet de serre peut sembler bien peu de choses en regard des 60 à 80 % de réduction nécessaires pour atteindre les objectifs de la convention, ou apparaître au contraire comme une nette amélioration par rapport à l'augmentation de 20 à 30 % prévue d'ici à l'an 2010 si aucune mesure n'est prise.

Certes, la conférence de Kyoto n'a guère obtenu d'avancées sur le plan technique et quantitatif. Mais elle a néanmoins permis un grand pas en avant en faisant reconnaître aux participants qu'il est inacceptable de prolonger le *statu quo* et qu'il est temps de prendre des mesures vigoureuses qui transformeront les économies et les moyens de production au cours du siècle prochain.

Une réduction des émissions mondiales de 60 à 80 % par rapport au niveau de 1990 ne pourra être obtenue sans une limitation et, à terme, une diminution des émissions des pays en développement. Ces pays risquent donc de voir les préoccupations internationales relatives à l'environnement venir entraver leur développement. Selon les projections, les émissions annuelles des pays en développement devraient rattraper celles des pays de l'Annexe 1 vers 2010. Néanmoins, compte tenu de l'importance du phénomène d'accumulation dans l'apparition des concentrations atmosphériques de polluants, la mesure la plus pertinente est celle des émissions cumulées. Or les émissions cumulées des pays en développement ne devraient pas égaler celles des pays de l'Annexe 1 avant la deuxième moitié du XXIe siècle. Qui plus est, les émissions par habitant sont actuellement beaucoup plus faibles dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

Existe-t-il un moyen de satisfaire aux besoins de développement tout en réduisant les émissions ? La réponse semble être oui, à condition de faire appel à de nouvelles technologies, en particulier pour permettre une meilleure maîtrise de l'énergie et le développement des sources d'énergie renouvelables. Ces technologies contribueront à traiter les problèmes locaux d'ordre social, économique et environnemental, tels que la pollution atmosphérique domestique et urbaine, la pénurie d'emplois, la santé et l'emploi du temps des femmes, ainsi que d'autres problèmes liés à la fourniture et à la consommation d'énergie. Pour satisfaire les besoins de développement tout en réduisant les émissions, l'accent devra être mis sur les performances des nouvelles technologies concernant l'énergie et les émissions. Bien entendu, cela nécessitera une coopération et des partenariats à l'échelle internationale.

L'étape suivante sera peut-être franchie lors de la Quatrième réunion de la conférence des parties à la convention, qui se tiendra en novembre 1998 à Buenos Aires. L'accord général sur le développement de technologies et procédés propres, les échanges de permis d'émissions entre les pays de l'Annexe 1 et les politiques de réduction des émissions devront être rendus opérationnels, et des règles et des procédures devront être établies. Les préparatifs en vue d'une deuxième période d'engagement pourront alors commencer.

Les pays industrialisés comme les pays en développement doivent reconnaître les avantages économiques et environnementaux que présente au niveau local l'adoption de technologies combinant maîtrise de l'énergie et sources d'énergie renouvelables. Ils doivent également reconnaître que ces problèmes concernent la planète entière, puisque les émissions d'un seul pays affectent l'ensemble des autres. Une volonté politique forte sera nécessaire pour fournir le cadre financier et institutionnel indispensable à la mise en œuvre réussie des actions envisagées.

Source : Abrahamson et Johansson, 1998.

ENCADRE 5.10

Lutte internationale contre le réchauffement de la planète : faut-il créer une nouvelle institution ?

En 1992, lors du Sommet de la terre de Rio, 100 pays ont accepté d'envisager l'application d'un traité destiné à faire reculer la menace du réchauffement de la planète en ramenant d'ici 2000 les émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés à leur niveau de 1990. En dépit de l'intérêt général qu'elles ont suscité, ces intentions tardent à se concrétiser, non seulement du fait des incertitudes des scientifiques concernant l'impact des gaz à effet de serre sur l'atmosphère, mais également en raison de désaccords quant aux méthodes à employer pour parvenir à cette réduction. Plusieurs solutions sont en effet envisageables :

Mise en œuvre conjointe

L'une des méthodes proposées est la mise en œuvre conjointe, qui permet aux pays soit d'opérer des réductions à l'intérieur de leurs frontières, soit de payer pour qu'une réduction équivalente soit réalisée dans un autre pays. Des expériences de ce type sont en cours au Mexique et en Pologne. Cependant, certains pays en développement estiment que cette solution constitue pour les pays industrialisés une façon d'éviter les conséquences d'un problème dont ils sont en grande partie responsables.

Permis négociables

L'une des méthodes qui recueillent le plus de suffrages consiste à établir des permis négociables permettant aux pays de vendre ou d'acheter le droit d'émettre du dioxyde de carbone. Cet instrument de marché est assurément plus souple que la réglementation contraignante et incite à développer des technologies plus propres. Cependant, il n'est pas toujours approprié de s'en remettre aux seules lois du marché. Sachant que la qualité de l'air est un bien public, puisqu'elle affecte chacun de nous, quelle que soit l'origine de la pollution, elle ne doit pas être traitée ni négociée comme un bien privé. Les biens publics étant généralement fournis en quantité insuffisante par le marché, cela déboucherait sur une trop faible réduction des gaz à effet de serre. De plus, les pays en développement pourraient être amenés à vendre leurs permis à un prix bas, puis à les racheter par la suite à un prix supérieur, voire se trouver dans l'incapacité de les racheter. Il pourrait donc êtr préférable de recourir à l'emprunt et au prêt de droits.

Vers une banque de l'environnement ?

Afin de garantir l'efficacité des permis négociables (non seulement pour les émissions mais également pour de nombreux autres biens publics liés à l'environnement), certains proposent la création d'une banque internationale chargée des règlements environnementaux. Cette banque ferait office de chambre de compensation pour le marché mondial de l'environnement, mettant les parties en contact en vue des échanges, servant d'intermédiaire pour les prêts et les emprunts et assurant l'intégrité des transactions et leur règlement. Elle pourrait fournir un cadre institutionnel aux prêts et aux emprunts de droits d'émissions. Elle pourrait utiliser comme nantissement les ressources naturelles de la planète (forêts, étendues d'eau et atmosphère) pour valoriser ces actifs sans les détruire. Elle équilibrerait les positions des petits et des grands négociants en offrant un terrain d'échanges neutre et un processus anonyme permettant à plusieurs petits vendeurs de rencontrer de gros acheteurs.

Source : Chichilnisky, 1997.

triels répondent à la réglementation par l'information et ce, pour deux raisons. Premièrement, l'information du public donne certains pouvoirs à la population locale, qui utilisera les évaluations des performances certifiées par l'Etat pour négocier des accords de lutte contre la pollution avec les usines situées dans les environs. Deuxièmement, l'information du public fonctionne comme une incitation sur le marché, via la réputation des entreprises : les performances médiocres sont sanctionnées tandis que les bonnes sont récompensées.

La réglementation et les interventions sur le marché peuvent se renforcer mutuellement. Dans certains cas, la réglementation est nécessaire pour prendre des mesures qui, ultérieurement, pourront être relayées par des incitations par les prix. Dans d'autres cas, on peut tout d'abord introduire des incitations par les prix et, par la suite, mettre en place une réglementation pour permettre une mise aux normes plus étendue, en particulier une fois que l'acceptation par le public apparaît possible.

Renforcer les mécanismes de coopération internationale

Les effets des phénomènes environnementaux – pluies acides, réchauffement de la planète, trous dans la couche d'ozone, recul de la biodiversité – sur le patrimoine collectif mondial dépassent les frontières nationales et ne peuvent être traités que par des mesures internationales. Cependant, les mécanismes de gestion des affaires publiques à l'échelle mondiale ne permettent pas actuellement d'apporter des solutions à ces questions primordiales. De même que les gouvernants doivent créer un environnement propice au niveau national, il faut agir au niveau international, au moyen de mécanismes nouveaux et à effet rapide.

Il existe certains signes de progrès. Les accords internationaux de protection de l'environnement récemment négociés sous l'égide des Nations unies laissent espérer que le monde peut commencer de s'attaquer à ces questions. En voici six exemples :

- Le Protocole de Montréal, adopté en 1987 et auquel adhèrent 165 pays, a imposé aux pays industrialisés de cesser progressivement, avant fin 1995, d'utiliser de nombreux produits chimiques responsables de la diminution de la couche d'ozone. Les pays en développement bénéficient d'une aide financière pour satisfaire à cette obligation après un moratoire de 10 ans, mais nombre d'entre eux ont d'ores et déjà fortement réduit leur utilisation de ces produits chimiques. Ces

mesures permettront à la couche d'ozone de se reconstituer peu à peu et pourraient empêcher l'apparition de 2 millions de cas de cancers de la peau.

- A Kyoto, en décembre 1997, les pays du globe ont pris des mesures pour faire face au réchauffement de la planète. Ils sont parvenus à un accord qui débouchera sur une réduction de 5,2 % des émissions de dioxyde de carbone à l'horizon 2012 (encadré 5.9).
- La toute récente Convention sur la lutte contre la désertification est déjà ratifiée par plus de 100 pays, ce qui fournit un nouveau cadre pour s'attaquer à la désertification et à la sécheresse qui touchent plus d'un milliard et demi de personnes dans le monde.
- Lors de la réunion des parties à la Convention de Bâle sur l'interdiction des déchets dangereux, organisée en 1998 à Kuala Lumpur, plus de 100 pays se sont mis d'accord pour interdire les exportations de déchets dangereux vers les pays pauvres.
- La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, adoptée en 1973 et ratifiée depuis lors par 135 pays, réglemente le commerce des animaux sauvages et des espèces végétales. Ce commerce est interdit pour plus de 600 espèces menacées d'extinction et réglementé pour plus de 20 000 espèces animales et végétales pour lesquelles le risque est moindre.
- La Convention sur la diversité biologique, issue du Sommet de la terre de Rio, a aujourd'hui été ratifiée par 172 pays. Elle constitue une étape importante vers la préservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses composantes et le partage équitable des avantages résultant de la mise en œuvre des ressources génétiques.

Un certain nombre de mécanismes de marché ont été proposés pour garantir la viabilité à long terme de l'environnement. C'est le cas des permis de polluer négociables dont les pays peuvent se servir pour acheter et vendre des droits de polluer (encadré 5.10), ou de la conversion de créances en investissements écologiques (encadré 5.11).

La coordination internationale n'est pas seulement nécessaire pour les questions d'environnement. Les problèmes fondamentaux que sont la pauvreté et les inégalités doivent aussi être traités à ce niveau, par le biais d'un certain nombre de mécanismes internationaux. L'action internationale constitue un complément essentiel des mesures nationales pour faire progresser la consommation dans les pays pauvres.

Les problèmes récemment observés en Asie du Sud-Est le montrent, tous les pays, qu'ils soient forts ou faibles, sont vulnérables aux phénomènes internationaux dans le monde d'aujourd'hui. En grande partie pour les mêmes raisons, tous profiteront d'une économie mondiale plus stable, plus dynamique et mieux gérée. Eviter les inégalités criantes est une nécessité de premier plan pour parvenir à la stabilité et à une meilleure gestion – tant pour des raisons politiques et humanitaires qu'économiques.

ENCADRE 5.11

Planifier la viabilité à long terme de l'environnement au Costa Rica

Depuis le début des années quatre-vingt, le Costa Rica travaille d'arrache-pied à la transformation de ses modes de consommation afin de rationaliser l'utilisation des ressources naturelles et de l'environnement.

En 1996, une loi a interdit l'utilisation de l'essence au plomb, ce qui a permis de réduire de deux tiers les rejets de ce métal. Tous les véhicules sont désormais soumis à un contrôle annuel de leurs émissions, les voitures neuves importées doivent être équipées de pots catalytiques et l'industrie est tenue de se doter de systèmes de traitement des polluants qu'elle produit. L'an dernier, sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement a décidé de fermer la mine d'or à ciel ouvert de la Placer Dome Company en raison de nuisances pour l'environnement et la population locale.

Des incitations négatives sont également employées, telles que des taxes à l'importation plus élevées sur les véhicules d'occasion non équipés de pots catalytiques ou des amendes pour les bûcherons se livrant à des coupes illégales. La liste des cent entreprises les plus propres du Costa Rica est publiée chaque année. D'autre part, un label vert est décerné aux stations-service ayant le plus œuvré contre la pollution de l'air et de l'eau et pour le traitement des eaux usées, les mauvais élèves se voyant décerner un carton rouge.

Le gouvernement et la société civile recourent également à des campagnes publicitaires pour convaincre la population qu'un environnement sain est bon en soi, contribue au bien-être de chacun et favorise le tourisme. En réponse à un programme gouvernemental, la société civile a mis sur pied 36 comités de vigilance en faveur des ressources naturelles, répartis dans tout le pays. Ces groupes rassemblent plus de 3 000 bénévoles chargés d'inspecter l'utilisation des ressources naturelles et le respect des lois environnementales.

A la fin des années quatre-vingt, le Costa Rica a abattu en seulement une année 10 millions de mètres cubes de forêt pour une valeur estimée à 422 millions de dollars. En 1988, les Pays-Bas ont racheté pour 5 millions de dollars une partie de la dette extérieure du Costa Rica, puis l'ont annulée à la condition que le pays consacre au reboisement une somme équivalente en monnaie locale. En 1989, la Suède a racheté dans un but analogue une autre partie (5,5 millions de dollars) de la dette du Costa Rica. Ces conversions de créances en investissements écologiques sont certes utiles, mais elles doivent être conduites à une échelle beaucoup plus importante.

En procédant à des conversions de ce type et en transformant environ 25 % de son territoire en zones protégées, le Costa Rica, qui compte environ 5 % des espèces végétales et animales de la planète, joue un rôle précurseur dans la défense de la viabilité à long terme de l'environnement.

Source : Crocker, Camacho et Romero, 1997.

Éviter les inégalités criantes est une nécessité de premier plan pour parvenir à la stabilité et à une meilleure gestion

Cela suppose de reconsidérer les questions liées à la gestion internationale des affaires publiques.

- Des mesures sont nécessaires pour maîtriser les poussées spéculatives sur les marchés financiers.
- Des actions sont nécessaires pour renforcer le pouvoir de négociation des pays pauvres et faibles, première étape pour compenser leur marginalisation persistante au sein de l'économie mondiale. Il faut également prendre des mesures pour encourager un meilleur flux des capitaux privés en direction des pays les plus pauvres. A l'heure actuelle, seulement 12 pays se partagent 80 % de ces mouvements de capitaux vers le monde en développement.
- Il est urgent d'alléger la dette de la cinquantaine de pays à faible revenu et fortement endettés, qui ont besoin d'un soutien beaucoup plus étendu et beaucoup plus rapide (encadré 5.12).
- Face à la stagnation, voire à la diminution des niveaux d'aide, il faut déployer des efforts beaucoup plus sérieux pour restructurer l'aide au profit des pays les plus nécessiteux ainsi que les programmes prioritaires au sein de ces pays. L'OCDE a défini une série d'objectifs pour aider à réduire de moitié, à l'horizon 2015, la proportion des personnes vivant dans la pauvreté absolue. Le programme 20-20 (qui propose que 20 % des ressources nationales et 20 % de l'aide extérieure servent à couvrir les besoins essentiels des individus), que toutes les parties prenantes au Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995) ont été encouragées à appliquer, permettrait d'accroître nettement le soutien aux services sociaux de base pour tous, mais il nécessite un accompagnement beaucoup plus résolu.

Depuis quelques années, l'environnement économique international se caractérise par un essor de l'activité et par de nouvelles initiatives, en particulier dans les échanges, les mouvements de capitaux et la libéralisation financière. Nombre de ces changements sont positifs, mais ils procèdent avant tout des intérêts économiques des pays riches et puissants. Bien moindre est l'attention portée aux besoins des pays pauvres et faibles, dont les intérêts sont de plus en plus marginalisés. A l'échelle mondiale, les inégalités sont devenues encore plus criantes.

Il est donc nécessaire d'engager une réflexion de grande ampleur sur les mécanismes de compensation de ces tendances inégalitaires à l'échelle planétaire.

Combiner les instruments

Tous ces instruments peuvent remodeler le cadre dans lequel s'opèrent les choix de consommation, de manière à améliorer les effets de ces choix sur les individus et la société dans son ensemble, en particulier via l'environnement. Pour atteindre leur efficacité maximale, ces instruments doivent être intégrés à un ensemble cohérent, en recourant à une réglementation soutenue par des incitations par les prix et en éveillant davantage les consciences, via des campagnes d'information. Le Costa Rica montre comment un pays peut combiner les outils disponibles (encadré 5.11). Même dans le seul domaine économique, un large éventail d'outils pour la protection de l'environnement est actuellement utilisé, dans les pays industrialisés comme dans ceux en développement (tableaux 5.2 et 5.3).

Dans un grand nombre de pays industrialisés, tout le monde s'accorde aujourd'hui à penser que les mesures visant à réduire les subventions porteuses d'effets pervers, à augmenter les prélèvements et à élaborer des systèmes de taxes et de droits d'utilisation, doivent être combinées en un ensemble cohérent de réformes. Ces changements dans la structure d'incitation du marché donnent d'ores et déjà de bons résultats, notamment dans l'innovation technologique. Ainsi, les taxes à la pollution et la suppression des subventions au secteur de l'énergie amènent, dans de nombreux cas, à adapter des pots catalytiques sur les véhicules afin de lutter contre les émissions polluantes. Dans certains pays, ces mesures conduisent également à utiliser des technologies fondées sur l'énergie solaire, par exemple dans les soins de santé primaires. De même, les taxes sur les pesticides encouragent la gestion intégrée et la lutte biologique contre les ravageurs des cultures, qui remplacent avantageusement d'autres pratiques agricoles.

La proposition de réforme la plus ambitieuse consiste à faire passer, pour partie, le poids de la fiscalité de l'emploi à la pollution et aux atteintes à l'environnement. Bien que cette idée en soit encore à ses balbutiements, les premières études sont prometteuses. Ainsi, une étude de l'OCDE pour la Norvège laisse à penser qu'à recettes égales pour l'Etat, une telle évolution pourrait faire reculer le chômage d'environ un point de pourcentage tout en réduisant de manière substantielle les atteintes à l'environnement. Des études

menées en Allemagne et au Royaume-Uni indiquent que des mesures bien pensées permettraient de créer au moins un demi-million d'emplois sur 10 ans, et une grande enquête réalisée par l'Union européenne estime que ces mesures se traduiraient par 4,4 millions d'emplois nouveaux dans ses Etats membres.

Si ces initiatives novatrices vont dans la bonne direction, elles ne sont toutefois ni suffisantes ni suffisamment répandues. Même dans les pays nordiques, où sont menées certaines des expériences les plus intéressantes, les taxes à la pollution et les péages sur les voies les plus encombrées ne représentent qu'environ 7 % des recettes de l'Etat. Les inquiétudes quant aux effets de la fiscalité sur la compétitivité compromettent une utilisation plus intensive de ces formes d'impôt. Cependant, combinées à la suppression des subventions porteuses d'effets pervers, à la règle de la neutralité en termes de recettes, à une mise en œuvre par étapes et à une coordination au sein des pays industrialisés, les écotaxes peuvent être plus acceptables et plus facilement applicables.

Des alliances pour une vision nouvelle

Susciter ces changements ne sera pas chose facile. Cinq grands groupes d'acteurs devront agir :

- les individus et les ménages ;
- les communautés et les ONG ;
- les producteurs dans le secteur privé ;
- les pouvoirs publics (collectivités locales, régions et Etat) ;
- les organisations internationales.

Chacun de ces groupes participe déjà à un certain nombre d'actions menées dans la plupart des pays du monde. Cependant, le résultat est souvent nettement en deçà de ce qui pourrait être obtenu avec une plus grande synergie entre les acteurs, combinant la dynamique pour le changement née des décisions individuelles et l'action collective engagée par la société civile, par les producteurs et par les pouvoirs publics aux niveaux local, national et international (diagramme 5.2).

La capacité de chaque groupe d'acteurs à imposer un changement reflète son avantage comparatif. Les problèmes mondiaux – désertification, réchauffement de la planète et évacuation des déchets toxiques – appellent un engagement et une action à l'échelle internationale. Les

ENCADRE 5.12

Dette : deux poids, deux mesures

L'élaboration d'une solution rapide et durable à la dette écrasante de nombreux pays pauvres n'a que trop tardé, car l'endettement est l'un des principaux obstacles à la poursuite du développement humain. L'Initiative en faveur des pays pauvres fortement endettés (*Highly Indebted Poor Countries Initiative* : HIPC), lancée en 1996, a d'abord suscité optimisme et espoir. Elle constituait en effet une formidable avancée vers une solution internationale aux problèmes d'endettement des pays à faible revenu. Les créanciers ont reconnu la nécessité d'établir un seuil de viabilité de la dette et se sont mis d'accord sur une approche globale de la réduction de la dette couvrant toutes les catégories de dettes et de créanciers.

Mais après deux ans d'avancées timides, l'espoir a cédé la place à la déception dans les pays qui ont tenté de bénéficier du programme HIPC.

Malgré dix années de respect scrupuleux des conditions fixées par le FMI, l'Ouganda a dû patienter encore un an avant que sa candidature soit retenue, et la Bolivie a été confrontée à un problème analogue.

La plupart des pays ne bénéficieront d'un allégement de leur dette qu'après l'an 2000. La République-Unie de Tanzanie, par exemple, ne devrait pas remplir les conditions requises avant 2002. En attendant, la part de son budget consacrée à la réduction de la dette est trois fois supérieure à celle concernant l'enseignement primaire et neuf fois supérieure à ses dépenses de santé primaire.

Il est indispensable d'accélérer le mouvement. Des mesures rapides doivent être prises pour intégrer l'allégement de la dette à une stratégie ambitieuse et coordonnée à l'échelle internationale en faveur du développement humain et de la réduction de la pauvreté. Les idées concernant la mise en œuvre de cette stratégie méritent toute notre attention et doivent donner lieu à un débat.

- *Adoption de critères d'éligibilité plus souples et de délais plus courts.* Dans le cadre des dispositions actuelles du programme HIPC, les pays doivent appliquer deux programmes successifs du FMI, ce qui peut prendre six ans. La réduction du délai d'éligibilité à trois ans permettrait aux pays concernés de réaliser des progrès plus rapides et d'en ressentir plus tôt les effets bénéfiques. La rigidité des critères imposés devient manifeste dans le cas de l'Ethiopie. En dépit d'avancées considérables sur le plan macro-économique, saluées par les pays donateurs, la participation de l'Ethiopie au programme HIPC a été encore repoussée en raison de désaccords sur les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs monétaires et budgétaires.
- *Elargissement et accélération de l'allégement de la dette.* Les taux de viabilité de la dette fixés pour pouvoir bénéficier d'un allégement sont trop élevés. Le rapport entre la dette en valeur actuelle et les exportations (200-250 %) doit être ramené à 100-150 %, et le rapport entre le service de la dette et les exportations (20-25 %) doit être abaissé à 10-15 %.
- *Etablissement d'un lien entre l'allégement de la dette et les stratégies de développement humain.* L'allégement accordé dans le cadre du programme HIPC doit être lié à des actions portant sur les priorités sociales et visant à convertir le fardeau de la dette en source de financement du développement humain et de la réduction de la pauvreté.

En 1996, les pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE ont défini des objectifs de développement humain pour 2005 et 2015. Cependant, d'immenses lacunes devront être comblées en termes de financement pour que ces objectifs cessent d'être seulement l'expression d'un espoir et se transforment en véritables plans de soutien. L'allégement de la dette pourrait y contribuer.

Le rééchelonnement ne serait ce que d'une petite partie du remboursement de la dette pourrait permettre des progrès significatifs en termes de développement humain. Les créanciers et les débiteurs pourraient s'entendre en vue d'utiliser l'allégement accéléré de la dette pour fournir un meilleur soutien financier au développement de l'éducation et de la santé, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ainsi que des programmes d'éradication de la pauvreté dans les pays bénéficiant d'un allégement de leur dette.

Une volonté politique est nécessaire pour rétablir la crédibilité du programme HIPC. Les engagements financiers requis pour accélérer sa mise en œuvre ne sont pas irréalisables. En 1997, les pays du Groupe des sept ont réagi à la crise asiatique avec une détermination extraordinaire, mobilisant en quelques mois plus de 100 milliards de dollars de prêts. Cette détermination est ce qui manque aujourd'hui pour trouver les 7 milliards de dollars qui permettraient de mettre en œuvre l'Initiative HIPC dans plus de 20 pays d'Afrique.

Sources : Oxfam International, 1997 et à paraître.

ENCADRE 5.13

Le Conseil des consommateurs du Zimbabwe

Le Conseil des consommateurs du Zimbabwe (*Consumer Council of Zimbabwe* : CCZ) est une ONG financée en grande partie par l'Etat qui a pour vocation de promouvoir une consommation durable tant au niveau politique que pratique. En unissant ses forces avec le mouvement écologiste par le biais d'une collaboration avec une grande ONG locale, Environment 2000, le CCZ est parvenu à promouvoir « le droit du consommateur à un environnement sain ».

Dans la sphère politique, le CCZ exerce des pressions en faveur de mesures législatives. En réaction à l'introduction de médicaments dangereux et d'autres substances nocives dans le pays, il a fait pression sur le gouvernement pour qu'il adopte la loi sur les médicaments dangereux destinée à protéger le public contre les méfaits de ces produits. Le CCZ a ensuite rédigé une charte des patients, qui a été adoptée par le gouvernement, réclamant que « tous les médicaments et vaccins répondent à des normes de qualité, d'efficacité et de sécurité acceptables ». En ce qui concerne les conditions sanitaires, le CCZ a fait pression pour que des arrêtés municipaux contraignent les commerces implantés dans les zones urbaines à observer un degré élevé de propreté. Dans le domaine de la publicité, le CCZ est à l'origine d'un mouvement en faveur d'une réglementation de la publicité mensongère. Ainsi, les établissements d'enseignement supérieur privés doivent désormais satisfaire un certain nombre de normes et de critères de qualité pour être autorisés à faire de la publicité.

Le CCZ est également parvenu à lancer des actions sur le plan pratique. Aux côtés d'Environment 2000, il veille au bon déroulement du ramassage des ordures ménagères en ville, encourageant le recyclage, lançant des opérations de nettoyage collectives et encourageant l'élimination adéquate des déchets dangereux tels que les seringues usagées. En milieu rural, le CCZ œuvre en collaboration avec les guérisseurs pour replanter les espèces récoltées à des fins médicinales. Enfin, concernant les problèmes de santé liés à l'activité industrielle, le CCZ représente les consommateurs lors des négociations avec les organisations professionnelles.

Le CCZ organise par ailleurs des programmes de sensibilisation à l'intention des écoles, des consommateurs, des organisations professionnelles, des ONG et des pouvoirs publics, utilisant la radio et l'information sur le terrain pour diffuser son message jusque dans les régions rurales les plus reculées. Le CCZ fait actuellement pression pour que la législation impose un étiquetage approprié de tous les produits, mentionnant leur composition et leur mode d'évacuation.

En œuvrant à différents niveaux et en collaborant avec toute une série d'acteurs, le Conseil des consommateurs du Zimbabwe contribue à un changement de réglementation, d'action et d'attitude, trois éléments qui constituent la clé du succès à long terme.

Source : *Consumer Council of Zimbabwe*, 1998.

DIAGRAMME 5.2

Des alliances pour une vision nouvelle

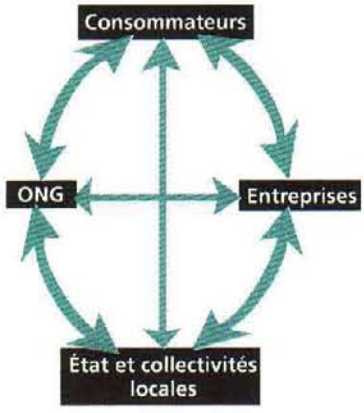

Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

crises locales – pollution de l'eau et infrastructures sanitaires inadaptées – relèvent, elles, de la responsabilité des pays, qui doivent veiller à fournir des systèmes appropriés ou, du moins, permettre à des organisations communautaires d'agir dans ce domaine. Les biens publics produits par le secteur privé, tels que les innovations technologiques, ont besoin du soutien de l'Etat et du dynamisme des entreprises privées pour que des technologies respectueuses de l'environnement et accessibles aux pauvres soient mises au point et commercialisées. Les performances du secteur privé peuvent être surveillées de manière optimale par la société civile, mieux à même d'assurer le maintien d'un lobby actif et critique à cet égard, dès lors que les pays se dotent de lois imposant que les informations relatives aux entreprises soient disponibles pour un examen approfondi. Dans le même ordre d'idées, la société civile est naturellement proche de la collectivité et donc plus efficace lorsqu'il s'agit de mener des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public.

Conformément au principe « penser mondial, agir local », l'action la plus directe qu'un individu puisse entreprendre consiste à modifier ses habitudes de consommation, en commençant par gaspiller moins d'énergie et d'eau, recycler ses déchets dans la mesure du possible et choisir des produits commercialisés dans des conditions équitables et respectueuses de l'environnement. Les consommateurs peuvent voter avec leur porte-monnaie, que celui-ci déborde de billets ou qu'il ne contienne que quelques pièces. Lorsqu'ils ont des choix à faire, individus et ménages peuvent changer leurs habitudes de consommation et adopter des modes de vie inédits, qui soient créatifs et pleinement satisfaisants.

Lorsqu'ils sont unis au sein de groupes organisés, les consommateurs finissent par représenter l'ensemble de la demande et forment une puissante force au sein de l'économie. Cet aspect met en lumière l'importance d'une société civile organisée en une masse critique de consommateurs qui pousse au changement aux niveaux des entreprises et de l'Etat.

Les organisations issues de la société civile peuvent faire pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils prennent des mesures dans l'intérêt des consommateurs. Elles peuvent suivre la mise en œuvre des politiques et de la réglementation. Elles peuvent également inciter les producteurs à changer d'attitude, par des actions directes ou en influant sur les valeurs et le comportement des consommateurs via des campagnes de sensibilisation. Au Zimbabwe, par exemple, le mouvement de défense des consommateurs obtient de bons résultats avec ce type d'actions (encadré 5.13).

Nombre des effets de la consommation étant déterminés au niveau de la production, il est essentiel que le secteur privé modifie ses pratiques dans ce domaine ainsi que dans le marketing et l'investissement. L'entreprise citoyenne est encore un concept peu répandu, mais il se développe et suscite de plus en plus d'attention. Les entreprises prennent des engagements sociaux, soit sous l'effet d'une motivation personnelle de certains de leurs administrateurs, soit pour obtenir un avantage concurrentiel sur le marché, afin

TABLEAU 5.2

Instruments économiques de protection de l'environnement

Secteur	Droits de propriété	Création de marchés	Instruments fiscaux	Redevances et droits d'utilisation	Instruments financiers	Pénalités et amendes	Obligations et garanties financières
Terrains et sols	Titres fonciers, droits d'utilisation	Permis négociables	Taxes foncières, taxes sur l'utilisation des sols	Redevances de pollution	Incitations à la conservation des sols (prêts)	Incitations au respect de la législation	Obligations pour remise en état des sols
Ressources en eau	Droits sur l'eau	Partage des ressources en eau	Taxation des plus-values en capital	Tarification de l'eau, redevances d'utilisation et de protection des eaux	Fonds pour l'environnement		Garanties liées aux accidents écologiques
Mers et océans	Licences d'accès aux zones réservées	Droits de pêche	Taxes sur la pollution				Garanties liées aux déversements de pétrole
Forêts	Droits communaux	Vente aux enchères de concessions	Taxes et redevances	Droits d'utilisation, droits d'accès	Incitations au reboisement (subventions)	Pénalités pour atteintes aux ressources naturelles	Obligations de reboisement, obligations de gestion des forêts
Mines	Droits d'extraction	Participations négociables pour l'exploitation des ressources	Taxes et redevances	Droits d'utilisation	Fonds sectoriels	Assurance-responsabilité	Obligations de remise en état des sols
Faune et flore sauvages	Conservation des ressources			Droits d'impact, droits d'accès	Incitations à l'implantation et au transfert	Pénalités pour atteintes aux ressources naturelles	
Biodiversité	Brevets, droits de prospection	Droits cessibles de construction	Taxes sur les produits ou les facteurs de production	Redevances sur le tourisme scientifique	Fonds écologiques	Pénalités pour atteintes aux ressources naturelles	
Pollution des eaux		Droits et crédits cessibles de compensation, permis cessibles de rejet	Taxes sur les rejets	Redevances de traitement des eaux, droits de polluer	Prêts bonifiés	Amendes pour non-conformité	Obligations de collecte des déchets, garanties liées aux accidents écologiques
Pollution de l'air		Droits cessibles de rejet	Taxes sur les émissions	Redevances de pollution, redevances d'amélioration	Subventions technologiques, prêts bonifiés	Amendes pour non-conformité	Garanties liées aux accidents écologiques
Déchets solides			Taxes foncières	Redevances de collecte, redevances de valorisation		Assurance-responsabilité	Systèmes de consigne, obligations de collecte des déchets
Déchets dangereux (à pouvoir auto-épurateur nul)			Fiscalité différentielle, taxes sur les produits	Droits d'utilisation, droits de collecte	Incitations à la collecte des déchets	Responsabilité conjointe et solidaire, assurance-responsabilité	Garanties, obligations, systèmes de consigne
Produits chimiques toxiques			Fiscalité différentielle, taxes sur les produits	Droits d'utilisation, droits d'impact		Responsabilité juridique, pénalités pour atteintes aux ressources naturelles, assurance-responsabilité	Systèmes de consigne
Etablissements humains et sur-occupation des sols	Droits fonciers, accords ACT (acheter-détenir-transférer)	Quotas cessibles de construction, droits transférables de construction	Taxes foncières, taxes sur l'utilisation des sols	Redevances d'amélioration, taxes sur la construction, taxes sur l'utilisation des terrains, péages routiers	Incitations à l'implantation et au transfert		Obligations d'achèvement de construction
Climat planétaire		Permis cessibles de rejet de CO_2, compensation des émissions de carbone, droits cessibles de rejet, obligations cessibles de protection des forêts	Taxes sur le carbone, taxes sur le pouvoir calorifique	Redevances de pollution	Incitation au remplacement des chlorofluorocarbures (CFC), accords forestiers		

Source : Panayotou, 1997.

TABLEAU 5.3

Exemples de pays mettant des instruments économiques innovants au service du développement durable

Secteur	Droits de propriété	Création de marchés	Instruments fiscaux	Redevances et droits d'utilisation	Instruments financiers	Réduction des subventions	Obligations et garanties financières	Tarification des ressources	Systèmes de compensation
Biodiversité	Costa Rica, Madagascar	Costa Rica, Etats-Unis (Maine, New Jersey, Porto Rico)		Costa Rica, Madagascar, Népal		Brésil		Costa Rica, Kenya, Thaïlande	Belize, Costa Rica
Forêts	Congo	Costa Rica, Côte d'Ivoire	Brésil, République centrafricaine, Colombie, Venezuela	Brésil, Costa Rica, Indonésie	Costa Rica	Brésil, Amérique centrale	Malaisie, Panama, Philippines, Thaïlande	Indonésie, Malaisie	Costa Rica, Guatemala, Malaisie
Ecosystèmes fragiles		Costa Rica, Etats-Unis, Porto Rico		Brésil, Costa Rica, Indonésie					
Ressources en eau douce	Chili, Hongrie, Inde, Etats-Unis	Australie, Chili, Inde, Nouvelle-Zélande			Brésil, Chine, Costa Rica, république de Corée, Malaisie, plusieurs pays de l'OCDE	Indonésie, Thaïlande	Chine, Europe de l'Est, Maroc	Brésil, Chili	Allemagne
Ressources foncières	Papouasie-Nouvelle-Guinée, Thaïlande	Etats-Unis (y compris Porto Rico)	Allemagne, Japon	République de Corée, Mexique	Etats-Unis	Brésil, France	Australie, Malaisie		République de Corée
Agriculture viable à long terme	Argentine, Mexique, Sri Lanka					Indonésie, nombreux pays de l'OCDE		Allemagne, République de Corée, Pérou	
Atmosphère	Philippines	Chili, Chine, Kazakhstan, Pologne, Singapour, Etats-Unis	Chine, Suisse, la plupart des pays de l'OCDE, de nombreux pays en développement	Chine, France, République de Corée, Suède, Etats-Unis	Chine, Thaïlande		Suède		Argentine, Allemagne, Norvège, Pologne, fédération de Russie, Etats-Unis
Océans et pêcheries	Bangladesh, Brésil, Mauritanie, Sri Lanka	Australie, Nouvelle-Zélande				Philippines	Etats-Unis		
Déchets dangereux et produits chimiques toxiques	Etats-Unis	République de Corée	Nombreux pays en développement	Europe	Thaïlande	Indonésie		Etats-Unis	
Déchets solides	Brésil		Pays nordiques	Danemark, la plupart des pays de l'OCDE, Pays-Bas, Etats-Unis (certaines Etats)			Chili, Japon, République de Corée, Pays-Bas, Norvège, Philippines, Etats-Unis		
Milieu urbain		Chili, Singapour, Thaïlande, Etats-Unis	Allemagne, Pays-Bas	Europe, République de Corée, Singapour, Etats-Unis	Turquie	Thaïlande	République de Corée, Pays-Bas	Chine, Singapour, Etats-Unis, Viet Nam	République de Corée

Source : Panayotou, 1997.

de séduire un nouveau type de consommateur, soit encore pour des raisons d'auto-régulation, afin d'éviter la prise de mesures plus draconiennes de la part des pouvoirs publics et de la société civile.

Bien entendu, de tels engagements sont loin d'être universels. Du fait de l'accentuation de la concurrence et de l'âpreté des styles de gestion, la maximisation du profit est souvent l'objectif prédominant. Lorsque ces phénomènes se conjuguent à un pouvoir monopolistique sur la scène mondiale, ce sont encore les intérêts des consommateurs et de la société qui sont sacrifiés. Des pressions extérieures sont donc nécessaires pour que ces intérêts ne soient pas perdus de vue. Une législation sur la publicité de l'information est ainsi essentielle pour la surveillance et la transparence. En utilisant cette information, la société civile peut mettre l'accent sur les incitations à de bonnes performances, telles que des récompenses et la publicité. Elle se montre alors souvent relativement efficace par rapport à des approches davantage fondées sur la confrontation.

Hormis leurs fonctions économiques et réglementaires, les pouvoirs publics ont pour mission de créer un environnement propice aux autres acteurs et ce, par la fixation de normes, la certification, l'écoétiquetage, la réglementation de l'accès à l'information et le soutien au développement de la société civile. A cette fin, les institutions gouvernementales doivent naturellement être en mesure de faire respecter la loi et la réglementation.

Limites internes et externes

Il y a 20 ans, Barbara Ward, l'une des pionnières du développement durable, demandait que des mesures soient prises pour s'attaquer à ce qu'elle appelait les limites internes et externes de la viabilité à long terme. Les atteintes à l'environnement déterminent les limites externes au delà desquelles les conditions économiques d'une production durable se dégradent. Les inégalités déterminent, elles, les limites internes, à l'intérieur desquelles le lien social se rompt. Ces deux ensembles de limites sont liés, et non distincts. Une rupture du lien social peut conduire à une dégradation de l'environnement, comme c'est aujourd'hui fréquemment le cas dans les pays touchés par un conflit. Au contraire, lorsque règnent l'harmonie sociale, la bonne gestion des affaires publiques et la démocratie, les efforts visant à protéger l'environnement, voire à l'améliorer, peuvent être plus facilement explorés sur le plan politique.

Au cours des 50 prochaines années, l'économie mondiale devra relever les défis déterminés par ces deux ensembles de limites. Il lui faudra s'adapter à un mode de croissance de la consommation différent, en permettant une accélération de cette consommation, en faisant avancer le développement humain dans les pays pauvres et en améliorant la répartition du revenu dans tous les pays. Sur cette période, on s'attend à ce que la population mondiale passe d'environ 6 milliards à 9 ou 10 milliards de personnes, éventuellement moins si l'objectif de l'éducation pour tous est rapidement atteint.

A l'approche du troisième millénaire, il faut adopter une vision progressiste. L'axe et les priorités du développement humain peuvent contribuer à cette vision en insistant sur le fait qu'elle doit être centrée sur les individus et que les priori-

ENCADRE 5.14

Production et consommation durables

En 1995, la Norvège a réuni une table ronde ministérielle consacrée aux politiques à mettre en œuvre dans l'optique d'une consommation durable. Cette dernière a été définie comme l'utilisation de biens et services répondant aux besoins fondamentaux et apportant une meilleure qualité de vie tout en minimisant l'utilisation de ressources naturelles et de matières toxiques et l'émission de déchets et de polluants au cours du cycle de vie, afin de ne pas mettre en péril les besoins des générations futures. Voici quelques-unes des conclusions de cette table ronde :

- Il faudra des décennies pour engager la planète sur la voie de la consommation durable. Les infrastructures physiques, notamment dans le domaine du logement, de l'énergie, des transports et de la gestion des déchets, peuvent enfermer les sociétés dans des schémas de consommation non viables sur lesquels les consommateurs n'ont que peu d'influence. De plus, de nombreux schémas de consommation non durables sont profondément enracinés dans les mentalités, même s'il apparaît que de plus en plus de citoyens sont prêts à réexaminer leur mode de vie.
- La réalité politique, dans les sociétés démocratiques, rendra beaucoup plus aisée la modification des schémas que des volumes (ou niveaux) de consommation, même si ces deux aspects doivent être pris en compte.
- L'Etat doit fournir le cadre général (incitations, infrastructures, réglementation et impulsion) qui permettra aux autres acteurs de jouer leur rôle dans la chaîne allant de la production à la consommation et à l'élimination finale des produits utilisés.
- Une responsabilité majeure incombe au secteur privé concernant la gestion de l'impact environnemental des biens et services qu'il fournit.
- Les syndicats peuvent contribuer à la promotion de nouveaux modes de production et de consommation conciliant les préoccupations sociales et environnementales.
- En tant que consommateurs, travailleurs et électeurs, les citoyens ont eux aussi un rôle majeur à jouer dans la modification des schémas de consommation. Les femmes sont particulièrement bien placées pour influencer les décisions en faveur d'une consommation durable.

Source : Table ronde ministérielle d'Oslo, 1995.

ENCADRE 5.15

Des programmes « Action 21 » au niveau local

Lors du Sommet de la terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro en 1992, plus de 178 pays ont adopté le programme « Action 21 » d'action à l'échelle mondiale en faveur du développement durable. Le premier principe de ce programme est le suivant : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations liées au développement durable. Ils ont droit à une existence saine et productive en harmonie avec la nature ». Cependant, ces préoccupations ne sont pas du ressort des seuls pays. Comme l'énonce le dixième principe du programme « Action 21 », « il est préférable de traiter des questions d'environnement avec la participation de tous les citoyens concernés ».

En 1997, plus de 2 000 autorités locales, dans le monde, ont relevé ce défi en rédigeant leurs propres programmes « Action 21 » à l'issue de consultations avec la population, les différentes communautés, les groupements, les organisations professionnelles et les ONG. Les actions issues de ces initiatives varient énormément d'une région à l'autre, reflétant les besoins et la vision du monde des populations locales.

A Kangawa, au Japon, les actions entreprises englobent une vaste opération de plantation d'arbres, des manifestations éducatives liées à l'environnement dans toute la région, l'élaboration d'un modèle d'éco-habitat et la fondation du Centre international japonais de l'écologie, avec pour objectif de promouvoir la coopération internationale sur les questions d'environnement.

A Albertslund, au Danemark, l'action a été menée à deux niveaux. Au niveau politique, la municipalité a défini de nombreux objectifs à atteindre dans un délai précis, tels que la réduction du volume des ressources utilisées et des émissions de dioxyde de carbone, l'introduction d'aliments biologiques dans les établissements publics, le développement de nouveaux espaces de loisirs de plein air et la mise sur pied d'un forum des entreprises sur l'environnement. Au niveau pratique, un centre a été créé pour encourager les habitants d'Albertslund à s'intéresser à des problèmes tels que les économies d'énergie et l'évacuation des déchets.

La ville de Santos, au Brésil, a elle aussi lancé toute une série de programmes. Afin de lutter contre la pauvreté, la municipalité a entrepris d'améliorer les logements, les conditions sanitaires et les services sociaux des quartiers les plus défavorisés. Sur le front de l'environnement, elle encourage l'écotourisme afin de protéger la biodiversité. Enfin, elle s'attaque au problème du déclin urbain par un projet de réhabilitation du centre-ville datant de l'époque coloniale, mis en place par un groupement d'entreprises, de résidents et d'administrateurs municipaux.

La diversité de ces exemples témoigne des atouts et du potentiel du programme « Action 21 ». Celui-ci est non seulement parvenu à susciter des initiatives locales, mais il a également permis aux communautés, dans le monde entier, d'adapter ses principes directeurs à leurs besoins spécifiques, tout en poursuivant l'objectif commun du développement durable.

Sources : ONU, 1994, WWF, 1986, CIILE, CNUEH et Secrétariat de la Commission sur le développement durable, 1995.

tés doivent converger vers l'élargissement des opportunités et des potentialités humaines de tous.

Tout pays et toute communauté, riche ou pauvre, grand(e) ou petit(e), doit définir sa propre vision du développement humain et ses propres objectifs sous la forme d'un cadre politique et d'un plan d'action.

Les éléments clés de cette vision sont les suivants :

- des modes de consommation durables sur les plans environnemental et social ;
- des sociétés équitables sans clivages forts entre les exclus et les autres ;
- des choix de consommation permettant une grande diversité d'activités et de modes de vie et encourageant la créativité et l'éveil des individus ;
- des individus instruits et bien informés, attachés aux valeurs humaines et non aux biens matériels ou aux diktats du marché ;
- des possibilités élargies offertes aux individus pour choisir et orienter leur vie, et pour prendre part aux décisions clés qui les concernent, eux et leur famille, dans un contexte de liberté et de démocratie ;
- un monde sans extrêmes en termes de pauvreté et de dénuement.

Une telle vision est peut-être plus à portée que beaucoup ne l'imaginent. La progression de la démocratie, les avancées du développement humain dans de nombreux pays, l'essor de l'information et des médias, tous ces éléments ont d'ores et déjà accru, dans de très larges proportions, la prise de conscience, à l'échelle mondiale, des choix et de leurs conséquences. De fait, nombre de pays et de communautés ont maintenant entrepris de définir leur propre vision.

Les visionnaires ont longtemps rêvé d'un monde dans lequel les besoins essentiels de tous seraient satisfaits, et l'accroissement de la consommation de biens matériels ouvrirait progressivement la voie à des modes d'activité plus humains. Voici ce qu'écrivait John Maynard Keynes, dont les théories ont posé une bonne partie des fondations de la prospérité économique et de la réduction de la pauvreté qui ont prévalu pendant les 25 années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale : « Nous pourrions bientôt, peut-être beaucoup plus tôt que nous ne l'imaginons tous, atteindre un point où nos besoins (purement matériels) seront satisfaits et où nous préférerons consacrer nos forces supplémentaires à atteindre des objectifs non économiques » (*The Economic Consequences for Our Grandchildren*).

Suite au Sommet de la terre de Rio (1992), quelque 2 000 groupements, dont de nombreuses métropoles, villes et communautés, dans le monde entier, et même certains pays, ont élaboré des documents dans le cadre du programme « Action 21 ». Ces projets et propositions esquissent des solutions pour améliorer les modes de vie et de consommation sur une base durable. Certains n'envisagent que des changements mineurs, d'autres vont beaucoup plus loin (encadré 5.15).

Les communautés participent également de plus en plus au suivi des progrès économiques et sociaux. Dans plus de 60 pays, des villes et des quartiers ont pris part aux enquêtes à indicateurs multiples utilisant la théorie des grappes, soutenues par l'UNICEF et destinées à évaluer les avancées dans la réalisation des objectifs définis lors du Sommet mondial pour les enfants. Loin de rejeter ces évaluations, les pouvoirs publics les jugent utiles pour surveiller les progrès et cerner les problèmes supplémentaires auxquels il faut s'attaquer.

Comme l'indique le chapitre 1, plus de 100 pays ont rédigé des rapports nationaux sur le développement humain, analysant la situation actuelle et tirant des conclusions sur les mesures nécessaires pour mettre en place des modes de développement plus humains. La plupart de ces projets analysent les besoins dans les domaines clés que sont l'éducation, la santé et l'emploi – et les mettent souvent en relation avec les moyens de générer les ressources nécessaires par des réductions des dépenses militaires. Jusqu'à présent, seul un petit nombre de ces rapports nationaux se sont penchés sur les modes de consommation et de vie qui pourraient constituer un thème majeur pour de futurs travaux (encadré 5.16).

Nombreuses sont les priorités en termes de consommation qui restent à traiter dans les pays pauvres. Il faut préparer et encourager un accroissement de la consommation, faire en sorte que cet accroissement contribue au développement humain et se tenir à distance des extrêmes en termes d'inégalités. Des perspectives à long terme sont également nécessaires – pour éviter la mise en place d'infrastructures ou d'institutions susceptibles d'entraîner un pays dans un schéma de consommation non durable ou porteur de dysfonctionnements sociaux.

Dans les pays plus riches, c'est-à-dire la plupart des pays industrialisés et certains des pays en développement les plus prospères, le défi est différent. Il reste prioritaire d'éradiquer la pauvreté et de satisfaire aux besoins essentiels de tous. De fait, il est scandaleux que ces deux objectifs ne soient pas encore atteints dans ces pays riches. Cependant, à mesure que les niveaux de vie moyens progressent et que la pauvreté recule, il devient de plus en plus nécessaire de déplacer le centre de gravité de la politique économique et sociale. De plus en plus, l'accent doit porter sur l'accroissement des possibilités en termes de modes de vie et de consommation dans lesquels la créativité humaine puisse se déployer de manière diversifiée et accomplie, et dans lesquels la plus grande partie de la population puisse bénéficier de niveaux de consommation confortables, c'est-à-dire nettement supérieurs au seuil de subsistance. Ces actions doivent venir s'allier aux mesures en faveur de l'environnement et de la viabilité à long terme.

Le développement humain sera toujours un voyage à la découverte de l'homme. Les niveaux élevés de consommation et de production dans le monde d'aujourd'hui offrent de vastes opportunités. Après un siècle de forte expansion matérielle et de grandes avancées sur le plan humain, les dirigeants auront-ils la hauteur de vue nécessaire pour rechercher et rendre possible un progrès plus équitable au XXIe siècle ?

ENCADRE 5.16

Consommation et modes de vie dans les rapports nationaux et locaux sur le développement humain

L'élaboration de rapports nationaux ou locaux sur le développement humain fournit une occasion unique d'explorer les questions liées à la consommation et aux modes de vie. En effet, c'est souvent au niveau de la ville, du village ou de la communauté que les détails prennent vie concernant la façon d'accroître les opportunités offertes aux femmes comme aux hommes, aux jeunes comme aux personnes âgées.

Les principaux éléments à prendre en compte sont les suivants :

- Développement d'environnements à visage plus humain.
- Promotion des groupements de consommateurs, encouragement d'un accès plus équitable aux services sociaux et protection des consommateurs contre les produits nocifs.
- Soutien de la communauté aux parents d'enfants en bas âge.
- Valorisation des compétences et du temps dont disposent les personnes âgées.
- Extension des moyens de transport, en particulier dans les zones rurales.
- Réhabilitation et réintroduction de la nature dans la ville, réduction de la pollution et des déchets.
- Découragement de la publicité offensive et nocive ciblant les enfants, par exemple en ce qui concerne les cigarettes.
- Lutte contre la drogue dans les écoles.
- Développement des opportunités offertes aux jeunes dans le sport, la formation et l'emploi.
- Renforcement de la sécurité : efforts collectifs destinés à réduire la criminalité, suppression de la violence dans les parcs, protection des pistes cyclables contre les voitures.

Nombre de ces points soulèvent des questions difficiles : conflits d'intérêts, pénuries budgétaires, concurrence entre les priorités. Cependant, l'expérience montre en de nombreux endroits du globe que d'énormes gisements de créativité et d'énergie humaine peuvent être mis à profit pour s'attaquer aux problèmes locaux. Il suffit souvent de vouloir pour pouvoir mobiliser les énergies et les ressources.

Rares sont pour l'instant les rapports nationaux sur le développement humain qui se sont penchés sur ce niveau d'action. Il existe néanmoins de nombreuses possibilités en la matière, qui pourraient être liées à des programmes « Action 21 » au niveau local. Quant aux pays industrialisés, ils auraient eux aussi beaucoup à gagner à l'élaboration de rapports sur le développement humain.

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Note technique. Calcul des indicateurs

L'indicateur du développement humain (IDH)

L'IDH est un indicateur composite comportant trois éléments : la durée de vie, mesurée d'après l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation, mesuré par un indicateur combinant pour deux tiers le taux d'alphabétisation des adultes et pour un tiers le taux brut de scolarisation combiné (tous niveaux confondus), et le niveau de vie, mesuré d'après le PIB réel par habitant (exprimé en PPA, ou parités de pouvoir d'achat).

Des valeurs minimales et maximales ont été fixées pour chacun de ces éléments :

- Espérance de vie à la naissance : 25 ans – 85 ans
- Alphabétisation des adultes : 0 % – 100 %
- Taux combiné de scolarisation : 0 % – 100 %
- PIB réel par habitant (PPA) : 100 PPA – 40000 PPA

Tous les indicateurs qui entrent dans la composition de l'IDH se calculent selon la formule générale suivante :

$$\text{Indicateur} = \frac{\text{Valeur réelle } xi - \text{valeur minimale } x_i}{\text{Valeur maximale } x_i - \text{valeur minimale } x_i}$$

Par exemple, si l'espérance de vie à la naissance est de 65 ans dans un pays donné, la valeur de l'indicateur d'espérance de vie de ce pays sera la suivante :

$$\text{Espérance de vie} = \frac{65 - 25 = 40}{85 - 25 = 60} = 0{,}667$$

La composition de l'indicateur du revenu est un peu plus complexe. La valeur de seuil (y*) est fixée par convention au revenu mondial moyen, soit 5 990 dollars (en PPA) pour 1995, et tout revenu supérieur à ce seuil est ajusté en appliquant la formule de l'utilité marginale décroissante du revenu (formule d'Atkinson) :

$$\begin{aligned} W(y) &= y^* \text{ pour } 0 < y < y^* \\ &= y^* + 2[(y - y^*)^{1/2}] \text{ pour } y^* < y < 2y^* \\ &= y^* + 2(y^{*1/2}) + 3[(y - 2y^*)^{1/3}] \text{ pour } 2y^* < y < 3y^* \end{aligned}$$

La valeur corrigée du revenu maximum de 40 000 dollars (PPA) se calcule selon la forme suivante de la formule d'Atkinson :

$$\begin{aligned} W(y) = {} & y^* + 2(y^{*1/2}) + 3(y^{*1/3}) + 4(y^{*1/4}) + 5(y^{*1/5}) \\ & + 6(y^{*1/6}) + 7(y^{*1/7}) + 7[(40\,000 - 6y^*)^{1/7}]. \end{aligned}$$

En effet, le revenu maximum de 40 000 PPA se situe entre 6y* et 7y*. Selon la formule ci-dessus, la valeur corrigée du revenu maximum de 40 000 dollars (en PPA) s'établit donc à 6 311 PPA.

On trouvera ci-dessous deux exemples de pays pour illustrer le calcul de l'IDH : la Grèce, pays industrialisé, et le Gabon, pays en développement.

Pays	Espérance de vie (années)	Alphabétisation des adultes (%)	Taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (%)	PIB réel par habitant (PPA)
Grèce	77,9	96,7	82	11 636
Gabon	54,5	63,2	60	3 766

Indicateur d'espérance de vie

$$\text{Grèce} = \frac{77{,}9 - 25}{85 - 25} = \frac{52{,}9}{60} = 0{,}882$$

$$\text{Gabon} = \frac{54{,}5 - 25}{85 - 25} = \frac{29{,}5}{60} = 0{,}492$$

Indicateur d'alphabétisation des adultes

$$\text{Grèce} = \frac{96{,}7 - 0}{100 - 0} = \frac{96{,}7}{100} = 0{,}967$$

$$\text{Gabon} = \frac{63{,}2 - 0}{100 - 0} = \frac{63{,}2}{100} = 0{,}632$$

Indicateur de scolarisation tous niveaux confondus

$$\text{Grèce} = \frac{82 - 0}{100 - 0} = 0{,}820$$

$$\text{Gabon} = \frac{60 - 0}{100 - 0} = 0{,}600$$

Indicateur de niveau d'éducation

Grèce = [2(0,967) + 1(0,820)] ÷ 3 = 0,918

Gabon = [2(0,632 + 1(0,600)] ÷ 3 = 0,621

Indicateur de PIB réel corrigé par habitant (PPA)

Le PIB réel par habitant de la Grèce, qui se situe à 11 636 PPA, est supérieur à la valeur de seuil, mais inférieur au double de cette valeur. Le PIB réel corrigé par habitant de la Grèce est donc de 6 140 PPA, puisque : $[5\,990 + 2(11\,636 - 5\,990)^{1/2}] = 6\,140$ PPA

Le PIB réel par habitant du Gabon est de 3 766 PPA et ne subit pas d'ajustement, étant inférieur à la valeur de seuil.

L'indicateur de PIB réel corrigé par habitant (PPA) est donc pour les deux pays considérés :

$$\text{Grèce} : \frac{6\,140 - 100}{6\,311 - 100} = \frac{6\,040}{6\,211} = 0{,}972$$

Gabon : $\frac{3\,766 - 100}{6\,311 - 100} = \frac{3\,666}{6\,211} = 0{,}590$

Indicateur du développement humain

L'IDH est la moyenne arithmétique de la somme des trois indicateurs de durée de vie, de niveau d'éducation et de PIB réel corrigé par habitant (PPA), ce qui donne pour la Grèce et le Gabon les résultats suivants :

Pays	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB réel corrigé par habitant (PPA)	Somme des indicateurs	IDH
Grèce	0,882	0,918	0,972	2,772	0,924
Gabon	0,492	0,621	0,590	1,703	0,568

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'indicateur de la participation des femmes (IPF)

Dans le cadre des comparaisons internationales, l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'indicateur de la participation des femmes (IPF) sont limités aux données généralement accessibles sur le plan international. Nous nous sommes efforcés, dans le rapport de cette année, d'utiliser les données les plus récentes, les plus fiables et présentant la plus grande cohérence interne possible. Le recueil de données sexospécifiques plus nombreuses et plus fiables est une tâche complexe à laquelle la communauté internationale doit s'attaquer résolument. Nous continuons de publier les résultats obtenus selon l'ISDH et l'IPF en nous fondant sur les meilleures estimations disponibles, dans l'espoir que cela permettra d'accroître la demande de telles données.

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

L'ISDH est composé des mêmes variables que l'IDH. Il diffère néanmoins de l'IDH en ceci que nous avons corrigé les niveaux moyens obtenus par chaque pays en termes d'espérance de vie, de niveau d'éducation et de revenu de façon à refléter les disparités sociologiques entre les hommes et les femmes dans ces trois domaines (pour une explication détaillée de la méthodologie utilisée pour le calcul de l'ISDH, voir la note technique1 du *Rapport mondial sur le développement humain 1995*). Nous avons retenu pour cela un coefficient de pondération qui exprime une aversion modérée pour l'inégalité, le paramètre ϵ, de valeur 2. Cette valeur correspond à la moyenne harmonique des valeurs masculine et féminine.

Nous avons également corrigé, dans le calcul de l'ISDH, les valeurs maximale et minimale de l'espérance de vie pour tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine. Pour les femmes, la valeur maximale de l'espérance de vie est ainsi de 87,5 ans et la valeur minimale de 27,5 ans. Pour les hommes ces valeurs sont respectivement de 82,5 ans et de 22,5 ans.

Le calcul de la composante du revenu est plus complexe. Pour calculer les parts du revenu du travail des hommes et des femmes, nous utilisons deux données : le rapport entre la moyenne des salaires féminins et celle des salaires masculins et la part de la population active âgée de 15 ans et plus. Pour les pays pour lesquels il n'y a pas de données disponibles concernant le rapport des salaires, nous avons retenu une valeur de 75 %, moyenne pondérée du rapport des salaires pour tous les pays pour lesquels les données sont disponibles. Nous pondérons ensuite le PIB corrigé par habitant moyen sur la base de la disparité entre les sexes en matière de parts de revenus et de la proportion de femmes et d'hommes dans la population, avant d'indexer la valeur du revenu.

La dernière opération du calcul de l'ISDH consiste à additionner les indicateurs de l'espérance de vie, du niveau d'éducation et du revenu et à diviser la somme par 3.

Exemple de calcul de l'ISDH

Nous avons choisi le Japon pour illustrer la méthode de calcul de l'indicateur sexospécifique du développement humain. Comme nous l'avons vu, le paramètre d'aversion pour l'inégalité, ϵ a été fixé à 2. (Les résultats des calculs présentent parfois de légères variations dues à l'arrondissement des chiffres.)

Pourcentage de la population totale

Femmes	51 %
Hommes	49 %

Espérance de vie à la naissance (années)

Femmes	82,8 ans
Hommes	76,7 ans

Alphabétisation des adultes (pourcentage)

Femmes	99 %
Hommes	99 %

Scolarisation tous niveaux confondus (pourcentage)

Femmes	77 %
Hommes	79 %

PREMIÈRE ÉTAPE

Calcul de l'indicateur d'espérance de vie également réparti

Espérance de vie

Femmes	(82,8 – 27,5)/60 = 0,922
Hommes	(76,6 – 22,5)/60 = 0,904

Indicateur d'espérance de vie également réparti :

{[(pourcentage de la population féminine × (indicateur d'espérance de vie des femmes)$^{-1}$] + [(pourcentage de la population masculine × (indicateur d'espérance de vie des hommes)$^{-1}$]}$^{-1}$

[0,51(0,922)$^{-1}$ + 0,49(0,904)$^{-1}$]$^{-1}$ = 0,913

DEUXIÈME ÉTAPE

Calcul de l'indicateur de niveau d'éducation également réparti

Indicateur d'alphabétisation des adultes

Femmes	(99 – 0)/100 = 0,990
Hommes	(99 – 0)/100 = 0,990

Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus

Femmes	(77 – 0)/100 = 0,770
Hommes	(79 – 0)/100 = 0,990

Indicateur de niveau d'éducation

2/3 (taux d'alphabétisation des adultes) + 1/3 (taux brut de scolarisation tous niveaux confondus)

Population féminine	2/3(0,990) + 1/3(0,770) = 0,917
Population masculine	2/3(0,990) + 1/3(0,790) = 0,923

Indicateur d'espérance de vie également réparti :

{[(pourcentage de la population féminine × (indicateur de niveau d'éducation)$^{-1}$] + [(pourcentage de la population masculine × (indicateur de niveau d'éducation)$^{-1}$]}$^{-1}$

[0,51(0,917)$^{-1}$ + 0,49(0,923)$^{-1}$]$^{-1}$ = 0,920

TROISIÈME ÉTAPE

Calcul des parts proportionnelles de revenu

Pourcentage de la population active

Femmes	40,8
Hommes	59,2

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins : 0,750

PIB réel corrigé par habitant (en PPA) : 6 231 PPA (voir plus haut, section sur l'IDH)

A. *Calcul des parts proportionnelles féminine et masculine des revenus*
Salaire moyen (*W*) = (pourcentage de femmes dans la population active × salaires féminins) + (pourcentage d'hommes dans la population active × 1)
(0,408 × 0,750) + (0,592 × 1) = 0,898

Rapports du salaire féminin au salaire moyen (W)
0,750/0,898 = 0,835

Rapports du salaire masculin au salaire moyen (W)
1/0,898 = 1,114

Part des revenus du travail
Note : [(salaires féminins/salaires moyens) × pourcentage de femmes dans la population active] + [(salaires masculins/salaires moyens) × pourcentage d'hommes dans la population active] = 1.
Femmes
Rapports du salaire féminin au salaire moyen × population active féminine
0,835 × 0,408 = 0,341
Hommes
Salaires masculins/population active masculine
1,114 × 0,592 = 0,659

Parts proportionnelles féminine et masculine des revenus
Femmes
Part féminine des revenus du travail/pourcentage de la population féminine
0,341/0,51 = 0,669
Hommes
Part masculine des revenus du travail/pourcentage de la population masculine
0,659/0,49 = 1,343

B. *Calcul de l'indicateur du revenu également réparti*
Pondération ($\epsilon = 2$)

$\{[(\text{pourcentage de la population féminine} \times (\text{part féminine du revenu})^{-1}] + [(\text{pourcentage de la population masculine} \times (\text{part masculine du revenu})^{-1}]\}^{-1}$
$[0,51(0,669)^{-1} + 0,49(1,343)^{-1}]^{-1} = 0,888$
0,888 × 6 231 = 5 532
(5 532 – 100)/(6 311 – 100) = 0,874

QUATRIÈME ÉTAPE
Calcul de l'indicateur sexospécifique du développement humain
1/3(0,913 + 0,920 + 0,874) = 0,902

L'indicateur de la participation des femmes
L'indicateur de la participation des femmes (IPF) a pour composantes des variables définies explicitement pour mesurer le contrôle que les hommes et les femmes peuvent exercer sur leur destinée dans les domaines politique et économique.

Le premier ensemble de variables a été choisi pour rendre compte de la participation et du pouvoir décisionnaire dans la sphère économique. Il comprend les pourcentages d'hommes et de femmes exerçant, d'une part, des fonctions de direction et d'encadrement supérieur et, d'autre part, des professions techniques et libérales. Ce sont là des catégories d'emploi très vastes et aux définitions assez floues. Les groupes de population concernés par ces deux grandes catégories étant différents, nous avons calculé des indicateurs distincts pour chacune d'elles, que nous avons ensuite additionnés. La troisième variable est constituée par le pourcentage de femmes et d'hommes occupant des fonctions parlementaires. Elle a été choisie pour refléter la participation à la vie politique et le pouvoir de décision des femmes.

Nous appliquons à chacune des trois variables la méthode de la moyenne pondérée ($\epsilon - 1$) en fonction de la population pour calculer un *pourcentage équivalent également réparti* (PEER) pour les deux sexes considérés conjointement. Chaque variable est ensuite indexée en divisant le PEER par 50 %.

La variable du revenu est choisie pour exprimer le contrôle des ressources économiques. Elle est calculée de la même manière que pour l'ISDH, à la différence près que c'est le PIB réel par habitant non corrigé que nous utilisons ici (au lieu du PIB corrigé). La valeur maximale du revenu est, là encore, de 40 000 PPA et la valeur minimale de 100 PPA.

En dernière étape, nous additionnons les indicateurs des trois variables — participation et pouvoir décisionnaire économiques, participation et pouvoir décisionnaire politiques, contrôle des ressources économiques -, avant de diviser le résultat par 3 pour obtenir l'IPF global.

Exemple de calcul de l'IPF
Nous avons choisi le Pérou pour illustrer les différentes étapes du calcul de l'indicateur de la participation des femmes. Le paramètre d'aversion pour l'inégalité est égal à 2. (Les résultats des calculs présentent parfois de légères variations dues à l'arrondissement des chiffres.)

PREMIÈRE ÉTAPE
Calcul des indicateurs de représentation parlementaire, de fonctions de direction et d'encadrement supérieur, et de professions techniques et libérales

Pourcentage de représentation parlementaire
Femmes 10,8
Hommes 89,2

Pourcentage de fonctions de direction et de cadres supérieurs
Femmes 23,8
Hommes 76,2

Pourcentage de cadres et de techniciens
Femmes 41,3
Hommes 58,7

Pourcentage de la population totale
Femmes 50,33
Hommes 49,67

Calcul du PEER de représentation parlementaire
$[0,5033\ (10,8)^{-1} + 0,4967\ (89,2)^{-1}]^{-1} = 19,2$

Calcul du PEER pour les fonctions de direction et les cadres supérieurs
$[0,5033\ (23,8)^{-1} + 0,4967\ (76,2)^{-1}]^{-1} = 36,1$

Calcul du PEER pour les cadres et les techniciens
$[0,5033\ (41,3)^{-1} + 0,4967\ (58,7)^{-1}]^{-1} = 48,4$

Indexation de la représentation parlementaire
19,2/50 = 0,384

Indexation des fonctions de direction et d'encadrement supérieur
36,1/50 = 0,722

Indexation des postes de cadres et de techniciens
48,4/50 = 0,969

Calcul de l'indicateur combiné de fonctions de direction et d'encadrement supérieur et des emplois de techniciens et professions libérales
(0,722 + 0,969)/2 = 0,846

DEUXIÈME ÉTAPE
Calcul de l'indicateur des parts de revenu du travail

Pourcentage de la population active

Femmes	29,4
Hommes	70,6

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins : 0,750

PIB réel non corrigé par habitant : 3 940 PPA

Rapports du salaire féminin au salaire moyen (W) et du salaire masculin au salaire moyen (W)

$W = 0,294\ (0,75) + 0,706\ (1) = 0,927$
Rapport du salaire féminin au salaire moyen : 0,750/0,927 = 0,810
Rapport du salaire masculin au salaire moyen : 1/0,927 = 1,079

Part des revenus du travail
Note : [(salaires féminins/salaires moyens) × pourcentage féminin de la population active] + [(salaires masculins/salaires moyens) × pourcentage masculin de la population active] = 1.

Femmes	0,810 × 0,294 = 0,238
Hommes	1,079 × 0,706 = 0,762

Parts proportionnelles féminine et masculine des revenus

Femmes	0,238/0,5033 = 0,473
Hommes	0,762/0,4967 = 1,534

Calcul de l'indicateur du revenu également réparti
$[0,5033\ (0,473)^{-1} + 0,4967\ (1,534)^{-1}]^{-1} = 0,721$
0,721 × 3 940 = 2 839
(2 839 – 100)/(40 000 – 100) = 0,069

TROISIÈME ÉTAPE
Calcul de l'indicateur de la participation des femmes
[1/3(0,384 + 0,846 + 0,069)] = 0,433

L'indicateur de la pauvreté humaine

Calcul de l'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement

L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1) se concentre sur trois aspects essentiels de la vie humaine qui sont déjà envisagés dans le cadre de l'IDH — la longévité, le savoir et les conditions de vie —, mais envisage ces aspects sous l'angle des manques. La première forme de manque se mesure ainsi en termes de survie — c'est la probabilité de décéder à un âge relativement précoce. La deuxième, qui a trait à l'instruction, consiste à se trouver exclu du monde de la lecture et de la communication. Le troisième concerne l'absence d'accès à des conditions de vie décentes, et s'attache en particulier à ce que procure l'économie dans son ensemble.

Dans le calcul de l'IPH-1, les insuffisances en termes de longévité sont représentées par le pourcentage de personnes dont l'espérance de vie ne dépasse pas quarante ans (P_1) et le manque d'instruction par le pourcentage d'adultes analphabètes (P_2). Quant au manque de conditions de vie décentes sur le plan de l'économie en général, il est représenté par un sous-indicateur composite comprenant lui-même trois variables : le pourcentage d'individus privés d'accès à l'eau potable (P_{31}), celui des personnes privés d'accès aux services de santé (P_{32}) et celui des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition (P).

Le sous-indicateur composite P_3 s'obtient en calculant la moyenne arithmétique des trois variables P_{31}, P_{32} et P_{33}. Ainsi :

$$P_3 = \frac{(P_{31} + P_{32} + P_{33})}{3}$$

Compte tenu des analyses présentées au chapitre 1 et à la note technique 1 du *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, la formule de l'IPH-1 est alors la suivante :

$$\text{IPH-1} = [1/3(P_1^3 + P_2^3 + P_3^3)]^{1/3}$$

Ainsi, pour l'Egypte, le calcul de l'IPH s'effectue de la manière suivante :

PREMIÈRE ÉTAPE

Calcul de P_3

Pays	P_1 (%)	P_2 (%)	P_{31} (%)	P_{32} (%)	P_{33} (%)
Egypte	13,0	48,6	13	1	15

$$P_3 = \frac{13 + 1 + 15}{3} = \frac{29}{3} = 9,67$$

DEUXIÈME ÉTAPE

Calcul de l'IPH-1

$$\begin{aligned}\text{IPH-1} &= [1/3(13,0^3 + 48,6^3 + 9,67^3)]^{1/3} \\ &= [1/3(2\,197,0 + 114\,731,3 + 904,2)]^{1/3} \\ &= [1/3(117\,892,5)]^{1/3} \\ &= (39\,297,5)^{1/3} \\ &= 34,0\end{aligned}$$

Calcul de l'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays industrialisés

L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays industrialisés (IPH-2) se concentre sur quatre aspects du dénuement qui sont très proches de ceux envisagés dans le cadre de l'IDH — la longévité, le savoir, les conditions de vie et l'exclusion. La première forme de manque se mesure ainsi en termes de survie — c'est la probabilité de décéder à un âge relativement précoce. La deuxième, qui a trait à l'instruction, consiste à se trouver exclu du monde de la lecture et de la communication. Le troisième concerne l'absence d'accès à des conditions de vie décentes, et s'attache en particulier à ce que procure l'économie dans son ensemble. Et le quatrième a trait à l'absence de participation à la vie de la société, ou exclusion.

Dans le calcul de l'IPH-2, les insuffisances en termes de longévité sont représentées par le pourcentage de personnes dont l'espérance de vie ne dépasse pas soixante ans (P_1) et le manque d'instruction par le pourcentage de personnes illetrées, selon la définition qu'en donne l'OCDE (P_2). Quant au manque de conditions de vie décentes sur le plan de l'économie en général, il est représenté par le pourcentage d'individus vivant en deçà du seuil de pauvreté correspondant à la demi-médiane du revenu individuel disponible (P_3). Enfin, la quatrième forme de manque (l'exclusion) est mesurée par le pourcentage de la population active en situation de chômage de longue durée, c'est-à-dire depuis au moins 12 moins (P_4).

Compte tenu des analyses présentées au chapitre 1 et à la note technique 1 du *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, la formule de l'IPH-1 est alors la suivante :

$$\text{IPH-2} = [1/4(P_{13}^3 + P_{23}^3 + P_{33}^3 + P_{43}^3)]^{1/3}$$

Ainsi, pour les Etats-Unis, le calcul de l'IPH s'effectue de la manière suivante :

Pays	P_1 (%)	P_2 (%)	P_3 (%)	P_4 (%)
Etats-Unis	13,0	20,7	19,1	0,5

PREMIÈRE ÉTAPE

Calcul de l'IPH-2

$$\begin{aligned}\text{IPH-1} &= [1/4(13,0^3 + 20,7^3 + 19,1^3 + 0,5^3)]^{1/3} \\ &= [1/4(2\,197,0 + 8\,869,7 + 6\,987,9 + 0,125)]^{1/3} \\ &= [1/4(18\,034,7)]^{1/3} \\ &= (4\,508,7)^{1/3} \\ &= 16,5\end{aligned}$$

Bibliographie et références

Documents de base utilisés pour la rédaction du *Rapport mondial sur le développement humain 1998*

Anand, Sudhir et Amartya Sen. 1997. « Consumption and Human Development : Concepts and Issues. »

Banuri, Tariq. 1997. « The Case of the Environmental Kuznets Curve. »

Belser, Patrick. 1997. « Globalization, Consumers and Working Conditions. »

Brzoska, Michael et Herbert Wulf. 1997. « Dynamics of Military Procurement : Changes in Military Consumption Patterns. »

Chichilnisky, Graciela. 1997a. « Financial Instruments for Human Development. »

———. 1997b. « The Knowledge Revolution : Its Impact on Consumption Patterns and Resource Use. »

CUTS (Consumer Unity and Trust Society). 1997. « The Role and the Impact of Advertising in Promoting Sustainable Consumption : The Case of India. »

Darbellay, Eliane. 1997. « Consumption Patterns of Highest to Lowest Quintiles. »

Haq, Mahbub ul. 1998. « Consumption and Human Development. »

Hutton, Bruce. 1997. « The Role and Potential of Marketing and Advertising on Global Human Development. »

Khor, Martin. 1997. « Globalization, Income Distribution, Consumption Patterns and Effects on Human and Sustainable Development. »

Lipton, Michael et Arjan de Haan. 1997. « Population, Consumption and Human Development. »

Lipton, Michael, Arjan de Haan et Eliane Darbellay. 1997. « Food Security, Food Consumption Patterns and Human Development. »

Matthews, Emily et Allen Hammond. 1997. « Natural Resource Consumption. »

Myers, Norman. 1997a. « Consumption and Sustainable Development : The Role of Perverse Subsidies. »

Nyman, Pia. 1997a. « Global Marketing-A Literature Review. »

Panayotou, Theodore. 1997. « Market Instruments and Consumption and Production Patterns. »

Perrings, Charles. 1997. « Income, Consumption and Human Development : Environmental Linkages. »

Prescott-Allen, Robert. 1997. « Consumption Patterns, Ecosystem Stress and Human Development. »

Rasheed, Nadia et Poornima Paidipaty. 1997. « Cultural Globalization and Consumption-A Literature Review. »

Schor, Juliet. 1997. « A Structural Critique of Consumption : Inequality, Globalization and the Aspirational Gap. »

Seth, Anuradha. 1997. « Intra-Household Consumption Patterns : Issues, Evidence and Implications for Human Development. »

Shiva, Vandana. 1997a. « Biodiversity, Consumption Patterns and Globalization. »

Stewart, Frances. 1997. « Consumption, Globalization and Theory : Why There Is a Need for Reform. »

Zadek, Simon, Sanjiv Lingayah et Sara Murphy. 1997. « Consumer Works ! Civil Action for Human Development. »

Etudes par pays

Abdeljaouad, Jorio, Samir Halaoui, Nadira Barkallil et Rachid Hamimaz. 1997. « Tendances de l'évolution des modes de consommation dans le contexte de libéralisation économique au Maroc. »

Agarwal, Anil et Sunita Narain. 1997. « Economic Globalization and Its Impact on Consumption, Equity and Sustainability : The Indian Case. »

Amin, Galal. 1997. « Globalization, Consumption Patterns and Human Development : The Case of Egypt. »

Crocker, David, Luis Camacho et Ramón Romero. 1997. « Globalization, Consumption Patterns and Human Development : The Cases of Costa Rica and Honduras. »

Larenas, Stefan. 1997. « Globalization and Changes in the Patterns of Consumption in Chile. »

Mongkolsmai, Dow et Somchai Suksiriserekul. 1997. « Linkages between Globalization, Consumption Patterns and Human Development in Thailand. »

Mwangi, Njuguna. 1997. « Linkages between Globalization, the Resultant Consumption Patterns and the Impact on Human Development : Country Study on Kenya. »

Sodré, Marcelo Gomes. 1997. « Globalization and Changes in Consumer Patterns : The Case of Brazil. »

Zhang, Amei. 1997. « Globalization, Consumption and Human Development in China. »

Notes de références

Abrahamson, Dean et Thomas B. Johansson. 1998a. « Après Kyoto : le défi de Buenos Aires. »

———. 1998b. « The Zero-Emission Car. »

Arizpe, Lourdes. 1997. « The Community Feast. »

Conseil des consommateurs du Zimbabwe. 1998. « Sustainable Consumption and Environmental Health. »

Galbraith, John Kenneth. 1997. « De l'influence persistante de l'opulence. »

Kay, Alan et Hazel Henderson. 1997. « Truth in Advertising Assurance Set-Aside : A Proposal to Help Steer the U.S. Economy toward Sustainability. »

Mahbubani, Kishore. 1997. « Singapour — Comment concilier consommation et surpopulation. »

Mason, John. 1997. « Nutrition and Human Development. »

Nyman, Pia. 1997b. « Environmental Taxes : The Case of Sweden. »

Parthasarathi, Prasannan. 1997a. « The Global Middle Class. »

———. 1997b. « On the Middle Classes. »

———. 1997c. « Religion and Consumption. »

Tuijnman, Albert. 1998. « L'Alphabétisation des adultes dans les pays de l'OCDE. »

Wild, Robert. 1998. « The Jozani-Chwaka Bay Conservation Project, Zanzibar. »

Notes bibliographiques

Le chapitre 1 s'inspire des documents suivants : Bratton et van de Walle 1997, Bread for the World Institute 1996 et 1998, de Haan et Maxwell 1998, Egypte, Institut de la planification nationale 1996, The Economist 1998, Euromonitor 1997, Forbes Magazine 1997, OCDE et Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada 1997, IIES 1996, Jaura 1997, Mongkolsmai et Suksiriserekul 1997, Ranis et Stewart 1998, Rodgers, Gore et Figueiredo 1995, Stanecki et Way 1997, Tuijnman 1998, Nations unies 1994b, 1997e et 1997g, ONUSIDA 1997, PNUD 1995a, 1996a, 1996b, 1997b, 1997c, 1997d, 1997e, 1997f, et 1998, PNUD et le gouvernement d'El Salvador 1997, PNUD et le gouvernement du Niger 1997, PNUD et Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada 1996, PNUD, FNUAP et UNICEF 1994, UNICEF 1996, 1997, 1998a et 1998b, US

Bureau of the Census (Bureau du recensement des Etats-Unis) à paraître et Worldwide Research, Advisory and Business Intelligence Services 1997.

Le chapitre 2 s'inspire des documents suivants : Anand et Sen 1997, Bourdieu 1984, Douglas et Isherwood 1979, Duesenberry 1949, Galbraith 1997, Haq 1998, Keynes 1936, Mauss [1925] 1990, Miller 1995, Parthasarathi 1997a, 1997b et 1997c, Samuelson 1938, Schor 1991 et 1998, Scitovsky 1976, Sen 1985, Stewart 1997 et Veblen [1899] 1967.

Le chapitre 3 s'inspire des documents suivants : Agarwal et Narain 1997, Amin 1997, Arizpe 1997, Banque des règlements internationaux 1997, Bjurström 1994, Bread for the World Institute 1998, CDIAC 1996, Crocker, Camacho et Romero 1997, Consumers International 1996, CUTS 1997, Durning 1992, Euromonitor 1997, FAO 1995, 1996b, 1997a, 1997c, 1998, gouvernement du Costa Rica 1988, gouvernement de Jordanie 1993, gouvernement de la Sierra Leone 1993, gouvernement de Thaïlande 1995, Hawken 1993, Howe 1998, Hutton 1997, Ingelhart 1997, UIT 1997b, Khor 1997, Larenas 1997, Lipton, de Haan et Darbellay 1997, Mahbubani 1997, Matthews et Hammond 1997, McDonald's Corporation 1997, Moller 1997, Murray et Lopez 1996, Myers 1997b, OCDE 1997b, 1997e, Parthasarathi 1997a, 1997b, Pearce 1993, Prescott-Allen 1997, Rabinovitch et Hook 1998, Redclift 1996, Reddy Williams et Johansson 1997, Riches 1997, Schor 1991, 1997, 1998, Seth 1997, Shiklomanov 1996, Shiva 1997a, Sodré 1997, Stewart 1997, Nations unies 1996a, 1996b, 1996c, 1997b, CNUCED 1996 et 1997, PNUD 1995a, UNESCO 1995, 1997a, 1997b, HCR 1996, 1997, UNICEF 1997, 1998b, ministère de l'agriculture des Etats-Unis 1997, OMS 1995b, 1996a, 1997c, 1998, Banque mondiale 1992, 1994, 1997c, 1997d,1997e, World Bureau of Metal Statistics 1996, Worldwatch Institute 1997a, 1997b, WRI 1994, 1996a, 1996b, 1998 et Zhang 1997.

Le chapitre 4 s'inspire des documents suivants : Agarwal 1996, BAD 1997, Bernardini et Galli 1993, Crocker, Camacho et Romero 1997, Goldemberg 1997, Hillary 1997, Janicke, Monch, Ranneberg et Simonis 1989, Larenas 1997, Lean 1992, Matthews et Hammond 1997, Montimore et Tiffen 1994, Myers 1997a et 1997b, Ngoc *et al.* 1994, OCDE 1997a et 1997e, Panayotou 1997, Prescott-Allen 1997, Raskin *et al.* 1996, Reddy, Williams et Johansson 1997, Sampat 1996, Serageldin, Cohen et Sivaramakrishnan 1994, Shiva 1997a et 1997b, Sodré 1997, Nations Unies 1997a, CNUEH 1997, PNUE 1996, 1997a, 1997b, von Weizsäcker, Lovins et Lovins 1997, Welch 1997, OMS 1997a, Wild 1998, Banque mondiale 1995a, WRI 1994 et 1996a et Zhang 1997.

Le chapitre 5 s'inspire des documents suivants : Abrahamson et Johansson 1998a et 1998b, Chichilnisky 1997a et 1997b, The Consumer Council of Zimbabwe (Conseil des consommateurs du Zimbabwe) 1998, Crocker, Camacho et Romero 1997, Association européenne du commerce équitable 1995, FAO 1997b, Hammond 1998, ICLEI, CNUEH et Secrétariat de la Commission du développement durable 1995, Kay et Henderson 1997, Keynes 1930, Matthews et Hammond 1997, de Moor 1997, de Moor et Calamai 1997, Nigam et Rasheed 1998, Nyman 1997b, OCDE 1995c, 1997g, 1997j, Table ronde ministérielle d'Oslo 1995, Oxfam International 1997 et à paraître, Panayotou 1997, Pinstrup-Andersen, Pandya-Lorch et Rosegrant 1997, Rabinovitch et Hoehn 1995, Rabinovitch et Hook 1998, Rabinovitch et Leitmann 1993, Reddy, Williams et Johansson 1997, Robins et Roberts 1997, Roodman 1996 et 1997, Serageldin, Cohen et Sivaramakrishnan 1994, Nations unies 1994a, 1995a, 1996c, 1997b, 1997e, 1998, CNUEH 1996, PNUD 1997a, UNICEF 1998b, CME et IIASA 1995, OMS 1997a, Worldwatch Institute 1997b, WWF 1986 et Zadek, Lingayah et Murphy 1997.

Sources

Agarwal, Anil. 1996. « Pay-offs to Progress. » *Down to Earth* (Centre for Science and Environment, New Delhi) 5(10), pp. 31-39.

ARF (Addiction Research Foundation). 1994. « Statistical Information, International Profile 1994. » Ontario, Canada.

Association européenne du commerce équitable 1995. *Commerce équitable : Mémento* 1995. Maastricht, Pays-Bas.

Banque des règlements internationaux. 1997. « Systèmes de paiements dans les pays du Groupe des dix — Chiffres pour 1996. » Bâle.

Banque mondiale. 1992. *Rapport sur le développement dans le monde 1992*. New York : Oxford University Press.

———. 1993. *Rapport sur le développement dans le monde 1993*. New York : Oxford University Press.

———. 1994. *Rapport sur le développement dans le monde 1994*. New York : Oxford University Press.

———. 1995a. *A Continent in Transition : Sub-Saharan Africa in the Mid-1990s*. Washington, DC.

———. 1995b. *World Data 1995*. CD-ROM. Washington, DC.

———. 1995c. *Rapport sur le développement dans le monde 1995*. New York : Oxford University Press.

———. 1996. *Rapport sur le développement dans le monde 1996*. New York : Oxford University Press.

———. 1997a. Correspondance concernant des données non publiées de la Banque mondiale sur des estimations du PNB par habitant établies d'après le coefficient PIB/PNB pour 1995. International Economics Department. Reçue au mois de juillet. Washington, DC.

———. 1997b. *Global Development Finance 1997*. Washington, DC.

———. 1997c. *Indicateurs du développement dans le monde 1997*. Washington, DC.

———. 1997d. *Indicateurs du développement dans le monde 1997*. CD-ROM. Washington, DC.

———. 1997e. *Rapport sur le développement dans le monde 1997*. New York : Oxford University Press.

BAsD (Banque asiatique de développement). 1997. *Emerging Asia-Changes and Challenges*. Manille.

Bernardini, Oliviero et Ricardo Galli. 1993. « Dematerialization : Long-term Trends in the Intensity of Use of Materials and Energy. » *Futures* 25(4), pp. 431-48.

BIT (Bureau international du travail). 1994. *Le Travail dans le monde 1994*. Genève.

———. 1995a. *Le Travail dans le monde 1995*. Genève.

———. 1995b. *Annuaire des statistiques du travail 1995*. Genève.

———. 1996. *Estimates and Projections of the Economically Active Population, 1950-2010*. 4e édition. Disquette. Genève.

———. 1997a. *Le Travail dans le monde 1997-98*. Genève.

———. 1997b. *Annuaire des statistiques du travail 1997*. Genève.

Bjurström, Erling. 1994. *Children and Television Advertising : A Critical Study of International Research Concerning the Effects of TV Commercials on Children*. Report 1994/95 :8. Stockholm : Bureau national suédois pour la politique de la consommation.

Bourdieu, Pierre. 1979. *La Distinction*. Minuit. Paris.

Bratton, Michael et Nicolas van de Walle. 1997. *Democratic Experiments in Africa : Regime Transitions in Comparative Perspective*. New York : Cambridge University Press.

Bread for the World Institute. 1996. *Hunger 1996 : Countries in Crisis*. Silver Spring, Maryland.

———. 1998. *Hunger 1998 : Hunger in a Global Economy*. Silver Spring, Maryland.

Brewers and Licensed Retailers Association. 1997. *Statistical Handbook 1997*. Londres.

CDIAC (Carbon Dioxide Information Analysis Center), Environmental Sciences Division, Oak Ridge National Laboratory. 1996. « Estimates of CO_2 Emissions from Fossil Fuel Burning and Cement Manufacturing Based on the United Nations Energy Statistics and the US Bureau of Mines Cement Manufacturing Data. » Oak Ridge, Tennessee.

———. 1998. Données disponibles sur http://www.cdiac.ESD.ORNL.GOV/ftp/ndp001r7. Janvier.

CEE (Commission économique des Nations unies pour l'Europe). 1995. *Trends in Europe and North America : The Statistical Yearbook of the Economic Commission for Europe*. New York et Genève.

———. 1996. Base de données. Genève.

———. 1997a. *Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord*. New York et Genève.

———. 1997b. *Trends in Europe and North America 1996-97*. New York et Genève.

Centre des Nations unies pour le développement social et les affaires humanitaires. 1995a. « Résultats de la quatrième enquête des Nations unies sur les tendances de la criminalité et le

fonctionnement des systèmes de justice pénale (1986-90) — Rapport intérimaire du Secrétariat. » Vienne.

———. 1995b. « Rapport intérimaire du Secrétariat. » Vienne.

Centre pour les droits de l'homme. 1996. « Human Rights : International Instruments-Chart of Ratifications as of 31 December 1996. » ST/HR/4/Rev.13. Genève.

Chichilnisky, Graciela. 1997c. « Development and Global Finance : The Case for an International Bank for Environmental Settlements. » Document de travail n° 10 du Bureau des études sur le développement. PNUD, New York.

CME (Conseil mondial de l'énergie) et IIASA (Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués). 1995. *Global Energy Perspectives to 2050 and Beyond*. Londres : CME.

CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). 1996. *Manuel de statistiques du commerce international et du développement, 1995*. New York et Genève.

———. 1997. *Trade and Development Report 1997*. New York et Genève.

CNUEH (Centre des Nations unies pour les établissements humains). 1996. *An Urbanising World : Global Report on Human Settlements*. Nairobi.

———. 1997. « Changing Consumption Patterns in Human Settlements : Waste Management. » Settlement Infrastructure and Environment Programme, Nairobi.

Consumers International. 1996. *A Spoonful of Sugar-Television Food Advertising Aimed at Children : An International Study*. Londres.

Costa Rica, Office général des Statistiques. 1988. *Income and Expenditure Survey 1987*. San José.

de Haan, Arjan et Simon Maxwell (sous la direction de). 1998. « Poverty and Social Exclusion in North and South. » *IDS Bulletin* (Sussex) 29(1).

de Moor, André et Peter Calamai. 1997. *Subsidizing Unsustainable Development : Undermining the Earth with Public Funds*. San José, Costa Rica : Institut de recherche sur les dépenses publiques et le Conseil de la terre.

de Moor, André. 1997. *Perverse Incentives*. La Haye. Pays-Bas : Institut de recherche sur les dépenses publiques.

Douglas, Mary et Baron Isherwood. 1979. *The World of Goods : Towards an Anthropology of Consumption*. New-York : Basic Books.

Duesenberry, James S. 1949. *Income, Saving and the Theory of Consumer Behaviour*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.

Durning, Alan. 1992. *How Much Is Enough ? The Consumer Society and the Future of the Earth*. Londres : Earthscan.

Egypte, Institut de la planification nationale. 1996. *Egypt Human Development Report 1996*. Le Caire.

Euromonitor. 1997. *World Consumer Markets 1997/98*. CD-ROM. Londres.

Eurostat et Nations unies. 1995. *Women and Men in Europe and North America*. Genève.

FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1994. *Tableaux par pays 1994 : Données de base sur le secteur agricole*. Département économique et social. Rome.

———. 1995. *Yearbook of Fishery Statistics : Catches and Landings*. Rome.

———. 1996a. *Annuaire de production*. FAO Statistics Series. Rome.

———. 1996b. *Sixième enquête mondiale sur l'alimentation*. Rome.

———. 1997a. *Correspondance sur l'apport calorique journalier par habitant*. Reçue en juillet. Rome.

———. 1997b. *Rapport du Sommet mondial de l'alimentation*. Rome.

———. 1997c. *Situation des forêts du monde 1997*. Rome.

———. 1998. *Bilans alimentaires*. Disponibles sur http ://apps.fao.org/lim500/nphwrap.pl ?FoodBalanceSheet&Domain=FoodBalanceSheet. Février.

Fédération internationale des société de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.1997. *Rapport sur les catastrophes dans le monde 1997*. New York : Oxford University Press.

FMI (Fonds monétaire international). 1995. *Annuaire des statistiques de finances publiques*. Washington, DC.

Forbes Magazine. 1997. « The Global Power Elite. » 28 juillet, pp. 49-50.

Galbraith, John Kenneth. 1986. *L'Ere de l'opulence*. Calmann-Lévy (1986), Paris.

Goldemberg, José. 1997. *Leapfrog Energy Technologies*. San Francisco : Energy Foundation.

Hammond, Allen. 1998a. « Natural Resource Consumption : North and South. » *In* David Crocker et Toby Linden (sous la direction de), *The*

Ethics of Consumption : The Good Life, Justice and Global Stewardship. Oxford : Rowman and Littlefield.

———. 1998b. *Which World : Scenarios for the 21st Century*. Washington, DC : Island Press.

Haq, Mahbub ul et Khadija Haq. 1998. Human *Development in South Asia : The Education Challenge*. Karachi : Oxford University Press.

Haq, Mahbub ul. 1997. *Human Development in South Asia*. Karachi : Oxford University Press.

Hawken, Paul. 1993. *The Ecology of Commerce : A Declaration of Sustainability*. New York : Harper Business.

HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 1994. « *Populations of Concern to UNHCR : A Statistical Overview*. » Division of Programmes and Operational Support, Food and Statistical Unit. Genève.

———. 1996. « Refugees and Others of Concern to UNHCR : 1996 Statistical Overview. » Genève.

———. 1997. *UNHCR by the Numbers 1997*. Genève.

———. 1998. *The State of the World's Refugees 1997-98 : A Humanitarian Agenda*. New York : Oxford University Press.

Hillary, Ruth (sous la direction de). 1997. *Environmental Management Systems and Cleaner Production*. New York : John Wiley and Sons.

Howe, John. 1998. Correspondance sur le transport en République-Unie de Tanzanie. Reçue en mars. Delft, Pays-Bas.

ICLEI (Conseil international pour les initiatives écologiques communales), CNUEH (Centre des Nations unies pour les établissements humains) et Secrétariat de la Commission du développement durable. 1995. « The Role of Local Authorities in Sustainable Development : 14 Case Studies on the Local Agenda 21 Process. » Département de la coordination des politiques et du développement durable. New York.

IDEA (Institute for Democracy and Electoral Assistance). 1997. *Voter Turnout from 1945 to 1997 : A Global Report*. Stockholm.

IIES (Institut international d'études sociales). 1996. « Exclusion sociale et stratégies de lutte contre la pauvreté. » Organisation internationale du travail, Genève.

IIES (Institut international d'études stratégiques). 1993. *The Military Balance 1993-94*. Londres : Brasseys.

———. 1997. *The Military Balance 1997-98*. Londres : Oxford University Press.

Ingelhart, Ronald. 1997. *Modernization and Postmodernization : Cultural, Economic, and Political Change in 43 Societies*. Princeton, N.J. : Princeton University Press.

Janicke, Martin, Harald Monch, Thomas Ranneberg et Udo E. Simonis. 1989. « Economic Structure and Environmental Impacts : East-West Comparisons ». *The Environmentalist* 9(3), pp. 171-83.

Jaura, Ramesh. 1997. « South Still Arming Heavily for 1998 ». Inter Press Service, New York.

Jordan, Department of Statistics. 1993. *Household Expenditure and Income Survey* 1992. Amman.

Keesing's Worldwide (remplace Worldwide Government Directories). 1995. *Worldwide Government Directory with International Organizations*. Bethesda, Maryland.

Keynes, John Maynard. 1930. « The Economic Possibilities for Our Grandchildren ». Réédité *in* John Maynard Keynes, *Essays in Persuasion* (Londres : Macmillan, 1994).

———. 1936. *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Londres : Macmillan.

Lean, Geoffrey. 1992. *WWF Atlas of the Environment*. Oxford : Helican.

Mauss, Marcel. [1925] 1995. *Essai sur le don, forme archaïque de l'échange*. Presses universitaires de France.

McDonald's Corporation. 1997. *Rapport annuel 1996*. Oak Brook, Ill.

Miller, Daniel. 1995. *Acknowledging Consumption : A Review of New Studies*. London : Routledge.

Moller, Valerie. 1997. « Aspirations, Consumption and Conflict in the New South Africa ». Rapport présenté dans le cadre d'une conférence sur la population, la consommation et le développement, Cambridge.

Montimore, Michael et Mary Tiffen. 1994. « Population Growth and Sustainable Development : The Machakos Story ». *Environment* 36(8), pp. 10-31.

Murray, Christopher et Alan Lopez. 1996. *Global Health Statistics*. Cambridge,

Massachusetts : Harvard University Press.

Myers, Norman. 1997b. « Consumption in Relation to Population, Environment and Development ». *The Environmentalist* 17, pp. 33-44.

Ngoc, Du *et al.*, 1994. « Women and Waste Recycling in Ho Chi Minh City ». ICRW Report in Brief. International Centre for Research on Women, Washington, DC.

Nigam, Ashok et Sadig Rasheed. 1998. « Financing of Freshwater for All — A Rights-Based Approach ». Rapport présenté dans le cadre d'une réunion d'un groupe d'experts consacrée aux approches stratégiques de la gestion des eaux douces, Harare, Zimbabwe.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 1994. *Coopération pour le développement : rapport du Comité d'aide au développement 1994*. Paris.

———. 1995a. *Coopération pour le développement : rapport du Comité d'aide au développement 1995*. Paris.

———. 1995b. *Perspectives de l'emploi*. Paris.

———. 1995c. *Energy Prices and Taxes*. 4e trimestre. Paris.

———. 1995d. *Données sur l'environnement : Compendium 1995*. Paris.

———. 1995e. *Données de l'OCDE sur la santé 1995*. Paris.

———. 1996a. *Perspectives économiques*. 60e édition. Paris.

———. 1996b. *Regards sur l'éducation 1996*. Paris.

———. 1996c. *Perspectives de l'emploi*. Paris.

———. 1997a. *Mondialisation économique et environnement*. Paris.

———. 1997b. *Perspectives économiques*. 61e édition. Paris.

———. 1997c. *Regards sur l'éducation 1997*. Paris.

———. 1997d. *Perspectives de l'emploi*. Paris.

———. 1997e. *Données sur l'environnement : Compendium 1997*. Paris.

———. 1997f. *Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays bénéficiaires de l'aide*. Paris.

———. 1997g. *Réformer les subventions à l'énergie et aux transports*. Paris.

———. 1997h. *Indicateurs économiques à court terme : pays en transition*. Paris.

———. 1997i. *Consommation et production écologiquement viables*. Paris.

———. 1997j. *Le monde en 2020 : vers une ère mondiale*. Paris.

———. 1998. *Coopération pour le développement : rapport du Comité d'aide au développement 1997*. Paris.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et Statistiques Canada. 1995. *Littératie, économie et société*. Paris et Ottawa.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada. 1997. *Littératie et société du savoir : nouveaux résultats de l'enquête sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*. Paris et Ottawa.

OMS (Organisation mondiale de la santé), CCAEA (Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement) et UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1996. *Water Supply and Sanitation Sector Monitoring Report*. Genève.

OMS (Organisation mondiale de la santé). 1993. *Annuaire statistique sanitaire mondial 1993*. Genève.

———. 1994. *Annuaire statistique sanitaire mondial 1994*. Genève.

———. 1995a. *Global Database on Child Growth 1995*. Unité de la nutrition. Genève.

———. 1995b. *Rapport annuel du directeur général 1995*. Genève.

———. 1995c. *Annuaire statistique sanitaire mondial 1995*. Genève.

———. 1996a. « Tabac alerte ». Numéro spécial. Genève.

———. 1996b. *Rapport annuel du directeur général 1996*. Genève.

———. 1997a. *Health and Environment in Sustainable Development : Five Years after the Earth Summit*. Genève.

———. 1997b. *Health for All in the 21st Century*. Genève.

———. 1997c. *Tobacco or Health : A Global Status Report*. Genève.

———. 1997d. *Rapport annuel du directeur général 1997*. Genève.

———. 1998. « Tabac alerte ». Dossier conseil Journée mondiale sans tabac. Genève.

ONU (Organisation des Nations unies). 1993. « Statistical Chart on World Families. » Division de statistique et Secrétariat de l'Année internationale de la famille. New York.

———. 1994a. *Action 21 : Déclaration de Rio sur le développement et l'environne-*

ment — Déclaration de principes relatifs aux forêts. New York.

———. 1994b. Conseil économique et social, Commission des droits de l'homme, Cinquantième session. New York. E/CN.4/1995/42.

———. 1994c. *Annuaire statistique 1992*. 39e édition. Division de statistique. New York. ST/ESA/STAT/SER.S/15.E/F/94.XVII.1.

———. 1994d. « Women's Indicators and Statistics Database. » Version 3. CD-ROM. Division de statistique. New York.

———. 1994e. « World Population Prospects 1950–2050. » Base de données, révision de 1994. Division de la population. New York.

———. 1994f. « World Urbanization Prospects : The 1994 Revision. » Base de données. Division de la population. New York.

———. 1995a. « Progress Made in Providing Safe Water Supply and Sanitation for All During the First Half of the 1990s. » Rapport du Secrétaire général. New York.

———. 1995b. *Les femmes dans le monde 1970-95 : Des chiffres et des idées*. New York.

———. 1996a. *Industrial Commodity Statistics Yearbook 1994*. New York.

———. 1996b. *International Trade Statistics Yearbook 1994*. New York.

———. 1996c. *Annuaire statistique 1994*. 41e édition. Division de statistique. New York.

———. 1996d. « World Population Prospects 1950-2050. » Base de données, révision de 1996. Division de la population. New York.

———. 1996e. « World Urbanization Prospects : The 1996 Revision. » Base de données. Division de la population. New York.

———. 1997a. *Critical Trends : Global Change and Sustainable Development*. Département de la coordination des politiques et du développement durable. New York.

———. 1997b. *Annuaire des statistiques de l'énergie 1995*. New York.

———. 1997c. « Landmines Factsheet. » Department of Humanitarian Affairs, Mine Clearance and Policy Unit. New York.

———. 1997d. *Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*. New York. Disponible sur http://www.un.org/Depts/Treaty.

———. 1997e. « Les conférences mondiales : comment établir les priorités pour le XXIe siècle ». Département de l'information. New York.

———. 1997f. *World Contraceptive Use 1997*. Division de la population. New York.

———. 1997g. *World Drug Report*. Programme internationale de lutte contre la drogue. New York : Oxford University Press.

———. 1997h. «World Population Monitoring. Issues of International Migration and Development : Selected Aspects. »Division de la population. New York.

———. 1997i. «World Population Prospects 1950-2050. » Base de données, révision de 1996. Division de la population. New York.

———. 1998. *The Third Report on the World Nutrition Situation*. Administrative Committee on Coordination-Sub Committee on Nutrition. Genève.

ONUSIDA et OMS (Programme commun coparrainé par les Nations unies sur le VIH et le sida). 1997. *Report on the Global HIV/AIDS Epidemic*. Genève (décembre).

Oxfam International. 1997. « Beyond the HIPC Initiative : An Appraisal and Proposal for Converting Debt into Educational Opportunity ». Policy Department. Washington, DC.

———. A paraître. « Tanzania : The Case for Debt Reduction ». Policy Department. Washington, DC.

Pearce, David. 1993. *Blueprint 3 : Measuring Sustainable Development*. Londres : Earthscan.

Pinstrup-Andersen, Per, Rajul Pandya-Lorch et Mark Rosegrant. 1997. *The World Food Situation : Recent Developments, Emerging Issues, and Long-term Prospects*. 2020 Vision Food Policy Report. Washington, DC : International Food Policy Research Institute.

PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), FNUAP (Fonds des Nations unies pour la population) et UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1994. *The 20 :20 Initiative*. New York : PNUD.

PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 1994. *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. Paris, Economica.

———. 1995a. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris, Economica.
———. 1995b. *Human Development Report 1995 : Russian Federation*. Moscow. (rapport sur le développement humain en fédération de Russie : Moscou).
———. 1996a. *Rapport mondial sur le développement humain 1996*. Paris, Economica.
———. 1996b. *Human Development Report Nigeria 1996*. Lagos.
———. 1996c. *UNDP's 1996 Report on Human Development in Bangladesh : A Pro-Poor Agenda*. Dhaka.
———. 1997a. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Paris, Economica.
———. 1997b. *Latvia Human Development Report 1997*. Riga.
———. 1997c. *Namibia Human Development Report 1997*. Windhoek.
———. 1997d. *Philippine Human Development Report 1997*. Jakarta.
———. 1997e. *Rapport sur le Développement Humain au Bénin*. Cotonou.
———. 1997f. *Zambia Human Development Report 1997*. Lusaka.
———. 1998. *Desarrollo Humano en Bolivia 1998*. La Paz.
PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) et Gouvernement du Salvador. 1997. *Informe sobre Indices de Desarrollo Humano en El Salvador*. San Salvador.
PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) et Gouvernement du Niger. 1997. *Premier Rapport National sur le Développement Humain*. Niamey.
PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) et Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada. 1996. *Relatório Sobre o Desenvolvimento Humano no Brazil 1996*. Brasilia.
PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement). 1996. *Notre planète* (Nairobi) 7(6).
———. 1997a. *Perspectives environnementales globales*. Nairobi.
———. 1997b. *Notre planète* (Nairobi) 8(6).
Psacharopolous, George et Zafiris Tzannatos (sous la direction de). 1992. *Case Studies on Women's Employment and Pay in Latin America*. Washington, DC : Banque mondiale.
Rabinovitch, Jonas et John Hoehn. 1995. « A Sustainable Urban Transportation System : The "Surface Metro" in Curitiba, Brazil » Michigan State University, East Lansing.
Rabinovitch, Jonas et Josef Leitmann. 1993. « Environmental Innovation and Management in Curitiba, Brazil ». Urban Management Programme Working Paper 1. PNUD, Centre des Nations unies pour les établissements humains et Banque mondiale, New York.
Rabinovitch, Jonas et Walter Hook. 1998. « Transport and Sustainable Human Settlements ». A UNDP Policy Overview. Projet. New York.
Ranis, Gustav et Frances Stewart. 1998. « A Pro-Human Development Adjustment Framework for the Countries of East and South-East Asia ». PNUD, Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, New York.
Raskin, Paul *et al.* 1996. *The Sustainability Transition-Beyond Conventional Development*. POLESTAR Series Report No. 1. Stockholm : Institut de Stockholm pour l'environnement.
Redclift, Michael. 1996. *Wasted : Counting the Costs of Global Consumption*. Londres : Earthscan.
Reddy, Amulya, Robert H. Williams et Thomas B. Johansson. 1997. *Energy after Rio : Prospects and Challenges*. New York : collaboration du PNUD avec International Energy Initiative, Energy 21 et l'Institut de Stockholm pour l'environnement.
Riches, Graham (sous la direction de). 1997. *First World Hunger : Food Security and Welfare Politics*. New York : St. Martin's Press.
Robins, Nick et Sarah Roberts (sous la direction de). 1997. *Unlocking Trade Opportunities* New York : International Institute for Environment and Development/Nations unies, Département de la coordination des politiques et du développement durable.
Rodgers, Gerry, Charles Gore et Jose B. Figueiredo (sous la direction de). 1995. *Social Exclusion : Rhetoric, Reality, Responses*. Genève : Bureau international du travail.
Roodman, David Malin. 1996. « Paying the Piper : Subsidies, Politics and the Environment ». Worldwatch Paper 133. Worldwatch Institute, Washington, DC.
———. 1997. « Getting the Signals Right : Tax Reform to Protect the

Environment and the Economy ». Worldwatch Paper 134. Worldwatch Institute, Washington, DC.

Sampat, Payal. 1996. « The River Ganges' Long Decline. » *Worldwatch* 9(4), pp. 24-32.

Samuelson, Paul A. 1938. « A Note on the Pure Theory of Consumer Behavior. » *Economica* 5. (Ndt : disponible en français sous le titre *L'Economique*, Armand Colin, 1982).

Schor, Juliet. 1991. *The Overworked American : The Unexpected Decline of Leisure*. New York : Basic Books.

———. 1998. *The Overspent American*. New York : Basic Books.

Scitovsky, Tibor. 1976. *The Joyless Economy*. Oxford : Oxford University Press.

Sen, Amartya. 1985. *Commodities and Capabilities*. Amsterdam : Hollande septentrionale.

Serageldin, Ismail, Michael A. Cohen et K.C. Sivaramakrishnan. 1995. *The Human Face of the Urban Environment. Environmentally Sustainable Development Proceedings*. Washington, DC : Banque mondiale.

Shiklomanov, Igor A. 1996. « Assessment of Water Resources and Water Availability in the World. » Document de base destiné à *United Nations, Comprehensive Assessment of the Freshwater Resources of the World*. Nations unies, New York.

Shiva, Vandana. 1997b. *Biopiracy-The Plunder of Nature and Knowledge*. Boston, Massachusetts : South End Press.

Sierra Leone, Central Statistics Office (Office central des statistiques). 1993. *Report on Survey of Household Expenditure and Household Economic Activities 1989-1990*. Freetown.

SIPRI (Institut international de recherche sur la paix, Stockholm). 1997. *SIPRI Yearbook 1997*. New York : Oxford University Press.

Smeeding, Timothy. 1997. *Financial Poverty in Developed Countries : The Evidence from the Luxembourg Income Study (LIS)*. Rapport final destiné au PNUD. Luxembourg.

Stanecki, Karen A. et Peter O. Way. 1997. « The Demographic Impacts of HIV/AIDS : Perspectives from the World Population Profile, 1996. » US Bureau of the Census (office du recensement des Etats-Unis), Washington, DC.

Summers, Robert et Alan Heston. 1991. « Penn World Tables (Mark 5) : An Expanded Set of International Comparisons, 1950-1988. » *Quarterly Journal of Economics* 106, pp. 327–368.

Table ronde ministérielle d'Oslo. 1995. « Report of the Conference on Sustainable Production and Consumption ». Oslo, 6-10 février.

Thailand, National Statistical Office (office thaïlandais des statistiques). 1995. *Report of the 1994 Household Socio-Economic Survey*. Bangkok.

The Economist. 1998. « AIDS in Kenya : Serial Killer at Large. » 7 février, pp. 97 -176.

UIP (Union interparlementaire). 1997a. Données disponibles sur : http://www.ipu.org. Décembre.

———. 1997b. Hommes et femmes en politique : la démocratie inachevée. Genève.

———. 1998. Courrier relatif à la participation politique. Reçu en février. Genève.

UIT (Union internationale des télécommunications). 1996. *Indicateurs des télécommunications mondiales*. Disquette. Genève.

———. 1997a. Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde, 1996-97. Genève.

———. 1997b. *Indicateurs des télécommunications mondiales*. Disquette. Genève.

UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). 1993. *Rapport mondial sur l'éducation 1993*. Paris.

———. 1994. « *Statistics on Illiteracy, 1994 Estimates and Projections.* » Paris.

———. 1995. *Rapport mondial sur l'éducation 1995*. Paris.

———. 1997a. Correspondance sur l'alphabétisation des adultes. Division de statistique. Reçue au mois de juillet. Paris.

———. 1997b. Correspondance sur les inscriptions dans les cycles primaire, secondaire et supérieur. Division de statistique. Reçue au mois de novembre. Paris.

———. 1997c. *Education Policy Analysis*. Paris.

———. 1997d. *Annuaire statistique de l'Unesco 1997*. Paris.

———. 1998. *Rapport mondial sur l'éducation 1998*. Paris.

UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1996. *La situation des enfants*

dans le monde 1996. New York : Oxford University Press.
———. 1997. *La situation des enfants dans le monde 1997*. New York : Oxford University Press.
———. 1998a. « Rapport : Conséquence des conflits armés sur les enfants » Données disponibles sur http://www.unicef.org. Janvier.
———. 1998b. *La situation des enfants dans le monde 1998*. New York : Oxford University Press.
US Bureau of the Census (Bureau du recensement des Etats-Unis). *World Population Profile : 1998*. A paraître. Washington, DC.
USDA (US Department of Agriculture — ministère de l'Agriculture des Etats-Unis). 1997. Correspondance sur l'obésité aux Etats-Unis. Reçue au mois de décembre. Riverdale, Massachusetts.
Veblen, Thorstein. [1899] 1967. *Théorie de la classe de loisir*. Paris : Gallimard.
von Weizsäcker, Ernst, Amory B. Lovins and L. Hunter Lovins. 1997. *Factor Four : Doubling Wealth, Halving Resource Use*. Londres : Earthscan.
Welch, Wilford. 1997. « A World Standard for Measuring Information Societies. » *On the Internet* (mars/avril), pp. 41-45.
White, Randall. 1993. « The Dawn of Adornment. » *Natural History* (mai), pp. 62-66.
World Bureau of Metal Statistics. 1996. *World Metal Statistics*. Ware, Royaume-Uni.
Worldwatch Institute. 1997a. « The Nicotine Cartel. » *Worldwatch* (juillet/août), pp. 19-27.
———. 1997b. *Vital Signs* 1997. New York : Norton.
Worldwide Research, Advisory and Business Intelligence Services. 1997. Données disponibles sur http://www.find svp.com. Décembre.
WRI (World Resources Institute). 1994. *World Resources 1994-95*. New York : Oxford University Press.
———. 1996a. *World Resources 1996-97*. New York : Oxford University Press.
———. 1996b. *World Resources 1996-97*. Disquette. Washington, DC.
———. 1998. *World Resources 1998-99*. New York : Oxford University Press.
WWF (Fonds mondial pour la nature). 1986. *Spotlight on Solutions : A People's Agenda-A Handbook of Case Studies on Local Implementation of Agenda 21*. Toronto, Canada.

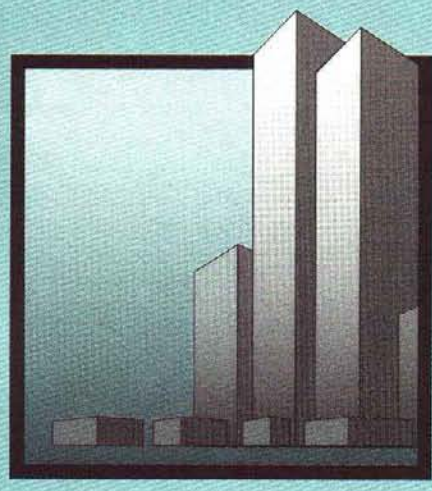

INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN

PNUD

Table des indicateurs

Index des pays	144
Note sur les statistiques du *Rapport mondial sur le développement humain*	145
Références statistiques principales	235
Quelques définitions	238
Index des indicateurs	247
Classification des pays	250

TABLEAU 1 Indicateur du développement humain (IDH) 149 — **Tous pays**

TABLEAU 2 Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) 152 — **Tous pays**

TABLEAU 3 Indicateur de la participation des femmes (IPF) 155 — **Tous pays**

TABLEAU 4 Comparaisons régionales des niveaux de développement humain 158 — **Tous pays**

TABLEAU 5 Tendances du développement humain et du revenu par habitant 161 — **Tous pays**

TABLEAU 6 Tendances du développement humain et croissance économique 164 — **Tous pays**

TABLEAU 7 Pauvreté humaine : profil et indicateur 167 — **Pays en développement**

- Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1)
- Personnes dont l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans
- Taux d'analphabétisme des adultes
- Population privée d'accès à l'eau potable
- Population privée d'accès aux services de santé
- Population privée d'accès à l'assainissement
- Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans
- Enfants ne terminant pas l'enseignement primaire
- Réfugiés par pays d'asile
- PIB réel par habitant, 20 % les plus pauvres
- PIB réel par habitant, 20 % les plus riches
- Population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire

TABLEAU 8 Tendances du développement humain 169 — **Pays en développement**

- Espérance de vie à la naissance
- Mortalité infantile
- Population ayant accès à l'eau potable
- Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans
- Taux d'alphabétisation des adultes
- Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus
- PIB réel par habitant

TABLEAU 9 Disparités Sud-Nord 171 — **Pays en développement**

- Espérance de vie à la naissance
- Alphabétisation des adultes
- Apport calorique journalier par habitant
- Population ayant accès à l'eau potable
- Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

TABLEAU 10 Accès de la population féminine à l'éducation 173 — **Pays en développement**

- Taux net de scolarisation des filles dans le primaire
- Taux net de scolarisation des filles dans le secondaire
- Scolarisation des femmes dans le supérieur
- Scolarisation des femmes dans le supérieur en sciences naturelles et appliquées

TABLEAU 11 Participation des femmes à la vie politique et économique

175 **Pays en développement**

- Encadrement supérieur et direction
- Encadrement et fonctions techniques
- Personnel de vente et de service
- Personnel de bureau
- Femmes membres du gouvernement
- Travail familial non rémunéré
- Taux d'activité économique des femmes

TABLEAU 12 Survie et développement de l'enfant

177 **Pays en développement**

- Taux de mortalité infantile
- Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- Anémie chez les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans
- Naissances suivies par du personnel de santé qualifié
- Insuffisance pondérale néonatale
- Taux de mortalité maternelle
- Taux d'allaitement exclusivement au sein à 3 mois
- Taux d'administration de la TRO (thérapie de réhydratation orale)
- Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans

TABLEAU 13 Santé

179 **Pays en développement**

- Enfants d'un an vaccinés contre la tuberculose
- Enfants d'un an vaccinés contre la rougeole
- Cas de sida
- Cas de tuberculose
- Cas de paludisme
- Consommation de cigarettes par adulte
- Médecins
- Infirmiers
- Population handicapée
- Dépenses publiques de santé en % du PNB
- Dépenses publiques de santé en % du PIB

TABLEAU 14 Sécurité alimentaire

181 **Pays en développement**

- Apport calorique journalier par habitant
- Apport en céréales par habitant
- Apport lipidique journalier par habitant
- Apport protéique journalier par habitant
- Indice de production alimentaire par habitant
- Importations alimentaires
- Aide alimentaire céréalière
- Consommation alimentaire

TABLEAU 15 Disparités dans l'enseignement

183 **Pays en développement**

- Taux brut de scolarisation dans le primaire
- Taux brut de scolarisation dans le secondaire
- Scolarisation supérieure en sciences naturelles et appliquées
- Scientifiques et techniciens travaillant en R&D
- Dépenses publiques d'enseignement en % du PNB
- Dépenses publiques d'enseignement, en % du total des dépenses
- Dépenses publiques d'enseignement primaire et secondaire
- Dépenses publiques d'enseignement supérieur

TABLEAU 16 Qui sont ceux qui travaillent ?

185 **Pays en développement**

- Population active en % de la population totale
- Population active féminine en % de la population active adulte
- Population active dans l'agriculture
- Population active dans l'industrie
- Population active dans le secteur tertiaire
- Taux annuel de croissance des salaires réels

TABLEAU 17 Accès à l'information et aux moyens de communication

187 **Pays en développement**

- Radios
- Téléviseurs
- Consommation de papier d'écriture et d'imprimerie
- Bureaux de poste
- Lignes téléphoniques d'abonnés
- Téléphones publics payants
- Communications téléphoniques internationales
- Télécopieurs
- Abonnés à un service de téléphonie cellulaire mobile
- Abonnés à Internet
- Micro-ordinateurs

TABLEAU 18 Vie politique

189 **Pays en développement**

- Date des dernières élections à la chambre basse ou unique du parlement
- Membres élus ou désignés à la chambre basse ou unique du parlement
- Date des dernières élections à la chambre haute ou au sénat
- Membres élus ou désignés à la chambre haute ou au sénat
- Taux de participation des électeurs aux dernières élections
- Partis représentés
- Année de l'octroi du droit de vote aux femmes
- Année de l'octroi du droit à la candidature des femmes
- Année de l'élection ou de la nomination de la première femme au parlement national

TABLEAU 19 Déséquilibres entre les dépenses militaires et l'emploi des ressources

191 **Pays en développement**

- Dépenses militaires
- Dépenses militaires en % du PIB
- Dépenses militaires par habitant
- Dépenses militaires en % des dépenses de santé et d'enseignement combinées
- Importations d'armes conventionnelles
- Effectifs totaux des forces armées

TABLEAU 20 Entrées et sorties de capitaux

193 **Pays en développement**

- Dette extérieure totale
- Dette extérieure en % du PNB
- Service de la dette en % des exportations
- de biens et services
- APD totale reçue (versements nets)
- Investissements directs étrangers nets
- Echanges en % du PIB
- Rapport exportations/importations
- Termes de l'échange
- Solde des opérations courantes hors transferts publics

TABLEAU 21 Urbanisation croissante

195 **Pays en développement**

- Population urbaine en % de la population totale
- Taux de croissance annuel de la population urbaine
- Population des agglomérations de plus de 750 000 habitants en % de la population totale
- Population des agglomérations de plus de 750 000 habitants en % de la population urbaine
- Agglomération la plus peuplée
- Population de l'agglomération la plus peuplée

TABLEAU 22 Tendances démographiques

197 **Pays en développement**

- Population (estimation)
- Taux de croissance démographique annuel
- Date de doublement de la population
- Taux de natalité brut
- Taux de mortalité brut
- Coefficient de dépendance
- Indice synthétique de fécondité
- Taux de recours à la contraception, toutes méthodes confondues

TABLEAU 23 Utilisations de l'énergie

199 **Pays en développement**

- Consommation d'électricité
- Consommation d'électricité par habitant
- Combustibles traditionnels
- Part du bois de feu dans la consommation d'énergie des ménages
- Consommation d'énergie commerciale
- Consommation d'énergie commerciale par habitant
- Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole
- Importations nettes d'énergie commerciale

TABLEAU 24 Bilan des dégradations de l'environnement

201 **Pays en développement**

- Superficie émergée
- Forêts et terres boisées
- Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant
- Prélèvements annuels d'eau douce
- Taux annuel de déforestation
- Rythme annuel de reboisement
- Emissions de CO_2 par habitant
- Disparition des mangroves

TABLEAU 25 Comptes du revenu national

203 **Pays en développement**

- Produit intérieur brut (PIB)
- Production agricole en % du PIB
- Production industrielle en % du PIB
- Secteur tertiaire en % du PIB
- Consommation privée en % du PIB
- Consommation du secteur public en % du PIB
- Investissement intérieur brut en % du PIB
- Epargne intérieure brute en % du PIB
- Recettes fiscales en % du PIB
- Dépenses du gouvernement central en % du PIB
- Exportations en % du PIB
- Importations en % du PIB

TABLEAU 26 Tendances économiques

205 **Pays en développement**

- PNB
- PNB par habitant
- Taux de croissance annuel du PNB
- Taux de croissance annuel du PNB par habitant
- Taux d'inflation annuel moyen
- Taux de croissance annuel des exportations en % du PIB
- Taux de croissance annuel des recettes fiscales en % du PIB
- Excédent ou déficit budgétaire global en % du PIB

TABLEAU 27 Pauvreté humaine : profil et indicateur

207 **Pays industrialisés**

- Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2)
- Personnes dont l'espérance de vie ne dépasse pas 60 ans
- Personnes illettrées (niveau 1 de compréhension des textes suivis)
- Chômage de longue durée
- Population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire
- PIB réel par habitant, 20 % les plus pauvres
- PIB réel par habitant, 20 % les plus riches
- Taux de mortalité maternelle
- Taux de mortalité infantile
- Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

TABLEAU 28 Accès de la population féminine à l'éducation

208 **Pays industrialisés**

- Taux net de scolarisation des filles dans le primaire
- Taux net de scolarisation des filles dans le secondaire
- Scolarisation des femmes dans le supérieur
- Scolarisation des femmes dans le supérieur en sciences naturelles et appliquées

TABLEAU 29 Participation des femmes à la vie économique et politique

209 **Pays industrialisés**

- Encadrement supérieur et direction
- Encadrement et fonctions techniques
- Personnel de vente et de service
- Personnel de bureau
- Femmes membres du gouvernement
- Travail familial non rémunéré
- Taux d'activité économique des femmes

TABLEAU 30 Santé

210 **Pays industrialisés**

- Adultes fumeurs
- Consommation d'alcool par habitant
- Probabilité de décéder d'une maladie cardio-vasculaire après 65 ans
- Probabilité de décéder d'une maladie cancéreuse après 65 ans
- Cas de sida
- Population handicapée
- Médecins
- Dépenses publiques de santé
- Dépenses privées de santé
- Total des dépenses de santé

TABLEAU 31 Enseignement

211 **Pays industrialisés**

- Elèves et étudiants à plein temps pour 100 habitants
- Scolarisation secondaire nette à plein temps
- Etudiants dans l'enseignement supérieur
- Scolarisation supérieure en sciences naturelles et appliquées
- Scientifiques et techniciens travaillant dans la R&D
- Dépenses publiques d'enseignement, en % du PNB
- Dépenses publiques d'enseignement, en % des dépenses totales
- Dépenses publiques pour l'enseignement primaire et secondaire
- Dépenses publiques pour l'enseignement supérieur

TABLEAU 32 Qui sont ceux qui travaillent ?

212 **Pays industrialisés**

- Population active en % de la population totale
- Pourcentage de femmes dans la population active adulte
- Population active dans l'agriculture
- Population active dans l'industrie
- Population active dans le secteur tertiaire
- Taux de remplacement de la force de travail
- Taux de croissance annuel des salaires réels
- Taux de syndicalisation de la population active
- Heures de travail hebdomadaire
- Dépenses de soutien à l'emploi

TABLEAU 33 Chômage

213 **Pays industrialisés**

- Nombre de chômeurs
- Taux de chômage total
- Taux de chômage des hommes
- Taux de chômage des femmes
- Taux de chômage des jeunes hommes
- Taux de chômage des jeunes femmes
- Chômage de longue durée, 6 mois ou plus
- Chômage de longue durée, 12 mois ou plus
- Travailleurs découragés
- Travailleurs au chômage partiel
- Prestations d'assurance chômage

TABLEAU 34 Accès à l'information et aux moyens de communication

214 **Pays industrialisés**

- Radios
- Téléviseurs
- Quotidiens
- Consommation de papier d'écriture et d'imprimerie
- Lignes téléphoniques d'abonnés
- Téléphones publics payants
- Communications téléphoniques internationales
- Télécopieurs
- Abonnés à des services de téléphonie cellulaire mobile
- Abonnés à Internet
- Micro-ordinateurs

TABLEAU 35 Vie politique

215 **Pays industrialisés**

- Date des dernières élections à la chambre basse ou unique du parlement
- Membres élus ou désignés à la chambre basse ou unique du parlement
- Date des dernières élections à la chambre haute ou au sénat
- Membres élus ou désignés à la chambre haute ou au sénat
- Taux de participation des électeurs aux dernières élections
- Partis représentés
- Année de l'octroi du droit de vote aux femmes
- Année de l'octroi du droit à la candidature des femmes
- Année de l'élection ou de la nomination de la première femme au parlement national

TABLEAU 36 Tensions et évolutions sociales — 216 — **Pays industrialisés**

- Population carcérale
- Pourcentage de jeunes adultes dans la population carcérale
- Homicides volontaires commis par des hommes
- Infractions à la législation sur les stupéfiants
- Viols déclarés dans la population adulte
- Morts et blessés dans des accidents de la route
- Suicides
- Divorces
- Foyers dirigés par une mère seule
- Naissances pour les femmes âgées de 15 à 19 ans
- Femmes seules de 65 ans et plus en proportion du total des ménages

TABLEAU 37 Flux d'aide — 217 — **Pays industrialisés**

- Aide publique au développement (APD) nette versée
- APD en % du PNB
- APD en % du budget du gouvernement central
- APD par habitant du pays donateur
- APD multilatérale en % du PNB
- Part de l'APD versée via les ONG
- Aide versée par les ONG en % du PNB
- Aide aux pays les moins avancés
- Aide publique nette reçue
- Aide publique nette reçue en % du PNB
- Aide publique nette reçue par habitant
- Dette extérieure
- Dette extérieure en % du PNB
- Ratio du service de la dette

TABLEAU 38 Déséquilibres entre les dépenses militaires et l'emploi des ressources — 218 — **Pays industrialisés**

- Dépenses militaires
- Dépenses militaires en % du PIB
- Dépenses militaires par habitant
- Dépenses militaires en % des dépenses de santé et d'enseignement combinées
- APD versée en % des dépenses militaires
- Exportations d'armes conventionnelles
- Effectifs totaux des forces armées

TABLEAU 39 Entrées et sorties de capitaux — 219 — **Pays industrialisés**

- Rapport exportations/importations
- Taux de croissance des exportations en % du taux de croissance des importations
- Termes de l'échange
- Investissements directs étrangers nets
- Echanges en % du PIB
- Fonds nets transférés par les travailleurs établis à l'étranger
- Réserves brutes en devises
- Solde des opérations courantes hors transferts publics

TABLEAU 40 Urbanisation croissante — 220 — **Pays industrialisés**

- Population urbaine en % du total
- Taux annuel de croissance de la population urbaine
- Population des agglomérations de plus de 750 000 hab. en % de la population totale
- Population des agglomérations de plus de 750 000 hab. en % de la population urbaine
- Agglomération la plus peuplée
- Population de l'agglomération la plus peuplée

TABLEAU 41 Tendances démographiques — 221 — **Pays industrialisés**

- Population (estimation)
- Taux de croissance démographique annuel
- Indice synthétique de fécondité
- Taux de recours à la contraception, toutes méthodes confondues
- Coefficient de dépendance
- Population âgée de 65 ans et plus

TABLEAU 42 Utilisations de l'énergie — 222 — **Pays industrialisés**

- Consommation d'électricité
- Consommation d'électricité par habitant
- Consommation d'énergie commerciale
- Consommation d'énergie commerciale par habitant
- Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole
- Importations nettes d'énergie commerciale

TABLEAU 43 Bilan des dégradations de l'environnement — 223 — **Pays industrialisés**

- Superficie émergée
- Forêts et terres boisées
- Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant
- Rythme annuel de la déforestation
- Défoliation des arbres
- Emissions de SO_2 par habitant
- Emissions de CO_2 par habitant
- Emissions de CO_2, en millions de tonnes
- Emissions de CO_2 en proportion du total mondial
- Emissions de CO_2 en kilogrammes par dollar de PIB

TABLEAU 44 Gestion de l'environnement — 224 — **Pays industrialisés**

- Principales zones protégées
- Production de combustible irradié
- Production de déchets dangereux
- Production d'ordures ménagères
- Population desservie par des services de traitement des ordures ménagères
- Population desservie par des services publics d'assainissement
- Recyclage des déchets de papier et de carton
- Recyclage des déchets de verre

TABLEAU 45 Comptes du revenu national — 225 — **Pays industrialisés**

- Produit intérieur brut (PIB)
- Production agricole en % du PIB
- Production industrielle en % du PIB
- Secteur tertiaire en % du PIB
- Consommation privée en % du PIB
- Consommation du secteur public en % du PIB
- Investissement intérieur brut en % du PIB
- Epargne intérieure brute en % du PIB
- Recettes fiscales en % du PIB
- Dépenses du gouvernement central en % du PIB
- Exportations en % du PIB
- Importations en % du PIB

TABLEAU 46 Tendances économiques — 226 — **Pays industrialisés**

- PNB
- PNB par habitant
- Taux de croissance annuel du PNB
- Taux de croissance annuel du PNB par habitant
- Taux d'inflation annuel moyen
- Exportations en % du PIB, taux de croissance annuel
- Recettes fiscales en % du PIB, taux de croissance annuel
- Excédent/déficit budgétaire total en % du PIB

TABLEAU 47 Données consolidées par région des indicateurs de développement humain — 227 — **Régions**

TABLEAU 48 Instruments internationaux de protection des droits de l'homme — 232 — **Tous pays**

LISTE ALPHABETIQUE DES PAYS ET TERRITOIRES

89	Afrique du Sud	120	Gabon	160	Ouganda
105	Albanie	165	Gambie	104	Ouzbékistan
82	Algérie	108	Géorgie	138	Pakistan
19	Allemagne	133	Ghana	45	Panama
156	Angola	20	Grèce	129	Papouasie-Nouvelle-Guinée
29	Antigua-et-Barbuda	51	Grenade	91	Paraguay
70	Arabie saoudite	111	Guatemala	7	Pays-bas
36	Argentine	167	Guinée	86	Pérou
99	Arménie	135	Guinée équatoriale	98	Philippines
15	Australie	164	Guinée-Bissau	52	Pologne
13	Autriche	100	Guyane	33	Portugal
110	Azerbaïdjan	159	Haïti	57	Qatar
32	Bahamas	119	Honduras	81	Rép. arabe syrienne
43	Bahreïn	25	Hong-Kong (Chine)	154	République centrafricaine
147	Bangladesh	47	Hongrie	143	Rép. dém. du Congo
24	Barbade	139	Inde	136	Rép. dém. pop. lao.
68	Bélarus	96	Indonésie	88	République dominicaine
12	Belgique	78	Iran, Rép. islamique d'	39	Rép. tchèque
63	Belize	127	Iraq	74	Roumanie
145	Bénin	17	Irlande	14	Royaume-Uni
155	Bhoutan	5	Islande	72	Russie, Féd. de
116	Bolivie	22	Israël	50	Saint-Kitts-et-Nevis
97	Botswana	21	Italie	55	Saint-Vincent
62	Brésil	64	Jamahiriya arabe libyenne	58	Sainte-Lucie
35	Brunéi Darussalam	84	Jamaïque	123	Salomon, Iles
67	Bulgarie	8	Japon	94	Samoa-Occidental
172	Burkina Faso	87	Jordanie	121	São Tomé-et-Principe
170	Burundi	93	Kazakhstan	158	Sénégal
140	Cambodge	137	Kenya	56	Seychelles
132	Cameroun	109	Kirghizistan	174	Sierra Leone
1	Canada	54	Koweït	28	Singapour
117	Cap-Vert	134	Lesotho	42	Slovaquie
31	Chili	92	Lettonie	37	Slovénie
106	Chine	66	Liban	157	Soudan
23	Chypre	79	Lituanie	90	Sri Lanka
53	Colombie	26	Luxembourg	10	Suède
141	Comores	80	Macédoine (FYROM)	16	Suisse
128	Congo	153	Madagascar	65	Suriname
30	Corée, Rép. de	60	Malaisie	115	Swaziland
75	Corée, Rép. pop. dém. de	161	Malawi	118	Tadjikistan
34	Costa Rica	95	Maldives	150	Tanzanie, Rép.-Unie de
148	Côte d'Ivoire	171	Mali	163	Tchad
76	Croatie	27	Malte	59	Thaïlande
85	Cuba	125	Maroc	144	Togo
18	Danemark	61	Maurice	40	Trinité-et-Tobago
162	Djibouti	149	Mauritanie	83	Tunisie
41	Dominique	49	Mexique	103	Turkménistan
112	Egypte	113	Moldova, Rép. de	69	Turquie
114	El Salvador	101	Mongolie	102	Ukraine
135	Emirats arabes unis	166	Mozambique	38	Uruguay
73	Equateur	131	Myanmar	124	Vanuatu
168	Erythrée	107	Namibie	46	Venezuela
11	Espagne	152	Népal	122	Viet Nam
77	Estonie	126	Nicaragua	151	Yémen
4	Etats-Unis	173	Niger	146	Zambie
169	Ethiopie	142	Nigéria	130	Zimbabwe
44	Fidji	3	Norvège		
6	Finlande	9	Nouvelle-Zélande		
2	France	71	Oman		

NOTE SUR LES STATISTIQUES DU RAPPORT MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Depuis sa première édition, en 1990, le *Rapport mondial sur le développement humain* s'efforce de présenter des informations couvrant les aspects généraux du développement humain. Cette entreprise nécessite une palette étendue de statistiques reflétant le niveau de bien-être et les opportunités concrètes des individus.

Comme ceux qui l'ont précédé, ce rapport utilise en règle générale les estimations nationales fournies par les Nations unies et les organismes et organisations en dépendant, ainsi que par d'autres instances internationalement reconnues. Il s'appuie donc sur la normalisation et la cohérence des données établies par ces entités. Dans les rares cas où d'autres sources de données ont été utilisées, il en est fait mention dans les notes des tableaux.

Normalisation et méthodologie

Toute personne utilisant des données statistiques doit néanmoins être consciente que l'utilisation de sources internationales normalisées ne résout pas tous les problèmes.

Tout d'abord, malgré les efforts considérables accomplis par les organisations internationales en termes de collecte, de traitement et de diffusion de statistiques économiques et sociales, d'une part, et de normalisation des définitions et des méthodes de collecte des informations, d'autre part, d'importantes limitations demeurent dans la couverture, la cohérence et la comparabilité des données entre différentes années ou différents pays.

On peut ensuite constater des variations et des ruptures significatives dans les séries statistiques lorsque les offices et organismes de recherche statistique s'offrent de mettre à jour ou d'améliorer leurs estimations en recourant à de nouvelles sources de données — recensements ou enquêtes, par exemple.

Un grand nombre de ces questions se posent à l'occasion de l'élaboration de l'indicateur composite du développement humain (IDH). Ainsi, dans la version 1996 de la base de données « *World Population Prospects 1950-2050* » (ONU 1996d), publiée le 15 novembre 1996 par les Nations unies, la Division de la population des Nations unies a fondé ses estimations et ses prévisions sur les chiffres des recensements de population complétés par les données d'enquêtes nationales, l'ensemble étant traité selon des méthodes démographiques spécialisées. Des corrections significatives ont été apportées par rapport à la version de 1994, afin de tenir compte de l'impact démographique du sida, des importants mouvements migratoires qui se produisent en Europe et ailleurs et de l'augmentation rapide du nombre des réfugiés en Afrique et ailleurs (ONU 1996d)[1]. Enfin, l'arrivée de données nouvelles s'est traduite par des modifications significatives du profil démographique de certains pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des Etats indépendants (CEI).

Les estimations démographiques ne sont pas sans conséquences sur les autres indicateurs. C'est par exemple le cas des taux de scolarisation publiés par l'UNESCO pour différents niveaux d'enseignement. Ces taux de scolarisation sont définis comme le rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à un niveau de scolarité donné et la population totale de la classe d'âge correspondante. Or, dans ce calcul, le diviseur (population) est tributaire des estimations établies par la Division de la population des Nations unies pour les différentes classes d'âge et les deux sexes. Quant au dividende (nombre d'élèves inscrits), il dépend de la méthodologie utilisée et des périodes prises en considération par les registres administratifs, les recensements de population et les enquêtes menées dans le secteur de l'enseignement à l'échelon national. Par ailleurs, l'UNESCO révise périodiquement les méthodes d'établissement de ses propres estimations et prévisions concernant l'alphabétisation et la scolarisation. Lorsqu'il procède à des comparaisons intertemporelles, le lecteur doit donc tenir compte des possibilités de fluctuation touchant aussi bien le taux d'alphabétisation que le taux de scolarisation.

Les estimations relatives au revenu utilisées dans le calcul de l'IDH se fondent sur le PIB et sont converties en une unité de compte internationale définie d'après le dollar. Cette conversion procède selon la méthode des parités de pouvoir d'achat, établie par la Banque mondiale, et s'appuie sur les enquêtes du Programme de comparaison international (PCI). La révision et la mise à jour des estimations de

revenu en fonction des parités de pouvoir d'achat entraînent des fluctuations dans le temps et entre les pays considérés. Les estimations du PIB réel par habitant (exprimées en PPA, c'est-à-dire en dollars tenant compte des parités de pouvoir d'achat) utilisées dans le rapport de cette année reflètent la prise en compte des résultats de l'édition 1993 du PCI, qui couvre les pays membres de l'OCDE, l'Europe de l'Est et les membres de la Communauté des Etats indépendants, ainsi que les résultats de la dernière édition (référencée 5.6) des *Penn World Tables*.

La disponibilité des données est également variable selon les groupes de pays. Certains aspects — le taux d'alphabétisation, par exemple — sont bien répertoriés dans les pays en développement, mais moins bien dans les pays industrialisés, ou inversement. Dans un tel cas, le rapport présente les données limitées disponibles, qui sont principalement celles fournies par les organismes statistiques nationaux et compilées par les services des Nations unies, en avertissant le lecteur que ces données peuvent ne pas se prêter à des comparaisons directes entre pays.

Un groupe de grands pays industrialisés s'est récemment lancé dans une *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*. Ils ont utilisé une méthodologie cohérente et la même définition de l'alphabétisation [ou plus précisément, à cet endroit, de la *littératie*], à savoir l'aptitude à « comprendre et utiliser l'information écrite dans la vie courante en vue d'atteindre ses buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités » Bien que les résultats publiés à ce jour concernent seulement l'Allemagne, l'Australie, une partie de la Belgique (Flandre), le Canada, les Etats-Unis, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse, un nombre croissant de pays industrialisés et en développement devraient se joindre à cette entreprise (OCDE et Statistique Canada, 1995).

Dans un autre ordre d'idées, le processus de transition dans les pays d'Europe de l'Est et de la CEI est à l'origine d'un hiatus dans la plupart des séries statistiques de ces pays. Les données concernant ces dernières années posent de ce fait des problèmes de fiabilité, de cohérence et de comparabilité internationale, et doivent souvent être révisées.

La qualité des données pose aussi un certain nombre de problèmes dans les pays en situation de guerre ou de troubles intérieurs. Ces situations peuvent affecter très gravement le volume et la qualité des estimations, auquel cas il a été décidé de ne pas les reprendre dans le *Rapport mondial sur le développement humain*. D'autres pays sont en revanche intégrés lorsque des données les concernant deviennent disponibles.

Améliorer les statistiques du développement humain

L'un des principaux objectifs de ce rapport est d'encourager les gouvernements, les institutions internationales et les instances décisionnaires à œuvrer à l'amélioration de la qualité statistique des indicateurs du développement humain.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de renforcer la collecte et la communication des informations permettant de suivre les progrès du développement humain à l'échelon national et international. Comme le montrent, dans les tableaux des indicateurs, les symboles indiquant que les données ne sont pas disponibles, il existe un grand nombre de lacunes dans la couverture des informations sur le développement humain. Le manque de données empêche en particulier de suivre l'évolution en matière d'égalité sociologique entre les sexes et d'éradication de la pauvreté. L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) ne couvre ainsi que 163 pays, l'indicateur de la participation des femmes (IPF) seulement 102 pays et les deux variantes de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1 et IPH2), respectivement, 77 pays en développement et 17 pays industrialisés. L'existence de données fiables constitue une condition essentielle pour évaluer les avancées vers les objectifs nationaux de réduction de la pauvreté, d'égalité entre hommes et femmes, de viabilité à long terme de l'environnement et de bien d'autres priorités du développement humain. L'existence de séries statistiques comparables à l'échelle internationale facilite la comparaison, par les organismes nationaux, de

leur situation par rapport à celle des autres pays. Ces séries contribuent au suivi international des progrès en direction des objectifs fixés par les conférences mondiales des Nations unies. Et elles sont nécessaires à l'analyse des politiques.

Dans leurs efforts pour surmonter les insuffisances des statistiques relatives à d'importants aspects du développement humain, les rédacteurs du *Rapport mondial sur le développement humain* ont reçu une aide précieuse et généreuse de nombreux collègues travaillant dans des organisations nationales et internationales. Ces confrères se sont en particulier efforcés de fournir des informations et des conseils supplémentaires ayant trait à leurs domaines de spécialité, en particulier en ce qui concerne la constitution de séries temporelles et l'amélioration de la cohérence et de la comparabilité des indicateurs du développement humain entre les pays.

Classification des pays

L'IDH constitue le principal critère de classification des pays utilisé dans ce rapport. Les pays du globe sont ainsi classés en trois catégories : les pays à développement humain élevé, dont l'IDH est supérieur ou égal à 0,800, les pays à développement humain moyen, avec un IDH compris entre 0,500 et 0,799, et les pays à faible développement humain, dont l'IDH est inférieur à 0,500. Pour des raisons analytiques, les données compilées en fonction des deux dernières catégories sont présentées avec et sans la Chine (développement humain moyen) et l'Inde (faible développement humain), dans la mesure où le poids de leur population, de leur PIB et d'autres indicateurs relatifs à ces deux pays est beaucoup trop disproportionné par rapport aux autres pays des mêmes catégories.

Sauf indication contraire, les classifications régionales des pays correspondent aux bureaux régionaux du PNUD, tandis que la classification par niveau de revenu a été établie en fonction des définitions données par le *Rapport sur le développement dans le monde 1997* de la Banque mondiale.

Pour des raisons analytiques et de commodité statistique, les appellations *pays en développement* et *pays industrialisés* sont utilisées dans le texte comme dans les tableaux du présent rapport. Ces désignations ne constituent pas nécessairement un jugement quant au stade atteint par un pays ou une région particulière dans le processus de développement.

Enfin, le terme *pays*, lorsqu'il est utilisé dans le corps du texte ou dans les tableaux, peut le cas échéant faire référence à un territoire ou à une région.

Tableaux des indicateurs

Dans les tableaux qui suivent, les pays et les territoires sont classés par ordre décroissant d'IDH. Lorsque des estimations ont été réalisées à partir de séries statistiques internationales bien établies, le fait est mentionné en note de bas de page, avec indication des sources utilisées. Les sources des données de chaque rubrique sont elles aussi indiquées en bas de page. La première source citée est celle du principal organisme international d'où émanent les données ; lorsqu'un autre organisme a publié les mêmes données sous une forme plus analytique, sa référence figure entre crochets à la suite de la source principale. A l'exception du tableau 1 (indicateur du développement humain), les tableaux des indicateurs individuels ne comprennent plus d'estimations établies à partir de sources autres que celles indiquées. Les sources utilisées pour l'établissement des tableaux des indicateurs sont indiquées sous forme abrégée, qui renvoie à une liste de références complètes figurant à la suite des tableaux.

Faute de données comparables, tous les pays n'ont pas pu être pris en compte dans les tableaux.

Sauf indication contraire, les chiffres synthétisant les statistiques pour les différentes catégories de pays par niveau de développement humain, revenu et région sont des valeurs pondérées selon la population, certaines catégories de la population ou une autre valeur appropriée. Nous n'indiquons pas de chiffres synthétiques lorsqu'il n'existe pas de données disponibles pour la majorité des pays de la catégorie de développement humain concernée ou lorsqu'on ne dispose pas de méthode de pondération satisfaisante. Il peut arriver que la mesure synthétique soit

un simple total régional au lieu d'une moyenne pondérée. Afin d'assurer la cohérence des données synthétiques, les mesures récapitulatives calculées pour les variables ayant servi à établir l'IDH (sur la base de 174 pays) et l'ISDH (sur la base de 163 pays) ont été utilisées dans l'ensemble du rapport. Pour les autres indicateurs, les données synthétiques présentées ont été calculées sur la base de la majorité de pays pour lesquelles nous disposions de données.

Sauf indication contraire, les taux de croissance exprimés en moyenne pluriannuelle prennent la forme d'un taux de variation annuel cumulé. Les taux de croissance annuels sont quant eux exprimés sous la forme d'un pourcentage de variation annuel.

En l'absence des mentions « valeur annuelle », « taux annuel » ou « taux de croissance », un tiret placé entre deux années indique que les données ont été recueillies durant l'une des deux années mentionnées. Une barre de fraction entre deux années indique que le chiffre présenté est une moyenne des deux années en question : 1993/94, par exemple.

Les symboles suivants ont par ailleurs été utilisés :

..	Donnée non disponible
(.)	Moins de la moitié de l'unité indiquée
(..)	Moins d'un dixième de l'unité indiquée
(-)	Non pertinent
T	Total

Note :

1. La version de 1996 tient compte de l'impact démographique du sida dans les estimations et prévisions démographiques pour les 28 pays en développement dans lesquels le taux de séropositivité au virus VIH était supérieur ou égal à 2 % en 1994 ou dans lesquels le nombre d'adultes infectés par le virus (en valeur absolue) était élevé. Ces pays sont les suivants : Bénin, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, Guinée-Bissau, Haïti, Inde, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, République centrafricaine, Rwanda, Sierra Leone, Tchad, Thaïlande, Togo, Zambie et Zimbabwe.

1 Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années) 1995	Taux d'alpha-bétisation des adultes (%) 1995	Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1995	PIB réel par habitant (PPA) 1995	PIB réel corrigé par habitant (PPA) 1995	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB	Indicateur du développement humain 1995	Class. PIB par habitant (PPA) moins class. selon l'IDH[a]
Développement humain élevé	73,5	97,7	79	16 241	6 193	0,81	0,90	0,98	0,897	–
1 Canada	79,1	*99,0*	100[b]	21 916	6 231	0,90	0,99	0,99	0,960	10
2 France	78,7	*99,0*	89[c]	21 176	6 229	0,90	0,96	0,99	0,946	12
3 Norvège	77,6	*99,0*	92[c]	22 427	6 232	0,88	0,97	0,99	0,943	5
4 Etats-Unis	76,4	*99,0*	96[c]	26 977	6 259	0,86	0,98	0,99	0,943	-1
5 Islande	79,2	*99,0*	83[c]	21 064	6 229	0,90	0,94	0,99	0,942	10
6 Finlande	76,4	*99,0*	97[c]	18 547	6 219	0,86	0,98	0,99	0,942	17
7 Pays-Bas	77,5	*99,0*	91[c]	19 876	6 226	0,88	0,96	0,99	0,941	11
8 Japon	79,9	*99,0*	78[c]	21 930	6 231	0,91	0,92	0,99	0,940	2
9 Nouvelle-Zélande	76,6	*99,0*	94[c]	17 267	6 197	0,86	0,97	0,98	0,939	17
10 Suède	78,4	*99,0*	82[c]	19 297	6 223	0,89	0,93	0,99	0,936	12
11 Espagne	77,7	97,1[d]	90[c]	14 789	6 187	0,88	0,95	0,98	0,935	19
12 Belgique	76,9	*99,0*	86[c]	21 548	6 230	0,87	0,95	0,99	0,933	0
13 Autriche	76,7	*99,0*	87[c]	21 322	6 230	0,86	0,95	0,99	0,933	0
14 Royaume-Uni	76,8	*99,0*	86[c]	19 302	6 223	0,86	0,95	0,99	0,932	7
15 Australie	78,2	*99,0*	79[c]	19 632	6 225	0,89	0,92	0,99	0,932	5
16 Suisse	78,2	*99,0*	76[c]	24 881	6 254	0,89	0,91	0,99	0,930	-12
17 Irlande	76,4	*99,0*	88[c]	17 590	6 198	0,86	0,95	0,98	0,930	8
18 Danemark	75,3	*99,0*	89[c]	21 983	6 231	0,84	0,96	0,99	0,928	-9
19 Allemagne	76,4	*99,0*	81[c]	20 370[d]	6 227	0,86	0,93	0,99	0,925	-3
20 Grèce	77,9	96,7[d]	82[c]	11 636	6 140	0,88	0,92	0,97	0,924	15
21 Italie	78,0	98,1[d]	73[c]	20 174	6 227	0,88	0,90	0,99	0,922	-4
22 Israël	77,5	95,0[f]	75[c]	16 699	6 195	0,88	0,88	0,98	0,913	6
23 Chypre	77,2	94,0[f]	79	13 379[g,h]	6 178	0,87	0,89	0,98	0,913	8
24 Barbade	76,0	97,4	7[i]	11 306	6 136	0,85	0,91	0,97	0,909	13
25 Hong-Kong (Chine)	79,0	92,2	67	22 950	6 233	0,90	0,84	0,99	0,909	-19
26 Luxembourg	76,1	*99,0*	58[c,j]	34 004	6 287	0,85	0,85	1,00	0,900	-25
27 Malte	76,5	91,0[f]	76[c]	13 316[g,h]	6 178	0,86	0,86	0,98	0,899	5
28 Singapour	77,1	91,1	68[i]	22 604	6 232	0,87	0,83	0,99	0,896	-21
29 Antigua-et-Barbuda	75,0[f]	95,0[f]	*76*	9 131[g]	6 102	0,83	0,89	0,97	0,895	16
30 Corée, Rép. de	71,7	98,0	83	11 594	6 140	0,78	0,93	0,97	0,894	6
31 Chili	75,1	95,2	73	9 930	6 116	0,84	0,88	0,97	0,893	9
32 Bahamas	73,2	98,2	7[i]	15 738	6 191	0,80	0,90	0,98	0,893	-3
33 Portugal	74,8	89,6[d]	81[c]	12 674	6 171	0,83	0,87	0,98	0,892	1
34 Costa Rica	76,6	94,8	69	5 969	5 969	0,86	0,86	0,95	0,889	28
35 Brunéi Darussalam	75,1	88,2	74[i]	31 165[g,h]	6 283	0,84	0,84	1,00	0,889	-33
36 Argentine	72,6	96,2	79[i]	8 498	6 090	0,79	0,91	0,96	0,888	11
37 Slovénie	73,2	*96,0*	74	10 594[k]	6 126	0,80	0,89	0,97	0,887	1
38 Uruguay	72,7	97,3	*76*	6 854	6 049	0,79	0,90	0,96	0,885	14
39 Rép. tchèque	72,4	*99,0*	70[c]	9 775	6 113	0,79	0,89	0,97	0,884	2
40 Trinité-et-Tobago	73,1	97,9	65[i]	9 437	6 107	0,80	0,87	0,97	0,880	3
41 Dominique	73,0[f]	94,0[f]	*77*	6 424[g]	6 032	0,80	0,88	0,96	0,879	15
42 Slovaquie	70,9	*99,0*	72[c]	7 320[k]	6 063	0,77	0,90	0,96	0,875	9
43 Bahreïn	72,2	85,2	84	16 751	6 195	0,79	0,85	0,98	0,872	-16
44 Fidji	72,1	91,6	78[i]	6 159	6 016	0,79	0,87	0,95	0,869	16
45 Panama	73,4	90,8	72	6 258	6 023	0,81	0,84	0,95	0,868	14
46 Venezuela	72,3	91,1	67[i]	8 090	6 082	0,79	0,83	0,96	0,860	2
47 Hongrie	68,9	*99,0*	67[c]	6 793	6 047	0,73	0,88	0,96	0,857	6
48 Emirats arabes unis	74,4	79,2	69[i]	18 008[g,h]	6 209	0,82	0,76	0,98	0,855	-24
49 Mexique	72,1	89,6	67[i]	6 769	6 046	0,79	0,82	0,96	0,855	5
50 Saint-Kitts-et-Nevis	69,0[f]	90,0[f]	*78*	10 150	6 119	0,73	0,86	0,97	0,854	-11
51 Grenade	72,0[f]	98,0[f]	*78*	5 425[g]	5 425	0,78	0,91	0,86	0,851	19
52 Pologne	71,1	*99,0*	79[c]	5 442	5 442	0,77	0,92	0,86	0,851	17
53 Colombie	70,3	91,3	69	6 347	6 028	0,76	0,84	0,95	0,850	4
54 Koweït	75,4	78,6	58	23 848	6 234	0,84	0,72	0,99	0,848	-49
55 Saint-Vincent	72,0[f]	82,0[f]	*78*	5 969[g]	5 969	0,78	0,81	0,95	0,845	6
56 Seychelles	72,0[f]	88,0[f]	*67*	7 697[g]	6 073	0,78	0,79	0,96	0,845	-6
57 Qatar	71,1	79,4	71[i]	19 772[g]	6 225	0,77	0,77	0,99	0,840	-38
58 Sainte-Lucie	71,0[f]	82,0[f]	*74*	6 530[g]	6 036	0,77	0,79	0,96	0,839	-3
59 Thaïlande	69,5	93,8	55	7 742	6 074	0,74	0,81	0,96	0,838	-10
60 Malaisie	71,4	83,5	61	9 572	6 110	0,77	0,76	0,97	0,834	-18
61 Maurice	70,9	82,9	61[i]	13 294	6 178	0,77	0,76	0,98	0,833	-28
62 Brésil	66,6	83,3	72[i]	5 928	5 928	0,69	0,80	0,94	0,809	1
63 Belize	74,2	70,0[f]	74[i]	5 623	5 623	0,82	0,71	0,89	0,807	1
64 Jamahiriya arabe libyenne	64,3	76,2	90[i]	6 309	6 026	0,66	0,81	0,95	0,806	-6

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années) 1995	Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1995	Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1995	PIB réel par habitant (PPA) 1995	PIB réel corrigé par habitant (PPA) 1995	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB	Indicateur du développement humain 1995	Class. PIB par habitant (PPA) moins class. selon l'IDH[a]
Développement humain moyen	67,5	83,3	66	3 390	3 390	0,71	0,77	0,53	0,670	–
65 Suriname	70,9	93,0	*71*	4 862	4 862	0,77	0,86	0,77	0,796	9
66 Liban	69,3	92,4	75	4 977 [g,h]	4 977	0,74	0,86	0,79	0,796	7
67 Bulgarie	71,2	98,0 [f]	66 [c]	4 604	4 604	0,77	0,87	0,73	0,789	8
68 Bélarus	69,3	*97,9*	80 [c]	4 398	4 398	0,74	0,92	0,69	0,783	11
69 Turquie	68,5	82,3	60 [i]	5 516	5 516	0,72	0,75	0,87	0,782	-2
70 Arabie saoudite	70,7	63,0 [f]	57	8 516	6 091	0,76	0,61	0,96	0,778	-24
71 Oman	70,3	59,0 [f]	60	9 383	6 106	0,75	0,59	0,97	0,771	-27
72 Russie, Féd. de	65,5	99,0 [f]	78 [c]	4 531	4 531	0,68	0,92	0,71	0,769	5
73 Equateur	69,5	90,1	71 [i]	4 602	4 602	0,74	0,84	0,73	0,767	3
74 Roumanie	69,6	98,0 [f]	62 [c]	4 431	4 431	0,74	0,86	0,70	0,767	4
75 Corée, Rép. pop. dém. de	71,6	*95,0*	*75*	4 058 [g,h]	4 058	0,78	0,88	0,64	0,766	8
76 Croatie	71,6	98,0 [f]	67 [c]	3 972 [e]	3 972	0,78	0,88	0,62	0,759	10
77 Estonie	69,2	*99,0*	72 [c]	4 062	4 062	0,74	0,90	0,64	0,758	5
78 Iran, Rép. islamique d'	68,5	69,0 [f]	67 [i]	5 480	5 480	0,72	0,68	0,87	0,758	-10
79 Lituanie	70,2	99,0 [f]	70 [c]	3 843	3 843	0,75	0,89	0,60	0,750	12
80 Macédoine (FYROM)	71,9	*94,0*	60 [c]	4 058 [g,h]	4 058	0,78	0,83	0,64	0,749	3
81 Rép. arabe syrienne	68,1	70,8	62	5 374	5 374	0,72	0,68	0,85	0,749	-10
82 Algérie	68,1	61,6	66	5 618	5 618	0,72	0,63	0,89	0,746	-17
83 Tunisie	68,7	66,7	69	5 261	5 261	0,73	0,67	0,83	0,744	-11
84 Jamaïque	74,1	85,0	67 [i]	3 801	3 801	0,82	0,79	0,60	0,735	9
85 Cuba	75,7	95,7	66	*3 100*	3 100	0,85	0,86	0,48	0,729	18
86 Pérou	67,7	88,7	79	3 940	3 940	0,71	0,86	0,62	0,729	2
87 Jordanie	68,9	86,6	*66*	4 187	4 187	0,73	0,80	0,66	0,729	-6
88 République dominicaine	70,3	82,1	73	3 923	3 923	0,75	0,79	0,62	0,720	1
89 Afrique du Sud	64,1	81,8	81	4 334	4 334	0,65	0,82	0,68	0,717	-9
90 Sri Lanka	72,5	90,2	67	3 408	3 408	0,79	0,83	0,53	0,716	9
91 Paraguay	69,1	92,1	63 [i]	3 583	3 583	0,74	0,83	0,56	0,707	5
92 Lettonie	68,0	*99,0*	67 [c]	3 273	3 273	0,72	0,88	0,51	0,704	8
93 Kazakhstan	67,5	*99,0*	73 [c]	3 037	3 037	0,71	0,90	0,47	0,695	11
94 Samoa-Occidental	68,4	98,0 [f]	74 [i]	2 948 [g]	2 948	0,72	0,90	0,46	0,694	12
95 Maldives	63,3	93,2	71	3 540	3 540	0,64	0,86	0,55	0,683	2
96 Indonésie	64,0	83,8	62 [i]	3 971	3 971	0,65	0,77	0,62	0,679	-9
97 Botswana	51,7	69,8	71 [i]	5 611	5 611	0,45	0,70	0,89	0,678	-31
98 Philippines	67,4	94,6	80	2 762	2 762	0,71	0,90	0,43	0,677	11
99 Arménie	70,9	*98,8*	78 [c]	2 208	2 208	0,77	0,92	0,34	0,674	24
100 Guyane	63,5	98,1	64 [i]	3 205	3 205	0,64	0,87	0,50	0,670	1
101 Mongolie	64,8	82,9	53	3 916	3 916	0,66	0,73	0,61	0,669	-11
102 Ukraine	68,5	98,0 [f]	76 [c]	2 361	2 361	0,73	0,91	0,36	0,665	16
103 Turkménistan	64,9	98,0 [f]	90 [c]	2 345 [k]	2 345	0,67	0,95	0,36	0,660	17
104 Ouzbékistan	67,5	99,0 [f]	73 [c]	2 376	2 376	0,71	0,90	0,37	0,659	13
105 Albanie	70,6	*85,0*	59 [c]	2 853 [g,h]	2 853	0,76	0,76	0,44	0,656	3
106 Chine	69,2	81,5	64	2 935	2 935	0,74	0,76	0,46	0,650	1
107 Namibie	55,8	76,0 [f]	83	4 054	4 054	0,51	0,78	0,64	0,644	-22
108 Géorgie	73,2	99,0 [f]	69 [c]	1 389	1 389	0,80	0,89	0,21	0,633	33
109 Kirghizistan	67,9	97,0 [f]	73 [c]	1 927	1 927	0,72	0,89	0,29	0,633	18
110 Azerbaïdjan	71,1	*96,3*	72 [c]	1 463	1 463	0,77	0,88	0,22	0,623	28
111 Guatemala	66,1	65,0	46	3 682	3 682	0,68	0,59	0,58	0,615	-16
112 Egypte	64,8	51,4	69 [i]	3 829	3 829	0,66	0,57	0,60	0,612	-20
113 Moldova, Rép. de	67,8	98,9 [d]	67 [c]	1 547 [e]	1 547	0,71	0,88	0,23	0,610	23
114 El Salvador	69,4	71,5	58	2 610	2 610	0,74	0,67	0,40	0,604	-2
115 Swaziland	58,8	76,7	77	2 954	2 954	0,56	0,77	0,46	0,597	-10
116 Bolivie	60,5	83,1	69 [i]	2 617	2 617	0,59	0,78	0,41	0,593	-6
117 Cap-Vert	65,7	71,6	64 [c]	2 612	2 612	0,68	0,69	0,40	0,591	-6
118 Tadjikistan	66,9	99,0 [f]	69 [c]	943	943	0,70	0,89	0,14	0,575	43
119 Honduras	68,8	72,7	60 [i]	1 977	1 977	0,73	0,69	0,30	0,573	7
120 Gabon	54,5	63,2	60 [c]	3 766 [g]	3 766	0,49	0,62	0,59	0,568	-26
121 São Tomé-et-Principe	69,0 [f]	75,0 [i]	57	1 744 [g,h]	1 744	0,73	0,69	0,27	0,563	11
122 Viet Nam	66,4	93,7	55	1 236 [g,h]	1 236	0,69	0,81	0,18	0,560	26
123 Salomon, Iles	71,1	62,0 [f]	47	2 230	2 230	0,77	0,57	0,34	0,560	-2
124 Vanuatu	66,3	64,0 [f]	52 [c]	2 507 [g]	2 507	0,69	0,60	0,39	0,559	-9
125 Maroc	65,7	43,7	48	3 477	3 477	0,68	0,45	0,54	0,557	-27
126 Nicaragua	67,5	65,7	64 [i]	1 837 [g]	1 837	0,71	0,65	0,28	0,547	3
127 Iraq	58,5	58,0	52 [i]	3 170 [g,h]	3 170	0,56	0,56	0,49	0,538	-25
128 Congo	51,2	74,9	68	2 554	2 554	0,44	0,73	0,40	0,519	-14
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	56,8	72,2	37	2 500	2 500	0,53	0,61	0,39	0,507	-13
130 Zimbabwe	48,9	85,1	69	2 135	2 135	0,40	0,80	0,33	0,507	-6

1 Indicateur du développement humain (suite)

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années) 1995	Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1995	Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%) 1995	PIB réel par habitant (PPA) 1995	PIB réel corrigé par habitant (PPA) 1995	Indicateur d'espérance de vie	Indicateur de niveau d'éducation	Indicateur de PIB	Indicateur du développement humain 1995	Class. PIB par habitant (PPA) moins class. selon l'IDH[a]
Faible développement humain	56,7	50,9	47	1 362	1 362	0,53	0,50	0,20	0,409	–
131 Myanmar	58,9	83,1	48	1 130 g,h	1 130	0,57	0,71	0,17	0,481	22
132 Cameroun	55,3	63,4	45[i]	2 355	2 355	0,51	0,57	0,36	0,481	-13
133 Ghana	57,0	64,5	44[i]	2 032	2 032	0,53	0,58	0,31	0,473	-8
134 Lesotho	58,1	71,3	56[i]	1 290	1 290	0,55	0,66	0,19	0,469	12
135 Guinée équatoriale	49,0	78,5	64[i]	1 712 g,h	1 712	0,40	0,74	0,26	0,465	-1
136 Rép. dém.pop. lao	52,2	56,6	50[i]	2 571 g	2 571	0,45	0,54	0,40	0,465	-23
137 Kenya	53,8	78,1	52[i]	1 438	1 438	0,48	0,69	0,22	0,463	2
138 Pakistan	62,8	37,8	41	2 209	2 209	0,63	0,39	0,34	0,453	-16
139 Inde	61,6	52,0	55	1 422	1 422	0,61	0,53	0,21	0,451	1
140 Cambodge	52,9	65, [f]	62[i]	1 110 g,h	1 110	0,46	0,64	0,16	0,422	14
141 Comores	56,5	57,3	39[i]	1 317	1 317	0,53	0,51	0,20	0,411	3
142 Nigéria	51,4	57,1	49[i]	1 270	1 270	0,44	0,55	0,19	0,391	5
143 Rép. dém. du Congo	52,4	77,3	41[i]	355 g	355	0,46	0,65	0,04	0,383	31
144 Togo	50,5	51,7	60[i]	1 167	1 167	0,42	0,54	0,17	0,380	6
145 Bénin	54,4	37,0	38[i]	1 800	1 800	0,49	0,37	0,27	0,378	-14
146 Zambie	42,7	78,2	52[i]	986	986	0,30	0,70	0,14	0,378	11
147 Bangladesh	56,9	38,1	37[i]	1 382	1 382	0,53	0,38	0,21	0,371	-4
148 Côte d'Ivoire	51,8	40,1	38	1 731	1 731	0,45	0,39	0,26	0,368	-15
149 Mauritanie	52,5	37,7	38	1 622	1 622	0,46	0,38	0,25	0,361	-14
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	50,6	67,8	33	636	636	0,43	0,56	0,09	0,358	20
151 Yémen	56,7	38,0[l]	49[i]	856 g,h	856	0,53	0,42	0,12	0,356	12
152 Népal	55,9	27,5	56[i]	1 145	1 145	0,52	0,37	0,17	0,351	-1
153 Madagascar	57,6	45,8[m]	31	673	673	0,54	0,41	0,09	0,348	15
154 Rép. centrafricaine	48,4	60,0	27[i]	1 092	1 092	0,39	0,49	0,16	0,347	2
155 Bhoutan	52,0	42,2	*31*	1 382	1 382	0,45	0,39	0,21	0,347	-13
156 Angola	47,4	42,0[f]	30[i]	1 839	1 839	0,37	0,38	0,28	0,344	-28
157 Soudan	52,2	46,1	32	1 110 g,h	1 110	0,45	0,41	0,16	0,343	-3
158 Sénégal	50,3	33,1	33	1 815	1 815	0,42	0,33	0,28	0,342	-28
159 Haïti	54,6	45,0	29[i]	917	917	0,49	0,40	0,13	0,340	3
160 Ouganda	40,5	61,8	38[i]	1 483	1 483	0,26	0,54	0,22	0,340	-23
161 Malawi	41,0	56,4	76[i]	773	773	0,27	0,63	0,11	0,334	5
162 Djibouti	49,2	46,2	20	1 300 g,h	1 300	0,40	0,37	0,19	0,324	-17
163 Tchad	47,2	48,1	27	1 172	1 172	0,37	0,41	0,17	0,318	-14
164 Guinée-Bissau	43,4	54,9	29[c]	811	811	0,31	0,46	0,12	0,295	0
165 Gambie	46,0	38,6	39[i]	948	948	0,35	0,39	0,14	0,291	-5
166 Mozambique	46,3	40,1	25	959	959	0,35	0,35	0,14	0,281	-7
167 Guinée	45,5	35,9	25	1 139 g	1 139	0,34	0,32	0,17	0,277	-15
168 Erythrée	50,2	25,0[m]	29	983 g,h	983	0,42	0,26	0,14	0,275	-10
169 Ethiopie	48,7	35,5	20	455	455	0,40	0,30	0,06	0,252	4
170 Burundi	44,5	35,3	23[i]	637	637	0,33	0,31	0,09	0,241	-1
171 Mali	47,0	31,0	18[i]	565	565	0,37	0,27	0,08	0,236	1
172 Burkina Faso	46,3	19,2	19[i]	784 784		0,36	0,19	0,11	0,219	-7
173 Niger	47,5	13,6	15[i]	765	765	0,38	0,14	0,11	0,207	-6
174 Sierra Leone	34,7	31,4	30[i]	625	625	0,16	0,31	0,08	0,185	-3
Total pays en développement	62,2	70,4	57	3 068	3 068	0,62	0,66	0,48	0,586	–
Pays les moins avancés	51,2	49,2	36	1 008	1 008	0,44	0,45	0,15	0,344	–
Pays industrialisés	74,2	98,6	83	16 337	6 194	0,82	0,93	0,98	0,911	–
Monde	63,6	77,6	62	5 990	5 990	0,64	0,72	0,95	0,772	–

Note : Les chiffres en italiques sont des estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Les pays présentant le même IDH sont classés en fonction du quatrième chiffre après la virgule, qui n'apparaît pas dans ce tableau.

a. Les résultats positifs indiquent que le classement selon l'IDH est supérieur au classement selon le PIB réel par habitant (en PPA), les résultats négatifs signifiant le contraire.
b. Plafonné à 100.
c. Tiré de PNUD, 1997a.
d. UNESCO, 1998.
e. CEE/ONU, 1996.
f. UNICEF, 1998b.
g. Actualisation provisoire des *PENN World Tables* d'après un ensemble élargi d'éléments de comparaisons internationales, selon la description de Summers et Heston, 1991.
h. Estimations provisoires.
i. Données de 1er et/ou de 2e rang, estimées par l'UNESCO.
j. La plupart des étudiants de l'enseignement secondaire et supérieur suivent leurs études dans un pays voisin.
k. OCDE, 1997h.
l. Banque mondiale, 1997d.
m. Estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après des sources nationales.

Sources : Colonne 1 : Calculs réalisés d'après l'ONU, 1996d. *Colonne 2* : UNESCO, 1997a. *Colonne 3* : UNESCO, 1997b. *Colonne 4* : sauf indication contraire, les calculs ont été réalisés à partir d'estimations de la Banque mondiale, 1997a.

2 Indicateur sexospécifique du développement humain

Classement selon l'IDH		Classement selon l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)	Espérance de vie à la naissance (années) 1995		Taux d'alphabétisation des adultes (%) 1995		Taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (%) 1995		Part du revenu du travail (%)[a] 1995		Valeur de l'ISDH 1995	Différence de classement entre IDH et ISDH[b]
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	masc.	fém.	Femmes	Hommes		
Développement humain élevé		–	76,8	70,3	95,3	96,2	79,2	75,9	34,4	65,6	0,861	–
1	Canada	1	81,8	76,3	*99,0*	*99,0*	100,0[c,d]	100,0[c,d]	38,0[e]	62,0[e]	0,940	0
2	France	7	82,6	74,4	*99,0*	*99,0*	91,0[d]	87,0[d]	39,1	60,9	0,925	-5
3	Norvège	2	80,5	74,7	*99,0*	*99,0*	93,0[d]	92,0[d]	42,4	57,6	0,935	1
4	Etats-Unis	6	79,7	73,0	*99,0*	*99,0*	98,0[d]	93,0[d]	40,3	59,7	0,927	-2
5	Islande	4	80,9	77,4	*99,0*	*99,0*	81,0[d]	82,0[d]	41,9	58,1	0,932	1
6	Finlande	5	80,0	72,6	*99,0*	*99,0*	100,0[c,d]	92,0[d]	42,0	58,0	0,929	1
7	Pays-Bas	12	80,4	74,5	*99,0*	*99,0*	88,0[d]	93,0[d]	34,1	65,9	0,905	-5
8	Japon	13	82,8	76,7	*99,0*	*99,0*	77,0[d]	79,0[d]	34,1[e]	65,9[e]	0,902	-5
9	Nouvelle-Zélande	8	79,4	73,9	*99,0*	*99,0*	96,0[d]	91,0[d]	38,8	61,2	0,920	1
10	Suède	3	80,8	75,9	*99,0*	*99,0*	84,0[d]	81,0[d]	44,7	55,3	0,932	7
11	Espagne	19	81,3	74,1	96,1[f]	98,2[f]	94,0[d]	87,0[d]	29,7[e]	70,3[e]	0,877	-8
12	Belgique	14	80,3	73,5	*99,0*	*99,0*	86,0[d]	86,0[d]	33,6	66,4	0,893	-2
13	Autriche	15	79,8	73,3	*99,0*	*99,0*	85,0[d]	88,0[d]	33,6[e]	66,4[e]	0,891	-2
14	Royaume-Uni	11	79,4	74,2	*99,0*	*99,0*	86,0[d]	85,0[d]	37,6	62,5	0,907	3
15	Australie	9	81,1	75,3	*99,0*	*99,0*	80,0[d]	77,0[d]	40,0	60,0	0,918	6
16	Suisse	18	81,6	74,8	*99,0*	*99,0*	73,0[d]	78,0[d]	32,5	67,5	0,887	-2
17	Irlande	27	79,1	73,7	*99,0*	*99,0*	89,0[d]	87,0[d]	26,8	73,2	0,859	-10
18	Danemark	10	78,0	72,7	*99,0*	*99,0*	90,0[d]	87,0[d]	41,8	58,2	0,917	8
19	Allemagne	17	79,5	73,0	*99,0*	*99,0*	79,0[d]	83,0[d]	34,8	65,2	0,888	2
20	Grèce	20	80,5	75,3	95,3[f]	98,3[f]	80,0[d]	83,0[d]	31,8	68,2	0,876	0
21	Italie	23	81,0	74,7	97,6[f]	98,6[f]	74,0[d]	72,0[d]	31,2[e]	68,8[e]	0,868	-2
22	Israël	22	79,2	75,5	93,0[g]	97,0[g]	76,0[d]	74,0[d]	33,1[e]	66,9[e]	0,873	0
23	Chypre	30	79,4	75,0	91,0[g]	98,0[g]	80,0	73,3	27,9	72,1	0,847	-7
24	Barbade	16	78,3	73,3	96,8	98,0	79,1	73,7	39,6[e]	60,4[e]	0,889	8
25	Hong-Kong (Chine)	33	81,8	76,1	88,2	96,0	69,9	61,9	25,6	74,4	0,836	-8
26	Luxembourg	32	79,3	72,7	*99,0*	*99,0*	59,0[d]	57,0[d]	28,7	71,3	0,836	-6
27	Malte	44	78,8	74,3	92,0[g]	91,0[g]	75,0[d]	79,0[d]	21,1[e]	78,9[e]	0,788	-17
28	Singapour	29	79,3	75,0	86,3	95,9	66,6	57,6	31,9	68,1	0,848	-1
29	Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30	Corée, Rép. de	37	75,4	68,1	96,7	99,3	78,4	65,9	29,2	70,8	0,826	-8
31	Chili	46	78,0	72,2	95,0	95,4	72,1	64,7	22,0[h]	78,0[h]	0,783	-16
32	Bahamas	21	76,7	70,2	98,0	98,5	76,2	65,6	39,5[e]	60,5[e]	0,876	10
33	Portugal	28	78,5	71,2	87,0[f]	92,5[f]	84,0[d]	77,0[d]	34,2	65,8	0,852	4
34	Costa Rica	39	79,0	74,3	95,0	94,7	68,3	59,0	26,9	73,1	0,818	-6
35	Brunéi Darussalam	36	77,8	72,9	83,4	92,6	74,1	72,0	27,7[e]	72,3[e]	0,834	-2
36	Argentine	48	76,2	69,1	96,2	96,2	80,6	68,7	22,1[h]	77,9[h]	0,777	-13
37	Slovénie	24	77,6	68,7	*96,0*	*96,0*	76,0[d]	72,0[d]	39,3[e]	60,7[e]	0,867	12
38	Uruguay	31	75,9	69,5	97,7	96,9	79,6	65,1	33,7[h]	66,3[h]	0,841	6
39	Rép. tchèque	25	75,4	69,3	*99,0*	*99,0*	70,0[d]	69,0[d]	39,0	61,0	0,864	13
40	Trinité-et-Tobago	38	75,7	71,0	97,0	98,8	70,3	59,2	26,8[e]	73,2[e]	0,823	1
41	Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
42	Slovaquie	26	75,6	66,5	*99,0*	*99,0*	73,0[d]	71,0[d]	40,7[e]	59,3[e]	0,861	14
43	Bahreïn	60	74,7	70,4	79,4	89,1	85,9	78,1	15,0[e]	85,0[e]	0,746	-19
44	Fidji	52	74,3	70,1	89,3	93,8	77,8	74,9	22,0[e]	78,0[e]	0,770	-10
45	Panama	42	75,6	71,4	90,2	91,4	73,1	63,4	27,8[e]	72,2[e]	0,804	1
46	Venezuela	43	75,3	69,5	90,3	91,8	68,4	58,0	27,1[e]	72,9[e]	0,790	1
47	Hongrie	34	73,8	64,3	*99,0*	*99,0*	68,0[d]	66,0[d]	38,5	61,5	0,834	11
48	Emirats arabes unis	66	75,9	73,5	79,8	78,9	72,1	66,1	10,2[e]	89,8[e]	0,718	-20
49	Mexique	49	75,1	69,2	87,4	91,8	66,1	64,0	25,7[e]	74,3[e]	0,774	-2
50	Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
51	Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52	Pologne	35	75,7	66,6	*99,0*	*99,0*	80,0[d]	79,0[d]	39,0[e]	61,0[e]	0,834	13
53	Colombie	41	73,1	67,7	91,4	91,2	70,7	62,7	33,5[h]	66,5[h]	0,810	8
54	Koweït	50	77,7	73,7	74,9	82,2	57,9	52,6	25,3[e]	74,7[e]	0,773	0
55	Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56	Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57	Qatar	67	74,8	69,4	79,9	79,2	72,8	65,2	10,0[e]	90,0[e]	0,714	-16
58	Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59	Thaïlande	40	72,3	66,9	91,6	96,0	55,5	49,4	36,7	63,3	0,812	12
60	Malaisie	45	73,7	69,3	78,1	89,1	62,0	60,0	30,4	69,6	0,785	8
61	Maurice	54	74,5	67,7	78,8	87,1	61,1	58,2	25,6[e]	74,4[e]	0,753	0
62	Brésil	56	70,7	62,8	83,2	83,3	71,8	69,1	29,3	70,7	0,751	-1
63	Belize	72	75,6	72,9	70,0[g]	70,0[g]	74,1	72,9	18,5[e]	81,5[e]	0,689	-16
64	Jamahiriya arabe libyenne	79	66,3	62,8	63,0	87,9	89,0	85,5	16,3	83,7	0,664	-22

2 Indicateur sexospécifique du développement humain (suite)

Classement selon l'IDH	Classement selon l'indicateur sexos-spécifique du développement humain (ISDH)	Espérance de vie à la naissance (années) 1995		Taux d'alpha-bétisation des adultes (%) 1995		Taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (%) 1995		Part du revenu du travail (%)[a] 1995		Valeur de l'ISDH 1995	Différence de classement entre IDH et ISDH[b]
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	masc.	Fém.	Femmes	Hommes		
Développement humain moyen	–	69,7	65,4	76,9	89,5	63,7	64,9	36,4	63,6	0,656	–
65 Suriname	63	73,4	68,5	91,0	95,1	*71,0*	*71,0*	26,1[e]	73,9[e]	0,735	-5
66 Liban	68	71,2	67,4	90,3	94,7	75,1	66,1	22,7[e]	77,3[e]	0,707	-9
67 Bulgarie	47	74,9	67,7	98,0[g]	99,0[g]	69,0[d]	64,0[d]	41,1[e]	58,9[e]	0,782	13
68 Bélarus	51	74,6	64,0	*97,9*	*97,9*	81,0[d]	79,0[d]	41,5[e]	58,5[e]	0,771	10
69 Turquie	55	70,9	66,1	72,4	91,7	53,7	59,9	35,5	64,5	0,753	7
70 Arabie saoudite	102	72,5	69,3	50,3	71,5	54,4	55,1	10,0[e]	90,0[e]	0,589	-39
71 Oman	104	72,7	68,4	46,0[g]	71,0[g]	58,1	60,1	10,6[e]	89,4[e]	0,580	-40
72 Russie, Féd. de	53	72,1	59,2	99,0[g]	99,0[g]	82,0[d]	75,0[d]	41,3[e]	58,7[e]	0,757	12
73 Equateur	78	72,2	67,0	88,2	92,0	68,9	64,3	18,6[h]	81,4[h]	0,667	-12
74 Roumanie	57	73,4	66,0	97,0[g]	99,0[g]	62,0[d]	62,0[d]	37,5[e]	62,5[e]	0,751	10
75 Corée, Rép. pop. dém. de	58	74,5	68,4	95,0	95,0	*75,0*	*75,0*	36,6	63,4	0,749	10
76 Croatie	61	76,0	67,4	98,0[g]	98,0[g]	68,0[d]	67,0[d]	36,6[e]	63,4[e]	0,741	8
77 Estonie	59	75,0	63,4	*99,0*	*99,0*	74,0[d]	69,0[d]	41,9[e]	58,1[e]	0,747	11
78 Iran, Rép. islamique d'	92	69,1	67,9	59,3	77,7	62,6	67,0	18,9[e]	81,1[e]	0,643	-21
79 Lituanie	62	75,9	64,4	99,0[g]	99,0[g]	72,0[d]	68,0[d]	40,9	59,1	0,738	10
80 Macédoine (FYROM)	64	74,1	69,7	*94,0*	*94,0*	61,0[d]	60,0[d]	34,0[e]	66,0[e]	0,728	9
81 Rép. arabe syrienne	94	70,3	66,0	55,8	85,7	57,8	61,2	19,8[e]	80,2[e]	0,638	-20
82 Algérie	96	69,4	66,8	49,1	73,9	62,0	66,7	19,1[e]	80,9[e]	0,627	-21
83 Tunisie	76	69,8	67,7	54,6	78,6	66,4	67,6	24,7[e]	75,3[e]	0,670	0
84 Jamaïque	65	76,3	71,9	89,1	80,8	68,9	63,4	39,2[e]	60,8[e]	0,724	12
85 Cuba	69	77,6	73,9	95,3	96,2	67,3	62,1	31,5[e]	68,5[e]	0,705	9
86 Pérou	80	70,2	65,3	83,0	94,5	76,1	72,0	23,8[e]	76,2[e]	0,664	-1
87 Jordanie	90	70,8	67,0	79,4	93,4	*66,0*	*66,0*	19,1	80,9	0,647	-10
88 République dominicaine	81	72,4	68,3	82,2	82,0	74,0	63,6	24,0[e]	76,0[e]	0,662	0
89 Afrique du Sud	74	67,2	61,2	81,7	81,9	82,9	75,4	30,9[e]	69,1[e]	0,680	8
90 Sri Lanka	70	74,8	70,3	87,2	93,4	67,9	64,7	35,5	64,5	0,700	13
91 Paraguay	89	71,4	66,8	90,6	93,5	63,0	61,1	23,2	76,8	0,651	-5
92 Lettonie	71	74,2	61,8	*99,0*	*99,0*	69,0[d]	66,0[d]	44,0	56,0	0,697	14
93 Kazakhstan	73	72,3	62,6	*99,0*	*99,0*	75,0[d]	71,0[d]	39,3[e]	60,7[e]	0,685	13
94 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
95 Maldives	77	62,0	64,6	93,0	93,3	71,0	71,0	35,3[e]	64,7[e]	0,668	10
96 Indonésie	88	65,8	62,2	78,0	89,6	59,1	61,3	33,0[e]	67,0[e]	0,651	0
97 Botswana	85	53,1	50,1	59,9	80,5	71,6	69,0	38,9[e]	61,1[e]	0,657	4
98 Philippines	82	69,3	65,6	94,3	95,0	81,8	70,9	35,0	65,0	0,661	8
99 Arménie	75	74,6	67,2	*98,8*	*98,8*	83,0[d]	74,0[d]	40,9[e]	59,1[e]	0,670	16
100 Guyane	95	67,1	60,3	97,5	98,7	65,8	58,8	26,9[e]	73,1[e]	0,630	-3
101 Mongolie	84	66,2	63,4	77,2	88,6	59,3	43,8	39,7[e]	60,4[e]	0,658	9
102 Ukraine	83	73,8	63,1	98,0[g]	98,0[g]	78,0[d]	75,0[d]	42,4	57,6	0,660	11
103 Turkménistan	87	68,3	61,5	97,0[g]	99,0[g]	90,0[d]	90,0[d]	38,3[e]	61,7[e]	0,652	8
104 Ouzbékistan	86	70,7	64,3	99,0[g]	99,0[g]	71,0[d]	75,0[d]	39,1[e]	60,9[e]	0,653	10
105 Albanie	91	73,8	67,8	*85,0*	*85,0*	60,0[d]	59,0[d]	34,1[e]	65,9[e]	0,644	6
106 Chine	93	71,3	67,3	72,7	89,9	61,5	64,1	38,1[e]	61,9[e]	0,641	5
107 Namibie	99	57,0	54,6	74,0[g]	78,0[g]	84,9	78,7	34,0[e]	66,0[e]	0,620	0
108 Géorgie	98	77,2	68,9	99,0[g]	98,0[g]	69,0[d]	68,0[d]	39,3[e]	60,7[e]	0,626	2
109 Kirghizistan	97	72,3	63,6	95,0[g]	99,0[g]	74,0[d]	71,0[d]	39,6	60,4	0,627	4
110 Azerbaïdjan	100	74,9	67,0	*96,3*	*96,3*	71,0[d]	74,0[d]	36,8[e]	63,2[e]	0,617	2
111 Guatemala	113	68,7	63,7	57,2	72,8	41,7	46,5	21,3[e]	78,7[e]	0,549	-10
112 Egypte	111	66,1	63,6	38,8	63,6	63,4	68,9	25,0	75,0	0,555	-7
113 Moldova, Rép. de	101	71,9	63,5	99,5[f]	98,4[f]	68,0[d]	66,0[d]	41,4[e]	58,6[e]	0,605	4
114 El Salvador	103	72,1	65,9	69,8	73,5	58,1	52,2	33,6	66,4	0,583	3
115 Swaziland	105	61,1	56,5	75,6	78,0	75,4	77,7	32,6	67,4	0,573	2
116 Bolivie	110	62,1	58,9	76,0	90,5	63,5	65,8	26,8[h]	73,2[h]	0,557	-2
117 Cap-Vert	107	66,5	64,5	63,8	81,4	64,0	64,0	32,3[e]	67,7[e]	0,565	2
118 Tadjikistan	106	70,1	63,9	99,0[g]	99,0[g]	67,0[d]	70,0[d]	36,6[e]	63,4[e]	0,571	4
119 Honduras	114	71,2	66,5	72,7	72,6	61,3	56,2	24,4[e]	75,6[e]	0,544	-3
120 Gabon	112	56,2	52,9	53,3	73,7	60,0	60,0	37,1[e]	62,9[e]	0,551	0
122 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
122 Viet Nam	108	68,5	64,0	91,2	96,5	55,8	57,7	42,0[e]	58,0[e]	0,559	5
123 Salomon, Iles	109	73,3	69,1	62,0[g]	62,0[g]	47,0	47,0	39,4[e]	60,6[e]	0,557	5
124 Vanuatu	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125 Maroc	116	67,4	63,9	31,0	56,6	40,6	50,7	27,8[e]	72,2[e]	0,511	-1
126 Nicaragua	115	69,9	65,2	66,6	64,7	65,7	59,7	28,3[e]	71,7[e]	0,526	1
127 Iraq	127	59,7	57,3	45,0	70,7	45,4	55,1	13,9[e]	86,1[e]	0,443	-10
128 Congo	117	53,7	48,7	67,2	83,2	61,2	72,0	36,2[e]	63,8[e]	0,503	1
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	119	57,7	56,2	62,7	81,0	33,9	39,4	34,9[e]	65,1[e]	0,494	0
130 Zimbabwe	118	49,9	47,9	79,9	90,4	65,3	69,7	37,6[e]	62,4[e]	0,497	2

Classement selon l'IDH	Classement selon l'indicateur sexos-spécifique du développement humain (ISDH)	Espérance de vie à la naissance (années) 1995		Taux d'alpha-bétisation des adultes (%) 1995		Taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (%) 1995		Part du revenu du travail (%)[a] 1995		Valeur de l'ISDH 1995	Différence de classement entre IDH et ISDH[b]
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	masc.	Fém.	Femmes	Hommes		
Faible développement humain	–	57,5	55,9	38,3	63,0	39,5	52,2	28,6	71,4	0,388	–
131 Myanmar	120	60,6	57,3	77,7	88,7	47,5	46,4	42,3	57,7	0,478	1
132 Cameroun	124	56,7	53,9	52,1	75,1	41,0	48,3	30,4[e]	69,6[e]	0,455	-2
133 Ghana	121	58,9	55,2	53,6	75,9	38,1	48,6	43,3[e]	56,7[e]	0,466	2
134 Lesotho	123	59,5	57,0	62,3	81,1	61,0	51,3	30,5[h]	69,5[h]	0,457	1
135 Guinée équatoriale	126	50,6	47,4	68,1	89,6	64,0	64,0	28,9[e]	71,1[e]	0,446	-1
136 Rép. dém. pop. lao	125	53,8	50,8	44,4	69,4	41,7	57,5	39,6[e]	60,4[e]	0,451	1
137 Kenya	122	55,1	52,5	70,0	86,3	50,9	51,8	41,8	58,2	0,459	5
138 Pakistan	131	63,9	61,8	24,4	50,0	27,0	53,1	20,6[e]	79,4[e]	0,399	-3
139 Inde	128	61,8	61,4	37,7	65,5	46,5	60,1	25,4[e]	74,6[e]	0,424	1
140 Cambodge	129	54,2	51,4	53,0[g]	80,0[g]	54,0	69,5	45,2[e]	54,8[e]	0,415	1
141 Comores	130	57,0	56,0	50,4	64,2	35,6	41,8	35,0[e]	65,0[e]	0,402	1
142 Nigéria	133	53,0	49,8	47,3	67,3	43,7	53,9	30,0[e]	70,0[e]	0,375	-1
143 Rép. dém. du Congo	132	54,0	50,7	67,7	86,6	32,3	48,4	36,4[e]	63,7[e]	0,376	1
144 Togo	136	52,0	49,0	37,0	67,0	45,4	72,8	32,3[e]	67,7[e]	0,358	-2
145 Bénin	135	56,9	51,9	25,8	48,7	26,3	48,1	41,8[e]	58,2[e]	0,364	0
146 Zambie	134	43,4	41,9	71,3	85,6	48,5	55,0	39,3	60,7	0,372	2
147 Bangladesh	140	57,0	56,9	26,1	49,4	30,9	39,6	23,1	76,9	0,342	-3
148 Côte d'Ivoire	141	53,1	50,7	30,0	49,9	30,1	43,6	25,8[e]	74,2[e]	0,340	-3
149 Mauritanie	138	54,1	50,9	26,3	49,6	33,4	41,4	36,7[e]	63,3[e]	0,346	1
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	137	52,0	49,2	56,8	79,4	32,1	33,4	47,3	52,7	0,354	3
151 Yémen	143	57,2	56,2	39,0[g]	39,0[g]	26,9	67,7	21,3[e]	78,7[e]	0,336	-2
152 Népal	148	55,6	56,3	14,0	40,9	42,6	66,6	33,4[e]	66,6[e]	0,327	-6
153 Madagascar	139	59,1	56,1	45,8[i]	45,8[i]	30,6	30,7	37,5[e]	62,5[e]	0,345	4
154 Rép. centrafricaine	142	50,9	46,0	52,4	68,5	20,7	34,0	38,8	61,2	0,340	2
155 Bhoutan	147	53,7	50,4	28,1	56,2	*31,0*	*31,0*	32,3[e]	67,7[e]	0,330	-2
156 Angola	145	49,1	45,9	29,0[g]	56,0[g]	27,5	31,8	39,2[e]	60,8[e]	0,331	1
157 Soudan	151	53,6	50,8	34,6	57,7	28,8	33,1	22,4[e]	77,6[e]	0,318	-4
158 Sénégal	149	51,3	49,3	23,2	43,1	27,9	36,5	35,1[e]	64,9[e]	0,326	-1
159 Haïti	144	56,3	52,9	42,2	48,1	28,0	29,6	36,0[e]	64,0[e]	0,335	5
160 Ouganda	146	41,4	39,6	50,2	73,7	34,2	41,9	40,6[e]	59,4[e]	0,331	4
161 Malawi	150	41,4	40,5	41,8	72,0	71,4	79,7	42,0[e]	58,0[e]	0,325	1
162 Djibouti	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
163 Tchad	152	48,9	45,7	34,7	62,1	16,7	37,2	37,2[h]	62,8[h]	0,301	0
164 Guinée-Bissau	153	44,9	41,9	42,5	68,0	29,0	29,0	33,0[e]	67,0[e]	0,284	0
165 Gambie	154	47,6	44,4	24,9	52,8	34,0	42,6	37,5[e]	62,5[e]	0,277	0
166 Mozambique	156	47,8	44,8	23,3	57,7	20,5	29,0	41,9[e]	58,1[e]	0,264	-1
167 Guinée	157	46,0	45,0	21,9	49,9	16,2	32,4	40,2[e]	59,8[e]	0,258	-1
168 Erythrée	155	51,8	48,7	*25,0*	*25,0*	25,1	31,8	34,3	65,7	0,269	2
169 Ethiopie	158	50,3	47,2	25,3	45,5	15,1	24,1	33,3[e]	66,7[e]	0,241	0
170 Burundi	159	46,1	42,9	22,5	49,3	20,1	25,1	42,3[e]	57,7[e]	0,230	0
171 Mali	160	48,7	45,4	23,1	39,4	13,9	22,3	39,1[e]	60,9[e]	0,229	0
172 Burkina Faso	161	47,4	45,3	9,2	29,5	14,9	23,5	39,6[e]	60,4[e]	0,205	0
173 Niger	162	49,2	45,9	6,7	20,9	10,7	18,6	37,1[e]	62,9[e]	0,196	0
174 Sierra Leone	163	36,3	33,3	18,2	45,4	23,7	35,7	29,2[e]	70,8[e]	0,165	0
Total pays en développement	–	63,6	60,7	61,7	78,8	53,0	58,9	32,4	67,6	0,564	–
Pays les moins avancés	–	52,3	50,0	39,3	59,2	30,9	40,3	34,3	65,7	0,332	–
Pays industrialisés	–	77,9	70,4	98,5	98,8	84,0	81,6	38,0	62,0	0,888	–
Monde	–	65,3	61,9	71,4	83,7	58,0	62,5	33,7	66,3	0,736	–

Note : Les chiffres en italiques sont des estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

a. 1995 ou dernière année disponible.

b. Les classements selon l'IDH dans cette colonne ont été recalculés en fonction des 163 pays pris en compte dans le calcul de l'ISDH. Voir tableau 1.9, au chapitre 1. Les chiffres positifs indiquent que le classement selon l'ISDH est supérieur à celui selon l'IDH, les chiffres négatifs signifiant le contraire.

c. Plafonné à 100.

d. Tiré de PNUD, 1997a.

e. Pas de données disponibles concernant les salaires. Une estimation de 75 %, correspondant à la moyenne pour tous les pays pour lesquels de telles données sont disponibles, a été utilisée pour calculer le rapport du salaire féminin hors secteur agricole sur celui des hommes.

f. UNESCO, 1998.

g. UNICEF, 1998b.

h. Données concernant les salaires d'après Psacharopolous et Tzannatos, 1992.

i. Estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après des sources nationales.

Sources : Colonnes 2 et 3 : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après des données de l'ONU, 1996d. *Colonnes 4 et 5* : UNESCO, 1997a. *Colonnes 6 et 7* : UNESCO, 1997b. *Colonnes 8 et 9* : Calculs réalisés à partir d'estimations provenant des sources suivantes : pour le PIB réel par habitant (en PPA), Banque mondiale, 1997a, Summers et Heston, 1991, OCDE, 1997h ainsi que les estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* comme indiqué au tableau 1 ; pour la part de la population active, BIT, 1996 ; et pour le salaire des femmes en pourcentage de celui des hommes, BIT, 1997b, ONU, 1995b et Psacharopolous et Tzannatos, 1992.

3 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH		Classement selon l'indicateur de la participation des femmes (IPF)	Parmi les parlementaires[a] (%)	Encadrement supérieur et direction[b] (%)	Encadrement et fonctions techniques[b] (%)	Part des femmes dans le revenu du travail (%)[b,c]	Valeur de l'IPF
Développement humain élevé		–	14,1	..	..	35	..
1	Canada	7	21,2	42,2	56,1	38[d]	0,720
2	France	31	9,0	9,4[e]	41,4[e]	39	0,489
3	Norvège	2	36,4	31,5[f]	61,9[f]	42	0,790
4	Etats-Unis	11	11,2	42,7	52,6	40	0,675
5	Islande	6	25,4	27,7[f]	53,5[f]	42	0,723
6	Finlande	5	33,5	25,3	62,5	42	0,725
7	Pays-Bas	9	28,4	20,3[f]	44,0[f]	34[d]	0,689
8	Japon	38	7,7	8,9	43,3	34	0,472
9	Nouvelle-Zélande	4	29,2	34,0	49,1	39	0,725
10	Suède	1	40,4	38,9	64,2	45	0,790
11	Espagne	16	19,9	31,9[f]	43,0[f]	30[d]	0,617
12	Belgique	19	15,8	18,8	50,5	34	0,600
13	Autriche	10	24,7	23,9[f]	46,1[f]	34[d]	0,686
14	Royaume-Uni	20	11,6	32,9[f]	44,2[f]	38	0,593
15	Australie	12	20,5	43,3	25,5	40	0,664
16	Suisse	13	20,3	28,3	24,9	32	0,654
17	Irlande	21	13,7	22,6[f]	45,0[f]	27	0,554
18	Danemark	3	33,0	19,2	46,8	42	0,739
19	Allemagne	8	25,5	25,8[f]	49,0[f]	35	0,694
20	Grèce	51	6,3	22,0[f]	44,2[f]	32	0,438
21	Italie	26	10,0	53,8	17,8	31[d]	0,521
22	Israël	32	7,5	19,5[f]	54,0[f]	33[d]	0,484
23	Chypre	66	5,4	10,2[e]	40,8[e]	28	0,379
24	Barbade	18	18,4	38,7	51,2	40[d]	0,607
25	Hong-Kong (Chine)	..	..	..	..	..	..
26	Luxembourg	14	20,0	8,6[e]	37,7[e]	29	0,649
27	Malte	..	..	..	..	..	..
28	Singapour	42	4,8	15,4[f]	36,5[f]	32	0,467
29	Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..
30	Corée, Rép. de	83	3,0	4,4[f]	31,9[f]	29	0,292
31	Chili	61	7,2	20,1	53,9	22[g]	0,416
32	Bahamas	15	19,6	34,7[f]	51,4[f]	40[d]	0,649
33	Portugal	22	13,0	31,0[f]	51,5[f]	34	0,547
34	Costa Rica	28	15,8	23,4	45,4	27	0,503
35	Brunéi Darussalam	..	..	..	..	..	..
36	Argentine	..	..	..	..	..	..
37	Slovénie	36	7,8	28,2	52,9	39[d]	0,475
38	Uruguay	59	6,9	28,2	63,7	34[g]	0,422
39	Rép. tchèque	24	13,9	26,7[f]	55,4[f]	39	0,527
40	Trinité-et-Tobago	17	19,4	39,7[f]	51,7[f]	27[d]	0,608
41	Dominique	..	..	..	..	..	..
42	Slovaquie	27	14,7	27,4[f]	57,5[f]	41[d]	0,516
43	Bahreïn	..	..	..	..	..	..
44	Fidji	78	5,8	9,6	44,7	22[d]	0,332
45	Panama	44	9,7	27,6	49,2	28[d]	0,460
46	Venezuela	62	6,3	22,9	57,1	27[d]	0,414
47	Hongrie	30	11,4	33,8[f]	59,8[f]	39	0,491
48	Emirats arabes unis	92	0	1,6[e]	25,1[e]	10[d]	0,247
49	Mexique	37	14,2[h]	19,8	45,2	26[d]	0,474
50	Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..
51	Grenade	..	..	..	..	..	..
52	Pologne	29	12,7	34,7[f]	62,5[f]	39[d]	0,494
53	Colombie	41	9,8	31,0	44,0	33[g]	0,470
54	Koweït	75	0	5,2[e]	36,8[e]	25[d]	0,345
55	Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..
56	Seychelles	..	..	..	..	..	..
57	Qatar	..	..	..	..	..	..
58	Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..
59	Thaïlande	60	6,6	21,8	52,4	37	0,421
60	Malaisie	45	10,3	18,8	43,6	30	0,458
61	Maurice	49	7,6	22,6[f]	38,4[f]	26[d]	0,451
62	Brésil	68	6,7	17,3	62,6	29	0,374
63	Belize	40	10,8	36,6	38,8	18[d]	0,471
64	Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	..	..

Classement selon l'IDH	Classement selon l'indicateur de la participation des femmes (IPF)	Parmi les parlementaires[a] (%)	Encadrement supérieur et direction[b] (%)	Encadrement et fonctions techniques[b] (%)	Part des femmes dans le revenu du travail (%)[b,c]	Valeur de l'IPF
Développement humain moyen	–	..	..	..	36	..
65 Suriname	53	15,7	12,1	61,8	26[d]	0,434
66 Liban	..	..	..	..	..	..
67 Bulgarie	43	10,8	28,9[e]	57,0[e]	41[d]	0,462
68 Bélarus	..	..	..	..	..	..
69 Turquie	85	2,4	10,1	32,6	36	0,281
70 Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..
71 Oman	..	..	..	..	..	..
72 Russie, Féd. de	..	..	..	..	..	..
73 Equateur	69	3,7	27,5	46,6	19[g]	0,369
74 Roumanie	64	5,6	28,2[f]	54,5[f]	37[d]	0,402
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	..	..
76 Croatie	..	..	..	..	..	..
77 Estonie	47	10,9	37,4[f]	67,5[f]	42[d]	0,458
78 Iran, Rép. islamique d'	87	4,9	3,5[e]	32,6[e]	19[d]	0,261
79 Lituanie	..	..	..	..	..	..
80 Macédoine (FYROM)	..	..	..	..	..	..
81 Rép. arabe syrienne	79	9,6	2,9	37,0	20[d]	0,319
82 Algérie	93	3,2	5,9[e]	27,6[e]	19[d]	0,241
83 Tunisie	74	6,7	12,7	35,6	25[d]	0,345
84 Jamaïque	..	..	..	..	..	..
85 Cuba	25	22,8	18,5[e]	47,8[e]	31[d]	0,523
86 Pérou	54	10,8	23,8[f]	41,3[f]	24[d]	0,433
87 Jordanie	97	1,7	4,6[f]	28,7[f]	19	0,211
88 République dominicaine	58	10,0	21,2[e]	49,5[e]	24[d]	0,424
89 Afrique du Sud	23	23,7	17,4[e]	46,7[e]	31[d]	0,531
90 Sri Lanka	84	5,3	16,2	19,4	36	0,286
91 Paraguay	67	5,6	22,6	54,1	23	0,374
92 Lettonie	52	9,0	39,2[f]	66,7[f]	44	0,436
93 Kazakhstan	..	..	..	..	..	..
94 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..
95 Maldives	76	6,3	14,0[e]	34,6[e]	35[d]	0,341
96 Indonésie	70	11,4	6,6[e]	40,8[e]	33[d]	0,365
97 Botswana	48	8,5	36,1[e]	61,4[e]	39[d]	0,457
98 Philippines	46	11,6	32,8	64,1	35	0,458
99 Arménie	..	..	..	..	..	..
100 Guyane	39	20,0	12,8[e]	47,5[e]	27[d]	0,472
101 Mongolie	..	..	..	..	..	..
102 Ukraine	..	..	..	..	..	..
103 Turkménistan	..	..	..	..	..	..
104 Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..
105 Albanie	..	..	..	..	..	..
106 Chine	33	21,0[i]	11,6[e]	45,1[e]	38[d]	0,483
107 Namibie	..	..	..	..	..	..
108 Géorgie	73	6,9	18,3	41,8	39[d]	0,350
109 Kirghizistan	..	..	..	..	..	..
110 Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..
111 Guatemala	35	12,5	32,4[e]	45,2[e]	21[d]	0,479
112 Egypte	88	2,0	11,5	29,5	25	0,258
113 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..
114 El Salvador	34	15,5	25,7[f]	44,1[f]	34	0,480
115 Swaziland	63	8,5	25,7	60,3	33	0,406
116 Bolivie	65	6,4[i]	28,3	42,2	27[g]	0,393
117 Cap-Vert	57	11,1	23,3[e]	48,4[e]	32[d]	0,424
118 Tadjikistan	..	..	..	..	..	..
119 Honduras	..	..	..	..	..	..
120 Gabon	..	..	..	..	..	..
122 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..
122 Viet Nam	..	..	..	..	..	..
123 Salomon, Iles	..	..	..	..	..	..
124 Vanuatu	..	..	..	..	..	..
125 Maroc	82	0,7	25,6[e]	31,3[e]	28[d]	0,302
126 Nicaragua	..	..	..	..	..	..
127 Iraq	..	..	..	..	..	..
128 Congo	..	..	..	..	..	..
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	91	1,8	11,6[e]	29,5[e]	35[d]	0,254
130 Zimbabwe	56	14,7	15,4[e]	40,0[e]	38[d]	0,428

3 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Classement selon l'indicateur de la participation des femmes (IPF)	Parmi les parlementaires[a] (%)	Encadrement supérieur et direction[b] (%)	Encadrement et fonctions techniques[b] (%)	Part des femmes dans le revenu du travail (%)[b,c]	Valeur de l'IPF
Faible développement humain	–	7,9	..	..	25	..
131 Myanmar	..	..	..	..	..	..
132 Cameroun	86	5,6	10,1[e]	24,4[e]	30[d]	0,268
133 Ghana	..	..	..	..	..	..
134 Lesotho	50	11,2	33,4[e]	56,6[e]	30[g]	0,451
135 Guinée équatoriale	90	8,8	1,6[e]	26,8[e]	29	0,256
136 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	..	..
137 Kenya	..	..	..	..	..	..
138 Pakistan	100	2,6	3,9	19,5	21[d]	0,179
139 Inde	95	7,3	2,3[e]	20,5[e]	25[d]	0,228
140 Cambodge	..	..	..	..	..	..
141 Comores	..	..	..	..	..	..
142 Nigéria	..	..	..	..	..	..
143 Rép. dém. du Congo	..	..	..	..	..	..
144 Togo	99	1,2	7,9[e]	21,2[e]	32[d]	0,183
145 Bénin	..	..	..	..	..	..
146 Zambie	81	9,7	6,1[e]	31,9[e]	39	0,304
147 Bangladesh	80	9,1	4,9	34,7	23	0,305
148 Côte d'Ivoire	..	..	..	..	..	..
149 Mauritanie	101	0,7	7,7[e]	20,7[e]	37[d]	0,177
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	..	..	..	..	..	..
151 Yémen	..	..	..	..	..	..
152 Népal	..	..	..	..	..	..
153 Madagascar	..	..	..	..	..	..
154 Rép. centrafricaine	98	3,5	9,0[e]	18,9[e]	39	0,205
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..
156 Angola	..	..	..	..	..	..
157 Soudan	96	5,3	2,4[e]	28,8[e]	22[d]	0,225
158 Sénégal	..	..	..	..	..	..
159 Haïti	71	3,6[g]	32,6[e]	39,3[e]	36[d]	0,356
160 Ouganda	..	..	..	..	..	..
161 Malawi	89	5,6	4,8[e]	34,7[e]	42[d]	0,256
162 Djibouti	..	..	..	..	..	..
163 Tchad	..	..	..	..	..	..
164 Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	..
165 Gambie	94	2,0	15,5	23,7	38[d]	0,239
166 Mozambique	55	25,2	11,3[e]	20,4[e]	42[d]	0,430
167 Guinée	..	..	..	..	..	..
168 Erythrée	..	..	..	..	..	..
169 Ethiopie	..	..	..	..	..	..
170 Burundi	..	..	..	..	..	..
171 Mali	72	12,2	19,7[e]	19,0[e]	39[d]	0,351
172 Burkina Faso	77	10,8	13,5[e]	25,8[e]	40[d]	0,339
173 Niger	102	1,2	8,5	8,1	37[d]	0,121
174 Sierra Leone	..	..	..	..	..	..
Total pays en développement	–	8,6	..	..	32	..
Pays les moins avancés	–	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	–	15,3	..	..	37	..
Monde	–	11,8	..	..	33	..

a. Situation au 15 décembre 1997. La valeur 0 a été remplacée par 0,001 pour des raisons de calcul.
b. Les données sont celles de la dernière année disponible.
c. L'indicateur utilisé est le salaire ouvrier pour la République centrafricaine, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, la Norvège et la Suède.
d. Pas de données disponibles concernant les salaires. Une estimation de 75 %, la moyenne pour tous les pays pour lesquels de telles données sont disponibles a été utilisée pour calculer le rapport du salaire des femmes hors secteur agricole sur celui des hommes.
e. Tiré de PNUD, 1997a.
f. Se rapporte à la Classification internationale type des professions (CITP), 1988, qui n'est pas strictement identique à la classification CITP de 1968. Voir la rubrique « quelques définitions ».
g. Données concernant les salaires d'après Psacharopolous et Tzannatos, 1992.
h. Ne comprend pas la chambre haute ou sénat.
i. Situation au 1er janvier 1997.
Sources : Colonne 2 : UIP, 1997a. *Colonnes 3 et 4 :* BIT, 1997b et ONU, 1995b. *Colonne 5 :* Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après les estimations suivantes : PIB réel par habitant (en PPA) : Banque mondiale, 1997a, Summers et Heston, 1991, OCDE, 1997h ainsi que les estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* comme indiqué au tableau 1 ; part de la population active : BIT, 1996 ; salaires féminins en pourcentage des salaires masculins : BIT, 1997b, ONU, 1995b et Psacharopolous et Tzannatos, 1992.

4 Comparaisons régionales des niveaux de développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur du développement humain (IDH) 1995	Indicateur sexospécifique du développement-humain (IDH) 1995	Indicateur de la participation des femmes (IPF) 1995	IDH en % du maximum régional 1995	ISDH en % du maximum régional 1995	IPF en % du maximum régional 1995
Afrique subsaharienne	0,378 [a]	0,354 [a]	0,339 [a]	–	–	–
56 Seychelles	**0,845** [b]	..	..	100	..	..
61 Maurice	0,833	**0,753** [b]	0,451	99	100	85
89 Afrique du Sud	0,717	0,680	**0,531** [b]	85	90	100
97 Botswana	0,678	0,657	0,457	80	87	86
107 Namibie	0,644	0,620	..	76	82	..
115 Swaziland	0,597	0,573	0,406	71	76	76
117 Cap-Vert	0,591	0,565	0,424	70	75	80
120 Gabon	0,568	0,551	..	67	73	..
121 São Tomé-et-Principe	0,563	..	..	67	..	..
128 Congo	0,519	0,503	..	61	67	..
130 Zimbabwe	0,507	0,497	0,428	60	66	81
132 Cameroun	0,481	0,455	0,268	57	60	50
133 Ghana	0,473	0,466	..	56	62	..
134 Lesotho	0,469	0,457	0,451	56	61	85
135 Guinée équatoriale	0,465	0,446	0,256	55	59	48
137 Kenya	0,463	0,459	..	55	61	..
141 Comores	0,411	0,402	..	49	53	..
142 Nigéria	0,391	0,375	..	46	50	..
143 Rép. dém. du Congo	0,383	0,376	..	45	50	..
144 Togo	0,380	0,358	0,183	45	48	34
145 Bénin	0,378	0,364	..	45	48	..
146 Zambie	0,378	0,372	0,304	45	49	57
148 Côte d'Ivoire	0,368	0,340	..	44	45	..
149 Mauritanie	0,361	0,346	0,177	43	46	33
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	0,358	0,354	..	42	47	..
153 Madagascar	0,348	0,345	..	41	46	..
154 Rép. centrafricaine	0,347	0,340	0,205	41	45	39
156 Angola	0,344	0,331	..	41	44	..
158 Sénégal	0,342	0,326	..	41	43	..
160 Ouganda	0,340	0,331	..	40	44	..
161 Malawi	0,334	0,325	0,256	40	43	48
163 Tchad	0,318	0,301	..	38	40	..
164 Guinée-Bissau	0,295	0,284	..	35	38	..
165 Gambie	0,291	0,277	0,239	34	37	45
166 Mozambique	0,281	0,264	0,430	33	35	81
167 Guinée	0,277	0,258	..	33	34	..
168 Erythrée	0,275	0,269	..	33	36	..
169 Ethiopie	0,252	0,241	..	30	32	..
170 Burundi	0,241	0,230	..	29	30	..
171 Mali	0,236	0,229	0,351	28	30	66
172 Burkina Faso	0,219	0,205	0,339	26	27	64
173 Niger	0,207	0,196	0,121	25	26	23
174 Sierra Leone	0,185	0,165	..	22	22	..
Asie de l'Est	0,766 [a]	0,749 [a]	0,388 [a]	–	–	–
25 Hong-Kong (Chine)	**0,909** [b]	**0,836** [b]	..	100	100	..
30 Corée, Rép. de	0,894	0,826	0,292	98	99	60
75 Corée, Rép. pop. dém. de	0,766	0,749	..	84	90	..
101 Mongolie	0,669	0,658	..	74	79	..
106 Chine	0,650	0,641	**0,483** [b]	72	77	100
Asie du Sud	0,452 [a]	0,412 [a]	0,273 [a]	–	–	–
78 Iran, Rép. islamique d'	**0,758** [b]	0,643	0,261	100	92	77
90 Sri Lanka	0,716	**0,700** [b]	0,286	94	100	84
95 Maldives	0,683	0,668	**0,341** [b]	90	95	100
138 Pakistan	0,453	0,399	0,179	60	57	53
139 Inde	0,451	0,424	0,228	59	61	67
147 Bangladesh	0,371	0,342	0,305	49	49	89
152 Népal	0,351	0,327	..	46	47	..
155 Bhoutan	0,347	0,330	..	46	47	..
Asie du Sud-Est et Pacifique	0,677 [a]	0,651 [a]	0,421 [a]	–	–	–
28 Singapour	**0,896** [b]	**0,848** [b]	**0,467** [b]	100	100	100
35 Brunéi Darussalam	0,889	0,834	..	99	98	..
44 Fidji	0,869	0,770	0,332	97	91	71
59 Thaïlande	0,838	0,812	0,421	94	96	90
60 Malaisie	0,834	0,785	0,458	93	93	98
94 Samoa-Occidental	0,694	..	..	77	..	..
96 Indonésie	0,679	0,651	0,365	76	77	78
98 Philippines	0,677	0,661	0,458	76	78	98
122 Viet Nam	0,560	0,559	..	63	66	..
123 Salomon, Iles	0,560	0,557	..	63	66	..

4 Comparaisons régionales des niveaux de développement humain

Classement selon l'IDH		Indicateur du développement humain (IDH) 1995	Indicateur sexospécifique du développement-humain (IDH) 1995	Indicateur de la participation des femmes (IPF) 1995	IDH en % du maximum régional 1995	ISDH en % du maximum régional 1995	IPF en % du maximum régional 1995
124	Vanuatu	0,559	..	..	62	..	..
129	Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,507	0,494	0,254	57	58	54
131	Myanmar	0,481	0,478	..	54	56	..
136	Rép. dém. pop. lao	0,465	0,451	..	52	53	..
140	Cambodge	0,422	0,415	..	47	49	..
Pays arabes		0,747 [a]	0,638 [a]	0,258 [a]	–	–	–
43	Bahreïn	**0,872** [b]	0,746	..	100	97	..
48	Emirats arabes unis	0,855	0,718	0,247	98	93	72
54	Koweït	0,848	**0,773** [b]	0,345	97	100	100
57	Qatar	0,840	0,714	..	96	92	..
64	Jamahiriya arabe libyenne	0,806	0,664	..	92	86	..
66	Liban	0,796	0,707	..	91	91	..
70	Arabie saoudite	0,778	0,589	..	89	76	..
71	Oman	0,771	0,580	..	88	75	..
81	Rép. arabe syrienne	0,749	0,638	0,319	86	83	93
82	Algérie	0,746	0,627	0,241	86	81	70
83	Tunisie	0,744	0,670	**0,345** [b]	85	87	100
87	Jordanie	0,729	0,647	0,211	84	84	61
112	Egypte	0,612	0,555	0,258	70	72	75
125	Maroc	0,557	0,511	0,302	64	66	88
127	Iraq	0,538	0,443	..	62	57	..
151	Yémen	0,356	0,336	..	41	43	..
157	Soudan	0,343	0,318	0,225	39	41	65
162	Djibouti	0,324	..	..	37	..	..
Amérique latine et Caraïbes		0,839 [a]	0,724 [a]	0,460 [a]	–	–	–
24	Barbade	**0,909** [b]	**0,889** [b]	0,607	100	100	94
29	Antigua-et-Barbuda	0,895	..	..	98	..	..
31	Chili	0,893	0,783	0,416	98	88	64
32	Bahamas	0,893	0,876	**0,649** [b]	98	99	100
34	Costa Rica	0,889	0,818	0,503	98	92	78
36	Argentine	0,888	0,777	..	98	87	..
38	Uruguay	0,885	0,841	0,422	97	95	65
40	Trinité-et-Tobago	0,880	0,823	0,608	97	93	94
41	Dominique	0,879	..	..	97	..	..
45	Panama	0,868	0,804	0,460	95	90	71
46	Venezuela	0,860	0,790	0,414	95	89	64
49	Mexique	0,855	0,774	0,474	94	87	73
50	St. Kitts and Nevis	0,854	..	..	94	..	..
51	Grenade	0,851	..	..	94	..	..
53	Colombie	0,850	0,810	0,470	93	91	72
55	Saint-Vincent	0,845	..	..	93	..	..
58	Sainte-Lucie	0,839	..	..	92	..	..
62	Brésil	0,809	0,751	0,374	89	85	58
63	Belize	0,807	0,689	0,471	89	78	73
65	Suriname	0,796	0,735	0,434	88	83	67
73	Equateur	0,767	0,667	0,369	84	75	57
84	Jamaïque	0,735	0,724	..	81	81	..
85	Cuba	0,729	0,705	0,523	80	79	81
86	Pérou	0,729	0,664	0,433	80	75	67
88	République dominicaine	0,720	0,662	0,424	79	74	65
91	Paraguay	0,707	0,651	0,374	78	73	58
100	Guyane	0,670	0,630	0,472	74	71	73
111	Guatemala	0,615	0,549	0,479	68	62	74
114	El Salvador	0,604	0,583	0,480	66	66	74
116	Bolivie	0,593	0,557	0,393	65	63	61
119	Honduras	0,573	0,544	..	63	61	..
126	Nicaragua	0,547	0,526	..	60	59	..
159	Haïti	0,340	0,335	0,356	37	38	55
Total pays en développement		0,630 [a]	0,565 [a]	0,374 [a]	–	–	–
Europe de l'Est et CEI		0,750 [a]	0,738 [a]	0,460 [a]	–	–	–
23	Chypre	**0,913** [b]	0,847	0,379	100	98	72
37	Slovénie	0,887	**0,867** [b]	0,475	97	100	90
39	Rép. tchèque	0,884	0,864	**0,527** [b]	97	100	100
42	Slovaquie	0,875	0,861	0,516	96	99	98
47	Hongrie	0,857	0,834	0,491	94	96	93
52	Pologne	0,851	0,834	0,494	93	96	94
67	Bulgarie	0,789	0,782	0,462	86	90	88
68	Bélarus	0,783	0,771	..	86	89	..
69	Turquie	0,782	0,753	0,281	86	87	53
72	Russie, Féd. de	0,769	0,757	..	84	87	..

Classement selon l'IDH	Indicateur du développement humain (IDH) 1995	Indicateur sexospécifique du développement-humain (IDH) 1995	Indicateur de la participation des femmes (IPF) 1995	IDH en % du maximum régional 1995	ISDH en % du maximum régional 1995	IPF en % du maximum régional 1995
74 Roumanie	0,767	0,751	0,402	84	87	76
76 Croatie	0,759	0,741	..	83	85	..
77 Estonie	0,758	0,747	0,458	83	86	87
79 Lituanie	0,750	0,738	..	82	85	..
80 Macédoine (FYROM)	0,749	0,728	..	82	84	..
92 Lettonie	0,704	0,697	0,436	77	80	83
93 Kazakhstan	0,695	0,685	..	76	79	..
99 Arménie	0,674	0,670	..	74	77	..
102 Ukraine	0,665	0,660	..	73	76	..
103 Turkménistan	0,660	0,652	..	72	75	..
104 Ouzbékistan	0,659	0,653	..	72	75	..
105 Albanie	0,656	0,644	..	72	74	..
108 Géorgie	0,633	0,626	0,350	69	72	67
109 Kirghizistan	0,633	0,627	..	69	72	..
110 Azerbaïdjan	0,623	0,617	..	68	71	..
113 Moldova, Rép. de	0,610	0,605	..	67	70	..
118 Tadjikistan	0,575	0,571	..	63	66	..
Pays industrialisés[c]	0,933[a]	0,902[a]	0,659[a]	–	–	–
1 Canada	**0,960**[b]	**0,940**[b]	0,720	100	100	91
2 France	0,946	0,925	0,489	99	98	62
3 Norvège	0,943	0,935	0,790	98	100	100
4 Etats-Unis	0,943	0,927	0,675	98	99	85
5 Islande	0,942	0,932	0,723	98	99	92
6 Finlande	0,942	0,929	0,725	98	99	92
7 Pays-Bas	0,941	0,905	0,689	98	96	87
8 Japon	0,940	0,902	0,472	98	96	60
9 Nouvelle-Zélande	0,939	0,920	0,725	98	98	92
10 Suède	0,936	0,932	**0,790**[b]	97	99	100
11 Espagne	0,935	0,877	0,617	97	93	78
12 Belgique	0,933	0,893	0,600	97	95	76
13 Autriche	0,933	0,891	0,686	97	95	87
14 Royaume-Uni	0,932	0,907	0,593	97	97	75
15 Australie	0,932	0,918	0,664	97	98	84
16 Suisse	0,930	0,887	0,654	97	94	83
17 Irlande	0,930	0,859	0,554	97	91	70
18 Danemark	0,928	0,917	0,739	97	98	94
19 Allemagne	0,925	0,888	0,694	96	95	88
20 Grèce	0,924	0,876	0,438	96	93	55
21 Italie	0,922	0,868	0,521	96	92	66
22 Israël	0,913	0,873	0,484	95	93	61
26 Luxembourg	0,900	0,836	0,649	94	89	82
27 Malte	0,899	0,788	..	94	84	..
33 Portugal	0,892	0,852	0,547	93	91	69
Monde	0,724[a]	0,661[a]	0,437[a]	–	–	–

Notes : La valeur maximale d'une région ou d'un groupe de pays est déterminée en fonction du quatrième chiffre après la virgule, qui n'apparaît pas dans ce tableau.
a. Valeur moyenne atteinte dans la région ou le groupe de pays.
b. Valeur maximale atteinte dans la région ou le groupe de pays.
c. Sauf Europe de l'Est et pays de la CEI.
Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

5 Tendances du développement humain et du revenu par habitant

Classement selon l'IDH	Indicateur du développement humain					PIB par habitant (en dollars de 1987)				
	1960	1970	1980	1992	1995	1960	1970	1980	1990	1995
Développement humain élevé	..	..	..	..	0,897	5 496	7 945	9 414	11 065	11 621
1 Canada	0,865	0,887	0,911	0,932	0,960	7 261	10 092	13 508	15 895	16 139
2 France	0,853	0,871	0,895	0,927	0,946	7 219	11 166	14 564	17 485	18 069
3 Norvège	0,865	0,878	0,901	0,928	0,943	7 895	11 926	17 856	21 914	25 390
4 Etats-Unis	0,865	0,881	0,905	0,925	0,943	10 707	14 001	16 389	19 426	20 716
5 Islande	0,853	0,863	0,890	0,914	0,942	6 624	11 095	18 339	21 505	21 331
6 Finlande	0,811	0,855	0,880	0,911	0,942	7 351	11 376	15 140	19 576	18 460
7 Pays-Bas	0,855	0,867	0,888	0,923	0,941	7 943	11 279	13 855	16 283	17 325
8 Japon	0,686	0,875	0,906	0,929	0,940	4 706	11 892	16 384	22 928	24 104
9 Nouvelle-Zélande	0,852	0,861	0,877	0,907	0,939	7 444	8 849	9 956	11 025	12 007
10 Suède	0,867	0,881	0,899	0,928	0,936	9 873	14 389	16 903	20 018	19 521
11 Espagne	0,636	0,820	0,851	0,888	0,935	2 828	5 207	6 657	8 618	9 141
12 Belgique	0,826	0,851	0,873	0,916	0,933	6 363	9 770	13 170	15 679	16 428
13 Autriche	0,797	0,857	0,880	0,917	0,933	6 727	10 101	14 160	17 090	18 109
14 Royaume-Uni	0,857	0,873	0,892	0,919	0,932	6 795	8 463	10 161	12 899	13 445
15 Australie	0,850	0,862	0,890	0,926	0,932	6 989	9 708	11 386	13 072	14 440
16 Suisse	0,853	0,872	0,897	0,931	0,930	15 779	21 412	24 037	27 820	26 721
17 Irlande	0,710	0,829	0,862	0,892	0,930	3 904	5 656	7 791	10 656	13 134
18 Danemark	0,857	0,879	0,888	0,912	0,928	9 835	14 049	16 858	20 511	22 247
19 Allemagne	0,841	0,856	0,881	0,918	0,925	..	..	..	..	..
20 Grèce	0,573	0,723	0,839	0,874	0,924	1 570	3 228	4 568	4 794	5 020
21 Italie	0,755	0,831	0,857	0,891	0,922	5 296	8 562	11 821	14 642	15 392
22 Israël	0,719	0,827	0,862	0,900	0,913	3 537	5 737	7 653	9 126	10 551
23 Chypre	0,579	0,733	0,844	0,873	0,913	..	..	4 164	6 826	..
24 Barbade	0,678	0,824	0,856	0,894	0,909	2 290	4 252	5 453	6 022	5 736
25 Hong-Kong (Chine)	0,561	0,737	0,830	0,875	0,909	1 631	3 128	5 939	9 897	11 911
26 Luxembourg	0,826	0,843	0,869	0,908	0,900	9 704	12 942	15 606	21 187	21 851
27 Malte	0,517	0,615	0,802	0,843	0,899	989	1 535	3 713	5 593	..
28 Singapour	0,519	0,682	0,780	0,836	0,896	1 510	3 067	5 907	9 877	13 451
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	0,895	..	..	2 982	5 250	..
30 Corée, Rép. de	0,398	0,523	0,666	0,859	0,894	520	967	1 953	4 132	5 663
31 Chili	0,584	0,682	0,753	0,848	0,893	1 162	1 397	1 580	1 912	2 532
32 Bahamas	..	..	..	..	0,893	6 770	9 568	10 265	11 227	10 110
33 Portugal	0,460	0,588	0,736	0,838	0,892	1 402	2 533	3 728	4 930	5 175
34 Costa Rica	0,550	0,647	0,746	0,848	0,889	1 053	1 351	1 767	1 692	1 899
35 Brunéi Darussalam	..	..	..	..	0,889	..	..	17 052	11 193	10 908
36 Argentine	0,667	0,748	0,790	0,853	0,888	2 701	3 533	3 996	3 150	3 793
37 Slovénie	..	..	..	..	0,887	..	..	..	..	..
38 Uruguay	0,737	0,762	0,830	0,859	0,885	1 937	2 022	2 590	2 417	2 786
39 Rép. tchèque	..	..	..	..	0,884	..	..	..	3 680	3 164
40 Trinité-et-Tobago	0,737	0,789	0,816	0,855	0,880	2 442	3 183	5 218	3 759	3 858
41 Dominique	..	..	..	..	0,879	1 192	1 337	1 139	1 987	..
42 Slovaquie	..	..	..	..	0,875	..	..	..	3 622	3 054
43 Bahreïn	..	..	..	..	0,872	..	..	10 037	7 240	8 080
44 Fidji	..	..	..	..	0,869	1 116	1 404	1 864	1 948	2 110
45 Panama	0,485	0,592	0,687	0,816	0,868	1 068	1 681	2 248	1 951	2 434
46 Venezuela	0,600	0,728	0,784	0,820	0,860	2 815	3 298	3 067	2 560	2 648
47 Hongrie	0,625	0,705	0,838	0,863	0,857	742	1 350	2 059	2 456	2 334
48 Emirats arabes unis	0,515	0,601	0,719	0,771	0,855	..	..	29 887	16 858	..
49 Mexique	0,517	0,642	0,758	0,804	0,855	938	1 363	1 949	1 839	1 724
50 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	0,854	..	..	1 767	3 082	3 736
51 Grenade	..	..	..	..	0,851	..	..	..	1 938	2 101
52 Pologne	..	..	..	..	0,851	..	..	1 682	1 559	1 701
53 Colombie	0,469	0,554	0,656	0,813	0,850	639	773	1 040	1 213	1 377
54 Koweït	..	..	..	..	0,848	..	35 866	18 431	..	17 016
55 Saint-Vincent	..	..	..	..	0,845	743	788	940	1 627	1 813
56 Seychelles	..	..	..	..	0,845	1 803	2 032	3 533	4 529	..
57 Qatar	..	..	..	..	0,840	..	..	..	..	..
58 Sainte-Lucie	..	..	..	..	0,839	..	..	..	2 449	2 792
59 Thaïlande	0,373	0,465	0,551	0,798	0,838	300	487	718	1 291	1 843
60 Malaisie	0,330	0,471	0,687	0,794	0,834	708	1 001	1 688	2 301	3 108
61 Maurice	0,486	0,524	0,626	0,778	0,833	815	..	1 297	2 129	2 516
62 Brésil	0,394	0,507	0,673	0,756	0,809	823	1 145	2 049	1 952	2 051
63 Belize	..	..	..	..	0,807	750	966	1 598	1 991	2 113
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	0,806	3 275	17 025	13 219	..	..

Classement selon l'IDH	Indicateur du développement humain					PIB par habitant (en dollars de 1987)				
	1960	1970	1980	1992	1995	1960	1970	1980	1990	1995
Développement humain moyen	..	..	..	..	**0,670**	**249**	**480**	**818**	**911**	**900**
65 Suriname	..	..	..	..	0,796	..	1 021	1 220	1 955	2 101
66 Liban	..	..	..	..	0,796	..	..	..	..	..
67 Bulgarie	..	..	..	..	0,789	..	..	2 344	3 176	2 605
68 Bélarus	..	..	..	..	0,783	..	..	..	2 724	1 712
69 Turquie	0,333	0,441	0,549	0,739	0,782	753	1 125	1 323	1 731	1 865
70 Arabie saoudite	0,448	0,511	0,629	0,742	0,778	..	6 625	10 225	5 434	5 008
71 Oman	..	..	..	..	0,771	750	3 367	3 587	5 653	5 603
72 Russie, Féd. de	..	..	..	..	0,769	..	1 700	3 204	3 193	1 988
73 Equateur	0,422	0,485	0,613	0,718	0,767	..	668	1 226	1 170	1 241
74 Roumanie	..	..	..	..	0,767	..	..	1 511	1 452	1 358
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	0,766	..	..	..	..	..
76 Croatie	..	..	..	..	0,759	..	..	..	..	..
77 Estonie	..	..	..	..	0,758	..	..	3 354	3 693	2 530
78 Iran, Rép. islamique d'	0,306	0,406	0,497	0,672	0,758	..	..	2 980	2 667	2 902
79 Lituanie	..	..	..	..	0,750	..	..	..	2 684	1 683
80 Macédoine (FYROM)	..	..	..	..	0,749	..	..	..	..	..
81 Rép. arabe syrienne	0,318	0,419	0,658	0,727	0,749	..	636	1 168	1 040	1 267
82 Algérie	0,264	0,323	0,476	0,553	0,746	1 988	2096	2 683	2 624	2 389
83 Tunisie	0,258	0,340	0,499	0,690	0,744	..	718	1 177	1 309	1 436
84 Jamaïque	0,529	0,662	0,654	0,749	0,735	1 154	1 555	1 289	1 462	1 578
85 Cuba	..	..	..	..	0,729	..	..	..	..	..
86 Pérou	0,420	0,528	0,590	0,642	0,729	964	1 080	1 171	885	1 033
87 Jordanie	0,296	0,405	0,553	0,628	0,729	..	..	..	1 558	..
88 République dominicaine	0,385	0,455	0,541	0,638	0,720	386	494	744	773	838
89 Afrique du Sud	0,464	0,591	0,629	0,650	0,717	1 808	2 396	2 593	2 342	2 165
90 Sri Lanka	0,475	0,506	0,552	0,665	0,716	204	247	328	438	512
91 Paraguay	0,474	0,511	0,602	0,679	0,707	525	604	1 047	1 028	1 049
92 Lettonie	..	..	..	..	0,704	1 020	1 777	2 689	3 530	1 912
93 Kazakhstan	..	..	..	..	0,695	793	..	..	1 741	961
94 Samoa-Occidental	..	..	..	..	0,694	..	..	655	626	..
95 Maldives	..	..	..	..	0,683	..	..	..	585	693
96 Indonésie	0,223	0,306	0,418	0,586	0,679	190	211	349	537	720
97 Botswana	0,207	0,284	0,414	0,670	0,678	238	310	902	1 674	1 857
98 Philippines	0,419	0,489	0,557	0,621	0,677	418	495	679	628	630
99 Arménie	..	..	..	..	0,674	2 043	887	1 483	1 759	587
100 Guyane	..	..	..	..	0,670	475	571	586	394	541
101 Mongolie	..	..	..	..	0,669	..	..	1 360	1 691	1 294
102 Ukraine	..	..	..	..	0,665	..	..	..	2 072	999
103 Turkménistan	..	..	..	..	0,660	..	..	..	..	..
104 Ouzbékistan	..	..	..	..	0,659	..	..	..	803	592
105 Albanie	..	..	..	..	0,656	..	..	698	908	887
106 Chine	0,248	0,372	0,475	0,644	0,650	75	92	138	285	481
107 Namibie	..	..	..	..	0,644	..	..	1 792	1 475	1 577
108 Géorgie	..	..	..	..	0,633	715	1 181	1 966	1 760	433
109 Kirghizistan	..	..	..	..	0,633	..	..	..	1 072	501
110 Azerbaïdjan	..	..	..	..	0,623	..	..	..	1 020	355
111 Guatemala	0,311	0,392	0,477	0,564	0,615	616	795	1 045	858	898
112 Egypte	0,210	0,269	0,360	0,551	0,612	237	338	590	745	726
113 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	0,610	..	..	..	..	..
114 El Salvador	0,339	0,422	0,454	0,543	0,604	769	995	985	851	1 024
115 Swaziland	..	..	..	..	0,597	310	610	725	821	800
116 Bolivie	0,308	0,369	0,442	0,530	0,593	610	754	876	737	790
117 Cap-Vert	..	..	..	..	0,591	..	298	414	604	..
118 Tadjikistan	..	..	..	..	0,575	384	..	..	718	255
119 Honduras	0,280	0,350	0,435	0,524	0,573	691	793	974	886	904
120 Gabon	0,259	0,378	0,468	0,525	0,568	2 307	3 594	5 470	4 543	3 640
121 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	0,563	..	517	714	502	481
122 Viet Nam	..	..	..	..	0,560	..	..	..	610	816
123 Salomon, Iles	..	..	..	..	0,560	..	396	423	585	658
124 Vanuatu	..	..	..	..	0,559	..	..	820	913	..
125 Maroc	0,198	0,282	0,383	0,549	0,557	484	575	782	916	871
126 Nicaragua	0,344	0,462	0,534	0,583	0,547	1 295	1 809	1 376	896	816
127 Iraq	0,348	0,452	0,581	0,614	0,538	3 420	4 437	6 600	1 621	..
128 Congo	0,241	0,307	0,368	0,461	0,519	511	601	902	1 066	906
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,208	0,325	0,348	0,408	0,507	570	877	881	803	1 059
130 Zimbabwe	0,284	0,326	0,386	0,474	0,507	460	614	607	656	604

5 Tendances du développement humain et du revenu par habitant

Classement selon l'IDH	Indicateur du développement humain					PIB par habitant (en dollars de 1987)				
	1960	1970	1980	1992	1995	1960	1970	1980	1990	1995
Faible développement humain	..	..	..	..	0,409	227	268	288	348	376
131 Myanmar	0,243	0,318	0,356	0,406	0,481	195	..	..	..	..
132 Cameroun	0,191	0,253	0,332	0,447	0,481	601	652	890	903	727
133 Ghana	0,233	0,283	0,323	0,382	0,473	497	517	433	389	420
134 Lesotho	0,245	0,307	0,404	0,476	0,469	128	131	236	276	354
135 Guinée équatoriale	..	..	..	..	0,465	..	..	..	357	451
136 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	0,465	..	..	..	310	363
137 Kenya	0,192	0,254	0,340	0,434	0,463	218	246	372	395	375
138 Pakistan	0,183	0,244	0,287	0,393	0,453	135	223	259	350	381
139 Inde	0,206	0,254	0,296	0,382	0,451	206	245	262	374	425
140 Cambodge	..	..	..	..	0,422	..	..	..	111	133
141 Comores	..	..	..	..	0,411	..	..	458	474	415
142 Nigéria	0,184	0,230	0,297	0,348	0,391	329	361	426	359	355
143 Rép. dém. du Congo	0,179	0,235	0,286	0,341	0,383	288	309	241	197	..
144 Togo	0,123	0,183	0,255	0,311	0,380	244	400	472	391	327
145 Bénin	0,130	0,162	0,197	0,261	0,378	320	361	359	346	..
146 Zambie	0,258	0,315	0,342	0,352	0,378	412	440	375	305	257
147 Bangladesh	0,166	0,199	0,234	0,309	0,371	146	162	144	179	202
148 Côte d'Ivoire	0,168	0,243	0,330	0,370	0,368	500	971	1 186	810	732
149 Mauritanie	..	..	..	..	0,361	359	581	523	472	503
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	0,162	0,211	0,282	0,306	0,358	123	..	..	152	155
151 Yémen	0,092	0,138	0,253	0,323	0,356	..	..	..	..	..
152 Népal	0,128	0,162	0,209	0,289	0,351	148	156	148	182	206
153 Madagascar	0,237	0,291	0,344	0,396	0,348	340	353	302	237	199
154 Rép. centrafricaine	0,160	0,196	0,226	0,249	0,347	426	445	412	378	357
155 Bhoutan	..	..	..	..	0,347	..	..	313	518	571
156 Angola	0,139	0,195	0,212	0,271	0,344	..	..	..	846	641
157 Soudan	0,160	0,188	0,229	0,276	0,343	814	729	784	684	..
158 Sénégal	0,146	0,176	0,233	0,322	0,342	713	723	663	673	661
159 Haïti	0,174	0,218	0,295	0,354	0,340	386	333	428	340	231
160 Ouganda	0,185	0,213	0,215	0,272	0,340	..	..	..	470	557
161 Malawi	0,144	0,176	0,216	0,260	0,334	102	127	172	154	146
162 Djibouti	..	..	..	..	0,324	..	..	..	..	..
163 Tchad	0,112	0,135	0,151	0,212	0,318	213	198	128	177	178
164 Guinée-Bissau	0,091	0,125	0,148	0,224	0,295	..	202	144	202	214
165 Gambie	0,068	0,107	0,148	0,215	0,291	189	240	289	296	274
166 Mozambique	0,169	0,248	0,247	0,252	0,281	..	..	129	111	133
167 Guinée	0,083	0,111	0,148	0,191	0,277	..	..	..	386	404
168 Erythrée	..	..	..	..	0,275	..	..	..	..	..
169 Ethiopie	..	..	..	..	0,252	..	..	..	153	154
170 Burundi	0,131	0,157	0,219	0,276	0,241	125	161	195	227	182
171 Mali	0,083	0,102	0,146	0,214	0,236	217	225	279	260	256
172 Burkina Faso	0,086	0,116	0,151	0,203	0,219	173	198	232	253	258
173 Niger	0,090	0,134	0,163	0,209	0,207	556	554	461	310	275
174 Sierra Leone	0,095	0,155	0,177	0,209	0,185	119	222	222	232	171
Total pays en développement	..	..	..	..	0,586	330	474	685	736	867
Pays les moins avancés	..	..	..	..	0,344	245	272	257	254	233
Pays industrialisés	..	..	..	..	0,911	7 097	9 344	11 169	12 310	12 764
Monde	..	..	..	..	0,772	1 951	2 660	3 116	3 298	3 417

Note : Les valeurs de l'IDH pour la période 1960-92 ne sont pas strictement comparables avec celles correspondant à 1995. Il y a une rupture dans les séries de données rapportées dans ce tableau. Les données pour la période 1960-69 proviennent de la Banque mondiale, *World Data* 1995, CD-ROM ; les données pour 1970-95 proviennent de la Banque mondiale, 1997d.
Sources : Colonnes 1-5 : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. *Colonnes 7-10* : Banque mondiale, 1997d.

6 Tendances du développement humain et croissance économique

Classement selon l'IDH	Reduction du déficit d'IDH (par rapport à un indicateur du dév. humain de 1) (en %)			PIB par habitant (en dollars de 1987)						Moyenne de l'évolution annuelle (%)
					Valeur la plus faible pour la période		Valeur la plus élevée pour la période			
	1960-70	1970-80	1980-92	1960[a]	1960-95[a]	Année	1960-95[a]	Année	1995[a]	1960-95[a]
Développement humain élevé	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1 Canada	16,0	21,4	23,7	7 261	7 261	1960	16 159	1989	16 139	2,3
2 France	12,5	18,2	30,6	7 219	7 219	1960	18 069	1995	18 069	2,7
3 Norvège	9,6	18,6	27,5	7 895	7 895	1960	25 390	1995	25 390	3,4
4 Etats-Unis	11,5	20,8	20,7	10 707	10 707	1960	20 716	1995	20 716	1,9
5 Islande	6,9	19,6	22,0	6 624	4 743	1961	21 978	1987	21 331	3,4
6 Finlande	23,4	17,3	25,6	7 351	7 351	1960	19 672	1989	18 460	2,7
7 Pays-Bas	8,1	15,6	31,5	7 943	7 858	1961	17 325	1995	17 325	2,3
8 Japon	60,4	24,8	24,1	4 706	4 706	1960	24 104	1995	24 104	4,8
9 Nouvelle-Zélande	6,1	11,5	24,2	7 444	7 444	1960	12 007	1995	12 007	1,4
10 Suède	11,0	14,7	28,9	9 873	9 873	1960	20 018	1990	19 521	2,0
11 Espagne	50,6	17,4	24,6	2 828	2 828	1960	9 141	1995	9 141	3,4
12 Belgique	14,6	14,4	34,0	6 363	6 363	1960	16 428	1995	16 428	2,7
13 Autriche	29,6	15,8	30,9	6 727	6 727	1960	18 109	1995	18 109	2,9
14 Royaume-Uni	11,1	14,7	25,2	6 795	6 795	1960	13 445	1995	13 445	2,0
15 Australie	7,9	20,8	32,4	6 989	6 989	1960	14 440	1995	14 440	2,1
16 Suisse	12,7	19,8	32,9	15 779	15 779	1960	27 820	1990	26 721	1,5
17 Irlande	41,2	19,0	21,9	3 904	3 904	1960	13 134	1995	13 134	3,5
18 Danemark	15,0	8,1	21,2	9 835	9 835	1960	22 247	1995	22 247	2,4
19 Allemagne	9,4	17,7	30,8	..	..	..	..	..	..	..
20 Grèce	35,1	41,8	21,9	1 570	1 570	1960	5 020	1995	5 020	3,4
21 Italie	30,8	15,8	23,5	5 296	5 296	1960	15 392	1995	15 392	3,1
22 Israël	38,5	20,2	27,6	3 537	3 537	1960	10 551	1995	10 551	3,2
23 Chypre	36,5	41,7	18,5	2 390[b]	2 390	1975	7 542	1994	7 542[c]	6,2
24 Barbade	45,3	18,3	26,2	2 290	2 290	1960	6 372	1989	5 736	2,7
25 Hong-Kong (Chine)	40,1	35,2	26,6	1 631	1 631	1960	11 911	1995	11 911	5,8
26 Luxembourg	9,9	16,2	30,0	9 704	9 704	1960	21 851	1995	21 851	2,3
27 Malte	20,3	48,5	20,7	989	950	1962	6 240	1993	6 240[d]	5,7
28 Singapour	34,0	30,8	25,4	1 510	1 510	1960	13 451	1995	13 451	6,4
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	2 982[e]	2 982	1980	5 879	1994	5 879[c]	5,0
30 Corée, Rép. de	20,9	30,0	57,8	520	520	1960	5 663	1995	5 663	7,1
31 Chili	23,6	22,3	38,5	1 162	1 162	1960	2 532	1995	2 532	2,3
32 Bahamas	..	..	..	6 770	6 477	1975	11 362	1989	10 110	1,2
33 Portugal	23,8	35,9	38,6	1 402	1 402	1960	5 175	1995	5 175	3,8
34 Costa Rica	21,4	28,2	40,1	1 053	1 004	1961	1 904	1994	1 899	1,7
35 Brunéi Darussalam	..	..	..	13 275[f]	10 846	1993	19 148	1979	10 908	-0,9
36 Argentine	24,5	16,4	30,1	2 701	2 607	1963	4 032	1994	3 793	1,0
37 Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Uruguay	9,7	28,4	17,1	1 937	1 864	1967	2 867	1994	2 786	1,0
39 Rép. tchèque	..	..	..	3 395[g]	2 937	1993	3 726	1989	3 164	-0,6
40 Trinité-et-Tobago	19,7	13,1	21,0	2 442	2 442	1960	5 356	1981	3 858	1,3
41 Dominique	..	..	..	1 192	970	1979	2 147	1994	2 147[c]	1,7
42 Slovaquie	..	..	..	3 340[g]	2 741	1993	3 714	1989	3 054	-0,8
43 Bahreïn	..	..	..	10 037[e]	6 921	1987	10 037	1980	8 080	-1,4
44 Fidji	..	..	..	1 116	1 075	1966	2 110	1995	2 110	1,8
45 Panama	20,8	23,4	41,2	1 068	1 068	1960	2 434	1995	2 434	2,4
46 Venezuela	32,0	20,5	16,7	2 815	2 459	1989	3 409	1977	2 648	-0,2
47 Hongrie	21,2	45,2	15,3	742	742	1960	2 511	1989	2 334	3,3
48 Emirats arabes unis	17,8	29,6	18,4	34 429[f]	14 588	1988	34 429	1973	16 858[h]	-4,1
49 Mexique	25,8	32,5	18,9	938	938	1960	2 070	1981	1 724	1,8
50 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	1 427[i]	1 427	1977	3 736	1995	3 736	5,5
51 Grenade	..	..	..	1 498[i]	1 498	1985	2 101	1995	2 101	3,4
52 Pologne	..	..	..	1 682[e]	1 416	1982	1 756	1989	1 701	0,1
53 Colombie	16,1	22,9	45,6	639	639	1960	1 377	1995	1 377	2,2
54 Koweït	..	..	..	35 866[k]	10 578	1988	36 201	1971	17 016	-2,9
55 Saint-Vincent	..	..	..	743	671	1967	1 813	1995	1 813	2,6
56 Seychelles	..	..	..	1 803	1 677	1961	5 046	1993	4 965[c]	3,0
57 Qatar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58 Sainte-Lucie	..	..	..	1 737[i]	1 737	1985	2 792	1995	2 792	4,9
59 Thaïlande	14,6	16,0	55,1	300	300	1960	1 843	1995	1 843	5,3
60 Malaisie	21,0	40,9	34,1	708	708	1960	3 108	1995	3 108	4,3
61 Maurice	7,3	21,4	40,7	1 343[l]	1 297	1980	2 516	1995	2 516	3,4
62 Brésil	18,7	33,7	25,3	823	823	1960	2 092	1987	2 051	2,6
63 Belize	..	..	..	750	750	1960	2 130	1992	2 113	3,0
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	3 275	3 275	1960	17 025	1970	5 344[m]	1,7

6 Tendances du développement humain et croissance économique

Classement selon l'IDH	Reduction du déficit d'IDH (par rapport à un indicateur du dév. humain de 1) (en %) 1960-70	1970-80	1980-92	PIB par habitant (en dollars de 1987) 1960[a]	Valeur la plus faible pour la période 1960-95[a]	Année	Valeur la plus élevée pour la période 1960-95[a]	Année	1995[a]	Moyenne de l'évolution annuelle (%) 1960-95[a]
Développement humain moyen	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
65 Suriname	..	..	..	1 021[k]	1 021	1970	2 690	1987	2 101	2,9
66 Liban	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
67 Bulgarie	..	..	..	2 344[e]	2 344	1980	3 510	1988	2 605	0,7
68 Bélarus	..	..	..	2 460[n]	1 712	1995	2 778	1989	1 712	-4,4
69 Turquie	16,2	19,3	42,1	753	745	1961	1 893	1993	1 865	2,6
70 Arabie saoudite	11,3	24,1	30,5	3 930[o]	3 930	1962	10 225	1980	5 008	0,7
71 Oman	..	..	..	750	740	1961	5 733	1985	5 603	5,9
72 Russie, Féd. de	..	..	..	1 700[k]	1 700	1970	3 328	1989	1 988	0,6
73 Equateur	11,0	24,8	27,2	626[p]	622	1966	1 241	1995	1 241	2,3
74 Roumanie	..	..	..	1 105[b]	1 105	1975	1 756	1986	1 358	1,0
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76 Croatie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77 Estonie	..	..	..	3 354[e]	2 448	1994	4 014	1989	2 530	-1,9
78 Iran, Rép. islamique d'	14,3	15,4	34,8	4 302	2 504	1988	4 976	1976	2 902	-1,9
79 Lituanie	..	..	..	2 482[n]	1 613	1993	2 799	1989	1 683	-4,7
80 Macédoine (FYROM)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
81 Rép. arabe syrienne	14,7	41,1	20,3	641[r]	554	1966	1 267	1995	1 267	2,2
82 Algérie	8,0	22,6	14,7	1 988	1 327	1962	2 966	1985	2 389	0,5
83 Tunisie	11,0	24,1	38,2	547[s]	547	1961	1 436	1995	1 436	2,9
84 Jamaïque	28,1	-2,3	27,5	1 154	1 133	1962	1 851	1972	1 578	0,9
85 Cuba	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
86 Pérou	18,7	13,0	12,7	964	859	1992	1 228	1981	1 033	0,2
87 Jordanie	15,5	24,8	16,9	2 245[t]	1 420	1991	2 293	1987	1 629[c]	-2,9
88 République dominicaine	11,3	15,8	21,1	386	365	1961	838	1995	838	2,2
89 Afrique du Sud	23,8	9,2	5,7	1 808	1 808	1960	2 663	1981	2 165	0,5
90 Sri Lanka	5,8	9,3	25,3	204	204	1960	512	1995	512	2,7
91 Paraguay	7,0	18,7	19,3	525	525	1960	1 100	1981	1 049	2,0
92 Lettonie	..	..	..	1 020	1 020	1960	3 559	1989	1 912	1,8
93 Kazakhstan	..	..	..	1 844[n]	961	1995	1 882	1988	961	-7,8
94 Samoa-Occidental	..	..	..	638[u]	585	1982	703	1979	596[v]	-0,5
95 Maldives	..	..	..	421[j]	421	1985	693	1995	693	5,1
96 Indonésie	10,6	16,1	28,9	190	187	1967	720	1995	720	3,9
97 Botswana	9,7	18,1	43,7	238	223	1965	1 857	1995	1 857	6,1
98 Philippines	12,0	13,3	14,4	418	418	1960	691	1982	630	1,2
99 Arménie	..	..	..	887[k]	520	1993	1 962	1989	587	-1,6
100 Guyane	..	..	..	475	394	1990	633	1976	541	0,4
101 Mongolie	..	..	..	1 360[e]	1 240	1993	1 778	1989	1 294	-0,3
102 Ukraine	..	..	..	2 045[n]	999	1995	2 158	1989	999	-8,6
103 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
104 Ouzbékistan	..	..	..	755[n]	592	1995	808	1989	592	-3,0
105 Albanie	..	..	..	698[e]	679	1992	908	1990	887	1,6
106 Chine	16,4	16,4	32,2	75	46	1962	481	1995	481	5,5
107 Namibie	..	..	..	1 792[e]	1 475	1990	1 792	1980	1 577	-0,8
108 Géorgie	..	..	..	715	433	1995	2 343	1985	433	-1,4
109 Kirghizistan	..	..	..	900[w]	501	1995	1 072	1990	501	-6,3
110 Azerbaïdjan	..	..	..	1 278[n]	355	1995	1 278	1987	355	-14,8
111 Guatemala	11,7	14,0	16,6	616	616	1960	1 045	1980	898	1,1
112 Egypte	7,4	12,4	29,9	237	237	1960	745	1990	726	3,2
113 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
114 El Salvador	12,6	5,6	16,3	769	769	1960	1 172	1978	1 024	0,8
115 Swaziland	..	..	..	310	310	1960	826	1987	800	2,8
116 Bolivie	8,9	11,5	15,8	610	610	1960	925	1978	790	0,7
117 Cap-Vert	..	..	..	298[k]	247	1974	654	1994	654[c]	3,3
118 Tadjikistan	..	..	..	789[w]	255	1995	813	1988	255	-11,8
119 Honduras	9,8	13,0	15,8	691	680	1961	1 004	1979	904	0,8
120 Gabon	16,1	14,5	10,7	2 307	2 307	1960	9 017	1976	3 640	1,3
122 São Tomé-et-Principe	..	..	..	517[k]	481	1995	714	1980	481	-0,3
122 Viet Nam	..	..	..	534[g]	534	1984	816	1995	816	3,9
123 Salomon, Iles	..	..	..	416[x]	273	1972	658	1995	658	1,6
124 Vanuatu	..	..	..	947[y]	789	1992	967	1984	820[c]	-1,0
125 Maroc	10,6	14,1	26,9	484	463	1961	956	1991	871	1,7
126 Nicaragua	18,0	13,4	10,5	1 295	806	1994	2 120	1977	816	-1,3
127 Iraq	15,9	23,5	8,0	3 420	784	1991	8 313	1979	784[z]	-4,6
128 Congo	8,7	8,8	14,7	511	511	1960	1 326	1984	906	1,6
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	14,8	3,3	9,2	570	570	1960	1 120	1994	1 059	1,8
130 Zimbabwe	5,8	8,9	14,3	460	460	1960	705	1974	604	0,8

6 Tendances du développement humain et croissance économique

Classement selon l'IDH	Reduction du déficit d'IDH (par rapport à un indicateur du dév. humain de 1) (en %) 1960-70	1970-80	1980-92	PIB par habitant (en dollars de 1987) 1960[a]	Valeur la plus faible pour la période 1960-95[a]	Année	Valeur la plus élevée pour la période 1960-95[a]	Année	1995[a]	Moyenne de l'évolution annuelle (%) 1960-95[a]
Faible développement humain	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
131 Myanmar	10,0	5,5	7,8	..	..	..	..	..	..	..
132 Cameroun	7,6	10,6	17,2	601	543	1967	1 238	1986	727	0,5
133 Ghana	6,5	5,7	8,7	497	344	1983	529	1971	420	-0,5
134 Lesotho	8,2	14,1	12,0	97	97	1960	354	1995	354	3,8
135 Guinée équatoriale	..	..	..	346[w]	346	1986	451	1995	451	3,0
136 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	287[g]	271	1988	363	1995	363	2,2
137 Kenya	7,7	11,5	14,2	218	195	1961	395	1990	375	1,6
138 Pakistan	7,4	5,7	14,8	135	135	1960	381	1995	381	3,0
139 Inde	5,9	5,7	12,2	206	206	1960	425	1995	425	2,1
140 Cambodge	..	..	..	104[n]	104	1987	133	1995	133	3,0
141 Comores	..	..	..	458[e]	415	1995	502	1984	415	-0,7
142 Nigéria	5,7	8,7	7,2	329	256	1967	446	1977	355	0,2
143 Rép. dém. du Congo	6,8	6,7	7,7	288	153	1995	332	1974	153[v]	-2,0
144 Togo	6,9	8,7	7,5	244	244	1960	472	1980	327	0,8
145 Bénin	3,8	4,2	7,9	320	309	1962	385	1985	362[c]	0,4
146 Zambie	7,7	3,9	1,6	412	257	1995	463	1974	257	-1,3
147 Bangladesh	4,0	4,4	9,7	146	127	1973	202	1995	202	0,9
148 Côte d'Ivoire	9,0	11,5	6,0	500	500	1960	1 353	1979	732	1,1
149 Mauritanie	..	..	..	359	354	1963	581	1970	503	1,0
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	5,8	9,0	3,4	147[t]	146	1984	155	1995	155	0,4
151 Yémen	5,0	13,4	9,3	..	..	..	..	..	..	..
152 Népal	3,9	5,6	10,1	148	147	1973	206	1995	206	0,9
153 Madagascar	7,0	7,5	8,0	340	199	1995	361	1971	199	-1,5
154 Rép. centrafricaine	4,3	3,7	3,0	426	333	1993	466	1977	357	-0,5
155 Bhoutan	..	..	..	313[e]	313	1980	571	1995	571	4,1
156 Angola	6,5	2,1	7,5	832[i]	596	1993	898	1988	641	-2,6
157 Soudan	3,4	5,0	6,1	814	645	1973	965	1977	800[c]	-0,1
158 Sénégal	3,5	6,9	11,6	713	615	1994	752	1976	661	-0,2
159 Haïti	5,4	9,8	8,4	386	226	1994	428	1980	231	-1,5
160 Ouganda	3,5	0,2	7,3	460[l]	419	1986	557	1995	557	1,6
161 Malawi	3,8	4,9	5,6	102	102	1960	176	1979	146	1,0
162 Djibouti	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
163 Tchad	2,6	1,9	7,2	198[k]	127	1981	198	1970	178	-0,4
164 Guinée-Bissau	3,7	2,6	9,0	202[k]	144	1980	216	1994	214	0,2
165 Gambie	4,2	4,6	7,9	189	189	1960	339	1982	274	1,1
166 Mozambique	9,4	-0,1	0,7	129[e]	86	1986	133	1981	133	0,2
167 Guinée	3,0	4,3	5,0	365[w]	365	1986	404	1995	404	1,1
168 Erythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Ethiopie	..	..	..	179[l]	132	1992	179	1983	154	-1,2
170 Burundi	3,0	7,3	7,3	125	106	1961	233	1991	182	1,1
171 Mali	2,0	5,0	7,9	217	212	1962	288	1979	256	0,5
172 Burkina Faso	3,2	4,0	6,1	173	173	1960	269	1991	258	1,2
173 Niger	4,8	3,4	5,5	556	274	1993	573	1971	275	-2,0
174 Sierra Leone	6,6	2,6	3,8	119	119	1960	253	1983	171	1,0
Total pays en développement	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays les moins avancés	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Monde	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Note : Il y a une rupture dans les séries de données rapportées dans ce tableau. Les données pour la période 1960-69 proviennent de la Banque mondiale, *World Data*, 1995, CD-ROM ; les données pour 1970-95 proviennent de la Banque mondiale, 1997d.

a. Sauf indication contraire, la première année considérée est 1960 et la dernière 1995.
b. 1975.
c. 1994
d. 1993.
e. 1980.
f. 1973.
g. 1984.
h. 1990.
i. 1977.
j. 1985.
k. 1970.
l. 1976.
m. 1989.
n. 1987.
o. 1962.
p. 1965.
q. 1974.
r. 1963.
s. 1961.
t. 1983.
u. 1978.
v. 1992.
w. 1986.
x. 1967.
y. 1979.
z. 1991.

Sources : *Colonnes 1-3* : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. *Colonnes 4-9* : Banque mondiale, 1995b, 1997d. *Colonne 10* : calculs réalisés d'après des données de la Banque mondiale, 1995b et 1997d.

7 Pauvreté humaine : profil et indicateur

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) (%) 1995	Personnes dont l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans (en % de la population totale) 1995	Taux d'analphabétisme des adultes (%) 1995	Population privée d'accès : eau potable (%) 1990-96	Population privée d'accès : services de santé (%) 1990-95	Population privée d'accès : assainissement (%) 1990-96	Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%) 1990-97	Enfants ne terminant pas l'enseignement primaire (%) 1995	Réfugiés par pays d'asile (en milliers) 1996	PIB réel par habitant (PPA) : 20 % les plus pauvres 1980-94	PIB réel par habitant (PPA) : 20 % les plus riches 1980-94	Population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire : 1 USD par jour (PPA de 1985) 1989-94	Population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire : Seuil de pauvreté national 1989-94
Développement humain élevé	..	8	10,5	18	..	22	12	21	209,3 T	1 237	19 706	17,0	21,6
23 Chypre	..	3	..	..	..	..	..	0	0	..	..	..	..
24 Barbade	..	3	2,6	0	..	0	5 [a]	..	..	..	..	..	..
25 Hong-Kong (Chine)	..	2	7,8	..	..	..	..	0	6,9	5 821	50 666	..	..
28 Singapour	6,5	2	8,9	0	0 [a]	..	14 [a]	..	0	4 934	47 311	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	4	10 [a]	..	..	..	..	..	12,0
30 Corée, Rép. de	..	4	2,0	7	0	0	..	0	0	..	..	..	..
31 Chili	4,1	4	4,8	5	3 [a]	..	1	8	0,3	1 558	27 145	15,0	..
32 Bahamas	..	6	1,8	..	..	..	..	22	0	..	..	..	..
34 Costa Rica	6,6	4	5,2	4	20 [a]	16	2	11	23,2	1 136	14 399	18,9	11,0
35 Brunéi Darussalam	..	3	11,8	..	..	..	..	5	..	..	..	..	..
36 Argentine	..	6	3,8	29	29 [a]	32	..	..	10,4	..	..	..	26,0
38 Uruguay	4,1	5	2,7	5 [a]	0 [b]	..	7 [a]	6	0,1	..	..	..	..
40 Trinité-et-Tobago	3,3	4	2,1	3	0	21	7 [a]	5	..	..	..	..	21,0
41 Dominique	..	..	..	4	..	20	5 [a]	16	..	..	..	..	33,0
43 Bahreïn	..	5	14,8	..	..	..	..	6	..	..	..	..	..
44 Fidji	..	5	8,4	0	..	8	..	13	0	..	..	..	..
45 Panama	11,1	6	9,2	7	30	17	7	..	0,9	589	17 611	25,6	..
46 Venezuela	..	6	8,9	21	..	41	6 [a]	22	1,6	1 505	24 411	11,8	31,0
48 Emirats arabes unis	14,5	3	20,8	5	1	23	6 [c]	2	0,5	..	..	..	..
49 Mexique	10,7	8	10,4	17	7	28	14 [a]	16	34,6	1 437	19 383	14,9	34,0
50 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	0	..	0	..	..	..	..	..	..	15,0
51 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	20,0
53 Colombie	11,1	9	8,7	15	19	15	8	42	0,2	1 042	16 154	7,4	19,0
54 Koweït	..	3	21,4	..	0 [a]	..	6 [a]	1	3,8	..	..	..	..
55 Saint-Vincent	..	..	..	11	..	2	..	..	..	..	..	..	17,0
56 Seychelles	..	..	..	..	..	..	6 [a]	3	..	..	..	..	..
57 Qatar	..	5	20,6	..	..	..	..	5	..	..	..	..	..
58 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	5	..	..	..	..	25,0
59 Thaïlande	11,9	10	6,2	11	10 [a]	4	26 [a]	..	108,0	1 778	16 732	0,1	13,0
60 Malaisie	..	5	16,5	22	..	6	23	6	0,2	1 923	22 447	5,6	16,0
61 Maurice	12,1	4	17,1	2	0 [a]	0	16	1	..	..	..	..	11,0
62 Brésil	..	11	16,7	24	..	30	6	29	2,2	578	18 563	28,7	17,0
63 Belize	..	6	..	11	..	43	..	30	8,5	..	..	..	35,0
64 Jamahiriya arabe libyenne	17,4	13	23,8	3	5	2	5	..	7,7	..	..	..	..
Développement humain moyen	..	9	19,6	31	13	61	19	11	2 781,8 T	848	5 750	25,9	15,0
Chine non comprise	..	12	21,4	29	13	37	23	15	2 491,7 T	1 108	7 068	..	..
65 Suriname	..	6	7,0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
66 Liban	..	7	7,6	6	5	37	..	..	2,4	..	..	..	..
69 Turquie	..	10	17,7	51	..	38	10	11	8,2	..	..	..	..
70 Arabie saoudite	..	6	37,2	5 [a]	3 [a]	14 [a]	..	6	9,9	..	..	..	..
71 Oman	28,9	6	41,0 [d]	18	4	22	23	4	..	..	..	..	..
73 Equateur	15,3	11	9,9	32	12 [a]	24	17 [a]	23	0,2	1 188	11 572	30,4	35,0
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	5	..	19	..	..	..	..	..	..	..	..	..
78 Iran, Rép. islamique d'	22,2	10	31,0 [d]	10	12	19	16	10	2 030,4	..	..	..	..
81 Rép. arabe syrienne	20,9	8	29,2	14	10	33	13	9	27,8	..	..	..	..
82 Algérie	27,1	9	38,4	22	2	9	13	5	190,3	1 922	12 839	1,6 [a]	..
83 Tunisie	23,3	8	33,3	2	10 [a]	20	9	8	0,2	1 460	11 459	3,9	14,0
84 Jamaïque	11,8	5	15,0	14	10 [a]	11	10	..	0	922	7 553	4,7	32,0
85 Cuba	..	4	4,3	7	0	34	..	6	1,7	..	..	..	..
86 Pérou	23,1	12	11,3	33	56	28	8	..	0,7	813	8 366	49,4	32,0
87 Jordanie	10,0	8	13,4	2	3 [a]	23	9	2	0,9	1 292	10 972	2,5	15,0
88 République dominicaine	17,4	9	17,9	35	22	22	6	42	0,6	775	10 277	19,9	21,0
89 Afrique du Sud	..	13	18,2	1	..	47	9	35	22,6	516	9 897	23,7	..
90 Sri Lanka	20,6	6	9,8	43	7 [a]	37	38	2	0	1 348	5 954	4,0	22,0
91 Paraguay	19,1	9	7,9	40	37 [a]	59	4	29	0,1	..	..	..	22,0
94 Samoa-Occidental	..	10	..	18	..	6	..	..	..	..	..	..	..
95 Maldives	..	13	6,8	4	..	34	39	7	..	..	..	..	..
96 Indonésie	20,2	13	16,2	38	7	49	34	10	0,1	1 422	6 654	14,5	8,0
97 Botswana	27,0	31	30,2	7 [a]	11 [a]	45	15 [a]	11	0,2	..	..	34,7 [a]	..
98 Philippines	17,7	9	5,4	16	29	25	30	30	2,3	842	6 190	27,5 [a]	41,0
100 Guyane	..	14	1,9	39	..	19	18	..	..	..	..	..	43,0
101 Mongolie	14,0	11	17,1	20 [c]	5 [a]	14	12	..	..	..	..	..	36,0
106 Chine	17,1	7	18,5	33	12	76	16	8	290,1	722	5 114	29,4	11,0
107 Namibie	30,0	26	24,0 [d]	43	41	66	26	18	2,2	..	..	..	..
111 Guatemala	29,3	14	35,0	23	43	17	27	..	1,6	357	10 710	53,0	58,0
112 Egypte	34,0	13	48,6	13	1	12	15	2	6,0	1 653	7 809	7,6	..

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) (%) 1995	Personnes dont l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans (en % de la population totale) 1995	Taux d'analphabétisme des adultes (%) 1995	Population privée d'accès : eau potable (%) 1990-96	Population privée d'accès : services de santé (%) 1990-95	Population privée d'accès : assainissement (%) 1990-96	Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%) 1990-97	Enfants ne terminant pas l'enseignement primaire (%) 1995	Réfugiés par pays d'asile (en milliers) 1996	PIB réel par habitant (PPA) : 20 % les plus pauvres 1980-94	PIB réel par habitant (PPA) : 20 % les plus riches 1980-94	Population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire : 1 USD par jour (PPA de 1985) 1989-94	Population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire : Seuil de pauvreté national 1989-94
114 El Salvador	27,8	12	28,5	31	60	19	11	42	0,2	..	..	..	38,0
115 Swaziland	..	21	23,3	40	..	30	10 [a]	22	0,6	..	..	..	..
116 Bolivie	21,6	18	16,9	37	33	42	11	..	0,7	703	6 049	7,1	..
117 Cap-Vert	..	13	28,4	49	..	76	19 [a]	..	..	..	..	..	44,0
119 Honduras	21,8	12	27,3	13	31	13	18	40	0,1	399	6 027	46,5	53,0
120 Gabon	..	26	36,8	32 [a]	..	..	..	..	0,8	..	..	..	..
121 São Tomé-et-Principe	..	..	..	18	..	65	17 [a]	..	..	..	..	..	46,0
122 Viet Nam	26,1	11	6,3	57	10	79	45	..	34,4	406	2 288	..	51,0
123 Salomon, Iles	..	6	..	39	..	89	..	19	2,0	..	..	..	..
124 Vanuatu	..	10	..	13 [a]	..	9 [a]	20	39	..	..	..	..	..
125 Maroc	40,2	12	56,3	35	30 [a]	42	9	22	0,1	1 079	7 570	1,1	13,0
126 Nicaragua	26,2	12	34,3	39	17 [a]	69	12	46	0,6	479	6 293	43,8	50,0
127 Iraq	30,1	17	42,0	22	7 [a]	30	12	..	113,0	..	..	..	..
128 Congo	31,5	32	25,1	66	17 [a]	31	24 [a]	46	20,5	..	..	..	..
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	29,8	19	27,8	72	4 [a]	78	35 [a]	41	10,2	..	..	..	..
130 Zimbabwe	25,2	34	14,9	21	15	48	16	24	0,6	420	6 542	41,0	26,0
Faible développement humain	..	22	49,0	29	30	65	45	36	5 565,3 T	531	2 884	43,8	..
Inde non comprise	..	27	50,3	41	48	58	37	32	5 332,0 T	..	..	..	..
131 Myanmar	27,5	19	16,9	40	40	57	31	..	..	..	..	..	..
132 Cameroun	30,9	26	36,6	50	20	50	14	..	46,4	..	..	..	..
133 Ghana	31,8	23	35,5	35	40	45	27	..	35,6	790	4 220	..	31,0
134 Lesotho	25,7	23	28,7	38	20 [a]	62	16	21	..	137	2 945	50,4	26,0
135 Guinée équatoriale	..	34	21,5	5	..	46	..	..	..	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	39,4	28	43,4	56	33 [a]	82	40	47	..	700	2 931	..	46,0
137 Kenya	27,1	27	21,9	47	23	23	23	32	223,6	238	4 347	50,2	37,0
138 Pakistan	46,0	15	62,2	26	45 [a]	53	38	..	1 202,7	907	4 288	11,6	34,0
139 Inde	35,9	16	48,0	19	15	71	53	38	233,4	527	2 641	52,5	..
140 Cambodge	39,9	27	35,0 [d]	64	47 [a]	86	40	50	0	..	..	..	..
141 Comores	..	22	42,7	47	..	77	26	22	..	..	..	..	..
142 Nigéria	40,5	31	42,9	50	49	43	36	20	8,5	308	3 796	28,9	21,0
143 Rép. dém. du Congo	41,1	30	22,7	58	74 [a]	82	34	36	676,0	..	..	..	..
144 Togo	39,8	33	48,3	45	39 [a]	59	19	29	12,6	..	..	..	17,3
145 Bénin	..	27	63,0	50	82 [a]	80	..	39	6,0	..	..	..	33,0
146 Zambie	36,9	42	21,8	73	25 [a]	36	24	16	131,1	216	2 797	84,6	86,0
147 Bangladesh	46,5	21	61,9	3	55	52	56	..	30,7	606	2 445	28,5	48,0
148 Côte d'Ivoire	46,4	32	59,9	18 [e]	70 [a]	61	24	27	327,7	551	3 572	17,7 [a]	..
149 Mauritanie	45,9	29	62,3	26	37	68	23	37	15,9	290	3 743	31,4 [a]	57,0
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	39,8	31	32,2	62	58	14	27	17	498,7	217	1 430	16,4	50,0
151 Yémen	48,9	22	62,0 [e]	39	62	76	39	..	53,5	..	..	..	..
152 Népal	..	22	72,5	37	..	82	47	48	126,8	455	1 975	53,1 [a]	..
153 Madagascar	47,7	21	54,2 [b]	66	62	59	34	72	..	203	1 750	72,3	59,0
154 Rép. centrafricaine	40,7	35	40,0	62	48	73	27	..	36,6	..	..	..	..
155 Bhoutan	44,9	28	57,8	42	35 [a]	30	38 [a]	18	..	..	..	..	..
156 Angola	..	38	..	68	..	84	..	..	9,4	..	..	..	..
157 Soudan	42,5	27	53,9	50	30	78	34	6	393,9	..	..	..	..
158 Sénégal	48,6	32	66,9	37	10	61	22	19	65,0	299	5 010	54,0	..
159 Haïti	44,5	25	55,0	63	40	75	28	..	..	..	..	..	..
160 Ouganda	42,1	44	38,2	54	51	43	26	..	264,3	309	2 189	50,0	55,0
161 Malawi	47,7	46	43,6	63	65	94	30	..	1,3	..	..	42,1	..
162 Djibouti	..	33	53,8	10	..	45	23	6	25,1	..	..	..	..
163 Tchad	..	37	51,9	76	70	79	..	72	0,1	..	..	..	..
164 Guinée-Bissau	42,9	42	45,1	41	60	70	23 [a]	..	15,4	90	2 533	87,0	49,0
165 Gambie	..	38	61,4	52	7	63	..	..	6,9	..	..	..	64,0
166 Mozambique	48,5	38	59,9	37	61 [a]	46	27	53	0,2	..	..	..	..
167 Guinée	49,1	38	64,1	54	20	69	26	20	663,9	270	4 518	26,3	..
168 Erythrée	..	33	..	78	..	..	44	21	2,1	..	..	..	..
169 Ethiopie	55,5	34	64,5	75	54	81	48	49	390,5	..	..	33,8 [a]	..
170 Burundi	49,5	37	64,7	48	20	49	37	..	1,0	..	..	..	..
171 Mali	52,8	36	69,0	34	60	94	27	28	18,2	..	..	..	..
172 Burkina Faso	58,2	38	80,8	22 [f]	10	63	30	21	2,8	..	..	..	..
173 Niger	62,1	36	86,4	52	1	83	36	23	25,8	296	1 742	61,5	..
174 Sierra Leone	58,2	50	68,6	66	62	89	29	..	13,5	..	..	..	75,0
Total pays en développement	..	14	29,6	29	20	58	30	22	8 556,4 T	768	6 195	32,2	..
Pays les moins avancés	..	29	50,8	43	51	64	39 [d]	36	3 424,4 T	..	..	..	..
Pays industrialisés	..	5	1,4	..	..	..	..	1	3 889,8 T	4 811	32 273	..	..
Monde	..	13	22,4	..	..	..	30 [d]	21	12 446,2 T	1 759	12 584	..	..

a. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normative ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré.
b. Estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après des sources nationales.
c. D'après PNUD, 1997a.
d. UNICEF, 1998b.
e. Banque mondiale, 1997d.
f. OMS, CCAEA et UNICEF, 1996.
Sources : Colonne 1 : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. *Colonne 2* : ONU, 1996d. *Colonne 3* : Calculs d'après l'UNESCO, 1997a. *Colonnes 4,6 et 7* : UNICEF, 1998b. *Colonne 5* : UNICEF, 1997. *Colonne 8* : UNESCO, 1998. *Colonne 9* : HCR, 1996. *Colonnes 10 et 11* : PNUD, 1996a. *Colonnes 12 et 13* : PNUD, 1997a.

8 Tendances du développement humain

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)		Population ayant accès à l'eau potable (%)		Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (%)		Taux d'alphabétisation des adultes (%)		Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%, 6-23 ans)		PIB réel par habitant (PPA)	
	1960	1995	1960	1995	1975-80	1990-96	1975	1990-97	1970	1995	1980	1995	1960	1995
Développement humain élevé	**55,9**	**70,1**	**98**	**29**	**59**	**82**	**21**	**12**	**76**	**90**	**58**	**70**	**1 944**	**7 835**
23 Chypre	68,6	77,2	30	9	..	..	..	..	..	..	..	..	2 039	13 379 [a,b]
24 Barbade	64,2	76,0	74	11	..	..	..	..	92	97	67	76	..	..
25 Hong-Kong (Chine)	66,2	79,0	..	..	..	..	..	..	79	92	59	72	2 323	22 950
28 Singapour	64,5	77,1	36	4	..	..	..	..	74	91	53	72	2 409	22 604
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Corée, Rép. de	53,9	71,7	85	6	66	93 ..	..	87	98	66	82		690	11 594
31 Chili	57,1	75,1	114	11	..	..	2	1	88	95	65	72	3 130	9 930
32 Bahamas	63,2	73,2	50	19	..	..	..	..	95	98	70	75	..	..
34 Costa Rica	61,6	76,6	85	13	72	96	10	2	88	95	55	68	2 160	5 969
35 Brunéi Darussalam	62,2	75,1	63	9	..	..	..	..	57	88	64	70	..	..
36 Argentine	64,9	72,6	60	22	..	..	..	..	93	96	65	77	3 381	8 498
38 Uruguay	67,7	72,7	50	20	..	..	6	7 [c]	93	97	63	75	4 401	6 854
40 Trinité-et-Tobago	63,4	73,1	56	15	93	97	14	7 [c]	92	98	59	67	4 754	9 437
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	55,5	72,2	130	18	..	..	..	..	53	85	58	85	..	..
44 Fidji	59,0	72,1	71	20	..	..	..	..	74	92	63	79	2 354	6 159
45 Panama	60,7	73,4	69	18	77	93	14	7	79	91	66	70	1 533	6 258
46 Venezuela	59,5	72,3	81	24	79	79	14	6 [c]	76	91	58	68	3 899	8 090
48 Emirats arabes unis	53,0	74,4	145	15	..	..	..	..	54	79	44	82	..	..
49 Mexique	56,9	72,1	95	27	62	83	19	14 [c]	75	90	68	66	2 870	6 769
50 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
51 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Colombie	56,5	70,3	99	26	64	85	19	8	81	91	53	70	1 874	6 347
54 Koweït	59,5	75,4	89	13	..	..	..	..	57	79	..	..	..	..
55 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56 Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Qatar	53,1	71,1	145	17	..	..	..	..	58	79	60	73	..	..
58 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	52,3	69,5	103	31	25	89	36	26 [c]	78	94	49	53	985	7 742
60 Malaisie	53,9	71,4	72	11	..	..	31	23	57	84	54	62	1 783	9 572
61 Maurice	59,2	70,9	70	20	99	98	32	16	65	83	48	61	2 113	13 294
62 Brésil	54,7	66,6	116	44	62	76	18	6	68	83	54	72	1 404	5 928
63 Belize	61,4	74,2	74	36	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	46,7	64,3	160	50	87	97	..	..	36	76	..	..	..	..
Développement humain moyen	**47,1**	**67,5**	**145**	**40**	..	..	**30**	**19**	**53**	**81**	**51**	**64**	**864**	**3 355**
Chine non comprise	47,1	66,0	139	43	..	..	36	23	57	79	52	65	1 172	3 945
65 Suriname	60,1	70,9	70	25	..	..	..	..	82	93	..	..	2 234	4 862
66 Liban	59,6	69,3	68	33	..	..	..	..	80	92	67	75	..	..
69 Turquie	50,1	68,5	190	41	68	49	15	10	57	82	44	63	1 669	5 516
70 Arabie saoudite	44,4	70,7	170	25	64	95 [c]	..	..	..	..	36	56	..	..
71 Oman	40,1	70,3	214	15	..	..	..	..	..	..	28	60	2 040	9 383
73 Equateur	53,1	69,5	124	31	36	68	20	17 [c]	75	90	69	72	1 461	4 602
75 Corée, Rép. pop. dém. de	54,0	71,6	86	23	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
78 Iran, Rép. islamique d'	49,5	68,5	169	33	51	90	43	16	..	..	46	68	1 985	5 480
81 Rép. arabe syrienne	49,8	68,1	135	28	..	..	20	13	41	71	60	64	..	..
82 Algérie	47,0	68,1	168	34	77	78	23	13	25	62	52	66	1 676	5 618
83 Tunisie	48,3	68,7	159	28	35	98	17	9	28	67	50	67	1 394	5 261
84 Jamaïque	62,7	74,1	63	10	86	86	14	10	70	85	67	65	1 829	3 801
85 Cuba	63,8	75,7	65	10	..	..	..	..	82	96	72	63	..	..
86 Pérou	47,7	67,7	142	45	..	..	17	8	71	89	65	79	2 130	3 940
87 Jordanie	46,9	68,9	135	21	..	..	18	9	54	87	..	..	1 328	4 187
88 République dominicaine	51,8	70,3	125	45	55	65	17	6	68	82	60	68	1 227	3 923
89 Afrique du Sud	49,0	64,1	89	50	..	..	..	..	70	82	..	..	2 984	4 334
90 Sri Lanka	62,0	72,5	71	17	19	57	58	38	80	90	58	66	1 389	3 408
91 Paraguay	63,9	69,1	66	28	13	60	9	4	81	92	49	62	1 220	3 583
94 Samoa-Occidental	49,8	68,4	134	42	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
95 Maldives	43,6	63,3	160	54	..	..	..	..	87	93	..	..	..	..
96 Indonésie	41,2	64,0	139	47	11	62	51	34	56	84	51	62	490	3 971
97 Botswana	46,5	51,7	116	40	..	..	..	..	44	70	51	71	474	5 611
98 Philippines	52,8	67,4	79	32	..	..	39	30	84	95	61	78	1 183	2 762
100 Guyane	56,1	63,5	100	60	..	..	..	..	91	98	61	67	1 630	3 205
101 Mongolie	46,8	64,8	128	55	..	..	..	..	63	83	60	52	..	..
106 Chine	47,1	69,2	150	38	..	..	26	16	52	82	50	58	723	2 935
107 Namibie	42,5	55,8	146	60	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
111 Guatemala	45,6	66,1	125	43	39	77	30	27	44	65	35	46	1 667	3 682
112 Egypte	46,1	64,8	179	57	75	87	17	15	32	51	51	69	5 573	829

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)		Population ayant accès à l'eau potable (%)		Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (%)		Taux d'alphabétisation des adultes (%)		Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (%, 6-23 ans)		PIB réel par habitant (PPA)	
	1960	1995	1960	1995	1975-80	1990-96	1975	1990-97	1970	1995	1980	1995	1960	1995
114 El Salvador	50,5	69,4	130	34	53	69	22	11	56	72	47	55	1 305	2 610
115 Swaziland	40,2	58,8	157	68	..	..	..	..	49	77	59	72	1 182	2 954
116 Bolivie	42,7	60,5	167	71	34	63	17	11	58	83	54	66	1 142	2 617
117 Cap-Vert	52,0	65,7	110	54	..	..	..	..	36	72	45	64	..	..
119 Honduras	46,3	68,8	145	29	41	87	23	18	54	73	47	60	901	1 977
120 Gabon	40,8	54,5	171	87	..	..	..	..	26	63	..	..	1 373	3 766[a]
121 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
122 Viet Nam	44,2	66,4	147	33	..	..	55	45	73	94	52	55	..	..
123 Salomon, Iles	50,3	71,1	120	24	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
124 Vanuatu	46,5	66,3	141	41	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125 Maroc	46,7	65,7	163	64	..	..	19	9	21	44	38	46	854	3 477
126 Nicaragua	47,0	67,5	141	44	46	61	20	12	57	66	53	62	1 756	1 837[a]
127 Iraq	48,5	58,5	139	94	66	78	19	12	30	58	67	53	..	..
128 Congo	41,7	51,2	140	81	38	34	43	24[c]	34	75	..	..	1 092	2 554
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	40,6	56,8	165	79	20	28	39	35[c]	47	72	28	38	1 136	2 500
130 Zimbabwe	45,3	48,9	109	49	..	..	25	16	66	85	41	68	937	2 135
Faible développement humain	42,2	56,7	167	90	..	..	60	45	31	51	37	47	656	1 362
Inde non comprise	40,0	53,2	169	102	..	..	44	37	27	49	34	39	716	1296
131 Myanmar	43,7	58,9	158	105	17	60	41	31	72	83	39	48	343	3 766[a,b]
132 Cameroun	39,2	55,3	163	63	..	..	19	14	32	63	48	46	736	2 355
133 Ghana	45,0	57,0	132	70	35	65	35	27	31	65	48	44	1 049	2 032
134 Lesotho	42,9	58,1	149	96	17	62	20	16	47	71	52	56	346	1 290
135 Guinée équatoriale	36,8	49,0	188	111	..	..	..	..	46	79	57	64	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	40,4	52,2	155	102	..	..	..	..	32	57	44	50	..	..
137 Kenya	44,7	53,8	124	61	17	53	25	23	43	78	62	55	635	1 438
138 Pakistan	43,6	62,8	163	95	25	74	47	38	20	38	19	38	820	2 209
139 Inde	44,0	61,6	165	73	..	..	71	53	34	52	40	56	617	1 422
140 Cambodge	42,4	52,9	146	108	..	....	..	..	..	..	..	..	..	
141 Comores	42,5	56,5	165	83	..	..	..	..	42	57	45	39	..	..
142 Nigéria	39,5	51,4	189	114	..	..	30	36	21	57	50	50	1 133	1 270
143 Rép. dém. du Congo	41,3	52,4	153	128	19	42	..	..	44	77	46	38	..	..
144 Togo	39,3	50,5	182	78	16	55	25	19	23	52	61	50	411	1 167
145 Bénin	36,9	54,4	179	84	34	50	..	..	10	37	34	35	1 075	1 800
146 Zambie	41,6	42,7	135	112	42	27	17	24	48	78	46	48	1 172	986
147 Bangladesh	39,6	56,9	156	83	..	..	84	56	25	38	30	39	621	1 382
148 Côte d'Ivoire	39,2	51,8	165	90	..	..	18	24	16	40	39	39	1 021	1 731
149 Mauritanie	38,5	52,5	177	124	..	..	39	23	27	38	19	36	930	1 622
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	40,5	50,6	147	93	39	38	25	27	37	68	44	34	272	636
151 Yémen	35,9	56,7	224	78	..	..	33	39	..	..	..	..	..	..
152 Népal	38,3	55,9	195	82	8	63	..	..	14	28	28	55	584	1 145
153 Madagascar	40,7	57,6	178	100	..	..	30	34	..	..	60	33	1 013	673
154 Rép. centrafricaine	38,5	48,4	174	103	..	..	..	..	13	60	33	37	806	1 092
155 Bhoutan	37,3	52,0	203	90	..	..	..	..	20	42	..	..	..	..
156 Angola	33,0	47,4	208	170	17	32	..	..	..	..	54	31	..	..
157 Soudan	39,2	52,2	160	73	..	..	..	..	21	46	25	31	..	..
158 Sénégal	37,2	50,3	172	74	36	63	19	22	15	33	24	31	1 136	1 815
159 Haïti	42,1	54,6	182	94	12	37	26	28	24	45	..	..	921	917
160 Ouganda	43,0	40,5	133	88	35	46	28	26	37	62	25	34	371	1 483
161 Malawi	37,8	41,0	206	137	51	37	19	30	38	56	33	67	423	773
162 Djibouti	36,0	49,2	186	112	..	..	..	..	23	46	19	20	..	..
163 Tchad	34,8	47,2	195	92	..	..	..	..	24	48	16	25	785	1 172
164 Guinée-Bissau	34,0	43,4	200	132	10	59	..	..	30	55	27	29	..	..
165 Gambie	32,3	46,0	213	78	..	..	..	..	17	39	23	34	411	948
166 Mozambique	37,3	46,3	190	133	..	..	..	..	16	40	29	25	1 368	959
167 Guinée	33,6	45,5	203	130	14	46	..	..	16	36	21	24	..	..
168 Erythrée	39,1	50,2	166	78	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Ethiopie	35,9	48,7	187	113	8	25	45	48	16	36	16	18	262	455
170 Burundi	41,3	44,5	153	106	29	52	27	37	18	35	11	31	473	637
171 Mali	34,8	47,0	209	134	..	..	36	27	7	31	..	..	541	565
172 Burkina Faso	36,1	46,3	186	82	25	22[d] 34	30	8	19	8	20	290		784
173 Niger	35,3	47,5	191	191	..	..	50	36	6	14	12	15	604	765
174 Sierra Leone	31,5	34,7	219	164	14	34	22	29	13	31	30	28	871	625
Total pays en développement	46,0	62,2	149	65	..	71	40	30	48	70	46	57	915	3 068
Pays les moins avancés	39,1	51,2	170	109[e]	..	57	..	39[e]	30	49	32	36	562	1 008
Pays industrialisés	68,6	74,2	39	13	..	..	..	..	..	99	..	83	..	16 337
Monde	50,2	63,6	129	60[e]	..	..	..	30[e]	..	78	..	62	..	5 990

Note : Les données synthétiques diffèrent de celles présentées dans les autres tableaux en raison de l'absence d'indicateurs de tendance.
a. Actualisation provisoire des *PENN World Tables* d'après un ensemble élargi d'éléments de comparaisons internationales, selon la description de Summers et Heston, 1991.
b. Provisoire.
c. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normative ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré.
d. OMS, CCAEA et UNICEF, 1996
e. UNICEF, 1998b.
Sources : *Colonnes 1 et 2* : ONU, 1996d. *Colonnes 3-8* : UNICEF, 1998b. *Colonnes 9-12* : UNESCO, 1997a. *Colonne 13* : Summers et Heston, 1991. *Colonne 14* : Calculs d'après la Banque mondiale, 1997a.

9 Disparités Sud-Nord

En indice par pays : Nord = 100 (voir note au bas du tableau)

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance 1960	Espérance de vie à la naissance 1995	Alphabétisation des adultes 1970	Alphabétisation des adultes 1995	Apport calorique journalier par habitant 1970	Apport calorique journalier par habitant 1995	Population ayant accès à l'eau potable 1975-80	Population ayant accès à l'eau potable 1990-96	Mortalité des enfants de moins de 5 ans 1960	Mortalité des enfants de moins de 5 ans 1996
Développement humain élevé	81	95	77	91	84	91	59	84	34	45
23 Chypre	100	100 +	..	..	100 +	100 +	..	..	100 +	100 +
24 Barbade	94	100 +	93	99	93	100	..	..	54	100 +
25 Hong-Kong (Chine)	97	100 +	80	94	91	100 +	..	..	..	..
28 Singapour	94	100 +	75	92	..	..	..	..	100 +	100 +
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	83	73	..	..	..	72
30 Corée, Rép. de	79	97	88	99	93	100	67	94	39	100 +
31 Chili	83	100 +	89	97	87	86	..	..	36	100 +
32 Bahamas	92	99	96	100	85	78	..	..	72	69
34 Costa Rica	90	100 +	89	96	79	90	73	97	44	100 +
35 Brunéi Darussalam	91	100 +	58	89	77	89	..	..	56	100 +
36 Argentine	95	98	94	98	100 +	98	..	..	68	63
38 Uruguay	99	98	93	99	100 +	89	..	..	88	72
40 Trinité-et-Tobago	92	99	93	99	82	81	94	98	67	93
41 Dominique	..	..	..	..	67	94	..	..	..	79
43 Bahreïn	81	97	54	86	..	..	..	..	24	72
44 Fidji	86	97	74	93	79	96	..	..	51	66
45 Panama	88	99	80	92	74	78	78	94	47	79
46 Venezuela	87	98	77	92	..	..	80	80	70	56
48 Emirats arabes unis	77	100	55	80	100 +	100 +	..	..	20	88
49 Mexique	83	97	76	91	89	99	63	84	33	49
50 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	58	68	..	..	..	42
51 Grenade	..	..	..	..	72	83	..	..	..	51
53 Colombie	82	95	82	93	68	87	65	86	38	51
54 Koweït	87	100 +	58	80	..	..	..	..	38	100 +
55 Saint-Vincent	..	..	..	..	76	76	..	..	..	69
56 Seychelles	..	..	..	..	61	73	..	..	..	83
57 Qatar	77	96	58	81	..	..	..	..	21	75
58 Sainte-Lucie	..	..	..	..	65	87	..	..	..	72
59 Thaïlande	76	94	79	95	71	71	25	90	33	42
60 Malaisie	79	96	58	85	83	88	..	..	47	100 +
61 Maurice	86	96	66	84	77	91	100	100	58	69
62 Brésil	80	90	69	84	79	89	63	74	28	30
63 Belize	90	100	..	..	75	88	..	..	47	36
64 Jamahiriya arabe libyenne	68	87	37	77	81	99	88	98	18	26
Développement humain moyen	69	91	54	82	68	86	..	..	24	30
Chine non comprise	69	89	57	80	72	87	..	..	24	27
65 Suriname	88	96	83	94	72	80	..	..	51	51
66 Liban	87	93	81	94	77	100 +	..	..	58	40
69 Turquie	73	92	57	83	99	100 +	69	81	22	34
70 Arabie saoudite	65	95	36	64	62	87	65	96	17	53
71 Oman	58	95	..	..	..	..	..	..	18	88
73 Equateur	77	94	76	91	72	77	36	69	27	40
75 Corée, Rép. pop. dém. de	79	97	..	..	83	72	..	..	41	53
78 Iran, Rép. islamique d'	72	92	..	..	66	93	52	91	21	43
81 Rép. arabe syrienne	73	92	42	72	77	100 +	..	..	24	47
82 Algérie	69	92	25	62	60	96	78	79	19	41
83 Tunisie	71	93	29	68	74	100 +	35	99	19	45
84 Jamaïque	91	100	70	86	82	83	87	87	65	100 +
85 Cuba	93	100 +	83	97	87	72	..	..	91	100 +
86 Pérou	70	91	72	90	73	68	..	..	21	27
87 Jordanie	68	93	54	88	80	86	..	..	35	63
88 République dominicaine	75	95	69	83	66	73	56	66	33	28
89 Afrique du Sud	71	86	71	83	93	91	..	..	39	24
90 Sri Lanka	90	98	81	91	74	73	19	58	38	83
91 Paraguay	93	93	82	93	86	81	13	42	54	47
94 Samoa-Occidental	73	92	..	..	..	..	..	..	23	30
95 Maldives	64	85	88	95	47	70	..	..	19	21
96 Indonésie	60	86	57	85	62	85	11	63	23	22
97 Botswana	68	70	44	71	70	68	..	..	29	32
98 Philippines	77	91	85	96	55	73	..	..	46	42
100 Guyane	82	86	92	99	74	76	..	..	39	19
101 Mongolie	68	87	64	84	76	60	..	..	27	22
106 Chine	69	93	52	83	66	86	..	..	23	34
107 Namibie	62	75	..	..	71	66	..	..	24	21
111 Guatemala	67	89	44	66	70	73	39	65	24	28
112 Egypte	67	87	33	52	78	100 +	76	80	17	20

Classement selon l'IDH	En indice par pays : Nord =100 (voir note au bas du tableau)									
	Espérance de vie à la la naissance		Alphabétisation des adultes		Apport calorique journalier par habitant		Population ayant accès à l'eau potable		Mortalité des enfants de moins de 5 ans	
	1960	1995	1970	1995	1970	1995	1975-80	1990-96	1960	1996
114 El Salvador	74	94	57	73	61	81	54	70	23	40
115 Swaziland	59	79	49	78	78	84	..	..	21	16
116 Bolivie	62	82	59	84	66	69	34	67	19	16
117 Cap-Vert	76	89	36	73	49	95	..	..	30	22
119 Honduras	67	92	55	74	72	75	41	88	24	45
120 Gabon	59	73	26	64	70	77	..	..	17	11
121 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	20
122 Viet Nam	64	90	74	95	70	77	..	..	22	36
123 Salomon, Iles	73	96	..	..	71	66	..	..	27	55
124 Vanuatu	68	89	..	..	80	79	..	..	22	30
125 Maroc	68	89	21	44	80	99	..	..	22	21
126 Nicaragua	69	91	58	67	80	73	46	54	23	28
127 Iraq	71	79	30	59	75	72	67	79	29	13
128 Congo	61	69	35	76	66	66	38	34	22	15
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	59	77	48	73	64	72	20	28	24	14
130 Zimbabwe	66	66	67	86	74	62	..	..	27	22
Faible développement humain	61	76	31	52	70	73	..	..	20	11
Inde non comprise	58	72	28	50	71	71	22	55	19	10
131 Myanmar	64	79	72	84	66	86	17	61	21	11
132 Cameroun	57	75	33	64	76	70	..	..	19	16
133 Ghana	66	77	31	65	70	82	35	66	23	14
134 Lesotho	63	78	47	72	66	62	17	57	24	11
135 Guinée équatoriale	54	66	47	80	..	..	..	..	16	9
136 Rép. dém. pop. lao	59	70	32	57	71	67	..	..	21	12
137 Kenya	65	73	44	79	72	63	17	54	24	18
138 Pakistan	64	85	21	38	73	78	25	75	22	12
139 Inde	64	83	34	53	69	75	..	..	21	14
140 Cambodge	62	71	..	..	68	63	..	..	23	9
141 Comores	62	76	42	58	61	57	..	..	20	13
142 Nigéria	58	69	21	58	75	79	..	..	24	8
143 Rép. dém. du Congo	60	71	44	78	72	59	19	42	16	8
144 Togo	57	68	23	52	75	55	16	64	18	13
145 Bénin	54	73	11	38	65	76	34	51	16	11
146 Zambie	61	58	48	79	71	61	42	27	23	8
147 Bangladesh	58	77	25	39	72	63	..	..	20	14
148 Côte d'Ivoire	57	70	16	41	80	79	..	..	16	11
149 Mauritanie	56	71	27	38	62	81	..	..	15	9
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	59	68	38	69	58	63	39	38	20	11
151 Yémen	52	76	..	..	58	64	..	..	14	15
152 Népal	56	75	14	28	64	75	8	64	16	14
153 Madagascar	59	78	..	..	80	63	..	..	13	10
154 Rép. centrafricaine	56	65	13	61	79	59	..	..	14	10
155 Bhoutan	54	70	20	43	..	..	..	..	16	12
156 Angola	48	64	..	..	69	60	17	32	14	5
157 Soudan	57	70	21	47	72	73	..	..	23	14
158 Sénégal	54	68	16	34	84	75	36	53	16	12
159 Haïti	61	74	24	46	..	..	12	28	19	12
160 Ouganda	63	55	37	63	76	71	35	38	22	11
161 Malawi	55	55	39	57	78	64	52	37	13	7
162 Djibouti	52	66	24	47	61	58	..	..	17	10
163 Tchad	51	64	24	49	72	61	..	..	15	11
164 Guinée-Bissau	50	59	30	56	66	77	10	60	15	7
165 Gambie	47	62	17	39	70	67	..	..	13	15
166 Mozambique	54	62	16	41	63	53	..	..	18	7
167 Guinée	49	61	16	36	73	68	14	56	13	8
168 Erythrée	57	68	..	..	..	..	..	..	20	13
169 Ethiopie	52	66	17	36	..	..	8	25	18	9
170 Burundi	60	60	18	36	69	55	29	60	19	9
171 Mali	51	63	7	31	69	68	..	..	10	7
172 Burkina Faso	53	62	8	19	58	71	25	79	15	10
173 Niger	51	64	6	14	66	68	..	..	15	5
174 Sierra Leone	46	47	13	32	80	63	14	34	13	6
Total pays en développement	67	84	48	71	71	82	..	..	23	17
Pays les moins avancés	57	69	30	50	69	67	..	..	18	10
Pays industrialisés	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Monde	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Note : Le terme « Nord » fait référence aux pays industrialisés. Tous les chiffres sont exprimés en fonction de la moyenne des pays du Nord, qui correspond à la base 100. Plus le chiffre est faible, plus l'écart Sud-Nord est grand. Plus le chiffre est proche de 100, plus cet écart est faible. Un chiffre supérieur à 100 indique que le pays considéré a dépassé la moyenne du Nord.

Sources : Colonnes 1 et 2 : ONU, 1996d. *Colonnes 3 et 4 :* UNESCO, 1997a. *Colonnes 5 et 6 :* FAO, 1997a. *Colonnes 7-10 :* UNICEF, 1998b.

10 Accès de la population féminine à l'éducation

Classement selon l'IDH		Scolarisation nette de la population féminine				Scolarisation des femmes dans le supérieur		Scolarisation des femmes dans le supérieur en sciences nat. et appliquées (en % du nb. d'étudiantes du supérieur)
		Ens. primaire		Ens. secondaire				
		% pop masc. 1995	Indice (1985=100) 1995	% pop masc. 1995	Indice (1985=100) 1995	Pour 100 000 femmes 1995	Indice (1985=100) 1995	1995
Développement humain élevé		..	..	..	..	1 897	..	29
23	Chypre	96	98	94	109	..	..	28
24	Barbade	..	..	..	..	2 965	..	44
25	Hong-Kong (Chine)	92	96	73	107	1 701	..	19
28	Singapour	..	..	..	..	2 249	201	..
29	Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..
30	Corée, Rép. de	99	104	96	114	3 507	164	16
31	Chili	85	..	57	..	2 181	155	29
32	Bahamas	..	..	..	..	3 136	..	..
34	Costa Rica	..	..	..	..	2 677	..	..
35	Brunéi Darussalam	91	117	71	129	640	..	36
36	Argentine	..	..	..	..	3 726	..	36
38	Uruguay	95	109	..	..	2 669	..	..
40	Trinité-et-Tobago	94	102	..	..	610	142	34
41	Dominique	..	..	..	..	..	..	28
43	Bahreïn	100	102	87	113	1 922	..	42
44	Fidji	100	103	..	..	959	..	..
45	Panama	..	..	..	..	3 498	117	36
46	Venezuela	..	..	24	133	2 645	..	..
48	Emirats arabes unis	82	106	75	..	1 011	118	..
49	Mexique	..	..	..	..	1 444	124	26
50	Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..
51	Grenade	..	..	..	..	..	..	..
53	Colombie	..	..	53	..	1 654	129	32
54	Koweït	65	76	..	..	2 590	151	43
55	Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..
56	Seychelles	..	..	..	..	..	..	33
57	Qatar	80	85	71	103	3 243	115	44
58	Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..
59	Thaïlande	..	..	..	..	2 202	..	23
60	Malaisie	92	..	..	..	862	..	..
61	Maurice	96	96	..	..	537	..	..
62	Brésil	..	..	..	..	1 200	..	34
63	Belize	98	115	..	..	133	..	..
64	Jamahiriya arabe libyenne	96	..	..	..	1 930	..	..
Développement humain moyen		95	..	..	..	683	175	..
	Chine non comprise	90	..	..	..	1 234	..	27
65	Suriname	..	..	..	..	1 418	..	..
66	Liban	..	..	..	..	2 605	..	37
69	Turquie	94	..	41	..	1 537	247	28
70	Arabie saoudite	61	145	41	186	1 508	188	..
71	Oman	70	111	55	..	441	..	..
73	Equateur	92	..	..	..	1 705	..	..
75	Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	..	..	..
78	Iran, Rép. islamique d'	..	..	..	..	1 144	522	20
81	Rép. arabe syrienne	87	95	37	88	1 289	105	30
82	Algérie	91	117	53	139	1 000	197	35
83	Tunisie	95	109	..	..	1 110	271	28
84	Jamaïque	100	105	68	113	658	..	..
85	Cuba	99	109	..	..	1 336	53	35
86	Pérou	90	..	52	..	2 593	..	..
87	Jordanie	89	..	..	..	..	..	35
88	République dominicaine	83	120	26	..	2 080	..	..
89	Afrique du Sud	96	..	57	..	1 590	..	38
90	Sri Lanka	..	..	..	..	388	129	..
91	Paraguay	89	100	34	..	1 069	..	42
94	Samoa-Occidental	99	..	48	..	509	..	26
95	Maldives	..	..	..	..	..	..	..
96	Indonésie	95	100	39	..	812	..	23
97	Botswana	99	105	48	192	392	250	26
98	Philippines	..	..	..	..	3 223	..	27
100	Guyane	89	..	..	..	804	289	24
101	Mongolie	81	..	65	..	2 190	..	53
106	Chine	98	..	..	..	318	160	..
107	Namibie	..	..	..	..	894	..	31
111	Guatemala	..	..	..	..	358	..	..
112	Egypte	..	..	..	..	1 336	128	27

Classement selon l'IDH	Scolarisation nette de la population féminine — Ens. primaire — % pop masc. 1995	Ens. primaire — Indice (1985=100) 1995	Ens. secondaire — % pop masc. 1995	Ens. secondaire — Indice (1985=100) 1995	Scolarisation des femmes dans le supérieur — Pour 100 000 femmes 1995	Scolarisation des femmes dans le supérieur — Indice (1985=100) 1995	Scolarisation des femmes dans le supérieur en sciences nat. et appliquées (en % du nb. d'étudiantes du supérieur) 1995
114 El Salvador	80	..	22	..	2 013	155	28
115 Swaziland	96	120	..	..	493	..	16
116 Bolivie	..	..	..	..	1 449	..	..
117 Cap-Vert	100	105	22	244	..	..	..
119 Honduras	91	97	..	..	952	144	26
120 Gabon	..	..	..	..	288	..	..
121 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..
122 Viet Nam	..	..	..	..	246	..	..
123 Salomon, Iles	..	..	..	..	..	..	31
124 Vanuatu	..	..	..	..	..	..	..
125 Maroc	62	129	..	..	944	161	28
126 Nicaragua	85	108	..	..	1 064	104	..
127 Iraq	..	..	..	..	861	..	..
128 Congo	..	..	..	..	271	..	..
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	..	..	209	294	..
130 Zimbabwe	..	..	..	..	369	..	14
Faible développement humain	..	..	..	..	318	..	..
Inde non comprise	..	..	..	..	178	..	..
131 Myanmar	..	..	..	..	715	140	61
132 Cameroun	..	..	..	..	88	..	..
133 Ghana	..	..	..	..	54	..	..
134 Lesotho	71	88	21	117	255	218	21
135 Guinée équatoriale	..	..	..	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	61	..	15	..	79	74	11
137 Kenya	..	..	..	..	90	..	..
138 Pakistan	..	..	..	..	238	..	..
139 Inde	..	..	..	..	445	124	..
140 Cambodge	..	..	..	..	35	..	..
141 Comores	48	..	..	..	33	..	..
142 Nigéria	..	..	..	..	203	..	..
143 Rép. dém. du Congo	50	..	18	..	63	..	..
144 Togo	72	..	..	..	89	189	5
145 Bénin	43	119	..	..	75	107	11
146 Zambie	75	88	14	..	141	243	..
147 Bangladesh	..	..	..	..	188	..	..
148 Côte d'Ivoire	..	..	..	..	209	243	10
149 Mauritanie	55	..	..	..	164	..	15
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	48	86	..	..	14	233	9
151 Yémen	..	..	..	..	173	..	..
152 Népal	..	..	..	..	231	..	..
153 Madagascar	..	..	..	..	294	108	31
154 Rép. centrafricaine	..	..	..	..	35	..	..
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..
156 Angola	..	..	..	..	19	..	..
157 Soudan	..	..	..	..	341	..	..
158 Sénégal	48	123	..	..	142	..	..
159 Haïti	..	..	..	..	80	..	..
160 Ouganda	..	..	..	..	99	309	17
161 Malawi	100	244	2	..	50	..	15
162 Djibouti	28	108	..	..	20	..	..
163 Tchad	..	..	..	..	11	..	3
164 Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	..	..
165 Gambie	..	..	..	..	109	..	..
166 Mozambique	35	74	5	..	21	..	21
167 Guinée	..	..	..	..	10	..	..
168 Erythrée	30	..	14	..	27	..	..
169 Ethiopie	19	..	..	..	24	100	11
170 Burundi	48	137	4	200	41	146	..
171 Mali	19	146	..	..	20	..	..
172 Burkina Faso	24	141	5	250	43	179	8
173 Niger	..	..	..	..	17	..	..
174 Sierra Leone	..	..	..	..	41	..	31
Total pays en développement	..	..	..	..	679	..	..
Pays les moins avancés	..	..	..	..	168	..	..
Pays industrialisés	98	..	90	..	3 717	123	27
Monde	..	..	..	..	1 369	..	..

Sources : Colonnes 1, 3, 5 et 7 : UNESCO, 1998. *Colonnes 2, 4 et 6 :* Calculs effectués d'après des données de l'UNESCO, 1998.

11 Participation des femmes à la vie politique et économique

Classement selon l'IDH		Encadrement supérieur et direction (%) 1992-96	Encadrement et fonctions techniques (%) 1992-96	Personnel de vente et de service (%) 1992-96	Personnel de bureau (%) 1992-96	Femmes membres du gouvernement			Travail familial non rémunéré (en % de la pop. fém.) 1990	Taux d'activité économique des femmes (en % du taux masc.) 1995
						Total[a] (%) 1995	Ministres[a] (%) 1995	Secrétaires d'Etats et autres[a] (%) 1995		
Développement humain élevé		..	..	..	..	9	6	10	49	57
23	Chypre	10[b]	41[b]	45[b,c]	50[b,d]	5	8	3	83	62
24	Barbade	39	51	58	80	23	33	24	67	88
25	Hong-Kong (Chine)	20	38	39	71	..	..	..	77	58
28	Singapour	15[e]	37[e]	43[e]	77[e]	5	0	7	77	64
29	Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	30	0	47	..	..
30	Corée, Rép. de	4[e]	32[e]	60[e]	52[e]	2	3	1	87	68
31	Chili	20	54	58	47	12	16	10	42	47
32	Bahamas	35[e]	51[e]	59[e]	79[e]	34	20	38	72	87
34	Costa Rica	23	45	48	49	21	15	24	34	42
35	Brunéi Darussalam	11[b]	35[b]	40[b,c]	52[b,d]	2	0	3	55	51
36	Argentine	..	..	..	..	3	0	4	..	45
38	Uruguay	28	64	59	54	3	0	5	40	68
40	Trinité-et-Tobago	40[e]	52[e]	49[e]	72[e]	14	20	10	54	49
41	Dominique	36[b]	57[b]	69[b,c]	..	31	8	39	50	..
43	Bahreïn	6	26	8	23	0	0	0	8	24
44	Fidji	10	45	28	45	10	9	11	20	38
45	Panama	28	49	50	73	11	11	11	15	51
46	Venezuela	23	57	47	60	6	4	9	34	50
48	Emirats arabes unis	2[b]	25[b]	25[b,c]	8[b,d]	0	0	0	9	15
49	Mexique	20	45	43	60	7	14	4	11	46
50	Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	21	10	28	..	..
51	Grenade	32[b]	53[b]	58[b,c]	64[b,d]	19	10	24	..	..
53	Colombie	31	44	55	59	25	11	29	74	60
54	Koweït	5[b]	37[b]	46[b,c]	19[b,d]	6	0	9	4	45
55	Saint-Vincent	..	..	..	..	25	10	50	42	..
56	Seychelles	29[b]	58[b]	59[b,c]	59[b,d]	21	31	19	60	..
57	Qatar	..	..	..	..	2	0	3	4	15
58	Sainte-Lucie	..	..	..	..	5	8	0	..	..
59	Thaïlande	22	52	59	52	4	4	5	64	87
60	Malaisie	19	44	40	54	6	8	5	64	58
61	Maurice	23[e]	38[e]	28[e]	49[e]	7	4	8	48	..
62	Brésil	17	63	64	41	13	4	15	46	54
63	Belize	37	39	56	71	10	0	14	..	30
64	Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	0	0	0	..	26
Développement humain moyen		..	..	..	..	5	6	4	..	73
	Chine non comprise	..	..	..	..	6	4	6	54	57
65	Suriname	12	62	51	57	14	0	21	42	47
66	Liban	..	..	..	..	0	0	0	..	39
69	Turquie	10	33	11	35	5	3	6	69	57
70	Arabie saoudite	..	..	..	..	0	0	0	..	15
71	Oman	..	..	..	..	4	0	4	..	16
73	Equateur	28	47	54	57	10	7	10	27	36
75	Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	1	1	1	69	77
78	Iran, Rép. islamique d'	4[b]	33[b]	7[b,c]	5[b,d]	0	0	1	43	32
81	Rép. arabe syrienne	3	37	3	16	4	7	2	5	35
82	Algérie	6[b]	28[b]	19[b,c]	11[b,d]	2	0	3	6	32
83	Tunisie	13	36	17	33	5	3	7	49	44
84	Jamaïque	..	59	69	62	13	6	16	..	86
85	Cuba	19[b]	48[b]	..	..	8	4	10	5	61
86	Pérou	24[e]	41[e]	62[e]	48[e]	10	6	11	..	42
87	Jordanie	5[e]	29[e]	6[e]	26[e]	2	3	0	4	27
88	République dominicaine	21[b]	50[b]	..	..	12	3	16	43	41
89	Afrique du Sud	17[b]	47[b]	..	66	7	9	6	..	60
90	Sri Lanka	16	19	..	44	9	13	8	56	55
91	Paraguay	23	54	65	47	3	0	4	..	41
94	Samoa-Occidental	12[b]	47[b]	54[b,c]	53[b,c]	7	7	7	8	..
95	Maldives	14[b]	35	12[b,c]	25[b,d]	10	5	11	29	73
96	Indonésie	7[b]	41[b]	58[b,c]	44[b,d]	2	4	1	66	66
97	Botswana	36[b]	61[b]	70[b,c]	60[b,d]	11	0	15	35	85
98	Philippines	33	64	63	57	24	8	26	53	59
100	Guyane	13[b]	48[b]	..	..	16	11	21	..	49
101	Mongolie	..	..	..	..	5	0	9	..	88
106	Chine	12[b]	45[b]	52[b,c]	39[b,d]	4	6	4	..	82
107	Namibie	21[b]	41[b]	..	..	7	10	6	69	68
111	Guatemala	32[b]	45[b]	72[b,c]	54[b,d]	18	19	18	21	36
112	Egypte	12	30	10	35	2	3	2	62	40

Classement selon l'IDH	Encadrement supérieur et direction (%) 1992-96	Encadrement et fonctions techniques (%) 1992-96	Personnel de vente et de service (%) 1992-96	Personnel de bureau (%) 1992-96	Femmes membres du gouvernement: Total[a] (%) 1995	Ministres[a] (%) 1995	Secrétaires d'Etats et autres[a] (%) 1995	Travail familial non rémunéré (en % de la pop. fém.) 1990	Taux d'activité économique des femmes (en % du taux masc.) 1995
114 El Salvador	26[e]	44[e]	69[e]	59[e]	18	6	25	58	52
115 Swaziland	26	60	..	42	7	0	13	59	60
116 Bolivie	28	42	67	57	9	0	10	79	60
117 Cap-Vert	23[b]	48[b]	57[b,c]	63[b,d]	12	13	10	54	64
119 Honduras	53	45	4	55	17	11	21	..	42
120 Gabon	..	..	..	..	6	3	11	..	80
121 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	4	0	11	54	..
122 Viet Nam	..	..	..	..	4	7	2	..	97
123 Salomon, Iles	3[b]	27[b]	40[b,c]	27[b,d]	0	0	0	..	88
124 Vanuatu	13[b]	35[b]	..	..	0	0	0	..	..
125 Maroc	26[b]	31[b]	17	28	1	0	2	31	53
126 Nicaragua	..	..	..	..	11	11	10	..	51
127 Iraq	13[b]	44[b]	16[b,c]	7[b,d]	0	0	0	50	22
128 Congo	6[b]	29[b]	..	..	4	6	0	65	77
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	12[b]	30[b]	..	..	2	0	3	..	72
130 Zimbabwe	15[b]	40[b]	30[b,c]	34[b,d]	11	3	19	..	80
Faible développement humain	..	..	..	..	5	5	5	..	56
Inde non comprise	..	..	..	..	4	5	4	42	68
131 Myanmar	..	..	..	..	0	0	0	..	77
132 Cameroun	10[b]	24[b]	31[b,c]	37[b,d]	5	3	7	70	60
133 Ghana	9[b]	36[b]	68[b,c]	59[b,d]	11	11	10	63	103
134 Lesotho	33[b]	57[b]	..	..	14	7	16	39	58
135 Guinée équatoriale	2[b]	27[b]	..	..	3	4	0	74	55
136 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	3	0	4	..	89
137 Kenya	..	..	..	..	5	0	6	..	85
138 Pakistan	4	20	5	2	2	4	1	33	36
139 Inde	2[b]	21[b]	..	..	6	4	6	..	46
140 Cambodge	..	..	..	..	5	0	7	..	109
141 Comores	..	..	..	..	3	7	0	..	74
142 Nigéria	6[b]	26[b]	11[b,c]	58[b,d]	4	4	4	46	56
143 Rép. dém. du Congo	9[b]	17[b]	..	..	2	3	0	..	77
144 Togo	8[b]	21[b]	..	..	3	4	0	54	67
145 Bénin	..	..	..	..	10	15	5	40	93
146 Zambie	6[b]	32[b]	22[b]	58[b]	9	7	9	54	83
147 Bangladesh	5	35	..	..	3	5	3	6	73
148 Côte d'Ivoire	..	..	..	..	3	8	0	62	49
149 Mauritanie	8[b]	21[b]	45[b,c]	25[b,d]	5	4	5	38	..
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	..	..	..	..	9	16	5	..	98
151 Yémen	..	..	..	..	0	0	0	69	39
152 Népal	..	..	..	..	0	0	0	55	68
153 Madagascar	..	..	..	..	0	0	0	..	81
154 Rép. centrafricaine	9[b]	19[b]	12[b,c]	59[b,d]	5	5	5	55	88
155 Bhoutan	..	..	..	..	5	13	0	..	66
156 Angola	..	..	..	..	6	7	6	..	87
157 Soudan	2[b]	29[b]	..	..	1	0	1	..	40
158 Sénégal	..	..	..	..	2	4	0	..	74
159 Haïti	33[b]	39[b]	88[b,c]	65[b,d]	14	17	11	37	76
160 Ouganda	..	..	..	..	10	13	8	74	91
161 Malawi	5[b]	35[b]	28[b,c]	33[b,d]	6	5	7	58	96
162 Djibouti	2[b]	20[b]	..	..	1	0	2	22	..
163 Tchad	..	..	..	..	3	5	0	..	80
164 Guinée-Bissau	..	..	..	..	12	8	16	4	67
165 Gambie	16	24	14	28	7	22	2	64	81
166 Mozambique	11[b]	20[b]	..	..	13	4	15	82	94
167 Guinée	..	..	..	..	5	15	0	60	90
168 Erythrée	17	30	43	48	..	..	..	..	90
169 Ethiopie	11[b]	24[b]	..	..	11	12	10	67	69
170 Burundi	13[b]	30[b]	..	..	4	8	0	60	97
171 Mali	20[b]	19[b]	41[b,c]	57[b,d]	7	10	0	53	87
172 Burkina Faso	14[b]	26[b]	22[b,c]	63[b,d]	10	11	9	66	87
173 Niger	9	8	0	30	9	10	9	24	79
174 Sierra Leone	8[b]	32[b]	15[b,c]	66[b,d]	5	4	5	74	57
Total pays en développement	..	..	..	..	5	5	5	48	64
Pays les moins avancés	..	..	..	..	5	6	4	41	76
Pays industrialisés	37	50	55	69	13	11	13	75	79
Monde	..	..	..	..	7	7	7	58	68

a. Chefs d'Etat et de gouvernement élus et gouverneurs des banques centrales inclus. Une indication égale à zéro signifie que la Division des Nations unies pour la promotion de la femme ne fait état d'aucune femme ministre. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* n'a pas pu obtenir confirmation de ces informations.
b. Tiré de PNUD, 1997a.
c. Personnel de vente exclu.
d. Personnel de vente inclu.
e. Se rapporte à la Classification internationale type des professions (CITP), 1988, qui n'est pas strictement identique à la classification CITP de 1968. Voir la rubrique « quelques définitions ».
Sources : Colonnes 1-4 et 9 : Calculs effectués à partir des données du BIT, 1997b. *Colonnes 5-7* : Calculs effectués par la Division des Nations unies pour la promotion de la femme,

12 Survie et développement de l'enfant

Classement selon l'IDH	Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) 1996	Mortalité des enfants de - 5 ans (pour 1 000 nais. vivantes) 1996	Anémie chez les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans (%) 1975-91	Naissances suivies par du personnel de santé qualifié (%) 1990-96	Insuffisance pondérale néonatale (%) 1990-94	Mortalité maternelle (pour 1 000 naissances vivantes) 1996	Taux d'allaitement au sein exclusivement à 3 mois (%) 1990-96	Administration de TRO (thérapie de réhydratation orale) (%) 1990-97	Insuff. pondérale des enfants de moins de 5 ans (%) 1990-97
Développement humain élevé	29	35	..	85	9	148	34	..	12
23 Chypre	9	10	..	100	..	..	..	..	..
24 Barbade	11	12	29	98	10	..	..	..	5 [a]
25 Hong-Kong (Chine)	..	..	..	..	..	7	..	..	..
28 Singapour	4	4	57	100	7	10	..	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	18	22	..	90	8	..	..	..	10
30 Corée, Rép. de	6	7	..	98	9	130	..	..	..
31 Chili	11	13	32	98	5	65	77	..	1
32 Bahamas	19	23	12	100	..	..	..	..	..
34 Costa Rica	13	15	..	93	7	60	35	31	2
35 Brunéi Darussalam	9	11	..	98	..	..	..	..	..
36 Argentine	22	25	..	97	7	100	..	..	..
38 Uruguay	20	22	..	96	8	85	..	..	7 [a]
40 Trinité-et-Tobago	15	17	..	98	10	90	10 [a]	..	7 [a]
41 Dominique	17	20	28	96	10	..	..	..	5 [a]
43 Bahreïn	18	22	..	97	6	..	..	5	..
44 Fidji	20	24	40	96	12	..	..	..	..
45 Panama	18	20	..	86	9	55	32	94	7
46 Venezuela	24	28	52	69	9	120	..	..	6 [a]
48 Emirats arabes unis	15	18	..	96	6	26	..	..	..
49 Mexique	27	32	..	77	8	110	38 [a]	81	14 [a]
50 Saint-Kitts-et-Nevis	31	38	57	100	9	..	..	..	..
51 Grenade	25	31	63	81	9	..	..	..	..
53 Colombie	26	31	8	85	9	100	16	53	8
54 Koweït	13	14	..	99	7	29	..	..	6 [a]
55 Saint-Vincent	19	23	20	73	8	..	..	..	..
56 Seychelles	151	9	..	99	10		..	..	6 [a]
57 Qatar	17	21	..	97	..	..	..	71	..
58 Sainte-Lucie	18	22	22	99	8	..	..	..	..
59 Thaïlande	31	38	48	71	13	200	4 [a]	95	26 [a]
60 Malaisie	11	13	36	94	8	80	..	..	23
61 Maurice	20	23	..	97	13	120	16	..	16
62 Brésil	44	52	..	88	11	220	42	54	6
63 Belize	36	44	65	77	10	..	24	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	50	61	..	76	..	220	..	49	5
Développement humain moyen	40	52	..	75	11	210	53	81	19
Chine non comprise	43	56	..	62	12	311	41	75	23
65 Suriname	25	31	..	91	13	..	..	..	..
66 Liban	33	40	..	45	10	300	..	82	..
69 Turquie	41	47	..	76	8	180	14	100	10
70 Arabie saoudite	25	30	23	82	7	130	..	58	..
71 Oman	15	18	..	87	8	190	28	85	23
73 Equateur	31	40	..	64	13	150	29	64	17 [a]
75 Corée, Rép. pop. dém. de	23	30	..	100	..	70	..	..	..
78 Iran, Rép. islamique d'	33	37	..	77	9	120	53	37	16
81 Rép. arabe syrienne	28	34	..	67	11	180	..	27	13
82 Algérie	34	39	..	77	9	160	48	98	13
83 Tunisie	28	35	38	69	8	170	12	41	9
84 Jamaïque	10	11	62	82	10	120	..	..	10
85 Cuba	10	10	..	90	8	95	..	..	..
86 Pérou	45	58	..	56	11	280	63	55	8
87 Jordanie	21	25	..	87	7	150	32	41	9
88 République dominicaine	45	56	..	96	11	110	25	39	6
89 Afrique du Sud	50	66	..	82	..	230	..	..	9
90 Sri Lanka	17	19	..	94	25	140	24	34	38
91 Paraguay	28	34	..	66	5	160	7	33	4
94 Samoa-Occidental	42	53	..	95	6	..	..	..	..
95 Maldives	54	76	..	90	20	..	8	..	39
96 Indonésie	47	71	74	36	14	650	47	97	34
97 Botswana	40	50	..	78	8	250	41 [a]	..	15
98 Philippines	32	38	48	53	15	280	33	87	30
100 Guyane	60	83	58	90	19	..	..	..	18
101 Mongolie	55	71	..	99	6	65	..	..	12
106 Chine	38	47	..	84	9	95	64	85	16
107 Namibie	60	77	..	68	16	370	22	66	26
111 Guatemala	43	56	..	35	15	200	50	22	27
112 Egypte	57	78	75	46	10	170	53	95	15

Classement selon l'IDH	Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) 1996	Mortalité des enfants de - 5 ans (pour 1 000 nais. vivantes) 1996	Anémie chez les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans (%) 1975-91	Naissances suivies par du personnel de santé qualifié (%) 1990-96	Insuffisance pondérale néonatale (%) 1990-94	Mortalité maternelle (pour 1 000 naissances vivantes) 1996	Taux d'allaitement au sein exclusivement à 3 mois (%) 1990-96	Administration de TRO (thérapie de réhydratation orale) (%) 1990-97	Insuff. pondérale des enfants de moins de 5 ans (%) 1990-97
114 El Salvador	34	40	14	87	11	300	20	69	11
115 Swaziland	68	97	..	55	10	..	37	99	10[a]
116 Bolivie	71	102	..	47	12	650	53	41	11
117 Cap-Vert	54	73	48	30	11	..	..	..	19[a]
119 Honduras	29	35	..	88	9	220	11	32	18
120 Gabon	87	145	..	80	..	500	57	25	..
121 São Tomé-et-Principe	62	80	..	86	7	..	..	74	17[a]
122 Viet Nam	33	44	..	95	17	160	..	..	45
123 Salomon, Iles	24	29	30	87	20	..	..	..	..
124 Vanuatu	41	53	87	86	7	..	..	..	20[a]
125 Maroc	64	74	..	40	9	610	31	29	9
126 Nicaragua	44	57	..	61	15	160	11	54	12
127 Iraq	94	122	..	54	15	310	..	..	12
128 Congo	81	108	..	..	16	890	43[a]	41	24[a]
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	79	112	..	20	23	930	..	..	35[a]
130 Zimbabwe	49	73	..	69	14	570	16	60	16
Faible développement humain	90	140	..	32	26	766	40	75	45
Inde non comprise	102	159	..	30	21	904	31	86	37
131 Myanmar	105	150	60	57	16	580	30	96	31
132 Cameroun	63	102	..	64	13	550	7	43	14
133 Ghana	70	110	..	44	7	740	19	93	27
134 Lesotho	96	139	..	40	11	610	54	84	16
135 Guinée équatoriale	111	173	..	58	..	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	102	128	..	..	18	650	36	..	40
137 Kenya	61	90	40	45	16	650	17	76	23
138 Pakistan	95	136	..	19	25	340	16	97	38
139 Inde	73	111	88	34	33	570	51	67	53
140 Cambodge	108	170	..	47	..	900	..	..	40
141 Comores	83	122	..	52	8	..	5	32	26
142 Nigéria	114	191	65	31	16	1 000	28	6	36
143 Rép. dém. du Congo	128	207	..	..	15	870	32	90	34
144 Togo	78	125	47	54	20	640	..	94	19
145 Bénin	84	140	46	45	..	990	..	60	..
146 Zambie	112	202	..	51	13	940	13	99	24
147 Bangladesh	83	112	58	14	50	850	51	96	56
148 Côte d'Ivoire	90	150	34	45	14	810	62	73	24
149 Mauritanie	124	183	24	40	11	930	60	51	23
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	93	144	..	53	14	770	40	91	27
151 Yémen	78	105	..	16	19	1 400	..	92	39
152 Népal	82	116	..	9	..	1 500	83	29	47
153 Madagascar	100	164	..	57	17	490	47	85	34
154 Rép. centrafricaine	103	164	..	46	15	700	23	100	27
155 Bhoutan	90	127	30	15	..	1 600	..	85	38[a]
156 Angola	170	292	..	15	19	1 500	3	..	..
157 Soudan	73	116	50	69	15	660	14[a]	35	34
158 Sénégal	74	127	53	46	11	1 200	98	4	22
159 Haïti	94	134	..	21	15	1 000	3	31	28
160 Ouganda	88	141	..	38	..	1 200	70	49	26
161 Malawi	137	217	..	55	20	560	11	78	30
162 Djibouti	112	157	..	79	11	..	..	..	23
163 Tchad	92	149	..	15	..	1 500	..	..	..
164 Guinée-Bissau	132	223	..	27	20	910	..	..	23[a]
165 Gambie	78	107	..	44	..	1 100	..	..	..
166 Mozambique	133	214	58	25	20	1 500	..	83	27
167 Guinée	130	210	..	31	21	1 600	52	31	26
168 Erythrée	78	120		21	13	1 400	66	38	44
169 Ethiopie	113	177	..	14	16	1 400	74	95	48
170 Burundi	106	176	..	19	..	1 300	89[a]	..	37
171 Mali	134	220	50	24	17	1 200	42	29	27
172 Burkina Faso	82	158	55	42	21	930	12	100	30
173 Niger	191	320	57	15	15	1 200	..	85	36
174 Sierra Leone	164	284	45	25	11	1 800	..	..	29
Total pays en développement	65	95	..	58	18	488	45	76[b]	30
Pays les moins avancés	109[b]	171[b]	..	29[b]	22	1 100[b]	46	80[b]	39[b]
Pays industrialisés	13	16	..	99	7	30	..	..	..
Monde	60[b]	88[b]	..	57[b]	17	430[b]	..	..	30[b]

a. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normative ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré.
b. UNICEF, 1998b.
Sources : Colonnes 1, 2 et 4-9 : UNICEF, 1998b. *Colonne 3* : ONU, 1994d.

13 Santé

Classement selon l'IDH	Enfants d'un an vaccinés contre tuberculose (%) 1995-96	Enfants d'un an vaccinés contre rougeole (%) 1995-1996	Cas de sida (pour 100 000 habitants)[a] 1996	Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants) 1995	Cas de paludisme (pour100 000 habitants) 1994	Consommation de cigarettes par adulte (1970-72=100) 1990-92	Médecins (pour 100 000 habitants) 1993[b]	Infirmiers (pour 100 000 habitants) 1988-93[b]	Population handicapée (% de la population totale)[c] 1985-92	Dépenses publiques de santé en % du PNB 1960	Dépenses publiques de santé en % du PIB 1990
Développement humain élevé	95	81	8,6	46,0	187	100	122	84	..	1,2	2,2
23 Chypre	..	90	0,5	4,8	..	..	231	425	2,3	0,6	..
24 Barbade	..	100	49,4	7,7	..	..	113	323	..	3,0	..
25 Hong-Kong (Chine)	..	..	1,2	..	..	111	..	..	0,8	..	1,1
28 Singapour	97	88	3,2	56,8	8	64	147	416	0,4	1,0	1,1
29 Antigua-et-Barbuda	..	100	19,7	..	..	..	76	233	..	..	..
30 Corée, Rép. de	93	92	0,1	73,9	(.)	127	127	232	..	0,2	2,7
31 Chili	96	96	2,2	..	..	86	108	42	..	2,0	3,4
32 Bahamas	..	92	133,6	20,4	..	..	141	258	..	..	..
34 Costa Rica	91	86	5,5	9,4	133	72	126	95	..	3,0	..
35 Brunéi Darussalam	100	100	0,7	..	13	..	..	..	..	..	..
36 Argentine	100	100	5,9	38,6	3	89	268	54	..	1,3	2,5
38 Uruguay	98	85	4,9	19,6	..	104	309	61	..	2,6	2,5
40 Trinité-et-Tobago	..	88	31,2	13,8	2	124	90	168	1,1	1,7	..
41 Dominique	100	100	19,7	11,3	..	..	46	263	..	..	..
43 Bahreïn	..	95	0,9	20,7	..	..	11	289	1,0	..	..
44 Fidji	100	94	..	25,9	..	138	38	215	0,9	..	..
45 Panama	100	92	9,1	50,0	26	83	119	98	1,4	3,0	..
46 Venezuela	90	64	2,8	25,4	64	93	194	77	3,8	2,6	2,0
48 Emirats arabes unis	98	90	..	..	..	..	168	321	..	..	..
49 Mexique	97	75	4,4	12,4	14	61	107	40	..	1,9	1,6
50 Saint-Kitts-et-Nevis	..	100	9,7	9,8	..	..	89	590	..	..	..
51 Grenade	..	85	19,6	2,2	..	..	50	239	..	..	..
53 Colombie	98	95	2,9	27,7	362	93	105	49	1,2	0,4	1,8
54 Koweït	..	99	0,3	19,9	50	..	178	468	0,4	..	..
55 Saint-Vincent	100	100	0,5	21,4	..	..	46	187	..	..	..
56 Seychelles	100	98	2,7	12,3	..	..	104	417	..	..	..
57 Qatar	98	86	0,4	55,5	74	..	143	354	0,2	..	..
58 Sainte-Lucie	89	95	16,8	8,5	..	..	35	177	..	..	..
59 Thaïlande	98	85	30,2	78,0	177	130	24	99	0,7	0,4	1,1
60 Malaisie	97	81	1,5	59,5	299	116	43	160	..	1,1	1,3
61 Maurice	87	61	..	13,7	3	140	85	241	2,6	1,5	..
62 Brésil	90	74	10,0	55,4	360	113	134	41	1,8	0,6	2,8
63 Belize	90	81	17,2	28,6	4 787	..	47	76	6,6	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	99	92	..	26,6	1	..	137	366	..	1,3	..
Développement humain moyen	94	91	..	52,0	201	206	99	100	3,9	0,9	2,1
Chine non comprise	90	85	2,3	86,9	634	130	71	122	1,8	0,8	2,1
65 Suriname	..	78	14,6	..	1 115	161	40	227	..	..	..
66 Liban	..	85	0,2	32,7	..	..	191	122	..	..	..
69 Turquie	69	84	0,1	37,8	7	108	103	151	1,4	0,8	1,5
70 Arabie saoudite	91	92	0,5	..	56	175	166	348	..	0,6	3,1
71 Oman	96	98	0,5	10,2	341	..	120	290	..	..	..
73 Equateur	100	79	0,6	68,9	267	134	111	34	..	0,4	..
75 Corée, Rép. pop. dém. de	60	60	..	..	..	91	..	..	..	0,5	..
78 Iran, Rép. islamique d'	90	95	0,1	29,3	77	102	..	..	..	0,8	1,5
81 Rép. arabe syrienne	100	95	0,1	31,0	4	211	109	212	1,0	0,4	0,4
82 Algérie	94	68	0,2	..	1	168	83	..	..	1,2	5,4
83 Tunisie	86	86	0,6	26,5	..	127	67	283	0,9	1,6	3,3
84 Jamaïque	98	99	21,4	4,4	(.)	61	57	69	..	2,0	..
85 Cuba	99	94	0,9	14,7	(.)	85	518	752	1,7	3,0	..
86 Pérou	93	71	4,1	192,6	528	85	73	49	0,2	1,1	1,9
87 Jordanie	..	98	0,1	9,4	..	165	158	224	0,5	0,6	1,8
88 République dominicaine	98	78	4,6	51,8	22	111	77	20	..	1,3	2,1
89 Afrique du Sud	95	76	1,7	209,6	25	128	59	175	..	0,5	3,2
90 Sri Lanka	88	86	0,1	33,2	1 540	93	23	112	0,4	2,0	1,8
91 Paraguay	89	81	1,0	36,7	12	92	67	10	..	0,5	1,2
94 Samoa-Occidental	98	96	1,2	30,9	..	..	38	186	..	..	..
95 Maldives	98	94	0,8	90,9	7	..	19	13	..	..	..
96 Indonésie	99	92	(.)	16,2	..	103	12	67	1,1	0,3	0,7
97 Botswana	67	82	98,7	390,0	2 089	..	..	..	4,0	1,5	..
98 Philippines	82	72	0,1	347,1	345	88	11	43	1,1	0,4	1,0
100 Guyane	88	91	17,1	35,7	4 819	341	33	88	3,9	..	..
101 Mongolie	92	88	..	122,2	..	..	268	452	..	..	..
106 Chine	97	97	..	29,3	6	260	115	88	4,9	1,3	2,1
107 Namibie	79	61	165,5	100,3	27 209	..	23	81	..	..	..
111 Guatemala	76	69	7,6	31,7	214	..	90	30	3,8	0,6	2,1
112 Egypte	91	85	(.)	37,8	..	166	202	222	1,6	0,6	1,0

Classement selon l'IDH	Enfants d'un an vaccinés contre tuberculose (%) 1995-96	Enfants d'un an vaccinés contre rougeole (%) 1995-1996	Cas de sida (pour 100 000 habitants)[a] 1996	Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants) 1995	Cas de paludisme (pour100 000 habitants) 1994	Consommation de cigarettes par adulte (1970-72=100) 1990-92	Médecins (pour 100 000 habitants) 1993[b]	Infirmiers (pour 100 000 habitants) 1988-93[b]	Population handicapée (% de la population totale)[c] 1985-92	Dépenses publiques de santé en % du PNB 1960	Dépenses publiques de santé en % du PIB 1990
114 El Salvador	100	97	7,1	42,8	51	80	91	38	..	0,9	2,6
115 Swaziland	68	59	28,3	239,8	..	..	..	..	..	..	..
116 Bolivie	90	87	0,4	129,7	480	108	51	25	2,6	0,4	2,4
117 Cap-Vert	80	66	8,9	78,5	6	..	29	57	4,3	..	..
119 Honduras	100	91	13,7	88,2	949	..	22	17	..	1,0	2,9
120 Gabon	54	38	23,4	103,6	..	..	19	56	..	0,5	..
121 São Tomé-et-Principe	85	57	3,0	..	..	..	32	..	..	..	..
122 Viet Nam	95	96	0,5	75,5	1 189	..	..	..	5,7	..	1,1
123 Salomon, Iles	71	67	..	93,1	35 980	56	..	141	..	..	..
124 Vanuatu	72	61	..	46,8	2 285	..	..	..	..	..	..
125 Maroc	96	93	0,2	112,5	1	135	34	94	1,6	1,0	0,9
126 Nicaragua	93	78	0,6	68,9	1 035	106	82	56	..	0,4	6,7
127 Iraq	99	97	0,1	134,1	500	79	51	64	0,9	1,0	..
128 Congo	50	42	..	139,4	1 428	102	27	49	..	1,6	..
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	78	44	1,6	187,0	14 974	..	18	97	..	..	2,8
130 Zimbabwe	74	77	79,3	275,5	2 964	61	14	164	..	1,2	3,2
Faible développement humain	84	69	2,5	93,6	2 152	133	36	..	1,0	0,6	1,5
Inde non comprise	76	60	5,9	52,7	5 683	137	21	45	..	0,7	1,7
131 Myanmar	92	86	1,5	40,4	1 582	167	28	43	0,4	0,7	..
132 Cameroun	54	46	10,9	..	1 065	274	7	..	..	1,0	1,0
133 Ghana	65	53	6,5	23,8	..	61	4	..	..	1,1	1,7
134 Lesotho	55	82	16,4	239,1	..	..	5	33	..	1,0	..
135 Guinée équatoriale	99	61	18,1	76,5	3 812	..	21	34	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	62	62	0,3	25,1	1 111	118	..	..	..	0,5	1,0
137 Kenya	56	38	22,4	103,7	23 068	119	15	23	..	1,5	2,7
138 Pakistan	93	78	(.)	7,1	82	102	52	32	4,9	0,3	1,8
139 Inde	96	81	0,1	130,8	243	236	48	..	0,2	0,5	1,3
140 Cambodge	90	72	2,9	145,6	870	130	58	136	..	..	..
141 Comores	89	48	..	21,1	..	..	10	33	..	..	3,3
142 Nigéria	49	45	0,3	12,0	..	128	21	142	..	0,3	1,2
143 Rép. dém. du Congo	51	41	..	88,1	..	123	..	..	..	..	0,8
144 Togo	63	39	35,8	37,2	8 274	88	6	31	..	1,3	2,5
145 Bénin	90	74	9,0	44,4	10 398	102	6	33	..	1,5	2,8
146 Zambie	100	93	46,9	157,7	44 498	86	..	..	1,6	1,0	2,2
147 Bangladesh	88	59	..	36,0	143	194	18	5	0,8	..	1,4
148 Côte d'Ivoire	68	65	40,7	87,5	..	89	..	..	..	1,5	1,7
149 Mauritanie	93	53	0,6	169,3	..	..	11	27	..	0,5	..
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	96	81	..	132,7	27 343	97	4	46	..	0,5	3,2
151 Yémen	59	51	0,4	96,0	260	172	26	51	..	..	1,5
152 Népal	73	45	0,2	92,3	45	341	5	5	3,0	0,2	2,2
153 Madagascar	87	68	(.)	79,5	..	170	24	55	..	1,4	1,3
154 Rép. centrafricaine	94	46	61,1	102,0	2 562	..	6	45	..	1,3	2,6
155 Bhoutan	98	86	..	73,4	2 238	..	20	6	..	..	..
156 Angola	74	65	1,0	73,8	6 377	100	..	..	..	..	..
157 Soudan	96	75	0,8	41,5	..	88	10	70	5,3	1,0	0,5
158 Sénégal	80	60	1,7	91,0	..	244	7	35	..	1,5	2,3
159 Haïti	68	31	..	..	331	..	16	13	..	1,0	3,2
160 Ouganda	96	66	13,8	129,4	..	100	4	28	..	0,7	1,6
161 Malawi	95	89	36,6	198,0	49 410	165	2	6	2,9	0,2	2,9
162 Djibouti	58	47	60,8	..	1 050	..	20	..	..	..	..
163 Tchad	40	28	19,0	50,3	..	..	2	6	..	0,5	4,7
164 Guinée-Bissau	72	53	3,4	163,5	..	93	18	45	..	..	..
165 Gambie	99	89	6,8	92,1	..	..	2	25	..	..	..
166 Mozambique	83	67	12,6	103,6	..	124	..	..	..	..	4,4
167 Guinée	59	49	13,4	47,2	8 567	..	15	3	..	1,0	2,3
168 Erythrée	52	38	24,7	676,5	..	..	2	..	..	..	..
169 Ethiopie	87	54	1,5	25,5	..	150	4	8	3,8	0,7	2,3
170 Burundi	77	50	8,8	..	14 022	..	6	17	..	0,8	1,7
171 Mali	70	35	5,3	28,6	..	..	4	9	2,8	1,0	2,8
172 Burkina Faso	61	54	9,2	14,0	4 637	..	..	..	..	0,6	7,0
173 Niger	63	59	6,9	21,6	9 238	155	3	17	..	0,2	3,4
174 Sierra Leone	77	79	0,9	46,6	..	176	..	..	..	..	1,7
Total pays en développement	89	79	3,5	68,6	954	160	76	85	2,6	1,0	2,0
Pays les moins avancés	80	60	7,4	69,9	6 765	156	14	26	..	..	1,9
Pays industrialisés	92	86	5,0	27,6	..	90	287	780	..	..	..
Monde	89	79	3,9	59,7	..	115	122	241	..	..	..

a. Nombre de cas de sida recensés chez les adultes et les enfants.
b. Les données se rapportent à 1993 ou à une année proche de 1993.
c. Voir les définitions sélectionnées.
Sources : Colonnes 1 et 2 : UNICEF, 1998b. *Colonne 3* : ONUSIDA et OMS, 1997. *Colonnes 4 et 5* : OMS, 1997d. *Colonne 6* : OMS, 1997c. *Colonnes 7 et 8* : OMS, 1997d. *Colonne 9* : ONU, 1993. *Colonnes 10 et 11* : ONU, 1993 ; Banque mondiale, 1993

14 Sécurité alimentaire

Classement selon l'IDH	Apport calorique journalier par habitant		Apport en céréales par habitant[a]		Apport lipidique journalier par habitant[a]		Apport protéique journalier par habitant[a]		Indice de production alimentaire par habitant	Importations alimentaires (en % des	Aide alimentaire céréalière	Consommation alimentaire (en % de la consommation totale des ménages)
			Total (kg)	Variation (%)	Total (grammes)	Variation (%)	Total (grammes)	Variation (%)	(1980=100)	importations de marchandises)	(en milliers de tonnes)	
	1970	1995	1994/95	1970-95	1994/95	1970-95	1994/95	1970-95	1996	1993	1994-95[b]	1980-85
Développement humain élevé	2 536	2 858	132	-4	80	55	74	14	114	7	108 T	..
23 Chypre	3 102	3 676	114	-9	179	49	106	22	106	18	..	..
24 Barbade	2 805	3 155	108	1	110	28	88	11	87	20	..	..
25 Hong-Kong (Chine)	2 743	3 187	116	-19	142	46	106	25	58	6	..	..
28 Singapour	..	..	..	..	..	..	..	..	17	6	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	2 489	2 300	85	-9	93	12	87	36	92	..	..	..
30 Corée, Rép. de	2 793	3 159	165	-24	81	224	85	18	135	6	..	35
31 Chili	2 619	2 713	137	-12	79	34	80	16	143	6	2	29
32 Bahamas	2 575	2 458	..	..	82	-4	79	1	78	..	..	..
34 Costa Rica	2 391	2 855	111	5	79	39	69	19	112	8[c]	2	33
35 Brunéi Darussalam	2 331	2 818	141	8	86	100	86	59	90	..	..	..
36 Argentine	3 340	3 097	127	-5	115	5	97	-5	108	5	..	35
38 Uruguay	3 041	2 813	112	-15	110	-2	91	..	144	8	..	31
40 Trinité-et-Tobago	2 464	2 550	112	-15	71	15	58	-9	84	15	..	19
41 Dominique	2 012	2 982	106	36	82	74	81	62	165	..	7	..
43 Bahreïn	..	..	..	..	..	..	..	..	50	..	..	..
44 Fidji	2 380	3 015	145	36	112	78	75	39	105	..	..	..
45 Panama	2 236	2 462	128	8	69	35	66	12	90	10	..	38
46 Venezuela	..	..	..	..	69	30	..	..	102	11	..	23
48 Emirats arabes unis	3 196	3 329	125	-21	107	39	103	20	172	..	..	..
49 Mexique	2 698	3 116	178	7	86	48	84	20	101	8	44	35[c,d]
50 Saint-Kitts-et-Nevis	1 762	2 156	82	12	77	40	64	60	66	..	..	..
51 Grenade	2 185	2 630	95	6	91	36	73	24	76	..	..	..
53 Colombie	2 042	2 749	98	31	67	60	64	33	109	8	15	29
54 Koweït	..	..	..	..	106	51	..	..	103	13[c]	..	..
55 Saint-Vincent	2 295	2 397	98	..	68	13	63	17	108	..	..	..
56 Seychelles	1 826	2 311	107	-11	74	106	77	57	97	..	..	..
57 Qatar	..	..	..	..	..	..	..	..	145	..	..	..
58 Sainte-Lucie	1 954	2 757	119	53	74	28	87	67	123	..	3	..
59 Thaïlande	2 148	2 247	129	-18	45	55	52	2	106	5[c]	3	30
60 Malaisie	2 518	2 765	127	-19	86	54	65	27	149	17[c]	0	23[c]
61 Maurice	2 322	2 886	167	11	87	74	79	58	120	13[c]	..	24
62 Brésil	2 398	2 824	105	8	80	70	70	15	127	10	33	35
63 Belize	2 265	2 776	102	-6	77	22	64	10	124	18	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	2 439	3 117	193	30	114	52	72	20	..	..	..	..
Développement humain moyen	2 058	2 718	184	19	64	117	70	39	169	7	..	..
Chine non comprise	2 158	2 732	183	24	60	47	69	26	116	..	1 966 T	..
65 Suriname	2 177	2 521	150	11	47	7	63	13	79	..	17	..
66 Liban	2 330	3 269	137	5	107	67	82	39	164	..	7	..
69 Turquie	2 991	3 577	231	13	95	28	103	14	101	6	..	40
70 Arabie saoudite	1 872	2 736	168	29	68	106	73	52	134	..	..	..
71 Oman	..	..	..	..	..	..	..	..	71	19	..	..
73 Equateur	2 175	2 420	93	18	89	78	50	-2	118	5	32	30
75 Corée, Rép. pop. dém. de	2 498	2 282	159	-16	41	32	76	1	..	..	..	..
78 Iran, Rép. islamique d'	1 994	2 945	210	36	64	49	77	40	131	..	..	37
81 Rép. arabe syrienne	2 317	3 295	234	44	91	49	86	34	85	19[c]	59	..
82 Algérie	1 798	3 035	234	59	74	106	82	74	116	29[c]	23	..
83 Tunisie	2 221	3 173	205	19	95	67	83	36	124	8	22	37
84 Jamaïque	2 483	2 615	98	-14	63	3	67	..	118	14[c]	46	36
85 Cuba	2 619	2 277	105	-17	55	-20	54	-22	66	..	3	..
86 Pérou	2 207	2 147	106	5	52	37	59	..	124	20	348	35
87 Jordanie	2 415	2 726	158	-6	84	40	73	11	113	20	111	35
88 République dominicaine	1 988	2 308	91	57	68	39	52	18	91	..	2	46
89 Afrique du Sud	2 807	2 865	184	2	77	12	72	-3	79	6	..	34
90 Sri Lanka	2 229	2 302	148	7	50	2	50	14	87	16[c]	342	43
91 Paraguay	2 591	2 552	78	-17	77	26	76	4	124	11	1	30
94 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	83	..	..	..
95 Maldives	1 428	2 211	122	33	50	35	87	61	84	..	3	..
96 Indonésie	1 859	2 699	187	51	55	90	63	62	146	7	15	48
97 Botswana	2 101	2 140	135	-9	48	9	69	-9	95	..	7	25
98 Philippines	1 670	2 319	139	25	47	42	57	30	94	8	44	51
100 Guyane	2 224	2 388	145	23	45	-8	64	12	125	..	30	..
101 Mongolie	2 279	1 895	121	-15	66	-22	64	-22	63	..	12	..
106 Chine	2 000	2 708	184	17	67	191	71	48	215	..	..	61[c,d]
107 Namibie	2 149	2 093	126	25	35	-20	59	16	64	..	..	..
111 Guatemala	2 100	2 298	148	6	41	8	58	4	103	11[c]	144	36
112 Egypte	2 352	3 315	250	44	61	30	88	38	121	24	179	49

Classement selon l'IDH	Apport calorique journalier par habitant 1970	Apport calorique journalier par habitant 1995	Apport en céréales par habitant[a] Total (kg) 1994/95	Apport en céréales par habitant[a] Variation (%) 1970-95	Apport lipidique journalier par habitant[a] Total (grammes) 1994/95	Apport lipidique journalier par habitant[a] Variation (%) 1970-95	Apport protéique journalier par habitant[a] Total (grammes) 1994/95	Apport protéique journalier par habitant[a] Variation (%) 1970-95	Indice de production alimentaire par habitant (1980=100) 1996	Importations alimentaires (en % des importations de marchandises) 1993	Aide alimentaire céréalière (en milliers de tonnes) 1994-95[b]	Consommation alimentaire (en % de la consommation totale des ménages) 1980-85
114 El Salvador	1 827	2 571	161	38	53	39	64	36	92	15[c]	7	33
115 Swaziland	2 346	2 660	153	5	48	12	63	-3	76	..	1	..
116 Bolivie	2 000	2 189	121	25	52	21	57	14	122	9	175	33[c]
117 Cap-Vert	1 475	3 003	180	68	95	188	67	72	114	11[c]	65	..
119 Honduras	2 177	2 358	127	-3	59	44	54	-2	73	..	73	39
120 Gabon	2 118	2 443	80	105	52	33	71	16	84	..	..	..
121 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	71	8	..	..	75	..	6	..
122 Viet Nam	2 122	2 438	178	2	33	50	56	10	149	..	64	..
123 Salomon, Iles	2 150	2 085	83	98	41	-7	44	-21	65	..	..	..
124 Vanuatu	2 412	2 499	55	-8	100	11	55	-18	82	..	..	..
125 Maroc	2 404	3 140	261	20	64	49	84	29	143	17	13	38
126 Nicaragua	2 411	2 308	129	1	53	15	54	-25	78	23[c]	33	..
127 Iraq	2 254	2 266	140	-12	75	74	48	-21	72	..	68	..
128 Congo	1 996	2 083	58	115	53	23	45	25	91	..	12	37
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 920	2 273	72	112	53	61	49	23	86	..	..	..
130 Zimbabwe	2 222	1 961	154	-16	49	-4	46	-26	85	18[c]	4	40
Faible développement humain	2 107	2 315	152	10	43	38	56	10	116	..	3 859 T	..
Inde non comprise	2 146	2 237	140	9	45	36	53	2	104	..	3 595 T	..
131 Myanmar	1 997	2 728	220	35	47	42	68	31	125	..	5	..
132 Cameroun	2 280	2 199	106	1	44	-6	52	-15	91	16[c]	2	24
133 Ghana	2 121	2 574	94	32	38	-10	53	2	122	..	101	50[c]
134 Lesotho	1 986	1 965	185	-7	32	33	58	-5	89	..	15	..
135 Guinée équatoriale	..	..	..	..	..	..	..	..	59	..	3	..
136 Rép. dém. pop. lao	2 154	2 105	180	-13	25	9	55	-2	99	..	10	..
137 Kenya	2 180	1 980	129	-9	46	35	53	-17	91	8[c]	102	38
138 Pakistan	2 198	2 471	154	3	67	97	62	15	122	14	103	37
139 Inde	2 078	2 382	162	11	42	40	59	16	127	..	264	52
140 Cambodge	2 059	1 996	170	-9	25	32	44	-8	132	..	64	..
141 Comores	1 848	1 794	86	16	38	-5	44	26	79	..	10	..
142 Nigéria	2 254	2 497	126	13	60	13	54	8	143	..	..	48
143 Rép. dém. du Congo	2 158	1 870	35	..	31	-9	31	-16	84	..	83	..
144 Togo	2 261	1 736	109	-3	42	24	45	-12	108	23[c]	8	..
145 Bénin	1 964	2 386	101	28	43	..	57	19	131	..	15	37
146 Zambie	2 140	1 915	159	-9	30	-27	51	-20	97	..	11	36
147 Bangladesh	2 177	2 001	173	..	22	47	44	-2	98	15[c]	888	59
148 Côte d'Ivoire	2 428	2 494	114	23	42	..	50	-6	105	..	56	39
149 Mauritanie	1 868	2 568	168	63	66	27	75	1	82	..	22	..
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	1 749	2 003	107	67	31	15	49	17	80	..	118	64
151 Yémen	1 763	2 013	165	8	40	38	55	8	77	..	..	..
152 Népal	1 933	2 367	198	13	33	27	60	-31	112	..	21	57
153 Madagascar	2 406	1 996	113	-22	28	-15	47	-23	74	11[c]	26	59
154 Rép. centrafricaine	2 378	1 877	48	4	64	14	42	20	99	4[c]	1	..
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	91	..	4	..
156 Angola	2 071	1 904	61	-18	37	6	43	-7	90	..	..	..
157 Soudan	2 167	2 310	158	16	67	..	72	18	87	..	132	60[c]
158 Sénégal	2 546	2 365	165	-8	72	7	66	2	112	29[c]	16	49
159 Haïti	..	..	..	..	..	..	..	..	64	..	117	..
160 Ouganda	2 294	2 249	58	-9	31	-14	52	-9	99	..	62	..
161 Malawi	2 340	2 026	158	-17	27	-40	55	-26	78	..	204	30
162 Djibouti	1 842	1 827	110	-3	45	22	39	-7	70	..	23	..
163 Tchad	2 183	1 917	125	-20	49	2	53	-17	84	..	14	..
164 Guinée-Bissau	1 989	2 423	162	38	61	2	48	12	118	..	2	..
165 Gambie	2 108	2 122	134	-18	49	-6	45	-20	56	..	2	..
166 Mozambique	1 886	1 675	81	17	31	7	32	-9	83	..	320	..
167 Guinée	2 212	2 150	113	18	47	-16	45	-6	79	..	29	..
168 Erythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	140	
169 Ethiopie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	6[c]	720	49
170 Burundi	2 094	1 741	37	-8	13	-13	55	-25	81	..	48	..
171 Mali	2 095	2 137	184	13	47	..	58	-2	90	..	17	57
172 Burkina Faso	1 762	2 248	215	34	49	63	69	28	135	..	19	..
173 Niger	1 992	2 135	221	-4	31	..	61	9	70	..	32	..
174 Sierra Leone	2 419	1 992	114	-12	56	-13	45	-2	85	..	30	56
Total pays en développement	2 131	2 572	165	14	58	77	65	25	139	..	5 935 T	..
Pays les moins avancés	2 090	2 103	143	12	35	16	50	-1	94	..	290 T	..
Pays industrialisés	3 016	3 157	130	1	117	20	99	11	103	..	..	..
Monde	2 337	2 702	157	11	71	48	73	20	132	..	..	..

a. Quantité de céréales, de graisses et de protéines disponible pour la consommation humaine. L'apport journalier par habitant représente l'apport moyen disponible pour la population dans son ensemble et n'indique pas nécessairement ce qui est effectivement consommé par les individus.
b. La référence temporelle pour l'aide alimentaire est la campagne agricole, qui va de juillet à juin.
c. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique.
d. Boissons et tabac inclus.
Sources : Colonnes 1, 2 et 9 : FAO, 1997a. *Colonnes 3-8* : FAO, 1998. *Colonnes 10 et 11* : Banque mondiale, 1997d. *Colonne 12* : Banque mondiale, 1993.

15 Disparités dans l'enseignement

Classement selon l'IDH	Taux brut de scolarisation: Primaire, Total % 1995	Primaire, Filles en % des garçons 1995	Secondaire, Total (%) 1995	Secondaire, Filles en % des garçons 1995	Scolarisation supérieure en sciences nat. et appliquées (en % de la scolarisation sup. totale 1995	Scientifiques et techniciens travaillant en R&D (pour 1000 habitants) 1990-96	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PNB) 1985	(en % du PNB) 1995	(en % des dépenses publiques totales) 1993-95	Primaire et secondaire (en % de tous les niveaux) 1990-95	Supérieur (en % de tous les niveaux) 1990-95
Développement humain élevé	107	99	59	109	30	0,6	4,1	4,1	18,4	70	18
23 Chypre	100	100	97	103	19	0,4	3,7	4,4	13,2	83	7
24 Barbade	..	..	..	..	19	..	6,1	7,2	19,0	75	19
25 Hong-Kong (Chine)	96	102	75	105	36	0,2	2,8	2,8	17,0	56	37
28 Singapour	..	..	..	..	..	2,6	4,4	3,0	23,4	60	35
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	2,7	..	..	..	..
30 Corée, Rép. de	101	101	101	100	39	2,9	4,5	3,7	17,4	79	8
31 Chili	99	98	69	111	42	..	4,4	2,9	14,0	70	18
32 Bahamas	94	99	90	103	..	..	4,0	..	16,3	..	..
34 Costa Rica	107	99	50	108	18	..	4,5	4,5	19,9	62	31
35 Brunéi Darussalam	110	95	78	108	6	..	2,1	..	..	45	1
36 Argentine	113	99	77	111	30	0,8	..	4,5	15,0	72	17
38 Uruguay	111	98	82	120	..	0,7	2,8	2,8	13,3	57	27
40 Trinité-et-Tobago	96	112	72	120	45	..	6,1	4,5	..	73	13
41 Dominique	..	..	..	..	58	..	5,9	..	10,6	86	3
43 Bahreïn	108	102	99	103	39	..	4,1	4,8	12,8	73	..
44 Fidji	128	99	64	102	..	0,2	6,0	5,4	18,6	88	9
45 Panama	106	..	68	..	26	..	4,6	5,2	20,9	51	25
46 Venezuela	94	103	35	141	..	0,2	5,1	5,2	22,4	26	35
48 Emirats arabes unis	94	96	80	111	..	..	1,7	1,8	16,3	..	..
49 Mexique	115	97	58	102	33	0,3	3,9	5,3	26,0	72	19
50 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	5,8	3,3	9,8	77	12
51 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Colombie	114	99	67	116	31	..	2,9	3,5	12,9	72	17
54 Koweït	73	99	64	100	23	..	4,9	5,6	11,0	57	16
55 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	5,8	..	13,8	96	..
56 Seychelles	..	..	..	..	45	..	10,7	7,5	16,3	60	13
57 Qatar	89	95	83	101	..	0,5	4,1	3,4	..	..	..
58 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	5,5	9,9	22,2	69	13
59 Thaïlande	87	..	55	..	19	0,2	3,8	4,2	20,1	73	17
60 Malaisie	91	101	57	107	..	0,2	6,6	5,3	15,5	76	17
61 Maurice	107	99	62	107	..	0,5	3,8	4,3	17,3	74	17
62 Brésil	112	..	45	..	22	0,2	3,8	..	..	56	26
63 Belize	121	95	49	111	..	..	..	6,1	21,3	82	8
64 Jamahiriya arabe libyenne	106	97	97	..	..	..	7,1	..	19,8	..	..
Développement humain moyen	113	96	63	88	33	0,5	4,3	3,6	14,9	73	19
Chine non comprise	108	94	58	88	30	..	4,7	4,6	17,2	77	21
65 Suriname	..	..	..	..	..	..	9,4	3,5	..	75	8
66 Liban	109	97	81	109	17	..	..	2,0	12,5	..	..
69 Turquie	105	95	56	67	21	0,3	1,8	3,4	..	68	32
70 Arabie saoudite	78	96	58	87	..	..	6,7	5,5	17,8	82	18
71 Oman	80	95	66	94	..	..	4,0	4,6	16,3	93	6
73 Equateur	109	99	50	100	..	0,3	3,7	3,4	17,5	60	22
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
78 Iran, Rép. islamique d'	99	93	69	82	37	0,7	3,6	4,0	17,8	63	23
81 Rép. arabe syrienne	101	90	44	85	29	..	6,1	..	17,3	96	..
82 Algérie	107	89	62	89	52	..	8,5	..	17,6	95	..
83 Tunisie	116	94	61	94	24	0,4	5,8	6,8	17,4	79	19
84 Jamaïque	109	99	66	113	..	(.)	5,7	8,2	7,7	66	23
85 Cuba	105	96	80	105	23	2,7	6,3	..	10,2	58	16
86 Pérou	123	97	70	93	..	0,8	2,9	3,8	..	..	..
87 Jordanie	94	101	..	..	28	0,1	5,5	6,3	16,6	58	34
88 République dominicaine	103	101	41	138	..	..	1,8	1,9	13,2	67	9
89 Afrique du Sud	117	97	82	116	57	1,2	6,0	6,8	20,5	82	15
90 Sri Lanka	113	98	75	110	..	0,2	2,6	3,1	8,1	73	12
91 Paraguay	109	97	38	103	25	..	1,5	2,9	16,9	68	18
94 Samoa-Occidental	116	98	47	114	14	..	..	..	10,7	..	..
95 Maldives	134	97	49	100	..	..	4,4	8,4	13,6	99	..
96 Indonésie	114	96	48	85	28	..	..	..	..	79	18
97 Botswana	115	103	56	107	24	..	6,8	9,6	20,5	80	12
98 Philippines	116	..	79	..	31	0,2	1,4	2,2	10,1	..	..
100 Guyane	94	98	76	125	43	..	9,8	4,1	8,1	71	8
101 Mongolie	88	103	59	136	24	1,1	7,8	5,6	..	64	18
106 Chine	118	98	67	89	37	0,6	2,5	2,3	12,2	67	17
107 Namibie	133	102	62	118	5	..	..	9,4	21,3	81	7
111 Guatemala	84	87	25	92	..	0,2	1,8	1,7	18,2	67	16
112 Egypte	100	87	74	85	15	0,7	6,3	5,6	13,8	64	36

Classement selon l'IDH	Taux brut de scolarisation – Primaire – Total % 1995	Primaire – Filles en % des garçons 1995	Secondaire – Total (%) 1995	Secondaire – Filles en % des garçons 1995	Scolarisation supérieure en sciences nat. et appliquées (en % de la scolarisation sup. totale 1995	Scientifiques et techniciens travaillant en R&D (pour 1000 habitants) 1990-96	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PNB) 1985	(en % du PNB) 1995	(en % des dépenses publiques totales) 1993-95	Primaire et secondaire (en % de tous les niveaux) 1990-95	Supérieur (en % de tous les niveaux) 1990-95
114 El Salvador	88	101	32	113	25	0,3	3,1	2,2	31,0	68	7
115 Swaziland	122	95	52	96	22	..	5,9	8,1	21,7	63	28
116 Bolivie	..	..	..	..	..	0,4	2,1	6,6	8,2	50	29
117 Cap-Vert	131	98	27	93	..	..	3,6	..	19,9	72	3
119 Honduras	112	101	32	..	26	..	4,2	3,9	16,5	74	17
120 Gabon	..	..	..	..	..	0,2	4,5	..	..	100	..
121 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	4,6	..	..	..	..
122 Viet Nam	114	..	47	..	..	0,3	..	2,7	7,4	..	..
123 Salomon, Iles	97	87	17	67	29	..	4,7	..	7,9	86	14
124 Vanuatu	106	102	20	78	..	..	..	4,9	..	91	6
125 Maroc	83	76	39	75	29	..	6,3	5,6	22,6	84	16
126 Nicaragua	110	103	47	116	..	0,3	6,8	..	12,2	78	..
127 Iraq	..	..	..	..	..	..	4,0	..	..	77	21
128 Congo	114	92	53	73	11	..	5,1	5,9	14,7	62	28
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	80	85	14	65	..	..	..	..	..	..	..
130 Zimbabwe	116	97	44	80	23	..	9,1	8,5	..	78	17
Faible développement humain	88	77	34	68	..	..	3,2	..	12,6	..	..
Inde non comprise	75	72	17	72	..	..	..	..	14,6	..	..
131 Myanmar	103	97	30	103	36	..	..	1,3	14,4	88	12
132 Cameroun	88	90	27	69	..	..	3,1	..	16,1	87	13
133 Ghana	..	..	..	..	..	..	2,6	..	24,3	64	11
134 Lesotho	99	114	28	155	25	..	4,3	5,9	12,2	82	17
135 Guinée équatoriale	..	..	..	..	..	..	..	1,8	5,6	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	107	74	25	61	45	..	..	2,4	..	83	4
137 Kenya	85	100	24	85	..	..	6,4	7,4	16,1	82	14
138 Pakistan	74	45	0	..	..	0,1	2,5	..	..	67	18
139 Inde	100	82	49	64	..	0,3	3,4	3,5	12,1	65	14
140 Cambodge	122	81	27	59	..	..	..	..	..	..	..
141 Comores	78	84	19	81	..	..	4,1	3,9	..	72	17
142 Nigéria	89	79	30	85	41	0,1	..	..	..	..	..
143 Rép. dém. du Congo	72	69	26	59	..	..	1,0	..	..	..	..
144 Togo	118	69	27	34	16	..	5,0	5,6	18,7	66	27
145 Bénin	72	57	16	43	19	0,2	..	3,1	15,2	79	19
146 Zambie	89	93	28	62	..	..	4,7	1,8	..	60	23
147 Bangladesh	..	..	..	..	..	..	1,9	2,3	8,7	88	8
148 Côte d'Ivoire	69	73	23	50	26	..	..	..	..	99	..
149 Mauritanie	78	85	15	58	8	..	..	5,0	16,1	76	20
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	67	97	5	83	39	..	4,4	..	11,4	74	17
151 Yémen	79	40	23	22	..	..	..	7,5	20,8	..	..
152 Népal	110	69	37	51	17	..	2,6	2,9	13,2	62	28
153 Madagascar	72	96	14	100	23	(.)	2,9	..	13,6	82	..
154 Rép. centrafricaine	..	..	..	..	..	0,1	2,8	..	20,9	71	24
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
156 Angola	..	..	..	..	..	..	5,1	..	10,7	96	4
157 Soudan	54	81	13	86	..	..	..	..	..	..	..
158 Sénégal	65	79	16	60	..	..	..	3,6	33,1	69	24
159 Haïti	..	..	..	..	..	..	1,2	..	20,0	72	9
160 Ouganda	73	85	12	60	13	..	3,5	..	15,0	..	..
161 Malawi	135	90	6	57	18	..	3,5	5,7	15,0	76	17
162 Djibouti	38	75	13	73	..	..	2,7	..	11,1	75	14
163 Tchad	55	49	9	27	14	..	..	2,2	..	61	8
164 Guinée-Bissau	64	58	..	..	..	..	3,2	..	..	..	..
165 Gambie	73	86	22	54	..	..	3,2	5,5	16,0	70	11
166 Mozambique	60	71	7	56	50	..	4,2	..	12,0	66	10
167 Guinée	48	54	12	33	..	..	..	..	..	64	18
168 Erythrée	57	81	19	73	..	..	..	..	..	..	..
169 Ethiopie	31	62	11	83	36	..	3,0	4,7	13,0	81	11
170 Burundi	70	82	7	63	..	0,1	2,5	2,8	..	72	28
171 Mali	32	64	9	50	..	..	3,7	2,2	13,2	67	18
172 Burkina Faso	38	65	8	55	18	..	..	3,6	11,1	68	32
173 Niger	29	61	7	44	..	..	..	..	10,8	77	..
174 Sierra Leone	..	..	..	..	30	..	1,9	..	..	53	35
Total pays en développement	101	87	50	81	..	0,4	4,1	3,8	..	..	..
Pays les moins avancés	70	76	17	69	..	..	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	101	99	99	102	33	3,8	5,1	5,2	..	..	..
Monde	101	89	58	85	..	1,3	4,9	4,9	..	..	..

Sources : Colonnes 1-5, 7 et 8 : UNESCO, 1998. *Colonnes 6, 9-11 :*UNESCO, 1997d.

16 Qui sont ceux qui travaillent ?

Classement selon l'IDH	Population active (en % de la pop. totale) 1995	Population active féminine (en % de la pop. active (de 15 ans et plus) 1970	1995	Pourcentage de la pop. active dans l'agriculture 1960	1990	l'industrie 1960	1990	le secteur tertiaire 1960	1990	Taux annuel de croissance des salaires réels (%) 1970-80	1980-92
Développement humain élevé	45	28	37	47	28	21	24	33	48	..	..
23 Chypre	48	33	38	38	14	28	30	34	56	..	..
24 Barbade	52	41	47	17	7	41	23	42	70	..	..
25 Hong-Kong (Chine)	52	34	37	4	1	55	37	41	62	..	4,8
28 Singapour	51	26	39	3	0	30	36	66	64	3,0	5,1
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Corée, Rép. de	49	33	40	49	18	20	35	31	47	10,0	8,4
31 Chili	40	22	32	24	19	29	25	47	56	8,1	-0,3
32 Bahamas	52	41	47	8	5	21	15	71	79	..	..
34 Costa Rica	39	18	30	43	26	20	27	37	47	..	..
35 Brunéi Darussalam	43	18	34	12	2	34	24	55	74	..	..
36 Argentine	39	25	31	16	12	34	32	50	55	-2,1	-2,2
38 Uruguay	45	26	41	19	14	29	27	52	59	..	-2,3
40 Trinité-et-Tobago	42	29	33	..	..	..	..	..	..	..	..
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahrein	44	5	19	7	2	38	30	54	68	..	..
44 Fidji	37	11	27	52	46	17	15	32	39	..	..
45 Panama	41	25	34	42	26	18	16	41	58	0,2	2,0
46 Venezuela	39	21	33	26	12	25	27	49	61	4,9	-5,4
48 Emirats arabes unis	50	4	13	9	8	39	27	52	65	..	..
49 Mexique	39	19	32	44	28	24	24	32	48	..	..
50 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
51 Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Colombie	42	23	37	45	27	19	23	36	50	-0,2	1,0
54 Koweït	37	8	31	2	1	34	25	64	74	7,0	-1,6
55 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56 Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Qatar	57	4	13	10	3	26	32	64	65	..	..
58 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	59	48	46	80	64	6	14	14	22	..	..
60 Malaisie	40	30	37	54	27	14	23	32	50	2,0	2,3
61 Maurice	42	20	31	34	17	25	43	41	40	1,8	0,4
62 Brésil	46	23	35	47	23	20	23	33	54	5,0	-2,4
63 Belize	33	20	23	40	34	20	19	40	48	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	29	16	21	37	11	22	23	41	66	..	..
Développement humain moyen	52	38	43	73	64	11	16	15	19	..	..
Chine non comprise	41	31	37	61	47	15	19	25	35	..	..
65 Suriname	36	22	32	27	21	22	18	51	61	..	..
66 Liban	33	18	28	20	7	25	31	55	62	..	..
69 Turquie	46	37	36	71	54	12	18	17	28	6,1	3,0
70 Arabie saoudite	33	5	13	..	..	..	..	..	..	..	..
71 Oman	27	6	14	57	45	18	24	25	32	..	..
73 Equateur	37	18	26	51	33	20	19	28	48	3,3	-0,7
75 Corée, Rép. pop. dém. de	53	45	44	55	38	25	32	21	30	..	..
78 Iran, Rép. islamique d'	30	18	24	48	32	27	25	25	43	..	-6,8
81 Rép. arabe syrienne	30	21	25	56	33	18	24	25	43	..	..
82 Algérie	31	19	24	55	26	18	31	27	43	-1,3	..
83 Tunisie	37	24	30	49	28	22	33	28	39	..	..
84 Jamaïque	51	43	46	33	25	18	23	49	52	-0,2	-1,5
85 Cuba	48	20	38	30	18	26	30	43	51	..	..
86 Pérou	36	22	29	48	36	18	18	34	47	..	..
87 Jordanie	28	14	21	33	15	24	23	43	61	..	-3,3
88 République dominicaine	42	21	30	48	25	14	29	38	46	-1,1	..
89 Afrique du Sud	39	33	37	31	14	30	32	39	55	2,7	0,2
90 Sri Lanka	42	25	36	55	49	14	21	30	31	..	1,4
91 Paraguay	37	26	29	50	39	19	22	31	39	..	..
94 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
95 Maldives	41	36	43	66	32	20	31	14	37	..	..
96 Indonésie	46	30	40	66	55	10	14	23	31	5,2	4,3
97 Botswana	44	55	46	82	46	5	20	13	33	..	..
98 Philippines	41	33	37	58	46	15	15	27	39	-3,7	5,2
100 Guyane	42	20	33	32	22	29	25	40	53	..	..
101 Mongolie	48	46	47	48	32	21	23	31	45	..	..
106 Chine	60	41	45	78	72	10	15	12	13	..	..
107 Namibie	41	39	41	64	49	15	15	21	36	..	..
111 Guatemala	36	19	27	61	52	17	17	22	30	-3,2	-1,6
112 Egypte	36	24	29	61	40	13	22	26	38	4,1	-3,6

Classement selon l'IDH	Population active (en % de la pop. totale) 1995	Population active féminine (en % de la pop. active (de 15 ans et plus) 1970	1995	Pourcentage de la pop. active dans l'agriculture 1960	1990	l'industrie 1960	1990	le secteur tertiaire 1960	1990	Taux annuel de croissance des salaires réels (%) 1970-80	1980-92
114 El Salvador	41	21	35	57	36	14	21	29	43	2,4	..
115 Swaziland	36	34	37	65	39	13	22	22	38	..	..
116 Bolivie	40	30	37	55	47	20	18	25	36	1,7	-0,8
117 Cap-Vert	39	28	39	47	31	27	30	27	40	..	..
119 Honduras	36	23	30	67	41	11	20	21	39	..	..
120 Gabon	47	45	44	79	52	9	16	12	33	..	..
121 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
122 Viet Nam	51	48	49	77	71	7	14	15	15	..	..
123 Salomon, Iles	51	45	46	82	77	5	7	14	16	..	..
124 Vanuatu	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125 Maroc	39	29	34	65	45	14	25	21	31	..	-2,5
126 Nicaragua	38	24	34	51	29	18	26	31	45	-2,0	..
127 Iraq	27	16	18	53	16	20	18	28	66	..	..
128 Congo	41	41	43	66	49	11	15	23	37	..	..
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	49	41	42	..	..	..	..	..	..	2,9	..
130 Zimbabwe	46	44	45	77	68	11	8	12	24	1,6	0,1
Faible développement humain	44	36	38	76	66	10	13	14	21	..	..
Inde non comprise	44	40	44	80	69	7	10	13	21	..	..
131 Myanmar	52	44	43	78	73	7	10	15	17	..	..
132 Cameroun	40	37	37	85	70	5	9	10	21	..	..
133 Ghana	47	50	50	60	59	15	13	25	28	-14,8	..
134 Lesotho	41	40	37	43	40	36	28	21	32	..	..
135 Guinée équatoriale	42	36	35	..	..	..	..	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	48	45	47	81	78	5	6	14	16	..	..
137 Kenya	50	45	46	86	80	5	7	9	13	-3,4	-2,1
138 Pakistan	36	21	26	65	52	16	19	19	30	3,4	..
139 Inde	43	33	31	73	64	12	16	16	20	0,4	2,5
140 Cambodge	52	49	52	79	74	4	8	17	19	..	..
141 Comores	45	44	42	83	77	7	9	10	13	..	..
142 Nigéria	40	37	36	71	43	11	7	19	50	-0,8	..
143 Rép. dém. du Congo	42	45	43	75	68	11	13	14	19	..	..
144 Togo	41	39	39	74	66	9	10	17	24	..	..
145 Bénin	45	49	49	81	64	5	8	14	28	..	..
146 Zambie	41	44	45	79	75	7	8	14	17	-3,2	3,8
147 Bangladesh	50	40	42	84	65	7	16	10	18	-3,0	-0,7
148 Côte d'Ivoire	39	32	32	76	60	6	10	19	30	-0,9	..
149 Mauritanie	46	46	44	84	55	3	10	12	34	..	..
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	51	51	49	90	84	3	5	7	11	..	..
151 Yémen	32	25	27	78	61	7	17	15	22	..	..
152 Népal	46	39	40	94	94	1	0	4	6	..	..
153 Madagascar	47	45	44	84	78	5	7	11	15	-0,8	..
154 Rép. centrafricaine	49	49	47	89	80	2	3	8	16	..	..
155 Bhoutan	49	39	39	95	94	2	1	4	5	..	..
156 Angola	46	47	46	78	75	7	8	15	17	..	..
157 Soudan	39	26	28	79	69	5	8	16	22	..	..
158 Sénégal	45	41	42	83	77	6	8	12	16	..	..
159 Haïti	44	46	43	74	68	7	9	18	23	..	..
160 Ouganda	50	48	48	90	85	3	5	7	11	..	..
161 Malawi	48	50	49	91	87	4	5	5	8	..	..
162 Djibouti	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
163 Tchad	48	42	44	92	83	2	4	5	13	..	..
164 Guinée-Bissau	47	39	40	89	85	1	2	9	13	..	..
165 Gambie	51	44	44	87	82	5	8	8	11	..	..
166 Mozambique	52	50	49	86	83	6	8	8	9	..	..
167 Guinée	48	48	47	92	87	1	2	7	11	..	..
168 Erythrée	50	47	47	86	80	4	5	10	15		
169 Ethiopie	44	42	40	91	86	2	2	7	12	..	..
170 Burundi	53	51	49	94	92	2	3	4	6	-7,5	..
171 Mali	49	46	46	93	86	1	2	6	12	..	..
172 Burkina Faso	50	49	47	92	92	3	2	5	6	..	..
173 Niger	48	45	44	93	90	2	4	5	6	..	..
174 Sierra Leone	37	35	35	76	67	12	15	12	17	..	..
Total pays en développement	48	37	41	72	61	12	16	17	23	..	..
Pays les moins avancés	47	43	48	85	76	5	9	10	15	..	..
Pays industrialisés	49	40	44	18	10	38	33	45	57	..	..
Monde	48	38	41	56	49	19	20	25	31	..	..

Note : Les pourcentages de la population active travaillant dans l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire ayant été arrondis, leur total peut ne pas être égal à 100.
Sources : *Colonnes 1-9* : BIT, 1996. *Colonnes 10 et 11* : Banque mondiale, 1995c

17 Accès à l'information et aux moyens de communication

Classement selon l'IDH	Radios (pour 1 000 habitants) 1995	Téléviseurs (pour 1 000 habitants) 1995	Consommation de papier d'écriture et d'imprimerie (tonnes par 1 000 habitants) 1995	Bureaux de poste (pour 100 000 habitants) 1995	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 100 habitants) 1995	Téléphones publics payants (pour 1000 habitants) 1995	Communications téléphoniques internationales (en minutes par personne) 1995	Télécopieurs (pour 1000 habitants) 1995	Abonnés à un service de téléphonie cellulaire mobile (pour 1000 habitants) 1995	Abonnés à Internet (pour 1000 habitants) 1995	Nombre de micro-ordinateurs (pour 1000 habitants) 1995
Développement humain élevé	442	253	18,5	..	133	2,6	13,0	..	16,6	2,6	30,0
23 Chypre	309	143	34,0	..	474	2,7	160,3	..	60,7	4,1	40,9
24 Barbade	900	287	14,0	..	345	2,0	122,6	6,8	17,7	0,1	57,5
25 Hong-Kong (Chine)	668	359	98,4	..	533	0,8	274,8	46,3	129,7	48,5	130,0
28 Singapour	601	362	98,0	24,2	479	10,4	258,8	..	102,5	30,1	180,8
29 Antigua-et-Barbuda	439	409	3,4	17,3	..	3,1	..	..	..	22,7	..
30 Corée, Rép. de	1 024	321	51,3	7,7	415	6,9	12,4	..	36,6	6,5	108,3
31 Chili	348	280	16,1	8,4	132	1,3	9,5	..	13,8	7,0	37,8
32 Bahamas	735	233	6,9	..	..	2,8	..	..	..	9,7	..
34 Costa Rica	263	220	5,4	..	164	2,2	15,5	..	5,5	4,3	..
35 Brunéi Darussalam	273	609	2,1	4,6	240	1,0	108,0	7,0	126,3	2,9	..
36 Argentine	676	347	18,4	..	160	2,0	4,4	1,5	9,9	1,4	24,6
38 Uruguay	609	305	13,6	..	196	1,8	16,2	3,5	12,6	2,5	22,0
40 Trinité-et-Tobago	505	318	10,6	19,6	160	1,4	44,9	1,6	4,3	1,5	19,2
41 Dominique	634	141	0,9	..	251	3,8	..	..	..	5,3	..
43 Bahrein	575	439	7,6	..	242	1,7	152,6	10,8	47,5	1,7	50,3
44 Fidji	612	89	10,8	..	83	0,7	19,3	3,8	2,8	0,1	..
45 Panama	228	229	2,1	..	114	1,2	14,9	..	..	0,6	..
46 Venezuela	458	180	11,3	..	111	2,6	5,8	..	18,0	0,5	16,7
48 Emirats arabes unis	271	263	38,4	10,0	283	5,1	211,8	10,5	54,3	1,1	48,4
49 Mexique	263	192	12,1	..	96	2,7	10,3	..	7,0	1,5	26,1
50 Saint-Kitts-et-Nevis	668	..	3,9	18,2	351	..	196,1	..	..	..	..
51 Grenade	598	158	0,8	..	255	2,3	81,6	..	4,4	..	..
53 Colombie	564	188	9,1	..	100	1,1	3,3	2,6	7,1	0,7	16,2
54 Koweït	473	373	6,7	..	226	0,3	74,5	20,7	69,6	2,1	56,2
55 Saint-Vincent	670	234	0,5	..	164	1,4	..	6,6	..	1,3	..
56 Seychelles	548	184	3,5	7,1	178	3,0	28,6	..	4,3	..	..
57 Qatar	438	457	2,2	..	223	1,1	137,6	17,1	33,5	1,8	..
58 Sainte-Lucie	765	301	7,5	..	184	2,5	76,4	..	6,0	2,7	..
59 Thaïlande	189	227	13,1	7,3	59	0,8	3,7	..	18,3	0,7	13,6
60 Malaisie	432	231	32,6	12,4	166	4,9	18,3	..	49,9	2,0	37,3
61 Maurice	367	192	11,1	9,4	131	0,8	17,7	17,7	10,4	..	31,9
62 Brésil	399	278	13,0	7,9	75	2,3	1,8	..	8,0	1,2	13,0
63 Belize	587	167	1,4	..	134	0,9	27,1	..	5,7	(.)	27,8
64 Jamahiriya arabe libyenne	231	138	0,5	..	59	0,1	8,6	..	..	..	..
Développement humain moyen	194	203	5,2	..	41	0,6	2,2	0,3	3,0	0,3	3,5
Chine non comprise	207	141	4,8	..	51	0,5	3,9	..	3,0	0,9	6,3
65 Suriname	679	195	0,9	..	130	0,4	13,5	1,7	9,0	1,2	..
66 Liban	891	268	4,1	..	82	(.)	8,5	..	30,0	0,6	12,5
69 Turquie	164	240	10,1	..	212	0,9	6,1	1,6	7,0	0,8	12,5
70 Arabie saoudite	291	269	4,6	..	96	0,9	30,0	..	0,9	0,1	..
71 Oman	580	61	1,0	..	79	1,6	25,2	..	3,7	..	12,7
73 Equateur	332	148	5,1	4,9	65	0,4	3,2	..	4,3	0,4	3,9
75 Corée, Rép. pop. dém. de	136	115	0,1	..	46	0,1	..	..	..	..	..
78 Iran, Rép. islamique d'	228	134	3,7	..	76	0,8	3,1	..	0,4	(.)	..
81 Rép. arabe syrienne	264	89	2,7	..	63	0,1	4,1	0,3	..	..	0,1
82 Algérie	238	71	2,8	10,6	42	0,2	2,8	0,2	..	(.)	3,0
83 Tunisie	200	156	6,4	..	58	0,8	8,7	2,8	0,4	0,1	6,7
84 Jamaïque	438	306	8,0	..	116	0,7	21,8	..	17,9	0,6	..
85 Cuba	351	200	2,0	..	32	0,6	1,0	..	0,2	(.)	..
86 Pérou	259	100	4,3	..	47	1,0	2,7	0,6	3,1	0,3	6,0
87 Jordanie	251	175	7,4	..	73	0,1	16,5	7,4	2,6	0,2	8,0
88 République dominicaine	176	87	2,1	..	73	0,6	..	..	4,2	0,2	..
89 Afrique du Sud	316	101	16,6	..	95	1,7	7,4	..	12,9	11,1	26,5
90 Sri Lanka	206	66	4,8	23,0	11	0,1	1,5	..	2,9	(.)	1,1
91 Paraguay	180	144	6,7	7,2	34	0,3	4,2	..	3,2	..	..
94 Samoa-Occidental	485	38	0,6	..	..	..	..	..	..	..	..
95 Maldives	118	40	4,0	..	57	0,7	12,6	14,3	..	..	12,3
96 Indonésie	149	147	5,5	5,4	17	0,6	1,1	0,4	1,1	0,1	3,8
97 Botswana	131	24	..	12,8	41	0,4	20,4	2,2	..	..	..
98 Philippines	147	126	5,3	4,0	21	0,1	2,6	..	7,3	0,3	8,6
100 Guyane	494	42	1,6	..	53	0,3	24,4	..	1,5	..	..
101 Mongolie	134	59	0,2	..	33	(.)	0,8	0,9	..	..	..
106 Chine	185	247	5,5	..	34	0,7	1,1	0,2	3,0	(.)	2,1
107 Namibie	140	29	..	..	51	0,7	31,5	..	2,3	0,1	..
111 Guatemala	71	122	3,8	6,5	27	0,4	3,4	..	2,8	(.)	2,8
112 Egypte	312	126	3,2	12,4	46	0,1	1,7	..	0,1	0,3	..

Classement selon l'IDH	Radios (pour 1 000 habitants) 1995	Téléviseurs (pour 1 000 habitants) 1995	Consommation de papier d'écriture et d'imprimerie (tonnes par 1 000 habitants) 1995	Bureaux de poste (pour 100 000 habitants) 1995	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 100 habitants) 1995	Téléphones publics payants (pour 1000 habitants) 1995	Communications téléphoniques internationales (en minutes par personne) 1995	Télécopieurs (pour 1000 habitants) 1995	Abonnés à un service de téléphonie cellulaire mobile (pour 1000 habitants) 1995	Abonnés à Internet (pour 1000 habitants) 1995	Nombre de micro-ordinateurs (pour 1000 habitants) 1995
114 El Salvador	459	241	4,2	5,2	53	1,1	11,9	..	2,5	..	..
115 Swaziland	163	96	..	8,3	21	0,5	26,6	..	..	(.)	..
116 Bolivie	672	202	1,9	2,8	47	(.)	3,1	..	1,0	0,1	..
117 Cap-Vert	179	3	0,3	16,8	55	0,5	10,0	1,3	..	..	..
119 Honduras	409	80	2,8	..	29	0,2	6,1	..	..	..	..
120 Gabon	181	76	0,3	8,5	24	0,1	12,1	0,3	3,0	..	4,5
121 São Tomé-et-Principe	271	..	(.)	9,1	19	0,3	4,2	1,3	..	..	..
122 Viet Nam	106	163	1,3	..	11	(.)	0,5	0,2	0,3	..	0,4
123 Salomon, Iles	122	16	(.)	..	17	0,3	7,1	2,1	0,7	0,2	..
124 Vanuatu	296	10	0,3	..	25	0,3	16,3	3,3	0,7	..	..
125 Maroc	226	145	2,5	..	43	0,7	4,9	..	1,1	0,1	1,7
126 Nicaragua	280	170	0,6	..	23	0,1	7,1	..	1,1	0,3	..
127 Iraq	224	74	0,4	..	33	..	..	..	..	..	..
128 Congo	116	17	0,1	..	8	(.)	..	..	..	..	..
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	77	166	0,9	..	10	0,1	5,6	..	..	..	..
130 Zimbabwe	89	27	1,8	2,8	14	0,2	5,1	..	..	0,1	3,0
Faible développement humain	102	47	1,3	13,7	9	0,2	0,5	..	0,1	..	..
Inde non comprise	123	32	0,6	..	6	(.)	0,6	0,4	0,2	..	..
131 Myanmar	89	76	0,4	..	4	(.)	0,3	..	..	..	..
132 Cameroun	152	75	0,3	..	5	(.)	1,8	..	0,2	..	..
133 Ghana	231	16	0,3	6,5	4	(.)	1,0	..	0,4	(.)	1,2
134 Lesotho	37	7	..	..	9	0,1	..	0,3	..	..	..
135 Guinée équatoriale	425	92	..	..	6	(.)	2,0	0,3	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	129	7	0,1	4,9	4	..	1,0	..	0,3	..	..
137 Kenya	96	18	1,5	..	9	0,2	0,8	0,1	0,1	(.)	0,7
138 Pakistan	92	22	1,7	11,5	16	0,1	0,5	1,2	0,3	(.)	1,2
139 Inde	81	61	1,9	17,6	13	0,3	0,4	..	0,1	(.)	1,2
140 Cambodge	112	8	0,1	..	1	(.)	0,5	0,1	1,5	..	..
141 Comores	137	5	0,7	..	9	0,1	1,9	..	..	..	..
142 Nigéria	197	38	0,3	4,0	4	(.)	0,9	..	0,1	..	..
143 Rép. dém. du Congo	98	41	(.)	1,3	1	(.)	..	0,1	0,2	..	..
144 Togo	215	12	0,5	..	5	(.)	2,1	2,4	..	..	..
145 Bénin	92	73	0,1	3,9	5	0,1	1,0	0,2	0,2	..	..
146 Zambie	99	64	0,5	..	8	0,1	1,3	0,1	0,2	0,1	..
147 Bangladesh	47	7	1,2	..	2	(.)	0,2	(.)	..	..	..
148 Côte d'Ivoire	153	59	0,8	3,0	8	(.)	2,3	..	..	(.)	..
149 Mauritanie	150	58	0,1	..	4	0,1	2,2	0,1	..	..	..
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	276	16	0,5	3,7	3	(.)	0,2	..	0,1	..	..
151 Yémen	43	267	(.)	..	12	(.)	1,5	0,1	0,6	..	..
152 Népal	36	3	0,1	..	4	(.)	0,7	..	..	(.)	..
153 Madagascar	192	24	0,4	8,0	2	(.)	0,3	..	..	..	..
154 Rép. centrafricaine	75	5	0,1	..	2	(.)	0,7	0,1	..	..	..
155 Bhoutan	17	..	(.)	5,5	9	(.)	0,7	..	..	..	..
156 Angola	34	51	0,2	0,7	6	(.)	1,7	..	0,2	..	..
157 Soudan	270	86	0,1	..	3	(.)	0,3	0,2	..	..	..
158 Sénégal	120	37	0,2	1,9	10	0,5	2,4	..	..	(.)	7,2
159 Haïti	53	5	0,2	2,0	8	(.)	..	..	..	..	..
160 Ouganda	117	26	0,2	..	2	(.)	0,3	0,1	0,1	(.)	0,5
161 Malawi	256	..	0,1	..	4	0,1	0,8	0,1	..	..	..
162 Djibouti	80	73	(.)	..	13	0,1	7,0	0,2	..	0,2	..
163 Tchad	248	2	0,1	0,6	1	(.)	0,3	(.)	..	..	..
164 Guinée-Bissau	42	..	(.)	..	9	..	2,1	0,5	..	..	..
165 Gambie	164	..	(.)	..	17	0,2	4,3	0,9	1,3	..	..
166 Mozambique	38	3	(.)	1,6	3	(.)	0,9	..	..	..	..
167 Guinée	44	76	(.)	..	2	(.)	0,5	(.)	0,1	(.)	0,2
168 Erythrée	98	6	..	5	(.)	0,3	0,2	..	..	..	..
169 Ethiopie	193	4	0,1	..	3	(.)	0,2	(.)	..	(.)	..
170 Burundi	68	7	0,1	0,6	3	(.)	0,4	..	..	..	..
171 Mali	46	12	(.)	..	2	(.)	0,7	..	..	..	..
172 Burkina Faso	28	6	(.)	..	3	(.)	0,6	..	..	..	..
173 Niger	68	23	(.)	0,8	2	(.)	0,4	(.)	..	..	..
174 Sierra Leone	250	16	0,1	2,0	4	(.)	0,5	0,2	..	..	..
Total pays en développement	185	145	5,2	..	39	0,7	2,8	..	3,6	0,5	6,5
Pays les moins avancés	113	32	0,4	..	3	(.)	0,5	0,1	..	..	..
Pays industrialisés	1 005	524	78,2	..	414	3,7	41,6	23,2	61,1	17,9	156,3
Monde	364[a]	228	20,9	..	122[b]	1,4	10,9	..	16,8[b]	4,8[b]	43,6[b]

a. UNESCO, 1998.
b. UIT, 1997a.
Sources : Colonne 1 : UNESCO, 1998. *Colonne 2* : UIT, 1997b. *Colonne 3* : UNESCO, 1997d. *Colonne 4* : PNUD, 1994. *Colonnes 5-7 et 9-11* : UIT, 1997a. *Colonne 8* : calculs d'après les estimations de UIT, 1997b.

18 Vie politique

Classement selon l'IDH	ELECTIONS					PARTIS POLITIQUES		PARTICIPATION DES FEMMES		
	Chambre unique ou basse		Chambre haute ou sénat		Participation des électeurs aux dernières élections à la chambre unique ou basse (%)	Partis représentés		Année de l'octroi aux femmes du droit		Année de l'élection (E) ou de la nomination (N) de la première femme au parlement national
	Date des dernières élections	Membres élus (E) ou désignés (D)	Date des dernières élections	Membres éllus (E) ou désignés (D)		chambre unique ou basse	chambre haute ou au sénat	de vote[a]	à la candidature[a]	
Développement humain élevé										
23 Chypre	05 1996	E	..	..	93	5	..	1960	1960	1963 E
24 Barbade	09 1994	E	09 1994	D	60	3 [b]	2 [b]	1950	1950	1966 N
28 Singapour	01 1997	E+D	..	..	41	3	..	1947	1947	1963 E
29 Antigua-et-Barbuda	03 1994	E	03 1994	D	62	3	3 [b]	1951	1951	1984 N
30 Corée, Rép. de	04 1996	E	..	..	64	4 [b]	..	1948	1948	1948 E
31 Chili	12 1997	E	12 1997	E+D	86	8 [b]	6 [b]	1949	1949	1951 E
32 Bahamas	03 1997	E	03 1997	D	68	2	2	1964	1964	1977 N
34 Costa Rica	02 1998	E	..	..	71	6	..	1949	1949	1953 E
35 Brunéi Darussalam	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [d]	– [d]	– [d]
36 Argentine	10 1997	E	12 1995	E	78	6 [b]	4 [b]	1947	1947	1951 E
38 Uruguay	11 1994	E	11 1994	E	91	3 [b]	3 [b]	1932	1932	1942 E
40 Trinité-et-Tobago	11 1995	E	11 1995	D	63	3	2 [b]	1946	1946	1962 E
41 Dominique	06 1995	E+D	..	..	75	3	..	1951	1951	1980 E
43 Bahreïn	12 1973 [e]	E	– [e]	– [e]	– [e]	– [e]	– [e]	– [d]	– [d]	– [d]
44 Fidji	02 1994	E	02 1994	D	75 [f]	6 [b]	..	1963	1963	1970 N
45 Panama	05 1994	E	..	..	74	4 [b]	..	1946	1946	1946 E
46 Venezuela	12 1993	E	12 1993	E	60	5 [b]	5 [b]	1946	1946	1948 E
48 Émirats arabes unis	11 1995	D	..	..	–	..	–	– [d]	– [d]	– [d]
49 Mexique	07 1997	E	..	E	58	5 [b]	5 [b]	1947	1953	1952 N
50 Saint-Kitts-et-Nevis	07 1995	E+D	..	..	68 [f]	4	..	1951	1951	1984 E
51 Grenade	06 1995	E	06 1995	D	62 [f]	3	†	1951	1951	1976 E
53 Colombie	03 1998	E	03 1994	E	36 [f]	2 [b]	5 [b]	1954	1954	1954 N
54 Koweït	10 1996	E	..	..	80	0	..	– [d]	– [d]	– [d]
55 Saint-Vincent	02 1994	E+D	..	..	66	3	..	1951	1951	1979 E
56 Seychelles	07 1993	E	..	..	87	3	..	1948	1948	1976 E
57 Qatar	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [d]	– [d]	– [d]
58 Sainte-Lucie	05 1997	E	05 1997	D	66	2	2 [b]	1924	1924	1979 N
59 Thaïlande	11 1996	E	03 1996	D	62	11	9 [b]	1932	1932	1948 N
60 Malaisie	04 1995	E	04 1995	E+D	72	9 [b]	†	1957	1957	1959 E
61 Maurice	12 1995	E+D	..	..	80	5	..	1956	1956	1976 E
62 Brésil	10 1994	E	10 1994	E	82	11 [b]	8 [b]	1934	1934	1933 E
63 Belize	06 1993	E	06 1993	D	75 [f]	2	2 [b]	1954	1954	1984 E
64 Jamahiriya arabe libyenne	1997 [g]	E	..	..	..	1	..	1964	1964	†
Développement humain moyen										
65 Suriname	05 1996	E	..	..	67 [f]	5	..	1948	1948	1975 E
66 Liban	08 1996	E	..	..	44	10 [b]	..	1952	1952	1991 N
69 Turquie	12 1995	E	..	..	85	5	..	1930	1934	1935 N
70 Arabie saoudite	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [d]	– [d]	– [d]
71 Oman	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [c]	– [d]	– [d]	– [d]
73 Equateur	05 1996	E	..	..	68 [f]	8 [b]	..	1929	1929	1956 E
75 Corée, Rép. pop. dém. de	04 1990	E	..	..	..	1	..	1946	1946	1948 E
78 Iran, Rép. islamique d'	03 1996	E	..	..	77	2 [b]	..	1963	1963	1963 E
81 Rép. arabe syrienne	08 1994	E	..	..	61	6 [b]	..	1953	1953	1973 E
82 Algérie	06 1997	E	12 1997	E	66	10 [b]	4	1962	1962	1962 N
83 Tunisie	03 1994	E	..	..	95	5	..	1959	1959	1959 E
84 Jamaïque	12 1997	E	01 1998	D	60	2	..	1944	1944	1944 E
85 Cuba	01 1998	E	..	..	98	1	..	1934	1934	1940 E
86 Pérou	04 1995	E	..	..	63 [f]	13	..	1955	1955	1956 E
87 Jordanie	11 1997	E	11 1997	D	47	..	..	1974	1974	1989 N
88 République dominicaine	05 1994	E	05 1994	E	42 [f]	3	5	1942	1942	1942 E
89 Afrique du Sud	04 1994	E	04 1994	E	87	7	5	1930	1930	1933 E
90 Sri Lanka	08 1994	E	..	..	76	7 [b]	..	1931	1931	1947 E
91 Paraguay	05 1993	E	05 1993	E	66	3	3	1961	1961	1963 E
94 Samoa-Occidental	04 1996	E	..	..	86	2 [b]	..	1990	1990	1976 N
95 Maldives	12 1994	E+D	..	..	75	..	..	1932	1932	1979 E
96 Indonésie	05 1997	E+D	..	..	89	3	..	1945	1945	1950 N
97 Botswana	10 1994	E	..	..	77	2	..	1965	1965	1979 E
98 Philippines	01 1998	E+D	05 1995	E	67	5 [b]	†	1937	1937	1941 E
100 Guyane	12 1997	E	..	..	98	4	..	1953	1945	1968 E
101 Mongolie	06 1996	E	..	..	88	4 [b]	..	1924	1924	1951 E
106 Chine	1997-98	E	..	..	†	1	..	1949	1949	1954 E
107 Namibie	12 1994	E	01 1992	E	75	5	..	1989	1989	1989 E
111 Guatemala	11 1995	E	..	..	†	7	..	1946	1946	1956 E
112 Egypte	11 1995	E+D	..	..	48	6 [b]	..	1956	1956	1957 E

Classement selon l'IDH	ELECTIONS: Chambre unique ou basse — Date des dernières élections	ELECTIONS: Chambre unique ou basse — Membres élus (E) ou désignés (D)	ELECTIONS: Chambre haute ou sénat — Date des dernières élections	ELECTIONS: Chambre haute ou sénat — Membres éllus (E) ou désignés (D)	Participation des électeurs aux dernières élections à la chambre unique ou basse (%)	PARTIS POLITIQUES: Partis représentés — chambre unique ou basse	PARTIS POLITIQUES: Partis représentés — chambre haute ou au sénat	PARTICIPATION DES FEMMES: Année de l'octroi aux femmes du droit — de vote[a]	PARTICIPATION DES FEMMES: Année de l'octroi aux femmes du droit — à la candidature[a]	PARTICIPATION DES FEMMES: Année de l'élection (E) ou de la nomination (N) de la première femme au parlement national
114 El Salvador	03 1997	E	..	..	89	9	..	1939	1961	1961 E
115 Swaziland	09 1993	E+D	09 1993	E+D	†	..	..	1968	1968	1972 E
116 Bolivie	06 1997	E	06 1997	E	70	7	5	1952	1952	1966 E
117 Cap-Vert	12 1995	E	..	..	77	3	..	1975	1975	1975 E
119 Honduras	11 1997	E	..	..	73 [f]	5	..	1955	1955	1957 E
120 Gabon	12 1996	E	01 1997	E	†	5 [b]	6 [b]	1956	1956	1961 E
121 São Tomé-et-Principe	10 1994	E	..	..	52	3 [b]	..	1975	1975	1975 E
122 Viet Nam	07 1997	E	..	..	100	1 [b]	..	1946	1946	1976 E
123 Salomon, Iles	08 1997	E	..	..	64 [f]	2	..	†	†	1993 E
124 Vanuatu	03 1998	E	..	..	75	5 [b]	..	1975	1975	1987 E
125 Maroc	11 1997	E	12 1997	E	58	15	13	1963	1963	1993 E
126 Nicaragua	10 1996	E	..	..	77	4 [b]	..	1955	1955	1972 E
127 Iraq	03 1996	E	..	..	94	4 [b]	..	1980	1980	1980 E
128 Congo	01 1998 [h]	D	–	–	–	–	–	1963	1963	1963 E
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	06 1997	E	..	..	81	9 [b]	..	1964	1963 †	1977 E
130 Zimbabwe	04 1995	E+D	..	..	57	2	..	1957	1978	1980 E
Faible développement humain										
131 Myanmar	04 1990 [i]	E	–	–	–	–	–	1935	1946	1947 E
132 Cameroun	05 1997	E	..	..	76	4 [b]	..	1946	1946	1960 E
133 Ghana	12 1996	E	..	..	65	4	..	1954	1954	1960 N [j]
134 Lesotho	03 1993	E	05 1993	D	72	1	..	1965	1965	1965 N
135 Guinée équatoriale	11 1993	E	..	..	†	4	..	1963	1963	1968 E
136 Rép. dém. pop. lao	12 1997	E	..	..	99	1 [b]	..	1958	1958	1958 E
137 Kenya	12 1997	E+D	..	..	65	10	..	1963	1963	1969 E
138 Pakistan	02 1997	E	03 1997	E	35	4 [b]	8 [b]	1947	1947	1973 E
139 Inde	02 1998	E+D	04 1996	E+D	†	13 [b]	8 [b]	1950	1950	1952 E
140 Cambodge	05 1993	E	..	..	87	4	..	1955	1955	1958 E
141 Comores	12 1996	E	..	..	20	2 [b]	..	1956	1956	1993 E
142 Nigéria	07 1992 [k]	E	–	–	–	–	–	1958 [j]	1958 [j]	†
143 Rép. dém. du Congo	10 1993 [l]	E	..	..	..	..	..	1967	1970	1970 E
144 Togo	02 1994	E	..	..	65	5	..	1945	1945	1961 E
145 Bénin	03 1995	E	..	..	76 [f]	6 [b]	..	1956	1956	1979 E
146 Zambie	11 1996	E+D	..	..	40	4 [b]	..	1962	1962	1964 E
147 Bangladesh	06 1996	E	..	..	74	4 [b]	..	1972	1972	1973 E
148 Côte d'Ivoire	11 1995	E	..	..	71	2	..	1952	1952	1965 E
149 Mauritanie	10 1996	E	04 1996	E	..	3 [b]	3	1961	1961	1975 E
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	10 1995	E+D	..	..	..	5	..	1959	1959	†
151 Yémen	04 1997	E	..	..	61	4 [b]	..	1967 [m] 1970 [n]	1967 [m] 1970 [n]	1990 E [j]
152 Népal	11 1994	E	06 1995	E+D	62	5 [b]	4	1951	1951	1952 N
153 Madagascar	06 1993	E	..	..	60	16 [b]	..	1959	1959	1965 E
154 Rép. centrafricaine	08 1993	E	..	..	56	12 [b]	..	1986	1986	1987 E
155 Bhoutan	1997 [g]	E+D	..	..	..	..	..	1953	1953	1975 E
156 Angola	09 1992	E	..	..	91	11	..	1975	1975	1980 E
157 Soudan	03 1996	E	..	..	..	..	..	1964	1964	1964 E
158 Sénégal	05 1993	E	..	..	41	6	..	1945	1945	1963 E
159 Haïti	06 1995	E	04 1997	E	31	6 [b]	†	1950	1950	1961 E
160 Ouganda	06 1996	E	..	..	..	..	..	1962	1962	1962 N
161 Malawi	05 1994	E	..	..	80	3	..	1961	1961	1964 E
162 Djibouti	12 1997	E	..	..	57	1	..	1946	1986	– [o]
163 Tchad	01 1997	E	..	..	49	10	..	1958	1958	1962 E
164 Guinée-Bissau	07 1994	E	..	..	45 [f]	5	..	1977	1977	1972 N
165 Gambie	01 1997	E+D	..	..	69	4 [b]	..	1960	1960	1982 E [j]
166 Mozambique	10 1994	E	..	..	88	3	..	1975	1975	1977 E
167 Guinée	06 1995	E	..	..	62	5 [b]	..	1958	1958	1963 E
168 Erythrée	02 1994	E	..	..	..	†	..	1955 [j]	1955 [j]	1994 E
169 Ethiopie	05 1995	E	05 1995	E	85 [f]	2 [b]	†	1955	1955	1957 E
170 Burundi	06 1993	E	..	..	..	..	..	1961	1961	1982 E
171 Mali	07 1997	E	..	..	22	8	..	1956	1956	1964 E
172 Burkina Faso	05 1997	E	12 1995	E+D	45	4	..	1958	1958	1978 E
173 Niger	11 1996	E	..	..	39	4 [b]	..	1948	1948	1989 E
174 Sierra Leone	02 1996 [p]	–	–	–	–	–	–	1961	1961	†

† Information ou confirmation non disponible.
a. Se rapporte à l'année où le droit à l'élection ou à la représentation sur une base universelle et égale a été reconnu. Dans certains pays, ce droit a été confirmé et inscrit dans la Constitution ultérieurement.
b. Il existe également des partis indépendants ou autres qui ne sont pas suffisamment représentés pour constituer un groupe parlementaire.
c. Le pays n'a jamais eu de parlement.
d. Le droit de vote et de se présenter aux élections n'est pas reconnu aux femmes.
e. La première assemblée législative du Bahreïn a été dissoute par l'émir le 26 août 1975.
f. Participation électorale moyenne dans les années quatre-vingt-dix. Aucune donnée officielle n'est disponible. Les chiffres proviennent de l'IDEA, 1997.
g. Données valables à compter de 1997.
h. Parlement de transition unicaméral créé par décret.
i. Le parlement élu en 1990 n'a jamais été invité ou autorisé à siéger. Nombre de ses membres ont été placés en détention ou forcés à s'exiler.
j. Des informations exactes sur les élections ou les nominations ne sont pas disponibles.
k. Dissolution du parlement bicaméral à la suite d'un coup d'Etat militaire en novembre 1993.
l. Dissolution du parlement de transition unicaméral suite à un changement de gouvernement en mai 1997.
m. Se rapporte à l'ex-République démocratique populaire du Yémen.
n. Se rapporte à l'ex-République arabe du Yémen.
o. Le pays n'a pas encore élu ou nommé de femme au parlement national.

19 Déséquilibres entre les dépenses militaires et l'emploi des ressources

Classement selon l'IDH		Dépenses militaires: en millions d'USD (aux prix de 1995) 1985	1996	en % du PIB 1985	1996	Par habitant (USD, aux prix de 1995) 1985	1996	Dépenses militaires (en % des dépenses de santé et d'enseignement combinées) 1960	1990-91	Importations d'armes conventionnelles (aux prix de 1990)[a] en millions d'USD 1996	(1991 =100) 1996	Effectifs totaux des forces armées en milliers 1996	Indice (1985 =100) 1996
Développement humain élevé		37 192 T	57 518 T	2,9	2,6	87	112	67	38	5 228 T	..	2 125,0 T	111
23	Chypre	119	420	3,6	5,2	179	500	..	17	195	..	10,0	100
24	Barbade	16	14	0,9	0,7	71	50	..	5	..	..	0,6	60
25	Hong-Kong (Chine)	..	..	..	..	..	..	..	10	..	..	..	..
28	Singapour	1 622	3 959	6,7	5,5	634	1 325	11	129	104	33	53,9	98
29	Antigua-et-Barbuda	3	3	0,5	0,8	39	46	..	..	..	..	0,2	200
30	Corée, Rép. de	8 592	15 168	5,1	3,3	209	336	273	60	1 727	437	660,0	110
31	Chili	1 696	1 990	7,8	3,5	140	138	60	68	124	146	89,7	89
32	Bahamas	13	21	0,5	0,6	56	80	..	..	..	..	0,9	180
34	Costa Rica	40	50	0,7	0,6	15	14	17	5	..	..	..	..
35	Brunéi Darussalam	280	330	6,0	6,5	1 250	1 091	..	125	..	..	5,0	122
36	Argentine	4 945	3 732	3,8	1,5	162	108	62	51	45	..	72,5	67
38	Uruguay	326	270	3,5	2,3	108	85	40	38	..	..	25,6	80
40	Trinité-et-Tobago	100	71	1,4	1,1	84	54	..	9	..	..	2,1	100
41	Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43	Bahrein	206	279	3,5	5,5	494	476	..	41	..	..	11,0	393
44	Fidji	19	47	1,2	2,6	27	60	..	37	..	..	3,6	133
45	Panama	123	109	2,0	1,4	56	40	2	34	..	..	..	..
46	Venezuela	1 125	903	2,1	1,2	65	40	40	33	..	..	46,0	94
48	Emirats arabes unis	2 790	2 028	7,6	5,2	1 993	830	..	44	271	213	64,5	150
49	Mexique	1 695	2 582	0,7	0,8	22	28	23	5	18	..	175,0	136
50	Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
51	Grenade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53	Colombie	579	1 846	1,6	2,6	20	52	57	57	..	..	146,3	221
54	Koweït	2 453	3 505	9,1	12,9	1 434	2 218	..	88	1 363	221	15,3	128
55	Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56	Seychelles	11	10	2,1	3,1	168	144	..	..	..	..	0,3	25
57	Qatar	410	740	6,0	10,2	1 301	1 334	..	192	393	..	11,8	197
58	Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59	Thaïlande	2 559	4 212	5,0	2,5	49	69	96	71	355	56	254,0	108
60	Malaisie	2 409	3 542	5,6	4,2	155	148	48	38	143	..	114,5	104
61	Maurice	3	60	0,3	2,3	3	52	4	4	..	..	1,3	130
62	Brésil	3 209	10 341	0,8	2,1	24	63	72	23	490	297	295,0	107
63	Belize	5	14	1,4	2,5	33	64	..	..	..	..	1,1	183
64	Jamahiriya arabe libyenne	1 844	1 272	6,2	5,1	490	227	29	71	..	..	65,0	89
Développement humain moyen		129 186 T	93 209 T	12,4	4,9	73	44	159	84	7 411 T	152	8 783,0 T	90
Chine non comprise		102 079 T	58 525 T	13,7	4,4	148	67	..	74	5 454 T	..	5 848,0 T	100
65	Suriname	11	14	2,4	3,5	29	33	..	27	..	..	1,8	90
66	Liban	273	474	9,0	4,4	102	116	..	..	..	..	48,9	281
69	Turquie	3 134	6 856	4,5	3,9	62	110	153	87	1 066	112	525,0	83
70	Arabie saoudite	24 530	16 999	19,6	12,8	2 125	1 030	150	151	1 611	121	162,5	260
71	Oman	2 946	1 876	20,8	15,6	1 841	955	..	293	478	..	43,5	1 740
73	Equateur	388	528	1,8	3,4	41	44	104	26	..	..	57,1	134
75	Corée, Rép. pop. dém. de	5 675	5 330	23,0	27,2	278	243	..	..	..	..	1 054,0	126
78	Iran, Rép. islamique d'	19 423	3 301	36,0	5,0	435	49	141	38	437	250	513,0	168
81	Rép. arabe syrienne	4 756	1 553	16,4	4,8	453	105	329	373	21	15	421,0	105
82	Algérie	1 301	1 764	1,7	4,0	59	62	31	11	..	..	123,7	73
83	Tunisie	569	390	5,0	2,0	80	42	45	31	..	..	35,0	100
84	Jamaïque	27	28	0,9	0,6	12	11	..	8	..	..	3,3	157
85	Cuba	2 181	686	9,6	5,4	216	62	64	125	..	..	100,0	62
86	Pérou	875	1 061	4,5	1,9	47	44	59	39	204	..	125,0	98
87	Jordanie	822	390	15,9	5,6	235	85	464	138	..	..	98,7	140
88	République dominicaine	70	101	1,1	1,1	11	13	147	22	..	..	24,5	110
89	Afrique du Sud	3 922	2 506	2,7	1,8	117	58	26	41	39	..	137,9	130
90	Sri Lanka	311	867	3,8	6,5	20	47	17	107	..	..	115,0	532
91	Paraguay	82	110	1,3	1,3	22	22	94	42	..	..	20,2	140
94	Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
95	Maldives	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
96	Indonésie	3 197	4 599	2,8	2,1	20	23	207	49	537	226	299,2	108
97	Botswana	51	224	1,1	6,7	47	147	..	22	..	..	7,5	188
98	Philippines	647	1 457	1,4	2,0	12	21	44	41	31	..	107,5	94
100	Guyane	43	7	6,8	1,0	54	9	..	21	..	..	1,6	24
101	Mongolie	47	14	9,0	1,7	24	6	..	..	..	..	21,0	64
106	Chine	27 107	34 684	7,9	5,7	26	29	387	114	1 957	1 296	2 935,0	75
107	Namibie	..	71	..	3,0	..	42	..	23	..	..	8,1	..
111	Guatemala	160	154	1,8	1,4	20	14	45	31	..	..	44,2	139
112	Egypte	3 527	2 629	7,2	4,5	73	43	117	52	803	65	440,0	99

Classement selon l'IDH	Dépenses militaires en millions d'USD (aux prix de 1995) 1985	1996	Dépenses militaires en % du PIB 1985	1996	Dépenses militaires Par habitant (USD, aux prix de 1995) 1985	1996	Dépenses militaires (en % des dépenses de santé et d'enseignement combinées) 1960	1990-91	Importations d'armes conventionnelles (aux prix de 1990)[a] en millions d'USD 1996	(1991 =100) 1996	Effectifs totaux des forces armées en milliers 1996	Indice (1985 =100) 1996
114 El Salvador	344	122	4,4	1,5	72	21	34	66	..	..	28,4	68
115 Swaziland	..	..	..	..	..	..	..	11	..	..	..	..
116 Bolivie	173	152	2,0	2,1	27	18	105	57	..	..	33,5	121
117 Cap-Vert	5	4	0,9	1,7	15	9	..	..	..	..	1,1	14
119 Honduras	98	57	2,1	1,3	22	9	38	92	..	..	18,8	113
120 Gabon	108	109	1,8	2,0	108	81	..	51	..	..	4,7	196
121 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
122 Viet Nam	3 277	930	19,4	4,0	53	12	..	..	118	..	572,0	56
123 Salomon, Iles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
124 Vanuatu	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125 Maroc	875	1 539	5,4	4,3	40	54	49	72	109	122	194,0	130
126 Nicaragua	301	36	17,4	1,5	92	8	100	97	..	..	17,0	27
127 Iraq	17 573	1 224	25,9	8,3	1 105	56	128	271	..	..	382,5	74
128 Congo	76	54	1,9	1,9	41	19	7	37	..	..	10,0	115
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	49	77	1,5	1,5	14	17	..	41	..	..	3,7	116
130 Zimbabwe	232	232	3,1	3,9	28	20	..	66	..	..	43,0	105
Faible développement humain	19 137T	21 217T	3,3	3,0	14	12	76	66	..	..	3 197,0T	108
Inde non comprise	10 584T	11 059T	3,7	3,2	16	12	..	67	..	..	2 052,0T	120
131 Myanmar	1 200	1 929	5,1	7,6	32	40	241	222	..	..	321,0	173
132 Cameroun	217	218	1,4	2,4	21	16	63	48	..	..	13,1	180
133 Ghana	86	118	1,0	1,4	7	7	22	12	..	..	7,0	46
134 Lesotho	63	31	4,6	5,0	41	15	..	48	..	..	2,0	100
135 Guinée équatoriale	4	2	2,0	1,0	11	5	..	..	..	..	1,3	59
136 Rép. dém. pop. lao	75	76	7,8	4,1	21	15	..	..	..	..	37,0	69
137 Kenya	350	207	3,1	2,2	17	7	8	24	..	..	24,2	177
138 Pakistan	2 835	3 579	6,9	5,7	29	27	393	125	..	..	587,0	122
139 Inde	8 553	10 158	3,0	2,8	11	11	68	65	1 317	88	1 145,0	91
140 Cambodge	..	177	..	5,7	..	18	..	..	..	..	87,7	251
141 Comores	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
142 Nigéria	1 475	1 521	1,7	3,5	16	15	11	33	..	..	77,1	82
143 Rép. dém. du Congo	111	166	1,5	2,8	4	4	..	71	..	..	28,1	59
144 Togo	26	27	1,3	2,5	9	6	..	39	..	..	7,0	194
145 Bénin	29	26	1,1	1,4	7	5	28	..	..	..	4,8	107
146 Zambie	55	58	1,1	1,8	8	6	42	63	..	..	21,6	133
147 Bangladesh	341	517	1,4	1,7	3	4	..	41	..	..	117,5	129
148 Côte d'Ivoire	104	92	0,8	0,9	10	6	8	14	..	..	8,4	64
149 Mauritanie	71	31	6,5	2,9	42	13	..	40	..	..	15,7	185
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	191	83	4,4	2,5	9	3	4	77	..	..	34,6	86
151 Yémen	668	354	9,9	3,7	66	24	..	197	..	..	42,0	66
152 Népal	49	39	1,5	0,9	3	2	67	35	..	..	43,0	172
153 Madagascar	74	36	2,0	0,8	7	3	8	37	..	..	21,0	100
154 Rép. centrafricaine	24	29	1,4	2,4	9	8	..	33	..	..	2,7	117
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
156 Angola	883	441	15,1	6,4	101	40	..	208	..	..	97,0	196
157 Soudan	146	397	3,2	4,3	7	13	52	44	..	..	89,0	157
158 Sénégal	86	73	1,1	1,7	13	8	13	33	..	..	13,4	133
159 Haïti	42	62	1,5	3,5	7	9	100	30	..	..	..	..
160 Ouganda	72	150	1,8	2,4	5	8	..	18	..	..	50,0	250
161 Malawi	29	23	1,0	1,2	4	2	..	24	..	..	9,8	185
162 Djibouti	44	20	7,9	5,2	102	31	..	..	..	..	8,4	280
163 Tchad	51	38	2,9	2,7	10	6	..	74	..	..	25,4	208
164 Guinée-Bissau	15	8	5,7	2,9	17	7	..	..	..	..	7,3	85
165 Gambie	3	14	1,5	3,9	4	13	..	11	..	..	0,8	160
166 Mozambique	326	61	8,5	3,7	24	3	..	121	..	..	11,0	70
167 Guinée	71	55	1,8	1,9	12	8	52	37	..	..	9,7	98
168 Erythrée	..	59	..	7,5	..	16	..	..	..	..	55,0	..
169 Ethiopie	610	122	17,9	2,0	14	2	107	190	..	..	120,0	55
170 Burundi	48	49	3,0	4,1	10	7	..	42	..	..	18,5	356
171 Mali	41	40	1,4	1,8	5	4	57	53	..	..	7,4	151
172 Burkina Faso	46	65	1,1	2,4	6	6	29	30	..	..	5,8	145
173 Niger	16	21	0,5	0,9	3	2	43	11	..	..	5,3	241
174 Sierra Leone	7	45	1,0	5,9	2	9	..	23	..	..	14,2	458
Total pays en développement	185 515T	171 934T	7,1	3,7	51	39	102	63	..	..	14 105,0T	96
Pays les moins avancés	5 436T	5 348T	4,3	2,5	13	10	..	72	..	..	1 323,0T	123
Pays industrialisés	628 981T	609 149T	4,2	2,7	728	493	110	33	..	..	7 047,0T	78
Monde	814 496T	781 093T	4,7	2,9	182	137	109	38	..	..	21 152,0T	91

a. Ces chiffres ont une valeur d'indicateur de tendance.
Sources : Colonnes 1-6, 9 et 11 : IIES, 1997. *Colonnes 7 et 8* : PNUD, 1997a. *Colonnes 10 et 12* : Calculs effectués d'après des données de l'IIES, 1997.

20 Entrées et sorties de capitaux

Classement selon l'IDH	Dette extérieure totale : en milliards d'USD 1995	Dette extérieure totale : en % du PNB 1995	Service de la dette (en % des exportations de biens et de services) : 1980	Service de la dette : 1995	Aide publique au développement totale reçue, 1996 (versements nets) : millions d'USD	Aide publique : % du[a] PNB 1995	Aide publique : par habitant (USD)[a]	Investissements étrangers directs nets (en % du PNB) 1993-95	Echanges (en % du PIB) 1993-95	Rapport exportations importations (exportat en %(1987 des importat) = 100) 1995	Termes de l'échange 1995	Solde des opérations courantes hors transferts publics (en millions d'USD) 1995
Développement humain élevé	610 T	36	34	20	1 871 T	0,1	5	1,4	64	96	94	-29 915 T
23 Chypre	..	..	..	..	30	..	41	..	99	..	..	..
24 Barbade	0,6	..	..	..	5	0,3	19	0,7	96	..	..	..
25 Hong-Kong (Chine)	..	..	..	..	13	(.)	2	..	297	100	87	..
28 Singapour	..	..	..	..	..	..	..	6,0	..	111	89	15 093
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	12	2,6	184	5,6	218	..	..	..
30 Corée, Rép. de	..	..	..	..	-147	(.)	-3	-0,2	67	95	102	-8 251
31 Chili	25,6	43	43	26	203	0,3	14	2,6	55	99	94	157
32 Bahamas	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
34 Costa Rica	3,8	43	29	16	-7	-0,1	-2	4,3	81	93	92	-143
35 Brunéi Darussalam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36 Argentine	89,8	33	37	35	277	0,1	8	0,5	16	91	120	-2 390
38 Uruguay	5,3	32	19	24	51	0,3	16	0,7	41	90	112	-358
40 Trinité-et-Tobago	2,6	54	7	15	17	0,4	13	6,3	68	112	86	294
41 Dominique	0,1	..	..	..	43	19,8	589	5,5	109	..	..	..
43 Bahreïn	..	..	..	..	5	0,1	9	-0,6	191	..	..	..
44 Fidji	0,3	..	..	..	45	2,4	58	3,5	104	..	..	..
45 Panama	7,2	101	6	4	90	1,3	34	3,1	79	100	86	-141
46 Venezuela	35,8	49	27	22	44	0,1	2	1,2	49	111	82	2 255
48 Emirats arabes unis	..	..	..	..	..	..	..	..	139	..	93	..
49 Mexique	165,7	70	44	24	..	..	..	2,9	48	95	92	-654
50 Saint-Kitts-et-Nevis	0,1	..	..	..	7	3,2	171	9,6	..	..	..	..
51 Grenade	0,1	..	..	..	11	4,1	121	9,0	47	..	..	..
53 Colombie	20,8	28	16	25	251	0,3	7	3,4	35	76	80	-4 116
54 Koweït	..	..	..	..	..	..	..	0,3	104	146	88	4 198
55 Saint-Vincent	0,2	..	1	7	27	11,0	243	12,6	..	..	..	..
56 Seychelles	0,2	..	..	..	19	3,7	259	10,6	129	..	..	..
57 Qatar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58 Sainte-Lucie	0,1	..	..	..	39	7,4	247	12,0	141	..	..	..
59 Thaïlande	56,8	25	19	10	832	0,5	14	1,3	90	84	100	-13 554
60 Malaisie	34,4	43	6	8	-452	-0,6	-22	7,2	194	91	92	-4 147
61 Maurice	1,8	46	9	9	20	0,5	18	0,4	120	95	103	-22
62 Brésil	159,1	24	63	38	408	0,1	3	0,7	16	72	101	-18 136
63 Belize	0,3	..	..	..	18	3,2	83	3,8	109	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	10	..	2	..	..	..	..	..
Développement humain moyen	633 T	41	..	18	17 392 T	0,9	9	2,7	51	91	99	-43 697 T
Chine non comprise	515 T	62	20	24	14 775 T	1,3	18	1,1	58	88	96	-45 315 T
65 Suriname	..	..	..	..	111	31,3	271	4,2	11	..	..	..
66 Liban	3,0	26	..	13	233	2,0	58	0,3	70	22	95	-5 092
69 Turquie	73,6	44	28	28	233	0,1	4	0,5	45	85	109	-2 339
70 Arabie saoudite	..	..	..	..	29	(.)	2	-1,5	70	121	92	-8 108
71 Oman	3,1	30	6	8	62	0,6	28	1,4	89	113	77	-979
73 Equateur	14,0	84	34	27	..	..	..	2,8	56	83	71	-822
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	43	..	2	..	..	..	..	..
78 Iran, Rép. islamique d'	21,9	..	7	..	171	..	3	..	..	..	..	..
81 Rép. arabe syrienne	21,3	135	11	5	225	1,4	16	0,4	..	93	78	440
82 Algérie	32,6	83	27	39	309	0,8	11	(.)	57	88	83	-2 310
83 Tunisie	9,9	57	15	17	126	0,7	14	1,5	93	84	91	-737
84 Jamaïque	4,3	135	19	18	60	1,7	24	5,3	145	81	105	-245
85 Cuba	..	..	..	..	68	..	6	..	..	..	..	..
86 Pérou	30,8	54	45	15	410	0,7	17	3,3	30	61	83	-4 223
87 Jordanie	7,9	126	8	13	514	7,9	122	0,1	121	69	128	-476
88 République dominicaine	4,3	37	25	8	106	0,9	14	2,3	55	84	123	-125
89 Afrique du Sud	..	..	..	..	361	0,3	9	(.)	44	90	111	-3 500
90 Sri Lanka	8,2	64	12	7	494	3,9	27	0,5	83	80	88	-546
91 Paraguay	2,3	29	19	..	97	1,1	20	2,6	82	..	100	-1 473
94 Samoa-Occidental	0,2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
95 Maldives	0,2	..	..	..	33	13,2	130	3,6	..	..	..	..
96 Indonésie	107,8	57	..	31	1 121	0,6	6	2,3	53	87	79	-7 023
97 Botswana	0,7	16	2	3	81	1,9	56	1,6	101	115	152	342
98 Philippines	39,4	52	27	16	883	1,2	13	1,9	80	92	114	-1 980
100 Guyane	2,1	..	..	..	144	27,0	172	0,5	159	..	..	..
101 Mongolie	0,5	62	..	9	203	21,5	82	1,2	..	93	..	39
106 Chine	118,1	17	..	10	2 617	0,4	2	5,2	40	100	105	1 618
107 Namibie	..	..	..	..	189	5,4	122	1,5	110	91	..	50
111 Guatemala	3,3	22	8	11	216	1,5	20	0,5	47	73	93	-572
112 Egypte	34,1	73	13	15	2 212	3,7	38	1,3	54	65	95	-956

Classement selon l'IDH	Dette extérieure totale : en milliards d'USD 1995	Dette extérieure totale : en % du PNB 1995	Service de la dette (en % des exportations de biens et de services) : 1980	Service de la dette : 1995	Aide publique au développement totale reçue, 1996 (versements nets) : millions d'USD	Aide publique : % du PNB[a] 1995	Aide publique : par habitant (USD[a])	Investissements étrangers directs nets (en % du PNB) 1993-95	Echanges (en % du PIB) 1993-95	Rapport exportations importations (exportat des importat) 1995	Termes de l'échange en %(1987 =100) 1995	Solde des opérations courantes hors transferts publics (en millions d'USD) 1995
114 El Salvador	2,6	27	7	9	317	3,3	56	0,4	55	59	89	-70
115 Swaziland	0,3	..	..	..	31	2,8	34	5,5	186	..	..	..
116 Bolivie	5,3	91	35	29	850	14,6	115	2,6	48	72	67	-218
117 Cap-Vert	0,2	..	..	..	120	29,0	316	0,6	75	..	..	..
119 Honduras	4,6	125	21	31	367	9,5	62	1,4	80	79	77	-201
120 Gabon	4,5	122	18	16	127	2,9	118	-1,4	101	116	90	378
121 São Tomé-et-Principe	0,3	..	..	..	47	127,0	364	..	108	..	..	..
122 Viet Nam	26,5	130	..	5	927	4,6	13	7,0	83	75	..	-2 021
123 Salomon, Iles	0,2	..	..	..	43	12,3	115	4,9	..	..	..	..
124 Vanuatu	0,1	..	..	..	31	14,6	183	16,0	..	..	..	..
125 Maroc	22,2	71	33	32	651	2,1	25	0,9	62	71	90	-1 521
126 Nicaragua	9,3	590	22	39	954	60,6	218	4,4	76	46	95	-706
127 Iraq	..	..	..	..	387	..	19	..	..	..	..	..
128 Congo	6,0	366	11	14	430	25,3	163	0,1	128	69	93	-570
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,4	53	14	21	385	8,0	89	9,9	106	125	90	674
130 Zimbabwe	4,9	79	4	..	374	6,0	34	0,7	74	84	84	-425
Faible développement humain	339 T	57	11	26	18 930 T	3,3	11	0,7	39	56	110	-14 555 T
Inde non comprise	246 T	95	12	23	16 994 T	7,3	20	1,1	56	48	90	-8 825 T
131 Myanmar	5,8	..	25	..	56	..	1	..	..	..	..	..
132 Cameroun	9,4	124	15	20	413	5,7	31	1,4	46	92	79	-171
133 Ghana	5,9	95	13	23	654	10,8	38	3,7	59	70	64	-414
134 Lesotho	0,7	45	2	6	107	8,6	54	1,6	138	65	..	108
135 Guinée équatoriale	0,3	..	..	..	31	20,5	78	0,7	113	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	2,2	125	..	6	339	19,2	69	5,1	53	67	..	-224
137 Kenya	7,4	98	21	26	606	6,9	23	0,4	72	77	98	-400
138 Pakistan	30,2	50	18	..	877	1,4	7	0,7	36	66	114	-1 965
139 Inde	93,8	28	9	28	1 936	0,6	2	0,4	27	75	150	-5 830
140 Cambodge	2,0	74	..	1	453	15,4	45	5,5	36	68	..	-186
141 Comores	0,2	..	..	..	40	17,1	80	0,9	64	..	..	..
142 Nigéria	35,0	141	4	12	192	0,8	2	1,7	81	20	86	-510
143 Rép. dém. du Congo	13,1	..	..	..	167	3,2	4	(.)	..	..	..	..
144 Togo	1,5	121	9	6	166	13,3	41	..	65	79	90	-57
145 Bénin	1,7	82	6	8	293	14,9	54	0,3	64	64	110	36
146 Zambie	6,9	191	25	174	614	19,4	68	1,7	71	89	85	..
147 Bangladesh	16,4	56	24	13	1 255	4,5	10	(.)	37	64	94	-1 029
148 Côte d'Ivoire	19,0	252	39	23	968	10,7	69	0,2	76	101	81	-269
149 Mauritanie	2,5	243	17	21	274	27,0	120	0,3	104	84	106	-27
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	7,3	207	21	17	894	23,2	30	4,3	96	56	83	-629
151 Yémen	6,2	155	..	3	260	6,5	17	0,5	88	70	84	146
152 Népal	2,4	53	3	8	401	8,9	19	0,2	60	70	85	-375
153 Madagascar	4,3	142	20	9	364	12,0	27	0,3	54	65	82	-276
154 Rép. centrafricaine	0,9	..	5	7	167	15,0	51	0,3	46	73	91	-25
155 Bhoutan	0,1	..	..	..	62	23,5	89	..	85	..	..	..
156 Angola	11,5	275	..	13	544	19,4	51	9,6	132	78	86	-769
157 Soudan	17,6	..	26	..	230	..	9	..	..	..	..	..
158 Sénégal	3,9	82	29	19	582	12,4	69	(.)	69	79	107	3
159 Haïti	0,8	40	6	45	375	17,9	52	0,1	17	27	52	-67
160 Ouganda	3,6	64	17	21	684	12,0	36	2,2	33	45	58	-428
161 Malawi	2,1	167	28	26	501	35,3	51	0,1	69	45	87	-450
162 Djibouti	0,3	..	..	..	97	..	153	0,8	101	..	..	..
163 Tchad	0,9	81	8	6	305	30,0	47	0,6	46	51	103	-38
164 Guinée-Bissau	0,9	354	..	67	180	72,9	168	0,4	48	25	92	-41
165 Gambie	0,4	..	6	14	38	10,7	34	2,6	104	75	111	-8
166 Mozambique	5,8	444	..	35	923	72,2	57	2,8	102	36	124	..
167 Guinée	3,2	91	..	25	295	8,3	45	1,0	46	66	91	-197
168 Erythrée	..	..	..	..	157	22,8	44	..	..	..	..	..
169 Ethiopie	5,2	100	7	14	849	14,6	15	0,1	39	59	74	-93
170 Burundi	1,2	110	..	28	204	19,4	33	0,2	43	47	52	-6
171 Mali	3,1	132	5	13	505	21,0	52	(.)	38	55	103	-164
172 Burkina Faso	1,3	55	6	11	418	17,9	40	..	45	55	103	15
173 Niger	1,6	91	22	20	259	14,1	29	0,1	30	59	101	-126
174 Sierra Leone	1,2	160	23	60	195	24,1	46	0,1	40	37	89	-89
Total pays en développement	1 583 T	41	24	19	58 480 T[a,b]	0,9	9[c]	1,8	56	91	97	-88 167 T
Pays les moins avancés	136 T[a]	113[a]	..	..	14 235 T[a]	14,2[c]	25[c]	1,3	54	64	89	-4 999 T
Pays industrialisés	..	..	..	..	..	..	..	-0,5	39	102	103	473 T
Monde	..	..	..	..	..	..	..	-0,1	42	-	-	-

a. Banque mondiale, 1997b.
b. Total de l'aide publique au développement nette aux pays et territoires figurant sur la partie 1 de la liste des bénéficiaires de l'aide du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.
c. OCDE, 1998.
Sources : Colonnes 1-4, 8-10 et 12 : Banque mondiale, 1997d. *Colonnes 5-7* : OCDE, 1998. *Colonne 11* : Banque mondiale, 1997d.

21 Urbanisation croissante

Classement selon l'IDH	Population urbaine (en % de la (pop. totale) 1970	1995	2015	Taux de croissance annuel de la pop. urbaine (%) 1970-1995	1995-2015	Population des agglomérations de plus de 750 000 habitants en % de la pop. totale 1995	en % de la pop. urbaine 1995	Agglomération la plus peuplée Nom	Population (en milliers) 1995	2015
Développement humain élevé	53	71	79	3,3	1,7	35	49	–	–	–
23 Chypre	41	54	65	1,9	1,8	..	..	..	..	..
24 Barbade	37	47	58	1,3	1,5	..	..	..	..	..
25 Hong-Kong (Chine)	88	95	97	2,1	0,4	95	100	Hong-Kong	5 817	6 325
28 Singapour	100	100	100	1,9	0,9	100	100	Singapour	3 327	4 009
29 Antigua-et-Barbuda	33	36	43	0,9	1,6	..	..	..	..	..
30 Corée, Rép. de	41	81	92	4,2	1,3	58	71	Seoul	11 609	12 980
31 Chili	75	84	87	2,1	1,3	34	41	Santiago	4 891	6 066
32 Bahamas	72	86	91	2,8	1,6	..	..	..	..	..
34 Costa Rica	40	49	60	3,7	2,8	27	55	San José	920	1 526
35 Brunéi Darussalam	62	69	79	3,8	2,3	..	..	..	..	..
36 Argentine	78	88	92	2,0	1,3	43	49	Buenos Aires	11 802	13 856
38 Uruguay	82	90	93	0,9	0,7	42	46	Montevideo	1 325	1 433
40 Trinité-et-Tobago	63	72	79	1,7	1,5	..	..	..	..	..
41 Dominique	47	69	75	1,6	0,8	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	79	90	95	4,4	1,9	..	..	..	..	..
44 Fidji	35	41	51	2,3	2,6	..	..	..	..	..
45 Panama	48	56	65	2,9	2,2	37	66	Panama City	967	1 428
46 Venezuela	72	86	90	3,6	2,0	36	42	Caracas	3 007	2 447
48 Emirats arabes unis	57	84	89	11,3	1,9	36	43	Abu Dhabi	799	1 161
49 Mexique	59	73	78	3,3	1,7	33	45	Mexico	16 562	19 180
50 Saint-Kitts-et-Nevis	34	34	40	-0,5	1,0	..	..	..	..	..
51 Grenade	32	36	48	0,4	2,0	..	..	..	..	..
53 Colombie	57	73	80	3,1	1,9	37	51	Bogota	6 079	8 394
54 Koweït	78	97	98	4,3	2,2	64	66	Koweït	1 090	1 488
55 Saint-Vincent	15	48	68	5,9	2,6	..	..	..	..	..
56 Seychelles	26	55	67	4,3	2,0	..	..	..	..	..
57 Qatar	80	91	94	7,2	1,6	..	..	..	..	..
58 Sainte-Lucie	41	37	44	1,0	2,0	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	13	20	29	3,6	2,6	11	56	Bangkok	6 547	9 844
60 Malaisie	34	54	66	4,5	2,7	6	11	Kuala Lumpur	1 236	1 878
61 Maurice	42	41	49	1,1	1,9	..	..	..	..	..
62 Brésil	56	78	87	3,4	1,6	34	44	São Paulo	16 533	20 320
63 Belize	51	47	51	1,8	2,6	..	..	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	45	85	90	6,8	3,4	46	54	Tripoli	1 682	3 137
Développement humain moyen	23	38	53	3,9	2,8	15	38	–	–	–
Chine non comprise	33	48	61	4,0	2,8	18	37	–	–	–
65 Suriname	46	49	61	0,8	2,3	..	..	..	..	..
66 Liban	59	88	93	2,4	1,7	61	69	Beyrouth	1 826	2 481
69 Turquie	38	69	85	4,6	2,3	26	37	Istanbul	7 911	12 328
70 Arabie saoudite	49	83	90	7,0	3,5	27	32	Riyad	2 619	5 230
71 Oman	12	76	93	12,8	5,0	..	..	..	..	..
73 Equateur	40	59	71	4,3	2,6	27	46	Guayaquil	1 831	2 959
75 Corée, Rép. pop. dém. de	54	61	69	2,3	1,7	11	18	Pyongyang	2 484	3 289
78 Iran, Rép. islamique d'	42	59	69	5,0	3,2	22	37	Téhéran	6 836	10 309
81 Rép. arabe syrienne	43	52	62	4,1	3,3	27	52	Damas	2 036	3 500
82 Algérie	40	56	68	4,3	3,0	13	24	Alger	3 705	6 352
83 Tunisie	45	62	74	3,6	2,4	19	31	Tunis	1 722	2 500
84 Jamaïque	42	54	64	2,2	1,9	..	..	..	..	..
85 Cuba	60	76	83	2,0	0,7	20	27	La Havane	2 221	2 422
86 Pérou	57	71	78	3,2	2,0	28	40	Lima	6 667	9 388
87 Jordanie	51	71	80	4,9	3,5	22	31	Amman	1 183	2 284
88 République dominicaine	40	62	73	4,1	2,2	57	92	Saint Domingue	3 166	4 663
89 Afrique du Sud	48	49	56	2,6	2,7	30	60	Le Cap	2 727	4 371
90 Sri Lanka	22	22	32	1,5	3,0	..	..	..	..	..
91 Paraguay	37	52	65	4,4	3,5	22	43	Asunción	1 081	1 959
94 Samoa-Occidental	20	21	27	0,8	2,7	..	..	..	..	..
95 Maldives	13	27	36	6,0	4,8	..	..	..	..	..
96 Indonésie	17	35	52	5,0	3,2	9	26	Jakarta	8 621	13 923
97 Botswana	9	60	89	11,8	4,1	..	..	..	..	..
98 Philippines	33	54	68	4,4	2,9	15	28	Manille	9 286	14 657
100 Guyane	30	35	48	1,4	2,6	..	..	..	..	..
101 Mongolie	45	61	71	4,0	2,7	..	..	..	..	..
106 Chine	17	30	46	3,8	2,9	12	40	Shanghaï	13 584	17 969
107 Namibie	19	36	53	5,4	4,4	..	..	..	..	..
111 Guatemala	36	39	48	3,2	3,7	21	53	Guatemala	2 205	4 467
112 Egypte	42	45	54	2,5	2,5	23	52	Le Caire	9 690	14 418

Classement selon l'IDH	Population urbaine (en % de la (pop. totale) 1970	1995	2015	Taux de croissance annuel de la pop. urbaine (%) 1970-1995	1995-2015	Population des agglomérations de plus de 750 000 habitants en % de la pop. totale 1995	en % de la pop. urbaine 1995	Agglomération la plus peuplée Nom	Population (en milliers) 1995	2015
114 El Salvador	39	45	54	2,4	2,7	21	48	San Salvador	1 214	2 056
115 Swaziland	10	31	47	7,8	4,7	..	..	..	..	..
116 Bolivie	41	61	74	3,9	3,1	28	47	La Paz	1 250	2 125
117 Cap-Vert	20	54	73	5,7	3,7	..	..	..	..	..
119 Honduras	29	44	56	4,9	3,7	18	40	Tegucigalpa	995	2 016
120 Gabon	25	50	66	6,0	3,9	..	..	..	..	..
121 São Tomé-et-Principe	23	43	56	5,0	3,2	..	..	..	..	..
122 Viet Nam	18	19	24	2,5	2,6	6	33	Ho Chi Minh-Ville	3 521	4 797
123 Salomon, Iles	9	17	29	6,3	5,7	..	..	..	..	..
124 Vanuatu	13	19	27	4,4	4,3	..	..	..	..	..
125 Maroc	35	52	64	3,9	2,6	17	32	Casablanca	3 101	4 835
126 Nicaragua	47	62	71	4,0	3,0	27	44	Managua	1 124	1 912
127 Iraq	56	75	82	4,3	3,2	35	46	Bagdad	4 336	6 866
128 Congo	33	58	70	5,3	3,7	39	66	Brazzaville	1 004	2 064
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	10	16	24	4,4	4,1	..	..	..	..	..
130 Zimbabwe	17	32	46	5,7	3,9	13	40	Harare	1 410	3 164
Faible développement humain	18	27	39	4,1	3,7	11	40	–	–	–
Inde non comprise	16	28	41	5,0	4,4	12	40	–	–	–
131 Myanmar	23	26	37	2,6	3,3	9	33	Yangon	3 873	6 775
132 Cameroun	20	45	59	6,1	4,1	18	41	Douala	1 320	2 894
133 Ghana	29	36	48	3,7	4,2	10	27	Accra	1 673	3 469
134 Lesotho	9	24	39	6,9	5,0	..	..	..	..	..
135 Guinée équatoriale	27	42	61	3,1	4,4	..	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	10	21	33	5,6	5,1	..	..	..	..	..
137 Kenya	10	29	45	7,8	4,6	7	23	Nairobi	1 810	4 228
138 Pakistan	25	34	47	4,3	4,1	18	52	Karachi	9 733	19 377
139 Inde	20	27	36	3,3	2,8	11	41	Mumbai	15 138	26 218
140 Cambodge	12	20	33	3,8	4,4	..	..	..	..	..
141 Comores	19	30	43	5,2	4,6	..	..	..	..	..
142 Nigéria	20	40	55	5,7	4,5	11	27	Lagos	10 287	24 640
143 Rép. dém. du Congo	30	29	39	3,1	4,6	11	39	Kinshasa	4 241	9 430
144 Togo	13	31	43	6,4	4,4	..	..	..	..	..
145 Bénin	17	38	53	6,3	4,6	..	..	..	..	..
146 Zambie	30	43	52	4,1	3,4	16	38	Lusaka	1 317	2 923
147 Bangladesh	8	18	31	6,0	4,3	10	56	Dhaka	8 545	19 486
148 Côte d'Ivoire	27	43	56	5,6	3,4	20	47	Abidjan	2 793	5 259
149 Mauritanie	14	51	69	8,1	3,9	..	..	..	..	..
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	7	24	38	8,6	5,0	9	37	Dar-es-Salaam	1 747	3 789
151 Yémen	13	34	49	7,4	5,5	..	..	..	..	..
152 Népal	4	10	18	6,6	5,3	..	..	..	..	..
153 Madagascar	14	26	39	5,8	5,1	6	22	Antananarivo	876	2 218
154 Rép. centrafricaine	30	39	50	3,4	3,4	..	..	..	..	..
155 Bhoutan	3	6	12	5,0	6,0	..	..	..	..	..
156 Angola	15	31	44	5,7	4,9	19	62	Luanda	2 081	4 969
157 Soudan	16	31	49	5,4	4,4	8	27	Khartoum	2 249	4 667
158 Sénégal	33	44	57	3,9	3,9	21	47	Dakar	1 708	3 489
159 Haïti	20	32	45	3,8	3,7	21	65	Port-au-Prince	1 461	2 973
160 Ouganda	8	13	21	4,7	5,5	5	39	Kampala	954	2 548
161 Malawi	6	13	23	6,4	5,3	..	..	..	..	..
162 Djibouti	62	82	86	7,0	2,6	..	..	..	..	..
163 Tchad	12	22	31	4,9	4,2	13	59	Ndjamena	826	1 883
164 Guinée-Bissau	15	22	32	4,4	4,0	..	..	..	..	..
165 Gambie	15	29	43	6,3	4,0	..	..	..	..	..
166 Mozambique	6	34	52	10,0	4,7	13	38	Maputo	2 212	5 306
167 Guinée	14	29	43	5,7	4,5	21	73	Conakry	1 558	3 527
168 Erythrée	11	17	26	4,0	4,9	..	..	..	..	..
169 Ethiopie	9	15	26	5,2	5,8	4	28	Addis Abeba	2 431	6 578
170 Burundi	2	8	15	7,0	6,0	..	..	..	..	..
171 Mali	14	27	40	5,4	5,0	9	32	Bamako	919	2 249
172 Burkina Faso	6	16	27	6,9	5,7	8	50	Ouagadougou	824	2 546
173 Niger	9	18	29	6,4	5,6	..	..	..	..	..
174 Sierra Leone	18	33	47	4,5	4,2	..	..	..	..	..
Total pays en développement	25	37	49	3,8	2,9	16	41	–	–	–
Pays les moins avancés	13	23	35	5,1	4,6	10	41	–	–	–
Pays industrialisés	67	74	79	1,1	0,6	30	40	–	–	–
Monde	37	45	55	2,6	2,2	19	41	–	–	–

Sources : Colonnes 1, 3, 8 et 10 : ONU, 1996e. *Colonnes 2, 4-7 et 9* : Calculs effectués d'après des données de l'ONU, 1996e.

22 Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Population (en millions, estimations) 1970	1995	2015	Taux de croissance démographique annuel (%) 1970-1995	1995-2015	Date de doublement de la population (au taux de croissance annuel) 1995	Taux de natalité brut 1995	Taux de mortalité brut 1995	Coefficient de dépendance (%) 1995	Indice synthétique fécondité 1995	Recours à la contraception, toutes méthodes (%) 1990-95
Développement humain élevé	310,1 T	514,8 T	650,6 T	2,1	1,2	2044	21,5	6,3	57,8	2,5	69
23 Chypre	0,6	0,7	0,9	0,8	0,9	2050	16,8	7,7	57,2	2,4	..
24 Barbade	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	2298	14,8	9,0	53,2	1,7	55
25 Hong-Kong (Chine)	3,9	6,1	6,5	1,8	0,3	2081	11,3	5,9	41,5	1,3	86
28 Singapour	2,1	3,3	4,0	1,9	0,9	2041	17,0	5,0	40,2	1,8	74
29 Antigua-et-Barbuda	0,1	0,1	0,1	0,6	0,7	2111	..	..	..	..	53
30 Corée, Rép. de	31,9	44,9	51,1	1,4	0,7	2075	15,3	6,3	40,7	1,7	79
31 Chili	9,5	14,2	17,9	1,6	1,2	2045	20,8	5,6	56,4	2,5	..
32 Bahamas	0,2	0,3	0,4	2,0	1,3	2038	18,2	5,2	50,3	2,0	62
34 Costa Rica	1,7	3,4	4,9	2,8	1,8	2028	25,2	3,8	65,7	3,1	75
35 Brunéi Darussalam	0,1	0,3	0,4	3,3	1,6	2027	23,7	3,1	57,0	2,9	..
36 Argentine	24,0	34,8	43,5	1,5	1,1	2049	20,4	8,1	62,1	2,7	..
38 Uruguay	2,8	3,2	3,5	0,5	0,5	2122	16,9	10,3	57,9	2,3	..
40 Trinité-et-Tobago	1,0	1,3	1,6	1,1	1,0	2079	17,3	6,1	58,4	2,2	53
41 Dominique	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	..	..	..	..	..	50
43 Bahreïn	0,2	0,6	0,8	3,8	1,6	2028	23,3	3,7	51,8	3,2	53
44 Fidji	0,5	0,8	1,1	1,7	1,5	2039	23,2	4,6	62,3	2,9	41
45 Panama	1,5	2,6	3,5	2,3	1,4	2037	23,7	5,2	62,9	2,8	64
46 Venezuela	10,7	21,8	30,9	2,9	1,8	2029	26,1	4,7	67,5	3,1	49
48 Emirats arabes unis	0,2	2,2	3,0	9,6	1,6	2029	19,9	2,8	47,4	3,6	..
49 Mexique	50,6	91,1	119,2	2,4	1,4	2037	25,8	5,1	66,1	2,9	53
50 Saint-Kitts-et-Nevis	(.)	(.)	(.)	-0,5	0,2	..	..	..	..	..	41
51 Grenade	0,1	0,1	0,1	-0,1	0,6	2156	..	..	..	..	54
53 Colombie	21,4	35,8	47,6	2,1	1,4	2036	24,7	5,7	63,1	2,8	72
54 Koweït	0,7	1,7	2,6	3,3	2,1	2018	22,7	2,2	67,3	2,9	35
55 Saint-Vincent	0,1	0,1	0,1	1,0	0,9	2074	..	..	..	..	58
56 Seychelles	0,1	0,1	0,1	1,3	0,9	2059	..	..	..	..	..
57 Qatar	0,1	0,5	0,7	6,6	1,5	2033	19,0	3,5	39,9	3,9	32
58 Sainte-Lucie	0,1	0,1	0,2	1,4	1,2	2045	..	..	..	..	47
59 Thaïlande	35,7	58,2	66,3	2,0	0,7	2086	17,4	6,4	49,0	1,8	74
60 Malaisie	10,9	20,1	28,0	2,5	1,7	2029	27,0	5,0	72,0	3,4	48
61 Maurice	0,8	1,1	1,4	1,2	1,0	2059	20,1	6,6	50,5	2,3	75
62 Brésil	96,0	159,0	199,6	2,0	1,1	2050	20,6	7,2	57,3	2,3	77
63 Belize	0,1	0,2	0,3	2,2	2,1	2022	32,7	4,5	86,0	3,9	47
64 Jamahiriya arabe libyenne	2,0	5,4	10,1	4,1	3,2	2015	40,9	7,5	92,4	6,2	40
Développement humain moyen	1 309,0 T	2 081,6 T	2 613,3 T	1,9	1,1	2047	21,6	7,2	56,0	2,5	72
Chine non comprise	478,4 T	861,4 T	1 204,2 T	2,4	1,7	2033	27,8	7,2	69,0	3,5	54
65 Suriname	0,4	0,4	0,5	0,6	1,2	2055	23,6	5,6	66,2	2,5	..
66 Liban	2,5	3,0	4,0	0,8	1,4	2033	25,6	6,8	65,6	2,9	53
69 Turquie	35,3	60,8	78,6	2,2	1,3	2039	22,5	6,7	57,0	2,6	63
70 Arabie saoudite	5,7	18,3	33,5	4,7	3,1	2015	34,7	4,4	79,4	6,1	..
71 Oman	0,7	2,2	4,8	4,6	3,9	2011	43,9	4,5	98,1	7,2	9
73 Equateur	6,0	11,5	15,9	2,6	1,7	2030	26,9	6,1	68,8	3,3	57
75 Corée, Rép. pop. dém. de	14,3	22,1	27,7	1,8	1,1	2038	21,6	5,5	45,6	2,1	62
78 Iran, Rép. islamique d'	28,4	68,4	109,5	3,6	2,4	2026	35,9	6,4	93,3	5,0	65
81 Rép. arabe syrienne	6,3	14,2	22,7	3,3	2,4	2022	31,8	5,2	91,6	4,4	36
82 Algérie	13,7	28,1	41,6	2,9	2,0	2024	30,0	6,1	74,7	4,1	52
83 Tunisie	5,1	9,0	12,1	2,3	1,5	2033	24,8	6,1	64,9	3,1	60
84 Jamaïque	1,9	2,5	3,0	1,1	1,1	2068	22,9	6,0	61,6	2,5	62
85 Cuba	8,5	11,0	11,6	1,0	0,3	2157	14,0	6,9	45,6	1,6	70
86 Pérou	13,2	23,5	31,9	2,3	1,5	2034	26,2	6,7	67,4	3,2	64
87 Jordanie	2,3	5,4	9,6	3,5	2,9	2016	38,2	5,1	85,3	5,4	35
88 République dominicaine	4,4	7,8	10,3	2,3	1,4	2037	25,6	5,4	64,3	3,0	64
89 Afrique du Sud	22,5	41,5	61,8	2,5	2,0	2026	30,4	8,4	71,5	4,0	50
90 Sri Lanka	12,5	17,9	22,1	1,5	1,1	2066	18,2	5,9	55,5	2,2	66
91 Paraguay	2,3	4,8	7,8	2,9	2,4	2021	32,7	5,7	82,4	4,4	56
94 Samoa-Occidental	0,1	0,2	0,2	0,5	1,6	2060	26,8	6,1	74,5	4,0	..
95 Maldives	0,1	0,3	0,5	3,0	3,2	2015	41,7	8,0	100,8	6,8	..
96 Indonésie	120,3	197,5	251,8	2,0	1,2	2042	23,9	8,0	59,4	2,8	55
97 Botswana	0,6	1,5	2,2	3,3	2,1	2026	36,1	12,0	84,6	4,7	33
98 Philippines	37,5	67,8	94,9	2,4	1,7	2029	29,8	6,1	72,1	3,8	40
100 Guyane	0,7	0,8	1,0	0,6	1,0	2062	23,6	7,7	57,2	2,4	31
101 Mongolie	1,3	2,5	3,6	2,7	1,9	2027	28,4	7,3	74,6	3,4	61
106 Chine	830,7	1 220,2	1 409,1	1,6	0,7	2072	17,3	7,2	48,0	1,9	83
107 Namibie	0,8	1,5	2,5	2,7	2,4	2023	36,7	11,9	85,3	5,1	29
111 Guatemala	5,2	10,6	17,8	2,9	2,6	2019	37,5	7,2	91,6	5,1	31
112 Egypte	35,3	62,1	85,4	2,3	1,6	2032	27,4	7,6	73,1	3,6	47

Classement selon l'IDH	Population (en millions, estimations) 1970	1995	2015	Taux de croissance démographique annuel (%) 1970-1995	1995-2015	Date de doublement de la population (au taux de croissance annuel)	Taux de natalité brut 1995	Taux de mortalité brut 1995	Coefficient de dépendance (%) 1995	Indice synthétique fécondité 1995	Recours à la contraception, toutes méthodes (%) 1990-95
114 El Salvador	3,6	5,7	8,1	1,8	1,8	2026	28,9	6,1	71,3	3,3	53
115 Swaziland	0,4	0,9	1,4	2,9	2,5	2020	37,8	10,0	84,3	4,7	20
116 Bolivie	4,2	7,4	11,2	2,3	2,1	2024	34,5	9,7	79,8	4,6	45
117 Cap-Vert	0,3	0,4	0,6	1,5	2,1	2022	32,8	7,8	84,8	3,7	..
119 Honduras	2,6	5,7	9,0	3,2	2,4	2020	35,3	5,8	88,4	4,6	47
120 Gabon	0,5	1,1	1,7	3,1	2,4	2020	36,5	14,8	78,6	5,2	..
121 São Tomé-et-Principe	0,1	0,1	0,2	2,4	1,8	2032	..	..	..	..	..
122 Viet Nam	42,7	73,8	98,1	2,2	1,4	2034	27,0	7,5	72,0	3,2	65
123 Salomon, Iles	0,2	0,4	0,7	3,5	3,0	2016	36,8	4,2	90,0	5,2	..
124 Vanuatu	0,1	0,2	0,3	2,7	2,5	2022	34,0	6,7	88,9	4,5	..
125 Maroc	15,3	26,5	35,6	2,2	1,5	2034	27,1	7,2	68,1	3,4	50
126 Nicaragua	2,1	4,1	6,5	2,8	2,3	2021	34,7	6,1	87,3	4,1	49
127 Iraq	9,4	20,1	34,2	3,1	2,7	2019	37,4	9,5	84,5	5,5	14
128 Congo	1,3	2,6	4,5	2,9	2,8	2019	43,6	14,7	96,0	6,1	..
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,4	4,3	6,5	2,3	2,1	2025	32,9	10,3	73,8	4,9	..
130 Zimbabwe	5,3	11,2	16,8	3,1	2,1	2028	38,8	14,1	88,9	4,9	48
Faible développement humain	996,9 T	1 797,7 T	2 628,2 T	2,4	1,9	2028	32,7	11,2	76,1	4,3	31
Inde non comprise	442,0 T	868,7 T	1 416,6 T	2,7	2,5	2022	39,6	13,1	89,1	5,4	19
131 Myanmar	27,1	45,1	61,1	2,1	1,5	2033	28,0	10,3	66,1	3,5	17
132 Cameroun	6,6	13,2	22,5	2,8	2,7	2020	39,9	12,4	91,7	5,5	16
133 Ghana	8,6	17,3	29,4	2,8	2,7	2019	39,3	11,0	91,6	5,5	20
134 Lesotho	1,1	2,0	3,3	2,6	2,4	2023	36,2	11,0	85,5	5,0	23
135 Guinée équatoriale	0,3	0,4	0,6	1,3	2,4	2023	42,1	17,1	89,6	5,7	..
136 Rép. dém. pop. lao	2,7	4,9	8,4	2,4	2,8	2017	44,7	14,4	91,5	6,7	19
137 Kenya	11,5	27,1	43,2	3,5	2,4	2026	37,3	11,5	95,9	5,1	33
138 Pakistan	65,7	136,3	224,5	3,0	2,5	2020	37,8	8,5	84,4	5,3	18
139 Inde	554,9	929,0	1 211,7	2,1	1,3	2038	26,3	9,4	65,5	3,2	41
140 Cambodge	6,9	10,0	14,7	1,5	1,9	2026	36,0	13,1	83,5	4,7	..
141 Comores	0,3	0,6	1,1	3,3	2,9	2017	42,0	10,9	96,5	5,8	21
142 Nigéria	55,1	111,7	190,9	2,9	2,7	2019	43,8	14,7	93,6	6,2	6
143 Rép. dém. du Congo	20,3	45,5	80,9	3,3	2,9	2021	46,5	14,0	100,0	6,5	8
144 Togo	2,0	4,1	6,9	2,9	2,7	2020	43,2	14,9	96,2	6,3	12
145 Bénin	2,7	5,4	9,6	2,8	2,9	2019	43,6	13,0	105,8	6,1	16
146 Zambie	4,2	8,1	13,2	2,7	2,5	2023	43,3	17,9	101,9	5,7	25
147 Bangladesh	66,7	118,2	162,7	2,3	1,6	2037	26,8	10,4	81,3	3,3	49
148 Côte d'Ivoire	5,5	13,7	21,0	3,7	2,2	2029	38,1	13,5	90,8	5,4	11
149 Mauritanie	1,2	2,3	3,7	2,5	2,4	2022	39,0	13,7	86,2	5,2	3
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	13,7	30,0	49,9	3,2	2,6	2025	42,2	14,0	94,2	5,7	18
151 Yémen	6,3	15,0	29,8	3,5	3,5	2013	48,2	11,2	99,8	7,6	7
152 Népal	11,3	21,5	34,1	2,6	2,4	2022	38,0	12,0	87,6	5,2	29
153 Madagascar	6,9	14,9	27,0	3,1	3,0	2017	42,4	10,6	97,7	5,9	17
154 Rép. centrafricaine	1,8	3,3	5,0	2,3	2,1	2027	38,4	16,7	85,8	5,1	15
155 Bhoutan	1,0	1,8	2,9	2,1	2,6	2020	41,4	14,4	84,5	5,9	..
156 Angola	5,6	10,8	19,8	2,7	3,1	2015	49,3	18,9	102,3	6,9	..
157 Soudan	13,9	26,7	40,4	2,7	2,1	2026	34,2	12,7	78,9	4,8	8
158 Sénégal	4,2	8,3	13,8	2,8	2,6	2021	42,0	15,2	90,4	5,8	13
159 Haïti	4,5	7,1	10,4	1,8	1,9	2032	34,7	12,9	79,5	4,7	18
160 Ouganda	9,8	19,7	34,8	2,8	2,9	2021	51,0	21,4	103,9	7,1	15
161 Malawi	4,5	9,7	16,1	3,1	2,6	2022	49,2	22,4	98,2	6,9	22
162 Djibouti	0,1	0,6	1,0	5,8	2,3	2020	38,8	15,6	78,8	5,6	..
163 Tchad	3,7	6,3	10,3	2,2	2,5	2020	42,5	17,9	89,5	5,7	..
164 Guinée-Bissau	0,5	1,1	1,6	2,9	2,0	2030	41,4	21,2	85,4	5,6	..
165 Gambie	0,5	1,1	1,7	3,6	2,1	2025	41,6	18,3	78,5	5,4	12
166 Mozambique	9,4	17,3	28,3	2,5	2,5	2022	43,9	18,1	92,8	6,3	..
167 Guinée	3,9	7,3	11,9	2,6	2,5	2046	49,4	19,4	98,7	6,8	2
168 Erythrée	1,8	3,2	5,4	2,2	2,7	2013	41,4	15,2	88,7	5,6	5
169 Ethiopie	28,8	56,4	103,6	2,7	3,1	2016	48,6	17,1	96,0	7,0	4
170 Burundi	3,5	6,1	10,0	2,2	2,6	2019	44,2	18,3	98,2	6,5	9
171 Mali	5,5	10,8	19,2	2,8	2,9	2017	49,1	18,1	99,9	6,9	7
172 Burkina Faso	5,4	10,5	18,3	2,7	2,8	2019	46,8	17,9	100,7	6,8	8
173 Niger	4,2	9,2	17,1	3,2	3,2	2015	51,4	18,0	103,4	7,3	4
174 Sierra Leone	2,7	4,2	6,7	1,9	2,4	2018	47,8	27,7	89,0	6,3	..
Total pays en développement	2 616,1 T	4 394,0 T	5 892,2 T	2,1	1,5	2037	26,1	8,7	63,9	3,2	56
Pays les moins avancés	285,7 T	542,5 T	873,7 T	2,6	2,4	2022	39,2	14,1	88,8	5,3	22
Pays industrialisés	1 043,5 T	1 233,1 T	1 294,7 T	0,7	0,2	2223	12,6	10,1	50,5	1,7	70
Monde	3 659,6 T	5 627,1 T	7 186,9 T	1,7	1,2	2046	23,2	9,0	60,8	2,9	58

Sources : Colonnes 1-3 et 7, 8 et 10 : ONU, 1996d. *Colonnes 4-6 et 9* : Calculs effectués d'après des données de l'ONU, 1996d. *Colonne 11* : ONU, 1997f.

23 Utilisations de l'énergie

Classement selon l'IDH	Consommation d'électricité: Total (en millions de kWh) 1995	Consommation d'électricité: Indice (1980 = 100) 1995	Consommation d'électricité: Par habitant (kWh) 1980	Consommation d'électricité: Par habitant (kWh) 1995	Combustibles traditionnels (en % de la consom. totale d'énergie) 1980	Combustibles traditionnels (en % de la consom. totale d'énergie) 1995	Part du bois de feu dans la consom. d'énergie des ménages[a] 1990	Consommation nette d'énergie commerciale (en équivalent pétrole): Total (en milliers de tonnes) 1980	Total (en milliers de tonnes) 1994	Par habitant (kg) 1980	Par habitant (kg) 1994	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (USD[b]) 1980	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (USD[b]) 1994	Importations nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie) 1980	Importations nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie) 1994
Développement humain élevé	**1 172 392 T**	**268**	**1 112**	**2 278**	**19**	**12**	**..**	**386 950 T**	**721 742 T**	**982**	**1 422**	**2,3**	**2,0**	**-85**	**-45**
23 Chypre	2 473	239	1 692	3 319	(.)	..	..	938	1 961	1 535	2 701	2,7	2,8	100	100
24 Barbade	613	185	1 333	2 349	17	..	..	396	363	1 590	1 375	3,4	4,2	86	69
25 Hong-Kong (Chine)	33 979	275	2 449	5 549	1	..	..	5 628	13 243	1 117	2 185	5,3	5,3	100	100
28 Singapour	22 057	322	2 836	6 630	..	..	..	6 049	23 743	2 651	8 103	2,2	1,6	100	100
29 Antigua-et-Barbuda	98	163	984	1 485	..	..	..	106	131	1 738	2 017	1,7	2,9	100	100
30 Corée, Rép. de	205 102	512	1 051	4 567	6	1	..	41 426	132 538	1 087	2 982	1,8	1,8	77	86
31 Chili	29 906	255	1 054	2 105	14	13	..	7 743	14 155	695	1 012	2,3	2,3	50	68
32 Bahamas	1 028	121	4 062	3 685	..	..	..	1 764	1 867	8 400	6 864	1,2	1,5	100	100
34 Costa Rica	4 868	221	964	1 422	33	11	..	1 292	1 843	566	558	3,1	3,4	86	67
35 Brunéi Darussalam	1 560	333	2 430	5 324	5	..	..	330	3 045	1 710	10 839	10,0	1,0	-5 557	-515
36 Argentine	69 291	175	1 413	1 993	7	4	43	39 669	51 405	1 411	1 504	2,8	2,7	8	-18
38 Uruguay	7 536	222	1 163	2 365	20	25	..	2 208	1 971	758	622	3,4	4,6	89	67
40 Trinité-et-Tobago	4 229	206	1 900	3 286	2	1	..	3 863	6 935	3 570	5 436	1,5	0,7	-240	-87
41 Dominique	37	336	149	521	..	..	..	12	21	164	290	7,0	7,4	83	71
43 Bahreïn	4 750	286	4 784	8 528	..	..	..	3 169	5 719	9 488	10 268	1,1	0,8	-62	-26
44 Fidji	544	175	489	694	32	52	..	334	404	527	527	3,5	3,9	100	76
45 Panama	3 606	199	930	1 371	27	18	..	1 376	1 597	703	618	3,2	3,9	97	87
46 Venezuela	74 752	208	2 379	3 422	1	1	..	35 011	46 300	2 354	2 186	1,3	1,2	-280	-269
48 Emirats arabes unis	19 070	303	6 204	8 629	..	..	..	8 558	25 137	8 205	10 531	3,6	..	-996	-454
49 Mexique	150 039	222	999	1 646	4	4	23	97 434	140 840	1 464	1 561	1,3	1,2	-49	-48
50 Saint-Kitts-et-Nevis	86	..	..	2 098	..	..	..	..	20	..	486	..	7,3	..	100
51 Grenade	71	284	281	772	..	..	..	17	27	191	293	6,5	6,9	100	100
53 Colombie	45 619	221	778	1 274	21	22	60	13 972	22 470	501	622	2,1	2,1	7	-99
54 Koweït	24 126	256	6 849	14 267	..	..	..	9 500	13 968	6 909	8 622	2,7	2,0	-739	-693
55 Saint-Vincent	65	241	276	580	..	..	..	17	22	174	199	5,4	8,8	76	73
56 Seychelles	128	256	794	1 753	..	..	..	70	122	1 110	1 691	3,2	2,9	100	100
57 Qatar	5 738	236	10 616	10 471	(.)	..	..	4 738	7 684	20 690	12 597	..	..	-488	-267
58 Sainte-Lucie	113	195	504	796	..	..	..	39	53	315	338	..	7,9	100	100
59 Thaïlande	84 280	531	340	1 447	48	33	77	12 093	44 395	259	769	2,8	2,2	96	61
60 Malaisie	46 609	458	740	2 314	14	6	..	9 522	33 410	692	1 699	2,4	1,7	-58	-71
61 Maurice	1 120	240	482	1 003	44	38	60	339	431	351	387	3,7	6,3	94	92
62 Brésil	310 751	223	1 145	1 954	41	31	32	72 141	112 795	595	718	3,5	2,8	65	39
63 Belize	148	274	370	695	53	40	..	74	88	507	417	3,2	5,1	100	100
64 Jamahiriya arabe libyenne	18 000	372	1 588	3 329	2	1	..	7 122	13 039	2 340	2 499	5,7	..	-1 255	-473
Développement humain moyen	**1 852 216 T**	**288**	**400**	**891**	**13**	**9**	**..**	**753 393 T**	**1 416 345 T**	**468**	**690**	**1,2**	**1,2**	**-107**	**-54**
Chine non comprise	**846 690 T**	**248**	**560**	**987**	**19**	**12**	**..**	**340 263 T**	**625 305 T**	**556**	**741**	**2,4**	**1,8**	**-231**	**-121**
65 Suriname	1 614	102	4 442	3 780	1	..	..	1 002	784	2 813	1 926	0,4	1,1	77	70
66 Liban	5 573	198	1 056	1 852	4	3	32	2 376	3 790	840	964	..	..	97	98
69 Turquie	81 038	329	554	1 332	18	4	48	31 314	57 580	705	957	1,9	1,9	45	53
70 Arabie saoudite	99 833	528	1 969	5 469	..	..	..	35 496	83 772	3 787	4 566	2,7	1,1	-1 361	-463
71 Oman	8 258	863	847	3 742	..	..	..	1 346	5 018	1 223	2 392	2,9	2,4	-1 024	-787
73 Equateur	8 349	248	423	729	26	15	65	4 209	6 345	529	565	2,3	2,2	-156	-231
75 Corée, Rép. pop. dém. de	36 000	103	1 981	1 629	3	1	..	30 932	26 464	1 694	1 129	..	..	9	12
78 Iran, Rép. islamique d'	81 330	363	570	1 190	2	1	..	38 347	94 159	980	1 505	3,0	1,9	-118	-136
81 Rép. arabe syrienne	15 300	406	433	1 077	(.)	..	33	5 343	13 675	614	997	1,9	1,2	-78	-130
82 Algérie	19 441	273	381	692	3	2	29	12 078	24 834	647	906	4,2	2,6	-452	-318
83 Tunisie	7 620	272	434	848	15	14	37	3 083	5 264	483	595	2,4	2,4	-99	9
84 Jamaïque	5 829	328	834	2 362	6	8	61	2 169	2 703	1 017	1 083	1,3	1,5	99	100
85 Cuba	11 189	112	1 029	1 021	28	22	25	9 645	10 133	992	923	..	..	97	88
86 Pérou	16 759	167	579	712	19	25	76	8 139	8 555	471	367	2,5	2,7	-36	0
87 Jordanie	5 616	525	366	1 045	(.)	..	20	1 710	4 306	784	1 067	..	1,5	100	96
88 République dominicaine	6 506	196	582	832	30	12	55	2 083	2 591	366	337	2,0	2,5	93	94
89 Afrique du Sud	188 975	189	3 025	3 992	4	4	..	60 511	86 995	2 074	2 146	1,3	1,0	-14	-35
90 Sri Lanka	4 800	288	113	268	54	51	85	1 411	1 728	96	97	3,4	5,1	91	80
91 Paraguay	3 692	508	233	765	66	51	68	550	1 402	175	299	6,0	3,5	88	-123
94 Samoa-Occidental	65	167	252	394	..	..	..	0	71	0	433	..	..	..	100
95 Maldives	57	1 425	25	224	..	..	..	14	34	89	139	..	4,8	-150	24
96 Indonésie	68 804	483	94	348	52	32	86	25 028	69 740	169	366	2,1	1,9	-275	-120
97 Botswana	..	..	..	..	36	..	57	384	549	426	387	2,1	4,7	32	55
98 Philippines	33 426	186	373	493	36	32	81	13 406	21 199	277	316	2,5	1,9	79	71
100 Guyane	334	81	545	402	23	35	..	599	288	788	350	0,7	1,5	100	100
101 Mongolie	3 010	162	1 119	1 222	14	4	..	1 943	2 550	1 168	1 058	1,2	1,2	39	15
106 Chine	1 005 526	334	307	839	8	6	80	413 130	791 040	421	664	0,3	0,7	-4	-1
107 Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
111 Guatemala	3 229	193	242	304	53	61	73	1 443	2 165	209	210	5,0	4,3	84	74
112 Egypte	48 864	258	433	787	5	4	..	15 176	34 071	371	600	1,6	1,2	-120	-79

Classement selon l'IDH		Consommation d'électricité: Total (en millions de kWh) 1995	Consommation d'électricité: Indice (1980 =100) 1995	Consommation d'électricité: Par habitant (kWh) 1980	Consommation d'électricité: Par habitant (kWh) 1995	Combustibles traditionnels (en % de la consom. totale d'énergie) 1980	Combustibles traditionnels (en % de la consom. totale d'énergie) 1995	Part du bois de feu dans la consom. d'énergie des ménages[a] 1990	Consommation nette d'énergie commerciale (en équivalent pétrole): Total (en milliers de tonnes) 1980	Total (en milliers de tonnes) 1994	Par habitant (kg) 1980	Par habitant (kg) 1994	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (USD[b]) 1980	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (USD[b]) 1994	Importations nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie) 1980	Importations nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie) 1994
114	El Salvador	3 370	218	339	595	50	44	71	1 000	2 032	220	370	4,5	2,7	63	70
115	Swaziland	..	..	..	..	..	..	..	191	232	338	264	2,2	3,0	19	22
116	Bolivie	3 030	193	292	409	19	13	81	1 713	2 698	320	373	2,7	2,1	-107	-61
117	Cap-Vert	39	244	55	101	..	..	..	105	114	363	307	1,1	2,1	100	100
119	Honduras	2 746	297	259	486	54	50	..	843	1 173	230	204	4,2	4,4	76	82
120	Gabon	940	177	767	874	36	32	..	759	692	1 098	652	5,0	5,5	-1 106	-2 212
121	São Tomé-et-Principe	15	167	96	113	..	..	..	13	23	139	184	5,2	2,6	85	87
122	Viet Nam	14 867	353	78	201	53	45	88	4 024	7 267	75	101	..	7,5	32	-55
123	Salomon, Iles	32	152	93	85	14	60	..	389	58	1 670	159	0,3	3,9	100	100
124	Vanuatu	30	150	171	178	13	..	..	39	46	339	279	2,4	2,9	100	100
125	Maroc	12 724	258	254	480	5	5	67	4 927	8 509	254	327	3,1	2,9	87	95
126	Nicaragua	1 699	160	380	412	48	43	..	756	1 273	270	300	5,1	2,7	83	63
127	Iraq	29 000	254	878	1 443	(.)	(.)	60	12 003	23 864	923	1 213	7,2	..	-1 038	-25
128	Congo	547	336	98	211	56	51	..	262	847	157	331	5,7	2,8	-1 193	-1 013
129	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 790	143	406	416	64	63	..	705	990	228	236	3,9	4,8	89	-150
130	Zimbabwe	10 350	142	1 020	925	34	37	..	2 797	4 722	399	438	1,5	1,4	28	24
Faible développement humain		549 922 T	306	143	307	51	40	..	140 468 T	311 426 T	112	177	2,4	2,0	-46	-17
	Inde non comprise	133 755 T	221	106	155	68	67	..	46 561 T	84 788 T	82	101	3,7	3,0	-184	-116
131	Myanmar	3 780	254	44	84	66	65	89	1 858	2 181	55	49	..	..	-4	1
132	Cameroun	2 746	189	168	208	69	80	74	774	1 335	89	103	10,0	6,9	-269	-333
133	Ghana	5 935	122	451	342	68	79	86	1 303	1 542	121	93	3,6	4,5	57	66
134	Lesotho	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
135	Guinée équatoriale	20	111	83	50	84	67	..	19	31	88	80	..	5,2	95	97
136	Rép. dém. pop. lao	295	136	68	60	87	90	..	107	182	33	38	..	9,1	-121	-18
137	Kenya	3 919	217	109	144	75	78	79	1 991	2 872	120	110	3,1	3,3	95	83
138	Pakistan	60 155	402	176	441	27	20	72	11 698	32 133	142	254	1,8	1,5	38	40
139	Inde	416 167	349	173	448	35	23	84	93 907	226 638	137	248	1,9	1,6	21	21
140	Cambodge	194	194	15	19	71	90	..	393	512	60	52	..	2,4	97	96
141	Comores	16	160	26	26	..	..	..	15	18	45	37	10,2	11,8	100	100
142	Nigéria	14 810	209	98	133	64	68	74	9 879	17 503	139	162	3,1	2,2	-968	-484
143	Rép. dém. du Congo	4 898	113	161	108	80	..	94	1 487	1 902	55	45	4,4	..	1	1
144	Togo	408	211	74	100	38	70	83	195	183	75	46	6,3	6,9	99	100
145	Bénin	269	220	35	50	85	89	84	149	107	43	20	8,3	18,0	93	-194
146	Zambie	6 310	98	1 125	781	55	73	86	1 685	1 296	294	149	1,3	1,8	32	31
147	Bangladesh	11 689	441	30	99	68	49	83	2 809	7 566	32	64	4,5	3,1	60	28
148	Côte d'Ivoire	1 913	109	214	140	53	54	70	1 435	1 406	175	103	6,8	6,8	87	70
149	Mauritanie	152	163	60	67	1	..	80	214	229	138	103	3,8	4,8	100	100
150	Tanzanie, Rép.-Unie de	1 738	227	41	58	84	91	89	1 023	975	55	34	..	4,5	92	83
151	Yémen	1 980	..	..	132	..	2	75	1 364	3 044	160	206	..	..	100	-463
152	Népal	1 075	432	17	50	95	91	84	174	582	12	28	12,5	7,3	91	88
153	Madagascar	611	140	48	41	77	86	84	391	479	45	36	6,7	5,6	90	83
154	Rép. centrafricaine	102	150	29	31	91	89	..	59	93	26	29	16,2	12,1	71	76
155	Bhoutan	246	1 118	17	139	100	81	..	..	22	..	33	..	16,9	..	95
156	Angola	1 870	125	214	173	47	69	85	937	931	133	89	..	7,0	-722	-2 576
157	Soudan	1 331	152	47	50	76	83	82	1 150	1 731	62	66	12,7	12,1	94	95
158	Sénégal	774	122	115	93	49	55	82	875	803	158	97	4,2	6,3	100	100
159	Haïti	407	129	59	57	82	87	72	240	200	45	29	9,6	7,9	77	93
160	Ouganda	677	185	28	34	87	90	86	320	425	25	23	..	22,6	52	58
161	Malawi	803	196	66	83	89	90	89	334	370	54	39	3,2	3,4	70	59
162	Djibouti	184	157	416	306	..	..	..	517	548	1 840	909	..	..	100	100
163	Tchad	89	189	10	14	87	98	82	93	100	21	16	6,2	10,9	100	100
164	Guinée-Bissau	43	307	18	40	76	57	..	31	39	38	37	3,8	5,8	100	100
165	Gambie	74	164	70	67	80	79	..	53	60	83	56	3,5	4,9	100	100
166	Mozambique	1 164	26	364	67	73	91	83	1 123	619	93	40	1,4	3,3	-15	74
167	Guinée	543	143	85	74	68	72	87	356	418	80	65	..	6,1	89	86
168	Erythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
169	Ethiopie	1 265	..	18	22	92	91	86	624	1 193	17	22	..	7,0	91	87
170	Burundi	149	355	10	25	93	94	77	58	143	14	23	13,9	8,3	98	97
171	Mali	290	276	15	27	85	90	81	164	205	25	22	11,2	11,5	87	80
172	Burkina Faso	220	195	16	21	91	87	85	144	160	21	16	11,2	16,0	100	100
173	Niger	370	170	39	40	78	78	71	210	327	38	37	12,1	7,4	93	83
174	Sierra Leone	241	120	62	57	64	86	..	310	323	96	77	2,3	2,4	100	100
Total pays en développement		3 574 530 T	284	387	814	22	15	..	1 280 811 T	2 449 513 T	393	568	1,7	1,5	-94	-47
	Pays les moins avancés	43 741 T	154	76	81	77	84	..	19 166 T	27 540 T	53	53	5,1	5,1	19	-97
Pays industrialisés		9 300 133 T	147	6 601	7 542	1	3	..	4 919 887 T	5 467 912 T	4 587	4 452	2,3	2,8	24	19
Monde		12 874 663 T	174	1 566	2 290	7	7	..	6 200 698 T	7 917 425 T	1 431	1 429	2,2	2,4	..	..

a. Pays dans lesquels le bois de feu représente moins de 20 % de l'énergie consommée par les ménages.
b. Estimations de PIB réel (en prix 1987) divisé par le nombre de kilogrammes équivalents pétrole de consommation d'énergie commerciale.
Sources : Colonnes 1-4 : ONU, 1997b. *Colonnes 5 et 6* : WRI, 1998. *Colonne 7* : ONU, 1995b. *Colonnes 8-15* : Banque mondiale, 1997d.

24 Bilan des dégradations de l'environnement

Classement selon l'IDH	Superficie émergée (en milliers d'ha) 1995	Forêts et terres boisées (en % de la superficie émergée) 1995	Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant (en m³/an) 1998	Prélèvements annuels d'eau douce en % des ressources en eau 1987-95	Prélèvements annuels d'eau douce Par habitant (m³) 1987-95	Taux annuel de déforestation[a] (%) 1990-95	Rythme annuel de reboisement (%) 1980-90	Emissions de CO_2 par habitant (tonnes) 1995	Disparition des mangroves (%) 1980-90
Développement humain élevé	1 896 477 T	41,7	18 223	2,6	571	..	..	4,0	..
23 Chypre	925	..	..	..	..	0	..	7,0	..
24 Barbade	43	..	..	..	..	0	..	3,2	..
25 Hong-Kong (Chine)	104	..	..	..	..	..	..	5,1	..
28 Singapour	61	6,6	172	31,7[b]	84[b]	0	..	19,1	76
29 Antigua-et-Barbuda	44	..	..	..	..	0	..	..	..
30 Corée, Rép. de	9 873	77,2	1 434	41,7	632	0,2	..	8,3	..
31 Chili	74 880	10,5	31 570	3,6[b]	1 625[b]	0,4	8	3,1	..
32 Bahamas	1 388	..	..	..	..	2,6	..	6,1	..
34 Costa Rica	5 106	24,4	26 027	1,4[b]	780[b]	3,0	27	1,5	..
35 Brunéi Darussalam	577	..	..	..	..	0,6	..	28,1	17
36 Argentine	273 669	12,4	19 212	4,0[b]	1 043[b]	0,3	1	3,7	..
38 Uruguay	17 481	4,7	18 215	1,1[b]	241[b]	(..)	1	1,7	..
40 Trinité-et-Tobago	513	31,4	3 869	2,9[b]	148[b]	1,5	1	13,3	..
41 Dominique	75	..	..	..	..	0	..	..	..
43 Bahreïn	68	..	..	..	..	0	..	26,6	0
44 Fidji	1 827	45,7	34 732	0,1	42	0,4	10	1,0	7
45 Panama	7 443	37,6	52 042	0,9[b]	755[b]	2,1	9	2,6	..
46 Venezuela	88 205	49,9	36 830	0,5[b]	382[b]	1,1	11	8,2	..
48 Emirats arabes unis	8 360	0,7	64	1 405,3	954	0	47	30,9	..
49 Mexique	190 869	29,0	3 729	21,7	915	0,9	7	3,9	..
50 Saint-Kitts-et-Nevis	36	..	..	..	..	0	..	..	..
51 Grenade	(.)	..	..	..	..	0	..	..	..
53 Colombie	103 870	51,0	28 393	0,5	174	0,5	12	1,9	..
54 Koweït	1 782	0,3	11	2 690,0	307	0	34	28,8	..
55 Saint-Vincent	39	..	..	..	..	0	..	..	..
56 Seychelles	45	..	..	..	..	0	..	..	..
57 Qatar	1 100	..	..	..	..	0	..	52,9	..
58 Sainte-Lucie	62	..	..	..	..	3,6	..	..	..
59 Thaïlande	51 089	22,8	1 845	29,0	602	2,6	8	3,0	87
60 Malaisie	32 855	47,1	21 259	2,1[b]	768[b]	2,4	15	5,3	32
61 Maurice	203	5,9	1 915	16,3[b]	410[b]	0	2	1,3	..
62 Brésil	845 651	65,2	31 424	0,7	246	0,5	5	1,6	..
63 Belize	2 280	86,1	69 565	0,1	109	3,0	..	1,9	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	175 954	0,2	100	766,7	880	0	7	7,3	0
Développement humain moyen	3 096 900 T	19,6	4 357	9,0	488	..	..	2,6	..
Chine non comprise	2 167 800 T	21,9	7 374	5,8	529	..	..	2,6	..
65 Suriname	15 600	94,4	452 489	0,2	1 192	0,1	4	5,0	..
66 Liban	1 023	5,1	1 315	30,8	444	7,8	..	4,4	0
69 Turquie	76 963	11,5	3 074	16,1	544	0	..	2,7	0
70 Arabie saoudite	214 969	0,1	119	709,1	1 003	0,8	..	13,9	..
71 Oman	21 246	..	393	124,2	656	0	..	5,2	..
73 Equateur	27 684	40,2	25 791	1,8	581	1,6	4	2,0	..
75 Corée, Rép. pop. dém. de	12 041	51,2	2 887	21,1	727	0	7	11,6	..
78 Iran, Rép. islamique d'	162 200	1,0	1 755	54,6	1 079	1,7	10	3,8	..
81 Rép. arabe syrienne	18 378	1,2	456	205,9	1 069	2,2	15	3,2	0
82 Algérie	238 174	0,8	460	32,4	180	1,2	5	3,3	0
83 Tunisie	15 536	3,6	371	87,3	376	0,5	8	1,7	0
84 Jamaïque	1 083	16,2	3 269	3,9[b]	159[b]	7,2	5	3,7	..
85 Cuba	10 982	16,8	3 104	23,5[b]	870[b]	1,2	8	2,7	..
86 Pérou	128 000	52,8	1 613	15,3	300	0,3	7	1,3	..
87 Jordanie	8 893	0,5	114	144,7	201	2,5	5	2,5	0
88 République dominicaine	4 838	32,7	2 430	14,9	446	1,6	6	1,5	..
89 Afrique du Sud	122 104	7,0	1 011	29,7	359	0,2	2	7,4	50
90 Sri Lanka	6 463	27,8	2 341	14,6[b]	503[b]	1,1	6	0,3	..
91 Paraguay	39 730	29,0	18 001	0,5	112	2,6	15	0,8	0
94 Samoa-Occidental	284	..	..	..	..	1,0	..	0,8	..
95 Maldives	30	..	..	..	..	..	..	0,7	..
96 Indonésie	181 157	60,6	12 251	0,7	96	1,0	18	1,5	45
97 Botswana	56 673	24,6	1 870	3,9	84	0,5	..	1,5	0
98 Philippines	29 817	22,7	4 476	9,1[b]	686[b]	3,5	..	0,9	..
100 Guyane	19 685	94,4	281 542	0,6	1 819	(..)	29	1,1	..
101 Mongolie	156 650	6,0	9 375	2,2	271	0	..	3,4	0
106 Chine	929 100	14,4	2 231	16,4[b]	461[b]	0,1	4	2,7	..
107 Namibie	82 329	15,0	3 751	4,0	179	0,3	..	..	0
111 Guatemala	10 843	35,4	10 033	0,6[b]	139[b]	2,0	10	0,7	..
112 Egypte	99 545	(.)	43	1 967,9	921	0	2	1,5	..

Classement selon l'IDH	Superficie émergée (en milliers d'ha) 1995	Forêts et terres boisées (en % de la superficie émergée) 1995	Ressources en eau intérieures renouvelables par habitant (en m³/an) 1998	Prélèvements annuels d'eau douce en % des ressources en eau 1987-95	Prélèvements annuels d'eau douce Par habitant (m³) 1987-95	Taux annuel de déforestation[a] (%) 1990-95	Rythme annuel de reboisement (%) 1980-90	Emissions de CO_2 par habitant (tonnes) 1995	Disparition des mangroves (%) 1980-90
114 El Salvador	2 072	5,1	3 128	5,3[b]	244[b]	3,3	15	0,9	..
115 Swaziland	1 720	8,5	2 836	24,9[b]	1 171[b]	0	..	0,5	0
116 Bolivie	108 438	44,6	37 703	0,4	201	1,2	4	1,4	0
117 Cap-Vert	403	..	..	..	..	-24,0	..	0,3	..
119 Honduras	11 189	36,8	9 015	2,8	294	2,3	24	0,7	..
120 Gabon	25 767	69,3	140 171	(.)	70	0,5	5	3,3	50
121 São Tomé-et-Principe	96	..	..	..	..	0	..	0,6	..
122 Viet Nam	32 549	28,0	4 827	7,7	416	1,0	4	0,4	62
123 Salomon, Iles	2 799	85,4	107 194	(.)	0	0,2	2	0,4	..
124 Vanuatu	1 219	..	..	..	..	0,8	..	0,4	..
125 Maroc	44 630	8,6	1 071	36,2	433	0,3	4	1,1	0
126 Nicaragua	12 140	45,8	39 203	0,5[b]	368[b]	2,5	27	0,7	..
127 Iraq	43 737	0,2	1 615	121,6	2 368	0	..	4,9	..
128 Congo	34 150	57,2	78 668	(.)	20	0,2	12	0,5	0
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	45 286	81,6	174 055	(.)	28	0	7	0,6	..
130 Zimbabwe	38 685	22,5	1 182	8,7	136	0,6	2	0,9	0
Faible développement humain	2 501 298 T	22,1	4 404	7,6	484	..	..	0,7	..
Inde non comprise	2 203 979 T	22,1	7 090	3,8	335	..	..	0,4	..
131 Myanmar	65 755	41,3	22 719	0,4	101	1,4	18	0,1	58
132 Cameroun	43 540	45,0	18 711	0,2	38	0,6	14	0,3	40
133 Ghana	22 754	39,7	1 607	1,0[b]	35[b]	1,3	2	0,2	..
134 Lesotho	3 035	0,2	2 395	1,0	30	0	16	..	0
135 Guinée équatoriale	2 805	63,5	69 767	(.)	15	0,5	..	0,3	60
136 Rép. dém. pop. lao	23 080	53,9	50 392	0,4	259	1,2	4	0,1	0
137 Kenya	56 914	2,3	696	10,2	87	0,3	1	0,3	70
138 Pakistan	77 088	2,3	1 678	62,7	1 269	2,9	3	0,6	78
139 Inde	297 319	21,9	1 896	20,5[b]	612[b]	(..)	14	1,0	85
140 Cambodge	17 652	55,7	8 195	0,6	66	1,6	..	(.)	5
141 Comores	223	..	..	..	..	5,6	..	0,1	..
142 Nigéria	91 077	15,1	1 815	1,6	41	0,9	3	0,8	..
143 Rép. dém. du Congo	226 705	48,2	19 001	(.)	10	0,7	10	(.)	50
144 Togo	5 439	22,9	2 594	0,8	28	..	12	0,2	..
145 Bénin	11 062	41,8	1 751	1,4	28	1,2	5	0,1	..
146 Zambie	74 339	42,2	9 229	2,1	216	0,8	6	0,3	0
147 Bangladesh	13 017	7,8	10 940	1,7	217	0,8	7	0,2	73
148 Côte d'Ivoire	31 800	17,2	5 265	0,9	67	0,6	7	0,8	..
149 Mauritanie	102 522	0,5	163	407,5[b]	923[b]	0	24	1,4	0
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	88 359	36,8	2 485	1,5	40	1,0	8	0,1	60
151 Yémen	52 797	(.)	243	..	..	0	..	1,0	..
152 Népal	14 300	33,7	7 338	1,6	154	1,1	14	0,1	0
153 Madagascar	58 154	26,0	20 614	4,8	1 579	0,8	2	0,1	40
154 Rép. centrafricaine	62 298	48,0	40 413	0,1	26	0,4	48	0,1	0
155 Bhoutan	4 700	58,6	49 557	(.)	13	0,3	7	0,1	0
156 Angola	124 670	17,8	15 376	0,3	57	1,0	1	0,4	50
157 Soudan	237 600	17,5	1 227	50,9	666	0,8	6	0,1	0
158 Sénégal	19 253	38,3	2 933	5,2	202	0,7	25	0,4	..
159 Haïti	2 756	0,8	1 460	0,4	7	3,4	33	0,1	..
160 Ouganda	19 965	30,6	1 829	0,5[b]	20[b]	0,9	..	(.)	0
161 Malawi	9 408	35,5	1 690	5,3	98	1,6	8	0,1	0
162 Djibouti	2 320	..	..	..	..	0	..	(.)	70
163 Tchad	125 920	8,8	2 176	1,2	34	0,8	6	..	0
164 Guinée-Bissau	2 812	82,1	14 109	0,1	17	0,4	..	0,2	70
165 Gambie	1 000	9,1	2 513	0,7[b]	30[b]	0,9	..	0,2	..
166 Mozambique	78 409	21,5	5 350	0,6	40	0,7	4	0,1	60
167 Guinée	24 572	25,9	29 454	0,3	142	1,1	5	0,1	60
168 Erythrée	10 100	..	789	..	..	0	..	..	..
169 Ethiopie	110 000	12,3	1 771	2,0	51	0,5	10	0,7	0
170 Burundi	2 568	12,3	546	2,8	20	0,4	19	(.)	0
171 Mali	122 019	9,5	5 071	2,3	162	1,0	27	(.)	0
172 Burkina Faso	27 360	15,6	1 535	2,2	39	0,7	8	(.)	0
173 Niger	126 670	2,0	346	14,3	69	0	10	0,1	0
174 Sierra Leone	7 162	18,3	34 957	0,2	98	3,0	3	0,1	..
Total pays en développement	7 494 675 T	26,0	5 975	6,3	496	..	..	2,0	..
Pays les moins avancés	1 866 384 T	23,1	9 940	1,4	186	..	..	0,2	..
Pays industrialisés	5 354 241 T	27,9	10 804	9,5	1 069	..	..	11,4	..
Monde	12 848 916 T	26,8	6 918[c]	7,3[c]	626[c]	0,3[c]	..	4,1	..

a. Les chiffres positifs indiquent une diminution de la couverture forestière, alors que les chiffres négatifs indiquent une augmentation.
b. Les données se rapportent à une année ou une période antérieure à celle indiquée pour cette rubrique.
c. WRI, 1998.
Sources : Colonne 1 : FAO, 1996a. *Colonne 2 :* Calculs effectués à partir de données de la FAO, 1996a. *Colonnes 3-7 :* WRI, 1998. *Colonne 8 :* Calculs effectués à partir de données du CDIAC 1998. *Colonne 9 :* WRI, 1996a.

25 Comptes du revenu national

Classement selon l'IDH	PIB (en milliards d'USD) 1995	Prod. agricole (en % du PIB) 1995	Prod. industrielle (en % du PIB) 1995	Secteur tertiaire (en % du PIB) 1995	Consommation		Investissement intérieur brut (en % du PIB)[a] 1995	Epargne intérieure brute (en % du PIB)[a] 1995	Dépenses du gouvernement		Exportations (en % du PIB) 1995	Importations (en % du PIB) 1995
					privée (en % du PIB) 1995	du secteur public (en % du PIB) 1995			Recettes fiscales (en % du PNB) 1995	central (en % du PIB) 1995		
Développement humain élevé	**2 482 T**	**9**	**36**	**56**	**60**	**12**	**27**	**26**	**..**	**25**	**31**	**32**
23 Chypre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
24 Barbade	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
25 Hong-Kong (Chine)	144	0	17[b]	83[b]	59	9	35	33	..	..	147	149
28 Singapour	84	0	36	64	40	9	33	..	..	15	..	..
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Corée, Rép. de	455	7[b]	43[b]	50[b]	54	10	37	36	18	18	33	34
31 Chili	67	..	..	..	62	9	27	29	18	20	29	27
32 Bahamas	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
34 Costa Rica	9	17	24	58	60	17	25	24	22	28	41	42
35 Brunéi Darussalam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36 Argentine	281	6	31	63	..	..	18	18	..	..	9	8
38 Uruguay	18	9	26	65	74	13	14	13	28	32	19	20
40 Trinité-et-Tobago	5	3	42	54	62	13	14	25	..	..	39	29
41 Dominique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bahrein	..	..	..	..	..	..	..	..	9	..	..	..
44 Fidji	..	..	..	..	70	19	14	12	21	..	51	53
45 Panama	7	11	15	74	64	15	24	22	..	28	39	40
46 Venezuela	75	5	38	56	73	6	16	21	..	19	27	22
48 Emirats arabes unis	39	2[b]	57[b]	40[b]	..	..	..	..	..	12	..	..
49 Mexique	250	8	26	67	71	10	15	19	..	14	25	22
50 Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
51 Grenade	..	..	..	..	58	16	32	25	23	..	20	27
53 Colombie	76	14[b]	32[b]	54[b]	75	9	20	16	..	14	15	20
54 Koweït	27	0	53	46	49	33	12	18	1	51	55	49
55 Saint-Vincent	..	..	..	..	..	..	..	..	25	..	..	..
56 Seychelles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Qatar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
58 Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
59 Thaïlande	167	11	40	49	54	10	43	36	17	11	42	48
60 Malaisie	85	13	43	44	51	12	41	37	21	23	96	99
61 Maurice	4	9	33	58	65	12	25	22	18	23	58	62
62 Brésil	688	14	37	49	62	17	22	21	..	39	7	8
63 Belize	..	..	..	..	..	..	..	..	21	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Développement humain moyen	1 776 T	17	40	43	57	12	32	31	..	..	24	25
Chine non comprise	1 078 T	15	34	52	66	12	26	22	..	..	26	30
65 Suriname	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
66 Liban	11	7[b]	24[b]	69[b]	..	..	..	..	..	26	..	..
69 Turquie	165	16	31	53	70	10	25	20	14	27	20	25
70 Arabie saoudite	126	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
71 Oman	12	..	..	..	..	..	..	..	8	43	..	..
73 Equateur	18	12	36	52	67	13	19	21	..	16	29	27
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
78 Iran, Rép. islamique d'	..	..	..	..	53	13	29	34	..	..	21	16
81 Rép. arabe syrienne	17	..	..	..	..	..	..	..	..	27	..	..
82 Algérie	41	13	47	41	56	16	32	29	..	..	27	30
83 Tunisie	18	12	29	59	63	16	24	20	..	..	45	49
84 Jamaïque	4	9	38	53	80	9	17	10	..	..	69	76
85 Cuba	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
86 Pérou	57	7	38	55	83	6	17	11	14	19	12	18
87 Jordanie	6	8[b]	27[b]	65[b]	..	..	..	..	..	31	..	..
88 République dominicaine	11	15	22	64	80	4	20	16	..	17	26	29
89 Afrique du Sud	136	5	31	64	61	21	18	18	..	33	22	22
90 Sri Lanka	13	23	25	52	74	12	25	14	18	29	36	47
91 Paraguay	8	24[b]	22[b]	54[b]	..	..	..	..	..	13	..	..
94 Samoa-Occidental	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
95 Maldives	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
96 Indonésie	198	17	42	41	56	8	38	36	..	16	25	27
97 Botswana	4	5	46	48	45	32	25	23	..	38	49	52
98 Philippines	74	22	32	46	74	11	23	15	..	18	36	44
100 Guyane	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	73	86
101 Mongolie	1	..	..	..	..	..	..	..	20	21	..	..
106 Chine	698	21	48	31	46	12	40	42	..	..	21	19
107 Namibie	3	14[b]	29[b]	56[b]	..	..	..	..	..	41	..	..
111 Guatemala	14	25[b]	19[b]	56[b]	..	..	..	..	..	9	..	..
112 Egypte	47	20	21	59	81	13	17	6	..	43	21	32

Classement selon l'IDH	PIB (en milliards d'USD) 1995	Prod. agricole (en % du PIB) 1995	Prod. industrielle (en % du PIB) 1995	Secteur tertiaire (en % du PIB) 1995	Consommation privée (en % du PIB) 1995	Consommation du secteur public (en % du PIB) 1995	Investissement intérieur brut (en % du PIB)[a] 1995	Epargne intérieure brute (en % du PIB)[a] 1995	Dépenses du gouvernement: Recettes fiscales (en % du PNB) 1995	Dépenses du gouvernement: central (en % du PIB) 1995	Exportations (en % du PIB) 1995	Importations (en % du PIB) 1995
114 El Salvador	9	14	22	65	86	8	19	6	12	15	21	34
115 Swaziland	..	..	..	..	64	27	17	9	..	..	83	91
116 Bolivie	6	..	..	..	..	..	..	..	12	24	..	..
117 Cap-Vert	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
119 Honduras	4	21	33	46	73	14	23	14	..	..	36	45
120 Gabon	5	..	..	..	42	10	26	48	..	..	61	39
121 São Tomé-et-Principe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
122 Viet Nam	20	28	30	42	77	7	27	16	..	..	36	47
123 Salomon, Iles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
124 Vanuatu	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125 Maroc	32	14	33	53	71	15	21	13	..	..	27	35
126 Nicaragua	2	33[b]	20[b]	46[b]	..	..	..	..	24	30	..	..
127 Iraq	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
128 Congo	2	10	38	51	64	12	27	23	..	..	62	66
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	5	26	38[b]	34[b]	48	12	24	39	..	29	61	45
130 Zimbabwe	7	15[b]	36[b]	48[b]	..	..	..	..	..	..	..	..
Faible développement humain	543 T	30	28	42	70	11	22	19	..	..	16	19
Inde non comprise	219 T	32	26	43	75	12	18	12	..	..	22	28
131 Myanmar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
132 Cameroun	8	39	23	38	71	9	15	21	..	16	26	20
133 Ghana	6	46	16	38	77	12	19	10	..	21	25	34
134 Lesotho	1	10	56	34	85	23	87	-9	..	33	21	117
135 Guinée équatoriale	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	2	52[b]	18[b]	30[b]	..	..	..	..	..	..	..	..
137 Kenya	9	29	17	54	72	15	19	13	..	27	33	39
138 Pakistan	61	26	24	50	73	12	19	16	15	23	16	19
139 Inde	324	29	29	41	68	10	25	22	10	16	12	15
140 Cambodge	3	51	14	34	..	..	..	..	..	..	..	..
141 Comores	..	..	..	..	87	21	17	-8	..	..	19	44
142 Nigéria	27	28	53	18	..	10	..	..	..	..	..	..
143 Rép. dém. du Congo	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
144 Togo	1	38[b]	21[b]	41[b]	80	11	14	9	..	..	31	..
145 Bénin	2	34[b]	12[b]	53[b]	..	..	..	..	..	..	..	..
146 Zambie	4	22	40	37	88	9	12	3	13	17	31	40
147 Bangladesh	29	31	18	52	78	14	17	8	..	..	14	22
148 Côte d'Ivoire	10	31	20	50	67	12	13	20	..	..	41	34
149 Mauritanie	1	27[b]	30[b]	43[b]	80	9	15	11	..	..	50	54
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	4	58	17	24	97	10	31	-7	..	..	30	68
151 Yémen	5	22[b]	27[b]	51[b]	..	..	..	..	..	39	..	..
152 Népal	4	42	22	36	79	8	23	12	9	..	24	35
153 Madagascar	3	34	13	53	91	7	11	3	8	19	23	31
154 Rép. centrafricaine	1	44[b]	13[b]	43[b]	80	13	15	6	..	..	18	27
155 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	6	..	..	..
156 Angola	4	12	59	28	9	47	27	43	..	..	74	58
157 Soudan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
158 Sénégal	5	20	18	62	79	11	16	10	..	..	32	37
159 Haïti	2	44[b]	12[b]	44[b]	..	..	..	..	..	..	..	..
160 Ouganda	6	50	14	36	83	10	16	7	..	..	12	21
161 Malawi	1	42	27	31	76	20	15	4	..	..	29	40
162 Djibouti	..	..	..	..	71	34	12	-5	..	..	42	59
163 Tchad	1	44[b]	22[b]	35[b]	..	..	..	..	..	..	..	..
164 Guinée-Bissau	(.)	46	24	30	98	8	16	-5	..	..	13	35
165 Gambie	(.)	28[b]	15[b]	58[b]	..	19	..	..	..	20	53	72
166 Mozambique	1	33[b]	12[b]	55	..	..	..	..	..	..	..	..
167 Guinée	4	24	31	45	81	8	15	11	..	..	21	25
168 Erythrée	..	..	..	..	95	32	21	-27	..	..	30	77
169 Ethiopie	5	57[b]	10[b]	33[b]	81	12	17	7	..	..	15	25
170 Burundi	1	56	18	26	95	12	11	-7	..	..	12	31
171 Mali	2	46	17	37	79	11	26	10	..	..	22	38
172 Burkina Faso	2	34[b]	27[b]	39[b]	..	..	..	..	..	..	..	..
173 Niger	2	39[b]	18[b]	44[b]	..	..	..	..	..	..	..	..
174 Sierra Leone	1	42	27	31	98	11	6	-9	..	20	13	27
Total pays en développement	4 801 T	14	36	49	60	12	28	27	..	..	27	28
Pays les moins avancés	93 T	36	21	43	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	22 788 T	3	31	66	60	16	23	24	..	33	20	19
Monde	27 846 T[c]	5[c]	33[c]	63[c]	63[c]	15[c]	23[c]	21[c]	..	..	21[c]	21[c]

Note : Les pourcentages du PIB pour l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire ayant été arrondis, leur total peut ne pas être égal à 100.
a. Investissements et épargne publics et privés inclus.
b. Les données se rapportent à une année ou une période antérieure à celle indiquée pour cette rubrique.
c. Banque mondiale, 1997e.
Sources : Colonnes 1-8 : Banque mondiale, 1997e. *Colonnes 9, 11 et 12* : Banque mondiale, 1997d. *Colonne 10 :* Calculs effectués d'après la Banque mondiale, 1997e.

26 Tendances économiques

Classement selon l'IDH	PNB (en milliards d'USD) 1995	PNB par habitant (USD) 1995	Taux de croissance annuelle du PNB (%) 1980-95	Taux de croissance annuelle du PNB par habitant (%) 1965-80	1980-95	Taux d'inflation annuel moyen (%) 1985-95	1995	Exportations en % du PIB (taux de croissance annuelle en %) 1980-94	Recettes fiscales en % du PIB (taux de croissance annuelle en %) 1980-92	Excédent ou déficit budgetaire global (en % du PIB) 1980	1995
Développement humain élevé	2 393,9 T	4 693	3,2	4,8	1,4	275,1	27,6	4,1	-0,5	0,2	..
23 Chypre	..	..	..	..	..	..	..	1,4	..	..	..
24 Barbade	1,7	6 560	1,6	3,5	1,2	..	0,3	..	..	..	..
25 Hong-Kong (Chine)	142,3	22 990	6,2	6,2	4,8	8,7	4,6	7,0	..	..	..
28 Singapour	79,8	26 730	7,9	8,3	6,0	3,9	2,6	2,9	0,3	2,1	14,3
29 Antigua-et-Barbuda	..	..	..	-1,4	..	..	..	..	..	..	..
30 Corée, Rép. de	435,1	9 700	8,7	7,3	7,5	6,7	5,3	2,3	0,2	-2,2	-0,2
31 Chili	59,2	4 160	4,9	(.)	3,2	17,9	12,3	2,2	-1,8	5,4	1,6
32 Bahamas	3,3	11 940	1,8	1,0	-0,1	..	2,8	..	..	..	..
34 Costa Rica	8,9	2 610	3,4	3,3	0,7	18,4	23,8	4,3	1,4	-7,4	-2,9
35 Brunéi Darussalam	7,2	25 160	..	..	..	..	3,6	..	..	..	..
36 Argentine	278,4	8 030	1,0	1,7	-0,4	255,6	4,5	2,5	..	-2,6	-1,1
38 Uruguay	16,5	5 170	..	2,5	-0,6	70,7	41,7	4,1	2,2	0	-2,8
40 Trinité-et-Tobago	4,9	3 770	-0,4	3,1	-1,5	6,8	4,2	9,7	..	7,2	..
41 Dominique	0,2	2 990	4,2	-0,8	4,3	..	..	..	..	..	..
43 Bahreïn	4,5	7 840	1,2	..	-2,4	..	1,4	..	..	..	..
44 Fidji	1,9	2 440	1,9	4,2	0,6	..	6,3	..	..	..	..
45 Panama	7,2	2 750	2,1	2,8	0,1	1,7	2,7	0,5	0,6	-5,5	4,3
46 Venezuela	65,4	3 020	1,4	2,3	-1,1	37,6	50,1	1,0	-2,1	0	-4,1
48 Emirats arabes unis	42,8	17 400	0,3	0,6	-5,3	..	..	..	..	2,1	0,2
49 Mexique	304,6	3 320	1,2	3,6	-0,9	36,7	35,8	4,4	-0,8	-3,0	..
50 Saint-Kitts-et-Nevis	0,2	5 170	4,3	4,0	4,9	..	3,0	..	..	..	..
51 Grenade	0,3	2 980	3,2	0,1	3,0	..	3,6	..	..	..	..
53 Colombie	70,3	1 910	3,5	3,7	1,6	25,2	21,1	2,8	..	-1,8	-0,5
54 Koweït	28,9	17 390	-0,3	0,6	-1,5	-0,5	5,2	..	..	58,7	..
55 Saint-Vincent	0,3	2 280	5,4	0,2	4,5	..	2,4	..	..	..	..
56 Seychelles	0,5	6 620	3,3	4,6	2,3	..	..	..	..	..	..
57 Qatar	7,5	11 600	-1,4	..	-7,9	..	..	..	..	..	..
58 Sainte-Lucie	0,5	3 370	..	2,7	..	..	3,8	..	..	..	..
59 Thaïlande	159,6	2 740	7,9	4,4	6,3	5,0	6,5	5,4	1,7	-4,9	1,8
60 Malaisie	78,3	3 890	6,7	4,7	4,0	3,3	5,1	4,2	..	-6,0	0,8
61 Maurice	3,8	3 380	5,7	3,7	4,6	8,8	4,2	1,6	1,2	-10,3	-1,4
62 Brésil	579,8	3 640	1,4	6,3	-0,4	875,3	72,5	5,7	-1,3	-2,2	..
63 Belize	..	2 630	4,4	3,4	1,7	..	2,7	4,5	..	..	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	0,6	..	..	..	..	..	..	..
Développement humain moyen	1 807,2 T	934	4,9	3,8	3,1	29,8	20,5	3,0	..	..	-1,6
Chine non comprise	1 062,4 T	1 449	3,0	3,2	0,6	39,1	24,8	3,1	..	-3,6	..
65 Suriname	0,4	880	4,4	5,5	3,4	..	271,4	..	..	..	..
66 Liban	10,7	2 660	..	0,6	..	..	..	..	..	..	..
69 Turquie	169,5	2 780	4,5	3,6	2,3	64,6	82,5	9,7	0,4	-3,1	-4,1
70 Arabie saoudite	133,5	7 040	0,6	0,6	-4,0	2,8	5,0	..	..	..	..
71 Oman	10,6	4 820	8,6	9,0	3,7	-0,2	3,7	..	-3,0	0,4	-11,2
73 Equateur	16,0	1 390	2,4	5,4	-0,1	45,5	23,3	3,3	2,7	-1,4	-1,3
75 Corée, Rép. pop. dém. de	..	..	..	0,6	..	..	..	..	..	..	..
78 Iran, Rép. islamique d'	..	..	3,1	2,9	-0,2	..	39,7	6,8	1,0	..	..
81 Rép. arabe syrienne	15,8	1 120	3,4	5,1	0,1	16,0	10,0	..	5,5	-9,7	-3,8
82 Algérie	44,6	1 600	1,8	4,2	-0,9	22,9	28,3	1,2	..	..	..
83 Tunisie	16,4	1 820	3,6	4,7	1,2	6,0	4,8	0,9	-0,4	-2,8	..
84 Jamaïque	3,8	1 510	2,6	-0,1	1,4	28,3	22,4	1,0	..	-15,5	..
85 Cuba	..	..	..	0,6	..	..	..	..	..	..	..
86 Pérou	55,0	2 310	1,4	0,8	-0,8	398,5	9,8	0,1	-4,9	-2,4	-1,3
87 Jordanie	6,4	1 510	..	5,8	..	..	..	..	..	..	1,1
88 République dominicaine	11,4	1 460	3,2	3,8	1,1	26,4	7,0	1,8	(.)	-2,6	0
89 Afrique du Sud	130,9	3 160	1,3	3,2	-1,0	13,9	10,2	0,8	2,0	-2,3	-6,2
90 Sri Lanka	12,6	700	4,6	2,8	3,2	11,8	8,5	1,3	-0,5	-18,3	-0,1
91 Paraguay	8,2	1 690	2,9	4,1	(.)	24,9	10,2	5,4	-0,5	0,3	1,2
94 Samoa-Occidental	0,2	1 120	..	..	..	..	..	..	..	..	..
95 Maldives	0,3	990	..	1,8	..	..	6,7	..	..	..	..
96 Indonésie	190,1	980	6,8	5,2	4,9	8,8	8,7	-1,9	-1,2	-2,3	0,6
97 Botswana	4,4	3 020	8,8	9,9	5,4	11,5	9,2	..	1,1	-0,2	..
98 Philippines	71,9	1 050	2,1	3,2	-0,3	9,8	7,4	2,5	1,6	-1,4	-1,5
100 Guyane	0,5	590	-1,0	0,7	-1,7	..	7,7	0,1	..	..	..
101 Mongolie	0,8	310	..	0,6	..	51,6	29,9	-6,6	..	..	-1,9
106 Chine	744,9	620	10,1	4,1	8,6	9,3	12,8	2,9	..	..	-1,9
107 Namibie	3,1	2 000	..	0,6	..	10,4	4,7	..	..	..	-4,8
111 Guatemala	14,3	1 340	1,6	3,0	-1,3	18,6	10,0	-2,3	..	-3,4	-1,2
112 Egypte	45,5	790	4,3	2,8	1,9	15,7	8,3	0,5	..	-6,3	2,0

Classement selon l'IDH	PNB (en milliards d'USD) 1995	PNB par habitant (USD) 1995	Taux de croissance annuelle du PNB (%) 1980-95	Taux de croissance annuelle du PNB par habitant (%) 1965-80	1980-95	Taux d'inflation annuel moyen (%) 1985-95	1995	Exportations en % du PIB (taux de croissance annuelle en %) 1980-94	Recettes fiscales en % du PIB (taux de croissance annuelle en %) 1980-92	Excédent ou déficit budgétaire global (en % du PIB) 1980	1995
114 El Salvador	9,1	1 610	1,9	1,5	0,5	14,9	9,8	-0,4	-1,7	-5,7	-0,1
115 Swaziland	1,1	1 170	4,2	3,7	1,0	..	7,1	..	..	..	..
116 Bolivie	5,9	800	1,7	1,7	-0,5	18,4	11,5	2,9	..	..	-3,6
117 Cap-Vert	0,4	960	4,8	..	2,9	..	..	-1,1	..	..	..
119 Honduras	3,6	600	2,7	1,1	-0,5	14,3	25,2	-1,8	..	..	-0,2
120 Gabon	3,8	3 490	-1,5	5,6	-4,3	5,0	3,9	2,3	-1,3	6,1	..
121 São Tomé-et-Principe	(.)	350	-1,6	3,3	-3,7	..	74,5	1,4	..	..	..
122 Viet Nam	17,6	240	..	0,6	..	88,3	19,5	..	..	..	..
123 Salomon, Iles	0,3	910	6,7	5,0	3,4	..	9,8	..	..	..	..
124 Vanuatu	0,2	1 200	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125 Maroc	29,6	1 110	2,8	2,7	0,7	4,8	6,5	1,5	1,0	-9,7	..
126 Nicaragua	1,7	380	-0,8	-0,7	-3,7	961,6	11,2	1,7	-1,6	-7,2	-4,3
127 Iraq	..	..	..	0,6	..	..	..	..	..	..	..
128 Congo	1,8	680	2,5	2,7	-0,6	2,2	11,0	1,4	..	-5,2	-0,1
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	5,0	1 160	3,4	0,6	1,1	4,5	16,7	2,7	-0,1	-1,9	-4,1
130 Zimbabwe	5,9	540	2,8	1,7	-0,2	20,9	23,4	0,6	3,0	-10,9	..
Faible développement humain	544,8 T	316	4,4	1,4	2,0	15,4	26,4	1,9	..	-5,8	..
Inde non comprise	225,1 T	286	2,9	1,2	0,1	25,1	58,8	0,9	..	..	..
131 Myanmar	..	..	..	1,6	..	..	..	4,0	-4,1	..	..
132 Cameroun	8,6	650	1,5	2,4	-1,3	2,0	16,0	4,7	-1,9	0,5	-1,7
133 Ghana	6,7	390	2,8	-0,8	-0,3	28,6	39,9	0,9	..	-4,2	-2,5
134 Lesotho	1,5	770	3,4	6,8	0,9	13,4	7,9	-1,0	4,1	..	..
135 Guinée équatoriale	0,2	380	..	..	..	..	5,8	..	..	..	..
136 Rép. dém. pop. lao	1,7	350	..	0,6	..	22,6	19,8	..	..	..	..
137 Kenya	7,6	280	3,2	3,1	(.)	13,0	8,0	2,5	1,4	-4,5	-3,2
138 Pakistan	60,0	460	5,8	1,8	2,7	9,2	14,3	3,5	-0,8	-5,7	-4,8
139 Inde	319,7	340	5,3	1,5	3,2	9,8	8,0	2,4	1,1	-6,5	-5,4
140 Cambodge	2,7	270	..	0,6	..	..	8,9	..	..	..	..
141 Comores	0,2	470	2,0	0,6	-0,7	..	7,0	9,5	..	..	..
142 Nigéria	28,4	260	2,3	4,2	-0,8	33,0	57,4	-3,2	..	..	..
143 Rép. dém. du Congo	5,3	120	-2,7	-1,3	-5,8	..	..	..	..	..	..
144 Togo	1,3	310	0,5	1,7	-2,4	..	8,9	-3,3	..	-2,0	..
145 Bénin	2,0	370	3,4	-0,3	0,3	..	..	-4,6	..	..	..
146 Zambie	3,6	400	0,6	-1,2	-2,4	91,5	46,2	-0,4	..	-18,5	-2,9
147 Bangladesh	28,6	240	4,5	-0,3	2,2	6,4	8,8	3,9	..	2,5	..
148 Côte d'Ivoire	9,3	660	0,1	2,8	-3,4	4,0	14,1	0,3	1,1	-10,8	..
149 Mauritanie	1,1	460	2,3	-0,1	-0,2	6,9	4,4	0,6	..	..	..
150 Tanzanie, Rép.-Unie de	3,7	120	..	0,8	..	32,3	34,0	..	..	-7,0	..
151 Yémen	4,0	260	..	5,1	..	..	..	..	..	..	-17,3
152 Népal	4,4	200	4,9	(.)	2,2	11,6	6,7	..	1,7	-3,0	..
153 Madagascar	3,2	230	-0,1	-0,4	-3,0	18,4	46,8	-1,4	-4,7	..	-4,8
154 Rép. centrafricaine	1,1	340	0,8	0,8	-1,5	3,8	11,7	-3,5	..	-3,5	..
155 Bhoutan	0,3	420	7,3	0,6	4,8	..	8,3	..	-2,6	..	..
156 Angola	4,4	410	..	0,6	..	169,5	1 184,1	..	..	..	..
157 Soudan	..	..	..	0,8	..	..	..	..	..	..	..
158 Sénégal	5,1	600	2,9	-0,5	0,1	3,7	2,3	0,4	..	0,9	..
159 Haïti	1,8	250	-2,1	0,9	-4,0	14,7	23,7	-0,5	..	-4,7	..
160 Ouganda	4,7	240	..	-2,2	..	65,7	8,6	..	..	-3,1	..
161 Malawi	1,6	170	2,4	3,2	-0,7	22,1	76,0	-1,7	..	-15,9	..
162 Djibouti	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
163 Tchad	1,1	180	4,9	-1,9	2,4	3,1	6,6	-4,6	..	..	..
164 Guinée-Bissau	0,3	250	4,6	-2,7	2,7	62,5	45,9	-10,3	..	..	..
165 Gambie	0,4	320	2,5	2,3	-1,2	9,0	4,8	-0,3	..	-4,5	3,5
166 Mozambique	1,4	80	1,1	0,6	-0,8	52,2	44,2	-2,6	..	..	..
167 Guinée	3,6	550	..	1,3	..	..	5,3	..	..	..	..
168 Erythrée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
169 Ethiopie	5,7	100	..	0,4	..	..	13,7	..	..	-3,1	-8,5
170 Burundi	1,0	160	2,6	2,4	-0,2	6,1	12,2	1,3	..	-3,9	..
171 Mali	2,4	250	2,0	2,1	-0,7	4,6	12,5	3,6	..	-4,6	..
172 Burkina Faso	2,4	230	3,5	1,7	0,8	2,6	8,0	-1,5	..	0,2	..
173 Niger	2,0	220	-0,7	-2,5	-3,9	1,3	5,2	-4,1	..	-4,7	..
174 Sierra Leone	0,8	180	-0,3	0,7	-2,0	61,6	32,2	-6,6	-1,3	-12,1	-5,0
Total pays en développement	4 744,8 T	1 141	4,1	3,0	2,1	127,4	24,2	3,3	..	..	-1,8
Pays les moins avancés	99,7 T	215	2,1	0,4	-0,4	39,9	102,9	0,7	..	..	..
Pays industrialisés	22 332,3 T	18 158	2,2	..	1,7	9,5	9,1	2,3	..	..	-2,6
Monde	27 077,1 T	4 880[a]	2,6	..	0,9	28,6	12,1	2,5	..	..	-2,5

a. Banque mondiale 1997e.

Sources : Colonnes 1-4 et 6-8 : Banque mondiale, 1997d. *Colonnes 5, 9 et 11* : Banque mondiale, 1997e.

27 Pauvreté humaine : profil et indicateur

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) en (%) 1995	Personnes dont l'espérance de vie ne dépasse pas 60 ans (en % de la population totale) 1995	Personnes souffrant d'illétrisme (en % des 16-65 ans) 1995[a]	Chômage de longue durée[b] (en % de la population active totale) 1995	Population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire (%) selon les définitions UE et OCDE[c] 1989-94	Population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire (%) 14,40 USD par jour (en PPA de 1985)[d]	PIB réel par habitant 20 % les plus pauvres 1980-94	PIB réel par habitant 20 % les plus riches 1980-94	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) 1990	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) 1996	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) 1996
Développement humain élevé	..	11	..	..	..	..	5 991	39 606	13	7	7
1 Canada	12,0	9	16,6	1,3	11,7	6[f]	5 971	42 110	6	6	7
2 France	11,8	11	16,8[g]	4,9	7,5	12[f]	5 359	40 098	15	5	6
3 Norvège	11,3	9	16,8[g]	1,3	6,6	3[f]	6 315	37 379	6	5	6
4 Etats-Unis	16,5	13	20,7	0,5	19,1	14	5 800	51 705	..	5	5
5 Islande	..	8	..	..	..	..	..	..	11	4	4
6 Finlande	11,8	11	16,8[g]	6,1	6,2	4	5 141	30 682	12	8	8
7 Pays-Bas	8,2	9	10,5	3,2	6,7	14	7 109	31 992	12	5	6
8 Japon	12,0	8	16,8[g]	0,6	11,8	4	8 987	38 738	18	4	6
9 Nouvelle-Zélande	12,6	10	18,4	1,3	9,2	..	4 264	37 369	25	7	7
10 Suède	6,8	8	7,5	1,5	6,7	5	7 160	33 026	7	4	4
11 Espagne	13,1	10	16,8[g]	13,0	10,4	21	5 669	24 998	7	5	5
12 Belgique	12,4	10	18,4[h]	6,2	5,5	12	7 718	35 172	10	6	7
13 Autriche	..	11	..	1,1	..	..	..	.. 10	5	6	
14 Royaume-Uni	15,0	9	21,8	3,8	13,5	13	3 963	38 164	9	6	7
15 Australie	12,5	9	17,0	2,6	12,9	8	4 077	39 098	9	6	6
16 Suisse	..	9	18,9	1,1	..	..	5 907	50 666	10	6	7
17 Irlande	15,2	9	22,6	7,6	11,1	37[f]	..	..	6	5	5
18 Danemark	12,0	12	16,8[g]	2,0	7,5	8	5 454	38 986	9	6	6
19 Allemagne	10,5	11	14,4	4,0	5,9	12	6 594	37 963	22	5	6
20 Grèce	..	9	..	..	..	..	..	..	10	8	9
21 Italie	11,6	9	16,8[g]	7,6	6,5	2	6 174	37 228	12	6	7
22 Israël	..	9	..	..	..	..	4 539	29 957	7	8	9
26 Luxembourg	..	11	..	0,7	5,4	4[f]	..	..	..	7	7
27 Malte	..	9	..	..	..	..	..	..	..	10	11
33 Portugal	..	12	..	3,7	..	..	..	..	15	7	7
37 Slovénie	..	15	..	..	..	1[i]	..	..	13	6	6
39 Rép. tchèque	..	14	..	..	..	1[i]	4 426	15 764	15	6	7
42 Slovaquie	..	19	..	..	..	1[i]	3 344	8 823	..	10	11
47 Hongrie	..	24	..	..	10,0	2[i]	2 878	11 088	30	11	12
52 Pologne	..	20	42,6	..	11,6	13[i]	2 186	8 605	19	12	14
Développement humain moyen	..	27	..	..	..	..	1 214	9 912	69	28	36
67 Bulgarie	..	18	..	..	..	33[i]	1 793	8 489	27	16	19
68 Bélarus	..	24	..	..	..	23[i]	2 355	6 981	37	14	18
72 Russie, Féd. de	..	32	..	..	22,1	38[i]	881	12 804	75	20	25
74 Roumanie	..	21	..	..	..	22[i]	1 714	6 485	130	21	25
76 Croatie	..	16	..	..	..	..	..	..	..	10	11
77 Estonie	..	23	..	..	..	40[i]	1 191	8 357	41	13	16
79 Lituanie	..	23	..	..	..	46[i]	1 260	6 547	36	14	18
80 Macédoine (FYROM)	..	14	..	..	..	..	..	..	..	26	30
92 Lettonie	..	25	..	..	..	23[i]	2 405	9 193	40	16	20
93 Kazakhstan	..	26	..	..	..	50[i]	1 391	7 494	80	38	45
99 Arménie	..	26	..	..	..	..	..	..	50	25	30
102 Ukraine	..	24	..	..	..	41[i]	1 544	5 753	50	18	24
103 Turkménistan	..	29	..	..	..	48[i]	1 048	6 694	55	57	78
104 Ouzbékistan	..	25	..	..	..	29[i]	..	..	55	46	60
105 Albanie	..	16	..	..	..	..	..	..	65	34	40
108 Géorgie	..	17	..	..	..	..	..	..	33	23	29
109 Kirghizistan	..	25	..	..	..	76[i]		.. ..	110	39	50
110 Azerbaïdjan	..	21	..	..	..	..	..	..	22	34	45
113 Moldova, Rép. de	..	26	..	..	..	65[i]	818	4 918	60	26	32
118 Tadjikistan	..	25	..	..	..	..		.. ..	130	56	76
Total pays en développement	..	27	..	..	..	..	768	6 195	488	65	95
Pays industrialisés	..	16	..	..	..	..	4 811	32 273	30	13	16
Monde	..	25	..	..	..	..	1 759	12 584	430[j]	60[j]	88[j]
Amérique du Nord	..	13	..	..	..	..	5 817	50 759	12	8	8
Europe de l'Est et CEI	..	26	..	..	..	..	1 505	9 962	62	26	33
Europe de l'Ouest et du Sud	..	10	..	..	..	..	6 157	36 096	14	5	6
OCDE	..	13	..	..	..	..	5 598	37 988	49	13	15
Union européenne	..	10	..	..	..	..	5 781	36 138	13	6	6
Pays nordiques	..	10	..	..	..	..	6 182	34 658	8	5	5

a. D'après le niveau 1 de compréhension de textes suivis. Les données concernent 1995 ou une année proche.
b. Chômage durant au moins 12 mois.
c. Le seuil de pauvreté correspond ici à la demi-médiane du revenu individuel disponible.
d. Seuil de pauvreté pour les Etats-Unis.
e. Les données concernent 1990 ou une année proche.
f. Les données se rapportent à une année ou une période différente de celle indiquée pour cette rubrique.
g. Nous avons utilisé une moyenne non pondérée concernant le niveau 1 de compréhension de textes suivis (à l'exception de la Pologne).
h. Données concernant uniquement la Flandre.
i. Le seuil de pauvreté monétaire est ici de 4 dollars (en PPA 1990) par personne et par jour.
j. UNICEF, 1998b.

Sources : Colonne 1 : Calculs effectués par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain. Colonne 2* : ONU, 1996d. *Colonne 3* : UNESCO, 1997c. *Colonne 4* : BIT, 1997a. *Colonne 5* : Smeeding, 1997. *Colonnes 6-8* : PNUD, 1997a. *Colonnes 9-11* : UNICEF, 1998b.

28 Accès de la population féminine à l'éducation

Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	Scolarisation nette de la population féminine — Ens. primaire — En % de la pop. masc. 1995	Ens. primaire — Indice (1985=100) 1995	Ens. secondaire — En % de la pop. masc. 1995	Ens. secondaire — Indice (1985=100) 1995	Scolarisation des femmes dans le supérieur — Pour 100 000 femmes 1995	Scolarisation des femmes dans le supérieur — Indice (1985=100) 1995	Scolarisation des femmes dans le supérieur en sciences mat. et appliquées (en % des étudiantes dans le supérieur) 1995
Développement humain élevé	98	101	91	..	4 046	134	24
1 Canada	94	99	91	102	7 170	105	..
2 France	99	102	93	109	4 033	177	30
3 Norvège	99	103	94	107	4 325	184	27
4 Etats-Unis	97	104	89	97	5 852	112	..
5 Islande	..	..	..	..	3 187	146	..
6 Finlande	99	..	93	..	4 312	175	23
7 Pays-Bas	99	105	..	..	3 456	153	17
8 Japon	100	100	97	..	2 765	207	13
9 Nouvelle-Zélande	100	100	94	111	5 046	189	31
10 Suède	100	..	97	..	3 184	146	27
11 Espagne	100	100	97	..	4 127	176	..
12 Belgique	98	103	98	109	3 261	145	24
13 Autriche	100	..	90	..	2 800	142	26
14 Royaume-Uni	100	100	93	113	3 409	211	24
15 Australie	98	100	90	114	5 405	241	25
16 Suisse	100	105	..	..	1 525	144	15
17 Irlande	100	100	87	104	3 537	206	33
18 Danemark	99	101	88	105	3 337	151	28
19 Allemagne	100	..	88	..	2 223	..	21
20 Grèce	..	..	83	102	2 765	157	27
21 Italie	..	..	..	..	3 237	173	33
22 Israël	..	..	..	..	3 703	..	32
26 Luxembourg	..	..	..	..	..	..	..
27 Malte	99	103	83	111	1 690	615	21
33 Portugal	100	100	83	..	3 530	325	38
37 Slovénie	99	..	..	..	2 722	..	29
39 Rép. tchèque	98	..	89	..	1 787	..	25
42 Slovaquie	..	..	..	..	1 661	..	..
47 Hongrie	94	96	76	109	1 796	185	28
52 Pologne	96	97	86	113	2 462	186	31
Développement humain moyen	..	..	..	..	2 843	..	34
67 Bulgarie	96	..	..	..	3 574	260	45
68 Bélarus	95	..	..	..	3 062	..	..
72 Russie, Féd. de	100	..	..	..	3 106	77	34
74 Roumanie	92	..	74	..	1 344	216	38
76 Croatie	..	..	..	..	1 811	..	27
77 Estonie	94	..	81	..	2 651	150	25
79 Lituanie	..	..	..	..	2 285	70	..
80 Macédoine (FYROM)	84	..	51	..	1 504	..	38
92 Lettonie	82	..	78	..	1 845	98	28
93 Kazakhstan	..	..	..	..	3 032	..	..
99 Arménie	..	..	..	..	4 820	..	..
102 Ukraine	..	..	..	..	3 109	..	..
103 Turkménistan	..	..	..	..	1 960	..	..
104 Ouzbékistan	..	..	..	..	3 529	..	..
105 Albanie	97	..	..	..	983	91	40
108 Géorgie	82	..	70	..	2 862	..	40
109 Kirghizistan	95	..	..	..	1 145	..	38
110 Azerbaïdjan	..	..	..	..	1 458	..	..
113 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	2 103	..	..
118 Tadjikistan	..	..	..	..	1 240	71	13
Total pays en développement	..	..	..	..	679	..	..
Pays industrialisés	98	..	90	..	3 717	123	27
Monde	..	..	..	..	1 369	..	..
Amérique du Nord	97	104	89	97	5 982	111	..
Europe de l'Est et CEI	97	..	..	..	2 737	..	33
Europe de l'Ouest et du Sud	100	102	91	..	3 225	174	27
OCDE	98	102	86	..	3 691	132	24
Union européenne	100	101	92	..	3 275	180	27
Pays nordiques	99	..	94	..	3 669	161	26

Sources : Colonnes 1, 3, 5 et 7 : UNESCO, 1998. *Colonnes 2, 4 et 6 :* Calculs effectués d'après des données de l'UNESCO, 1998.

29 Participation des femmes à la vie politique et économique

Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	Encadrement supérieur et direction (en %) 1992-96	Encadrement et fonctions techniques (en %) 1992-96	Personnel de vente et de service (en %) 1992-96	Personnel de bureau (en %) 1992-96	Femmes membres du gouvernement			Travail familial féminin non rénuméré (en % du total.) 1990	Taux d'activité économique des femmes (en % de la pop. masc. adulte) 1995
					Total (%) 1995	Ministres (%) 1995	Secrétaires d'Etat et autres (%) 1995		
Développement humain élevé	37	50	55	69	16	14	16	75	75
1 Canada	42	56	52	80	19	19	19	80	82
2 France	9 [b]	41 [b]	..	..	9	7	9	82	80
3 Norvège	32	62	63	77	44	41	46	67	84
4 Etats-Unis	43	53	55	79	30	21	31	76	82
5 Islande	28	54	66	81	8	13	6	..	82
6 Finlande	25	63	60	74	16	35	10	38	91
7 Pays-Bas	20	44	70	66	20	26	17	91	66
8 Japon	9	43	45	60	8	7	9	82	69
9 Nouvelle-Zélande	34	49	67	78	17	7	20	66	79
10 Suède	39 [b]	64 [b]	77 [b,c]	77 [b,d]	33	48	26	67	92
11 Espagne	32	43	54	55	10	15	7	62	56
12 Belgique	19	51	59	56	8	11	7	85	67
13 Autriche	24	46	68	66	7	21	4	75	67
14 Royaume-Uni	33	44	66	75	8	9	8	..	76
15 Australie	43	26	46	47	24	13	27	59	74
16 Suisse	28	25	65	45	7	17	4	..	66
17 Irlande	23	45	49	71	11	18	9	37	50
18 Danemark	19	47	76	72	19	30	17	97	86
19 Allemagne	26	49	74	68	7	16	5	..	72
20 Grèce	22	44	50	55	6	0	10	76	58
21 Italie	54	18	48	34	10	3	12	63	61
22 Israël	20	54	52	73	10	13	9	72	66
26 Luxembourg	9 [b]	38 [b]	72 [b]	48 [b]	8	17	4	84	57
27 Malte	..	..	..	..	2	0	2	..	36
33 Portugal	31	52	60	59	18	9	19	60	77
37 Slovénie	28	53	69	71	..	..	..	62	87
39 Rép. tchèque	27	55	68	80	1	0	2	76	91
42 Slovaquie	27	58	63	79	13	14	13	66	92
47 Hongrie	34	60	54	93	8	5	8	82	80
52 Pologne	35	63	67	76	8	6	9	76	85
Développement humain moyen	..	..	..	..	3	3	3	..	91
67 Bulgarie	29 [b]	57 [b]	..	..	9	9	8	..	93
68 Bélarus	..	..	..	..	4	8	3	..	95
72 Russie, Féd. de	..	..	..	..	2	3	2	..	94
74 Roumanie	28	55	72	76	3	0	4	67	80
76 Croatie	..	..	..	..	..	..	..	74	77
77 Estonie	37	68	75	85	10	6	12	..	96
79 Lituanie	..	..	..	..	9	0	12	..	92
80 Macédoine (FYROM)	..	..	..	..	..	..	..	88	69
92 Lettonie	39	67	75	82	16	6	17	..	100
93 Kazakhstan	..	..	..	..	1	3	0	91	86
99 Arménie	..	..	..	..	2	0	3	..	92
102 Ukraine	..	..	..	..	1	0	1	..	94
103 Turkménistan	..	..	..	..	4	4	4	..	83
104 Ouzbékistan	..	..	..	..	3	3	3	..	86
105 Albanie	..	..	..	..	12	0	16	..	69
108 Géorgie	18	42	41	64	3	0	5	..	86
109 Kirghizistan	..	..	..	..	8	4	11	..	87
110 Azerbaïdjan	..	..	..	..	5	4	6	..	78
113 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	4	0	5	..	94
118 Tadjikistan	..	..	..	..	4	7	3	..	77
Total pays en développement	..	..	..	..	5	5	5	48	64
Pays industrialisés	37	50	55	69	13	11	13	75	79
Monde	..	..	..	..	7	7	7	58	68
Amérique du Nord	43	53	55	80	29	21	30	76	82
Europe de l'Est et CEI	..	..	..	..	4	3	4	..	90
Europe de l'Ouest et du Sud	33	49	59	58	11	13	10	71	69
OCDE	36	49	52	67	14	13	14	70	71
Union européenne	33	48	61	62	10	12	9	71	70
Pays nordiques	28	59	66	74	28	40	24	67	89

a. Chefs d'Etat et de gouvernement élus et gouverneurs des banques centrales inclus. Une indication égale à zéro signifie que la Division des Nations unies pour la promotion de la femme ne fait état d'aucune femme ministre. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* n'a pas pu obtenir confirmation de ces informations.
b. PNUD, 1997a.
c. Personnel de vente non compris.
d. Personnel de vente compris.
Sources : Colonnes 1-4 et 9 : Calculs effectués d'après des données du BIT, 1997b. *Colonnes 5-7* : Calculs de la Division des Nations unies pour la promotion de la femme à partir de données provenant de *Keesing's Worldwide*, 1995. *Colonne 8* : ONU, 1995b.

Classement selon l'IDH	Adultes fumeurs (%) Hommes 1986-95	Adultes fumeurs (%) Femmes 1986-95	Consommation d'alcool par habitant (en litres)[a] 1995	Probabilité de décéder (après 65 ans) d'une maladie cardio-vasculaire (%) Hommes 1990-93	Probabilité de décéder (après 65 ans) d'une maladie cardio-vasculaire (%) Femmes 1990-93	Probabilité de décéder (après 65 ans) d'une maladie cancéreuse (%) Hommes 1990-93	Probabilité de décéder (après 65 ans) d'une maladie cancéreuse (%) Femmes 1990-93	Cas de sida (pour 100 000 habitants)[b] 1996	Population handicapée (en % de la population totale)[c] 1985-92	Médecins (pour 100 000 habitants) 1993	Dépenses publiques de santé (en % des dépenses publiques totales) 1989-91	Dépenses privées de santé (en % des dépenses totales de santé) 1989-91	Total des dépenses de santé (en % du PIB) 1960	Total des dépenses de santé (en % du PIB) 1991
Développement humain élevé	38	23	8,0	27	30	25	17	6,5	9,9	255	13,4	33,6	4,5	9,7
1 Canada	31	29	6,1	..	..	..	..	2,7	15,5	221	14,6	27,8	5,3	9,9
2 France	40	27	11,9	22	24	29	18	6,3	..	280	13,2	26,1	4,3	9,1
3 Norvège	36	36	3,9	34	31	22	16	1,2	..	..	13,0	3,4	3,2	8,4
4 Etats-Unis	28	23	6,6	..	..	..	..	13,8	12,0	245	14,8	56,1	5,3	13,3
5 Islande	31	28	..	..	..	..	..	1,1	..	..	19,3	13,0	3,4	8,3
6 Finlande	27	19	6,4	37	35	21	15	0,4	17,0	269	14,7	19,1	3,8	8,9
7 Pays-Bas	36	29	7,9	28	29	29	19	2,4	11,5	..	10,4	26,9	4,0	8,7
8 Japon	59	15	6,8	21	26	25	16	0,2	2,3	177	30,7	28,0	3,0	6,8
9 Nouvelle-Zélande	24	22	7,2	35	34	25	18	1,6	13,0	210	..	21,1	4,2	7,7
10 Suède	22	24	5,7	39	36	21	17	1,5	12,0	299	11,1	22,0	4,7	8,8
11 Espagne	48	25	9,6	24	28	24	14	14,3	15,0	400	11,8	17,8	1,6	6,5
12 Belgique	31	19	10,1	..	..	..	..	1,5	..	365	12,2	11,1	3,4	8,1
13 Autriche	42	27	10,8	38	40	25	18	1,6	22,7	327	11,2	32,9	4,4	8,5
14 Royaume-Uni	28	26	7,2	..	..	..	..	2,1	14,2	164	12,2	16,7	3,9	6,6
15 Australie	29	21	7,7	34	37	25	17	3,1	15,6	..	15,4	32,2	4,8	8,6
16 Suisse	36	26	9,8	32	35	28	19	4,4	..	301	15,7	31,7	3,3	8,0
17 Irlande	29	28	7,2	35	32	24	19	1,4	3,5	167	12,0	24,2	3,8	8,0
18 Danemark	37	37	10,1	32	31	25	20	3,0	12,0	283	9,0	18,5	3,6	7,0
19 Allemagne	37	22	11,2	35	36	24	18	1,4	8,4	319	12,3	28,2	4,9	9,1
20 Grèce	46	28	7,2	29	31	22	12	2,0	..	387	12,2	23,0	2,6	4,8
21 Italie	38	26	..	26	28	26	17	8,6	2,7	..	14,8	22,5	3,6	8,3
22 Israël	45	30	8,0	34	32	18	16	0,7	..	459	..	..	1,0	4,2
26 Luxembourg	32	26	..	45	50	18	11	2,9	..	213	10,3	8,6	..	6,6
27 Malte	40	18	..	..	..	..	..	1,1	..	250	..	..	..	..
33 Portugal	38	15	10,6	18	19	18	12	7,3	11,0	291	9,8	38,3	2,3	6,2
37 Slovénie	35	23	7,7	..	..	..	..	0,4	..	219	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	43	31	11,7	33	31	23	17	0,2	..	293	..	..	2,9	5,9
42 Slovaquie	43	26	10,1	..	..	..	..	..	..	325	..	..	..	..
47 Hongrie	40	27	11,0	28	28	22	17	0,5	15,7	337	..	..	2,6	6,0
52 Pologne	51	29	6,2	24	20	19	12	0,3	9,9	..	..	..	3,5	5,1
Développement humain moyen	..	..	5,4	36	35	15	8	0,3	..	358	..	..	..	3,4
67 Bulgarie	49	17	5,6	35	35	12	8	0,1	0,4	333	..	..	2,0	5,4
68 Bélarus	..	..	..	39	40	15	8	..	..	379	..	..	..	3,2
72 Russie, Féd. de	67	30	5,2	37	36	16	10	(.)	..	380	..	..	..	3,0
74 Roumanie	..	..	9,0	..	..	..	..	2,4	..	176	..	..	2,0	3,9
76 Croatie	..	..	11,5	..	..	..	..	0,4	..	201	..	..	..	..
77 Estonie	52	24	..	42	45	..	..	0,5	..	312	..	..	..	..
79 Lituanie	52	10	..	..	..	..	..	0,1	..	399	..	..	..	3,6
80 Macédoine (FYROM)	..	..	..	..	..	..	..	0,1	..	219	..	..	..	..
92 Lettonie	67	12	..	40	39	16	10	0,2	..	303	..	..	..	..
93 Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	(.)	..	360	..	..	..	4,4
99 Arménie	..	..	..	48	52	11	7	0,2	..	312	..	..	..	4,2
102 Ukraine	..	..	3,8	30	30	13	8	0,3	..	429	..	..	..	3,3
103 Turkménistan	27	1	..	..	..	..	..	..	..	353	..	..	..	5,0
104 Ouzbékistan	40	1	..	51	54	9	6	..	..	335	..	..	..	5,9
105 Albanie	50	8	..	30	31	10	5	(.)	..	141	..	..	..	4,0
108 Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	436	..	..	..	4,5
109 Kirghizistan	..	..	..	36	40	16	10	..	..	310	..	..	..	5,0
110 Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	(.)	..	390	..	..	..	4,3
113 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	..	(.)	..	356	..	..	..	3,9
118 Tadjikistan	..	..	..	36	38	10	6	..	..	210	..	..	..	6,0
Total pays en développement	50	8	..	..	..	..	..	3,5	2,6	76	..	..	..	..
Pays industrialisés	42	24	7,4	30	31	22	14	5,0	..	287	..	..	..	9,4
Monde	48	12	..	..	..	..	..	3,9	4,0	122	..	..	..	..
Amérique du Nord	28	23	6,5	..	..	..	..	12,7	12,3	243	14,8	56,1	5,3	13,0
Europe de l'Est et CEI	58	26	6,0	35	33	16	10	0,3	..	354	..	..	..	3,7
Europe de l'Ouest et du Sud	39	25	10,2	29	30	25	17	5,4	9,2	321	12,7	24,2	4,1	8,5
OCDE	40	22	8,0	27	29	25	16	5,7	9,3	224	13,4	33,6	4,5	9,7
Union européenne	37	25	9,7	28	30	25	17	5,0	10,2	291	12,6	23,5	4,1	8,2
Pays nordiques	29	28	6,5	36	34	22	17	1,5	13,3	287	11,6	16,8	4,0	8,3

a. Convertis en litres d'alcool pur.
b. Nombre de cas recensés chez les adultes et les enfants.
c. Voir la rubrique « quelques définitions ».
Sources : Colonnes 1 et 2 : Calculs effectués d'après des données de l'OMS, 1997c. *Colonne 3 : The Brewers and Licensed Retailers Association,* 1997. *Colonnes 4-7* : OMS, 1994. *Colonne 8* : ONUSIDA et OMS, 1997. *Colonne* 9 : ONU, 1993. *Colonne 10 :* OMS, 1997d. Colonnes *11-14* : Banque mondiale, 1993.

Classement selon l'IDH	Elèves et étudiants à temps plein pour 100 habitants (âgés de 5 à 29 ans) 1995	Scolarisation secondaire nette à temps plein (%)[a] 1995	Etudiants dans l'enseignement supérieur (pour 100 000 habitants) 1995	Scolarisation supérieure en sciences naturelles et appliquées (en % de la scolarisation totale dans le supérieur) 1995	Scientifiques et techniciens travaillant dans la R&D (pour 1 000 habitants) 1990-96	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PNB) 1985	1995	Dépenses publiques d'enseignement (en % des dépenses totales) 1993-95	Dépenses publiques d'enseignement Primaire et secondaire (en % tous niveaux confondus) 1990-95	Dépenses publiques d'enseignement supérieur (en % tous niveaux confondus) 1990-95
Développement humain élevé	59	84	3 976	28	4	5,2	5,2	12,3	71,2	20,9
1 Canada	59	79	6 865	..	4	6,6	7,3	13,7	62,2	34,6
2 France	64	93	3 786	24	5	5,8	5,9	10,8	70,4	16,5
3 Norvège	59	90	3 994	19	5	5,9	8,3	15,0	54,2	26,0
4 Etats-Unis	59	79	5 398	..	4	4,9	5,3	14,1	69,6	23,3
5 Islande	65	77	2 756	..	4	4,9	5,0	12,0	70,6	20,8
6 Finlande	68	90	4 171	37	5	5,4	7,6	11,9	63,0	26,1
7 Pays-Bas	60	93[b]	3 769	20	4	6,4	5,3	9,5	62,1	31,0
8 Japon	56	94	3 190	23	7	..	3,8	10,8	78,2	13,5
9 Nouvelle-Zélande	60	77	4 603	20	3	4,7	6,7	17,1	64,4	29,4
10 Suède	59	96	2 936	29	7	7,7	8,0	11,0	66,4	26,7
11 Espagne	61	75	3 992	..	2	3,3	5,0	12,6	75,5	14,7
12 Belgique	62	100[b]	3 337	25	4	6,2	5,7	10,2	68,0	20,3
13 Autriche	56	88	2 983	29	2	5,9	5,5	7,7	70,2	19,4
14 Royaume-Uni	53	75	3 380	31	3	4,9	5,5	11,4	74,7	23,0
15 Australie	55	94	5 401	29	4	5,6	5,6	13,6	69,3	29,5
16 Suisse	57	84	2 067	32	..	4,8	5,5	15,6	74,0	20,0
17 Irlande	63	81	3 545	31	2	6,4	6,3	13,2	66,8	23,3
18 Danemark	63	82	3 255	24	5	7,2	8,3	12,6	61,3	22,8
19 Allemagne	60	94[b]	2 631	35	4	..	4,7	9,4	73,0	21,8
20 Grèce	52	56	2 841	30	1	2,9	3,7	7,0	76,8	22,6
21 Italie	59	..	3 170	28	2	5,0	4,9	8,8	71,3	15,7
22 Israël	..	..	3 598	27	..	7,0	6,6	12,3	65,4	17,2
26 Luxembourg	..	78	..	..	..	3,8	..	..	76,1	3,3
27 Malte	..	..	1 773	13	(.)	3,4	5,2	11,8	62,9	17,9
33 Portugal	..	73	3 209	30	1	4,0	5,4	..	73,3	14,9
37 Slovénie	..	..	2 489	18	4	..	5,8	12,6	67,7	16,9
39 Rép. tchèque	55	72	1 908	36	2	..	6,1	16,9	70,5	14,7
42 Slovaquie	..	..	1 715	..	3	..	5,1	..	48,5	16,7
47 Hongrie	52	71	1 777	29	2	5,5	6,6	6,9	62,8	17,8
52 Pologne	..	..	2 220	29	2	4,9	4,6	14,0	59,5	16,0
Développement humain moyen	..	..	2 756	46	3	..	4,8	12,2	60,2	11,8
67 Bulgarie	..	..	2 942	25	3	5,5	4,2	..	53,7	15,8
68 Bélarus	..	..	3 031	35	3	..	5,6	17,1	71,6	11,0
72 Russie, Féd. de	60	..	3 004	49	4	3,2	4,1	9,6	..	..
74 Roumanie	..	..	1 483	51	2	2,2	3,2	13,6	60,3	15,9
76 Croatie	..	..	1 917	38	3	..	5,3	..	..	..
77 Estonie	..	..	2 670	34	3	..	6,9	25,5	55,0	17,6
79 Lituanie	..	..	2 023	..	1	5,3	6,1	21,8	52,2	18,0
80 Macédoine (FYROM)	..	..	1 372	41	2	5,5	5,5	18,7	77,7	22,2
92 Lettonie	..	..	1 737	34	2	3,4	6,3	16,8	72,7	12,2
93 Kazakhstan	..	..	2 807	42	..	..	4,5	17,6	60,4	12,5
99 Arménie	..	..	4 709	..	..	..	..	20,5	57,7	22,6
102 Ukraine	..	..	2 977	..	4	5,2	7,7	15,7	54,7	10,7
103 Turkménistan	..	..	1 889	..	..	..	..	19,7	..	..
104 Ouzbékistan	..	..	3 392	..	2	..	9,5	24,4	69,9	9,7
105 Albanie	..	..	902	24	..	..	3,4	..	77,8	10,3
108 Géorgie	..	..	2 845	48	..	..	5,2	6,9	45,1	18,5
109 Kirghizistan	..	..	1 115	28	1	7,9	6,8	23,1	73,1	8,3
110 Azerbaïdjan	..	..	1 593	38	..	5,7	3,0	17,5	61,1	7,8
113 Moldova, Rép. de	..	..	1 976	34	2	..	6,1	22,9	..	..
118 Tadjikistan	..	..	1 870	23	1	..	8,6	16,1	67,6	10,3
Total pays en développement	..	..	832	..	(.)	4,1	3,8	..	..	..
Pays industrialisés	59	..	3 645	33	4	5,1	5,2	..	..	..
Monde	..	..	1 451	..	1	4,9	4,9	..	..	..
Amérique du Nord	59	79	5 544	..	4	5,0	5,5	..	..	..
Europe de l'Est et CEI	..	..	2 643	43	3	..	4,9	..	..	..
Europe de l'Ouest et du Sud	61	88	3 264	28	4	5,5	5,8	..	..	..
OCDE	56	72	3 717	29	3	5,1	5,1	..	..	..
Union européenne	59	85	3 299	29	4	5,4	5,7	..	..	..
Pays nordiques	62	90	3 463	28	6	6,8	8,0	..	..	..

a. A 17 ans.
b. La scolarisation est obligatoire à 17 ans.
Sources : Colonnes 1 et 2 : OCDE, 1997c. *Colonnes 3, 4, 6 et 7 :* UNESCO, 1998. *Colonnes 5 et 8-10 :* UNESCO, 1997d.

32 Qui sont ceux qui travaillent ?

Classement selon l'IDH	Population active (en % de la pop. totale) 1995	Pourcentage de femmes dans la population active (âgée de 15 ans et plus) 1970	1995	Répartition de la population active en % dans l'agriculture 1990	l'industrie 1990	le secteur tertiaire 1990	Taux de remplacement de la force de travail 1995	Taux de croissance annuel des salaires réels (%) 1980-92	Taux de syndicalisation de la pop active[a] Total (%) 1995	Variation (%) 1985-95	Heures de travail hebdomadaire (par employé de l'industrie manufacturière) 1993-96	Dépenses de soutien à l'emploi (en % du PIB) 1995-97
Développement humain élevé	50	36	43	7	31	63	93	1,3	27	-14	40	1,4
1 Canada	53	32	45	3	25	71	97	0,1	37	2	39	1,9
2 France	45	36	44	5	29	66	96	..	9	-37	39	3,1
3 Norvège	51	29	46	6	25	68	96	2,3	58	4	37	2,1
4 Etats-Unis	51	36	45	3	26	71	108	0,4	14	-22	42	0,5
5 Islande	56	34	45	11	27	63	117	..	83	6	43	..
6 Finlande	51	44	48	8	31	61	92	2,6	79	16	38	5,5
7 Pays-Bas	47	26	40	5	26	70	86	1,7	26	-11	38	4,8
8 Japon	53	39	41	7	34	59	76	1,9	24	-17	38	0,5
9 Nouvelle-Zélande	49	29	44	10	25	65	113	0,1	24	-55	42	1,9
10 Suède	54	36	48	4	30	66	95	1,2	91	9	38	4,5
11 Espagne	43	24	36	12	33	55	79	1,2	19	62	37	2,8
12 Belgique	41	30	40	3	28	70	87	0,5	52	0	33	4,2
13 Autriche	47	38	40	8	38	55	84	2,0	41	-19	35	1,8
14 Royaume-Uni	50	36	43	2	29	69	96	2,5	33	28	43	1,8
15 Australie	51	31	43	6	26	68	103	0,5	35	-30	39	2,1
16 Suisse	53	34	40	6	35	60	82	..	23	-22	41	1,9
17 Irlande	40	26	33	14	29	57	120	2,0	49	-13	41	4,3
18 Danemark	56	36	46	6	28	66	83	-0,3	80	2	32	6,6
19 Allemagne	50	39	42	4	38	58	76	..	29	-18	37	3,8
20 Grèce	42	26	37	23	27	50	82	0,8	24	-34	41	0,8
21 Italie	44	28	38	9	31	60	71	5,8	44	-7	..	2,0
22 Israël	42	30	40	4	29	67	152	-1,6	23	-77	42	..
26 Luxembourg	43	27	37	4	27	69	85	..	43	-18	41	0,9
27 Malte	37	21	26	3	35	63	107	..	65	36	..	..
33 Portugal	50	25	43	18	34	48	86	0,5	26	-50	40	2,1
37 Slovénie	50	36	46	6	46	48	85	..	..	40	..	..
39 Rép. tchèque	55	46	48	11	45	43	89	..	43	-44	40	0,3
42 Slovaquie	53	41	48	12	33	55	109	..	62	-20	36	..
47 Hongrie	47	40	44	15	38	47	86	1,7	60	-25	37	1,4
52 Pologne	50	45	46	27	36	37	112	-0,8	34	-43	43	2,1
Développement humain moyen	49	49	48	19	39	42	118	..	..	..	..	..
67 Bulgarie	51	44	48	13	48	38	91	..	58	-66	..	..
68 Bélarus	52	51	49	20	40	40	108	..	88	-12	..	..
72 Russie, Féd. de	52	51	48	14	42	45	102	..	75	..	30	..
74 Roumanie	47	44	44	24	47	29	99	..	41	-20	..	..
76 Croatie	47	38	44	16	34	50	92	..	..	..	..	..
77 Estonie	55	51	49	14	41	44	100	..	36	-56	34	..
79 Lituanie	51	49	48	18	41	41	107	..	..	..	34	..
80 Macédoine (FYROM)	46	30	41	22	40	38	118	..	..	..	..	..
92 Lettonie	54	51	50	16	40	44	102	..	..	..	39	..
93 Kazakhstan	48	47	46	22	32	46	148	..	..	..	34	..
99 Arménie	48	46	48	18	43	39	143	..	..	..	..	..
102 Ukraine	50	51	48	20	40	40	99	..	..	..	..	..
103 Turkménistan	42	46	45	37	23	40	218	..	..	..	..	..
104 Ouzbékistan	41	48	46	35	25	40	223	..	..	..	..	..
105 Albanie	49	40	41	55	23	22	156	..	..	..	..	..
108 Géorgie	49	48	46	26	31	43	119	..	..	..	..	..
109 Kirghizistan	42	48	47	32	27	41	203	..	..	..	..	..
110 Azerbaïdjan	43	45	44	31	29	40	164	..	64	-34	..	..
113 Moldova, Rép. de	49	52	48	33	30	37	132	..	..	..	22	..
118 Tadjikistan	37	45	44	41	23	36	244	..	..	..	..	..
Total pays en développement	48	37	41	61	16	23	176	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	49	40	44	10	33	57	100	..	36	-15	38	..
Monde	48	38	41	49	20	31	159	..	..	..	..	..
Amérique du Nord	51	36	45	3	26	71	107	0,4	16	-20	41	0,7
Europe de l'Est et CEI	50	48	47	19	39	42	116	..	..	..	..	..
Europe de l'Ouest et du Sud	47	33	41	7	33	60	82	2,7	32	-9	38	3,0
OCDE	48	35	42	11	30	60	104	1,8	27	-14	40	1,4
Union européenne	47	34	41	6	32	62	84	2,6	32	-3	39	2,9
Pays nordiques	53	37	47	6	29	65	92	1,3	80	8	36	4,7

Note : Les pourcentages de la population active travaillant dans l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire ayant été arrondis, leur total peut ne pas être égal à 100.
a. Taux de syndicalisation en pourcentage des personnes recevant un salaire ou un traitement.
Sources : *Colonnes* 1-6 : BIT, 1996. *Colonne 7* : Calculs effectués d'après des estimations de l'ONU, 1996d. *Colonne 8* : Banque mondiale, 1995c. *Colonnes 9 et 10* : BIT, 1997a. *Colonne 11* : BIT, 1997b. *Colonne 12* : OCDE, 1997d.

Classement selon l'IDH	Nombre de chômeurs (en milliers) 1996	Taux de chômage (% total) 1996	Taux de chômage (%) Homme 1996	Taux de chômage (%) Femme 1996	Taux de chômage des jeunes (%) Hommes (15 à 24 ans) 1996	Taux de chômage des jeunes (%) Femmes (15 à 24 ans) 1996	Chômage de longue durée (en % du nombre total de chômeurs) 6 mois ou plus Hommes 1996	6 mois ou plus Femmes 1996	12 mois ou plus Hommes 1996	12 mois ou plus Femmes 1996	Travailleurs découragés (en % de la pop. active totale) 1993	Travailleurs chômage partiel (en % de la pop. active totale) 1993	Prestations d'assurance chômage (en % du budget total de l'Etat) 1991
Développement humain élevé	37 740 T	8,1	7,3	8,8	16	17	45	42	29	26	1,2	3,6	2,0
1 Canada	1 469	9,7	9,9	9,4	18	15	29	27	15	12	0,9	5,5	8,1
2 France	3 162	12,1	10,4	14,2	22	32	59	64	37	42	0,2	4,8	3,2
3 Norvège	109	4,9	4,8	4,9	12	13	32	28	16	12	1,2	..	2,2
4 Etats-Unis	7 236	5,4	5,4	5,4	13	11	19	16	10	8	0,9	5,0	1,5
5 Islande	6	3,7	3,4	4,1	9	8	33	28	22	16	..	..	..
6 Finlande	408	16,1	15,8	16,5	25	25	59	52	41	31	1,5	2,9	3,6
7 Pays-Bas	462	6,4	5,2	8,1	11	12	81	82	54	45	0,6	5,6	4,5
8 Japon	2 250	3,4	3,4	3,4	7	7	47	31	24	13	2,2	1,9	0,7
9 Nouvelle-Zélande	110	6,1	6,1	6,1	12	11	40	37	24	21	1,0	6,3	..
10 Suède	344	8,0	8,4	7,4	17	15	40	36	19	15	2,0	6,2	0,8
11 Espagne	2 275	22,2	17,6	29,6	36	49	67	77	50	61	0,2	1,0	7,0
12 Belgique	588	9,5	7,4	12,4	17	24	75	79	59	63	1,5	3,8	5,8
13 Autriche	231	5,3	5,3	5,2	7	7	38	48	23	29	..	..	1,8
14 Royaume-Uni	2 336	8,2	9,7	6,3	18	11	64	48	46	28	0,6	3,2	1,7
15 Australie	783	8,5	8,9	8,0	15	14	51	45	31	25	1,6	6,9	4,0
16 Suisse	169	3,8	3,5	4,3	5	4	50	54	21	29	..	..	0,4
17 Irlande	279	11,9	11,9	11,9	19	17	79	70	65	51	0,5	3,3	6,3
18 Danemark	246	6,8	5,5	8,4	9	12	44	45	28	25	1,6	4,8	5,5
19 Allemagne	3 848	9,0	8,1	10,2	8	8	63[a]	68[a]	46[a]	51[a]	..	1,5	3,0
20 Grèce	425[a]	..	..	..	19	38	64[a]	78[a]	42[a]	58[a]	0,3	3,1	..
21 Italie	2 814	12,2	9,6	16,5	30	39	79	83	64	67	2,6	2,3	1,0
22 Israël	144	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
26 Luxembourg	5	3,3	2,5	4,7	10	8	49	41	30	25	..	..	..
27 Malte	6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33 Portugal	344	7,5	6,6	8,5	15	19	64	69	52	54	0,1	1,8	..
37 Slovénie	127	13,9[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	199	3,9	3,3	4,6	6	8	51	54	31	32	..	..	..
42 Slovaquie	232	12,6[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Hongrie	4 775	9,8	10,7	8,7	19	16	77	73	57	50	..	..	..
52 Pologne	2 360	12,2	..	..	29	..	59	66	35	43	..	..	..
Développement humain moyen	4 807 T	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
67 Bulgarie	479	12,5[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
68 Bélarus	183	3,8[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
72 Russie, Féd. de	2 327	3,5[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
74 Roumanie	658	7,8[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
76 Croatie	261	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
77 Estonie	16[a]	2,2[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
79 Lituanie	109	7,1[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80 Macédoine (FYROM)	238[c]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
92 Lettonie	91	7,0[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93 Kazakhstan	282	3,5[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
99 Arménie	..	9,1[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102 Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
104 Ouzbékistan	31	0,4[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
105 Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108 Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
109 Kirghizistan	77	4,4[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
110 Azerbaïdjan	32	1,0[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
113 Moldova, Rép. de	23	1,5[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
118 Tadjikistan	..	2,5[b]	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total pays en développement	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	42 547 T	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Monde	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Amérique du Nord	8 705 T	5,4[d]	5,9	5,8	13	12	20	17	11	9	0,9	5,1	2,0
Europe de l'Est et CEI	12 500 T	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Europe de l'Ouest et du Sud	15 720 T	11,5	9,7	14,1	20	27	65	70	47	50	1,1	2,8	3,0
OCDE	37 230 T	7,1[d]	6,8	8,0	14	14	42	40	26	50	1,2	3,8	2,1
Union européenne	17 765 T	11,5[d]	9,9	13,2	20	25	66	66	48	47	0,9	2,9	2,9
Pays nordiques	1 112 T	8,9	8,6	9,1	15	16	43	40	25	20	1,7	5,0	2,7

a. Les données se rapportent à 1993-95.
b. OCDE, 1997h.
c. N'inclus que les demandeurs d'emploi.
d. OCDE, 1997d.
Sources : Colonne 1 : BIT, 1997b et OCDE, 1997h. *Colonne 2* : OCDE, 1997d, 1997h. *Colonnes 3-10* : OCDE, 1997d. *Colonnes 11 et 12* : OCDE, 1997d. *Colonne 13* : BIT, 1995a.

34 Accès à l'information et aux moyens de communication

Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	Radios (pour 1000 habitants) 1995	Téléviseurs (pour 1000 habitants) 1995	Quotidiens (pour 1000 habitants) 1995	Consommation de papier d'écriture et d'imprimerie (tonnes pour 1000 habitants) 1995	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 1000 habitants) 1995	Téléphones publics payants (pour 1000 habitants) 1995	Communications téléphoniques internationales (minutes par habitant) 1995	Télécopieurs (pour 1000 habitants) 1995	Abonnés à un service de téléphonie cellulaire mobile (pour 1000 habitants) 1995	Abonnés à Internet (pour 1000 habitants) 1995	Nombre de micro-ordinateurs (pour 1000 habitants) 1995
Développement humain élevé	1 230	606	278	103,8	510	4,6	52,2	37	82	23,7	196
1 Canada	1 053	647	166	94,0	590	6,0	99,9	..	87	41,2	193
2 France	895	579	234	76,7	558	4,6	48,3	33	24	8,6	134
3 Norvège	808	561	596	90,6	556	3,4	100,0	..	224	64,1	273
4 Etats-Unis	2 092	776	218	153,9	626	5,7	59,5	..	128	38,0	328
5 Islande	799	447	..	40,4	555	5,6	107,9	..	115	111,9	205
6 Finlande	1 008	519	468	227,4	550	5,0	61,7	26	199	139,0	182
7 Pays-Bas	937	495	329	91,3	525	1,2	94,4	32	33	38,8	201
8 Japon	916	619	576	112,9	488	6,4	13,0	64	81	7,2	153
9 Nouvelle-Zélande	997	506	239	70,1	479	1,3	85,6	18	108	50,1	223
10 Suède	882	476	460	114,7	681	3,7	108,2	..	229	51,0	193
11 Espagne	314	490	102	47,9	385	1,4	27,1	..	25	3,8	82
12 Belgique	790	464	316	93,6	458	1,5	109,2	..	23	9,9	138
13 Autriche	620	497	298	97,1	466	4,2	111,9	35	48	18,6	124
14 Royaume-Uni	1 433	612	344	104,1	503	4,9	69,5	31	98	25,6	186
15 Australie	1 304	641	257	100,5	510	4,7	52,6	26	128	55,4	276
16 Suisse	851	461	371	108,3	613	8,3	247,1	28	64	35,5	348
17 Irlande	649	382	154	40,1	365	1,8	113,5	..	44	11,2	145
18 Danemark	1 034	536	308	115,7	613	1,6	100,7	48	157	38,3	269
19 Allemagne	944	550	313	95,4	494	2,0	64,1	..	46	18,3	165
20 Grèce	430	442	153	20,8	493	3,9	44,3	..	26	7,6	33
21 Italie	822	436	100	61,2	434	6,7	33,3	..	67	5,2	84
22 Israël	489	303	271	52,2	418	4,4	45,0	25	53	53,5	100
26 Luxembourg	639	593	332	..	565	1,4	569,1	20	66	15,9	..
27 Malte	545	448	174	37,9	459	4,0	76,6	..	29	2,3	81
33 Portugal	245	333	41	34,2	362	3,3	30,2	..	34	9,1	60
37 Slovénie	384	374	203	27,6	309	1,1	50,5	8	14	28,6	48
39 Rép. tchèque	638	406	296	28,7	237	2,0	17,7	7	5	21,3	53
42 Slovaquie	570	216	244	23,5	208	1,6	11,0	8	2	5,2	41
47 Hongrie	643	444	169	24,0	185	3,2	24,2	4	26	10,8	39
52 Pologne	454	408	140	17,0	148	1,0	9,9	1	2	6,5	28
Développement humain moyen	390	301	109	3,6	155	1,1	4,5	1	1	1,1	14
67 Bulgarie	471	359	212	4,2	306	1,8	10,0	2	3	1,2	21
68 Bélarus	285	265	174	..	190	1,7	12,8	1	1	(.)	..
72 Russie, Féd. de	340	379	122	5,5	170	1,3	1,6	0	1	1,5	18
74 Roumanie	211	201	299	4,5	131	1,1	3,9	1	0	0,7	5
76 Croatie	266	230	50	13,9	269	2,1	44,1	8	7	5,0	21
77 Estonie	491	411	..	19,9	277	1,9	35,7	9	21	27,0	7
79 Lituanie	401	364	134	5,0	254	1,6	14,9	1	4	..	6
80 Macédoine (FYROM)	183	169	25	7,1	165	0,1	21,2	1	..	0,4	..
92 Lettonie	678	470	233	8,6	280	1,6	17,4	0	6	..	8
93 Kazakhstan	384	275	..	..	118	0,5	0,9	0	0	0,1	..
99 Arménie	5	241	23	..	155	0,1	13,9	..	..	0,5	..
102 Ukraine	856	233	50	(.)	161	1,1	..	..	0	0,4	6
103 Turkménistan	81	217	..	..	71	0,2	..	..	..	..	..
104 Ouzbékistan	81	183	6	..	76	0,3	..	..	0	(.)	..
105 Albanie	207	89	53	3,8	12	(.)	6,3	..	..	0,1	..
108 Géorgie	551	220	..	..	103	0,2	0	..	0	0,1	..
109 Kirghizistan	114	238	12	..	77	0,3	5,0	..	..	..	..
110 Azerbaïdjan	20	212	28	..	85	0,2	4,0	..	1	(.)	..
113 Moldova, Rép. de	699	300	24	1,6	131	1,1	15,2	0	..	(.)	2
118 Tadjikistan	..	258	14	..	45	(.)	0,1	0	..	..	..
Total pays en développement	185	145	50	5,2	39	0,7	2,8	..	4	0,5	7
Pays industrialisés	1 005	524	235	78,2	414	3,7	41,6	23	61	17,9	156
Monde	364[a]	228	115	20,9	122[b]	1,4	10,9	..	17[b]	4,8[b]	44[b]
Amérique du Nord	1 990	763	213	148,0	622	5,8	63,5	..	124	38,3	315
Europe de l'Est et CEI	412	317	121	6,7	158	1,1	6,5	1	2	2,6	18
Europe de l'Ouest et du Sud	779	505	232	78,2	487	3,6	61,2	..	53	16,7	135
OCDE	1 089	543	260	89,4	457	4,4	44,6	33	70	19,8	169
Union européenne	880	522	243	81,6	486	3,7	58,4	..	58	17,1	138
Pays nordiques	928	514	453	133,9	614	3,5	95,0	..	205	70,2	222

a. UNESCO, 1998.
b. UIT, 1997a.
Sources : Colonne 1 : UNESCO, 1998. *Colonne 2* : UIT, 1997b. *Colonnes 3 et 4* : UNESCO 1997d. *Colonnes 5-7 et 9-11* : UIT, 1997a. *Colonne 8* : Calculs d'après les estimations de l'UIT, 1997a.

Classement selon l'IDH	ELECTIONS: Chambre basse ou unique – Date des dernières élections	ELECTIONS: Chambre basse ou unique – Membres élus (E) ou désignés (D)	ELECTIONS: Chambre haute ou sénat – Date des dernières élections	ELECTIONS: Chambre haute ou sénat – Membres élus (E) ou désignés (D)	ELECTIONS: Participation des électeurs aux dernières élections (%)	PARTIS POLITIQUES: Partis représentés – Chambre basse ou unique	PARTIS POLITIQUES: Partis représentés – Chambre haute ou sénat	PARTICIPATION DES FEMMES: Année de l'octroi aux femmes – du droit de vote[a]	PARTICIPATION DES FEMMES: Année de l'octroi aux femmes – du droit à faire acte de candidature[a]	PARTICIPATION DES FEMMES: Année de l'élection (E) ou de la nomination (N) de la première femme au parlement national
Développement humain élevé										
1 Canada	06 1997	E	1994	D	69	5[b]	2[b]	1918[c]	1920[c]	1921 E
2 France	05 1997	E	09 1995	E	71	9	6[b]	1944	1944	1945 E
3 Norvège	09 1997	E	..	..	78	7[b]	..	1913	1907	1911 N
4 Etats-Unis	11 1996	E	11 1996	E	49[d]	2[b]	2	1920	1788	1917 E
5 Islande	04 1995	E	..	..	87	6[b]	..	1915	1915	1922 E
6 Finlande	03 1995	E	..	..	68	7[b]	..	1906	1906	1907 E
7 Pays-Bas	05 1994	E	05 1995	E	78	11	7[b]	1919	1917	1918 E
8 Japon	10 1996	E	07 1995	E	59	7[b]	6[b]	1947[e]	1947[e]	1946 E
9 Nouvelle-Zélande	10 1996	E	..	..	88	6	..	1893	1919	1933 E
10 Suède	09 1994	E	..	..	87	7	..	1921	1921	1921 E
11 Espagne	03 1996	E	03 1996	E	77	8[b]	4[b]	1931	1931	1931 E
12 Belgique	05 1995	E	05 1995	E	91	11	10	1948[e]	1948	1921 N
13 Autriche	12 1995	E	11 1994	E	86	5	3	1918	1918	1919 E
14 Royaume-Uni	05 1997	E	1997[f]	E	72	10[b]	2[b]	1928[e]	1928[e]	1918 E
15 Australie	03 1996	E	03 1996	E	96	6[b]	4[b]	1902[g]	1902[g]	1943 E
16 Suisse	10 1995	E	10 1995	E	42	11[b]	6	1971	1971	1971 E
17 Irlande	06 1997	E	08 1997	E+D	66	7[b]	4[b]	1928[e]	1928[e]	1918 E
18 Danemark	09 1994	E	..	..	84	8[b]	..	1915	1915	1918 E
19 Allemagne	10 1994	E	1997[f]	E	79	6	..	1918	1918	1919 E
20 Grèce	09 1996	E	..	..	76	5	..	1952	1952	1952 E
21 Italie	04 1996	E	04 1996	E+D	82	7[b]	6[b]	1945	1945	1946 E
22 Israël	05 1996	E	..	..	79	11	..	1948	1948	1949 E
26 Luxembourg	06 1994	E	..	..	88[d]	5	..	1919	1919	1919 E
27 Malte	10 1996	E	..	..	97	2	..	1947	1947	1966 E
33 Portugal	10 1995	E	..	..	67	4	..	1934[h]	1934[h]	1934 E
37 Slovénie	11 1996	E	..	..	74	7[b]	..	1945	1945	1992 E
39 Rép. tchèque	05 1996	E	11 1996	E	76	6	6[b]	1920	1920	1992 E
42 Slovaquie	10 1994	E	..	..	75	7	..	1920	1920	1992 E
47 Hongrie	05 1994	E	..	..	55	8	..	1953	1958	1945 E
52 Pologne	09 1997	E	09 1997	E	48	6	5[b]	1918	1918	1919 E
Développement humain moyen										
67 Bulgarie	04 1997	E	..	..	59	5	..	1944	1944	1945 E
68 Bélarus	11 1996	E	11 1996	E+D	..	†	†	1919	1919	1990 E
72 Russie, Féd. de	12 1995	E	1997[f]	E	65	9[b]	†	1918	1918	1993 E
74 Roumanie	11 1996	E	11 1996	E	76	6[b]	6	1946	1946	1946 E
76 Croatie	04 1997	E	04 1997	E+D	71	5[b]	6	1945	1945	1992 E
77 Estonie	03 1995	E	..	..	70	7	..	1918	1918	1919 E
79 Lituanie	10 1996	E	..	..	53	6[b]	..	1921	1921	1920 N
80 Macédoine (FYROM)	10 1994	E	..	..	58	6[b]	..	1946	1946	1990 E
92 Lettonie	09 1995	E	..	..	72	9	..	1918	1918	†
93 Kazakhstan	12 1995	E	12 1995	E+D	76	6[b]	4[b]	1924	1924	1990 E
99 Arménie	07 1995	E	..	..	56	8[b]	..	1921	1921	1990 E
102 Ukraine	03 1994	E	..	..	57	15[b]	..	1919	1919	1990 E
103 Turkménistan	12 1994	E	..	..	100	1	..	1927	1927	1990 E
104 Ouzbékistan	12 1994	E	..	..	94	2[b]	..	1938	1938	1990 E
105 Albanie	06 1997	E	..	..	73	6[b]	..	1920	1920	1945 E
108 Géorgie	11 1995	E	..	..	68	12[b]	..	1918	1918	1992 E
109 Kirghizistan	02 1995	E	02 1995	E	61	†	†	1918	1918	1990 E
110 Azerbaïdjan	11 1995	E	..	..	86	9[b]	..	1921	1921	1990 E
113 Moldova, Rép. de	02 1994	E	..	..	79	4	..	1978	1978	1990 E
118 Tadjikistan	02 1995	E	..	..	84	4	..	1924	1924	1990 E

† Information ou confirmation non disponible.
a. Se rapporte à l'année où les femmes se sont vues octroyer des droits électoraux égaux à ceux des hommes. Dans certains pays, la confirmation et les droits constitutionnels ont été reconnus par la suite, par la constitution du nouvel Etat indépendant.
b. Il existe également des partis indépendants ou autres qui ne sont pas suffisamment représentés pour constituer un groupe parlementaire.
c. Suffrage universel des adultes reconnu en 1950, droit universel à se présenter à des élections reconnu en 1960.
d. Participation électorale moyenne dans les années quatre-vingt-dix. Aucunes données officielles ne sont disponibles. Les chiffres proviennent de IDEA, 1997.
e. Année où les femmes ont obtenu l'égalité de vote avec les hommes. Le suffrage non universel existait dès 1945 au Japon, 1919 en Belgique, 1918 au Royaume-Uni et 1918 en Irlande.
f. Données valables à partir de 1997.
g. Droit de vote plein accordé en 1962.
h. Egalité totale accordée en 1976.
Source : UIP, 1998.

Classement selon l'IDH	Population carcérale (pour 100 000 habitants) 1990	1993	Pourcentage de jeunes adultes dans la population carcérale 1987	1990	Homicides volontaires commis par des hommes (pour 100 000 habitants) 1985-90	Infractions à la législation sur les stupéfiants (pour 100 000 habitants) 1980-86	Total de viols déclarés dans la population adulte (en milliers) 1986	Morts et blessés dans des accidents de la route (pour 100 000 habitants) 1993-95	Suicides (pour 100 000 habitants) Hommes 1985-94	Femmes 1985-94	Nombres de divorces (pour 1 000 mariages) 1992-95	Foyers dirigés par une mère seule (%) 1985-91	Naissances (parmi les femmes âgées de 15 à 19 ans ‰) 1992-95	Femmes seules de 65 ans et plus en proportion total des ménages (%) 1992[a]
Développement humain élevé	77	93	..	..	4,8	..	129,1 T	736	21	7	40	..	7,8	..
1 Canada	..	45	..	..	2,7	225	20,5	844	21	5	49	..	6,2	6
2 France	89	86	13	11	1,4	..	2,9	327	32	12	43	7	2,0	20
3 Norvège	46	60	8	6	1,6	116	0,3	278	21	7	53	..	3,0	12
4 Etats-Unis	..	..	..	..	12,4	234	90,4	1 283	20	5	50	8	12,8	8
5 Islande	28	39	9	5	0,6	..	..	615	..	..	38	6	5,6	..
6 Finlande	..	62	..	7	4,1	..	0,3	208	44	12	59	10	2,5	10
7 Pays-Bas	37	51	18	28	1,2	38	1,2	84	14	6	32	5	1,6	8
8 Japon	..	..	..	..	0,9	31	1,8	..	23	11	..	5	..	..
9 Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	2,6	..	0,5	..	21	5	..	8	..	..
10 Suède	51	66	4	5	1,7	..	1,0	247	22	10	67	6	2,1	11
11 Espagne	70	115	10	6	1,7	15	1,5	321	11	3	17	3	3,8	..
12 Belgique	67	72	..	..	2,3	40	..	709	..	..	68	7	3,0	9
13 Autriche	98	91	1	3	1,4	77	0,5	646	33	12	38	..	4,4	12
14 Royaume-Uni	96	92	25	21	1,6	..	..	555	19	6	53	10	6,5	12
15 Australie	..	..	..	..	2,5	403	2,3	..	19	5	..	..	..	..
16 Suisse	..	81	2	..	1,1	129	0,4	411	..	..	38	4	1,0	9
17 Irlande	55	60	28	..	1,2	..	(.)	370	..	..	..	..	5,1	6
18 Danemark	62	71	..	..	1,4	176	0,6	202	..	..	37	6	2,2	11
19 Allemagne	85	81	..	..	1,2	..	..	639	23	9	38	8	2,8	12
20 Grèce	41	68	6	..	1,2	..	0,6	311	6	1	13	..	5,1	..
21 Italie	61	89	2	1	2,5	6	0,7	465	12	4	9	2	2,7	9
22 Israël	..	..	..	..	0,5	25	0,4	697	10	4	24	..	4,0	..
26 Luxembourg	96	108	7	6	1,6	..	..	393	..	..	35	3	1,5	8
27 Malte	15	..	..	..	0,6	..	(.)	182	..	..	..	..	3,1	..
33 Portugal	84	111	10	8	2,3	13	0,2	671	12	3	19	6	7,5	..
37 Slovénie	..	..	..	..	..	..	..	436	50	14	19	..	5,1	..
39 Rép. tchèque	..	165	..	..	1,3	..	..	376	..	..	57	..	11,1	10
42 Slovaquie	..	136	..	..	..	..	..	229	..	..	33	..	12,3	8
47 Hongrie	..	132	..	6	3,5	..	1,1	272	56	17	46	..	11,5	10
52 Pologne	..	160	..	..	2,5	..	1,9	200	25	5	18	..	8,0	6
Développement humain moyen	..	..	..	..	..	..	..	127	51	10	47	..	15,4	..
67 Bulgarie	..	99	..	..	4,0	..	0,7	117	25	10	29	..	22,6	7
68 Bélarus	..	..	..	..	..	..	..	89	49	10	55	8	14,3	10
72 Russie, Féd. de	..	..	..	..	9,0	..	..	146	74	13	62	35	17,5	..
74 Roumanie	..	200	..	..	..	..	..	47	..	..	23	..	17,3	6
76 Croatie	..	..	..	..	..	..	..	410	35	12	17	..	5,7	..
77 Estonie	..	..	..	..	..	..	..	150	71	15	..	..	13,7	12
79 Lituanie	..	..	..	..	..	..	..	139	82	13	46	..	12,5	..
80 Macédoine (FYROM)	..	..	..	..	..	..	..	167	..	..	4	..	11,0	..
92 Lettonie	..	..	..	..	..	..	..	217	71	14	71	..	11,2	7
93 Kazakhstan	..	..	..	..	..	..	..	104	40	9	34	..	13,0	..
99 Arménie	..	..	..	..	..	..	..	44	4	1	17	..	18,3	..
102 Ukraine	..	..	..	..	..	..	..	105	38	9	54	..	19,5	..
103 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	506	8	3	14	..	3,0	..
104 Ouzbékistan	..	..	..	..	..	..	..	..	9	3	14	..	6,0	..
105 Albanie	..	..	..	..	..	..	..	19	3	2	9	..	..	..
108 Géorgie	..	..	..	..	..	..	..	43	5	2	12	..	..	..
109 Kirghizistan	..	..	..	..	..	..	..	95	23	4	22	..	10,6	16
110 Azerbaïdjan	..	..	..	..	..	..	..	50	1	1	13	..	9,2	3
113 Moldova, Rép. de	..	..	..	..	..	..	..	81	30	8	45	..	19,8	..
118 Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	..	44	5	3	11	..	9,8	..
Total pays en développement	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	.. ..
Pays industrialisés	..	..	..	..	5,4	..	..	560	29	8	42	..	10,4	..
Monde	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Amérique du Nord	..	..	..	..	11,4	233	110,9 T	1 240	20	5	50	..	12,2	..
Europe de l'Est et CEI	..	..	..	..	..	..	..	147	48	10	45	..	14,3	..
Europe de l'Ouest et du Sud	73	85	..	..	1,7	..	10,2 T	443	20	7	32	..	3,0	..
OCDE	80	88	..	..	4,8	..	128,7 T	710	19	6	38	..	7,8	..
Union européenne	77	87	..	..	1,7	..	9,5 T	463	20	7	35	..	3,6	..
Pays nordiques	53	65	..	..	2,1	..	2,2 T	239	28	9	56	..	2,4	..

a. Chiffres concernant l'année 1992 ou une année proche de 1992.

Sources : Colonnes 1-4 et 12 : CEE/ONU, 1995. *Colonnes 5-7* : PNUD, 1994. *Colonne 8* : CEE/ONU, 1997a. *Colonnes 9 et 10* : OMS, 1995c. *Colonnes 11 et 13* : CEE/ONU, 1997b. *Colonne 14* : ONU, 1995b.

37 Flux d'aide

Classement selonl'IDH	Aide publique au développement (APD) nette versée: en millions d'USD 1996	en % du PNB: Moyenne 1985/86	en % du PNB: 1996	APD en % du budget du gouvernement central 1992/93	APD par habitant du pays donateur (USD 1995): 1985/86	APD par habitant du pays donateur (USD 1995): 1995/96	APD multilatérale en % du PNB 1995/96	Part de l'APD versée par les ONG[a] (%) 1994-95	Aide versée par les ONG en % du PNB: 1985/86	Aide versée par les ONG en % du PNB: 1995/96	Aide aux PMA (en % du PNB) 1995/96
Développement humain élevé	55 483 T	0,33[b]	0,24[b]	..	77[b]	71[b]	0,07[b]	3,7[b]	0,03[b]	0,02[b]	0,05[b]
1 Canada	1 795	0,49	0,32	1,63	85	64	0,10	6,9	0,05	0,05	0,07
2 France	7 451	0,58	0,48	..	132	137	0,12	0,3	0,01	0,01	0,10
3 Norvège	1 311	1,10	0,85	1,70	274	289	0,24	..	0,09	0,06	0,33
4 Etats-Unis	9 377	0,23	0,12	1,82	53	31	0,03	8,3	0,04	0,03	0,02
5 Islande	.. ..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
6 Finlande	408	0,43	0,34	1,51	96	79	0,15	1,4	0,03	0	0,09
7 Pays-Bas	3 246	0,97	0,81	..	201	213	0,25	10,7	0,08	0,09	0,23
8 Japon	9 439	0,29	0,20	1,35	89	101	0,05	1,5	0,01	0	0,04
9 Nouvelle-Zélande	122	0,28	0,21	0,36	38	33	0,04	1,9	0,03	0,03	0,05
10 Suède	1 999	0,85	0,84	..	204	201	0,24	6,5	0,07	0,01	0,23
11 Espagne	1 251	0,09	0,22	0,97	21	33	0,08	..	0	0,02	0,03
12 Belgique	913	0,51	0,34	..	115	98	0,17	0,3	0,02	0,02	0,09
13 Autriche	557	0,28	0,24	0,73	72	83	0,08	0,4	0,02	0,02	0,04
14 Royaume-Uni	3 199	0,32	0,27	..	51	54	0,13	2,0	0,04	0,04	0,07
15 Australie	1 121	0,47	0,30	1,27	73	62	0,07	1,3	0,03	0,02	0,06
16 Suisse	1 026	0,30	0,34	3,13	130	152	0,10	10,5	0,05	0,06	0,10
17 Irlande	179	0,27	0,31	..	24	46	0,12	0,2	0,11	0,10	0,13
18 Danemark	1 772	0,85	1,04	2,51	232	325	0,43	0,5	0,02	0,02	0,31
19 Allemagne	7 601	0,45	0,33	..	99	94	0,12	2,8	0,06	0,05	0,07
21 Italie	2 416	0,34	0,20	0,64	52	33	0,11	0,7	0	0	0,04
26 Luxembourg	82	0,17	0,44	..	136	185	0,13	5,3	0	0,06	0,06
33 Portugal	218	0,06	0,21	..	9	24	0,07	0,3	0	0	0,15
Amérique du Nord	11 172 T	0,25	0,14	1,82	56	34	0,04	..	0,04	0,03	0,02
Europe de l'Est et CEI	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Europe de l'Ouest et du Sud	30 430 T	0,50	0,42	..	102	97	0,14	..	0,02	0,02	0,11
OCDE[b]	55 485 T[b]	0,33	0,25[b]	..	79[b]	71	0,08[b]	3,3[b]	0,03	0,03[b]	0,06[b]
Union européenne[b]	31 293 T[b]	0,45[b]	0,37[b]	..	89	87	0,14	..	0,02	0,02	0,09
Pays nordiques	5 490 T	0,82	0,79	1,97	202	218	0,27	..	0,05	0,02	0,24

Classement selon l'IDH	Aide publique nette reçue[a]: en millions d'USD 1990	en millions d'USD 1996	en % du PNB 1990	en % du PNB 1996	par hab. (USD) 1990	par hab. (USD) 1996	Dette extérieure: Total (en millions d'USD) 1990	Total (en millions d'USD) 1995	en % du PNB 1990	en % du PNB 1995	Ratio du service de la dette (en % des export. de biens et services) 1990	Ratio du service de la dette (en % des export. de biens et services) 1995
Développement humain élevé	2 781 T	3 871 T	1,44	1,04	38	51	79 984 T	101 095 T	58	41	..	14,8
23 Israël	1 372	2 217	2 55	2,22	295	395	..	..	..	..	..	..
27 Malte	4	72	0,15	2,90	10	193	601	955	24	..	12	..
37 Slovénie	..	82	..	0,44	..	41	..	3 489	..	19	..	6,7
39 Rép. tchèque	3	122	0,01	0,27	..	12	6 383	16 576	20	37	..	8,7
42 Slovaquie	2	141	0,01	0,75	..	26	2 008	5 827	13	33	..	9,7
47 Hongrie	67	185	0,21	0,44	7	18	21 277	31 248	67	75	..	39,1
52 Pologne	1 322	831	2,38	0,62	35	22	49 366	42 291	89	36	27	12,3
Développement humain moyen	812 T	4 069 T	0,08	0,82	3	12	..	164 430 T	..	26	13	5,2
67 Bulgarie	15	170	0,08	1,87	2	20	10 890	10 887	57	92	..	18,8
68 Bélarus	..	74	..	0,31	..	7	..	1 648	..	8	..	3,6
72 Russie, Féd. de	254	1 225	0,04	0,28	2	8	59 817	120 461	10	37	..	6,6
74 Roumanie	243	218	0,63	0,70	11	10	1 140	6 653	3	19	..	10,6
76 Croatie	..	133	..	0,71	..	28	..	3 662	..	20	35	5,7
77 Estonie	..	62	..	1,42	..	42	..	309	..	1	..	0,8
79 Lituanie	..	89	..	1,16	..	24	..	802	..	11	..	1,4
80 Macédoine (FYROM)	..	105	..	5,26	..	49	..	1 213	..	63	..	..
92 Lettonie	..	79	..	1,50	..	32	..	462	..	8	9	1,6
93 Kazakhstan	..	124	..	0,62	..	7	..	3 712	..	18	21	4,6
99 Arménie	..	295	..	18,29	..	78	..	374	..	13	..	2,9
102 Ukraine	289	379	0,18	0,87	6	7	..	8 434	..	11	60	5,3
103 Turkménistan	..	24	..	0,72	..	5	..	..	..	..	29	..
104 Ouzbékistan	..	63	..	0,26	..	3	..	1 630	..	8	41	6,0
105 Albanie	11	222	0,52	8,54	3	68	349	709	17	32	1	1,0
108 Géorgie	..	318	..	7,10	..	59	..	1 189	..	52	22	..
109 Kirghizistan	..	232	..	13,22	..	51	..	610	..	20	..	..
110 Azerbaïdjan	..	106	..	2,96	..	14	..	321	..	9	..	..
113 Moldova, Rép. de	..	37	..	2,00	..	9	..	691	..	18	..	8,0
118 Tadjikistan	..	113	..	5,57	..	19	..	665	..	35	23	(.)
Europe de l'Est et CEI	2 207 T	5 429 T	0,20	0,74	6	14	151 230 T	263 861 T	..	31	14	8,5

Note : La première moitié du tableau présente des flux d'aide publique au développement émanant des pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), la deuxième présente les flux en direction des autres pays industrialisés ainsi que la dette extérieure de ces derniers.

a. Sur une base des versements effectués.

b. Les données se rapportent exclusivement aux pays membres du CAD et sont calculées de la même manière que dans OCDE, 1998.

Sources : Colonnes 1-3 et 5-11 : OCDE, 1998. *Colonne 4* : OCDE, 1994. *Colonnes 12-17* : OCDE, 1997f. *Colonnes 18-23* : Banque mondiale, 1997d.

38 Déséquilibres entre les dépenses militaires et l'emploi des ressources Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	Dépenses militaires en millions d'USD (aux prix de 1995) 1985	1996	Dépenses militaires en % du PIB 1985	1996	Dépenses militaires Par habitant (USD) (aux prix de 1995) 1985	1995	Dépenses militaires (en % des dépenses de santé et d'enseignement combinées) 1960	1990-91	APD versée (en % des dépenses militaires) 1995	Exportations d'armes conventionnelles (au prix de 1990)[a] en millions d'USD 1996	Part[b] (%) 1992-96	Effectifs totaux des forces armées en milliers 1996	Indice (1985 =100) 1996
Développement humain élevé	**624 583 T**	**533 510 T**	**4,1**	**2,6**	**753**	**591**	**110**	**30**	**11**	**17 260 T**	**80**	**4 571 T**	**76**
1 Canada	10 688	8 387	2,2	1,5	421	295	66	15	23	157	1	71	85
2 France	44 604	46 217	4,0	3,1	808	792	131	29	18	2 101	5	399	86
3 Norvège	2 826	3 689	3,1	2,4	681	844	48	22	33	..	(.)	30	81
4 Etats-Unis	352 551	265 823	6,5	3,6	1 473	1 001	173	46	3	10 228	52	1 484	69
5 Islande	..	..	..	..	..	..	(.)	(.)	..	..	..	..	..
6 Finlande	2 051	2 162	2,8	2,0	418	422	25	15	18	..	..	33	89
7 Pays-Bas	8 121	7 915	3,1	2,1	561	510	67	22	38	450	2	63	60
8 Japon	29 350	43 626	1,0	1,0	243	348	17	12	29	..	..	236	97
9 Nouvelle-Zélande	882	729	2,9	1,3	271	205	29	16	13	..	..	10	80
10 Suède	4 359	5 941	3,3	2,9	522	674	30	16	28	274	1	63	95
11 Espagne	10 289	8 439	2,4	1,5	267	215	126	18	16	57	(.)	207	65
12 Belgique	5 621	4 190	3,0	1,6	570	416	49	20	23	110	(.)	46	51
13 Autriche	1 763	2 011	1,2	0,9	233	251	20	9	36	3	(.)	56	102
14 Royaume-Uni	43 536	32 764	5,2	3,0	770	561	96	40	9	1 773	6	226	69
15 Australie	7 436	8 394	3,4	2,2	472	455	46	24	14	..	..	58	82
16 Suisse	2 636	4 479	2,1	1,6	408	633	45	14	21	105	1	27	137
17 Irlande	437	725	1,8	1,1	123	200	24	12	22	..	..	13	93
18 Danemark	2 855	2 978	2,2	1,7	558	570	37	18	52	..	..	33	111
19 Allemagne	48 149	38 432	3,2	1,7	634	474	67	29	18	1 464	7	358	75
20 Grèce	3 180	5 465	7,0	4,8	320	520	145	71	..	..	..	168	84
21 Italie	23 462	23 289	2,3	2,2	411	402	39	21	8	158	2	325	85
22 Israël	6 899	9 359	21,2	12,1	1 630	1 624	85	106	..	168	1	175	123
26 Luxembourg	87	133	0,9	0,7	238	324	19	10	46	..	..	1	114
27 Malte	22	32	1,4	1,1	61	87	..	10	..	..	..	2	250
33 Portugal	1 674	2 853	3,1	2,8	164	289	156	32	10	..	..	54	74
37 Slovénie	..	275	..	1,8	..	137	..	..	..	10	..	..	..
39 Rép. tchèque	..	988	..	2,4	..	96	60	17	..	152	1	70	..
42 Slovaquie	..	438	..	2,6	..	81	..	..	..	..	(.)	43	..
47 Hongrie	3 241	757	7,2	1,7	304	75	31	18	..	..	..	64	61
52 Pologne	7 864	3 020	8,1	2,8	211	78	41	30	..	60	(.)	249	78
Développement humain moyen	**..**	**75 639 T**	**..**	**5,3**	**..**	**228**	**..**	**..**	**..**	**..**	**15**	**2 476 T**	**..**
67 Bulgarie	2 235	335	6,6	3,3	250	40	70	29	..	..	..	104	70
68 Bélarus	..	480	..	4,2	..	46	..	..	..	190	(.)	86	..
72 Russie, Féd. de	..	69 537	..	6,5	..	470	134	132	..	4 512	13	1 270	..
74 Roumanie	1 905	730	4,5	2,3	84	32	47	25	..	..	..	228	121
76 Croatie	..	1 254	..	6,8	..	266	..	..	..	65	..	..	..
77 Estonie	..	106	..	2,4	..	72	..	..	..	..	..	4	..
79 Lituanie	..	122	..	4,3	..	33	..	..	..	..	..	5	..
80 Macédoine (FYROM)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
92 Lettonie	..	130	..	3,5	..	50	..	..	..	..	..	8	..
93 Kazakhstan	..	460	..	2,6	..	28	..	..	..	..	..	40	..
99 Arménie	..	87	..	6,2	..	23	..	..	..	..	..	57	..
102 Ukraine	..	1 306	..	3,0	..	25	..	..	..	185	1	401	..
103 Turkménistan	..	135	..	2,8	..	30	..	..	..	..	..	18	..
104 Ouzbékistan	..	412	..	3,8	..	17	..	..	..	..	..	30	..
105 Albanie	258	98	5,3	6,7	87	27	..	51	..	..	..	54	134
108 Géorgie	..	110	..	3,4	..	20	..	..	..	..	..	10	..
109 Kirghizistan	..	47	..	2,6	..	10	..	..	..	..	..	7	..
110 Azerbaïdjan	..	131	..	5,8	..	17	..	..	..	..	..	71	..
113 Moldova, Rép. de	..	46	..	4,2	..	11	..	..	..	..	..	12	..
118 Tadjikistan	..	113	..	11,0	..	19	..	..	..	..	..	7	..
Total pays en développement	185 515 T	171 934 T	7,1	3,7	51	39	102	63	..	..	..	14 050 T	96
Pays industrialisés	628 981 T	609 149 T	4,2	2,7	728	493	110	33	..	22 147 T	94	7 047 T	78
Monde	814 496 T	781 093 T	4,7	2,9	182	137	109	38	..	..	..	21 152 T	91
Amérique du Nord	363 239 T	274 210 T	6,1	3,4	1 356	917	166	43	3	10 385 T	53	1 554 T	70
Europe de l'Est et CEI	..	81 117 T	..	4,7	..	204	..	..	..	..	16	2 910 T	..
Europe de l'Ouest et du sud	162 136 T	158 950 T	3,0	2,3	518	487	72	24	19	4 722 T	18	1 878 T	79
OCDE	631 083 T	548 012 T	4,1	2,5	637	503	110	30	11	17 115 T	79	5 702 T	80
Union européenne	200 188 T	183 514 T	3,4	2,5	558	493	78	27	17	6 390 T	24	2 044 T	77
Pays nordiques	12 091 T	14 770 T	2,9	2,3	537	628	34	17	33	..	..	158 T	94

a. Ces chiffres ont une valeur d'indicateur de tendance.
b. Chiffre calculé sur la base du total pour 1992-96 des fournisseurs d'armements conventionnels, selon la définition du SIPRI, 1997 (compte non tenu de l'ex-Yougoslavie).
Sources : Colonnes 1-6 et 12 : IIES, 1997. *Colonnes 7-8* : PNUD, 1997a. *Colonne* 9 : Calculs effectués d'après des données de l'IIES, 1997, et de l'OCDE, 1998. *Colonnes 10 et 11* : SIPRI, 1997. *Colonne 13* : Calculs effectués d'après des données de l'IIES, 1997.

39 Entrées et sorties de capitaux

Classement selon l'IDH	Exportations/importations % 1995	Croissance des exportations (en % du taux de croiss. des importations) 1980-94	Termes de l'échange (1987=100) 1995	Investissements directs étrangers nets (en % du PIB) 1993-95	Echanges (en % du PIB) 1993-95	Fond nets transférés par les travailleurs établis à l'étranger (millions d'USD) 1995	Réserves brutes en devises (mois de couverture des importations) 1995	Solde des opérations courantes hors transferts publics (millions d'USD) 1995
Développement humain élevé	102	105	103	-0,5	38	-13 541 T	2,3	-2 573 T
1 Canada	96	92	100	-0,2	71	..	0,8	-8 693
2 France	105	105	106	(.)	43	-1 364	1,5	16 443
3 Norvège	112	110	95	1,0	71	-236	..	3 645
4 Etats-Unis	90	84	102	-0,6	24	-12 230	2,0	-148 230
5 Islande	..	..	..	0,1	70	..	..	..
6 Finlande	113	119	95	-1,3	68	..	2,9	5 642
7 Pays-Bas	110	114	103	-1,4	99	-423	2,5	16 191
8 Japon	121	133	127	-0,3	17	..	4,1	111 246
9 Nouvelle-Zélande	83	103	108	..	62	174	2,4	-3 778
10 Suède	108	117	102	1,1	77	106	3,1	4 633
11 Espagne	97	111	114	0,8	47	2 119	3,2	1 280
12 Belgique	106	114	101	..	143	-393	..	14 960
13 Autriche	97	112	87	-0,3	77	28	2,5	-5 113
14 Royaume-Uni	101	94	102	-1,1	57	..	1,3	-4 632
15 Australie	80	96	101	0,5	40	..	1,9	-19 184
16 Suisse	120	131	60	-2,3	68	-2 519	..	21 622
17 Irlande	99	130	90	0,2	136	..	2,0	1 379
18 Danemark	103	119	100	0,2	64	0	1,5	1 413
19 Allemagne	103	103	96	-0,8	46	-5 305	2,1	-20 976
20 Grèce	61	94	111	1,2	57	2 982	7,0	-2 864
21 Italie	110	125	107	-0,3	50	98	2,4	25 706
22 Israël	72	99	109	-0,5	69	0	2,5	-5 491
26 Luxembourg	..	..	..	..	184	..	..	..
27 Malte	..	..	..	2,4	198	..	5,3	..
33 Portugal	83	126	92	1,3	66	3 348	6,2	-229
37 Slovénie	99	..	..	0,9	113	53	2,1	-37
39 Rép. tchèque	94	..	86	5,7	108	0	6,5	-1 374
42 Slovaquie	105	..	86	1,0	124	0	4,4	648
47 Hongrie	83	34	97	10,8	67	-14	6,7	-2 535
52 Pologne	90	131	109	3,1	53	35	4,9	-4 245
Développement humain moyen	100	..	..	0,7	67	..	2,3	3 046 T
67 Bulgarie	103	123	106	1,1	94	0	..	334
68 Bélarus	86	..	..	0,1	..	..	0,9	-254
72 Russie, Féd. de	111	..	..	0,6	44	..	2,5	9 604
74 Roumanie	84	83	111	1,2	60	3	2,9	-1 342
76 Croatie	76	..	..	0,4	93	..	2,5	-1 712
77 Estonie	90	..	..	0,3	160	-1	2,2	-184
79 Lituanie	82	..	..	1,0	108	1	2,5	-641
80 Macédoine (FYROM)	60	..	..	..	86	..	1,7	..
92 Lettonie	96	..	..	3,2	91	..	3,2	-27
93 Kazakhstan	90	..	..	1,3	69	..	2,8	-519
99 Arménie	41	..	..	0,3	85	12	..	-279
102 Ukraine	91	..	..	0,3	..	..	0,7	-1 152
103 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..
104 Ouzbékistan	115	..	..	0,5	125	..	..	-8
105 Albanie	43	..	..	3,1	52	385	3,7	-12
108 Géorgie	..	..	..	0,2	46	..	..	..
109 Kirghizistan	69	..	..	0,5	58	..	..	-288
110 Azerbaïdjan	..	..	..	3,2	66	..	..	-379
113 Moldova, Rép. de	87	..	..	1,7	78	..	2,9	-95
118 Tadjikistan	..	..	..	0,8	228	..	..	..
Total pays en développement	91	87	97	1,8	56	37 075 T	4,3	-88 167 T
Pays industrialisés	102	105	103	-0,5	39	-13 141 T	2,3	473 T
Monde	–	102	–	-0,1	42	23 934 T	–	–
Amérique du Nord	91	85	102	-0,6	28	-12 230 T	1,8	-156 923 T
Europe de l'Est et CEI	97	..	..	1,8	70	..	3,6	-4 497 T
Europe de l'Ouest et du Sud	105	111	99	-1,0	57	-1 559 T	2,3	83 732 T
OCDE	102	105	103	-0,5	39	-6 109 T	2,4	-8 937 T
Union européenne	104	108	101	-1,0	57	1 196 T	2,1	53 833 T
Pays nordiques	108	116	99	0,9	71	-130 T	2,5	15 333 T

Sources : Colonnes 1-8 : Banque mondiale, 1997d.

40 Urbanisation croissante

Classement selon l'IDH	Population urbaine (en % de la pop. totale) 1970	1995	2015	Taux annuel de croissance de la population urbaine (%) 1970-1995	1995-2015	Population des agglomérations de plus de 750 000 habitants en % de la pop. totale 1995	en % de la pop. urbaine 1995	Agglomération la plus peuplée Nom	Population (milliers) 1995	2015
Développement humain élevé	72	76	81	0,9	0,6	34	44	– –	–	
1 Canada	76	77	80	1,4	1,0	41	54	Toronto	4 319	5 220
2 France	71	75	79	0,7	0,5	22	30	Paris	9 523	9 694
3 Norvège	65	73	78	0,9	0,6	..	..	..	..	..
4 Etats-Unis	74	76	81	1,1	1,1	42	55	New York	16 332	17 602
5 Islande	85	91	94	1,4	1,0	..	..	..	..	..
6 Finlande	50	63	71	1,3	0,7	21	33	Helsinki	1 059	1 277
7 Pays-Bas	86	89	91	0,8	0,3	14	16	Amsterdam	1 108	1 171
8 Japon	71	78	82	1,1	0,3	39	50	Tokyo	26 959	28 887
9 Nouvelle-Zélande	81	86	89	1,2	1,3	27	31	Auckland	945	1 194
10 Suède	81	83	85	0,5	0,4	26	31	Stockholm	1 545	1 626
11 Espagne	66	77	81	1,2	0,2	19	25	Madrid	4 072	4 072
12 Belgique	94	97	98	0,3	0,2	11	11	Bruxelles	1 122	1 123
13 Autriche	65	64	69	0,2	0,6	26	40	Vienne	2 060	2 108
14 Royaume-Uni	89	89	91	0,2	0,2	27	30	Londres	7 640	7 640
15 Australie	85	85	86	1,4	1,1	58	69	Sydney	3 590	3 990
16 Suisse	55	61	68	1,1	0,9	13	21	Zurich	909	1 108
17 Irlande	52	58	64	1,2	0,8	26	45	Dublin	911	973
18 Danemark	80	85	88	0,5	0,2	25	30	Copenhague	1 326	1 326
19 Allemagne	80	87	90	0,5	0,2	44	51	Essen	6 482	6 596
20 Grèce	53	59	65	1,2	0,5	39	66	Athènes	3 093	1 191
21 Italie	64	67	71	0,4	0,1	23	34	Milan	4 251	4 251
22 Israël	84	91	93	2,8	1,5	36	39	Tel Aviv-Jaffa	1 976	2 580
26 Luxembourg	68	89	94	1,8	0,9	..	..	..	..	..
27 Malte	77	89	93	1,4	0,8	..	..	..	..	..
33 Portugal	26	36	47	1,6	1,3	19	53	Lisbonne	1 863	2 271
37 Slovénie	37	51	59	1,9	0,4	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	52	65	71	1,1	0,2	12	18	Prague	1 225	1 240
42 Slovaquie	41	59	68	2,1	0,9	..	..	..	..	..
47 Hongrie	49	65	73	1,1	0,1	20	31	Budapest	2 017	2 017
52 Pologne	52	64	71	1,5	0,7	22	34	Katowice	3 425	3 651
Développement humain moyen	55	67	72	1,5	0,5	18	27	–	– –	-
67 Bulgarie	52	68	75	1,1	0,1	14	20	Sofia	1 188	1 188
68 Bélarus	44	71	80	2,5	0,4	17	24	Minsk	1 784	1 903
72 Russie, Féd. de	63	76	82	1,3	(.)	21	27	Moscou	9 269	9 299
74 Roumanie	42	56	65	1,6	0,6	9	17	Bucarest	2 100	2 192
76 Croatie	40	56	64	1,6	0,6	22	39	Zagreb	981	1 148
77 Estonie	65	73	79	0,8	-0,2	..	..	..	..	..
79 Lituanie	50	72	80	2,2	0,3	..	..	..	..	..
80 Macédoine (FYROM)	47	60	69	2,3	1,3	..	..	..	..	..
92 Lettonie	62	73	79	0,9	-0,3	36	50	Riga	921	921
93 Kazakhstan	50	60	68	1,7	1,2	7	12	Alma-Ata	1 245	1 530
99 Arménie	59	69	75	2,1	1,0	35	51	Erevan	1 278	1 478
102 Ukraine	55	70	78	1,4	0,2	19	27	Kiev	2 812	957
103 Turkménistan	48	45	52	2,3	2,5	..	..	..	..	..
104 Ouzbékistan	37	41	50	3,1	2,8	10	24	Tachkent	2 282	3 518
105 Albanie	32	37	48	2,5	2,0	..	..	..	..	..
108 Géorgie	48	58	68	1,4	0,9	25	42	Tbilissi	1 342	1 525
109 Kirghizistan	37	39	48	1,8	1,9	..	..	..	..	..
110 Azerbaïdjan	50	56	64	2,0	1,6	25	44	Bakou	1 848	2 335
113 Moldova, Rép. de	32	52	64	2,8	1,4	17	33	Kichinev	765	988
118 Tadjikistan	37	32	40	2,2	3,0	..	..	..	..	..
Total pays en développement	25	37	49	3,8	2,9	16	41	–	– –	
Pays industrialisés	67	74	79	1,1	0,6	30	40	–	– –	
Monde	37	45	55	2,6	2,2	19	41	–	– –	
Amérique du Nord	74	76	81	1,1	1,1	42	55	–	– –	
Europe de l'Est et CEI	54	66	72	1,5	0,5	18	27	–	– –	
Europe de l'Ouest et du Sud	70	76	80	0,7	0,3	27	36	–	– –	
OCDE	69	76	81	1,3	0,8	34	45	–	– –	
Union européenne	74	78	82	0,6	0,3	27	35	–	– –	
Pays nordiques	72	78	82	0,7	0,5	25	31	–	– —	

Sources : Colonnes 1, 3 et 8-10 : ONU, 1996e. *Colonnes 2 et 4-7 :* Calculs effectués d'après des données de l'ONU, 1996e.

Classement selon l'IDH	Population (estimation en millions) 1970	1995	2015	Taux de croissance démographique annuel (%) 1970-95	1995-2015	Indice synthétique de fécondité 1995	Recours à la contraception, toutes méthodes (%) 1990-95	Coefficient de dépendance (%) 1995	Population âgée de 65 ans et plus (%) 1995
Développement humain élevé	764,1 T	898,5 T	957,3 T	0,7	0,3	1,7	71	49,4	13,8
1 Canada	21,3	29,4	34,2	1,3	0,8	1,7	73	48,0	12,0
2 France	50,8	58,1	60,2	0,5	0,2	1,7	77	52,9	15,2
3 Norvège	3,9	4,3	4,6	0,4	0,3	1,9	76	54,4	15,9
4 Etats-Unis	210,1	267,1	310,8	1,0	0,8	2,0	71	53,1	12,6
5 Islande	0,2	0,3	0,3	1,1	0,8	2,2	..	54,6	11,5
6 Finlande	4,6	5,1	5,3	0,4	0,2	1,8	80	49,6	14,1
7 Pays-Bas	13,0	15,5	16,2	0,7	0,2	1,6	78	46,0	13,2
8 Japon	104,3	125,1	125,8	0,7	(.)	1,5	59	43,6	14,2
9 Nouvelle-Zélande	2,8	3,6	4,4	0,9	1,1	2,1	69	52,9	11,4
10 Suède	8,0	8,8	9,2	0,4	0,3	1,9	78	56,4	17,3
11 Espagne	33,8	39,6	38,9	0,6	-0,1	1,3	59	46,2	15,0
12 Belgique	9,7	10,1	10,3	0,2	0,1	1,6	79	50,5	15,8
13 Autriche	7,5	8,0	8,4	0,3	0,2	1,4	71	48,1	14,7
14 Royaume-Uni	55,6	58,1	59,0	0,2	0,1	1,8	82	54,1	15,8
15 Australie	12,5	17,9	21,9	1,4	1,0	1,9	76	49,9	11,7
16 Suisse	6,2	7,2	7,6	0,6	0,3	1,5	71	46,5	14,3
17 Irlande	3,0	3,5	3,7	0,7	0,2	1,9	..	55,1	11,3
18 Danemark	4,9	5,2	5,3	0,2	0,1	1,8	78	48,3	15,1
19 Allemagne	77,7	81,6	82,1	0,2	(.)	1,3	75	45,6	15,2
20 Grèce	8,8	10,5	10,4	0,7	(.)	1,4	..	48,7	15,9
21 Italie	53,8	57,2	54,6	0,2	-0,2	1,2	78	45,0	16,1
22 Israël	3,0	5,5	7,3	2,5	1,4	2,8	..	63,3	9,5
26 Luxembourg	0,3	0,4	0,5	0,7	0,6	1,7	..	46,4	14,0
27 Malte	0,3	0,4	0,4	0,8	0,6	2,1	..	49,6	10,9
33 Portugal	9,0	9,8	9,6	0,3	-0,1	1,5	66[a]	48,2	14,8
37 Slovénie	1,7	1,9	1,8	0,6	-0,3	1,3	..	43,9	12,4
39 Rép. tchèque	9,8	10,3	9,9	0,2	-0,2	1,5	69	46,2	12,6
42 Slovaquie	4,5	5,3	5,5	0,7	0,1	1,7	74	50,3	10,8
47 Hongrie	10,3	10,1	9,1	-0,1	-0,5	1,6	73	47,2	14,0
52 Pologne	32,5	38,6	39,7	0,7	0,2	1,8	75	51,2	11,0
Développement humain moyen	279,4 T	334,6 T	337,4 T	0,7	(.)	1,8	..	53,6	11,0
67 Bulgarie	8,5	8,5	7,8	(.)	-0,4	1,5	76	49,2	14,5
68 Bélarus	9,0	10,4	9,9	0,5	-0,2	1,5	50	52,0	12,6
72 Russie, Féd. de	130,4	148,5	138,1	0,5	-0,4	1,4	..	49,4	12,0
74 Roumanie	20,3	22,7	21,8	0,5	-0,2	1,5	57	47,7	11,8
76 Croatie	4,2	4,5	4,4	0,3	-0,2	1,6	..	46,7	12,8
77 Estonie	1,4	1,5	1,3	0,4	-0,6	1,4	70	50,1	12,8
79 Lituanie	3,1	3,7	3,6	0,7	-0,2	1,6	59	51,3	12,2
80 Macédoine (FYROM)	1,6	2,2	2,4	1,3	0,6	2,0	..	48,8	8,1
92 Lettonie	2,4	2,5	2,2	0,3	-0,7	1,5	47	51,4	13,3
93 Kazakhstan	13,1	16,8	18,7	1,0	0,5	2,4	59	58,2	7,0
99 Arménie	2,5	3,6	4,0	1,5	0,5	1,9	..	56,3	7,4
102 Ukraine	47,3	51,8	48,1	0,4	-0,4	1,5	..	51,7	14,0
103 Turkménistan	2,2	4,1	5,7	2,5	1,7	3,8	..	77,3	4,2
104 Ouzbékistan	12,0	22,8	32,3	2,6	1,8	3,7	56	79,4	4,4
105 Albanie	2,1	3,4	3,9	1,9	0,8	2,7	..	58,3	5,5
108 Géorgie	4,7	5,4	5,6	0,6	0,1	2,0	..	54,3	11,4
109 Kirghizistan	3,0	4,5	5,3	1,7	0,9	3,4	..	74,6	5,8
110 Azerbaïdjan	5,2	7,5	8,9	1,5	0,9	2,5	..	61,3	5,9
113 Moldova, Rép. de	3,6	4,4	4,7	0,9	0,3	2,0	..	55,5	9,3
118 Tadjikistan	2,9	5,8	8,5	2,8	1,9	4,1	..	86,3	4,3
Total pays en développement	2 616,1 T	4 394,0 T	5 892,2 T	2,1	1,5	3,2	56	63,9	4,7
Pays industrialisés	1 043,5 T	1 233,1 T	1 294,7 T	0,7	0,2	1,7	70	50,5	13,1
Monde	3 659,6 T	5 627,1 T	7 186,9 T	1,7	1,2	2,9	58	60,8	6,5
Amérique du Nord	231,4 T	296,5 T	345,0 T	1,0	0,8	2,0	71	52,6	12,5
Europe de l'Est et CEI	338,3 T	400,8 T	403,5 T	0,7	(.)	1,8	..	52,9	11,1
Europe de l'Ouest et du Sud	295,5 T	325,7 T	327,8 T	0,4	(.)	1,4	74	47,8	15,2
OCDE	872,5 T	1 082,2 T	1 191,1 T	0,9	0,5	1,8	70	50,7	12,2
Union européenne	340,6 T	371,6 T	373,8 T	0,4	(.)	1,5	75	48,7	15,3
Pays nordiques	21,7 T	23,7 T	24,7 T	0,4	0,2	1,9	78	52,7	15,8

a. Chiffres concernant la période 1979-80.

Sources : Colonnes 1-5, 8 et 9 : Calculs effectués d'après des données de l'ONU, 1996d. *Colonne 6 :* ONU, 1996d. *Colonne 7 :* ONU, 1997f.

42 Utilisations de l'énergie

Classement selon l'IDH	Consommation d'électricité: Total (en millions de kWh) 1995	Consommation d'électricité: Indice (1980=100) 1995	Consommation d'électricité: Par habitant (en kWh) 1980	Consommation d'électricité: Par habitant (en kWh) 1995	Consommation d'énergie commerciale (en équivalent pétrole): Total (en milliers de tonnes) 1980	Consommation d'énergie commerciale (en équivalent pétrole): Total (en milliers de tonnes) 1994	Consommation d'énergie commerciale (en équivalent pétrole): Par habitant (kg) 1980	Consommation d'énergie commerciale (en équivalent pétrole): Par habitant (kg) 1994	Unités de PIB produites par kg d'équi. pétrole (USD)[a] 1980	Unités de PIB produites par kg d'équi. pétrole (USD)[a] 1994	Import. nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie) 1980	Import. nettes d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie) 1994
Développement humain élevé	7 894 734 T	148	6 756	8 787	3 870 721 T	4 454 065 T	4 742	4 983	2,8	3,4	30	28
1 Canada	501 221	143	14 243	17 047	193 170	229 730	7 854	7 854	1,7	2,0	-7	-47
2 France	422 768	170	4 615	7 272	190 660	234 160	3 539	4 042	4,1	4,4	75	95
3 Norvège	116 774	140	20 327	26 956	18 865	23 060	4 611	5 318	3,9	4,6	-195	-638
4 Etats-Unis	3 381 546	142	10 334	12 660	1 801 000	2 037 980	7 908	7 819	2,1	2,6	14	19
5 Islande	4 981	158	13 838	18 517	1 432	2 110	6 281	7 932	2,9	2,7	44	37
6 Finlande	70 859	178	8 351	13 875	24 998	30 520	5 230	5 997	2,9	3,0	72	58
7 Pays-Bas	92 224	143	4 560	5 957	65 106	70 440	4 601	4 580	3,0	3,7	-10	7
8 Japon	989 935	171	4 944	7 915	347 120	481 850	2 972	3 856	5,5	6,2	88	81
9 Nouvelle-Zélande	34 375	156	7 061	9 653	9 202	15 070	2 956	4 245	3,4	2,8	39	15
10 Suède	145 334	150	11 655	16 538	40 992	50 250	4 933	5 723	3,4	3,3	61	38
11 Espagne	170 866	158	2 872	4 312	68 692	96 200	1 837	2 458	3,6	3,6	77	69
12 Belgique	78 500	155	5 125	7 752	46 122	51 790	4 684	5 120	2,8	3,2	83	78
13 Autriche	54 117	144	4 988	6 727	23 449	26 500	3 105	3 301	4,6	5,4	67	66
14 Royaume-Uni	350 767	124	5 020	6 016	201 200	220 270	3 572	3 772	2,8	3,5	2	-10
15 Australie	173 404	180	6 599	9 706	70 399	95 280	4 792	5 341	2,4	2,7	-22	-83
16 Suisse	55 803	150	5 855	7 754	20 840	25 380	3 298	3 629	7,3	7,4	66	57
17 Irlande	17 863	169	3 106	5 038	8 485	11 200	2 495	3 137	3,1	3,9	78	68
18 Danemark	35 996	139	5 054	6 892	19 488	20 700	3 804	3 977	4,4	5,5	97	28
19 Allemagne	539 726	..	..	6 615	359 170	336 490	4 587	4 128	..	..	49	58
20 Grèce	42 348	182	2 413	4 051	15 973	23 560	1 656	2 260	2,8	2,2	77	62
21 Italie	278 533	147	3 357	4 867	139 190	154 600	2 466	2 707	4,8	5,5	86	81
22 Israël	28 790	233	3 187	5 211	8 616	14 624	2 222	2 717	3,4	3,7	98	96
26 Luxembourg	6 243	166	10 330	15 339	3 643	3 780	9 984	9 361	1,6	2,3	99	99
27 Malte	1 512	287	1 627	4 120	402	924	1 104	2 511	3,4	..	100	100
33 Portugal	34 177	200	1 750	3 482	10 291	18 090	1 054	1 827	3,5	2,8	86	88
37 Slovénie	10 996	..	..	5 712	..	5 195	..	2 612	..	..	..	51
39 Rép. tchèque	58 047	..	..	5 656	29 394	39 982	2 873	3 868	..	0,8	-29	7
42 Slovaquie	24 415	..	..	4 574	..	17 343	..	3 243	..	0,9	..	72
47 Hongrie	36 422	117	2 920	3 604	28 322	24 450	2 645	2 383	0,8	1,0	49	47
52 Pologne	136 192	112	3 419	3 532	124 500	92 537	3 499	2 401	0,5	0,7	3	-2
Développement humain moyen	1 405 399 T	..	..	4 200	1 049 166 T	1 013 847 T	4094	3 032	..	0,5	3	-20
67 Bulgarie	41 629	107	4 371	4 892	28 476	20 568	3 213	2 438	0,7	1,1	74	56
68 Bélarus	32 077	..	..	3 099	2 385	24 772	247	2 392	..	0,8	-8	88
72 Russie, Féd. de	840 421	..	..	5 661	750 240	595 440	5 397	4 014	0,6	0,5	(.)	-53
74 Roumanie	59 565	88	3 061	2 621	63 846	39 387	2 876	1 733	0,5	0,7	19	27
76 Croatie	13 359	..	..	2 965	..	6 667	..	1 395	..	..	..	43
77 Estonie	6 847	..	..	4 601	..	5 560	..	3709	..	0,7	..	39
79 Lituanie	11 220	..	..	3 003	..	7 555	..	2 030	..	0,8	..	70
80 Macédoine (FYROM)	6 114	..	..	2 836	..	2 686	..	1 279	..	..	..	44
92 Lettonie	6 235	..	..	2 459	..	3 997	..	1 569	..	1,2	..	90
93 Kazakhstan	73 496	..	..	4 370	76 799	56 664	5 153	3 371	..	0,3	(..)	-25
99 Arménie	5 574	..	..	1 535	1 071	1 441	346	384	4,3	1,4	100	79
102 Ukraine	191 200	..	..	3 694	108 290	165 132	2 164	3 180	..	0,4	-1	48
103 Turkménistan	7 780	..	..	1 909	..	10 401	..	2 361	..	..	..	-191
104 Ouzbékistan	46 800	..	..	2 056	..	41 825	..	1 869	..	0,3	..	0
105 Albanie	4 479	139	1 204	1 324	3 058	1 093	1 145	341	0,6	2,4	(.)	3
108 Géorgie	7 570	..	..	1 389	..	3 325	..	614	..	0,7	..	85
109 Kirghizistan	10 981	..	..	2 462	..	2 755	..	616	..	0,9	..	47
110 Azerbaïdjan	17 200	..	..	2 284	15 001	16 274	2 433	2 182	..	0,2	1	1
113 Moldova, Rép. de	8 892	..	..	2 004	..	4 763	..	1 095	..	..	..	100
118 Tadjikistan	13 960	..	..	2 395	..	3 542	..	616	..	0,5	..	53
Total pays en développement	3 574 530 T	284	387	814	1 280 811 T	2 449 513 T	392	567	1,7	1,5	-94	-47
Pays industrialisés	9 300 133 T	147	6 601	7 542	4 919 166 T	5 467 912 T	4 587	4 452	2,3	2,8	24	19
Monde	12 874 663 T	174	1 566	2 290	6 200 698 T	7 917 425 T	1 431	1 429	2,2	2,4	..	..
Amérique du Nord	3 882 767 T	142	10 711	13 095	1 994 170 T	2 267 710 T	7 820	7 720	2,0	2,6	12	12
Europe de l'Est et CEI	1 671 471 T	..	..	4 170	1 231 382 T	1 193 354 T	3 936	2 979	..	0,5	3	-14
Europe de l'Ouest et du Sud	2 168 624 T	157	4 488	6 659	1 057 798 T	1 179 754 T	3 412	3 635	4,0	4,4	58	53
OCDE	8 265 200 T	152	5 764	7 637	4 031 877 T	4 746 937 T	4 190	4 416	2,7	3,3	29	27
Union européenne	2 340 321 T	150	4 330	6 298	1 217 459 T	1 348 550 T	3 425	3 640	3,6	4,1	52	54
Pays nordiques	373 944 T	150	11 051	15 766	105 775 T	126 640 T	4 695	5 361	3,6	3,9	24	-82

a. Estimations de PIB réel (aux prix 1987) divisé par le nombre de kilogrammes d'équivalents pétrole de consommation d'énergie commerciale.
Sources : Colonnes 1-4 : ONU, 1997b. *Colonnes 5-12* : Banque mondiale, 1997d.

43 Bilan des dégradations de l'environnement

Pays industrialisés

Classement selon l'IDH	Superficie émergée (en milliers d'ha) 1995	Forêts et terres boisées (en % de la sup. émergée) 1995	Ressources en eaux intérieures renouvelables par habitant (en milliers de m³/an) 1998	Rythme annuel de déforestation (%) 1990-95	Défoliation des arbres (en % du total des arbres)[b] 1991	Emissions de SO_2 par habitant (en milliers de tonnes) 1992-93	Emissions de CO_2 par habitant: Par habitant (en tonnes) 1980	Par habitant (en tonnes) 1995	Emissions de CO_2 en millions de tonnes 1980	en millions de tonnes 1995	en proportion du total mondial (%) 1995	en kg par $ de PIB (au prix de 1987) 1992
Développement humain élevé	3 114 360 T	21,2	9 162	..	..	51,1	12,4	12,3	9 033 T	11 043 T	48,6	0,7
1 Canada	922 097	26,5	94 373	-0,1	..	105,2	17,1	14,8	421	436	1,9	0,9
2 France	55 010	27,3	3 065	-1,1	7,1	21,2	9,0	5,9	483	340	1,5	0,4
3 Norvège	30 683	26,3	87 691	-0,3	19,7	8,4	22,1	16,7	90	72	0,3	0,6
4 Etats-Unis	915 912	23,2	8 983	-0,3	..	78,7	19,6	20,5	4 515	5 469	24,1	1,0
5 Islande	10 025	0,1	606 498	0	..	32,7	8,2	6,7	2	2	(.)	0,3
6 Finlande	30 459	65,8	21 334	0,1	16,0	27,5	11,5	10,0	55	51	0,2	0,5
7 Pays-Bas	3 392	9,9	635	0	17,2	10,7	10,8	8,8	153	136	0,6	0,6
8 Japon	37 652	66,8	4 344	0,1	..	7,0	7,8	9,0	907	1 127	5,0	0,4
9 Nouvelle-Zélande	26 799	29,4	88 859	-0,6	..	..	5,6	7,7	18	27	0,1	0,7
10 Suède	41 162	59,3	19 858	..	12,0	11,6	8,6	5,1	71	45	0,2	0,3
11 Espagne	49 944	16,8	2 775	0	7,3	55,8	5,3	5,8	200	232	1,0	0,7
12 Belgique	30 230	2,4	822	..	17,9	9,4	12,9	10,3	127	104	0,5	0,6
13 Autriche	8 273	46,9	6 857	0	7,5	9,0	6,9	7,4	52	59	0,3	0,4
14 Royaume-Uni	24 160	9,9	1 219	-0,5	56,7	55,0	10,4	9,3	585	542	2,4	0,8
15 Australie	768 230	5,3	18 596	(..)	..	..	13,9	16,2	203	290	1,3	1,2
16 Suisse	3 955	28,6	5 802	0	19,0	8,2	6,5	5,4	41	39	0,2	0,2
17 Irlande	6 889	8,3	13 187	-2,7	15,0	53,1	7,4	9,1	25	32	0,1	0,8
18 Danemark	4 243	9,8	2 092	0	29,9	30,5	12,3	10,5	63	55	0,2	0,5
19 Allemagne	34 927	30,8	1 165	0	25,2	48,2	..	10,2	..	835	3,7	..
20 Grèce	12 890	50,5	4 279	-2,3	16,9	49,2	5,4	7,3	52	76	0,3	1,5
21 Italie	29 406	22,1	2 785	-0,1	16,4	29,4	6,6	7,2	372	410	1,8	0,5
22 Israël	2 062	5,0	289	0	..	..	5,5	8,4	21	46	0,2	0,9
26 Luxembourg	2 586	..	..	..	20,8	25,3	29,0	22,8	11	9	(.)	..
27 Malte	(.)	..	..	0	..	..	3,0	4,7	1	2	(.)	..
33 Portugal	9 150	31,4	3 878	-0,9	29,6	29,1	2,8	5,3	27	52	0,2	0,9
37 Slovénie	2 012	53,5	..	0	15,9	..	..	6,1	..	12	0,1	..
39 Rép. tchèque	7 728	34,0	5 694	..	41,3	149,5	..	10,9	..	112	0,5	4,4
42 Slovaquie	4 808	41,4	5 745	-0,1	..	70,4	..	7,1	..	38	0,2	2,5
47 Hongrie	9 234	18,6	604	-0,5	19,6	81,0	7,7	5,5	82	56	0,2	2,6
52 Pologne	30 442	28,7	1 278	-0,1	45,0	70,9	12,8	8,8	456	338	1,5	6,0
Développement humain moyen	2 239 881 T	37,0	15 227	..	..	..	..	8,9	..	2 975 T	12,9	5,7
67 Bulgarie	11 050	29,3	2 146	..	..	120,0	8,5	6,7	75	57	0,2	2,4
68 Bélarus	20 748	35,5	5 047	-1,0	..	56,5	..	5,7	..	59	0,3	4,1
72 Russie, Féd. de	1 688 850	45,2	29 009	..	26,0	..	..	12,2	..	1 818	8,0	5,5
74 Roumanie	23 034	27,1	1 639	..	9,7	78,4	8,6	5,3	192	121	0,5	4,5
76 Croatie	5 592	32,6	13 663	0	..	..	..	3,8	..	17	0,1	..
77 Estonie	4 227	47,6	8 946	-1,0	28,0	..	..	11,1	..	16	0,1	4,9
79 Lituanie	6 480	30,5	3 720	-0,6	23,9	..	..	4,0	..	15	0,1	3,1
80 Macédoine (FYROM)	2 543	38,9	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
92 Lettonie	6 205	46,5	7 029	-0,9	..	..	..	3,7	..	9	(.)	2,6
93 Kazakhstan	267 073	3,9	6 728	-1,9	..	..	..	13,2	..	221	1,0	12,6
99 Arménie	2 820	11,8	3 069	-2,7	..	..	..	1,0	..	4	(.)	1,8
102 Ukraine	57 935	16,0	3 838	-0,1	..	53,6	..	8,5	..	438	1,9	6,9
103 Turkménistan	46 993	8,0	232	0	..	..	..	7,0	..	28	0,1	..
104 Ouzbékistan	41 424	22,0	1 307	-2,7	..	..	..	4,4	..	99	0,4	8,5
105 Albanie	2 740	38,2	2 903	0	..	14,9	1,8	0,5	5	2	(.)	1,8
108 Géorgie	6 970	42,9	10 556	0	..	..	..	1,4	..	8	(.)	3,0
109 Kirghizistan	19 180	3,8	10 503	0	..	..	..	1,2	..	5	(.)	4,3
110 Azerbaïdjan	8 660	11,4	1 657	0	..	..	..	5,6	..	43	0,2	13,6
113 Moldova, Rép. de	3 297	10,8	519	0	..	..	..	2,5	..	11	(.)	..
118 Tadjikistan	14 060	2,9	10 031	0	..	..	..	0,7	..	4	(.)	1,6
Total pays en développement	7 494 675 T	26,0	5 975	..	..	..	1,3	2,0	4 245 T	8 636 T	37,4	2,1
Pays industrialisés	5 354 241 T	27,8	10 804	..	..	52,5	12,2	11,4	9 305 T	14 018 T	61,5	1,0
Monde	12 848 916 T	26,8	6918[c]	0,3[c]	..	..	3,4	4,1	13 551 T	22 655 T	98,9[d]	1,2
Amérique du Nord	1 838 009 T	24,9	17 450	..	..	81,3	19,4	19,9	4 936 T	5 904 T	26,0	1,0
Europe de l'Est et CEI	2 294 105 T	36,9	13 124	..	..	..	..	8,9	..	3 531 T	15,4	5,5
Europe de l'Ouest et du Sud	363 224 T	30,4	5 000	..	..	33,5	7,9	7,8	1 824 T	2 550 T	11,1	0,5
OCDE	3 383 183 T	21,5	8 104	..	..	48,2	10,8	10,9	9 467 T	11 842 T	52,0	0,8
Union européenne	342 721 T	30,2	2 992	..	..	37,7	8,2	8,0	2 275 T	2 978 T	13,0	0,5
Pays nordiques	116 572 T	45,4	35 306	..	..	18,8	12,5	9,5	281 T	224 T	0,9	0,5

a. Les chiffres positifs indiquent une diminution de la couverture forestière, alors que les chiffres négatifs indiquent une augmentation.
b. Pourcentage d'arbres présentant une défoliation supérieure à 25 %.
c. WRI, 1998.
d. Le total mondial est inférieur à 100 % en raison de l'omission de données pour les pays non considérés.
Sources : Colonne 1 : FAO, 1996a. *Colonne 2* : Calculs effectués à partir de données de la FAO, 1996a. *Colonne 3* : WRI, 1998. *Colonne 4* : FAO, 1997c. *Colonne 5* : WRI, 1998. *Colonne 6* : WRI, 1996a, OCDE et Commission économique pour l'Europe de l'ONU. *Colonnes 7-12* : Calculs effectués à partir de CDIAC, 1998.

Classement selon l'IDH	Principales zones protégées (en % du territoire national)[a] 1996	Combustible irradié (en tonnes de métaux lourds)[b] 1996	Production de déchets dangereux (en milliers de tonnes)[c] 1991-94	Production d'ordures ménagères (en kg par habitant) 1995	Population déservie par des services de traitement des ordures ménagères (%) 1992-95	Population déservie par des services publics d'assainissement (%) 1992-95	Recyclage déchets de papier et carton (en % de la consommation apparente) Papier et carton 1992-95	Recyclage déchets de papier et carton (en % de la consommation apparente) Verre 1992-95
Développement humain élevé	12,5	8 416 T	258 922 T	519	99	82	43	42
1 Canada	9,5	1 690	5 896	630	100	91	33	17
2 France	11,6	1 200	7 000[d]	470	100	81	38	50
3 Norvège	24,2	..	500	620	98	73	41	75
4 Etats-Unis	18,9	2 300	213 620	730	100	..	35	23
5 Islande	9,4	..	6	560	99	90	30[d]	75
6 Finlande	8,3	68	559	410	75	77	57	50
7 Pays-Bas	11,5	14	1 520	580	100	98	77	80
8 Japon	6,8	980	..	400	100	..	51	56
9 Nouvelle-Zélande	23,4	..	110	..	..	..	..	..
10 Suède	4,7	230	..	440	100	95	54	61
11 Espagne	8,3	160	1 708[d]	370	..	62	52	32
12 Belgique	2,6	137	776	470	100	..	12	67
13 Autriche	28,2	..	550	480	99	76	65	76
14 Royaume-Uni	19,8	1 023	1 844	..	100	97	35	27
15 Australie	8,7	..	426	690[d]	..	..	50[d]	36
16 Suisse	17,3	64	854	380	99	94	61	85
17 Irlande	0,8	..	248	430	..	68	12	39
18 Danemark	31,8	..	250	530	100	..	44	63
19 Allemagne	26,4	450	9 100	320	100	92	67	75
20 Grèce	2,5	..	450	310	100	51	19	20
21 Italie	7,1	..	2 708	470	..	..	29	53
22 Israël	14,9[e]	..	..	..	..	..	..	..
26 Luxembourg	13,9	..	180	530	100	88	..	..
27 Malte	..	..	..	..	..	..	..	..
33 Portugal	6,5	..	..	350	89	55	37	42
37 Slovénie	5,7[e]	..	..	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	15,5	45	1 867	230	85	73	..	..
42 Slovaquie	21,3	..	1 347	300	..	52	..	..
47 Hongrie	6,8	55	3 537	420	85	43	..	..
52 Pologne	9,3	..	3 866	290	..	..	..	..
Développement humain moyen	..	..	..	..	..	..	..	..
67 Bulgarie	4,4[e]	..	..	..	..	..	..	..
68 Bélarus	4,2[e]	..	..	..	..	..	..	..
72 Russie, Féd. de	3,1[e]	..	..	..	..	..	..	..
74 Roumanie	4,7[e]	..	..	..	..	..	..	..
76 Croatie	6,7[e]	..	..	..	..	..	..	..
77 Estonie	12,0[e]	..	..	..	..	..	..	..
79 Lituanie	10,0[e]	..	..	..	..	..	..	..
80 Macédoine (FYROM)	7,1[e]	..	..	..	..	..	..	..
92 Lettonie	12,5[e]	..	..	..	..	..	..	..
93 Kazakhstan	2,7[e]	..	..	..	..	..	..	..
99 Arménie	7,6[e]	..	..	..	..	..	..	..
102 Ukraine	1,6[e]	..	..	..	..	..	..	..
103 Turkménistan	4,2[e]	..	..	..	..	..	..	..
104 Ouzbékistan	2,1[e]	..	..	..	..	..	..	..
105 Albanie	2,8[e]	..	..	..	..	..	..	..
108 Géorgie	2,8[e]	..	..	..	..	..	..	..
109 Kirghizistan	3,6[e]	..	..	..	..	..	..	..
110 Azerbaïdjan	5,5[e]	..	..	..	..	..	..	..
113 Moldova, Rép. de	1,2[e]	..	..	..	..	..	..	..
118 Tadjikistan	4,2[e]	..	..	..	..	..	..	..
Total pays en développement	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays industrialisés	12,5[f]	..	..	..	..	..	..	..
Monde	9,5[g]	..	..	..	..	..	..	..
Amérique du Nord	14,2	3 990 T	219 516 T	620[g]	100	..	35	22
Europe de l'Est et CEI	..	..	..	..	..	..	..	..
Europe de l'Ouest et du Sud	11,4[f]	..	26 409 T	416	99	81	48	57
OCDE	12,1[g]	8 709 T	257 575 T	510[g]	96	77	39	38
Union européenne	10,9[f]	3 282 T	26 893 T	430[g]	99	84	45	52
Pays nordiques	12,2[f]	..	1 315 T	488	94	85	50	62

a. Les classifications nationales peuvent être différentes. Cette colonne ne tient compte que des zones de plus de 10 km², sauf en ce qui concerne les îles. Catégories I-IV de l'Union mondiale pour la nature (UICN) sauf indication contraire.
b. Consommation de combustible provenant de centrales nucléaires.
c. Déchets, principalement générés par des activités industrielles, qui risquent d'entraîner une contamination du sol, de l'eau et de l'air s'ils ne sont pas correctement gérés.
d. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique.
e. Catégories I-V de l'UICN.
f. Catégories I-VI de l'UICN uniquement.
g. OCDE, 1997c.
Sources : Colonne 1 : OCDE, 1997c et WRI, 1998.*Colonnes 2-8* : OCDE, 1997c.

45 Comptes du revenu national

Classement selon l'IDH	PIB (milliards d'USD) 1995	Agriculture (en % du PIB) 1995	Industrie (en % du PIB) 1995	Secteur tertiaire (en % du PIB) 1995	Consommation		Investissement intérieur brut (en % du PIB) 1995	Epargne intérieure brute (en % du PIB)[a] 1995	Recettes fiscales (en % du PIB) 1995	Dépenses du gouvernement central (en % du PIB) 1995	Exportations (en % du PIB) 1995	Importations (en % du PIB) 1995
					Privée (en % du PIB) 1995	Secteur public (en % du PIB) 1995						
Développement humain élevé	**22 197 T**	**2**	**31**	**67**	**60**	**16**	**23**	**24**	**..**	**34**	**19**	**19**
1 Canada	569	..	..	..	60	19	19	21	..	..	37	35
2 France	1 536	2[a]	27[a]	71[a]	60	20	18	20	38	47	23	20
3 Norvège	146	..	..	..	50	21	23	29	..	39	38	32
4 Etats-Unis	6 952	2[a]	26[a]	72[a]	..	16	16	15	19	23	11	13
5 Islande	..	..	..	..	60	21	15	19	..	..	36	33
6 Finlande	125	6[a]	37[a]	57[a]	54	21	16	24	..	44	38	30
7 Pays-Bas	396	3[a]	27[a]	70[a]	57	14	22	29	43	51	53	46
8 Japon	5 109	2[a]	38[a]	60[a]	60	10	29	31	..	..	9	8
9 Nouvelle-Zélande	57	..	..	..	60	15	24	26	34	36	32	30
10 Suède	229	2[a]	32[a]	66[a]	55	26	14	19	33	45	41	36
11 Espagne	559	3[a]	..	..	62	16	21	22	..	39	24	23
12 Belgique	269	2[a]	..	..	62	15	18	24	..	53	74	69
13 Autriche	233	2[a]	34[a]	63[a]	55	19	27	26	..	40	38	39
14 Royaume-Uni	1 106	2[a]	32[a]	66[a]	64	21	16	15	34	44	28	29
15 Australie	349	3[a]	28[a]	70[a]	60	17	23	22	22	29	20	20
16 Suisse	301	..	..	..	59	14	23	27	..	26	36	32
17 Irlande	61	..	..	..	57	15	13	27	..	43	75	61
18 Danemark	172	4[a]	29[a]	67[a]	54	25	16	21	35	44	35	29
19 Allemagne	2 416	..	..	..	58	20	21	23	30	34	23	22
20 Grèce	91	21	36	43	74	19	19	7	..	43	22	34
21 Italie	1 087	3[a]	31[a]	66	62	16	18	22	..	50	26	23
22 Israël	92	..	..	..	58	29	24	13	33	45	29	40
26 Luxembourg	..	..	..	..	..	13	..	..	..	..	96	88
27 Malte	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33 Portugal	102	..	..	..	65	17	28	18	..	38	28	38
37 Slovénie	19	5	39	57	58	21	22	21	..	..	56	57
39 Rép. tchèque	45	6[a]	39[a]	55[a]	60	20	25	20	38	42	52	56
42 Slovaquie	17	6	33	61	50	20	28	30	..	..	63	61
47 Hongrie	44	8	33	59	68	11	23	21	..	..	35	37
52 Pologne	118	6	39	54	63	18	17	19	37	43	28	26
Développement humain moyen	**590 T**	**12**	**37**	**51**	**61**	**17**	**24**	**22**	**..**	**..**	**27**	**28**
67 Bulgarie	12	13	34	53	61	15	21	25	29	43	49	45
68 Bélarus	21	13	35	52	58	22	25	20	..	..	43	47
72 Russie, Féd. de	345	7	38	55	58	16	25	26	16	27	22	22
74 Roumanie	36	21	40	39	66	12	26	21	..	32	28	32
76 Croatie	18	12	25	62	66	33	14	1	43	47	40	53
77 Estonie	4	8	28	64	58	23	27	18	..	..	75	84
79 Lituanie	7	11	36	53	63	20	19	16	24	27	58	61
80 Macédoine (FYROM)	2	..	..	..	82	14	15	4	..	..	37	49
92 Lettonie	6	9	31	60	65	20	21	16	23	30	43	48
93 Kazakhstan	21	12	30	57	65	15	22	19	..	..	35	37
99 Arménie	2	44	35	20	116	13	9	-29	..	..	24	62
102 Ukraine	80	18	42	41	..	..	..	..	..	..	..	..
103 Turkménistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
104 Ouzbékistan	22	33[a]	34[a]	34[a]	..	..	..	..	..	..	..	..
105 Albanie	2	56	21	23	93	15	17	-8	18	34	14	38
108 Géorgie	2	67	22	11	103	7	3	-9	..	..	17	29
109 Kirghizistan	3	44	24	32	67	23	16	10	..	..	26	32
110 Azerbaïdjan	3	27[a]	32[a]	41[a]	..	..	16	4	..	..	27	39
113 Moldova, Rép. de	4	50	28	22	81	20	7	-1	..	..	35	43
118 Tadjikistan	..	..	..	..	71	11	17	18	..	..	114	114
Total pays en développement	4 802 T	14	36	49	60	12	28	27	..	..	27	28
Pays industrialisés	22 788 T	3	31	66	60	16	23	24	..	33	20	19
Monde	27 846 T[b]	5[b]	33[b]	63[b]	63[b]	15[b]	23[b]	21[b]	..	..	21[b]	21[b]
Amérique du Nord	7 521 T	2	26	72	..	16	..	..	..	23	13	15
Europe de l'Est et CEI	832 T	10	37	52	61	17	23	22	..	..	31	32
Europe de l'Ouest et du Sud	7 722 T	3	..	..	59	19	20	22	..	42	30	27
OCDE	22 940 T	3	31	66	60	16	23	25	..	33	20	19
Union européenne	8 382 T	3	30	67	60	19	19	21	..	43	29	27
Pays nordiques	672 T	4	32	64	54	24	17	23	..	43	38	33

Note : Les pourcentages du PIB pour l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire ayant été arrondis, leur total peut ne pas être égal à 100.
a. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique.
b. Banque mondiale, 1997e.
Sources : Colonnes 1-8 : Banque mondiale, 1997e. *Colonne 10 :* Calculs effectués d'après la Banque mondiale, 1997e. *Colonnes 9, 11 et 12 :* Banque mondiale, 1997d.

46 Tendances économiques

Classement selon l'IDH	PNB (en milliards d'USD) 1995	PNB par habitant (USD) 1995	Taux de croissance annuel du PNB (%) 1980-95	Taux de croissance annuel du PIB par habitant (%) 1965-80	1980-95	Taux d'inflation annuel moyen (%) 1985-95	1995	Exportations en % du PIB (taux de croissance annuelle en %) 1980-94	Recettes fiscales en % du PIB (taux de croissance annuelle en %) 1980-92	Excédent ou déficit budgétaire global (en % du PIB 1980	1995
Développement humain élevé	21 746 T	24 285	2,4	3,1	1,8	3,8	2,1	2,4	1,5	-4,3	-2,5
1 Canada	574	19 380	2,4	3,3	1,1	2,9	2,9	3,2	1,2	-3,5	..
2 France	1 451	24 990	1,9	3,7	1,4	2,8	1,7	1,9	0,4	-0,1	-5,5
3 Norvège	136	31 250	2,9	3,6	2,5	3,0	2,4	2,9	-0,5	-1,7	..
4 Etats-Unis	7 100	26 980	2,5	1,8	1,5	3,2	2,5	2,8	(.)	-2,8	-2,3
5 Islande	7	24 950	2,0	..	0,9	..	2,9	-0,2	..	..	..
6 Finlande	105	20 580	1,6	3,6	1,2	3,8	3,1	1,7	0,9	-2,2	-13,4
7 Pays-Bas	371	24 000	2,2	2,7	1,6	1,7	2,1	2,2	0,3	-4,6	-4,9
8 Japon	4 964	39 640	3,1	5,1	2,7	1,4	-0,6	1,6	2,0	-7,0	(.)
9 Nouvelle-Zélande	52	14 340	2,0	1,7	1,0	3,9	-1,7	2,3	0,9	-6,7	0,1
10 Suède	210	23 750	1,1	2,0	0,7	5,5	3,9	2,5	2,0	-8,1	-6,9
11 Espagne	532	13 580	2,4	4,1	2,1	6,3	4,7	3,6	2,9	-4,2	(.)
12 Belgique	251	24 710	1,8	3,6	1,6	3,2	2,1	2,4	0,2	-8,2	-0,5
13 Autriche	217	26 890	2,1	4,0	1,7	3,2	2,2	2,4	0,1	-3,4	-0,1
14 Royaume-Uni	1 095	18 700	2,1	2,0	1,9	5,1	2,8	1,1	1,0	-4,6	0,1
15 Australie	338	18 720	2,9	2,2	1,5	3,7	(.)	3,9	2,1	-1,5	-0,1
16 Suisse	286	40 630	1,4	1,5	0,7	3,4	0,3	1,3	..	-0,2	0,1
17 Irlande	53	14 710	3,4	2,8	3,0	2,5	1,2	4,7	1,6	-12,5	-0,2
18 Danemark	156	29 890	1,9	2,2	1,8	2,8	1,5	2,4	0,7	-2,7	-2,0
19 Allemagne	2 252	27 510	..	3,0	..	..	..	-0,1	0,4	..	-2,5
20 Grèce	86	8 210	..	4,8	..	15,4	9,0	4,8	0,8	-0,5	-15,7
21 Italie	1 088	19 020	1,8	3,2	1,7	6,0	4,7	2,8	2,8	-10,7	-10,5
22 Israël	88	15 920	4,8	3,7	2,3	17,1	9,6	1,1	-5,4	-15,6	-2,9
26 Luxembourg	17	41 210	2,7	..	1,9	..	2,1	1,0	..	..	..
27 Malte	..	..	..	..	..	..	..	-0,3	..	..	..
33 Portugal	97	9 740	2,5	4,6	2,4	11,2	3,8	3,7	1,4	-8,5	..
37 Slovénie	16	8 200	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Rép. tchèque	40	3 870	..	..	..	12,2	9,1	..	..	..	0,5
42 Slovaquie	16	2 950	..	..	..	10,6	9,0	..	..	..	..
47 Hongrie	42	4 120	0,1	5,1	0,4	19,9	24,1	-0,3	0,1	-2,8	..
52 Pologne	108	2 790	0,9	..	0,3	91,8	27,4	3,2	..	..	-2,3
Développement humain moyen	587 T	1 750	..	..	..	..	214,7	..	..	..	..
67 Bulgarie	11	1 330	0,2	..	0,5	45,9	50,5	-11,0	..	..	-5,5
68 Bélarus	21	2 070	..	..	..	..	646,5	..	..	..	..
72 Russie, Féd. de	332	2 240	-2,9	..	-3,3	148,9	190,8	..	..	..	-10,5
74 Roumanie	33	1 480	-0,5	..	-0,6	68,7	35,5	-1,2	..	0,5	..
76 Croatie	16	3 250	..	..	..	..	..	..	..	..	-0,9
77 Estonie	6	2 860	..	..	..	77,2	34,5	..	..	..	1,4
79 Lituanie	7	1 900	..	..	..	..	37,2	..	..	..	..
80 Macédoine (FYROM)	2	860	..	..	..	..	..	..	..	..	..
92 Lettonie	6	2 270	-2,5	..	-2,4	72,5	23,9	..	..	..	-4,2
93 Kazakhstan	22	1 330	..	..	..	..	161,0	..	..	..	..
99 Arménie	3	730	-4,4	..	-5,6	183,1	161,2	..	..	..	..
102 Ukraine	84	1 630	..	..	..	..	412,0	..	..	..	..
103 Turkménistan	4	920	..	..	..	..	919,5	..	..	..	..
104 Ouzbékistan	22	970	..	..	..	..	369,3	..	..	..	..
105 Albanie	2	670	..	..	..	27,3	10,3	-2,7	..	..	-9,9
108 Géorgie	2	440	-8,8	..	-9,2	310,0	163,4	..	..	..	..
109 Kirghizistan	3	700	..	..	..	..	38,5	..	..	..	..
110 Azerbaïdjan	4	480	..	..	..	..	609,5	..	..	..	..
113 Moldova, Rép. de	4	920	..	..	..	..	..	..	..	..	..
118 Tadjikistan	2	340	..	..	..	..	226,9	..	..	..	..
Total pays en développement	4 745 T	1 141	4,1	3,0	2,1	127,4	24,2	3,3	..	..	-1,8
Pays industrialisés	22 332 T	18 158	2,2	..	1,7	9,5	9,1	2,3	..	..	-2,6
Monde	27 077 T	4 880 [a]	2,6	..	0,9	28,6	12,1	2,5	..	..	-2,5
Amérique du Nord	7 674 T	26 211	2,5	1,9	1,5	3,2	2,5	2,8	..	-2,9	-2,3
Europe de l'Est et CEI	809 T	2 013	..	..	..	..	170,8	..	..	..	..
Europe de l'Ouest et du Sud	7 314 T	22 490	1,9	3,4	1,6	4,3	3,0	2,5	1,3	-4,7	-5,6
OCDE	22 535 T	20 860	2,5	3,3	1,6	4,6	3,1	2,4	1,5	-4,3	-2,4
Union européenne	7 980 T	21 446	2,0	3,2	1,6	4,6	3,1	2,3	1,3	-4,9	-4,8
Pays nordiques	614 T	25 803	1,8	2,7	1,4	4,0	2,8	2,4	1,0	-4,5	-7,0

a. Banque mondiale, 1997e.

Sources : Colonnes 1-9 : Banque mondiale, 1997d. *Colonnes 10 et 11 :* Banque mondiale, 1997e.

Données consolidées par région des indicateurs de développement humain

	Afrique subsaha-rienne	Pays arabes	Asie du Sud	Asie de l'Est	Asie de l'Est (sans la Chine)	Asie du Sud-Est et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Pays les moins avancés	Total pays en dévelop-pement	Europe de l'Est et CEI	Pays indus-trial.[a]	Monde
Tableau 1 : Indicateur du développement humain												
Espérance de vie (années)	50,6	63,5	61,8	69,3	71,7	64,7	69,2	51,2	62,2	68,1	74,2	63,6
Taux d'alphabétisation des adultes	56,9	56,0	50,5	82,4	96,3	87,3	86,7	49,2	70,4	98,5	98,6	77,6
Scolarisation tous niveaux confondus	42	58	52	65	78	61	69	36	57	75	83	62
PIB réel par habitant (PPA)	1 407	4 454	1 724	3 359	9 934	3 852	5 982	1 008	3 068	4 109	16 337	5 990
Indicateur du développement humain	0,386	0,636	0,462	0,676	0,883	0,683	0,831	0,344	0,586	0,756	0,911	0,772
Tableau 2 : Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)												
Espérance de vie (années)												
Femmes	52,2	64,9	62,1	71,5	74,9	66,2	72,3	52,3	63,6	72,9	77,9	65,3
Hommes	49,1	62,2	61,4	67,4	68,3	62,4	66,1	50,0	60,7	63,3	70,4	61,9
Taux d'alphabétisation des adultes												
Femmes	47,9	44,2	36,9	74,1	95,0	83,2	85,1	39,3	61,7	98,5	98,5	71,4
Hommes	66,2	67,2	63,2	90,3	97,5	91,8	87,7	59,2	78,8	98,6	98,8	83,7
Scolarisation tous niveaux confondus												
Fém.	38,0	52,7	43,8	62,4	76,0	59,9	68,7	30,9	53,0	76,5	84,0	58,0
Masc.	45,5	59,9	57,7	64,3	67,4	59,2	64,8	40,3	58,9	73,3	81,6	62,5
Part du revenu du travail												
Femmes	36,2	21,4	24,8	37,7	31,5	36,6	27,7	34,3	32,4	40,4	38,0	33,7
Hommes	63,8	78,6	75,3	62,3	68,5	63,4	72,3	65,7	67,6	59,6	62,0	66,3
Indicateur sexospécifique du développement humain	0,376	0,556	0,430	0,665	0,832	0,665	0,762	0,332	0,564	0,744	0,888	0,736
Tableau 3 : Indicateur de la participation des femmes (% de femmes)												
Parmi les parlementaires	..	3,4	6,3	..	..	8,6	12,1	..	8,6	..	15,3	11,8
Encadrement supérieur et direction	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Encadrement et fonctions techniques	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Part des femmes dans le revenu du travail	..	23	24	38	..	34	28	..	32	..	37	33
Indicateur de la participation des femmes	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tableau 5 : Tendances développement humain et revenu par habitant												
PIB par habitant (dollars de 1987)												
1960	492	1 012	193	98	..	281	1 122	245	330	..	7 097	1 951
1970	632	1 974	234	139	..	389	1 434	272	474	..	9 344	2 660
1980	671	2 870	365	236	2 379	615	1 959	257	685	..	11 169	3 116
1990	522	1 769	461	473	4 673	810	1 795	254	736	2 411	12 310	3 298
1995	520	..	521	725	6 185	1 063	1 902	233	867	1 601	12 764	3 417
Tableau 7 : Pauvreté humaine : profil et indicateur												
Indicateur de la pauvreté humaine (%)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Personnes dont l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans (en % de la population totale)	31	14	16	7	4	12	10	29	14	10	5	13
Taux d'analphabétisme des adultes (%)	42,0	42,8	49,5	17,8	3,7	13,2	13,3	50,8	29,6	1,5	1,4	22,4
Population privée d'accès à l'eau potable (%)	48	21	18	32	13	35	23	43	29	..	..	..
Population privée d'accès aux services de santé	48	13	22	12	..	15	21	51	20	..	..	..
Population privée d'accès à l'assainissement (%)	55	30	64	73	..	45	29	64	58	..	..	..
Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (%)	30	17	50	16	..	34	10	39[b]	30	..	..	30[b]
Enfants ne terminant pas l'enseignement primaire (%)	32	7	35	8	..	17	26	36	22	3	1	21
Réfugiés par pays d'asile (en milliers)	3 547	835	3 624	297	..	157	88	3 424	8 556	943	3 890	12 446
PIB réel par habitant (PPA de 1985)												
20 % les plus pauvres	..	..	587	747	..	1 251	933	..	768	1 505	4 811	1 759
20 % les plus riches	..	..	2 837	5 338	..	8 266	17 380	..	6 195	9 962	32 273	12 584
Population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire à 1 USD par jour (PPA de 1985) (%)	..	..	..	29,4	..	14,0	23,8	..	32,2	..	..	..
Seuil de pauvreté national	..	..	..	11,0	..	22,2	25,9	..	..	..	..	..
Tableau 8 : Tendances du développement humain												
Espérance de vie (années)												
1960	39,9	45,5	43,9	47,5	54,5	45,3	55,3	39,1	46,0	66,6	68,6	50,2
1995	50,6	63,5	61,8	69,3	71,7	64,7	69,2	51,2	62,2	68,1	74,2	63,6
Mortalité infantile												
1960	166	166	163	146	84	127	107	170	149	55	39	129
1996	104	55	74	37	15	48	35	109[b]	65	26	13	60[b]
Accès à l'eau potable (%)												
1975-80	..	..	..	..	..	..	60	..	..	..	100	..
1990-96	..	..	..	..	..	..	77	57	71	..	100	..
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)												
1975	31	20	68	26	..	46	18	..	40	..	..	..
1990-97	30	17	50	16	..	34	10	39[b]	30	..	..	30[b]
Alphabétisation des adultes (%)												
1970	31	31	32	53	85	66	74	30	48	..	..	..
1995	57	56	51	82	96	87	87	49	70	99	99	78
Scolarisation totale (% de 6 à 23 ans)												
1980	39	47	37	51	65	51	59	32	46	..	..	..
1995	42	58	52	65	78	61	69	36	57	75	83	62

	Afrique subsaha-rienne	Pays arabes	Asie du Sud	Asie de l'Est	Asie de l'Est (sans la Chine)	Asie du Sud-Est et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Pays les moins avancés	Total pays en dévelop-pement	Europe de l'Est et CEI	Pays indus-trial.[a]	Monde
PIB réel par habitant (PPA)												
1960	996	..	698	729	..	732	2 137	562	915	..	..	..
1995	1 407	4 454	1 724	3 359	9 934	3 852	5 982	1 008	3 068	4 109	16 337	5 990
Tableau 9 : Disparités Sud-Nord (en % de la moyenne du Nord)												
Espérance de vie												
1960	58	66	64	69	78	66	81	57	67	..	100	..
1995	68	86	83	93	96	87	93	69	84	..	100	..
Alphabétisation des adultes												
1970	31	31	33	54	..	67	74	30	48	..	100	..
1995	58	57	51	84	98	89	88	50	71	..	100	..
Apport calorique journalier par habitant												
1970	74	73	69	68	89	65	83	69	71	..	100	..
1995	71	92	76	86	91	80	88	67	82	..	100	..
Accès à l'eau potable												
1975-80	..	..	..	..	..	..	60	..	..	..	100	..
1990-96	..	..	..	..	..	..	71	57	77	..	100	..
Mortalité des moins de 5 ans												
1960	19	20	21	24	39	26	31	18	23	..	100	..
1996	9	21	14	35	81	23	36	10	17	..	100	..
Tableau 10 : Accès des femmes à l'éducation												
Taux net de scolarisation des filles dans le primaire												
1995	..	79	..	98	97	..	..	..	..	97	98	..
Indice (1985=100)	..	116	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
dans le secondaire												
1995	..	..	..	92	92	..	..	..	..	..	90	..
Indice (1985=100)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Scolarisation des femmes dans le supérieur												
Pour 100 000 femmes	228	1 063	432	441	3 244	1 204	1 668	168	679	2 737	3 717	1 369
Indice (1985=100)	..	..	140	161	..	..	..	..	..	..	123	..
Scolarisation des femmes dans le supérieur en sciences naturelles et appliquées (en % des étudiantes)	30	..	18	18	28	31	..	..	33	27	..	
Tableau 11 : Participation des femmes à la vie politique et économique												
Encadrement supérieur et direction (% de femmes)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	37	..	..
Encadrement et fonctions techniques (% de femmes)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	50	..	..
Personnel de vente et de service (% de femmes)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	55	..	..
Personnel de bureau (% de femmes)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	69	..	..
Pourcentage de femmes membres du gouvernement												
total	6	2	5	4	1	6	11	5	5	4	13	7
occupant un poste de ministre	7	1	4	6	3	4	7	6	5	3	11	7
occupant une fonction de secrétaire d'Etat ou de ministre délégué	6	2	5	3	1	6	12	4	5	4	13	7
Travail familial féminin non rénuméré en % du total	57	40	29	81	81	63	38	41	48	..	75	58
Taux d'activité économique des femmes (en % du taux d'act. éco. des hommes)	74	36	48	82	70	74	51	76	64	90	79	68
Tableau 12 : Survie et développement de l'enfant												
Mortalité infantile	104	55	74	37	15	48	35	109[b]	65	26	13	60[b]
Mortalité des moins de 5 ans	169	73	109	46	20	68	43	171[b]	95	33	16	88[b]
Anémies chez les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Naissances suivies par du personnel soignant (%)	39	57	32	85	99	56	80	29[b]	58	..	99	57[b]
Insuffisance pondérale néonatale (%)	16	11	32	9	..	15	10	22	18	..	7	17
Mortalité maternelle	975	396	551	95	98	449	191	1 100[b]	488	62	30	430[b]
Allaitement exclusivement au sein à 3 mois (%)	31	..	47	64	..	37	38	46	45	..	..	..
Taux d'administration de TRO (%)	81[b]	66	71	85	..	95	59	80[b]	76[b]	..	..	76[b]
Insuffisance pondérale des -5 ans (%)	30	17	50	16	..	25	10	39[b]	30	..	..	30[b]
Tableau 13 : Santé												
Enfants d'un an vaccinés												
contre la turberculose (%)	70	91	94	96	80	94	93	80	89	94	92	89
contre la rougeole (%)	56	83	79	96	79	86	78	60	79	91	86	79
Cas de sida (pour 100 000 habitants)	11,2	0,4	0,1	..	..	4,0	6,4	7,4	3,5	0,3	5,0	3,9
Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants)	84,2	60,5	101,6	31,1	..	87,4	47,9	69,9	68,6	51,3	27,6	59,7
Cas de paludisme (pour 100 000 habitants)	..	125	226	6	..	1 008	249	6 765	954	..	..	..
Consommation de cigarettes par adulte (base 100=1970-72)	121	159	134	243	119	147	91	156	160	..	90	115
Médecins (pour 100 000 hab.)	16	107	44	116	..	19	136	14	76	354	287	122
Infirmiers (pour 100 000 hab.)	78	180	24	94	..	75	62	26	85	809	780	241
Population handicapée (%)	..	2,0	0,8	4,9	..	1,7	..	..	2,6	..	..	..
Dépenses pub. de santé												
en % du PNB (1960)	0,7	1,0	0,5	1,0	..	0,5	1,3	..	1,0	..	..	..
en % du PIB (1990)	2,4	2,9	1,4	2,2	..	1,0	2,4	1,9	2,0	..	..	..

47 Données consolidées par région des indicateurs de développement humain

	Afrique subsaha-rienne	Pays arabes	Asie du Sud	Asie de l'Est	Asie de l'Est (sans la Chine)	Asie du Sud-Est et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Pays les moins avancés	Total pays en dévelop-pement	Europe de l'Est et CEI	Pays indus-trial.[a]	Monde
Tableau 14 : Sécurité alimentaire												
Apport calorique journalier par habitant												
1970	2 225	2 206	2 094	2 041	2 695	1 957	2 491	2 090	2 131	..	3 016	2 337
1995	2 237	2 903	2 385	2 717	2 864	2 533	2 781	2 103	2 572	2 882	3 157	2 702
Apport en céréales par habitant												
Total (kg)	119	209	165	182	158	171	124	143	165	163	130	157
Evolution (%), 1970-95	6	29	11	14	-21	22	6	12	14	..	1	11
Apport lipidique journalier par habitant												
Total (g)	47	70	44	67	74	49	78	35	58	84	117	71
Evolution (%), 1970-95	6	54	45	185	120	65	41	16	77	..	20	48
Apport protéique journalier par habitant												
Total (g)	52	77	59	72	83	60	72	50	65	88	99	73
Evolution (%), 1970-95	-3	31	14	45	13	33	12	-1	25	-3	11	20
Indice de production alimentaire par habitant (1980=base 100)	99	106	122	210	122	127	111	94	139	..	103	132
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	..	..	..	5	..	..	9	..	..	..	..	..
Aide alimentaire céréalière (en milliers de tonnes)	2 324	636	1 625	..	..	205	1 134	3 290	5 935	..	..	..
Consommation alimentaire (en % de la consommation totale des ménages)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tableau 15 : Disparités dans l'enseignement												
Taux brut de scolarisation												
Primaire												
Total	75	90	97	117	100	109	111	70	101	98	101	101
Filles en % des garçons	80	84	78	98	101	95	98	76	87	99	99	89
Secondaire												
Total	25	52	44	68	96	51	53	17	50	87	99	58
Filles en % des garçons	76	81	66	89	103	88	109	69	81	104	102	85
Scolarisation supérieure en sciences nat. et appliquées (% de la scolarisation sup. totale)	..	..	..	37,5	38,6	27,4	28,7	..	..	43,2	32,5	..
Scientifiques et techniciens (R & D) (pour 1 000 habitants)	..	..	0,3	0,6	2,5	..	0,4	..	0,4	3,1	3,8	1,3
Dépenses publiques d'enseignement en % du PNB												
1985	5,2	5,7	3,3	3,1	..	..	3,8	..	4,1	..	5,1	4,9
1995	6,3	5,1	3,6	2,7	3,5	..	4,5	..	3,8	4,9	5,2	4,9
en % des dépenses publiques totales 1993-94	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Dépenses publiques d'ens.primaire/ secondaire (en % de tous les niveaux)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
d'ens. supérieur (en % de tous les niveaux)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tableau 16 : Qui sont ceux qui travaillent ?												
Population active (% de la pop. tot.)	44	34	42	59	50	48	42	47	48	50	49	48
Population active féminine (% de la pop. active adulte)												
1970	43	22	33	41	37	38	23	43	37	48	40	38
1995	47	27	34	46	41	44	35	48	41	47	44	41
Population active - agriculture (%)												
1970	78	61	73	77	47	70	42	85	72	29	18	56
1990	67	39	62	70	23	59	26	76	61	19	10	49
Population active - industrie (%)												
1970	8	14	12	11	24	9	22	5	12	38	38	19
1990	9	22	16	16	34	14	24	9	16	39	33	20
Population active - tertiaire (%)												
1970	14	25	15	12	29	21	36	10	17	34	45	25
1990	25	39	21	14	43	27	51	15	23	42	57	31
Taux annuel de croissance des salaires réels												
1970-80	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1980-92	..	..	1,7	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tableau 17 : Accès à l'information et aux moyens de communication												
Radios (pour 1 000 habitants)	166	264	88	215	707	156	384	113	185	412	1005	364[c]
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	35	138	55	248	255	150	223	32	145	317	524	228
Consommation de papier d'écriture et d'imprimerie (tonnes pour 1 000 habitants)	1,6	2,9	1,9	7,5	38,5	6,8	10,7	0,4	5,2	6,7	78,2	20,9
Bureaux de poste (pour 100 000 habitants)	..	..	16,9	..	..	6,0	..	..	..	..	..	..
Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 1 000 habitants)	12	49	16	49	304	29	86	3	39	158	414	122[d]
Téléphones publics (pour 1 000 habitants)	0,2	0,4	0,2	0,9	4,2	0,6	1,9	(.)	0,7	1,1	3,7	1,4
Communications téléphoniques internationales (en minutes par habitant)	1,6	9,0	0,5	2,8	41,9	4,0	5,3	0,5	2,8	6,5	41,6	10,9
Télécopieurs (pour 1 000 habitants)	0,2	1,5	..	0,5	..	0,3	..	0,1	..	1,2	23,2	..
Abonnés à des services de téléphonie cellulaire mobile (pour 1 000 habitants)	..	3,1	0,2	4,8	..	6,7	7,5	..	3,6	1,8	61,1	16,8[d]
Abonnés à Internet (pour 1 000 habitants)	..	0,2	(.)	0,5	..	0,6	1,3	..	0,5	2,6	17,9	4,8[d]
Nombre de micro-ordinateurs (pour 1 000 habitants)	..	5,7	1,2	6,5	..	8,3	17,5	..	6,5	18,2	156,3	43,6[d]

	Afrique subsaha-rienne	Pays arabes	Asie du Sud	Asie de l'Est	Asie de l'Est (sans la Chine)	Asie du Sud-Est et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Pays les moins avancés	Total pays en dévelop-pement	Europe de l'Est et CEI	Pays indus-trial.[a]	Monde
Tableau 19 : Déséquilibres entre dépenses militaires et emploi des ressources												
Dépenses militaires												
(en millions d'USD)												
1985	9 592	65 733	31 512	41 421	14 314	15 334	18 670	5 436	185 515	..	628 981	814 496
1996	7 179	37 433	18 461	55 196	20 512	21 335	25 064	5 348	171 934	81 117	609 149	781 093
en % du PIB												
1985	3	12	15	7	..	6	2	4	7	..	4	5
1996	2	..	4	5	..	3	2	3	4	5	3	3
par habitant (USD)												
1985	24	353	30	37	232	39	48	13	51	..	728	182
1996	13	151	14	42	292	43	52	10	39	204	493	137
en % des dépenses de santé et d'enseignement												
1960	..	..	89	363	..	127	56	..	102	..	110	109
1990-91	44	108	61	85	..	66	29	72	63	..	33	38
Importations d'armes conventionnelles												
En millions d'USD	..	..	1 754	3 684	..	1 411	..	..	..	..	..	..
Indice (1991=100)	..	..	105	675	..	..	..	..	..	..	..	..
Effectif total des forces armées												
(en milliers)	933	2 257	2 520	4 670	1 735	1 859	1 330	1 323	14 105	2 910	7 047	21 152
Indice (1985=100)	105	106	115	87	118	88	100	123	96	..	78	91
Tableau 20 : Entrées et sorties de capitaux												
Dette extérieure totale												
en milliards d'USD	224[e]	158	173	119	..	278	601	136[e]	1 583	264	..	..
en % du PNB	81[e]	..	35	17	..	50	38	113[e]	41	30	..	..
Service de la dette (ratio)												
1980	11	..	10	..	..	..	39	..	24	..	..	..
1995	15[e]	..	24	10	..	14	27	..	19	9	..	..
APD reçue (versements nets)												
en millions d'USD, 1995	16 578[f]	5 350	5 229	2 729	112	4 663	5 571	14 235[f]	58 480 [f,g]	193	..	..
en % du PNB de 1995	5,2	1,3	1,2	0,2	(.)	0,8	0,4	14,2[f]	0,9	..	..	..
par habitant (dollars)	28,0[f]	23,6	4,1	2,1	1,4	9,7	14,8	25,0[f]	9,0[f]	..	..	..
Investissements étrangers directs nets (en % du PNB)	0,8	-0,1	0,4	3,1	..	3,3	1,4	1,3	1,8	1,8	-0,5	-0,1
Echanges en % du PNB	61	80	31	78	..	91	29	54	56	70	39	42
Rapport exportations/importations en % du PNB	60	96	73	98	98	96	86	64	91	97	102	–
Termes de l'échange (base 100=1987)	95	91	134	97	..	93	95	89	97	..	103	–
Solde des opérations courantes (millions d'USD)	-8 901	-15 395	-9 745	-6 594	..	-13 368	-31 954	-4 999	-88 167	-4 497	473	–
Tableau 21 : Urbanisation croissante												
Population urbaine en % de la pop. totale												
1970	19	39	20	19	48	20	57	13	25	54	67	37
1995	32	54	28	33	76	33	73	23	37	66	74	45
2015	44	66	38	48	84	46	80	35	49	72	79	55
Taux d'accroissement annuel de la pop. urbaine (%)												
1970-95	5	4	4	4	3	4	3	5	4	2	1	3
1995-2015	4	3	3	3	1	3	2	5	3	1	1	2
Population des agglomérations de plus de 750 000 habitants												
en % de la pop. totale	12	22	12	14	47	10	33	10	16	18	30	19
en % de la pop. urbaine	38	40	43	43	61	31	45	41	41	27	40	41
Tableau 22 : Tendances démographiques												
Population (estimation en millions)												
1970	268,2	119,9	740,7	882,1	51,4	289,4	279,8	285,7	2 616,1	338,3	1 043,5	3 659,6
1995	543,4	241,6	1 293,3	1 295,8	75,6	486,9	471,5	542,5	4 394,0	400,8	1 233,1	5 627,1
2015	919,7	371,8	1 768,0	1 498,0	88,9	636,4	618,8	873,7	5 892,2	403,5	1 294,7	7 186,9
Taux de croissance démographique												
1970-95	2,9	2,8	2,3	1,6	1,6	2,1	2,1	2,6	2,1	0,7	0,7	1,7
1995-2015	2,7	2,2	1,6	0,7	0,8	1,4	1,4	2,4	1,5	(.)	0,2	1,2
Date de doublement de la pop.	2020	2023	2034	2071	2057	2038	2039	2022	2037	..	2223	2046
Coefficient de dépendance	93,2	77,2	70,2	47,7	42,2	63,4	63,1	88,8	63,9	52,9	50,5	60,8
Taux de natalité brut	43,1	31,9	28,2	17,2	17,2	25,4	23,9	39,2	26,1	13,3	12,6	23,2
Taxe de mortalité brut	14,9	7,7	9,2	7,1	6,1	7,7	6,5	14,1	8,7	11,8	10,1	9,0
Indice synthétique de fécondité	6,0	4,4	3,5	1,9	1,8	3,0	2,8	5,3	3,2	1,8	1,7	2,9
Recours à la contraception	16	37	41	82	74	53	64	22	56	..	70	58

47 Données consolidées par région des indicateurs de développement humain

	Afrique subsaha-rienne	Pays arabes	Asie du Sud	Asie de l'Est	Asie de l'Est (sans la Chine)	Asie du Sud-Est et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Pays les moins avancés	Total pays en dévelop-pement	Europe de l'Est et CEI	Pays indus-trial.[a]	Monde
Tableau 23 : Utilisations de l'énergie												
Consommation d'électricité (en millions de kWh)												
Total	254 533	327 408	575 519	1 283 617	278 091	278 333	771 609	43 741	3 574 530	1 671 471	9 300 133	12 874 663
Base 100=1980	173	331	357	329	312	380	212	154	284	..	147	174
Par habitant (kWh)												
1980	427	650	173	368	1 429	201	1 025	76	387	..	6 601	1 566
1995	476	1 355	445	991	3 679	572	1 636	81	814	4 170	7 542	2 290
Combustibles traditionnels en % de la consommation totale d'énergie												
1980	45	8	31	8	5	47	21	77	22	..	1	7
1995	48	3	21	5	1	30	16	84	15	2	3	7
Part du bois de feu dans la consommation d'énergie des ménages	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Utilisations d'énergie commerciale	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total (en millions de tonnes)												
1980	92	130	148	493	80	74	312	19	1 281	1 231	4 920	6 201
1994	131	278	363	966	175	207	445	28	2 450	1 193	5 468	7 917
Par habitant (kg)												
1980	265	813	159	465	1 279	204	878	53	393	3 936	4 587	1 431
1994	251	1 178	286	753	2 340	433	960	53	568	2 979	4 452	1 429
PIB par kg d'équivalent pétrole (USD)												
1980	2,0	3,4	2,3	0,5	2,2	2,4	2,2	5,1	1,7	..	2,3	2,2
1994	1,9	..	1,8	1,0	2,2	2,3	2,0	5,1	1,5	0,5	2,8	2,4
Importations d'énergie commerciale (en % de la consommation d'énergie)												
1980	-124	-741	-12	5	51	-83	-28	19	-94	3	24	..
1994	-118	-305	-18	13	75	-30	-38	-97	-47	-14	19	..
Tableau 24 : Bilan des dégradations de l'environnement												
Superficie émergée (en millions d'hectares)	2 055	1 186	575	1 108	179	486	2 007	1 866	7 495	2 294	5 354	12 849
Forêts et terres boisées (en % de la superficie émergée)	23	4	14	14	13	50	47	23	26	37	28	27
Ressources en eaux intérieures renouvelables (mètres cubes par an)	6 283	546	2 854	2 228	2 178	11 895	21 497	9 940	5 975	13 124	10 804	6 918[h]
Prélèvements annuels d'eau douce												
en % des ressources en eau	1,5	140,2	16,4	17,0	26,8	2,0	1,9	1,4	6,3	8,2	9,5	7,3[h]
par habitant (mètres cubes)	132	926	658	471	649	315	510	186	496	1100	1069	626[h]
Taux annuel de déforestation	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	-0,3[h]
Rythme annuel de reboisement	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Emissions de CO_2 par habitant (en tonnes)	1,0	3,7	1,0	3,0	8,9	1,6	2,6	0,2	2,0	8,9	11,4	4,1
Disparition des mangroves (%)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tableau 25 : Comptes du revenu national												
PIB (en milliards d'USD)	274	381	431	1 298	600	638	1 614	93	4 801	832	22 788	27 846[i]
Agriculture (en % du PIB)	18	..	29	14	..	14	11	36	14	10	3	5[i]
Industrie (en % du PIB)	31	..	27	43	..	39	33	21	36	37	31	33[i]
Secteur tertiaire (en % du PIB)	52	..	43	43	..	47	56	43	49	52	66	63[i]
Consommation privée (en % du PIB)	65	..	70	50	..	55	67	..	60	61	60	63[i]
Cons. du secteur public (en (% du PIB)	17	..	11	11	..	10	13	..	12	17	16	15[i]
Investissement intérieur brut (en % du PIB)	19	..	23	39	..	37	20	..	28	23	23	23[i]
Epargne intérieure brute (en % du PIB)	17	..	20	39	..	33	20	..	27	22	24	21[i]
Recettes fiscales (en % du PIB)	..	..	11	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Dépenses du gouvernement central (en % du PIB)	..	..	18	..	..	16	28	..	..	..	33	..
Exportations (en % du PIB)	27	..	14	39	..	43	14	..	27	31	20	21[i]
Importations (en % du PIB)	29	..	17	39	..	48	14	..	28	32	19	21[i]
Tableau 26 : Tendances économiques												
PNB (en milliards d'USD)	276	401	426	1 323	578	617	1 533	100	4 745	809	22 332	27 077
PNB par hab. (USD)	518	2 162	346	1 055	10 806	1 407	3 313	215	1 141	2 013	18 158	4 880[i]
Taux de croissance annuelle du PNB (1980-85)	1,6	1,5	4,6	9,3	..	6,3	1,6	2,1	4,1	..	2,2	2,6
Taux de croissance annuelle du PNB par habitant												
1965-80	1,5	2,7	1,4	4,2	5,1	3,6	3,9	0,4	3,0	..	..	..
1980-95	-1,3	-1,2	2,3	7,8	..	4,3	-0,4	-0,4	2,1	..	1,7	0,9
Taux annuel d'inflation (moyenne)												
1985-95	24,3	..	9,6	8,7	7,9	17,0	399,0	39,9	127,4	..	9,5	28,6
1995	52,8	..	17,3	10,1	5,4	8,5	41,3	102,9	24,2	170,8	9,1	12,1
Taux de croissance des exportations (en % du PIB)	0,1	..	3,7	3,1	3,3	2,0	3,9	0,7	3,3	..	2,3	2,5
Recettes fiscales (en % du PIB)	..	..	0,9	..	..	..	-1,2	..	..	..	..	..
Exédent ou déficit budgétaire (en % du PIB)												
1980	..	..	-6,1	..	..	-2,8	-2,1	..	..	..	..	..
1995	..	..	-5,2	-1,4	..	0,6	..	..	-1,8	..	-2,6	-2,5

Notes : Les colonnes 1 à 9 concernent uniquement les pays en développement.
a. Y compris l'Europe de l'Est et les pays de la CEI.
b. UNICEF, 1998b.
c. UNESCO, 1998.
d. UIT, 1997a.
e. Banque mondiale, 1997b.
f. OCDE, 1998.
g. Total de l'aide publique au développement nette aux pays et territoires figurant sur la partie 1 de la liste des bénéficiaires de l'aide du Comité d'aide au développement de l'OCDE.
h. WRI, 1998.
i. Banque mondiale, 1997e.

48 Instruments internationaux de protection des droits de l'homme

Tous pays

	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Convention Internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale 1969	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide 1948	Convention relative aux droits de l'enfant 1989	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative au statut des réfugiés 1951
Afghanistan	●	●	●	●	●	○	●	
Afrique du Sud	○	○	○		●	●	○	●
Albanie	●	●	●	●	●	●	●	●
Algérie	●	●	●	●	●	●	●	●
Allemagne	●	●	●	●	●	●	●	●
Andorre					●	●		
Angola	●	●			●	●		●
Antigua-et-Barbuda			●	●	●	●	●	●
Arabie saoudite			●	●	●		●	
Argentine	●	●	●	●	●	●	●	●
Arménie	●	●	●	●	●	●	●	●
Australie	●	●	●	●	●	●	●	●
Autriche	●	●	●	●	●	●	●	●
Azerbaïdjan	●	●	●	●	●	●	●	●
Bahamas			●	●	●	●		●
Bahreïn			●	●	●			
Bangladesh			●		●	●		
Barbade	●	●	●	●	●	●		
Bélarus	●	●	●	●	●	●	●	
Belgique	●	●	●	●	●	●	○	●
Belize		●			●	●	●	●
Bénin	●	●	○		●	●	●	●
Bhoutan			○		●	●		
Bolivie	●	●	●	○	●	●	○	●
Bosnie-Herzégovine	●	●	●	●	●	●	●	●
Botswana			●		●	●		●
Brésil	●	●	●	●	●	●	●	●
Brunéi Darussalam					●			
Bulgarie	●	●	●	●	●	●	●	●
Burkina Faso			●	●	●	●		●
Burundi	●	●	●	●	●	●	●	●
Cambodge	●	●	●	●	●	●		●
Cameroun	●	●	●		●	●	●	●
Canada	●	●	●	●	●	●	●	●
Cap-Vert	●	●	●		●	●	●	
Chili	●	●	●	●	●	●	●	●
Chine	○		●	●	●	●	●	●
Chypre	●	●	●	●	●	●	●	●
Colombie	●	●	●	●	●	●	●	●
Comores					●	●		
Congo	●	●	●		●	●		●
Corée, Rép. pop. dém. de	●	●		●	●			
Corée, Rép. de	●	●	●	●	●	●	●	●
Costa Rica	●	●	●	●	●	●	●	●
Côte d'Ivoire	●	●	●	●	●	●	●	●
Croatie	●	●	●	●	●	●	●	●
Cuba			●	●	●	●	●	
Danemark	●	●	●	●	●	●	●	●
Djibouti					●			●
Dominique	●	●			●	●		●
Egypte	●	●	●	●	●	●	●	●
El Salvador	●	●	●	●	●	●	●	●
Emirats arabes unis			●		●			
Equateur	●	●	●	●	●	●	●	●
Erythrée					●	●		
Espagne	●	●	●	●	●	●	●	●
Estonie	●	●	●	●	●	●	●	●
Etats-Unis	○	●	●	●	○	○	●	
Ethiopie	●	●	●	●	●	●	●	●
Fidji			●	●	●	●		●
Finlande	●	●	●	●	●	●	●	●
France	●	●	●	●	●	●	●	●
Gabon	●	●	●	●	●	●	○	●
Gambie	●	●	●	●	●	●	○	●
Géorgie	●	●		●	●	●	●	
Ghana			●	●	●	●		●
Grèce	●	●	●	●	●	●	●	●
Grenade	●	●	○		●	●		
Guatemala	●	●	●	●	●	●	●	●
Guinée	●	●	●		●	●	●	●

48 Instruments internationaux de protection des droits de l'homme (suite)

	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Convention Internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale 1969	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide 1948	Convention relative aux droits de l'enfant 1989	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative au statut des réfugiés 1951
Guinée équatoriale	●	●			●	●		●
Guinée-Bissau	●				●	●		●
Guyane	●	●	●		●	●	●	
Haïti		●	●	●	●	●		●
Honduras	●	●		●	●	●	●	●
Hongrie	●	●	●	●	●	●	●	●
Iles Cook					●			
Iles Marshall					●			
Inde	●	●	●	●	●	●	○	
Indonésie					●	●	○	
Iran, Rép. islamique d'	●	●	●	●	●			●
Iraq	●	●	●	●	●	●		
Irlande	●	●	○	●	●	●	●	●
Islande	●	●	●	●	●	●	●	●
Israël	●	●	●	●	●	●	●	●
Italie	●	●	●	●	●	●	●	●
Jamahiriya arabe libyenne	●	●	●	●	●	●	●	
Jamaïque	●	●	●	●	●	●		●
Japon	●	●			●	●		●
Jordanie	●	●	●	●	●	●	●	
Kazakhstan					●			
Kenya	●	●			●	●	●	●
Kiribati					●			
Kirghizistan	●	●	●	●	●	●	●	●
Koweït	●	●	●	●	●	●	●	
Lesotho	●	●	●	●	●	●		●
Lettonie	●	●	●	●	●	●	●	●
Liban	●	●	●	●	●	●		
Libéria	○	○	●	●	●	●		●
Liechtenstein				●	●	●	●	●
Lituanie	●	●		●	●	●	●	●
Luxembourg	●	●	●	●	●	●	●	●
Macédoine (FYROM)	●	●	●	●	●	●	●	
Madagascar	●	●	●		●	●		●
Malaisie				●	●	●		
Malawi	●	●	●		●	●	●	●
Maldives			●	●	●	●		
Mali	●	●	●	●	●	●		●
Malte	●	●	●		●	●	●	●
Maroc	●	●	●	●	●	●	●	●
Mauritanie			●		●			●
Maurice	●	●	●		●	●	●	
Mexique	●	●	●	●	●	●	●	
Micronésie, Etats Fédérés de					●			
Moldova, Rép. de	●	●	●	●	●	●	●	
Monaco	●	●	●	●	●		●	●
Mongolie	●	●	●	●	●	●		
Mozambique		●	●	●	●	●		●
Myanmar			●	●	●	●		
Namibie	●	●	●	●	●	●	●	●
Nauru					●			
Népal	●	●	●	●	●	●	●	
Nicaragua	●	●	●	●	●	●	○	●
Niger	●	●	●		●			●
Nigeria	●	●	●		●	●	○	●
Nioué					●			
Norvège	●	●	●	●	●	●	●	●
Nouvelle-Zélande	●	●	●	●	●	●	●	●
Oman					●			
Ouganda	●	●	●	●	●	●	●	●
Ouzbékistan	●	●	●		●	●	●	
Pakistan			●	●	●	●		
Palau					●			
Panama	●	●	●	●	●	●	●	●
Papouasie-Nouvelle-Guinée			●	●	●	●		●
Paraguay	●	●		○	●	●	●	●
Pays-Bas	●	●	●	●	●	●	●	●
Pérou	●	●	●	●	●	●	●	●
Philippines	●	●	●	●	●	●	●	●
Pologne	●	●	●	●	●	●	●	●

	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Convention Internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale 1969	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide 1948	Convention relative aux droits de l'enfant 1989	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative au statut des réfugiés 1951
Portugal	●	●	●		●	●	●	●
Qatar			●		●			
Rép. arabe syrienne	●	●	●	●	●			
Rép. centrafricaine	●	●	●		●	●		●
Rép. dém. du Congo	●	●	●	●	●	●	●	●
Rép. dém. pop. lao			●	●	●	●		
Rép. dominicaine	●	●	●	○	●	●	○	●
Rép. tchèque	●	●	●	●	●	●	●	●
Roumanie	●	●	●	●	●	●	●	●
Royaume-Uni	●	●	●	●	●	●	●	●
Russie, Féd. de	●	●	●	●	●	●	●	●
Rwanda	●	●	●	●	●	●		●
Saint-Kitts-et-Nevis					●	●		
Sainte-Lucie			●		●	●		
San Marin	●	●			●			
Saint Siège			●		●			●
Saint-Vincent	●	●	●	●	●	●		●
Salomon, Iles	●		●		●			●
Samoa-Occidental					●	●		●
São Tomé-et-Principe	○	○			●	○		●
Sénégal	●	●	●	●	●	●	●	●
Seychelles	●	●	●	●	●	●	●	●
Sierra Leone	●	●	●		●	●	○	●
Singapour				●	●	●		●
Slovaquie	●	●	●	●	●	●	●	●
Slovénie	●	●	●	●	●	●	●	●
Somalie	●	●	●				●	●
Soudan	●	●	●		●		○	●
Sri Lanka	●	●	●	●	●	●	●	
Suède	●	●	●	●	●	●	●	●
Suisse	●	●	●		●	●	●	●
Suriname	●	●	●		●	●		●
Swaziland			●		●			
Tadjikistan			●		●	●	●	●
Tanzanie, Rép.-Unie de	●	●	●	●	●	●		●
Tchad	●	●	●		●	●	●	●
Thaïlande		●			●	●		
Togo	●	●	●	●	●	●	●	●
Tonga			●	●	●			
Trinité-et-Tobago	●	●	●		●	●		
Tunisie	●	●	●	●	●	●	●	●
Turkménistan	●	●	●		●	●		
Turquie			○	●	●	●	●	●
Tuvalu					●			●
Ukraine	●	●	●	●	●	●	●	
Uruguay	●	●	●	●	●	●	●	●
Vanuatu					●	●		
Venezuela	●	●	●	●	●	●	●	
Vietnam	●	●	●	●	●	●		
Yémen	●	●	●	●	●	●	●	●
Yougoslavie	●	●	●	●	●	●	●	●
Zambie	●	●	●		●	●		●
Zimbabwe	●	●	●	●	●	●		●
Total des pays parties	137	140	150	124	191	161	104	131
Signatures non suivies d'une ratification	5	3	6	3	1	3	12	0
Absence de signature et de ratification	51	50	37	66	1	29	77	62

● Ratification, adhésion, approbation, notification ou succession, acceptation ou signature définitive.
○ Signature non encore suivie d'une ratification.
Note : Situation au 1er Février 1998
Source : ONU, 1997.

Références statistiques principales

Banque mondiale. 1993. *Rapport sur le développement dans le monde 1993*. New York : Oxford University Press.

———. 1995b. *World Data 1995*. CD-ROM. Washington, DC.

———. 1995c. *Rapport sur le développement dans le monde 1995*. New York : Oxford University Press.

———. 1996. *Rapport sur le développement dans le monde 1996*. New York : Oxford University Press.

———. 1997a. Correspondance concernant des données non publiées de la Banque mondiale sur des estimations du PNB par habitant établies d'après le coefficient PIB/PNB pour 1995. International Economics Department. Reçue au mois de juillet. Washington, DC.

———. 1997b. *Global Development Finance 1997*. Washington, DC.

———. 1997d. *Indicateurs du développement dans le monde 1997*. CD-ROM. Washington, DC.

———. 1997e. *Rapport sur le développement dans le monde 1997*. New York : Oxford University Press.

BIT (Bureau international du travail). 1994. *Le Travail dans le monde 1994*. Genève.

———. 1995a. *Le Travail dans le monde 1995*. Genève.

———. 1996. *Estimates and Projections of the Economically Active Population, 1950-2010*. 4e édition. Disquette. Genève.

———. 1997a. *Le Travail dans le monde 1997-98*. Genève.

———. 1997b. *Annuaire des statistiques du travail 1997*. Genève.

Brewers and Licensed Retailers Association. 1997. *Statistical Handbook 1997*. Londres.

CDIAC (Carbon Dioxide Information Analysis Center). 1998. Données disponibles sur http ://www.cdiac.ESD.ORNL.GOV/ftp/ndp001r7. Janvier.

CEE (Commission économique des Nations unies pour l'Europe). 1995. *Trends in Europe and North America : The Statistical Yearbook of the Economic Commission for Europe*. New York et Genève.

———. 1996. Base de données. Genève.

———. 1997a. *Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord*. New York et Genève.

———. 1997b. *Trends in Europe and North America 1996-97*. New York et Genève.

Centre des Nations unies pour le développement social et les affaires humanitaires. 1995a. « Résultats de la quatrième enquête des Nations unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale (1986–90) — Rapport intérimaire du Secrétariat. » Vienne.

———. 1995b. « Rapport intérimaire du Secrétariat.» Vienne.

Eurostat et Nations unies. 1995. *Women and Men in Europe and North America*. Genève.

FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1994. *Tableaux par pays 1994 : Données de base sur le secteur agricole*. Département économique et social. Rome.

———. 1995. *Yearbook of Fishery Statistics : Catches and Landings*. Rome.

———. 1996a. *Annuaire de production*. FAO Statistics Series. Rome.

———. 1996b. *Sixième enquête mondiale sur l'alimentation*. Rome.

———. 1997a. *Correspondance sur l'apport calorique journalier par habitant*. Reçue en juillet. Rome.

———. 1997b. *Rapport du sommet mondial de l'alimentation*. Rome.

———. 1997c. *Situation des forêts du monde* 1997. Rome.

———. 1998. *Bilans alimentaires*. Disponibles sur http ://apps.fao.org/lim500/nphwrap.pl ? FoodBalanceSheet &Domain=FoodBalanceSheet. Février.

HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 1994. *«Populations of Concern to UNHCR : A Statistical Overview.»* Division of Programmes and Operational Support, Food and Statistical Unit. Genève.

———. 1998. *The State of the World's Refugees 1997-98 : A Humanitarian Agenda*. New York : Oxford University Press.
IDEA (Institute for Democracy and Electoral Assistance). 1997. *Voter Turnout from 1945 to 1997 : A Global Report*. Stockholm.
IIES (Institut international d'études stratégiques). 1993. *The Military Balance 1993-94*. Londres : Brasseys.
———. 1997. *The Military Balance 1997-98*. Londres : Oxford University Press.
Keesing's Worldwide (remplace Worldwide Government Directories). 1995. *Worldwide Government Directory with International Organizations*. Bethesda, Maryland.
OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 1994. *Coopération pour le développement : rapport du Comité d'aide au développement 1994*. Paris.
———. 1995a. *Coopération pour le développement : rapport du Comité d'aide au développement 1995*. Paris.
———. 1995b. *Perspectives de l'emploi*. Paris.
———. 1995e. *Données de l'OCDE sur la santé 1995*. Paris.
———. 1997c. *Regards sur l'éducation 1997*. Paris.
———. 1997d. *Perspectives de l'emploi*. Paris.
———. 1997e. *Données sur l'environnement : Compendium 1997*. Paris.
———. 1997f. *Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays bénéficiaires de l'aide*. Paris.
———. 1997h. *Indicateurs économiques à court terme : pays en transition*. Paris.
———. 1998. *Coopération pour le développement : rapport du Comité d'aide au développement 1997*. Paris.
OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et Statistiques Canada. 1995. *Littératie, économie et société*. Paris et Ottawa.
OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada. 1997. *Littératie et société du savoir : nouveaux résultats de l'enquête sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*. Paris et Ottawa.
OMS (Organisation mondiale de la santé), CCAEA (Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement) et UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1996. *Water Supply and Sanitation Sector Monitoring Report*. Genève.
OMS (Organisation mondiale de la santé). 1993. *Annuaire statistique sanitaire mondial 1993*. Genève.
———. 1994. *Annuaire statistique sanitaire mondial 1994*. Genève.
———. 1995a. *Global Database on Child Growth 1995*. Unité de la nutrition. Genève.
———. 1995c. *Annuaire statistique sanitaire mondial 1995*. Genève.
———. 1996b. *Rapport annuel du directeur général 1996*. Genève.
———. 1997c. *Tobacco or Health : A Global Status Report*. Genève.
———. 1997d. *Rapport annuel du directeur général 1997*. Genève.
ONU (Organisation des Nations unies). 1993. « Statistical Chart on World Families. » Division de statistique et Secrétariat de l'Année internationale de la famille. New York.
———. 1994d. « Women's Indicators and Statistics Database. » Version 3. CD-ROM. Division de statistique. New York.
———. 1994e. « World Population Prospects 1950–2050. » Base de données, révision de 1994. Division de la population. New York.
———. 1995b. *Les femmes dans le monde 1970–95 : Des chiffres et des idées*. New York.
———. 1996d. « World Population Prospects 1950–2050. » Base de données, révision de 1996. Division de la population. New York.
———. 1996e. « World Urbanization Prospects : The 1996 Revision. » Base de données. Division de la population. New York.
———. 1997b. *Annuaire des statistiques de l'énergie 1995*. New York.
———. 1997d. *Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*. New York. Disponible sur http://www.un.org/Depts/Treaty.
———. 1997f. *World Contraceptive Use 1997*. Division de la population. New York.
———. 1997i. « World Population Prospects 1950–2050. » Base de données, révision de 1996. Division de la population. New York.
ONUSIDA et OMS (Programme commun coparrainé par les Nations unies sur le VIH et le sida). 1997. *Report on the*

Global HIV/AIDS Epidemic. Genève (décembre).

PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 1994. *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. Paris, Economica.

———. 1995a. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris, Economica.

———. 1996a. *Rapport mondial sur le développement humain 1996*. Paris, Economica.

———. 1997a. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Paris, Economica.

Psacharopolous, George et Zafiris Tzannatos (sous la direction de). 1992. *Case Studies on Women's Employment and Pay in Latin America*. Washington, DC : Banque mondiale.

SIPRI (Institut international de recherche sur la paix, Stockholm). 1997. *SIPRI Yearbook 1997*. New York : Oxford University Press.

Smeeding, Timothy. 1997. *Financial Poverty in Developed Countries : The Evidence from the Luxembourg Income Study (LIS)*. Rapport final destiné au PNUD. Luxembourg.

Summers, Robert et Alan Heston. 1991. « Penn World Tables (Mark 5) : An Expanded Set of International Comparisons, 1950–1988. » *Quarterly Journal of Economics* 106, pp. 327–368.

UIP (Union interparlementaire). 1997a. Données disponibles sur : http://www.ipu.org. Décembre.

———. 1997b. Hommes et femmes en politique : la démocratie inachevée. Genève.

———. 1998. Courrier relatif à la participation politique. Reçu en février. Genève.

UIT (Union internationale des télécommunications). 1996. *Indicateurs des télécommunications mondiales*. Disquette. Genève.

———. 1997a. Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde, 1996-97. Genève.

———. 1997b. *Indicateurs des télécommunications mondiales*. Disquette. Genève.

UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). 1993. *Rapport mondial sur l'éducation 1993*. Paris.

———. 1994. «*Statistics on Illiteracy, 1994 Estimates and Projections.*» Paris.

———. 1995. *Rapport mondial sur l'éducation 1995*. Paris.

———. 1997a. Correspondance sur l'alphabétisation des adultes. Division de statistique. Reçue au mois de juillet. Paris.

———. 1997b. Correspondance sur les inscriptions dans les cycles primaire, secondaire et supérieur. Division de statistique. Reçue au mois de novembre. Paris.

———. 1997c. *Education Policy Analysis*. Paris.

———. 1997d. *Annuaire statistique de l'Unesco 1997*. Paris.

———. 1998. *Rapport mondial sur l'éducation 1998*. Paris.

UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1997. *La situation des enfants dans le monde 1997*. New York : Oxford University Press.

———. 1998b. *La situation des enfants dans le monde 1998*. New York : Oxford University Press.

WRI (World Resources Institute). 1994. *World Resources 1994-95*. New York : Oxford University Press.

———. 1996a. *World Resources 1996-97*. New York : Oxford University Press.

———. 1998. *World Resources 1998-99*. New York : Oxford University Press.

Quelques définitions

Accès à l'assainissement Pourcentage de la population ayant accès aux moyens sanitaires d'évacuation des excréta et des déchets, y compris les latrines extérieures et le compostage.

Accès à l'eau potable Pourcentage de la population disposant d'un accès raisonnable à l'approvisionnement en eau potable, comprenant les eaux de surface traitées, ou non traitées mais non polluées, telle que celle des sources, des puits et des forages protégés.

Accès aux services de santé Pourcentage de la population qui peut se rendre dans les centres de santé locaux, à pied ou en utilisant les moyens de transports locaux, dans un délai maximal d'une heure.

Administrateurs et gestionnaires Voir Encadrement supérieur et direction.

Aide alimentaire en céréales Céréales fournies par des pays donateurs et des organisations internationales, notamment le Programme alimentaire mondial et le Conseil international du blé, telles qu'elles ont été comptabilisées pour la campagne agricole considérée. Les céréales comprennent le blé, la farine, le blé concassé, le riz, les céréales secondaires et les ingrédients céréaliers des aliments composés.

Aide publique au développement (APD) Montant net des dons et des prêts accordés aux pays et aux territoires figurant sur la liste des bénéficiaires du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), par des organismes publics des membres du CAD, avec pour objectif principal la promotion du développement économique et du bien-être, à des conditions de faveur (dans le cas des prêts, l'élément assorti de conditions libérales doit être d'au moins 25 %). Les chiffres des versements nets d'APD se fondent sur les données de l'OCDE pour les pays du CAD, les organismes multilatéraux et les pays arabes.

APD multilatérale. Sommes versées au titre de l'APD à une organisation internationale dont sont membres des Etats et dont l'activité est consacrée en totalité ou en grande partie au développement et à l'aide à des pays destinataires. Une contribution effectuée par un donateur à un tel organisme est considérée comme multilatérale si elle est groupée avec d'autres contributions et déboursée à la discrétion de l'organisme en question. L'APD reçue par un pays est considérée comme multilatérale lorsqu'elle provient d'organismes multilatéraux, tels que les banques multilatérales de développement (Banque mondiale, banques régionales de développement), les institutions des Nations unies et des organismes régionaux (certains organismes de l'Union européenne et organismes arabes).

Apport calorique journalier par habitant Equivalent en calories de l'approvisionnement alimentaire net d'un pays, divisé par le nombre d'habitant, par jour.

Chômage Sont en chômage toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé, qui n'ont pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, sont disponibles pour travailler, et se sont efforcées de trouver un emploi rémunéré ou en tant que travailleurs indépendants.

Coefficient de dépendance Proportion des personnes définies comme à charge, âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans, par rapport à la population définie comme active, âgée de 15 à 64 ans.

Combustibles traditionnels Cette catégorie comprend le bois de feu, le charbon de bois, la bagasse et les déchets animaux et végétaux.

Consommation alimentaire en pourcentage de la consommation totale des ménages Valeur calculée d'après les détails du PIB (dépenses aux prix du marché national) défini dans le système de comptabilité nationale (SCN) des Nations unies, recueillis pour la plupart au cours des phases IV (1980) et V (1985) du pro-

gramme de comparaison international (PCI).

Consommation d'alcool par habitant Chiffre calculé d'après les données relatives aux ventes de bière, vins et spiritueux, converties en volume d'alcool absolu selon la teneur en alcool de ces boissons. Ce volume d'alcool absolu est ensuite divisé par le nombre d'habitants pour obtenir la consommation par habitant.

Consommation de cigarettes par adulte Cette grandeur a été estimée par l'Organisation mondiale de la santé selon la formule suivante : somme de la production et des importations, moins les exportations, divisée par la population âgée de 15 ans et plus. Cette mesure de la consommation apparente tient également compte de la consommation de *beedis* (petites cigarettes indiennes), de tabac à rouler et de la contrebande, mais non des stocks constitués par l'industrie du tabac.

Consommation d'eau Prélèvements d'eau, y compris ceux effectués sur les aquifères non renouvelables et aux installations de délassement, mais à l'exclusion des pertes par évaporation.

Consommation d'énergie commerciale Quantité d'énergie primaire à l'échelon national avant conversion en d'autres formes d'énergie utilisables (telles que l'électricité ou les produits pétroliers raffinés). Les chiffres comprennent la production nationale, majorée des importations et des changements des réserves, et minorée des exportations et du contenu des soutes internationales. La consommation d'énergie comprend également des produits consommés à des fins non énergétiques, pour la plupart dérivés du pétrole. La consommation de bois de feu, déjections animales séchées et autres combustibles traditionnels, bien qu'importante dans certains pays en développement, n'est pas comptabilisée, faute de données complètes et fiables.

Consommation des ménages Valeur marchande de tous les biens et services, y compris les biens durables (tels que les automobiles, lave-linge et micro-ordinateurs) achetés ou reçus en tant que paiement en nature par les ménages et les organisations à but non lucratif. Sont exclus de cette catégorie les achats de logements, mais y sont inclus les loyers théoriques de logements occupés par les propriétaires.

Couverture sociale Fait référence à la fourniture, par les pays membres de l'OCDE à leur population, de prestations de sécurité sociale dans les domaines de la santé, de la retraite, de l'assurance-chômage et autres services de protection du revenu. Ces prestations visent non seulement à aider les personnes nécessiteuses, mais également à atteindre certains objectifs économiques en assumant les coûts sociaux de restructuration économique.

Déboisement Voir Déforestation.

Décaissement Versement de fonds destinés à l'achat de biens ou de services par ou pour un bénéficiaire ; par extension, somme décaissée. Les décaissements reflètent les transferts internationaux effectifs de ressources financières ou de biens ou de services comptabilisés au prix coûtant pour le donateur. Pour les activités ayant lieu hors des pays donateurs, tels que les programmes de formation, d'administration ou de sensibilisation du public, les décaissements sont considérés comme ayant lieu lorsque les fonds ont été transférés au prestataire des services ou au bénéficiaire. Ils peuvent être exprimés en montant brut (montant total décaissé au cours de la période de référence) ou net (déduction faite en cas de prêt de tout remboursement de principal effectué au cours de la période de référence).

Déchets urbains Déchets ramassés en milieu urbain par les services municipaux ou par des sous-traitants. Ils comprennent les ordures ménagères, les déchets provenant d'établissements commerciaux, de bureaux et d'établissements tels les écoles et les services de l'administration publique, et des petites entreprises qui évacuent leurs déchets selon les modalités établies pour le ramassage des ordures ménagères.

Déforestation Défrichage définitif de terres forestières pour la culture itinérante, la mise en valeur agricole ou l'implantation humaine. Ne comprend pas les autres traitements tels que la coupe sélective.

Dépenses de consommation publiques Total des dépenses courantes engagées pour les achats de biens et de services par les entités du secteur public à tous les échelons. Les dépenses d'investissement pour la défense et la sécurité nationales sont considérées comme des dépenses de consommation.

Dépenses de santé Les dépenses publiques de santé comprennent les dépenses de fonctionnement et d'équipement engagées par tous les bureaux, départements, établissements du gouvernement

central et autres organes qui sont des institutions ou des instruments de l'autorité centrale du pays considéré, qui sont consacrées aux hôpitaux, aux maternités, aux centres de santé dentaire et aux dispensaires possédant un service médical important, aux systèmes nationaux d'assurance-maladie et à la planification familiale et aux soins préventifs. Les données relatives à ces dépenses ne sont pas immédiatement comparables d'un pays à l'autre et il convient de procéder avec prudence en la matière. Dans un grand nombre d'économies, les services de santé privés fournissent des prestations importantes dans ce domaine ; dans d'autres, les services publics interviennent pour une large part, mais les dépenses de santé sont parfois financées à un niveau autre que celui du gouvernement central.

Dépenses d'enseignement Dépenses engagées pour le fonctionnement, l'administration, l'inspection et l'appui des écoles maternelles, primaires et secondaires ; des universités et des établissements d'enseignement supérieur ; des établissements d'enseignement professionnel, technique et autres ; et de l'administration générale et des services annexes.

Dépenses militaires Dépenses engagées par les ministères – notamment de la défense – pour l'entretien des forces armées, y compris l'achat de fournitures et d'équipements militaires, la construction, le recrutement, la formation et les programmes d'aide militaire.

Dépenses publiques totales de protection sociale Dépenses publiques réalisées dans les domaines de la santé, de la retraite, de l'assurance-chômage et autres formes de maintien du revenu.

Dépenses publiques Dépenses de fonctionnement et d'équipement réalisées par tous les bureaux, départements, établissements du gouvernement central et autres organes constituant des institutions ou des instruments de l'autorité centrale d'un pays.

Dette extérieure totale Somme de la dette publique à garantie publique et des obligations extérieures privées non garanties à long terme, de la dette à court terme et de l'utilisation de crédits du FMI. Les données relatives à la dette proviennent du système de notification de la dette à la Banque mondiale et sont complétées par les estimations de cet organisme. Ce système ne rend compte que de la dette des pays en développement et ne recueille pas de données sur la dette extérieure d'autres groupes d'emprunteurs ou d'économies non membres de la Banque mondiale. Les montants sont exprimés en dollars des Etats-Unis (USD) convertis au taux de change officiel.

Disparités femmes-hommes Ensemble d'estimations nationales, régionales et autres dans lequel tous les chiffres relatifs aux paramètres retenus sont exprimés pour les femmes par rapport aux chiffres correspondants pour les hommes (base 100).

Disparités Sud-Nord Ensemble d'estimations nationales, régionales et autres dans lequel tous les chiffres relatifs aux paramètres retenus sont exprimés pour les pays en développement par rapport aux chiffres moyens correspondants à l'ensemble des pays industrialisés (base 100).

Disparités zones rurales-zones urbaines Ensemble d'estimations nationales, régionales et autres dans lequel tous les chiffres relatifs aux paramètres retenus sont exprimés pour les zones rurales par rapport aux chiffres correspondants pour les zones urbaines (base 100).

Domaines humains prioritaires Education de base, soins de santé primaires, eau potable, assainissement adéquat, planning familial et nutrition.

Emissions de CO_2 Emissions de dioxyde de carbone (CO_2) anthropiques (liées aux activités humaines) et découlant de la consommation de combustibles fossiles, ainsi que de la production de ciment. Le volume de ces émissions est calculé à partir de statistiques sur la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux, ainsi que du torchage. Les émissions de CO_2 varient en fonction des combustibles. Ainsi, pour une consommation d'énergie équivalente, la combustion du pétrole génère environ une fois et demie plus de CO_2 que celle du gaz naturel. Celle du charbon dégage quant à elle environ deux fois plus de CO_2 que le gaz naturel. La production de ciment passe par une opération de cuisson faisant intervenir de l'oxyde de calcium. Au cours de cette opération, la production d'une tonne de ciment génère 0,498 tonne de CO_2.

Emissions de soufre et d'azote Emissions de soufre, sous forme d'oxydes de soufre, et d'azote, sous forme d'oxydes divers, contribuant conjointement aux précipitations acides et affectant l'agriculture, les forêts, les habitats aquatiques et les matériaux de construction.

Encadrement et fonctions techniques Sont compris dans cette catégorie les spécialistes et le personnel technicien des domaines suivants : sciences physiques, architecture, ingénierie, aviation et marine (officiers inclus), sciences biologiques, médecine, dentisterie, médecine vétérinaire, mathématiques, informatique, économie, comptabilité, droit, enseignement, religion, littérature, journalisme, sculpture, peinture, photographie et autres arts de création, composition et interprétation musicales, athlétisme, sports, et autres domaines du travail intellectuel, technique et connexe non répertoriés ailleurs, conformément à la Classification internationale type des professions (CITP-1968).

Encadrement supérieur et direction Catégorie d'emploi comprenant les législateurs, les cadres supérieurs de l'administration publique, les chefs traditionnels et chefs de village, et les administrateurs d'organismes à vocation particulière. Sont également inclus les dirigeants du secteur privé, chefs d'entreprise, et directeurs généraux, ainsi que les gestionnaires spécialisés et les superviseurs exerçant des fonctions de direction, conformément à la Classification internationale type des professions (CITP-1968).

Energie commerciale Formes commerciales d'énergie primaire – hydrocarbures (pétrole brut, gaz naturel liquéfié, hydrocarbures de sources non classiques, gaz naturel), combustibles solides (houille, lignite et autres combustibles dérivés) électricité primaire (d'origine nucléaire, hydraulique, géothermique ou autre) – converties en équivalent pétrole.

Enfants atteignant la cinquième année de scolarité Pourcentage d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire une année donnée et atteignant la cinquième année de scolarité (ou la quatrième dans les pays ou l'enseignement primaire dure quatre ans). Cette estimation se fonde sur la méthode de la cohorte reconstituée, qui s'appuie sur des statistiques d'inscription et de redoublement sur deux années consécutives.

Enseignement primaire Enseignement de premier niveau (niveau 1 de la Classification internationale type de l'éducation – CITE), dont la principale fonction est de fournir les éléments de base de l'éducation, dispensé par exemple dans les écoles élémentaires et les écoles primaires.

Enseignement secondaire Enseignement de deuxième niveau (niveaux 2 et 3 de la CITE), basé sur au moins quatre années d'instruction préalable au premier niveau et fournissant une instruction générale ou spécialisée ou les deux, dispensé par exemple dans les écoles intermédiaires, les écoles secondaires, les lycées, les écoles normales à ce niveau et les écoles à vocation professionnelle ou technique.

Enseignement supérieur Enseignement de troisième niveau (niveaux 5, 6 et 7 de la CITE), dispensé par exemple dans les universités, les écoles normales et les écoles professionnelles supérieures, exigeant comme condition minimale d'admission d'avoir achevé avec succès l'enseignement de deuxième niveau ou de prouver qu'un niveau équivalent de connaissances a été assimilé.

Epargne intérieure (brute) Produit intérieur brut moins la consommation des administrations publiques et la consommation privée.

Espérance de vie à la naissance Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Excédent ou déficit budgétaire Recettes, courantes et en capital, et aide publique, reçues par l'Etat, minorées du total des dépenses et des prêts publics.

Exportations de biens et services Valeur de tous les biens et les services non facteurs fournis au reste du monde, y compris les marchandises, le fret, l'assurance, le transport et autres services non facteurs.

Fonctions administratives et d'encadrement Voir Encadrement supérieur et direction.

Handicap Voir Incapacité.

Homicides Les chiffres comprennent les homicides volontaires, y compris les infanticides, et involontaires, y compris les homicides par imprudence, mais non les homicides résultant d'accidents de la route.

Importations d'énergie commerciale en pourcentage des exportations de marchandises Taux calculé sur les agrégats de groupes des importations d'énergie et des importations de marchandises exprimées en dollars courants.

Incapacité Selon la définition de la *Classification internationale des handicaps : déficiences, incapacités et désavantages*, publiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'incapacité d'un individu est le préjudice qui résulte de sa déficience ou de son incapacité et qui limite ou interdit l'accomplissement d'une activité

d'une manière et dans une mesure considérées comme normales pour un être humain. L'incapacité est définie comme la perte d'une structure ou fonction psychologique, physiologique ou anatomique quelconque. Le Programme mondial d'action concernant les personnes frappées d'incapacité assure un suivi des mesures nationales destinées à améliorer les perspectives socio-économiques et l'intégration des personnes handicapées ou incapacitées.

Indice de production alimentaire par habitant Quantité annuelle moyenne de vivres produite par habitant par rapport à la quantité produite dans l'année de référence. Les produits alimentaires sont définis comme comprenant les noix, les oléagineux, les légumineuses, les fruits, les céréales, les légumes, la canne à sucre, les betteraves sucrières, les racines amylacées, les huiles comestibles, le bétail et les produits d'élevage.

Indice synthétique de fécondité Nombre d'enfants que mettrait au monde une femme pendant sa vie, en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

Infirmiers/Infirmières Personnes qui ont suivi avec succès un programme d'enseignement infirmier de base et qui sont qualifiées et enregistrées ou autorisées par l'Etat pour fournir des services responsables et compétents pour la promotion de la santé, la prévention des maladies, les soins aux malades et la rééducation.

Insuffisance pondérale (malnutrition modérée et aiguë) Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le poids corporel est inférieur de deux écarts types au poids médian par âge de la population de référence.

Insuffisance pondérale néonatale Pourcentage de nouveau-nés pesant moins de 2500 grammes.

Internet Voir Utilisateurs d'Internet.

Investissement intérieur (brut) Dépenses destinées à accroître l'ensemble des biens durables de l'économie du pays considéré, compte tenu des variations brutes du stock des immobilisations.

Main-d'œuvre Voir Population active.

Mangroves Formation végétale des écosystèmes côtiers, les mangroves représentent un quart des côtes tropicales dans le monde. Elles constituent une importante zone de reproduction et d'habitat pour les espèces de poissons et de coquillages. Les activités humaines contribuant à la disparition et à la dégradation de cet habitat comprennent notamment la surexploitation, le défrichage, les activités minières, la pollution, l'endiguement des cours d'eau et la conversion en bassins d'aquaculture.

Médecins Catégorie comprenant les praticiens et tous les diplômés de toute faculté ou école de médecine en activité dans tout domaine médical (pratique, enseignement, administration et recherche).

Naissances suivies par du personnel de santé qualifié Pourcentage de naissances suivies par des médecins, des infirmières, des sages-femmes, des agents de soins de santé primaires qualifiés ou des accoucheuses ayant reçu une formation traditionnelle.

Ordures ménagères Voir Déchets urbains.

Parité de pouvoir d'achat (PPA) La PPA se définit comme le nombre d'unités de compte monétaires du pays nécessaires pour acheter le même panier représentatif de biens et de services, ou un panier équivalent, que l'on pourrait acheter pour un dollar des Etats-Unis (USD, monnaie de référence) aux Etats-Unis. Habituellement indiquée en USD, la PPA pourrait également s'exprimer en d'autres monnaies nationales ou en droits de tirage spéciaux (DTS).

Part du revenu Répartition du revenu ou des dépenses (ou part des dépenses) au profit de groupes de ménages (percentiles) classés selon le revenu total des ménages, le revenu par habitant ou les dépenses. Le calcul des parts du revenu se fait sur la base de quintiles de la population et du premier décile de revenu total ou de dépenses de consommation. Les données relatives aux pays proviennent pour la plupart de sondages de ménages représentatifs, effectués pour différentes années au cours de la période 1978-1992. Les données des pays de l'OCDE à revenu élevé se fondent sur des informations de l'Office des statistiques de l'Union européenne (Eurostat), de l'étude sur les revenus au Luxembourg et de l'OCDE. Les diverses données sont à interpréter avec prudence en raison des différences qui existent entre les études sur le revenu dans l'utilisation du revenu et des dépenses de consommation pour estimer les niveaux de vie.

Pays les moins avancés Catégorie de pays en développement à faible revenu établie par les Nations unies. Ces pays souffrent d'une ou plusieurs limitations qui

font obstacle à la croissance économique. Ils présentent en particulier un faible niveau de développement des ressources humaines et de graves faiblesses structurelles. L'objectif visé par les Nations unies en dressant la liste de ces pays est de guider les organismes et les pays donateurs pour l'allocation de l'aide.

Population active Population comprenant toutes les personnes des deux sexes constituant de la main-d'œuvre aux fins de la production de biens et de services selon la définition des systèmes de comptabilité nationale des Nations unies, pendant une période considérée. Selon ces systèmes, la production de biens et de services économiques doit comprendre toute la production et le traitement de produits primaires, qu'ils soient destinés à la commercialisation, au troc ou à la consommation propre, la production de tous les autres biens et services en vue de leur commercialisation, et dans le cas des biens et services produits par les ménages en vue de leur commercialisation, la production correspondante pour leur consommation propre.

Population urbaine Pourcentage de la population vivant dans les zones urbaines définies selon les critères nationaux appliqués lors du dernier recensement de population.

Production d'énergie en pourcentage des réserves nationales Les données relatives à la production énergétique se rapportent au premier stade de la production, à savoir pour la houille et la lignite à la production minière, et pour le pétrole brut et le gaz naturel à la production des puits. Les données relatives aux réserves se rapportent aux réserves prouvées extractibles (sous forme brute) à l'avenir dans les conditions économiques actuelles et escomptées et dans les limites techniques existantes. Le rapport production/réserves exprime la part annuelle de la production énergétique par rapport au total des réserves prouvées extractibles.

Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant (en PPA) Produit intérieur brut par habitant exprimé en dollars des Etats-Unis sur la base de la parité de pouvoir d'achat de la monnaie nationale. les chiffres exprimés en monnaies nationales ne permet pas de mesurer le pouvoir d'achat intérieur relatif des monnaies.

Produit intérieur brut (PIB) Total, au niveau de l'utilisation finale, des biens et services d'une économie, produits par les résidents et les non-résidents, quelle que soit la répartition des droits sociaux entre nationaux et étrangers. Ne comprend pas les déductions au titre de l'amortissement des biens de production ou de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles.

Produit national brut (PNB) par habitant et taux de croissance du PNB Produit national brut divisé par le nombre d'habitants. Les PNB annuels par habitant sont exprimés en dollars (USD) courants. Les taux de croissance du PNB par habitant sont des taux de croissance annuels moyens, calculés à partir de la tendance estimée en prenant les valeurs logarithmiques des PNB par habitant, à prix du marché constants pour chaque année de la période considérée.

Produit national brut (PNB) Total du PIB et du revenu net des facteurs à l'étranger, qui est le revenu que les résidents reçoivent de l'étranger pour des services facteurs (main-d'œuvre et capital), moins les paiements similaires faits à des non-résidents qui contribuent à l'économie nationale.

Profession La classification par profession regroupe les individus selon leur type de travail, abstraction faite du lieu d'activité. La plupart des pays ont fourni des données établies conformément à la Classification internationale type des professions (CITP). Les groupes professionnels peuvent toutefois présenter des variations d'un pays à l'autre selon les définitions retenues et les méthodes de recueil des données appliquées.

Reboisement Réalisation de plantations à des fins industrielles et non industrielles. Ne comprend généralement pas la reconstitution de peuplements forestiers vieillis, encore que certains pays englobent les données de reconstitution dans leurs données de reboisement.

Recettes fiscales Recettes provenant des prélèvements obligatoires, non remboursables et sans contrepartie directe effectués par l'Etat ou les collectivités locales afin de subvenir aux dépenses publiques. Elles comprennent les intérêts sur les arriérés d'impôts, pénalités et amendes fiscales perçus pour non paiement ou paiement tardif des impôts, et sont exprimées nettes de remboursements et autres opérations rectificatives.

Recyclage des déchets Réutilisation de matériaux extraits des déchets évacués, à l'exclusion du recyclage effectué dans les installations industrielles et de l'utilisation des matériaux comme com-

bustible. Le taux de recyclage est le pourcentage de la quantité de matériaux recyclés par rapport à la quantité de matériaux apparemment consommés.

Réfugiés Conformément à la définition de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés et de son protocole de 1967, les réfugiés sont des personnes qui craignent avec raison d'être persécutées du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou de leurs opinions politiques, se trouvent hors de leur pays d'origine et sont dans l'incapacité de demander la protection de ce pays ou, ne sont pas disposées à la demander en raison de leur crainte, ou qui, n'ayant pas de nationalité, se trouvent hors de leur pays de résidence habituel et sont dans l'incapacité d'y retourner ou ne sont pas disposées à le faire en raison de leur crainte. Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, les réfugiés comprennent également les groupes de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, personnes revenant dans leur pays et autres personnes auxquelles le HCR s'intéresse ou fournit un appui.

Réserves en devises Avoirs en or monétaire, droits de tirage spéciaux (DTS), positions de réserve des membres du FMI et avoirs en devises sous le contrôle des autorités monétaires, exprimés en mois d'importation de biens et de services que ces avoirs permettraient d'acquérir, compte tenu du niveau courant des importations.

Réserves internationales (brutes) Voir Réserves en devises.

Ressources en eau intérieures renouvelables Débit moyen annuel des cours d'eau et des formations aquifères provenant des précipitations endogènes.

Revenu salarial Total des rémunérations des salariés en prix constants obtenus en déflatant le salaire nominal par salarié par l'indice des prix à la consommation du pays considéré.

Salariés Personnes recevant un salaire régulier, propriétaires travaillant dans le cadre de leur fond de commerce, associés actifs d'une entreprise et travailleurs familiaux non rémunérés, à l'exclusion néanmoins des personnes au foyer.

Scientifiques et techniciens Les *scientifiques* comprennent les scientifiques et les ingénieurs ayant une formation scientifique ou technique, ayant généralement terminé leurs études supérieures dans un domaine scientifique, exerçant des activités professionnelles en recherche et développement, y compris les administrateurs et autres cadres directeurs de ces activités. Les *techniciens* comprennent les personnes exerçant des activités scientifiques de recherche et développement, qui ont une formation professionnelle ou technique d'au moins trois ans après le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Service de la dette Total des paiements d'intérêts et des remboursements du principal de la dette extérieure totale.

Solde des opérations courantes Différence entre a) les exportations de biens et de services (facteurs et non facteurs) ainsi que les influx de transferts privés sans contrepartie mais avant les transferts officiels et b) les importations de biens et de services ainsi que tous les transferts sans contrepartie avec le reste du monde.

Taux brut de mortalité Nombre de décès annuels pour 1 000 habitants.

Taux brut de natalité Nombre de naissances annuelles pour 1 000 habitants.

Taux d'inscription Voir Taux de scolarisation.

Taux d'administration de TRO Proportion des cas de maladies diarrhéiques survenant chez les enfants de moins de 5 ans traités par l'administration de sels de réhydratation orale ou d'une solution de réhydratation élaborée à domicile.

Taux d'alphabétisation (adulte) Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Taux de mortalité des (enfants de) moins de 5 ans Moyenne annuelle calculée sur cinq ans du nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes. Plus spécifiquement, probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire.

Taux de mortalité infantile Nombre de décès d'enfants âgés de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes au cours d'une année. Plus spécifiquement, probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire.

Taux de mortalité maternelle Nombre de femmes décédant chaque année pour des causes liées à une grossesse, pour 100000 naissances vivantes. Selon la dixième révision de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, la mortalité maternelle est définie comme le décès d'une femme enceinte ou dont la grossesse

s'est terminée depuis moins de 42 jours, quelles que soit la durée de cette grossesse et la localisation du foetus, dès lors que ce décès est dû à toute cause liée à ou aggravée par la grossesse, sans tenir compte des causes accidentelles ou incidentelles. Dans de nombreux pays, la complexité de cette définition et la relative rareté des décès maternels compte tenu de la brièveté des périodes considérées (1 ou 2 ans, en général), sauf dans les cas d'échantillons de population très importants, ont conduit à des erreurs de classement et à des sous-estimations. Pour faire face à ce problème, l'OMS et l'UNICEF ont réalisé une nouvelle série d'estimations pour 1990. Dans ces nouvelles statistiques, les données disponibles ont été corrigées de façon à compenser les erreurs de classement et les sous-estimations. Un modèle statistique a par ailleurs été utilisé pour estimer les chiffres concernant les pays ne disposant pas de données fiables. Ces estimations doivent être considérées comme une reformulation des données calculées antérieurement (c'est-à-dire en 1991) plutôt que comme une indication des tendances ultérieures à cette date. Elles ne doivent pas servir à un suivi des tendances annuelles, mais constituent plutôt une estimation de référence sur la base de laquelle il sera possible d'estimer les progrès réalisés à l'horizon 2003.

Taux de remplacement de la main-d'œuvre Population de moins de 15 ans divisée par un tiers de la population de 15 à 59 ans.

Taux de scolarisation (brut et net) Le taux brut de scolarisation est le nombre d'élèves inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement (qu'ils soient ou non en âge de le suivre), exprimé en pourcentage du nombre d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant à ce niveau d'enseignement. Le taux net de scolarisation est le nombre d'élèves inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement et qui appartiennent au groupe d'âge pertinent, exprimé en pourcentage du nombre d'individus appartenant à ce même groupe d'âge.

Taux d'inflation Taux moyen annuel d'accroissement des prix. Il est mesuré par la croissance du facteur déflateur implicite du PIB pour chacune des périodes considérées. Le déflateur du PIB est calculé dans un premier temps en divisant, pour chaque année de la période considérée, la valeur actuelle du PIB par sa valeur constante, en monnaie nationale. Comme les autres, cette mesure de l'inflation a ses limites, mais elle a l'avantage de rendre compte des fluctuations annuelles des prix de tous les biens et les services produits dans une économie.

Taux d'utilisation des contraceptifs Pourcentage de femmes mariées en âge de procréer qui utilisent, ou dont les époux utilisent, toute forme de contraception, moderne ou traditionnelle.

Téléphones publics payants Renvoie au nombre total de téléphones publics, notamment à carte ou à pièces. Certains pays classent dans cette rubrique les téléphones à la disposition du public installés dans des lieux privés. Aucune distinction n'est faite entre les téléphones en service et hors service.

Termes de l'échange Rapport de l'indice des prix moyens des exportations d'un pays à l'indice des prix moyens de ses importations.

Travail familial non rémunéré Voir Travailleurs non rémunérés.

Travailleurs découragés Personnes qui souhaiteraient travailler et dont la force de travail est disponible, mais qui ne recherchent pas activement de travail, soit parce qu'elles affirment qu'aucun emploi leur convenant n'est disponible, soit parce qu'elles ne savent pas où trouver du travail. Le nombre des travailleurs découragés est utilisé par l'OCDE comme mesure complémentaire de la morosité du marché de l'emploi.

Travailleurs en chômage partiel Cette expression se rapporte directement au concept de sous-emploi visible et englobe trois catégories de travailleurs : ceux qui travaillent habituellement à temps plein, mais sont au moment considéré obligés de travailler à temps partiel pour des raisons de marasme économique, ceux qui travaillent habituellement à temps partiel, mais doivent au moment considéré travailler moins d'heures, là encore pour cause de marasme économique, et ceux qui travaillent à temps partiel faute d'avoir pu trouver un emploi à temps plein. Le nombre des travailleurs au chômage partiel est utilisé par l'OCDE comme mesure complémentaire de la morosité du marché de l'emploi.

Travailleurs non rémunérés Membres d'un ménage participant, d'une part, à des activités de subsistance non rémunérées et non marchandes ou, d'autre part, à des entreprises familiales dont la production est commercialisée et pour lesquelles plus d'un membre du ménage fournit un travail non rémunéré.

Utilisateurs d'Internet Estimations établies à partir du nombre d'abonnés indiqué par des fournisseurs d'accès ou calculées en affectant un multiplicateur donné au nombre de serveurs Internet.

Utilisation d'énergie commerciale Correspond à la quantité d'énergie commerciale primaire à l'échelon national. Les chiffres correspondent à la production nationale, majorée des importations et des changements de réserves et minorée des exportations et du contenu des soutes internationales.

Utilisation d'énergie commerciale par habitant Chiffre exprimé en kilogrammes d'équivalent pétrole par habitant.

Vaccinés Moyenne des couvertures vaccinales des enfants de moins d'un an pour les quatre antigènes utilisés dans le programme de vaccination universelle des enfants.

Versement Voir Décaissement.

INDEX DES INDICATEURS

Indicateur	Tableaux des indicateurs
A	
Accidents de la route, morts et blessés	36
Aide alimentaire céréalière	14
Aide publique au développement reçue, total	20, 37
en % du PNB	20, 37
par habitant	20, 37
Aide publique au développement versée, total	37
aux pays les moins avancés	38
en % des dépenses militaires	37
en % du budget du gouvernement central	37
en % du PNB	37
multilatérale	37
par habitant	37
part versée via les ONG	37
Alcool, consommation	30
Allaitement au sein, taux à 3 mois	12
Alphabétisation des adultes	1, 8, 9
hommes et femmes	2
Analphabétisme, taux	7
Anémie, % de femmes enceintes atteintes	12
Armes conventionnelles, exportations	38
importations	19
Assainissement, population privée d'accès	7
B	
Bois de feu, % dans la consommation d'énergie des ménages	23
Budget, excédent/déficit	26, 46
Bureaux de poste	17
C	
Calories, apport par habitant	9, 14
disparités Sud-Nord	9
Cancer	30
Céréales, apport par habitant	14
Chômage, total	33
de longue durée, plus de 6 mois	33
de longue durée, plus de 12 mois	27, 33
emploi à temps partiel involontaire	33
taux	33
taux, hommes et femmes	33
taux, jeunes	33
travailleurs découragés	33
Cigarettes, consommation des adultes	13
% des adultes fumeurs	30
Combustibles irradiés	44
Combustibles traditionnels, consommation	23
Consommation alimentaire	14
Consommation, publique	25, 45
privée	25, 45
Contraception, taux d'utilisation	22, 41
D	
Déchets, dangereux	44
ordures ménagères	44
population desservie par un service d'enlèvement des ordures ménagères	44
Déforestation	24, 43
défoliation des arbres	43
Dépendance, coefficient	22, 41
Dépenses d'enseignement, publiques,	
en % du PNB	15, 31
en % du total des dépenses publiques	15, 31
enseignement supérieur	15, 31
primaire et secondaire	15, 31
totales, en % du PIB	31

Indicateur	Tableaux des indicateurs
Dépenses de santé, total	30
privées	30
publiques	13, 30
Dépenses militaires, total	19, 37
en % des dépenses de santé et d'enseignement	19, 37
en % du PIB	19, 37
par habitant	19, 37
Dépenses publiques, gouvernement central	25, 45
Dette, extérieure totale	20, 37
en % du PNB	20, 37
Dioxyde de carbone, total des émissions	43
en kg par dollar de PIB	43
par habitant	24, 43
part du total mondial	43
Dioxyde de soufre, émissions	43
Divorces	36
E	
Eau potable, population y ayant accès	8
disparités Sud-Nord	9
population privée d'accès	7
Eau, prélèvements d'eau douce	24
Eau, ressources intérieures renouvelables	24, 43
Echanges, en % du PIB	20, 39
Education, indicateur du niveau d'éducation	1
Elections, date du dernier scrutin	18, 35
taux de participation des électeurs	18, 35
Electricité, consommation totale	23, 42
consommation par habitant	23, 42
Energie commerciale, consommation totale	23, 42
consommation par habitant	23, 42
importations nettes	23, 42
unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole utilisé	23, 42
Enseignement primaire, niveau atteint	7
Epargne intérieure brute	25, 45
Espérance de vie à la naissance	1, 8, 9
disparités Sud-Nord	9
hommes et femmes	2
% des personnes dont l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans	7
% des personnes dont l'espérance de vie ne dépasse pas 60 ans	27
Exportations, en % du PIB	25, 45
taux de croissance	26, 46
Exportations, taux de croissance	39
F	
Fécondité, indice synthétique	22, 41
Femmes membres de gouvernement	18, 35
année de l'élection ou de la désignation de la première femme	18, 35
année de l'octroi du droit de candidature	18, 35
année de l'octroi du droit de vote	
ministres	11, 29
secrétaires d'Etat et autres	11, 29
sièges parlementaires occupés	3
Femmes seules de 65 ans et plus	36
Femmes, en % de la population active	16, 32
en % des postes d'encadrement supérieur et de direction	3, 11, 29
en % des postes d'encadrement et des fonctions techniques	3, 11, 29

INDEX DES INDICATEURS

Indicateur	Tableaux des indicateurs
en % du personnel de bureau	11, 29
en % du personnel de vente et de service	11, 29
travail familial non rémunéré, en % de la population totale	11, 29
Femmes, taux d'activité économique	11, 29
Fonds transférés par les travailleurs établis à l'étranger	39
Force de travail, taux de remplacement	32
Forces armées, total	19, 38
Foyers dirigés par une mère seule	36
H	
Handicapés	13, 30
Heures de travail	32
Homicides volontaires commis par des hommes	36
I	
Illettrisme	27
Importations alimentaires	14
Importations, en % du PIB	25, 45
Indicateur de l'espérance de vie	1
Indicateur de la participation des femmes (IPF)	3, 4
Indicateur de la pauvreté humaine (IPH)	7, 27
Indicateur du développement humain (IDH)	1, 4, 5
Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)	2, 4
Infirmiers	13
Inflation	26, 46
Infractions à la législation sur les stupéfiants	36
Insuffisance pondérale néonatale	12
Internet, abonnés	17, 34
Investissement, intérieur brut	25, 45
Investissements directs étranger nets	20, 39
L	
Lipides, apport journalier par habitant	14
M	
Maladies cardio-vasculaires	30
Malnutrition, % des enfants souffrant d'insuffisances pondérales	7, 8, 12
Mangroves, disparition	24
Médecins	13, 30
Micro-ordinateurs	17, 34
Mortalité des enfants de moins de 5 ans	12, 27
disparités Sud-Nord	9
Mortalité infantile	8, 12, 27
Mortalité maternelle	12, 27
Mortalité, taux brut	22
N	
Naissances pour les femmes âgées de 15 à 19 ans	36
Naissances suivies par du personnel de santé qualifié	12
Natalité, taux brut	22
P	
Paludisme	13
Papier d'écriture et d'imprimerie, consommation	17, 34
Partis politiques	18, 35
Pauvreté, % de la population touchée	7, 27
PIB, total	25, 45
réel, corrigé par habitant	1
réel (PPA) par habitant	1, 7, 8, 27
par habitant	5, 6
PNB, indicateur	1
PNB, total	26, 46
par habitant	26, 46
par habitant, taux de croissance annuel	26, 46
taux de croissance annuel	26, 46
Population active, en % de la population	16, 32
dans l'agriculture	16, 32
dans le secteur tertiaire	16, 32
dans l'industrie	16, 32
Population carcérale, total	36
jeunes adultes	36
Population, total	22, 41
dans les grandes villes	21, 40
date de doublement	22
de 65 ans et plus	41
urbaine	21, 40
urbaine, taux de croissance annuel	21, 40
taux de croissance annuel	22, 41
Presse quotidienne	34
Prestations d'assurance chômage	33
Production agricole	25, 45
Production alimentaire	14
Production industrielle	25, 45
Protéines, apport journalier par habitant	14
R	
Radios	17, 34
Rapport exportations/importations	20, 39
Reboisement	24
Recettes fiscales, en % du PIB	25, 26, 45, 46
Recherche et développement, scientifiques et techniciens	15
Recyclage des déchets	44
Réfugiés	7
Réhydratation orale, taux d'utilisation	12
Réserves en devises, brutes	39
Revenu, part	2
hommes et femmes	2
part des femmes	3
S	
Salaires réels, taux annuel de croissance	16, 32
Scolarisation dans le supérieur, total	31
femmes	10, 28
sciences naturelles et appliquées	15, 31
sciences naturelles et appliquées, femmes	10, 28
Scolarisation, taux, tous niveaux confondus	1, 2, 8
primaire	15
primaire, filles	10, 28
primaire, filles en % des garçons	15
secondaire	15, 31
secondaire, filles	10, 28
secondaire, filles en % des garçons	15
supérieur	31
Scolarisation, tous niveaux confondus, total	31
Secteur tertiaire, en % du PIB	25, 45
Service de la dette, ratio	20, 37
Services de santé, population n'y ayant pas accès	7
Sida, nombre de cas	13, 30
Solde des opérations courantes	20, 39
Soutien à l'emploi, dépenses	32
Stupéfiants, infractions à la législation	36
Suicides, hommes et femmes	36

Indicateur	Tableaux des indicateurs
Superficie émergée, total	24, 43
forêts et terres boisées	24, 43
protégée	44
Syndicalisation	32
T	
Taux d'activité économique, femmes	11, 29
Télécopieurs	17, 34
Téléphone	17, 34
abonnés à un service de téléphonie cellulaire mobile	17, 34
communications internationales	17, 34
lignes d'abonnés	17, 34
public	17, 34
Téléviseurs	17, 34
Termes de l'échange	20, 39
Tuberculose	13
V	
Vaccination	13
Viols déclarés	36

Note : La plupart des indicateurs apparaissent non seulement dans les tableaux indiqués, mais aussi, sous forme de données consolidées par région et d'agrégats mondiaux, au tableau 47.

Classification des pays

Pays regroupés selon leur niveau de développement humain

Développement humain élevé (IDH supérieur ou égal à 0,800)

Allemagne
Antigua et Barbuda
Argentine
Australie
Autriche
Bahamas
Bahreïn
Barbade
Belgique
Belize
Brésil
Brunéi Darussalam
Canada
Chili
Chypre
Colombie
Corée, Rép. de
Costa Rica
Danemark
Dominique
Emirats arabes unis
Espagne
Etats-Unis
Fidji
Finlande
France
Grèce
Grenade
Hong-Kong (Chine[a])
Hongrie
Irlande
Islande
Israël
Italie
Jamahiriya arabe libyenne
Japon
Koweït
Luxembourg
Malaisie
Malte
Maurice
Mexique
Norvège
Nouvelle-Zélande
Panama
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Qatar
Rép. tchèque
Royaume-Uni
Saint Kitts et Nevis
Saint-Vincent[b]
Sainte-Lucie
Seychelles
Singapour
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Thaïlande
Trinité- et-Tobago
Uruguay
Venezuela

Développement humain moyen (IDH compris entre 0,500 et 0,799)

Afrique du Sud
Albanie
Algérie
Arabie saoudite
Arménie
Azerbaïdjan
Bélarus
Bolivie
Botswana
Brésil
Bulgarie
Cap-Vert
Chine
Congo
Corée, Rép. pop. dém. de
Croatie
Cuba
Egypte
El Salvador
Equateur
Estonie
Gabon
Géorgie
Guatemala
Guyana
Honduras
Indonésie
Iran, Rép. islamique d'
Iraq
Jamaïque
Jordanie
Kazakhstan
Kirghizistan
Lettonie
Liban
Lituanie
Macédoine
Maldives
Maroc
Moldova, Rép. de
Mongolie
Namibie
Nicaragua
Oman
Ouzbékistan
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pérou
Philippines
Rép. arabe syrienne
Rép. dominicaine
Roumanie
Russie, Féd. de
Salomon, Iles
Samoa-Occidental
São Tomé-et-Principe
Sri Lanka
Suriname
Swaziland
Tadjikistan
Tunisie
Turkménistan
Turquie
Ukraine
Vanuatu
Viet Nam
Zimbabwe

Faible développement humain (IDH inférieur à 0,500)

Angola
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Comores
Côte d'Ivoire
Djibouti
Erythrée
Ethiopie
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau
Haïti
Inde
Kenya
Lesotho
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Mozambique
Myanmar
Népal
Niger
Nigéria
Ouganda
Pakistan
Rép. centrafricaine
Rép. dém. du Congo
Rép. dém. pop. lao
Sénégal
Sierra Leone
Soudan
Tanzanie, Rép.-Unie de
Tchad
Togo
Yémen
Zambie

a. Le 1er juillet 1997, Hong-Kong est devenu une région administrative spéciale de la Chine.
b. Dans le rapport, Saint-Vincent est appelé Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

Pays regroupés selon leur revenu

Revenu élevé
(PNB par habitant supérieur à 9 386 USD en 1995)

Allemagne
Andorre
Antilles néerlandaises
Aruba
Australie
Autriche
Bahamas
Belgique
Bermuda
Brunéi Darussalam
Canada
Chypre
Corée, Rép. de
Danemark
Emirats arabes unis
Espagne
Etats-Unis
Finlande
France
Groenland
Guam
Guyane française
Hong-Kong (Chine)
Iles anglo-normandes
Iles Caïmans
Iles Féroé
Iles Mariannes
Iles vierges (Etats-Unis)
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Koweït
Liechtenstein
Luxembourg
Macao
Martinique
Monaco
Norvège
Nouvelle-Calédonie
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Polynésie française
Portugal
Qatar
Réunion
Royaume-Uni
Singapour
Suède
Suisse

Revenu moyen
(PNB par habitant entre 766 et 9 385 USD en 1995)

Afrique du Sud
Algérie
Antigua-et-Barbuda
Arabie saoudite
Argentine
Bahreïn
Barbade
Belize
Bélarus
Bolivie
Botswana
Brésil
Bulgarie
Cap-Vert
Chili
Cisjordanie et Gaza
Colombie
Corée, Rép. pop. dém. de
Costa Rica
Croatie
Cuba
Djibouti
Dominique
Egypte
El Salvador
Equateur
Estonie
Fidji
Gabon
Grèce
Grenade
Guadeloupe
Guatemala
Hongrie
Ile de Man
Iles Marshall
Indonésie
Iran, Rép. islamique d'
Iraq
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Jordanie
Kazakhstan
Kiribati
Lesotho
Lettonie
Liban
Lituanie
Macédoine (FYROM)
Malaisie
Maldives
Malte
Maroc
Maurice
Mayotte
Mexique
Micronésie (Etats fédérés de)
Moldova, Rép. de
Namibie
Oman
Ouzbékistan
Panama
Papaouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pérou
Philippines
Pologne
Porto Rico
Rép. arabe syrienne
Rép. dominicaine
Rép. tchèque
Roumanie
Russie, Féd. de
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Vincent
Sainte-Lucie
Salomon, Iles
Samoa orientales
Samoa-Occidental
Seychelles
Slovaquie
Slovénie
Suriname
Swaziland
Thaïlande
Tonga
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turkménistan
Turquie
Ukraine
Uruguay
Vanuatu
Venezuela
Yougoslavie

Faible revenu
(PNB par habitant égal ou inférieur à 765 USD en 1995)

Afghanistan
Albanie
Angola
Arménie
Azerbaïdjan
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Bosnie-Herzégovine
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Chine
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Erythrée
Ethiopie
Gambie
Géorgie
Ghana
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée Bissau
Guyana
Haïti
Honduras
Inde
Kenya
Kirghizistan
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Mongolie
Mozambique
Myanmar
Népal
Nicaragua
Niger
Nigéria
Ouganda
Pakistan
Rép. centrafricaine
Rép. dém. du Congo
Rép. dém. pop. lao
Rwanda
São Tomé-et-Principe
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Sri Lanka
Tadjikistan
Tanzanie, Rép.-Unie de
Tchad
Togo
Viet Nam
Yémen
Zambie
Zimbabwe

Classification des pays en grands groupes

Pays les moins avancés (PMA)

Afghanistan
Angola
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cap-Vert
Comores
Djibouti
Erythrée
Ethiopie
Gambie
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau
Haïti
Kiribati
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Maldives
Mali
Mauritanie
Mozambique
Myanmar
Népal
Niger
Ouganda
Rép. centrafricaine
Rép. dém. du Congo
Rép. dém. pop. lao
Rwanda
Salomon, Iles
Samoa-Occidental
São Tomé-et-Principe
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Tanzanie, Rép.-Unie de
Tchad
Togo
Tuvalu
Vanuatu
Yémen
Zimbabwe

Pays en développement (y compris les PMA)

Afghanistan
Afrique du Sud
Algérie
Angola
Antigua-et-Barbuda
Arabie saoudite
Argentine
Bahamas
Bahreïn
Bangladesh
Barbade
Belize
Bénin
Bhoutan
Bolivie
Botswana
Brésil
Brunéi Darussalam
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Cap-Vert
Chili
Chine
Chypre
Colombie
Comores
Congo
Corée, Rép. de
Corée, Rép. pop. dém. de
Costa Rica
Côte d'Ivoire
Cuba
Djibouti
Dominique
Egypte
El Salvador
Emirats arabes unis
Equateur
Erythrée
Ethiopie
Fidji
Gabon
Gambie
Ghana
Grenade
Guatemala
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau
Guyana
Haïti
Honduras
Hong-Kong (Chine)
Inde
Indonésie
Iran, Rép. islamique d'
Iraq
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Jordanie
Kenya
Koweït
Lesotho
Liban
Libéria
Madagascar
Malaisie
Malawi
Maldives
Mali
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mexique
Mongolie
Mozambique
Myanmar
Namibie
Népal
Nicaragua
Niger
Nigéria
Oman
Ouganda
Pakistan
Panama
Papaouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pérou
Philippines
Qatar
Rép. arabe syrienne
Rép. centrafricaine
Rép. dém. du Congo
Rép. dém. pop. lao
Rép. dominicaine
Rwanda
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Vincent
Sainte-Lucie
Salomon, Iles
Samoa-Occidental
São Tomé-et-Principe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Singapour
Somalie
Soudan
Sri Lanka
Suriname
Swaziland
Tanzanie, Rép.-Unie de
Tchad
Thaïlande
Togo
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turquie
Uruguay
Vanuatu
Venezuela
Viet Nam
Yémen
Zambie
Zimbabwe

Pays industrialisés

Albanie
Allemagne
Arménie
Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bélarus
Bulgarie
Canada
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Etats-Unis
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Kazakhstan
Kirghizistan
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Macédoine (FYROM)
Malte
Moldova, Rép. de
Norvège
Nouvelle-Zélande
Ouzbékistan
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Rép. tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie, Féd. de
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Tadjikistan
Turkménistan
Ukraine

Classification des pays par régions

PAYS EN DEVELOPPEMENT

Afrique subsaharienne

Afrique du Sud
Angola
Bénin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Cap-Vert
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Erythrée
Ethiopie
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau
Kenya
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Maurice
Mauritanie
Mozambique
Namibie
Niger
Nigéria
Ouganda
Rép. centrafricaine
Rép. dém. du Congo
Rwanda
São Tomé-et-Principe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Swaziland
Tanzanie, Rép.-Unie de
Tchad
Togo
Zambie
Zimbabwe

Pays arabes

Algérie
Arabie saoudite
Bahreïn
Djibouti
Egypte
Emirats arabes unis
Iraq
Jamahiriya arabe libyenne
Jordanie
Koweït
Liban
Maroc
Oman
Qatar
Rép. arabe syrienne
Somalie
Soudan
Tunisie
Yémen

Asie, Pacifique et Océanie

Asie de l'Est
Chine
Corée, Rep. pop. dem. de
Corée, Rép. de
Hong-Kong (Chine)
Mongolie

Asie du Sud-Est et Pacifique
Brunéi Darussalam
Cambodge
Fidji
Indonésie
Malaisie
Myanmar
Papaouasie-Nouvelle-Guinée
Philippines
Rép. dém. pop. lao
Samoa-Occidental
Singapour
Salomon, Iles
Thaïlande
Vanuatu
Viet Nam

Asie du Sud
Afghanistan
Bangladesh
Bhoutan
Inde
Iran, Rép. islamique d'
Maldives
Népal
Pakistan
Sri Lanka

Amérique latine, Caraïbes et Amérique du Nord

Amérique latine et Caraïbes
Antigua-et-Barbuda
Argentine
Bahamas
Barbade
Belize
Bolivie
Brésil
Chili
Colombie
Costa Rica
Cuba
Dominique
Equateur
El Salvador
Grenade
Guatemala
Guyana
Haïti
Honduras
Jamaïque
Mexique
Nicaragua
Panama
Paraguay
Pérou
Rép. dominicaine
Saint-Kitts-et-Nevis
Sainte-Lucie
Saint-Vincent
Suriname
Trinité-et-Tobago
Uruguay
Venezuela

Europe

Europe du Sud
Chypre
Turquie

PAYS INDUSTRIALISES

Europe de l'Est et Communauté des Etats indépendants
Albanie
Arménie
Azerbaïdjan
Bélarus
Bulgarie
Croatie
Estonie
Géorgie
Hongrie
Kazakhstan
Kirghizistan
Lettonie
Lituanie
Macédoine (FYROM)
Moldova, Rép. de
Ouzbékistan
Pologne
Rép. tchèque
Roumanie
Russie, Féd. de
Slovaquie
Slovénie
Tadjikistan
Turkménistan
Ukraine

Europe de l'Ouest et du Sud
Allemagne
Autriche
Belgique
Danemark
Espagne
Finlande
France
Grèce
Irlande
Islande
Italie
Luxembourg
Malte
Norvège
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suède
Suisse

PAYS INDUSTRIALISES

Australie
Israël
Japon
Nouvelle-Zélande

Amérique du Nord
Canada
Etats-Unis

Autres groupes de pays

Union européenne

Allemagne
Autriche
Belgique
Danemark
Espagne
Finlande
France
Grèce
Irlande
Italie
Luxembourg
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suède

OCDE

Allemagne
Australie
Autriche
Belgique
Canada
Corée, Rép. de
Danemark
Espagne
Etats-Unis
Finlande
France
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Japon
Luxembourg
Mexique
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Rép. tchèque
Royaume-Uni
Suède
Suisse
Turquie

Pays nordiques

Danemark
Finlande
Islande
Norvège
Suède

Imprimé en France. — JOUVE, 18, rue Saint-Denis, 75001 PARIS
N° 257859V — Dépôt légal : Août 1998
Réimpression N° 261015A — Dépôt légal : Octobre 1998